3 1761 06837392 7

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES

ET LITTÉRAIRES

III

L. H. Mais.
Montmagny -

PROPRIÉTÉ.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A Besançon,	chez	Turbergue, libraire.
Lyon,	—	Girard et Josserand, libraires.
—	—	Perisse frères, libraires.
—	—	Bauchu, libraire.
—	—	Briday, libraire.
Montpellier,	—	Séguin, libraire.
—	—	Malavialle, libraire.
Angers,	—	Lainé frères, libraires.
—	—	Barassé, libraire.
Metz,	—	Mme Constant Loïez, libraire.
Lille,	—	Lefort, libraire.
—	—	Quarré, libraire.
Dijon,	—	Hémery, libraire.
Rouen,	—	Fleury, libraire.
Arras,	—	Théry, libraire.
Nancy,	—	Thomas, libraire.
—	—	Vagner, imprimeur-libraire.
Toulouse,	—	Léopold Cluzon, libraire.
Nantes,	—	Mazeau, libraire.
—	—	Poirier-Legros, libraire.
Le Mans,	—	Gallienne, libraire.
Reims,	—	Bonnefoy, libraire.
Rome,	—	Merle, libraire.
Milan,	—	Dumolard, libraire.
—	—	Boniardi-Pogliani, libraire.
Turin,	—	Marietti (Hyacinthe), libraire.
Madrid,	—	Bailly-Baillière, libraire.
—	—	J. Poupart, libraire.
Londres,	—	Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
Genève,	—	Marc-Mehling, libraire.
Bruxelles,	—	H. Goemaere, libraire.
Gênes,	—	Fassi-Como, libraire.

Corbeil, typ. et stér. de Crété.

LF
V594me

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

PAR

LOUIS VEUILLOT

RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

2e SÉRIE

TOME TROISIÈME

40 24 56
24. 4. 42

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4.

1860

Droits de traduction et de reproduction réservés.

LF
V59 4me

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

L'ASSASSINAT DE MONSEIGNEUR SIBOUR (1).

— 8 JANVIER 1857 —

L'impression sinistre produite par le crime du 3 janvier ne s'apaise pas dans Paris ; elle s'accroît au contraire, elle est la même partout. On y voit un complément qui manquait aux horreurs de ce temps-ci et qui les couronne ; et ce qui n'est pas un moindre sujet d'épouvante, il y a lieu de douter que cette impression soit salutaire. La société se débat contre des idées, contre des passions qui chercheront à tirer un abominable gain de ce crime abominable. Voilà quatre sacriléges du même coup : un archevêque assassiné dans une église, en présence du Saint-Sacrement, pendant qu'il bénit son peuple, assassiné par un prêtre qui blasphème en commettant ce parricide ! Rien de pareil peut-être n'a encore souillé la terre, du moins avec cet entassement de circonstances atroces ; — et il y a parmi nous des gens qui ont reçu le baptême, qui sont nés et qui ont vécu au milieu de la société chrétienne, et qui ne verront là qu'un beau coup de couteau !

(1) Les circonstances ont empêché de publier cet article.

Telle est la plaie ; elle est épouvantable et presque désespérante, et elle justifie trop la terreur publique. La société sent qu'elle nourrit dans son sein des délires qui vont par delà ce forfait incomparable, qui en feront l'objet d'une infernale émulation. Contre ce mal moral, elle se trouve sans force ; Dieu veuille qu'elle ne se trouve pas même absolument sans lumière, ou sans désir de suivre les lumières qui lui seront données ! Bien souvent déjà, depuis vingt ou trente ans, elle a pu voir clair aux lueurs de la foudre ; elle a connu par un instinct profond l'insuffisance de ses bases et l'inutilité de ses fastueuses armes ; jamais elle n'a su s'élever ou du moins se tenir au-dessus des œuvres les plus matérielles et les plus provisoires qu'exigeait son salut. Revenue d'une stupeur inintelligente, elle ordonne quelques mesures de police auxquelles elle se confie avec un orgueilleux dédain et une crainte lâche de tout ce qui demanderait de la suite et du temps. Elle croit avoir des mécaniques pour faire les institutions et les mœurs, comme elle en a pour créer instantanément des palais et des jardins.

Si l'on cherche à expliquer le forfait autrement que comme le signe affreux d'une organisation sociale en dissolution malgré les plus brillantes apparences d'ordre matériel, tout manque. Point de rumeurs dans les rues, point de cause occasionnelle patente, ni politique ni privée. Assurément cet Archevêque n'avait point mérité la haine publique et n'en était point chargé. C'était un homme facile, plus disposé à chercher la popularité qu'à la fuir, qui voulait être aimé, qui ne négligeait pas le devoir de soulager les pauvres. Dans son administration et dans ses écrits, il ne heurtait point les idées de son temps. Personne n'a plus assidûment étudié le terrain où les

tendances modernes peuvent se concilier avec les règles antiques. Les insensés qui déclament sans cesse contre la foi et contre l'Église catholique, lui épargnaient habituellement leurs injures, tant il avait soin de ne pas irriter leurs préjugés. D'un autre côté, le parricide qui l'a choisi pour victime n'avait reçu de lui que des marques de sa bienveillance patiente, et ne l'a frappé, préférablement à un autre, que pour faire plus de bruit. Ainsi, le véritable assassin de l'Archevêque, c'est l'orgueil, cet infernal orgueil que toutes les observations signalent dans les grands scandales et dans les grands périls du temps.

On nous reproche d'être les admirateurs du passé et de lutter obstinément contre l'esprit moderne. Si l'esprit moderne consiste à regarder sans effroi tant de signes de décomposition morale qui éclatent tous les jours, et à n'en attendre le remède que du progrès des arts, des sciences, de la littérature ou de la police, non assurément, nous ne sommes pas à la hauteur du progrès moderne! Qu'on nous fasse envisager un autre avenir, et nous louerons moins le passé. Le passé avait son fardeau de misères, d'ignorances et de crimes ; mais les assassins n'y jouaient pas un rôle si simple ni si honoré ; l'expiation n'y était pas si dédaignée, la répression si impuissante, Dieu si méprisé. Un crime comme celui du 3 janvier n'aurait pas été conçu, même dans la tête d'un fou ; n'aurait pas éclaté sans interrompre un seul instant le train des plaisirs et des blasphèmes publics. Le roi d'Angleterre, qui avait ordonné le meurtre de saint Thomas Becket fut contraint par le sentiment populaire et par ses propres remords, à faire une pénitence publique dont il reste encore des monuments. Lorsque des moines depuis longtemps sécularisés commirent un assassinat contre saint

Charles Borromée qui voulait les réformer, ce furent toute la ville et tout le diocèse de Milan qui firent pénitence. L'époque était étrangement troublée et perverse, mais un élan de foi l'arracha de ses misères, et le crime de quelques-uns devint une occasion de conversion et de salut pour la multitude. Nous, sans parler des abominations de 1793, nous avons vu en 1831 le pillage de l'Archevêché et Mgr de Quélen n'échapper que par la fuite à la mort; en 1848, le martyre de Mgr Affre; en 1857, l'assassinat sacrilége de Mgr Sibour. Époque brillante, plus féconde qu'aucune autre, peut-être, en écrivains, en philosophes, en artistes, en orateurs, en inventeurs,... en assassins! Quand l'Archevêque a été frappé, on n'avait pas encore fini de célébrer l'assassin du roi de Naples; Verger a pu lire dans les journaux du matin les certificats de courage, de force d'âme, de pureté d'intention et de pureté de cœur que les journaux anglais et les journaux belges prodiguent à Agésilas Milano. Depuis vingt ou trente ans le poignard a touché toutes les poitrines royales. Il y a un homme en Europe qui donne des armes de luxe, des passe-ports et des subsides à ceux qui s'offrent pour tuer les rois : cet homme jouit de l'hospitalité d'un gouvernement chrétien ; et quand les envoyés de cet homme ne jugent pas à propos d'accomplir leur mandat, ils entrent dans les fonctions publiques et gouvernent la police!

Si l'on ne sait rien changer à cet état général des choses, où croit-on aller? —Nous adressons cette question à ceux qui se sentent fiers de l'organisation administrative, de la splendeur des arts, de la fécondité des sciences, et du cours de la rente.

VERGER ET LE *SIECLE*.

— 5 FÉVRIER 1857 —

La liberté contre la religion. — L'attentat du 3 janvier. — Est-ce la religion qui fait des assassins ?

Le *Siècle*, organe chaque jour plus enhardi de la Révolution, se donne de plus en plus carrière contre l'Église catholique. Sur ce terrain, la presse est libre, aussi libre qu'en aucun temps. C'est la soupape du régime, et elle est très-ample. Le *Siècle*, par pudeur de grand journal, ne fait pas encore tout ce qui est permis. Il n'y perd rien ; le *Charivari* le supplée. Là on emploie contre la religion les derniers outrages ; on plaisante des *contes de la Bible*, on parle du dogme de l'Immaculée-Conception comme en parlait Verger.

Ce que nous pensons de cela, nous n'avons pas besoin de le dire. La liberté contre la religion est la liberté révolutionnaire par excellence. Au dernier siècle, moins étendue qu'aujourd'hui, où son action est universelle, elle a suffi pour renverser l'ordre social. Si le *Siècle* sait apprécier les franchises qu'on lui fait, il n'a plus besoin que de patience ; le surplus viendra tout seul, très-vite. Deux choses y concourent : les passions qu'il excite en bas, les sentiments qui se forment d'eux-mêmes en haut. Chacun de ces articles où il insulte si violemment

et si librement la religion, c'est-à-dire ce que tous les hommes connaissent de plus grand et ce que beaucoup d'hommes ont de plus cher, chacun de ces articles fait coup double : il tue en bas le respect, en haut la confiance. Les conséquences politiques que le *Siècle* désire suivront tout naturellement. Elles pourront l'embarrasser ! Mais cette première satisfaction, il l'aura. Qu'il y compte.

En attendant, la liberté du *Siècle* gêne beaucoup la nôtre. Par sa publicité et par ses procédés de discussion, il a sur nous de tels avantages que nous craignons de lui fournir la réplique. Quoi que ce soit que nous disions, il nous fait dire ce qu'il veut, et jamais rien qui le réfute ; il y ajoute ce que bon lui semble ; il tire à quarante mille exemplaires, multipliés par la clientèle de tous les cabarets de France : nous ne sommes pas de force contre un adversaire de cette taille, et tout ne sert qu'à nous prouver le danger d'avoir raison. N'avons-nous pas vu même des catholiques (1), utilisant les falsifications du *Siècle*, en tirer des considérations sur le préjudice que la polémique religieuse porte à la religion ? En présence de ce débordement d'iniquité, secondé par d'infatigables connivences, la presse catholique doit mettre son effort à ne pas provoquer de plus tristes trahisons.

Mais se taire absolument n'est pas permis. Quand nous n'avons plus l'espérance de convaincre, nous avons encore le devoir d'avertir. Nos lecteurs doivent savoir ce qui se dit et ce qui se passe. La conscience nous oblige à ne pas cacher un côté très-sombre de la situation.

L'émotion naturelle produite par l'abominable crime du 3 janvier est exploitée abominablement. Quelles que

(1) M. Albert de Broglie et d'autres rédacteurs du *Correspondant*.

soient les idées et les doctrines qui ont conduit la main du coupable (s'il y avait des idées et des doctrines dans cet esprit corrompu jusqu'au délire), aucune incertitude n'est possible sur les idées et sur les doctrines à qui profite le forfait. Prêtre indigne, chassé du milieu de ses frères, l'assassin a frappé plus haut encore que sa victime sacrée : c'est contre le clergé catholique qu'il a dirigé son poignard. Séide ou non de la Révolution, il a servi la Révolution. La Révolution fait en sorte qu'il n'ait pas manqué son coup.

Depuis quelque temps, des bruits stupides contre le clergé, mais propagés par leur stupidité même, couraient dans le peuple, à Paris et partout. Contentons-nous de rappeler cet absurde conte qui a obligé M. le curé de Saint-Laurent à provoquer publiquement une enquête de la police. Un particulier, enfermé par mégarde dans l'église Saint-Laurent, avait vu, à minuit, un prêtre ouvrir une porte secrète; une jeune fille exténuée et à peine vêtue s'était montrée; le prêtre lui avait donné un morceau de pain, et la jeune fille, en gémissant, était rentrée dans son cachot. En un instant, tout le peuple de Paris a su et a cru cela, et l'enquête demandée publiquement à la police n'y a rien fait. Vingt romans de ce genre, ou s'il se peut plus imbéciles, circulaient à la fois. L'histoire de nos révolutions nous apprend ce qu'annoncent de pareilles rumeurs. Qui les invente, qui les répand, qui les fait accepter partout à la fois, comme un mot d'ordre ? Et comment croire que les dispositions où le peuple est entretenu par les seuls journaux qu'il lise, ne sont pour rien dans la crédulité monstrueuse qui accueille de telles absurdités?

Le crime de Verger permet d'en apprécier l'effet. Depuis lors, les prêtres sont insultés dans les rues. Ces insul-

tes ne viennent pas exclusivement de la basse classe, comme on pourrait le croire ; elles sont proférées aussi par des hommes dont l'habit indique qu'ils satisfont une haine réfléchie et non pas simplement leur brutalité. Ce serait s'abuser de ne voir là que l'expression grossière d'un sentiment d'horreur pour le crime. Nous ne sommes plus au temps où les parricides pouvaient inspirer de tels mouvements populaires ; il y en a eu trop, l'on y est tout au moins accoutumé. Les insultes adressées aux prêtres depuis un mois ne sont pas les reproches insensés de la douleur, ce sont des injures, des menaces ; c'est l'expression d'une haine savamment cultivée, qui trouve l'occasion bonne et qui en profite.

En présence de cette situation périlleuse, le *Siècle* n'a pas craint de publier un article dont la conclusion, fort mal motivée, mais fort claire, est que les causes principales du crime de Verger résident dans l'esprit, dans la constitution, dans certaines œuvres du clergé lui-même.

Les raisonnements que fait le *Siècle* pour en arriver là se tournent tous contre lui ; mais qu'importe ?

Il prétend d'abord venger la Révolution contre un journal qui aurait attribué le crime à l'esprit révolutionnaire. Il affecte pour cette opinion un dédain qui sied mieux à sa force matérielle qu'à son génie. Est-ce, dit-il, qu'on ne voyait pas, avant la Révolution, de grands coupables attenter à la vie des représentants du principe d'autorité ? N'y avait-il pas des Ravaillac, des Clément, des Chatel ? — Sans doute ; mais ces hommes sont précisément des hommes de révolution, ils ont paru dans un temps de révolution. La révolution finie, le poignard a quitté la scène. En deux siècles, de Ravaillac à la Convention, il n'y eut d'autre régicide que Damiens.

Par l'assassinat juridique de Louis XVI, la Révolution a inauguré le siècle le plus régicide de l'histoire chrétienne. Jamais rien de pareil ne s'était vu. Ce crime, jadis si rare, suit la même progression que les autres crimes. Avec le dogme de la souveraineté du peuple, il s'est universalisé comme la souveraineté elle-même ; il frappe les hommes qui ont plus que leur part individuelle d'autorité. Jusqu'à 1789, on sait les noms de tous les régicides. Quelle mémoire assez riche pourrait nommer ceux qui ont apparu seulement depuis Louvel, depuis moins de quarante ans, et qui ont frappé rois, reines, princes, ministres, chefs de parti ou d'opinion ! Il y en a tant que leurs noms sont inconnus, ou plutôt ils n'ont tous qu'un même nom, un nom que tout le monde prononce : la Révolution ! Le prince de l'assassinat, Mazzini, qui juge les rois et qui donne des passe-ports, de l'argent et des poignards de choix pour les assassiner, Mazzini se nomme aussi la Révolution.

Si donc on cherche dans la Révolution non pas la cause immédiate de tel ou tel crime, mais la cause générale d'un certain ordre de crimes, jadis extraordinaires, maintenant fréquents, on ne se trompe pas. La Révolution a immensément développé l'orgueil individuel, immensément affaibli l'horreur des grands forfaits : l'assassinat de Mgr Sibour porte au plus haut degré ces deux caractères.

Après avoir vengé la Révolution, le *Siècle* voit une sorte de première prédisposition au crime du 3 janvier dans l'éducation du clergé secondaire ; éducation, suivant lui, trop imparfaite, par la faute de l'épiscopat. Verger, dit-il, « eût pu être un honnête artisan, un bon ouvrier ; « la demi-instruction qu'il a reçue en a fait un mauvais

« prêtre..... Combien, dans les rangs du clergé inférieur, « exercent une influence malsaine et pervertissent, faute « de lumières suffisantes, les esprits et les cœurs qu'ils ont « mission d'éclairer ! » On nous dispensera de nous arrêter à ce raisonnement, dont la conclusion serait de faire examiner les aspirants au sacerdoce par les cinq classes de l'Institut, et surtout par la classe des sciences morales et politiques. Ce n'est pas la science qui est bonne, c'est l'usage que l'on en fait. M. de Lamennais, pour ne citer que ce nom, avait sans doute « des lumières suffisantes. » Il est devenu un mauvais prêtre aussitôt que ces lumières l'ont conduit dans les voies où le *Siècle* a pu enfin consentir à l'admirer. Le prêtre est assez savant lorsqu'il a les vertus de son état, et cette science n'est pas celle que le *Siècle* lui demande. Avant d'être assassin, Verger était déjà un mauvais prêtre ; mais jusque-là, il était précisément un prêtre selon l'esprit du *Siècle;* un prêtre en révolte contre l'autorité, un prêtre qui déclamait contre le célibat ecclésiastique, contre la subordination du clergé secondaire, contre l'Immaculée-Conception ; un prêtre enfin qui songeait à quitter l'Église, à se bannir lui-même, et qui l'aurait fait comme Judas, pour trente deniers : c'est ainsi que le *Siècle* les aime, ce sont les idées du *Siècle*. Si Verger avait fait un livre au lieu de donner un coup de couteau, le *Siècle* l'aurait applaudi, il aurait patronné le livre et honoré l'auteur. Qui ne sent que tout ce que nous disons là est rigoureusement vrai?

Enfin le *Siècle* vient à son but, qui est d'établir que les ultramontains sont les vrais auteurs du crime. La haine des ultramontains, c'est encore un sentiment de Verger. Nous citons :

« Faut-il maintenant signaler d'autres causes, et ne nous sera-t-il pas permis de placer au nombre des éléments de perturbation qui affligent et divisent l'Église, les tendances que l'on a ressuscitées depuis quelques années? On a cru qu'on pouvait impunément proclamer les plus dangereuses doctrines, verser le blâme ou la raillerie sur les institutions et les lois du pays, rompre tous les liens qui unissent le prêtre et le fidèle lui-même à leur patrie, dire qu'il n'existe pour l'un et pour l'autre qu'un souverain, celui qui siége à Rome !

« On a cru qu'on pouvait impunément introduire des nouveautés dans l'Église, imposer des dogmes nouveaux qui ont divisé l'Église et troublé tant de consciences.

« Ces divisions, que l'on a si imprudemment provoquées, ces tendances ultramontaines qui, depuis quelques années, ont enfanté tant de scissions éclatantes dans le sein de l'épiscopat, dans le clergé tout entier et parmi les laïques eux-mêmes, ne sont que les indications d'un système déplorable suivi avec une infatigable persistance, et dont on peut de jour en jour mieux apprécier les conséquences funestes.

« Un réseau dont le nœud est à Rome, non pas dans la main du Pape, mais dans celle de quelques Cardinaux, couvre en ce moment la chrétienté, et il n'est pas un pouvoir public qui ne doive redouter l'organisation mystérieuse et puissante donnée au système d'envahissement que nous signalons comme un danger très-sérieux pour les États et pour les nations.

« Sous prétexte de philanthropie et de charité, on groupe par centaines de mille des hommes et des femmes qui, sans trop s'en douter, servent d'instruments à des ambitions formidables. L'autorité, qui ne laisserait pas cent électeurs se réunir pour discuter en commun les mérites d'un candidat quelconque, laisse parfaitement des sociétés gigantesques avoir leurs affiliations, leur mot d'ordre, leur budget, leurs points de réunion, leurs chefs invisibles. Le patronage d'un saint vénéré suffit à couvrir et à protéger des manœuvres que la plupart des affidés ignorent, et qui, à un moment donné, pourraient compromettre l'héritage sacré que nos pères ont si péniblement conquis.

« Est-ce prudent ? Nous ne le pensons pas. Cette épée mystérieuse et symbolique dont on a dit avec raison que la garde était à Rome et la pointe partout, menace directement aujourd'hui les institutions libérales de l'Europe. L'Autriche en a senti vivement le coup ; l'Espagne en est atteinte aujourd'hui, et la

France y prête le flanc plus qu'elle ne le croit, plus que ne le croit peut-être le gouvernement actuel.

« Le péril est pressant, et si l'on veut se rendre compte des causes qui ont produit le crime de Saint-Étienne-du-Mont, ce n'est pas à la révolution de 1789 qu'il faut remonter ; c'est aux symptômes dont nous venons de parler que tous les esprits sérieux doivent s'arrêter.

LOUIS JOURDAN.

Ceux à qui nous faisons lire ce morceau n'ont pas besoin que nous en relevions les expressions ni la pensée. Quant au résultat sur d'autres lecteurs, sur ceux du *Siècle*, par exemple, il est facile à prévoir. Dans la rue, rien ne distingue un gallican d'un ultramontain, et tout retombe sur la soutane.

Nous faisons seulement deux remarques à l'usage du *Siècle :*

1° L'ignorance de Verger consistait en ce qu'il avait sur beaucoup de points, sur l'Immaculée-Conception particulièrement, les mêmes idées que le *Siècle*.

2° En attribuant exclusivement à ceux qu'il appelle ultramontains les doctrines théologiques de Rome et les bonnes œuvres qui se font partout « sous prétexte de philanthropie, » le *Siècle* attribue précisément à ceux qu'il diffame le double mérite de la science et de la charité.

Pour un vengeur de la Révolution, c'est un double motif de haïr les ultramontains ; pour tout homme de bon sens et de bonne foi, c'est un double motif de les honorer.

LE CLERGÉ ET LE *SIECLE*.

— FÉVRIER 1857 —

Le clergé actuel né du martyre. — L'œuvre de Dieu par le peuple de France. — L'instruction sacerdotale. — Un conte du *Siècle*. — Les prétendus *maîtres de la science*. — La science du clergé.

L'art ou le don du *Siècle*, lorsqu'il touche aux questions religieuses, est de se tenir si complétement en dehors du vrai, qu'un traité serait nécessaire pour le redresser sur chacune des idées qu'il effleure. Un scélérat, prêt à rejeter sa robe sainte, la souille d'un forfait jusqu'alors sans exemple : le *Siècle* insinue qu'il y a dans le clergé bien d'autres gens de cette espèce, et cela par une conséquence même de l'éducation du clergé. Ils n'assassinent pas, mais ils corrompent ; « ils pervertissent les esprits « et les cœurs qu'ils ont mission d'éclairer. » Jetons un rapide coup d'œil sur ce clergé que l'on traite ainsi. Voyons ce qu'il est, quelles œuvres il fait dans la société devant qui on l'outrage. Le tableau tout entier serait immense ; quelques traits suffiront pour montrer combien une seule goutte de l'encre du *Siècle* peut maculer de vertus.

Le clergé actuel est né du martyre. Rappelons-nous la destruction totale de l'Église en France, à la fin du siècle dernier. Le berceau des hommes qui gouvernent aujourd'hui l'Église a flotté sur les ruines des

autels, submergés du sang des prêtres. Lorsqu'on se représente cette spoliation et ce massacre préparés par de si savantes injures, accomplis par de si persévérantes atrocités; et lorsqu'en même temps on voit, après un demi-siècle, la famille sacerdotale si nombreuse, si féconde en œuvres, si forte en vertus, l'esprit s'incline devant Dieu, reconnaissant là sa main et sa miséricorde. A mesure que l'on entre dans les détails de cette merveilleuse résurrection, l'admiration augmente, et l'on prend aussi une idée plus haute de la France. Où le sang a coulé plus qu'ailleurs, la vie a reparu avec une plus triomphante énergie. Nation vouée au Christ invinciblement! Un petit nombre de prêtres échappés de l'échafaud et de l'exil reviennent au premier rayon de paix, s'unissent à d'autres qui n'ont pas voulu fuir. Au milieu des impies vainqueurs ou rassurés, au milieu des acquéreurs de biens d'Église, au milieu des apostats maîtres des emplois civils et de l'enseignement public, au milieu d'un ordre social qui offre partout la gloire ou la fortune et qui réserve pour la seule carrière ecclésiastique le mépris et la pauvreté, ces humbles prêtres se mettent à l'œuvre, surveillés et entravés encore par la main qui les protége. Ils appellent des vocations sacerdotales, il en vient! Qui les fournit? Le peuple. La bourgeoisie n'en donne pas encore, elle prend possession de ses conquêtes ; la noblesse, hélas ! ne sait pas réparer ainsi ses désastres et n'en donne plus; le peuple fournit tout. Dieu puise dans cette foule populaire, et c'est pourquoi l'on peut espérer qu'elle ne sera pas dévorée.

Il plaît au *Siècle* de représenter le clergé comme une sorte de caste étrangère à la France, parce qu'il

relève de ce Père de la famille catholique que les hommes d'État de Louis-Philippe appelaient « un souverain étranger. » Le prêtre français est étranger comme le paysan son père et comme le soldat son frère. Par le sang, par les idées, par les doctrines, il n'y a rien de plus anciennement et de plus profondément national. Ce qui est vraiment étranger en France, c'est ce qui renie la foi des aïeux, c'est ce qui n'est pas catholique. Hérétique ou incrédule, on prend racine ailleurs que dans le sol sacré de saint Remi et de saint Louis, on se dénationalise; on est Anglais ou Allemand; on appartient à la Révolution, qui n'a pas de patrie.

Donc le peuple, après la destruction révolutionnaire, répondant à un miracle de confiance par un miracle de foi, donne ses fils à l'Église ; et dans toute la France, l'autel se relève et le prêtre remonte à l'autel. Mais l'épreuve n'est pas finie. A mesure que les vocations sacerdotales sont plus nombreuses, l'esprit anti-chrétien s'irrite. Par l'administration, il multiplie les tracasseries et les entraves ; par la littérature, il multiplie les outrages. Sous la Restauration, plus bienveillante en apparence que l'Empire, il y a la persécution subtile de la bureaucratie, l'assaut continuel de la presse. Les articles organiques, les chansons, les romans, les pamphlets, les journaux ne suffisent pas, et l'on ressuscite Voltaire : les vocations se multiplient ! On contraint le Gouvernement à frapper la Compagnie de Jésus ; on crée contre l'Église, contre le sacerdoce, contre le christianisme un infernal torrent de haine : le peuple fournit toujours des prêtres ! Le torrent grossit, emporte le trône, se décharge sur l'Église ; Saint-Germain-l'Auxerrois et l'Archevêché

sont pillés, les croix sont abattues et jetées à l'égout, l'habit ecclésiastique est proscrit dans la capitale de la liberté et de la civilisation : le recrutement du sacerdoce, à peine ralenti, s'il l'a été, reprend bientôt sa marche ascendante ! Enfin, les cadres sont presque remplis sous le règne de Louis-Philippe, pendant que l'impiété dirige contre la religion une guerre des plus acharnées. Cette période voit naître l'association pour la Propagation de la Foi, œuvre fondée dans le sein du peuple, par une fille du peuple, et les missions prennent leur magnifique essor ; le peuple qui donne ces apôtres dont la vie héroïque se termine souvent par le martyre, fait encore une liste civile à l'apostolat. Le clergé français peut avoir des supérieurs quant à la science, des égaux quant à la vertu ; il marche à la tête de la grande famille sacerdotale catholique par le nombre des vocations à l'apostolat et au martyre. Cette gloire nous élèvera plus haut dans l'estime du monde que toutes celles dont le *Siècle* est le héraut.

Ainsi, en cinquante ans, voilà ce que la Providence a fait, et comment le clergé français a repris naissance du pied des échafauds, a rempli les postes vidés par la proscription la plus implacable, a jeté des éclaireurs de la civilisation chrétienne au sein des contrées les plus rudes et les plus éloignées. Dans les sables, dans les neiges, chez les païens, chez les idolâtres, parmi les sauvages, il a des représentants, des frères de son sang et de sa langue. Il pénètre où la force européenne recule encore, où l'avidité du négoce n'ose pas s'aventurer. Dès qu'une terre est découverte, il y a un prêtre français qui en prend possession pour Jésus-Christ, presque toujours au prix

du martyre. Récemment nos vaisseaux, s'avançant dans les mers périlleuses de l'Océanie, y ont porté plus loin le drapeau de la France. La croix, la croix catholique et française les avait précédés. Elle les attendait sur cette terre inconnue, et avec elle, la prière et l'amour de la patrie.

Ce merveilleux développement s'est fait non-seulement sans le secours, mais la plupart du temps malgré l'opposition de la puissance publique.

Jusqu'à ces dernières années, à quelle époque l'accroissement du clergé a-t-il été le moins du monde favorisé ou par l'État ou par cette clameur des orateurs et des écrivains, que l'on appelle l'opinion ? En de rares moments, l'État a laissé faire ; l'opinion, cette opinion de la classe dominante qui n'a cessé de parler, d'écrire, d'inspirer les lois, cette opinion-là n'a presque pas cessé non plus d'être hostile ni même de persécuter. Mais surtout, depuis la renaissance religieuse, la carrière ecclésiastique a-t-elle pu un seul instant offrir la moindre séduction aux esprits préoccupés de la gloire humaine, ou de la fortune, ou seulement du repos ? Si ce n'est pas une carrière d'humiliation etde péril, c'est tout au moins une carrière de privations, de labeur, d'obscurité. Otez les quatre-vingts ou cent prélatures et ce petit état-major strictement nécessaire qui fournit en tout quelques centaines d'emplois, très-inférieurs par les avantages matériels au grade de chef de bureau, à quoi mène temporellement la vocation ecclésiastique ? Quels profits, quels honneurs sont promis à ceux qui s'y engagent ? Sur ce sol toujours agité de frémissements révolutionnaires, quelle sécurité même leur est assurée ?

Lorsque l'histoire jugera les temps où nous vivons, leurs continuels orages et leurs perpétuels avortements, elle rabattra beaucoup de la vanité qu'ils nous inspirent; bien des glorieux feront triste figure, bien des gloires n'obtiendront pas même la mention du mépris. Siècle de révolutions, de parlage, d'écritures, de pacotilles, de choses manquées! Mais cette renaissance de l'Église décapitée et abolie, mais cette moisson sacerdotale couronnant en moins d'un demi-siècle un si vaste entassement de ruines, mais cette fécondité de la foi populaire produisant un clergé si nombreux dans des conditions matérielles si rebutantes, voilà notre honneur et l'admiration de ceux qui viendront après nous; voilà l'œuvre de Dieu par le grand cœur du peuple de France; voilà ce qui restera quand les papiers de toute sorte seront dévorés par le feu ou emportés par le vent; voilà enfin ce qui sauvera la civilisation, ou du moins ce qui saura combattre et périr pour elle! On ne fait pas monter l'Église dans un fiacre, on ne l'enferme pas dans une prison, on ne lui défend pas de parler, on ne lui donne pas le jeu de la bourse pour la consoler de son silence; et de même qu'il est impossible de l'engager dans une sédition ni dans une intrigue, on ne parvient pas à la faire glisser dans une apostasie. Elle souffre, elle résiste, elle lutte; et tant que l'Église n'a pas succombé, la société peut vivre encore.

Ce simple exposé répond aux réflexions du *Siècle* sur l'insuffisance de l'instruction sacerdotale, où il voit la source des plus grands maux et même des plus grands crimes. Si l'instruction sacerdotale est restée imparfaite, ce qui n'est, après tout, qu'un inconvénient, il est au moins certain que l'éducation sacerdo-

tale n'a pas manqué son but essentiel et salutaire. En cinquante ans, malgré des obstacles sans nombre, elle a relevé, elle a créé à elle seule la principale, peut-être l'unique force sociale que nous possédions ; elle a formé des milliers et des milliers d'hommes d'une trempe évidemment supérieure, qui, bravant les séductions également redoutables de la fortune et de la pauvreté, ont fait leur ambition de mépriser tous les avantages du monde pour se dévouer au salut d'une société dont les chefs prenaient à tâche de les accabler d'ingratitude et de mépris. Et ces hommes obscurs et maltraités ont vaincu ces chefs arrogants. Ils les ont vaincus, puisqu'enfin la société est chrétienne et catholique, fidèle à Jésus-Christ et au Vicaire de Jésus-Christ, dont on voulait la séparer. Leurs armes ont été la fuite du péché, la patience et l'obstination dans le dévouement à Dieu et aux hommes. Vieilles armes, éprouvées depuis dix-huit cents ans : *Deponentes omne pondus, et circumstans nos peccatum, per patientiam curramus ad propositum nobis certamen* (1). Leur labarum, tiré des catacombes, se dresse partout, et l'on n'y peut toucher sans que le monde vacille. L'existence de la société est un autre témoignage de leur victoire. En effet, la société n'a pu résister à ses délires que par la force des dictames divins, dont ils sont les dispensateurs.

Qui voudra réfléchir, avouera que l'éducation ecclésiastique a été donnée saine et sainte dans ces écoles austères, objet à la fois de tant de mépris et de tant de terreurs, autour desquelles l'esprit antichrétien éta-

(1) Hebr., XII, 1.

blit le blocus pour empêcher le dévouement d'y entrer et la lumière d'en sortir.

Si l'instruction n'a pas été tout d'abord au niveau de l'éducation, à qui la faute ? Qui donc, après avoir multiplié les ruines, s'est opposé inexorablement aux restaurations ? Qui donc, après avoir pillé les bibliothèques, dissous les écoles, tué, dispersé ou séduit les maîtres, a ensuite forgé des règlements et des lois pour rendre l'accès des hautes études difficile et impossible au clergé ? Qui a prolongé la proscription des ordres religieux ? Qui a mis tout en œuvre pour séparer nos églises de l'Église Mère et Maîtresse, en qui la science réside comme l'autorité ? Il y a de l'impudence à provoquer de pareilles questions. L'étouffement de la science de l'Église et des sciences dans l'Église a toujours été l'œuvre préférée des passions dont le *Siècle* est l'organe. Leur tactique est connue : elles accusent le clergé d'ignorance et font l'impossible pour qu'il soit ignorant. Grâce à Dieu, le succès n'a point répondu aux immenses ressources et à la persévérante iniquité de l'entreprise.

L'effroyable quantité des vides à combler, jointe aux causes que nous venons d'indiquer, n'a pu arrêter les études, mais en a retardé les progrès et l'éclat. Il fallait d'abord songer aux besoins du service actif, munir les paroisses, faire le catéchisme, administrer les sacrements. Aux yeux du *Siècle*, tout cela peut n'être pas nécessaire ; mais c'est avec tout cela et non pas avec de la littérature que l'on fait des chrétiens. Peu de fidèles ont besoin que leur curé soit en état de soutenir thèse contre M. Babinet, tous ont besoin de la messe. Il faut que les vérités de foi soient enseignées, que les mariages soient bénis,

les enfants baptisés, les pécheurs réconciliés, les mourants assistés. Voilà le nécessaire ou plutôt l'indispensable. Il y a été pourvu, et la France est restée ou est redevenue chrétienne, première des sciences et le plus grand des biens.

Pour peindre à ses brillants lecteurs l'ignorance fabuleuse du clergé, le *Siècle* leur conte un trait qui a tout l'air d'une fable. Il aurait rencontré, « dans les environs de Paris, » un prêtre à qui il a parlé du Concordat, et qui lui a demandé « ce que signifiait ce mot baroque. » Si le fait est vrai, M. le rédacteur du *Siècle*, trop occupé d'étaler son érudition, n'a pas vu qu'on le raillait. Le prêtre qui, se souvenant du précepte de Tertullien, jugeait plus expédient de répondre ainsi, était certainement au courant du Concordat beaucoup mieux que l'écrivain qui daignait entreprendre de l'éblouir. A son tour, il aurait pu interroger le rédacteur du *Siècle*, et le trouver court en quantité de points graves ; car le rédacteur du *Siècle* n'en sait pas long sur l'Évangile, ni peut-être même sur le Concordat. Mais soit! voilà un prêtre qui ne sait pas ce que c'est que le Concordat. Eh bien! d'abord son ignorance devrait le recommander au *Siècle*, car certainement ce prêtre qui n'a jamais entendu parler du Concordat n'est pas un ultramontain, un abonné de l'*Univers*. En second lieu, il y a en France trente-cinq millions d'âmes, lecteurs du *Siècle* compris, sans excepter la plupart des avocats et des journalistes, qui n'ont jamais lu le Concordat, qui ne le liront jamais, qu'aucun intérêt n'obligera jamais de demander à leur curé le moindre renseignement sur les clauses de cette convention. Ce prêtre, par conséquent, n'a nul besoin de connaître le Concordat pour les sauver.

Ajoutons que s'il connaît le catéchisme, ce qui est au moins supposable, il peut apprendre à ceux qui connaissent le Concordat, ou qui croient le connaître, des vérités qu'ils risquent d'ignorer complétement et que tout homme qui veut n'*avoir pas reçu son âme en vain* doit indispensablement savoir.

Ils feraient un bon marché, ces fiers messieurs, même au point de vue de la science humaine, s'ils pouvaient échanger la partie conjecturale de leur bagage contre les lumières du plus humble curé de campagne, et vérifier le reste à ce flambeau! Ils s'intitulent les *maîtres de la science;* nous-mêmes, qui gémissons de leur aveuglement, nous leur donnons, par une politesse malheureuse, ce titre dont leur orgueil se targue contre Dieu; mais quelle est la valeur de la science qui s'éloigne de la foi, qui se préfère à la foi, qui méprise la foi ? Que savent ces savants de si certain, de si précieux et qui doive tant nous humilier ? Les pieds sur le brin d'herbe, dont ils ont analysé la composition chimique, ils regardent fièrement les astres, dont ils ont évalué le nombre et mesuré la course; mais la main qui a formé le brin d'herbe et créé l'étoile, ou ils ne la voient pas, ou ils ne l'adorent pas. Ils ne savent pas que Dieu a fait un ouvrage plus beau que ce monde et qu'il nous a donné son Fils unique; ils ne savent pas que leur âme ne sera sauvée et qu'ils ne verront Dieu que par Jésus-Christ; ils ignorent Dieu et ce qu'ils doivent à Dieu, et la voie qui mène à Dieu; ils ne se connaissent pas eux-mêmes. D'où sont-ils, que font-ils, où vont-ils ? Cela même ne les occupe pas. Ils vivent là-dessus dans un abrutissement véritable. Et ce sont des amants de la science, des gens qui vivent pour savoir ! Quels sont les organes où se forme le venin de la

vipère et quels sont les articles organiques du Concordat, combien une araignée a de pattes et combien tel livre a eu d'éditions, comment se fait le travail de la digestion dans l'estomac du ver et à quel endroit précis Alexandre a passé le Granique, ils le savent. Comment l'âme de l'homme se souille ou se régénère, comment elle descend dans l'abîme et comment elle remonte vers Dieu, ils ne le savent pas ; et si l'homme a une âme, ils en doutent ou ils le nient. Dans le corps humain, le scalpel de Broussais n'a pas trouvé le gîte de l'âme ; dans les entrailles de la terre et dans les espaces du ciel, la pioche et le télescope de Humboldt n'ont pas reconnu la trace de Dieu. Voilà ces maîtres de la science qui ne sont pas les humbles disciples de la foi ! Les prophètes les ont connus, et leur folie est la même depuis plus de deux mille ans : *La science de tous ces hommes les rend imbéciles; leur ouvrage n'est que vanité, n'est qu'une illusion qui donne à rire. Au jour de sa colère, Dieu les visitera : ils périront* (1).

Plus haute, plus sûre et plus nécessaire au monde est la science de Dieu, dont le même oracle nous dit que celui qui la possède et qui la médite jour et nuit, sera comme l'arbre planté près du courant des eaux et qui donnera son fruit en son temps (2). C'est la science du prêtre, et le monde en a vu les fruits. Est-ce à dire néanmoins que le clergé, qui possède exclusivement cette science sublime, n'en a point d'autre, et que les clartés inférieures de la science humaine lui sont à peu près aussi inconnues que les beautés de la science divine sont

(1) Stultus factus est omnis homo a scientia..... Vana sunt, et opus risu dignum : in tempore visitationis suæ peribunt. (Jerem., x, 14-15.)

(2) Ps. I.

ignorées de nos savants? Cela se répète beaucoup, et, chose étrange, des catholiques et des prêtres mêmes semblent disposés à le croire. Quant à nous, jamais nous n'avons remarqué que, pour la connaissance générale du latin, de la philosophie, de l'histoire et du français, le clergé fût inférieur à aucune autre classe de la société; et cette infériorité, si elle a existé un moment, est de moins en moins visible. Si nous allons dans les campagnes, les curés peuvent assurément soutenir la comparaison avec les maires, et la maison où l'on est assuré de trouver des livres n'est pas celle du magistrat, ni celle du bourgeois, ni même le château; c'est le presbytère. Dans les bourgades et dans les villes, la mesure est la même; dans les cités les plus importantes, la même encore. En général, réserve faite des spécialités, le cabinet de l'Évêque n'est pas un lieu de ténèbres comparé au cabinet du préfet, et il y a pour l'ordinaire autant d'humanistes, tout au moins, dans le Chapitre que dans le conseil de préfecture et dans le tribunal de première instance ou la Cour impériale. Si le *Siècle* veut lire avec un peu d'attention les mandements de nos évêques, il ne les trouvera pas inférieurs pour la pureté du style aux discours de nos académiciens; on nous permettra d'en préférer la doctrine. Le clergé n'est pas obligé d'être mathématicien, physicien, etc. Toutefois, nous pourrions citer encore tel prêtre à qui les maîtres de ces sciences ne refusent point leur hommage. L'archéologie sacrée, qui domine toutes les branches de la science de l'antiquité, a dans le clergé des maîtres incomparables. Il y a sans doute des professeurs d'hébreu, de sanscrit, de chinois; mais c'est le clergé qui sait l'hébreu, le sanscrit, le chinois. L'abbé Rohrbacher, écrivain très-inférieur

à M. Guizot, a beaucoup mieux enseigné l'histoire; l'abbé Gorini, très-humble prêtre, dont personne ne parle, a redressé les plus fiers, et personne ne lui a répondu. Le R. P. Gratry est un philosophe qui sait écrire, et qui n'aurait besoin que d'un peu moins de prudence et de charité pour affliger beaucoup M. Cousin ; quelque autre s'en chargera et fera fondre le colosse de l'éclectisme, s'il ne fond pas par le seul changement de la température. Il serait facile d'ajouter beaucoup d'autres noms, beaucoup d'autres faits, beaucoup d'autres œuvres. A quoi bon? et qui ne voit assez que le *Siècle* n'a nul sujet de triompher dans ce combat, qui se livre d'ailleurs si loin et si fort au-dessus de lui?

L'AFFAIRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE MOULINS.

— 24 février 1857 —

Des bruits d'une nature grave et inquiétante, chaque jour exagérés à plaisir, circulaient depuis longtemps sur la situation du diocèse de Moulins. La révolte y était, disait-on, imminente, par suite des actes de rigueur exercés par l'Évêque contre un grand nombre de prêtres estimables; la suspense, l'interdiction, tombaient partout à chaque instant, et la population émue prenait fait et cause contre le premier pasteur.

Aujourd'hui la lumière se fait sur ces propos colportés dans l'ombre. Elle est provoquée par ceux même qu'elle accuse. Un article publié dans le *Messager de l'Allier* oblige Mgr l'Évêque de Moulins à rendre publique une circulaire confidentielle adressée au clergé de son diocèse et dans laquelle les faits sont exposés. On voit dans l'article du *Messager de l'Allier* que le prêtre, d'ailleurs très-respectable, contre lequel l'Évêque a cru devoir prendre des mesures canoniques, appelle de ces mesures non-seulement devant le métropolitain, comme c'est son droit, mais encore devant le conseil d'État.

A Dieu ne plaise que nous nous permettions de donner un avis dans une affaire de ce genre! Il n'est déjà que trop malheureux qu'elle soit divulguée. Mais comme fidèles, nous devons gémir hautement de voir un prêtre

appeler des décisions de son Évêque devant les tribunaux laïques, lorsqu'il a d'ailleurs tout recours au spirituel. En notre temps plus qu'en tout autre, de pareils exemples devraient être épargnés aux consciences affaiblies. Si le courage de l'obéissance, le plus rare et le plus difficile de tous, venait à manquer dans le clergé, où le trouverait-on, de qui le réclamerait-on? Les chrétiens, qui savent combien l'autorité est sainte et nécessaire, doivent savoir aussi supporter avec patience qu'elle se trompe à leurs dépens. Quand nous croyons que notre père a tort et qu'il nous est licite ou même obligatoire de réclamer contre lui, c'est aux supérieurs et aux juges que Dieu lui a donnés que nous devons demander justice, et non pas aux étrangers. Il y a toujours un juge dans l'Église. Le conseil d'État est d'ailleurs incompétent ici, puisqu'il s'agit d'une pure question de discipline. Le conseil d'État ne saurait rendre ses pouvoirs au prêtre à qui l'Évêque les a retirés, et ce prêtre serait à plaindre de gagner sa cause devant cette juridiction.

Le *Messager de l'Allier* ajoute que le bruit public impute à Mgr l'Évêque de Moulins l'habitude d'exiger la démission des curés doyens en même temps qu'il les institue. C'est là une de ces inventions qu'on essaie d'accréditer pour motiver l'intervention du pouvoir civil. Elle tournera à la confusion de ses auteurs. Mgr l'Évêque de Moulins connaît et respecte trop les canons pour avoir des « habitudes » de ce genre. Au surplus, il ignore encore que M. le ministre des cultes l'ait déféré au conseil d'État, et, si la chose est vraie, ses adversaires ont le malheur de l'avoir sue avant lui.

SUITE DE

L'AFFAIRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE MOULINS.

— 27 MARS 1857. —

Nous lisons ce matin dans le *Moniteur :*

Plusieurs journaux étrangers, entraînés par l'esprit de parti ou trompés par des correspondances malveillantes, ont présenté la poursuite dirigée contre l'Evêque de Moulins devant le conseil d'Etat comme l'effet de rancunes politiques. Il serait indigne du gouvernement de Sa Majesté de discuter de pareilles insinuations, si contraires à ses sentiments de sagesse et de loyauté. La vérité — et le pays tout entier la connaît — est que le prélat poursuivi pour cause d'abus a suscité dans son diocèse, par une conduite imprudente, de profondes antipathies et qu'il a ainsi compromis les intérêts de la religion et ceux de l'ordre public.

« Les populations du département de l'Allier se sont émues, et leurs représentants les plus élevés et les plus honorables n'ont pas hésité à s'associer à leurs réclamations. L'Empereur a reçu lui-même deux pétitions, signées par plus de trois mille habitants dans la seule ville de Moulins, et ces pétitions attestent les graves dissentiments qui existent entre l'Evêque et ses diocésains. Le Gouvernement, en présence de plaintes sérieuses et d'actes répréhensibles, avait à remplir un devoir de surveillance et de protection. Il a donc usé de l'unique voie de protestation qui soit consacrée par nos lois organiques, en même temps qu'il avertissait le Saint-Siége de l'état des choses. Il a agi sans passion comme sans faiblesse. »

Nous ignorons s'il est permis de discuter les notes du *Moniteur*, et de répondre à ses assertions. Néanmoins nous ne pouvons nous empêcher de faire remar-

quer la gravité de cette manifestation contre un Évêque accusé pour des faits qui n'ont encore été déclarés *répréhensibles* par aucune autorité, même séculière. Le *Moniteur* prend le devant d'une manière bien étrange sur la décision du conseil d'État.

Ce n'est pas tout. Mgr l'Évêque de Moulins est signalé au monde entier comme ayant compromis les intérêts de la religion et ceux de l'ordre public. S'il a compromis l'ordre public, il est justiciable des tribunaux ordinaires; s'il a compromis la religion, il doit être dénoncé à l'Église et jugé par elle. On ne fait rien de tout cela, et on le livre sans défense à l'opinion, de la manière la plus dure et la plus inusitée.

On a pétitionné contre lui ? Si la pratique du droit de pétition n'était soumise à aucune entrave, il y aurait peu de départements où l'on ne pût se procurer un grand nombre de signatures contre n'importe quel dépositaire de l'autorité. Aucune position n'est nulle part à l'abri des dénonciations de ce genre.

On nous permettra d'observer encore que toute la vérité ne saurait être connue tant que Mgr l'Évêque de Moulins n'aura pas parlé. Or, jusqu'à présent, le Prélat, gardant la dignité et la charité de sa situation, qui est celle d'un père obligé de sévir, n'a opposé que le silence aux hostilités dont il est l'objet de la part de certains membres de son clergé (1).

(1) Au moment où le *Moniteur* jetait ce blâme sur le vénérable évêque de Moulins, l'*Univers* recevait un avertissement pour un article dans le quel M. Dulac avait contesté la légalité de la poursuite devant le Conseil d'État. Cette circonstance explique la brièveté de l'article que l'on vient de lire sur un fait qui fournissait matière à de plus longues réflexions. On craignait d'attirer un second avertissement et la suppression du journal.

8 AVRIL.

Nous avons publié, sans nous permettre aucune réflexion, le décret d'abus qui frappe Mgr l'Évêque de Moulins. Nos lecteurs savent assez quels sentiments nous avons dû éprouver. L'expression certainement en eût été respectueuse ; ni le chagrin ni l'inquiétude que nous ressentons n'ont rien qui puisse offenser la puissance temporelle et qui démente les témoignages dont nous n'avons jamais refusé de l'honorer. Nos vœux politiques ne souffrent guère moins ici que nos convictions religieuses ; nos espérances se trouvent atteintes des deux côtés. Nous nous sommes abstenus d'en déduire les raisons ; nous nous abstenons encore, craignant de n'être pas tolérés, et ne voulant point provoquer une répression que la nécessité ne nous commande pas d'affronter aujourd'hui.

Lorsque nous sommes dans l'angoisse, le *Siècle* doit être dans la joie. En politique comme en religion, le *Siècle* et l'*Univers* représentent des principes différents et presque contraires. Ce qui nous afflige le charme, ce qui nous effraie l'encourage, il gagne où nous perdons. Le fait actuel lui laisse donc des impressions bien éloignées des nôtres, et il triomphe sans déguisement. L'article dont il accompagne la publication du décret est curieux et instructif à plus d'un titre, nous le mettons sous les yeux de nos lecteurs. Ceux qui ont oublié quel était le langage de la presse libérale et révolutionnaire avant le 24 février, le retrouveront tout entier dans ce court morceau. L'ignorance n'y brille pas moins que le reste. On y lit que le conseil

d'État a condamné les *Conciles qui ont admis le statut* du synode de Moulins!

Nous ne pouvons féliciter le *Siècle* de sa persévérante passion contre la liberté de ses concitoyens catholiques et des vœux qu'il forme pour que « la leçon qui vient d'être donnée à l'Église » lui profite ; c'est-à-dire pour que l'Église, étant réduite au silence et à l'inaction par la crainte, le *Siècle* soit dispensé désormais de diffamer ses œuvres et de calomnier ses enseignements. Cette passion n'a jamais été ni honorable en ce monde ni profitable en l'autre, et nous plaignons ceux qui s'y abandonnent. Elle porte malheur. En ce temps-ci, nous autres catholiques, nous relisons les Prophètes et nous remarquons les avertissements que l'Esprit-Saint donne à tous les hommes qui se confient dans leur force et dans leurs ouvrages, à tous, même à ceux qui se sentent forts de quarante mille abonnés : *Et erit fortitudo vestra ut favilla stuppæ, et opus vestrum sicut scintilla : et succendetur utrumque simul, et non erit qui exstinguat.*

Nous n'essaierons pas non plus de raisonner avec le *Siècle* sur la déclaration de 1682, visée dans le décret comme loi de l'État, et qu'il nous fait relire avec une sécurité qui montre bien que si c'est une loi de l'État pour nous, ce n'en est pas une pour lui, ou que du moins elle ne l'embarrasse guère, et qu'il en prend ce qui lui plaît.

Mais nous ne pouvons nous dispenser de remercier le *Siècle* d'étaler si franchement sa joie et les motifs de sa joie. Dans la gêne où nous sommes, il nous fournit le moyen de faire entendre ce que nous pensons, et, après l'avoir laissé parler, nous n'avons plus besoin de prendre la parole.

On lit dans le *Siècle :*

« Le conseil d'État vient de rendre, dans l'affaire de M. l'Evêque de Moulins, un arrêt dont la contexture nette, énergique et sobre en même temps, aura l'approbation unanime de l'opinion publique. Certes, on regrettra que l'exemple d'une *contravention aux lois, d'un attentat aux libertés, franchises et coutumes de l'Église gallicane, soit venu d'un évêque*, et que l'autorité compétente ait eu à avertir l'Église dans la personne d'un de ses dignitaires. Mais le mal était véritablement à son comble. Nos lecteurs, sous les yeux desquels nous avons mis plusieurs fois les paroles mêmes et les actes d'un grand nombre de prélats, ont pu voir jusqu'où allait l'esprit d'envahissement.

« L'arrêt du Conseil d'État ne frappe pas seulement M. l'Évêque de Moulins, il condamne tous les conciles provinciaux qui ont admis le *statut synodal prononçant excommunication* ipso facto *et sans intimation préalable contre tous ceux qui s'adressent à la puissance séculière pour réclamer son appui dans tout ce qui concerne la juridiction, les statuts, mandements et autres prescriptions ou règlements ecclésiastiques en matière de bénéfices, titres, doctrines ou discipline.*

« Le parti qui prétendait mettre l'Église au-dessus de l'État, au-dessus des lois, reçoit une première leçon qui a d'autant plus de gravité qu'elle émane d'un pouvoir qui, depuis son avénement, avait beaucoup accordé au clergé et à l'Église. Cette leçon lui profitera-t-elle ? Nous voudrions l'espérer ; nous voudrions être dispensés à l'avenir d'avoir à relever et à combattre des erreurs qui nous ont toujours paru non moins contraires aux intérêts de la religion qu'aux principes sur lesquels repose la société française depuis la révolution de 1789.

« Il ne nous convient plus de nous appesantir sur l'affaire particulière de M. l'Évêque de Moulins, puisqu'il est solennellement condamné, mais nous croyons devoir publier à la suite de l'arrêt du conseil d'État tous les articles visés par cet arrêt. On oublie trop ces textes, qui ont été acceptés avec tant d'enthousiasme par l'Église, heureuse alors, mille fois heureuse de les accepter !

L. Havin. »

CIRCULAIRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

TOUCHANT LA PRESSE IRRÉLIGIEUSE (1).

— 28 FÉVRIER 1857 —

Les procédés de polémique du *Siècle*. — Le *Siècle* et la liberté. De deux programmes différents. — M. Jourdan prophète.

Quoiqu'il ne soit pas nommé dans la circulaire de Mgr l'Évêque de Chartres sur les dangers que présente la lecture des journaux irréligieux, le *Siècle* a voulu s'y reconnaître. Voici en quels termes il se plaint des observations si mesurées du vénérable prélat, dont il a soin d'ailleurs, comme toujours, de ne pas citer un mot :

« M. l'Évêque de Chartres compare le journalisme à une chaire de pestilence. Ses diatribes s'adressent à tous les organes de l'opinion publique qui n'admettent ni l'intolérance ni les superstitions ; à ceux qui défendent la philosophie, la raison et la liberté ; à ceux qui croient que la miséricorde divine s'exercera sur quiconque aura conformé sa vie à la morale évangélique. Si nous nous permettons de discuter et de répondre, l'*Univers* criera au sacrilége, au manque de respect pour la religion. N'importe, nous croyons toujours avoir le droit de répliquer aux prélats qui nous insultent. L'*Univers* et les ultramontains s'arrogent impunément le droit d'attaquer toutes les croyances qui ne sont pas les leurs ; d'attaquer toutes les œuvres de la révolution française ; d'attaquer le code Napoléon, le partage égal des suc-

(1) Cette circulaire était interprétée par plusieurs journaux comme défavorable à l'*Univers*.

cessions, le mariage civil. Ils veulent immobiliser la propriété entre les mains de quelques familles, reconstituer les biens de mainmorte, rétablir le droit d'aînesse, reculer jusqu'au moyen âge et à l'inquisition; ils ne tolèrent pas même que l'on conteste leurs propositions, que l'on soutienne ce qui existe aujourd'hui, ce qui n'existe, après tout, que par les grands faits de la révolution française. Tant qu'il nous sera permis d'écrire un mot, nous ne cesserons d'avertir les pouvoirs constitués et la société elle-même du danger que lui font courir ces ambitieux qui, au nom de Dieu, s'efforcent de soumettre le monde à leur domination.

« Appelés, suivant la coutume, à publier des mandements sur l'observation du carême, les évêques ont eu généralement le bon esprit de s'abstenir de dissertations politiques, et de commenter simplement diverses paroles de l'Écriture, telles que : *Parce, Domine, parce populo tuo* (II Cor., VI, 2), ou *Nolite obdurare corda vestra* (Ps. XCIV, 8). — E. de la Bédollière. »

Le *Siècle* emploie fidèlement ici les éternels procédés de sa polémique. Nos lecteurs ont encore en main la circulaire de Mgr l'Évêque de Chartres : ils peuvent en comparer le texte et l'esprit avec le sens qu'on lui attribue. Nous prenons la liberté de recommander tout particulièrement cette confrontation aux catholiques qui nous reprochent de fournir au *Siècle* ses meilleurs arguments, jusqu'à écrire qu'il suffit à ce journal de citer l'*Univers* pour avoir raison contre l'Église. Citer, il s'en garde ! Il analyse, et, par ce moyen infaillible, voilà le vénérable Évêque de Chartres devenu aussi coupable que nous ; plus coupable même, car il excite plus de fureur.

Répondons maintenant au *Siècle*. Il nous permettra d'observer que sa colère n'est pas d'un esprit philosophique, ni libéral, ni qui raisonne droit. Souvent il manque par l'un ou l'autre de ces trois côtés ; aujourd'hui, c'est par tous les trois.

Pourquoi les censures d'un Évêque l'exaspèrent-elles à

ce point? Lorsqu'elles tombent sur l'*Univers*, elles lui plaisent tant! Il sent que, pour l'*Univers*, le jugement d'un Évêque n'est pas un jugement ordinaire, et il a raison. Mais pour lui, *Siècle*, un Évêque n'est-il pas un homme comme un autre? Le blâme d'un Évêque doit-il lui être plus sensible que ne serait, par exemple, celui d'un estimable ministre de la confession d'Augsbourg, ou d'un honorable professeur de l'Université de France? L'émotion du *Siècle* n'indique pas une philosophie forte et assurée. Elle ferait supposer que M. de la Bédollière, tout au moins, garde au fond de l'âme un reste des *superstitions* sous l'influence desquelles il écrivait ces petits bons livres que l'on soumettait à l'approbation épiscopale. Ou il a plus de sens chrétien qu'il ne voudrait, et sa conscience est troublée; ou sa philosophie est bien peu de chose, pour se laisser ainsi ébranler et jeter hors des gonds à la moindre contradiction qu'il rencontre.

Cette colère si peu philosophique est en outre très-peu libérale. Le *Siècle* dénonce sans cesse ses adversaires catholiques comme autant de conspirateurs contre la Constitution. D'abord, c'est lui, et non pas les catholiques, que l'on est obligé de rappeler au respect de la Constitution. Nous autres, usant d'une liberté légale, nous proposons d'introduire dans la Constitution des choses qui n'y sont pas, des dispositions selon nous nécessaires à la solidité de l'ordre social; par exemple, la liberté de tester, qui donnerait à la propriété de plus fortes assises. Le *Siècle* demande que l'on retire de la Constitution des choses qu'elle contient, par exemple l'Église catholique, et que l'on y fasse d'autres retouches, toujours dans le sens de l'anarchie, jamais dans le sens de la liberté. Mais ce n'est rien encore. Ces beaux projets qu'il fait contre la Con-

stitution, il prétend que nous ne les puissions pas combattre, par la raison que ses plans sont conformes aux principes de 89, tandis que nos idées leur sont contraires ! Si le premier des principes de 89 n'est pas la liberté de discuter même les principes de 89, ces fameux principes ne sont pas un code de liberté, mais un Coran. Ainsi, le *Siècle* réclame pour lui le droit de discuter à outrance ce que tous les hommes sensés respectent, ce que toute bonne police sociale doit tenir en dehors et au-dessus de la discussion ; et il ne veut pas que l'on puisse *impunément* (c'est son mot) toucher aux choses qui sont le plus naturellement du domaine de la discussion. Il interprétera l'Évangile ; il fera, l'on sait et l'on voit dans quel style, la leçon aux évêques ; il parlera suivant son plaisir de l'histoire, du gouvernement et de la discipline de l'Église ; il raisonnera contre les dogmes, il les niera, il les tournera en dérision ; il inventera, s'il lui convient, une morale et un culte : et en même temps, il réclamera une inquisition contre ceux qui contestent ce qu'il appelle *les œuvres* de la Révolution française ! Cela est fort révolutionnaire, mais pas du tout libéral. Si c'est un sacrilége de trouver des inconvénients au partage égal des terres et des avantages aux substitutions ; s'il est interdit de croire au mariage religieux des vertus que n'a point le mariage civil ; si l'on ne peut pas défendre le Moyen Age contre ses détracteurs ignorants et malveillants ; si l'on ne peut pas discuter les doctrines de prétendue rénovation religieuse qui nous ramènent les bucoliques de la théophilanthropie et la théodicée de l'abbé Châtel, alors sur quoi pourra-t-on discuter, et quelle est, au vrai, la liberté de 89, pour ceux qui n'entendent pas que 89 soit la destruction radicale de la

propriété, de la famille, de la religion et de la France?

Nous voudrions avoir, de la main du *Siècle*, un petit état des questions que son libéralisme abandonne aux libres appréciations de la presse. En même temps qu'il conteste les vérités révélées, nous trouvons qu'il interdit tout.

Notre programme à nous, qui ne sommes point libéraux, le voici. En matière de religion, on respecterait les vérités de la Foi, les livres saints, la hiérarchie; il ne serait pas permis, même aux plaisants, de rire des *Contes de la Bible;* on aurait au moins une grande réserve à l'égard des personnes; la puissance publique interviendrait d'office pour protéger le ministre du culte qui serait publiquement invectivé et diffamé dans les journaux à l'occasion d'un acte, quel qu'il soit, de son ministère, attendu que s'il a fait une faute, la répression appartient aux lois et non pas aux particuliers. — En matière politique, on s'arrêterait devant les principes constitutifs et devant l'autorité. —Pour tout le reste, opinions, doctrines, écoles, chacun pourrait se permettre et chacun devrait souffrir la discussion, sous la réserve des lois qui garantissent l'honneur et l'intérêt de chacun.

Si le *Siècle* voulait raisonner, il admettrait ces bases, et sans cesser de discuter, nous discuterions pacifiquement et peut-être utilement. A prendre les choses comme elles résultent du passage que nous avons cité plus haut, la discussion ne peut aboutir qu'à rétablir contre les catholiques l'inquisition de 1793, qui fut en effet la grande méthode pour enseigner le catéchisme de 89. Il faut modifier de commun accord et par la liberté elle-même les œuvres de la Révolution, ou les subir avec toutes les conséquences qui se sont manifestées en 1793,

qui ont reparu en 1848, et qui restent visibles à l'horizon. Quand le *Siècle* traite de *diatribes* les réflexions si mesurées de Mgr l'Évêque de Chartres, et déclare qu'il n'admettra jamais l'*intolérance* et les *superstitions* dont ce vénérable Prélat est le représentant; quand il crie qu'un Évêque l'*insulte*, parce que cet Évêque avertit son peuple des erreurs du *Siècle* en matière religieuse; quand il se déclare résolu à continuer d'*avertir la société du danger que lui font courir les ambitieux* qui n'interprètent pas l'Évangile comme M. de la Bédollière et M. Jourdan, il nous déclare que s'il a jamais la force en main, il nous présentera son Coran et nous dira : *Crois ou meurs !* Le raisonnement le conduit là, et rien ne prouve mieux qu'il raisonne mal, ou plutôt qu'il ne raisonne pas. Il ne peut se proposer raisonnablement des choses si sévères et si difficiles. Peut-être que nous ne voudrions ni croire ni mourir.

Rentrons du même coup dans le bon sens et dans la liberté.

Le *Siècle* possède ou croit posséder une religion qu'il aspire à faire dominer. Il estime que le catholicisme a fait son temps, et que l'un de ses collaborateurs, nommé M. Louis Jourdan, a posé les bases de la future constitution religieuse de l'humanité dans un petit livre intitulé les *Pensées de Ludovic*. La doctrine en est simple : elle consiste à croire, comme le dit M. la Bédollière, jusqu'ici le plus éminent des *Jordanistes*, « que la miséricorde divine s'exercera sur quiconque « aura conformé sa vie à la morale évangélique. » La pratique en est plus simple encore et paraît se réduire à ne pas travailler le lundi. Cela vaut ce que cela vaut, et il n'y a rien d'illégal aujourd'hui à se poser en pro-

phète. Le prophète nommé Louis Jourdan n'a pas encore vu la seconde édition des *Pensées de Ludovic*. Beaucoup d'autres prophètes de notre époque ont dû dévorer le même chagrin ; mais M. Louis Jourdan a la consolation de délayer ses globules dogmatiques dans un lac incomparable par l'étendue, le *Siècle*, et d'arroser de cette dilution quarante mille abonnés tous les jours. Un avantage si peu commun, joint à celui de posséder un apôtre aussi diligent et aussi distingué que M. de la Bédollière, doit lui faire prendre patience et lui rendre facile la pratique plus libérale que nous nous permettons de lui conseiller. Qu'il souffre la discussion et qu'il s'y fie. Il doit trouver tout simple que la vieille religion conserve encore des partisans et que les Évêques ne se soient pas tout de suite rendus aux *Pensées de Ludovic*.

LE *JOURNAL DES DÉBATS* ET *LE SIÈCLE*

CONTRE LES MIRACLES.

— 25 AVRIL, 4, 7 ET 9 MAI 1857 —

I. Le zèle religieux de MM. Jourdan et Paradol. — Ignorances, inconvenances et inconséquences de ce dernier. — La foi aux miracles. — Saint Joseph de Copertiño. — II. Réponse de M. Paradol. — Parti qu'il prétend tirer d'un article de M. de Montalembert. — III. Un apologue de M. Jourdan. — IV. L'*ultima ratio* du *Siècle*.

I

L'histoire de saint Joseph de Copertino, analysée dans l'*Univers*, a excité le zèle religieux du *Journal des Débats* et fortement alarmé la piété du *Siècle*. L'un et l'autre fournissent d'abord toutes les bonnes plaisanteries dont leur naturel les rend capables sur les miracles de *saint Cupertin*, et ce nom contrefait n'est pas leur moindre argument ni leur moindre grâce. Si le rédacteur du *Siècle* était né à Batignolles et celui du *Journal des Débats* à Molinchart, il suffirait de n'être pas fier, l'on détruirait ces gens d'esprit par leurs propres procédés : l'aimable Molinchart, l'éloquent Batignolles, voilà tout de suite une polémique agréablement salée.

Passant au sérieux, les deux journaux font de graves remontrances sur le grave préjudice que les extravagants

miracles de saint Joseph doivent causer à la religion. Car *l'intérêt du ciel est tout ce qui les touche;* ils ont soin d'en jurer. Suivant eux, les miracles ne confirment plus la divinité du christianisme, au contraire ! Le *Journal des Débats,* qui n'avait pas encore entendu parler du thaumaturge de Copertino, le croit inventé récemment par la liturgie romaine, et il pose cette remarque précieuse : « Si la liturgie *nouvelle* introduite dans *nos* diocèses doit « être jugée par cet exemple, elle est *très-propre* à dimi- « nuer le sentiment religieux parmi nos populations ; elle « les inclinera *malheureusement* à confondre *dans le* « *même mépris* les vérités les plus augustes et les plus « salutaires de la religion avec ces *superstitions gros-* « *sières;* et ce n'est certainement pas augmenter le res- « pect des hommes envers la Divinité que de la montrer « réduite à protester contre le doute par les ascensions de « saint Cupertin. » Cela est signé de M. *Prévost-Paradol.* Ce que *Cupertin* a de plus singulier que *Paradol,* je l'ignore ; mais Cupertin est le trait. Le *Siècle* s'en empare, et formule la même conclusion contre le biographe du saint : « Si la religion des chrétiens pouvait être ébranlée, « ce serait, certes, par les coups que lui portent de pareils « écrivains, » dit M. Louis Jourdan. C'est parler en bon apôtre, et M. Jourdan s'y connaît. Néanmoins il n'a pas toujours ce ton de componction, cette main sur la conscience, ce bel œil tourné vers le ciel. Une des faiblesses de M. Jourdan étant de chercher quelquefois à ébranler « la religion des chrétiens, » il peut imaginer combien nous aimons à le voir aujourd'hui, ainsi que son excellent compère du *Journal des Débats*, s'inquiéter de l'avenir de cette même religion. C'est sans doute un miracle de saint Joseph. Autrement ce style confit, cette crainte de la

diminution du sentiment religieux, cette déclaration de zèle pour la *religion des chrétiens*, tout cela serait donc pure hypocrisie et cafardise? Non ! M. Jourdan et M. Paradol sont gens de bonne foi, pleins de respect pour la religion des chrétiens, presque chrétiens eux-mêmes, et qui voudraient que le bas peuple fût chrétien tout à fait; mais frivoles, médiocrement éclairés et qui raisonnent mal. De là leurs craintes. Pour les rassurer, instruisons-les.

M. Paradol nous permettra de dire qu'il y a de fortes erreurs et des traces considérables de peu de jugement dans la partie sérieuse de ses observations sur l'histoire de saint Joseph, qu'il n'a d'ailleurs pas lue. Comme M. Jourdan n'a fait que le copier, il prendra sa part de nos réflexions; mais M. Paradol est plus répréhensible, parce qu'il est probablement plus lettré. Écrivant où il écrit, il doit toucher aux degrés élevés du mandarina, universitaire. On dit même qu'il a professé quelque chose quelque part, ce qui oblige à savoir ; tandis que M. Jourdan s'est toujours contenté de professer tout, ce qui n'oblige à rien. Que pouvait donc professer M. Paradol? En faisant entendre qu'il ignorait complétement l'existence de saint Joseph, il confesse une grande lacune, non-seulement dans ses connaissances spirituelles, mais encore dans ses études historiques. Même sans avoir l'honneur et le bonheur de professer le christianisme, un homme intelligent, né en pays chrétien, doit lire la Vie des Saints, sinon il ne sait pas l'histoire de son pays, et, en outre, il n'en connaît pas véritablement les mœurs. Pour un journaliste, il y a là des inconvénients de plus d'un genre, supposé qu'il veuille s'acquérir un peu de lustre. Ayant lu la Vie des Saints, M. Paradol parlerait premièrement avec

plus de respect, secondement avec plus de compétence : il ne se donnerait pas, aux yeux d'un certain nombre d'honnêtes gens, la note doublement fâcheuse d'une inconvenance qui les révolte et d'une ignorance qu'ils ne peuvent estimer. Dans les quelques lignes citées plus haut, les inconvenances et les ignorances s'entassent d'une façon peu ordinaire. La liturgie romaine n'est pas une liturgie *nouvelle*, c'est la liturgie antique ; elle n'est pas *introduite* dans nos diocèses, elle y rentre après un bannissement qui a été l'un des malheurs de l'Église et de la religion. Voilà des ignorances. Ajouter que cette liturgie est *très-propre* à diminuer le sentiment religieux, c'est une ignorance et une inconvenance grossières et en même temps ridicules. On a beau être journaliste, il faut avouer que le Chef de l'Église, par qui la liturgie est réglée, apprécie mieux que personne ce qui peut fortifier ou diminuer le sentiment religieux des populations. L'ignorance et l'inconvenance sont encore plus violentes, elles sollicitent le mépris, lorsqu'elles avancent que « ce n'est certainement pas augmenter le res-« pect des hommes envers la Divinité que de la montrer « *réduite* à protester contre le doute par les ascensions « de saint Cupertin. » Pour parler ainsi, il faut n'avoir pas lu même l'Évangile. Ce moyen de protester contre le doute, le Sauveur des hommes a daigné s'y réduire durant tout le temps qu'il a passé sur la terre ; il l'a communiqué à ses Apôtres, qui en ont fait usage immédiatement et constamment ; il l'a laissé à leurs successeurs. Depuis dix-huit siècles, la continuité des miracles a réalisé le plus grand et le plus incompréhensible des miracles, le miracle permanent de l'existence de l'Église, de cette « religion des chrétiens qui ne peut être ébranlée, » qui résiste aux révolutions, au fer, au feu, au sophisme, à la

raillerie, à la science, et, ce qui n'est guère moins surprenant, à la sottise.

Après les ignorances et les inconvenances, les inconséquences. On sait de quelle manière le *Journal des Débats* et le *Siècle* favorisent ce *sentiment religieux* pour lequel ils affichent de si tendres alarmes. Nous ne les accuserons pas d'hypocrisie ; mais eux-mêmes, comment s'excuseront-ils de déraison? Suivant l'un, la religion contient des *vérités augustes* et *salutaires;* suivant l'autre, elle *ne peut être ébranlée.* Ils avoueront que ces deux caractères doivent suffire pour occuper l'esprit, pour provoquer l'étude, pour commander le respect. Vérité, durée, vérité auguste et salutaire, durée inébranlable, ce sont des caractères divins. Cela étant, nous voudrions savoir quel arrangement prennent avec leur raison les écrivains dont la principale besogne est d'amuser le monde, — et quel monde ! — aux dépens d'une religion où ils signalent ces marques évidentes de divinité, et que d'ailleurs tant de siècles, tant de grands hommes, tant de multitudes ont proclamée divine? S'ils contestaient tout, s'ils rejetaient et l'Écriture, et les témoignages, et les faits vivants, nous les trouverions bien hardis, hardis comme les Pigault-Lebrun et les Proudhon ; mais ils seraient conséquents. Ils ne le sont pas, ou ils ne sont plus sincères, dès qu'ils parlent de *vérités augustes,* d'*inébranlable durée.* Quelles seraient ces vérités mêlées et indissolublement liées à de grossiers mensonges? Pourquoi cette invincible durée de l'erreur? Reconnaissez-vous des vérités dans la religion? Ne vous arrêtez pas lâchement sur la route : suivez ces vérités, scrutez-les, confessez-les ; l'homme n'est appelé à rien de plus digne de lui, n'a rien à faire qui soit plus utile à lui-même et aux autres.

Ne voyez-vous que des erreurs? Ne pliez pas le genou; ne faites pas semblant d'estimer un *sentiment religieux* qui n'est pour vous qu'une absurde croyance à d'absurdes fables; n'affectez pas de protéger ce que vous souhaitez d'anéantir. Croyants ou incrédules, vous ne pouvez tenir honnêtement la situation que vous prenez. Croyants, vous êtes trop insensés; incrédules, vous seriez trop perfides. Vous ne croyez pas, et vous prétendez croire! et sous ce manteau d'emprunt, le propre manteau de Tartufe, Messieurs, devant le peuple entier, vous *poussez au ciel vos prières* pour que Dieu délivre son Eglise des miracles, et des saints qui font des miracles, et des fidèles qui croient aux saints et aux miracles! Tartufe jouait le dévot pour s'emparer de la cassette d'Orgon, qui lui était confiée; vous le faites pour dérober au peuple le sentiment religieux dont vous vous instituez les gardiens. Et malheureusement, le peuple vous paie des gages, ou parce qu'il pense que vous protégez ce que vous ne croyez pas, ou parce qu'il lui plaît de vous voir attaquer et ruiner ce que vous affirmez croire!

On connaît vos réponses. Vous dites qu'aimant la religion, vous combattez les *superstitions grossières* dont de sots ou faux chrétiens l'entourent. Mais il faut déloger de là.

Ces superstitions grossières sont les miracles; les sots et les faux chrétiens qui ont fait des miracles, qui les ont crus, qui les ont attestés, qui les ont proposés à la croyance publique, sont les saints et les fidèles de tous les temps. Sans parler des thaumaturges et des croyants de l'ancienne loi, cela commence, pour la loi nouvelle, à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et cela continue sans interruption, depuis bientôt dix-neuf siècles : cette innombrable

multitude de fourbes et de niais est donc tout simplement l'élite du genre humain, Dieu en tête! Cherchez par siècle deux hommes vraiment illustres et honorés qui n'aient pas cru à l'existence et à la permanence des miracles. Entre tous les hommes qui sont illustres ou célèbres sans être honorés, nommez-en un qui vous ait donné des raisons pour ne pas croire aux miracles, des raisons fondées et qui vous suffisent à vous-mêmes. Nommez cet homme et que l'on sache, sincères protecteurs du sentiment religieux, derrière qui vous êtes!

Il est très-aisé de faire rire une foule ignare ou dégrossie en lui racontant un fait surnaturel ; l'esprit même n'y est pas nécessaire ; les pauvres diables du *Charivari* s'en acquittent avec succès tous les jours depuis cinq lustres : il n'y faut que la permission des autorités, et un petit appointement.

On parle « des ascensions de saint Cupertin ; » voilà le public en belle humeur dans tous les cabarets où l'on tire les cartes, dans tous les salons où l'on fait tourner les tables. Mais que prouvent ces bouffonneries et ce rire? Qu'est-ce que cela vaut contre la raison, contre l'histoire, contre la simple idée de l'infinie puissance de Dieu ? Quel est, devant l'intelligence humaine, le poids de Voltaire contre les Bollandistes, le poids de M. Jourdan contre Fénelon, le poids de M. Paradol contre Bossuet, le poids des pauvres diables du *Charivari* contre la moindre action d'une sœur de Charité?

Dans son ignorance véritablement abusive, M. Paradol semble croire que nos *anciennes* liturgies, celles qui datent du dix-septième siècle, bannissaient les miracles, et qu'il aurait pu, lui, M. Paradol, admettre tout ce qu'elles contiennent sans rien perdre des qualités particulières de

son esprit. Nos liturgies gallicanes avaient des défauts, mais point celui-là. Que M. Paradol parcoure les légendes les plus réservées de nos saints français les plus récents, celles qui observent strictement et étroitement les prétendues règles de la critique, il y trouvera de quoi se scandaliser. Saint François de Sales, saint Vincent de Paul, sainte Jeanne-Françoise de Chantal, canonisée le même jour que saint Joseph de Copertino, vivants et morts, ont fait des miracles tout aussi surprenants que n'importe quels miracles. L'Église gallicane ne les a point cachés.

Pourquoi l'Église romaine aurait-elle d'autres sentiments, rougirait-elle davantage des grâces de Dieu et mettrait-elle plus de soin à les taire? Il plaît à la Divinité de terrasser le doute par l'argument du miracle ; l'Église n'a qu'à le constater et à s'en réjouir. Par un double témoignage, celui des sens et celui de l'esprit, l'Église sait que Dieu fait ces grandes choses dans sa miséricorde, pour qu'elles soient vues et pour que les âmes en profitent : elle les révèle en toute sincérité et en toute allégresse, comme Fille de Dieu, afin de lui rendre hommages; comme Mère des peuples, afin de les sauver. Si les rédacteurs du *Journal des Débats* et du *Siècle* avaient eu le scrupule bien vulgaire de lire la vie de saint Joseph avant d'en faire l'objet de leurs plaisanteries, ils y auraient trouvé la bulle de canonisation, et leur bon sens les eût empêchés de protester en faveur du « sentiment religieux » auquel, d'après leur sagesse, les miracles de saint Joseph doivent si prodigieusement nuire. Voici en quels termes s'exprime le Souverain Pontife Clément XIV. Il est à remarquer que ce sont deux des Papes les plus tolérés par les libres-penseurs, Benoît XIV et Clément XIV, qui, dans le règne même de la libre pensée, Voltaire

vivant, ont déclaré la sainteté de Joseph et attesté ses miracles, moins d'un siècle après sa mort.

« Le Christ montant aux cieux a enrichi les hommes de ses dons en leur laissant des gages de son amour et des monuments de sa glorieuse victoire. Et il l'a fait, non pas seulement au jour où, couronné de gloire et d'honneur, il a quitté la terre pour retourner dans le ciel, en sa qualité de Roi des vertus, mais encore dans la suite de tous les âges, qui ont ressenti les effets de son infinie bonté ; et tous les siècles jusqu'à la fin béniront sa munificence et son éternelle charité pour les hommes. Mais si le Seigneur se montre riche en miséricordes envers tous ceux qui l'invoquent, c'est plus particulièrement pour quelques-uns de ses élus, pour ceux qui vont à lui avec simplicité et le recherchent de toute l'ardeur de leur âme, qu'il est prodigue des trésors de son amour. En agissant ainsi, il *veut tout à la fois glorifier ceux qui se sont uniquement appliqués à procurer sa gloire, et, par eux, montrer son Église environnée d'une abondante variété de grâces et de dons célestes*, comme une reine tout éblouissante d'or, *afin que, se présentant aux hommes de plus en plus radieuse, elle puisse facilement être reconnue de tous.*

« Entre tous les autres élus, le bienheureux Joseph offre à notre respectueuse admiration ces grâces célestes qui lui furent prodiguées dans cette mesure pleine, large, pressée et surabondante, dont parle l'Évangile. Dieu qui, d'une main libérale, dispense tous les biens, a, dans le siècle dernier, donné à son Église ce grand saint, pour nous faire comprendre que nous ne sommes pas citoyens de ce monde ; mais que, étrangers et voyageurs ici-bas, nous devons vivre comme si déjà nous étions dans les cieux.

Le Souverain Pontife raconte ensuite quelques-uns des miracles du serviteur de Dieu. En l'écoutant M. Jourdan et M. Paradol auraient compris le ridicule de leurs pieuses réflexions sur l'inconvénient de ces *superstitions grossières*.

Quant à contester l'authenticité des faits surnaturels proclamés par l'Église, ce serait une entreprise vaine, peu glorieuse, sinon auprès de certains lecteurs, du moins à

leurs propres yeux. Ils diront que ces miracles sont étranges, incroyables, extravagants, qu'ils ne les comprennent pas, qu'ils en sont révoltés. C'est ce que l'on peut toujours dire de tous les miracles. Tous les miracles sont naturellement étranges, incroyables, extravagants ; il est naturel qu'on ne les comprenne pas ; et si l'on veut en être révolté, on est libre. Seulement, tant pis pour qui se révolte ! Dieu, sans doute, fait surtout ses miracles pour ceux qu'ils ne révoltent point ; cependant, il les fait aussi pour les autres. Ces autres sont à plaindre ! Parmi les apôtres il y eut un révolté, un incrédule, ou du moins un malheureux plus attaché à sa passion qu'à la vérité, et qui livra son maître. Il y eut des révoltés, des incrédules, parmi ceux qui virent marcher le paralytique, qui furent nourris miraculeusement dans le désert, qui burent le vin de Cana, qui parlèrent à Lazare ressuscité : encore une fois, tant pis pour ceux-là ! L'Église n'en fut pas moins fondée ; et toutes ces révoltes, toutes ces ingratitudes, toutes ces incrédulités, si fertiles en objections de tout genre, ont vu et verront jusqu'à la fin leurs objections, perpétuellement vaincues, devenir l'invincible argument de la miraculeuse durée de l'Église. Le *Siècle* et le *Journal des Débats* continuent ce rôle : tant pis pour eux !

En dehors de ces considérations, sur lesquelles nous espérons que nos adversaires voudront bien réfléchir un peu dans leur propre intérêt, la question des miracles reste une question de raisonnement et une question de fait. En premier lieu, Dieu peut-il faire des miracles, et peut-il, comme il l'a promis, accorder le don des miracles à qui lui plaît? En second lieu, y a-t-il eu des miracles? La question est résolue affirmativement, sur le premier point, par quiconque croit à l'existence de Dieu ; sur le second

point, par quiconque est chrétien et même par quiconque est doué d'un peu de bonne foi et sait un peu d'histoire. Dès lors, les miracles attribués à saint Joseph de Copertino ne se distinguent pas de la multitude des faits *impossibles* du même ordre qu'il faut admettre, à moins de s'inscrire en faux contre toute la religion et toute son histoire : ce qui serait pure ineptie. Nous croyons un Dieu éternel qui s'est incarné dans le sein d'une Vierge, qui a vécu de la vie des hommes, qui a souffert pour nos péchés, qui est mort, qui est ressuscité le troisième jour, qui s'est élevé aux cieux, et dont le règne n'aura point de fin; présent parmi nous dans ses tabernacles insultés, il se donne à nous, il nous donne sa chair et son sang sous l'apparence du pain eucharistique. Voilà cette foi des chrétiens pour laquelle sont morts tant de martyrs, par laquelle ont vécu tant de générations ; cette foi des chrétiens, sur laquelle uniquement reposent les *vérités augustes* qui font le salut du monde ; cette foi des chrétiens qui ne peut être ébranlée. Les eau x esprits du quatrième siècle disaient : Cette foi est absurde ! Pour eux ils croyaient à Jupiter et à Mercure, comme ceux de notre temps croient à la Force et au Négoce, et par les mêmes raisons. Tertullien leur répondait : *Credo quia absurdum*, et la foi de Tertullien a vaincu.

Il ne reste donc qu'une chose à faire, c'est de s'enquérir si les miracles de saint Joseph sont authentiques, sont des faits. Contre l'impossible, il n'y a que cette ressource. On conçoit les explications diverses et contradictoires, et, dans une certaine limite, le doute et les objections persévérantes, lorsqu'il est question du possible : le possible est le fait de l'homme. Mais l'impossible est le fait de Dieu ; il est d'autant plus

croyable à la raison de l'homme qu'il dépasse de plus loin la puissance des facultés humaines. Je puis douter qu'un miracle ait eu lieu, je ne puis pas douter que Dieu ne l'ait pu faire, et mon premier mouvement, le mouvement naturel, est un mouvement de foi. Ensuite je m'informe, je demande s'il y a des témoins, des garants, des preuves.

Ces preuves, l'Église les a cherchées longuement, les a vérifiées soigneusement, les a proclamées solennellement. Elle nomme les témoins : il y en a des milliers, au milieu desquels se lèvent des princes, des souverains, des évêques, des papes, attestant ce que leurs yeux ont vu, ce que leurs oreilles ont entendu. L'Église a recueilli ces dépositions et les a contrôlées. Que voulez-vous davantage ? que savez-vous objecter à cela ? Que vous ne croyez pas l'Église, qu'elle a menti, que les témoins sont des imposteurs ? — Quoi ! l'Église, le pape Benoît XIV, le pape Clément XIV, les cardinaux, les évêques, tout a menti, a entassé les mensonges, les parjures, les sacriléges, pour arriver à placer sur les autels un pauvre enfant du peuple, un pauvre *frate,* mort depuis cent ans ? Vos lecteurs peuvent en être convaincus ; mais vous-mêmes, vous ne le croyez point !

La religion de nos adversaires s'étale en paroles enflées. Au lieu de cet étalage, que n'ont-ils tout simplement la probité de lire le livre dont le titre et l'analyse leur inspirent tant d'inutiles quolibets ! Ils y verraient, d'un bout à l'autre, un miracle plus surprenant que les ascensions et les extases sur lesquelles s'exerce leur léger esprit : le miracle de la vie intérieure de cet homme simple et bon, plein de candeur, de sainte joie

et d'héroïque courage, qui souffrit toutes les persécutions et supporta toutes les douleurs sans se plaindre jamais; que la chaîne de l'obéissance ne révolta jamais; qui fut humble dans la plénitude des dons de Dieu, et qui accomplit sa carrière de labeur et de gloire sans laisser échapper un mouvement d'impatience ni une marque d'orgueil. En vérité, s'il faisait des miracles, ce n'était pas sa faute, telle n'était pas la grâce qu'il avait demandée à Dieu ! De toutes les croix qu'il porta, ce fut la plus pesante ; et à ce point de vue seulement, il put s'en applaudir. A cause du don des miracles, on le soupçonna, on l'exila, on le révéra, et il fut ainsi cruellement exercé dans sa patience, cruellement blessé dans ses affections, cruellement effrayé dans son humilité. Comme ses miracles n'étaient pas de lui, ils n'étaient pas davantage pour lui. Dieu, par lui, les donnait au monde, devant qui les miracles et le thaumaturge rendaient également témoignage de sa puissance et de sa bonté ; mais le thaumaturge est plus grand que les miracles. Quand on a contemplé ces choses surprenantes, la merveille qui reste dans l'esprit au-dessus de toutes les autres, c'est la force de cette grâce divine par laquelle l'homme faible et pécheur peut ainsi parvenir à la perfection. Là Dieu se montre, sa grandeur éclate plus divine, et l'homme peut apprendre de quel *amour éternel* il est aimé. M. Jourdan et M. Paradol s'égayent sur les infirmités et les maladies du saint. Comment ! cet homme qui volait par les airs, voyageait à pied comme un autre homme ? Cet homme qui guérissait les malades, avait pour son compte besoin de médecin ? Oui, et il couchait sur une planche, et il n'avait d'autre vêtement que sa robe de bure, et il était soumis aux tentations, et il se confes-

sait avec larmes, et il est mort au commencement de la vieillesse. Voilà qui est bien extraordinaire et qui rend tous ses miracles bien incroyables, malgré les attestations de l'Église romaine ! Si ces messieurs avaient le don des miracles, ils s'entretiendraient en bonne santé, ils profiteraient du don de prophétie pour diriger leur agent de change. C'est à cet usage raisonnable et relevé qu'ils emploieraient les dons surnaturels. Mais autre chose est le sentiment de ces messieurs, autre chose est la sainteté. Ne le peuvent-ils comprendre.? Faut-il absolument qu'ils viennent ricaner ici, pour nous persuader qu'ils ne comprennent pas? S'ils savaient comme ils perdent leurs gentillesses, et avec quelle énergie de tendresse et de respect, après les avoir entendus, le catholique prosterne son cœur devant les objets de leurs outrages ! Il y a des saints, des hommes sur terre qui, par la foi, vivent déjà dans le ciel où sont toutes leurs pensées. Ils veulent souffrir, ils veulent être pauvres, parce qu'ils adorent et parce qu'ils imitent le Dieu pauvre et souffrant. Pourquoi le Rédempteur a-t-il été pauvre? pourquoi a-t-il marché pieds nus? pourquoi a-t-il souffert les mépris et les injustices des grands, les objections des scribes, les leçons des pharisiens, les insultes de la populace? Vous le savez, si vous connaissez « les vérités augustes et salutaires de la religion des chrétiens. » Les saints de Jésus-Christ cherchent les mêmes douleurs dans le même but ; ils lui en demandent ici-bas le même prix : le salut des pécheurs, la rédemption des âmes. Que cela est digne de risée ! qu'un homme de lettres a sujet d'être fier, lorsqu'en se moquant de tout cela il a soulevé dans la populace une huée imbécile contre les saints de Jésus-Christ !

En apprenant la mort du P. Joseph, un illustre cardinal écrivait : « Durant vingt-six ans je fus son ami ; « jamais je ne le vis différent de lui-même : toujours « résigné en Dieu, toujours zélé pour la gloire de Dieu, « toujours enflammé d'amour pour le bien de son pro- « chain. *Pour le prochain, il eût donné sa vie mille « fois par heure. Pour retirer quelque pauvre âme de « danger, pour la relever d'une chute, que de larmes « il versait ! que de cruelles austérités il s'imposait !* « Lorsqu'il parlait de Dieu, il revêtait d'un langage « familier les idées les plus élevées ; il attendrissait « par la simplicité, il ravissait par la doctrine, et ce- « pendant il n'avait étudié que le Crucifix. Sur les « questions de la grâce et de la nature, je l'ai entendu « discourir, et j'ai été frappé d'étonnement. Il trou- « vait des termes ineffables pour exalter la puissance « de la grâce et montrer en même temps la liberté de « la nature. Son visage était comme un type de gra- « vité religieuse et tout à la fois un modèle de la plus « pieuse aménité. » Voilà le saint et voilà l'homme. Nous voulons croire que si M. Paradol et M. Jourdan avaient pris la peine de le connaître, ils auraient eu quelque scrupule à lui insulter. Mais ils ne veulent pas connaître, et c'est là leur grande force. S'ils connaissaient, la conscience les gênerait ; rendons-leur cet hommage, le seul qu'ils nous laissent la consolation de leur offrir. Cependant qu'ils lisent encore ceci, qu'ils contemplent malgré eux cette douce et sainte figure, où la sagesse avait des traits aussi aimables que la vertu. Un ami de Joseph, religieux de son ordre, à qui l'on faisait souffrir certaines tracasseries, lui demanda conseil. Il se mit à rire. « Qu'est-ce que cela ?

« dit-il. Tu as vu les enfants se faire la guerre avec une « sarbacane. Tes démêlés avec tel et tel n'ont rien de « plus sérieux. Aime le bon Dieu et ne prends nul « souci de ces bagatelles. » Il traitait de puérilités les plus retentissants objets de la passion humaine. Obéissant comme l'enfant le plus docile, il ne reconnaissait de souveraineté absolue que celle de Dieu, d'autre grandeur à l'homme que la faculté de trouver Dieu par l'amour. Aux cardinaux, aux princes, aux plus grands de la terre, il disait avec une liberté qui ne se démentit jamais : « Tu es venu pour aimer, pour ser- « vir Dieu durant les jours passagers de ta vie, non « pour être cardinal ou prince. En l'autre monde, il « ne sera pas question de tes dignités, on voudra sa- « voir si tu as aimé ton Créateur. » Lorsque le duc souverain de Brunswick, protestant, entra pour la seconde fois dans la cellule de Joseph, à Assise, celui-ci fit quelques pas vers le duc, le ceignit du cordon de Saint-François, et s'écria : « Je te lie pour le Paradis. » Après une extase, regardant en face le prince : « Or, « lui dit-il, je t'ai lié pour le Paradis. Prie à l'autel « de saint François, assiste à l'office, suis la procession, « et tout ce que tu verras faire aux religieux, fais-le « humblement. » Un journaliste moderne, à qui un homme de rien, un paysan né dans une étable, un misérable *frate* comme était le P. Joseph, oserait parler de la sorte, le trouverait fort impertinent et le flagellerait dans ses impressions de voyage. Le duc de Brunswick alla prier, se convertit, et un an après revint à Assise, pour abjurer l'hérésie dans les mains du *frate*.

Un jour, à Copertino, le bon père Joseph ayant chari-

tablement repris un pécheur, celui-ci se vengea en lui donnant un coup de couteau. Le saint se vengea aussi; il convertit son agresseur. Ce qui fait que les saints, malgré leur angélique bonté, déplaisent toujours à une quantité de gens, c'est que leur aspect est toujours une remontrance, et, chose souvent plus insupportable, une preuve des vérités augustes et salutaires de la religion des chrétiens. A cause de cela, ils blessent, on les hait, on se venge d'eux; on leur donne, suivant l'occasion, un coup de couteau, un coup de plume. Puissent les coups de plume que saint Joseph reçoit en ce moment, le décider à se venger encore une fois comme à Copertino!

II

Nos efforts pour amener le *Journal des Débats* à raisonner un peu sur la question des miracles n'ont pas réussi suivant nos vœux, mais ne sont point restés sans quelque succès. Notre adversaire confesse l'entière incapacité de sa raison, esclave des mauvaises dispositions de sa volonté. Esquivant, sans fierté aucune, tous les points sérieux de la thèse qu'il a posée lui-même, son objection la plus solide est toujours que le saint thaumaturge dont il s'amuse est né à Copertino, transformé en *Cupertin*. Il ne sait probablement pas d'où lui vient son goût pour cette pasquinade médiocre? qu'il le demande aux Juifs. C'était un de leurs arguments contre Jésus de Nazareth : *A Nazareth potest aliquid boni esse?* L'objection date de dix-neuf siècles; elle n'en est pas beaucoup plus forte! Mais celles que M. Paradol ajoute ne la valent point. Faisons connaître cette extrême misère :

« L'*Univers* nous demande aujourd'hui en sept colonnes semées d'injures de vouloir bien exposer nos arguments contre les ascensions de saint Cupertin. N'y a-t-il point des preuves, des témoins, une bulle du Saint-Siége, et Dieu ne peut-il point faire des miracles, etc...? L'*Univers* se trompe s'il nous croit disposés à le suivre dans des discussions de ce genre, à mesurer avec lui quelles bornes peut s'imposer la puissance divine et dans quels cas elle peut se complaire à troubler la nature pour humilier notre raison. Selon l'*Univers*, les miracles seraient plus réguliers encore que l'exécution tranquille et perpétuelle des lois qui gouvernent le monde. Quand il s'agit de miracle, « le premier mouvement, le mouvement naturel est un mouvement de foi. » Et cependant, quelques lignes plus haut, l'*Univers* assure qu'il est « fort aisé de faire rire une foule ignorante ou savante en lui racontant un fait surnaturel ; » ce qui n'arriverait point, sans doute, si le premier mouvement de l'esprit humain était de se rendre et d'y croire.

« Ce doute augmente et devient plus légitime lorsque ce dérangement divin de l'ordre naturel est par sa nature et par ses effets indigne de la majesté divine, et surtout lorsqu'il va directement contre l'intention qu'on prête à son auteur. Or nous osons dire que les miracles que vous recherchez de préférence, et dont vous remplissez vos colonnes, font aujourd'hui plus de tort à l'Église catholique qu'ils n'ont pu la servir au temps qui les aurait vus s'accomplir. Dans ce temps même, et selon vous-même, ils auraient eu peu d'effet, car le saint qui les opérait fut, dites-vous, soupçonné, exilé, emprisonné, et l'on ne voit d'ailleurs dans les affaires du monde aucun résultat correspondant à une aussi grande manifestation de la volonté divine, à une aussi violente interversion des lois naturelles. Vous mettez sans cesse la puissance divine en jeu pour ne produire rien ou peu de chose, et vous semblez toujours raconter, en parlant avec tant d'assurance de ses intentions et de leurs suites terrestres, la fable de la montagne et de la souris.

« Le pire est que cela vous amuse, et que, par une pente naturelle de l'esprit mêlée à un amour plus vif du scandale, vous avancez sans cesse dans ce chemin et dégradez de plus en plus la Divinité. Non content de ne rechercher et de n'offrir à vos lecteurs que miracles et prodiges, vous découvrez et racontez avec une complaisance particulière ceux d'entre eux qui vous paraissent les plus absurdes, et surtout les moins justifiés par

leurs effets ou par leurs causes. Le meilleur miracle, selon vous, est celui qui a le moins de raison d'être, le moins d'utilité pour la religion et pour les hommes, le moins de dignité surtout, et, s'il est inconvenant ou ridicule, le voilà parfait et il ne lui manque plus rien.

« Et pourtant vous n'ignorez point, vous ne pouvez ignorer que la cause que vous prétendez défendre a besoin d'autres armes, et que depuis longtemps celles-là ne blessent plus que la main qui s'en sert. Vous sentez sans doute au fond de votre âme que si l'Église a quelque moyen de prendre quelque empire sur les esprits et sur les cœurs, ce n'est point en rappelant et en soutenant qu'un moine a volé dans les airs, mais plutôt en prouvant par ses doctrines et par sa conduite qu'on peut vivre dans son sein sans sacrifier sa raison ni sa dignité ; que les peuples peuvent lui rester fidèles et se gouverner comme ils l'entendent ; qu'elle peut s'allier avec la science, avec le bien public, avec la liberté. C'est par là qu'elle a de l'empire sur les âmes, et non pas en cherchant dans ses légendes, et quelquefois sous nos yeux mêmes, de quoi faire assaut de prodiges avec nos magnétiseurs, en mettant tous les jours Dieu aux prises avec le diable, en défiant M. Hume d'égaler Cupertin. »

Sans doute, M. Paradol est un faible ouvrier et qui sent encore son collége ; mais enfin, plus ou moins dégrossis, voilà ce qu'ils ont à dire, lorsqu'on leur demande de justifier leurs railleries contre les saints et leurs objections contre les miracles ! Ces miracles sont des *faits* attestés par des milliers de témoins ; l'Église, après les plus longues et les plus minutieuses investigations, les atteste et les propose à la foi et à l'admiration des peuples. N'importe ! M. Paradol ne veut pas voir ou ne voit pas l'utilité de ces miracles ; ces miracles sont invraisemblables ; pour raison suprême, le thaumaturge est né à Cupertin : dès lors, toute foi est rendue impossible, toute raillerie est permise, est même de devoir pour le bien de la religion. — Mais l'Église ? — l'Église, en publiant ces faits, déprave la religion, et ceux qui les croient sur l'attestation

de l'Eglise sont les ennemis de Dieu. Tel est le raisonnement de M. Paradol et de beaucoup d'autres.

Il nous semble que ce raisonnement est le dernier abaissement de la raison. La raison est faite pour chercher et pour confesser la vérité. Lorsqu'elle la fuit, lorsqu'elle la nie, lorsque, ne pouvant plus se réfugier dans l'ignorance, elle s'emploie à bâcler des prétextes pour colorer ses négations et déguiser ses révoltes, alors elle s'humilie, et, il faut souffrir le mot, elle s'avilit autant qu'il est possible.

M. Paradol n'a pu réussir à se convaincre lui-même, et il voit certainement qu'il n'est pas dans la question. La question est de savoir si Dieu peut faire des miracles, s'il en a fait, s'il a annoncé les miracles, plus grands que les siens, de ceux qui croiraient en lui (1), et si cette prédiction a reçu son accomplissement! Or, rien de tout cela n'est contestable et rien de tout cela n'est contesté. Les incrédules du dernier siècle eux-mêmes n'ont pas osé s'inscrire en faux contre l'Évangile. Ils ont laissé cette besogne aux goujats, et lorsqu'ils y ont mis la main, ç'a été en se cachant, ou ils se sont exercés avec ignorance et mauvaise foi contre les légendes du moyen âge.

Il faut, disait Bayle, *avoir un front d'airain pour nier les miracles de l'Évangile.* — *Je défie*, s'écriait Rousseau, *qu'on trouve un seul endroit dans tous mes écrits où je sois affirmatif contre les miracles.* — *Les miracles de Jésus-Christ*, disait Voltaire, *marquent sa puissance et sa bonté, comme la vue rendue aux aveugles et la vie aux morts; des possédés furent délivrés, l'eau fut changée en vin.* Après ces protestations, on se donnait carrière

(1) *Amen, amen dico vobis, qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet.* (Joan., XIV, 12.)

contre le merveilleux, contre les thaumaturges, contre le christianisme; dans les écrits secrets, dans la correspondance, on *éclaboussait l'auteur de la secte* (1). Mais officiellement, on confessait l'éclatante vérité. Cette confession première, dès que l'on veut raisonner, emporte tout le reste. Pourquoi la puissance des miracles se serait-elle éteinte en Dieu? Pourquoi le Créateur de la nature ne serait-il plus le maître de la nature? La nature ne s'est pas encore émancipée, n'a pas encore secoué le joug divin; et si M. Babinet le persuade à ses collaborateurs du *Journal des Débats*, il lui reste à le prouver au public. D'un autre côté, pourquoi Dieu, qui est toujours le maître de la nature et toujours le Dieu des miracles, *Dominus virtutum*, aurait-il retiré à son Église, toujours combattue et toujours niée, ce don des miracles par lequel il l'a toujours assistée et toujours affirmée? M. Paradol ne répond rien.

Il demande pourquoi des miracles, et en particulier pourquoi ceux de *Cupertin?* Les miracles de Cupertin sont des miracles de Dieu comme les autres, et Voltaire en donne la raison, qui n'était pas difficile à trouver : Dieu les a faits comme les autres pour marquer sa puissance et sa bonté. Par ces miracles, saint Joseph a accompli l'œuvre essentielle de Dieu : il a sauvé des âmes. Saint Joseph n'avait pas d'autre désir; tel était le but de toutes ses prières, de toutes ses mortifications, de toute sa vie. Ainsi le miracle est expliqué dans ses effets et dans ses causes. Mais ce miracle, dont les causes sont si légitimes et les effets si heureux (aux yeux des chrétiens du moins), ce miracle est absurde et ridicule! En quoi

(1) Corresp. de Voltaire et du roi de Prusse.

plus absurde et plus ridicule que le miracle des noces de Cana, qui fut le premier miracle public de Notre-Seigneur? Là, les *lois naturelles* furent *violemment interverties* pour faire plaisir à la sainte Vierge, qui remarquait que les conviés n'avaient plus de vin. Voilà donc la Divinité elle-même, directement et en personne, qui *met au premier rang parmi ses miracles*, qui *découvre* et qui *raconte avec une complaisance particulière* celui qui peut paraître le *plus absurde* et *surtout le moins justifié par ses effets et par ses causes*.

Est-ce que M. Paradol, est-ce qu'aucun homme en ce monde a le secret de Dieu, connaît la première cause, connaît le dernier effet de ses œuvres, sait pourquoi il les fait, sait où elles vont? qui peut dire ce que Dieu, dans la suite des siècles, tirera du miracle obscur qui dans un coin ignoré de la terre convertit et change une âme inconnue?

M. Paradol ne veut voir la Divinité que sous la figure d'un professeur de philosophie dissertant, argumentant, posant des syllogismes, et contre lequel l'homme peut à son tour disserter, argumenter et surtout équivoquer. Sans abandonner ce moyen, Dieu, dans sa miséricorde, a daigné en employer de plus courts et de plus convaincants. Il a eu pitié de l'orgueil des hommes, si prompts à se perdre dans leurs sophismes, et il les a plus volontiers instruits comme maître, comme ami et comme père, que comme professeur de morale. Après le sermon sur la montagne, d'une philosophie sans doute assez belle et assez pure, Notre-Seigneur nourrit miraculeusement ceux qui l'ont écouté. Pourquoi ce repas tout matériel? Pourquoi cinq pains et cinq poissons afin de rassasier toute cette multitude? Ne pouvait-il pas les rassasier d'une seule parole, et le miracle n'eût-il pas été aussi grand? Ne

pouvait-il pas faire apparaître des chariots de provisions conduits par les anges, ce qui eût été un miracle encore plus manifeste? Mais pourquoi tous ces *pourquoi* remplis d'impertinence et d'ingratitude? Il est assurément plus facile de comprendre, plus raisonnable de croire, plus doux et plus beau d'adorer et d'obéir.

Au fond de ces questions interminables se trahit l'éternel déplaisir de l'incrédulité, qui, devant le miracle, se sent vaincue, et voulant résister encore, voit pourtant les esprits lui échapper. Lorsque le raisonnement les écrase, les ennemis des miracles savent très-bien demander des miracles. Spinosa disait que s'il pouvait croire à la résurrection de Lazare, il renoncerait à son impiété. Luther demandait à Muncer de lui faire des miracles. « Gardez-vous, « écrivait-il à ses amis, d'écouter les *raisons* de ce nou- « veau docteur; ne le recevez pas seulement à prouver la « vérité de sa doctrine par les Écritures; mais demandez- « lui qui lui a donné la charge d'enseigner. S'il répond « que c'est Dieu, qu'*il le prouve par un miracle mani- « feste;* car c'est par de tels signes que Dieu se déclare « quand il veut changer quelque chose dans la forme ordi- « naire de la mission. » Rousseau, en guerre contre les pasteurs de Genève qui avaient condamné l'*Émile*, somme le protestantisme de fournir les titres de son autorité doctrinale, *lui qui n'a point de miracles.* Qu'importe l'Écriture, qu'importe la raison? Si Dieu accorde à chaque protestant le miracle d'une révélation particulière, le miracle de l'un vaut le miracle de l'autre, et tous ces miracles ensemble s'anéantissent réciproquement; il n'y a plus d'autorité scripturaire, plus d'Écriture. Si l'on s'en remet à la raison, tout homme trouvera toujours que sa raison vaut celle du voisin. Plus même sa raison sera gouvernée,

c'est-à-dire troublée par la passion, plus il tiendra aux sophismes que la passion lui suggère. Nous voyons où la raison de M. Paradol se retranche contre la raison qui le presse de tous côtés. A la puissance de Dieu, aux attestations de mille témoins, au jugement de l'Église, à l'évidence, à son propre bon sens, il oppose, quoi? une cabriole, et même assez lourde : un saint ne peut pas s'appeler Cupertin ! S'il voulait avouer que ce saint se nommait Joseph et qu'il est né à Copertino, M. Paradol n'aurait plus d'arguments contre les miracles. Se rendrait-il pourtant? Non. Ce précieux argument venant à manquer, il en trouverait d'autres, car il en faut absolument. Il faut absolument rejeter les miracles, attendu que les miracles prouvent le dogme, et que le dogme affermit la morale, et que la morale ainsi affermie condamne toutes sortes de choses que l'on ne veut pas condamner. Voilà l'unique *parce que* de ces éternels *pourquoi?*

« Que l'Église, s'écrie M. Paradol, nous convertisse en nous « prouvant par ses doctrines et par sa conduite que *nous pouvons « vivre dans son sein sans sacrifier notre raison ni notre dignité* ; « que les peuples peuvent lui rester fidèles et *se gouverner comme « ils l'entendent* ; qu'elle peut s'allier avec la science, avec le bien « public, avec la liberté. »

Ce programme n'est pas peu de chose à remplir, et M. Paradol demande là une bibliothèque d'une certaine étendue. Elle existe ; mais il en faut évidemment une nouvelle, *ad usum Paradoli.* Depuis dix-huit siècles, tous les grands hommes, tous les grands écrits, tous les grands peuples, ont prouvé que l'homme peut vivre dans le sein de l'Église *sans sacrifier sa raison ni sa dignité,* et que l'Église elle-même peut *s'allier avec la liberté, avec la science, avec le bien public.* Mais M. Paradol est en doute

sur tous ces points! Dans sa vaste intelligence, il a suffisamment réfuté tous ces grands peuples, tous ces grands hommes, tous ces grands livres; et de si prodigieuses études l'ont élevé aux sphères supérieures où planent les rédactions du *Siècle*, de l'*Estafette* et du *Charivari*. Il va même plus haut : il demande qu'on lui prouve ce que ni saint, ni père de l'Église, ni dialecticien d'aucune école n'a prouvé, ce que personne ne prouvera jamais, ce qu'il ne prouverait pas lui-même avec les ressources et les audaces particulières de sa logique : savoir, que les *peuples peuvent rester fidèles à l'Église et se gouverner comme ils l'entendent*. Car, enfin, s'ils entendent se gouverner de manière à sortir de l'Église, comme M. Paradol les y convie par les doutes qu'il exprime, comment resteront-ils fidèles à l'Église? Et s'ils sortent de l'Église, comment conserveront-ils les *vérités augustes et salutaires* dont le même M. Paradol reconnaît que l'Église garde le dépôt?

Plus M. Paradol raisonne pour prouver que les miracles l'embarrassent dans le chemin de la foi, plus il prouve qu'un miracle seul peut débrouiller sa raison. Il a beau se sentir affermi en son incrédulité, il n'aurait pas le malheur de résister à une de ces preuves matérielles qui terrassent le misérable orgueil humain et qui éclairent même l'ignorance de l'orgueil. *Heureux ceux qui croient sans avoir vu;* mais heureux encore ceux à qui Dieu permet de voir, afin de les obliger à croire! C'est là cette grâce que les saints apportent au monde, parce que Dieu, encore une fois, a pitié du pauvre esprit de l'homme; et l'Église publie ces grâces afin d'en étendre et d'en prolonger le bienfait. Tous les esprits n'ont pas cette fierté que les miracles révoltent. Si plusieurs refusent la grâce, beaucoup tombent à genoux. Dieu ne songe pas uniquement aux

gens de littérature et d'académie. Les âmes simples égarées dans l'impiété, ne lui sont pas moins précieuses que les superbes qui les y poussent et qui s'y enfoncent. Il envoie donc à l'œil simple, *oculus simplex*, dit l'Écriture, les lumières devant lesquelles se ferme avec violence l'œil arrogant qui a trop cherché dans la nuit.

En souhaitant à notre adversaire de voir ces lumières et de ne pas fermer les yeux, avertissons-le d'un danger qui menace les sages de son espèce. Notre-Seigneur, visitant Nazareth, sa patrie, et enseignant dans les synagogues, se réduisait aux moyens de persuasion que le *Journal des Débats* trouve seuls dignes de la majesté humaine. Les gens de Nazareth, d'abord frappés d'admiration, se disaient entre eux : *D'où lui est venue cette sagesse et cette puissance?* Néanmoins, ils ne se convertirent pas, par la grande raison que ce sage était *le fils du charpentier*, et qu'ils *connaissaient sa mère et ses parents*. Bientôt Jésus leur devint *un sujet de scandale*, *Et scandalizabantur in eo*. En vain cette bouche divine répandait les vérités augustes et salutaires de la religion : les docteurs de Nazareth s'estimaient tous aussi savants que le fils du charpentier. Voilà l'effet de l'enseignement religieux dans les limites où les docteurs du *Journal des Débats* exigent que la vérité se renferme si elle veut obtenir leurs précieux suffrages. Pour convertir les gens de Nazareth, il fallait des miracles; mais saint Matthieu ajoute : Et il ne fit pas là beaucoup de miracles, à *cause de leur incrédulité* (1). Que celui qui a des oreilles entende.

M. Paradol termine par quelques paragraphes enflammés, où il conclut que l'*Univers* est le plus redoutable en-

(1 Matth., XIV, 54-58.

nemi de la religion, de la justice et de la liberté Comme il invoque des témoins, nous le laissons parler :

« Nous ne vous envions pas votre rôle dans l'Église et dans la société. L'histoire dira quelque jour le mal que vous y avez fait; il suffit pour le comprendre de se souvenir et de prévoir. Comme si vous étiez chargés de promulguer les arrêts du Ciel, vous nous menacez sans cesse du jugement de Dieu après cette vie; pour vous, vous êtes jugés dès ce monde par tous les hommes sensés, et par vos anciens amis aussi sévèrement que par vos anciens adversaires : tous vous regardent comme les plus redoutables ennemis de la religion, de la justice et de la liberté. »

Les « anciens amis » dont parle M. Paradol tiennent en effet, seulement avec plus de violence, le même langage que lui. Il fait ici allusion à un article de M. de Montalembert, qui a paru dans le *Correspondant* du 25 de ce mois, et nous sommes enchantés que l'appui qu'il y prend nous dispense de le combattre. Un jour, M. de Montalembert disait d'un discours de M. Hugo, fort applaudi du parti rouge : « Ce discours a déjà reçu son châtiment ou sa récompense ; ce sont les applaudissements qui l'ont accueilli. » Les applaudissements de M. Paradol rectifient assez l'incartade de M. de Montalembert. Nous ajouterons un mot, pour rectifier M. Paradol lui-même.

En 1843 (il y a longtemps !), lorsque M. de Montalembert publiait son éloquent écrit : *Du devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement*, le *Journal des Débats*, qui ne varie guère ses formules, signalait l'illustre orateur comme « un des plus redoutables ennemis de la religion, de la justice et de la liberté. » Il lui reprochait un *fanatisme ardent*, où l'on trouvait des *réminiscences de la Saint-Barthélemy ;* sa brochure était « une manifestation *carliste ;* » par cet écrit, « le parti ecclésiastique retournait publiquement au parti *carliste*. »

Et nous étions obligés, dans l'*Univers*, de défendre M. de Montalembert contre cette accusation de *carlisme*, qui l'exaspérait à tel point qu'une accusation de bonapartisme le rendrait à peine aussi malheureux aujourd'hui. Quant à la question de la liberté d'enseignement, voici comment le *Journal des Débats* prétendait la définir d'après M. de Montalembert : « C'est-à-dire que l'Église « a sur l'instruction publique le même droit que les Papes « ont prétendu avoir et ont exercé sur les rois et sur les « peuples, pour le salut, comme on sait, et pour le bon- « heur de l'humanité! C'est-à-dire que les vœux de « M. de Montalembert remontent jusqu'à cette époque de « bonheur où les Papes déposaient les rois, excommu- « niaient les peuples et donnaient la catholique Irlande en « cadeau à un roi d'Angleterre. En vérité, M. de Monta- « lembert est encore plus hardi que nous ne le croyions! » C'est ainsi que le *Journal des Débats*, sage ami de la religion, de la justice et de la liberté, dépeignait et jugeait M. de Montalembert, quand M. de Montalembert était le chef du parti catholique : un homme qui avait des réminiscences de la Saint-Barthélemy, un fanatique enragé, un rétrograde, un carliste, un digne rédacteur de l'*Univers*. Il faut avouer que M. de Montalembert ne se met plus autant dans le cas de recevoir ces injures, mais nous sommes convaincu qu'il ne rougit pas de les avoir reçues. Pourquoi rougirions-nous de continuer à les mériter ?

Ce n'est pas tout. M. Paradol ignore peut-être que M. de Montalembert, jadis si coupable en politique, est auteur d'une *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie* où il n'y a pas moins de miracles que dans celle de saint Joseph de Copertino, et qui n'a pas moins révolté la haute raison du *Journal des Débats*. Qu'il s'informe auprès de l'illustre

écrivain : qu'il lui demande s'il renie son histoire de sainte Élisabeth ; s'il a cessé de croire aux miracles qu'il y raconte, au miracle des roses, par exemple, le plus inutile de tous les miracles, et qui ne fut pas même donné pour convertir un incrédule, mais simplement pour montrer la bonté de Dieu, tendre comme un père qui donne une fleur et une caresse à son enfant? Que M. Paradol s'adresse encore à un autre de nos « anciens amis, » maintenant aussi fort raisonnable, et même qui l'a toujours été : qu'il demande à M. de Falloux, auteur de la *Vie de saint Pie V Pape*, s'il renie cet ouvrage, l'un de ses titres académiques, et s'il en abjure les miracles? Qu'il demande à M. de Montalembert et à M. de Falloux, tous deux libéraux, tous deux académiciens, tous deux amis, comme il le requiert, de la religion, de la justice et de la liberté ; qu'il leur demande si leur doctrine à tous deux sur les miracles n'est pas identiquement la nôtre ; s'ils n'admettent pas tous deux les miracles de saint Joseph de Copertino tels que l'Église les admet ; et s'ils ne font pas tous deux la même estime que nous des raisonnements contraires du *journal des débats*, plus misérables encore que ses sarcasmes?

III

M. Paradol ne veut plus entendre parler des miracles. Il déclare qu'il garde ses positions et qu'il n'ajoutera rien. Il ajoute bien quelque chose, toutefois ; mais ce surcroît n'a pour but que de marquer la hauteur de ses sentiments et d'exprimer ses idées sur la tenue des polémiques. M. Paradol critique le style de l'*Univers* et paraît n'être point mécontent du sien. A notre avis, son style ne relève

pas sa dialectique ; il manque de politesse, encore plus que celle-ci de maturité. Quand on veut garder les formes, on n'accuse pas ses adversaires de répandre, de complicité avec l'Église romaine, « des superstitions dignes de mépris » ; on ne qualifie pas du nom de superstitions tout ce qu'on a le malheur de ne pas croire ou l'inconvénient de ne pas savoir ; on ne s'amuse pas à violer les convenances par de pitoyables lazzis sur le nom d'un saint ; on ne demande pas aux catholiques « de prouver qu'il est possible d'être catholique sans perdre toute raison et toute dignité, » etc., etc. Quand M. Paradol se sera défait de ces jeunesses, nous écouterons avec intérêt ses observations sur la manière de discuter en public.

Voici maintenant, sur la question des miracles, l'opinion du *Siècle*, formulée par M. Jourdan. Quoique identique à celle du *Journal des Débats*, elle s'en distingue par l'expression. A côté des pesanteurs et des indécences que nous allons transcrire, la grossièreté même pourrait passer pour élégance d'esprit :

« Nous revoici en plein dans la question des miracles, et c'est saint Cupertin l'acrobate qui nous vaut cela. M. Louis Veuillot n'entend pas raillerie sur ce chapitre. Il faut que nous admettions aveuglément toutes les jongleries qu'il plaira aux jongleurs religieux de nous donner comme des faits miraculeux, ou que nous nous décidions à brûler éternellement au milieu des flammes de l'enfer.

« Nous n'acceptons pas ce dilemme ; nous entendons user de notre droit d'examen à l'égard des miracles modernes ; et nous comptons sur la miséricorde divine pour n'être pas brûlés vifs à raison de cette audace. Tant que M. Veuillot ne nous aura pas prouvé que Dieu fait le plus grand des miracles en parlant par sa bouche, nous prendrons la liberté de contre-dire celles de ses propositions qui nous paraîtraient dangereuses ou saugrenues, et nous pousserons l'impiété jusqu'à croire qu'en luttant ainsi contre l'envahissement de la superstition et de

l'ignorance, en flétrissant, comme c'est notre devoir, cette exploitation de la foi, Dieu sera avec nous plus qu'avec nos adversaires.

« Que nos lecteurs se rassurent ; nous n'allons pas ressusciter les vieilles controverses sur la nature des miracles, sur leur utilité ; nous ne voulons pas reprendre la thèse soutenue au dix-huitième siècle par l'abbé Bergier sur la question de savoir si un miracle est possible ; si l'on peut discerner un miracle d'avec un fait naturel et le prouver ; si les miracles peuvent servir à confirmer une doctrine ou une religion ; si Dieu a véritablement fait des miracles pour servir de témoignage à la révélation.

« De pareilles discussions nous sembleraient fort oiseuses et surtout fort inopportunes aujourd'hui. Il faudrait être fou pour nier les miracles dans un temps qui en voit éclore chaque jour de plus grands et de plus extraordinaires que tous ceux dont les livres saints ont transmis le récit. La locomotive qui nous emportait hier ; le panache de fumée que laisse là-bas après lui le navire qui sillonne l'Océan ; le fil électrique qui transmet la pensée avec la rapidité de l'éclair ; le soleil devenu le très-humble serviteur de MM. les photographes, et occupé chaque jour à fixer des milliers d'images sur des plaques de métal ou des feuilles de papier, et tant d'autres phénomènes merveilleux vulgarisés par la science et l'industrie modernes, sont des miracles auprès desquels les innocents miracles de l'*Univers* ne sont que des jeux d'enfant.

« Les vrais thaumaturges contemporains, les vrais sorciers sont à l'Académie des sciences, et l'antiquité indienne, païenne ou chrétienne, n'a jamais vu tant de miracles rassemblés que nous en vîmes, il y a deux ans, sous la voûte du palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées.

« Donc, nous sommes très-crédules à l'endroit des miracles, et nous ne demandons pas mieux que de les voir se multiplier ; mais ce que nous demandons en même temps, c'est qu'on laisse à chacun la liberté d'y croire ou de n'y croire pas ; c'est qu'on ne fasse pas d'un miracle ou d'un prétendu miracle un article de foi et un objet de spéculation religieuse. Il y a des gens qui croient encore à Rosette Tamisier ; grand bien leur fasse. L'apparition de La Salette est un fait incontestable encore pour quelques personnes ; tant pis pour elles ! Il vous plaît de croire aux ascensions de saint Cupertin, vous êtes libres ! Mais pour Dieu ! lais-

sez-nous la liberté de ne croire ni à Cupertin, ni à l'apparition de La Salette, ni à Rosette Tamisier ! Nous vous permettons volontiers de nier les miracles de la science moderne et d'en rire ; mais permettez-nous, à notre tour, de nier les vôtres ; permettez-nous surtout, lorsque nous vous voyons exploiter vos miracles, et au moyen de cette exploitation productive entretenir parmi les masses ignorantes les plus grossières superstitions ; permettez-nous de crier tout haut notre opinion et de mettre les faibles en garde contre vos manœuvres. »

Nous reconnaissons que nous n'avons rien à dire et nous n'entreprendrons pas de réfuter M. Jourdan. Il y a deux points, entre autres, sur lesquels personne n'est capable de l'amener à une discussion sérieuse. Le premier est la Révélation catholique, et le second est sa participation à la rédaction du *Journal des Actionnaires* (1), où, par un miracle qui vaut certainement à ses yeux tous ceux de l'industrie,

Dans ses heureuses mains le *papier* devint or..

Comme nous l'avons souvent remarqué, M. Jourdan raisonne peu. Sans cette infirmité précieuse, il aurait de la peine à se tirer de ses articles, et le *Siècle* perdrait son plus bel ornement. Après les choses délicates et profondes que l'on vient d'entendre, il explique lui-même parfaitement la cause, la nature et l'irrémédiable épaisseur de son incrédulité.

« Nous étions à Toulouse, dit-il en sa belle littérature, et nous *éprouvions le besoin* d'échanger quelques mots avec un ami qui était à Paris. » Pour satisfaire son be-

(1) Journal d'affaires de Bourse, dans lequel on recommande au public des entreprises qui ne se sont pas toujours trouvées excellentes. M. Louis Jourdan du *Siècle* a fondé ce journal, attenant à une agence ou caisse qui fait, moyennant commission, les placements dont on la charge dans les affaires que le journal a recommandées.

soin, M. Jourdan se rend au télégraphe électrique, et fait expédier une dépêche, en présence de certain paysan languedocien qui l'accompagnait. Ce paysan lui demande s'il croit bonnement que ce qu'il vient d'écrire va être connu à Paris tout à l'heure. — Sans doute, répond M. Jourdan, et tantôt nous aurons la réponse. Le paysan, poussant « un gros rire ineffable, » s'écrie : *Sias ben dé vouastré péis.* C'est-à-dire, vous êtes un franc imbécile ! Cependant, le brillant rédacteur du *Journal des Actionnaires*, tranquille comme un homme qui a vu l'Exposition universelle, ramène l'incrédule au télégraphe, reçoit la réponse annoncée et la lui fait lire. Que dit l'incrédule ? Cet incrédule, qui avait fait peu de temps auparavant le pèlerinage de La Salette pour guérir ses vignes de l'oïdium, hausse les épaules et jure à M. Jourdan que l'employé du télégraphe se moque de lui : « Jamais, s'écria-t-il, jamais vous ne me ferez croire à pareille chose ! »

M. Jourdan ne voit pas que le paysan de son apologue, c'est lui-même. Seulement, il est encore plus de son *Siècle* que le paysan n'était de son pays. On montre au paysan un miracle de l'homme, une chose pour lui totalement incompréhensible et impossible ; il n'y croit pas, il croit qu'on se moque. Rien de plus naturel ; dans la mesure de ses connaissances, le paysan a parfaitement raison : il sait que les hommes ne font point de miracles ; il doute, il nie. La sottise et la brutalité ne commenceraient qu'au moment où il refuserait d'écouter ceux qui s'offriraient à lui rendre compte des procédés par lesquels on opère cette chose étonnante qui n'est pas un miracle, ni une loi de l'ordre naturel plus merveilleuse que toutes les autres, et qui bientôt ne l'étonnera plus. Tous les enfants croient que la terre finit à l'horizon ; il y en a qui s'inquiètent de

savoir ce que deviennent les vieilles lunes ; on les étonne beaucoup lorsqu'on leur dit que la terre est soutenue en l'air comme les étoiles, et que les étoiles sont plus grosses que des maisons. Ils le croient sur la parole de leur mère ; ils commencent à le comprendre quand on leur apprend que Dieu a tout fait. Si plus tard, connaissant mieux les œuvres de Dieu, ils nient pourtant la puissance de Dieu et quelquefois même son existence, alors ils seront plus sots que lorsqu'ils étaient enfants.

Le paysan de M. Jourdan, qui ne croyait pas au télégraphe électrique, n'aurait pas refusé de se rendre à une démonstration en règle. M. Jourdan n'est pas si sage.

Si ce paysan lui avait dit que saint Pie V, bien avant l'invention des télégraphes, connut à Rome le succès de la bataille de Lépante, au moment même où Dieu l'accorda aux armes catholiques, M. Jourdan se serait écrié : Vous êtes bien de votre pays ! Le paysan aurait repris : — Mais nous en avons des témoignages authentiques ; et d'ailleurs, que trouvez-vous d'impossible au Dieu qui a créé le ciel et la terre, qui a marché sur les eaux, qui a rendu la vue aux aveugles, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts ? Qu'opposez-vous aux martyrs, et à tant de témoins qui remplissent le monde ? — On s'est entendu pour se moquer de vous. Jamais, jamais vous ne me ferez croire à pareille chose ! — Mais lisez, étudiez, raisonnez. — Non ! J'ai un article à tourner pour le *Siècle* et quelques opérations à recommander dans le *Journal des Actionnaires*. Vos raisonnements dérangeraient les plans que j'ai formés. — Mais, pauvre homme, c'est une chose qui intéresse votre conscience, et partant votre salut. — *Sias ben dé vouastré péis!* Le *Siècle*, et le *Journal des Actionnaires*, voilà le salut ! ! !

M. Jourdan pourrait, sans passer les limites de son esprit, comprendre que la grande ignorance n'est pas d'ignorer les merveilles de l'électricité, mais d'ignorer et de vouloir absolument ignorer les merveilles de Dieu. Cependant, nous craignons que ce bel esprit ne s'élève pas jusque-là, malgré les raisonnements qu'il fait lui-même. C'est qu'il y a plusieurs ordres de miracles, et celui-ci est un des plus redoutables et des plus fréquents. Comme les autres, il augmente la foi. Nous voyons ici et tous les jours s'accomplir ce que Dieu annonçait à Isaïe en lui donnant commission d'avertir les juifs : *Vade, et dices populo huic: Audite audientes et nolite intelligere : et videte visionem, et nolite cognoscere.* Redoutables paroles, redoutables mystères !

IV

Nous avons ce matin, 9 mai, un délicieux petit morceau de M. de La Bédollière : c'est l'*ultima ratio* du *Siècle* sur et contre la possibilité de tout miracle qui ne serait pas opéré par l'industrie ou par l'escompte. Nous mettons ce dernier effort sous les yeux de nos lecteurs, afin qu'ils sachent ce que peuvent donner ensemble le *Siècle* et le *Journal des Débats*. Ce spectacle de pénurie n'est pas sans tristesse. L'on s'effraie de penser que la France prend l'habitude de lire tout cela et n'en est plus étonnée. Mais il faut avouer aussi que la capacité des incrédules est faite pour encourager ceux qui voudraient croire ! Laissons parler le *Siècle*. Rarement il nous a donné un extrait plus concentré de son génie :

« Grande nouvelle ! le véritable Louis Veuillot est retrouvé.
« A force de parler de l'Évangile, il avait fini par en suivre

les préceptes, et semblait se pénétrer de cette maxime : « Faites du bien à vos ennemis. » Il avait des phrases pleines de mansuétude, discutait au lieu d'insulter, et marchait à pas comptés, gravement, en évitant de traîner sa soutane dans les fanges du ruisseau. On l'aurait pris pour un chrétien. Mais le voici qui revient à ses vieilles habitudes ; il remet le poing sur la hanche et reprend ses allures d'autrefois. Les gros mots, les personnalités jaillissent en abondance sous sa plume. Plus de charité, plus d'humilité, plus d'onction ! Ignorance, énormités, absence de raisonnement, pesanteur, indécences, infirmité, pitoyables lazzis, telles sont les expressions qu'il lance à ses adversaires. C'est bien là le Louis Veuillot des anciens jours. Ayant trop longtemps laissé à ses collaborateurs le monopole de l'injure, il tâche de rattraper le temps perdu ; il liquide son arriéré.

« Au milieu du débordement de cette bile trop longtemps contenue, nous distinguons une espèce d'argument : dès qu'on croit aux merveilles de l'électricité, on devrait, suivant le rédacteur en chef de l'*Univers*, croire également aux miracles. Le rapprochement est-il exact ? On peut au moyen d'explications appropriées, faire comprendre aux plus vulgaires esprits les découvertes de la science ; mais comment rendre compte des prodiges accomplis par Rosette Tamisier, Notre-Dame de La Salette, et même par le fameux saint Cupertin ? Le télégraphe électrique, la vapeur, les mille applications des forces naturelles à l'industrie, attestent à la fois la puissance de l'intelligence humaine, la grandeur de la création, la bonté de la Providence. Les prétendus miracles dont l'*Univers* se fait le propagateur n'attestent que la jonglerie et les misérables efforts de pieux mystificateurs pour exploiter la crédulité. »

E. de La Bédollière.

Nous ne pouvons rendre à M. de La Bédollière aucun de ses compliments : son talent ne subit pas d'éclipse ; il est invariable et impérissable. Mais voyez-vous comme on laisse de côté le *Journal des Actionnaires*, où M. Jourdan, qui est la Sorbonne du *Siècle*, se repose de sa philosophie en dirigeant les opérations d'une foule de braves gens qui cherchent la pierre philosophale ! Nous l'avons dit, nul moyen d'amener la discussion sur ce point délicat. Serait-

il donc si difficile à M. de La Bédollière d'établir que les transmutations auxquelles son évangélique collaborateur s'adonne dans le *Journal des Actionnaires*, sont du nombre de ces opérations « qui attestent à la fois la puissance « de l'intelligence humaine, la grandeur de la création, « la bonté de la Providence, » tandis que les miracles décriés par le même M. Jourdan « n'attestent que la jongle- « rie et les misérables efforts de pieux mystificateurs pour « exploiter la crédulité ? » M. de La Bédollière devrait entreprendre cette démonstration ; elle n'est ni au-dessus ni au-dessous de son talent, et M. Jourdan pourrait la reproduire dans le *Journal qu'il écrit exprès pour les actionnaires*, afin de mettre cette chère espèce en garde contre la *crédulité*.

DES DROITS DE LA POLÉMIQUE.

— AVRIL 1857 —

M. Paradol en habit de guerre. — Un des caractères saillants de la presse. — Les satisfactions que nous pouvons accorder. — Avantages de la loi des signatures. — Confraternité littéraire et confraternité chrétienne.

On a vu dans l'un des articles précédents (le 3e) que l'un de mes adversaires, se prétendant insulté, avait pris un ton tout à fait belliqueux. J'avais fait une réponse spéciale ; mes amis m'engagèrent à la supprimer. Il ne convenait pas, me dirent-ils, que je fisse attention à ces échappées d'humeur militaire, assez fréquentes parmi nos contradicteurs, et sur lesquelles le public raisonnable est du même avis que nous. Je me rendis à ces raisons et néanmoins je conserve cette réponse où j'ai eu l'occasion de toucher une question de droit polémique assez importante et d'esquisser quelques physionomies littéraires qui ne manquent pas d'intérêt.

Il s'agit de la manière dont doivent se traiter réciproquement les écrivains engagés dans les luttes de la presse.

Suivant l'usage de l'*Univers*, qui n'est celui d'aucun autre journal, nous avons laissé parler notre adversaire et on a vu son style. Mais la forme de M. Paradol n'était pas la chose essentielle, et nous nous sommes contenté d'examiner les idées. Cependant, il se plaint ; il se croit offensé, il a les accents d'un jeune Cid qui saurait bientôt se montrer en habit de guerre s'il n'avait pas affaire à des dévots. Puisqu'il a affaire à des dévots, il voudra bien

raisonner sur ce point, comme sur le point des miracles.

A propos du *Cid*, M. de Scudéri, qui « pensant n'être que soldat s'était encore trouvé poëte, » appela un jour le bonhomme Corneille sur le pré, pour lui prouver que le *Cid* « choquait les principales règles du poëme dramatique. » M. Paradol serait donc disposé à prouver de la même manière que les miracles choquent les principales règles de l'apologétique chrétienne? Corneille prit la peine d'avertir M. de Scudéri qu'il ne s'agissait pas de race et de vaillance, mais simplement de savoir si le *Cid* du sieur Corneille valait mieux que l'*Amant libéral* du sieur de Scudéri. Nous croyons volontiers que M. Paradol a du cœur, mais la question est de savoir comment il a raisonné sur l'histoire de saint Joseph de Copertino. Qu'il se tienne là. Ce fer qui lui bat le flanc n'est point de notre commune profession, et il ne me siérait guère de jouer la tragédie trop connue au dénoûment de laquelle les confidents viennent déclarer que personne n'est mort et que l'honneur est satisfait.

C'est un malheur pour le *Journal des Débats* d'avoir laissé éclater cette fusée incongrue dans ces colonnes toujours pacifiques, sinon toujours inoffensives. Il se rencontre tout juste avec le *Charivari*. La semaine dernière, l'un de messieurs les pauvres diables du *Charivari* sentit rugir son âme vaillante et se mit à peindre le désespoir où sont tous de ne pouvoir immoler quelque rédacteur de l'*Univers*, au risque d'une ou deux de leurs précieuses vies. Cet Amilcar, parfaitement inconnu, prétendait que l'*Univers* l'avait appelé *panais*. Mais on ne l'a point appelé *panais*, et dès lors les lois de l'honneur ne le contraignaient envers nous, ni nous envers lui, à aucune œuvre de destruction. M. Paradol n'a été l'objet d'aucune comparaison d'aucun genre, il a donc tort d'imiter ce folâtre que nous

n'avons point appelé *panais*. Nous le prions de considérer les belles affaires où nous serions engagés, si, fermant les yeux sur nos devoirs, nous cédions à cette jeune humeur qui l'emporte. Après l'avoir envoyé chez les ombres, il y faudrait aussi envoyer le plaisantin attristé qui se croit changé en panais, et ses collaborateurs qui se croient transformés en d'autres légumes. Nous leur devrions bien cela. Cependant que de morts !

> Vadimus immixti Danaïs, haud numine nostro,
> Multaque per cœcam congressi prælia noctem
> Conserimus : multos Danaûm demittimus Orco.

Et que deviendrait la gaieté française, si nous ravagions ainsi tout le potager !

Il est vrai que nous n'en sommes pas capable, et cette incapacité explique bien des choses. Observons ici l'un des caractères saillants de la presse. Elle en a d'autres, Dieu merci ; mais celui-là ne laisse pas d'apparaître et vaut bien qu'on le note.

Les journalistes, en général, méritent cet éloge, que s'ils s'attaquent beaucoup, du moins ils ne se tuent guère et ne se provoquent même que rarement. Dans les taches de sang qui couvrent l'histoire de la presse, le leur est pour peu de chose. Néanmoins nous avons eu occasion de remarquer que les journalistes les plus patients peuvent et même assez volontiers devenir terribles..., lorsqu'il s'agit de nous. Alors, ces natures essentiellement calmes atteignent tout de suite l'incandescence. On voit des moustaches hérissées, des dents qui veulent déchirer la cartouche, des mains qui ne cherchent que flamberges et pistolets. Se sentant enchaînés, puisque, enfin, rien ne peut forcer des dévots à se montrer braves, ces grands courages gémissent et semblent ne pouvoir plus porter le

poids de la vie. Leur indignation se soulage par la plainte. A défaut de carabines, les plumes sont chargées à balles forcées et mâchées ; l'on conte au lecteur le chagrin que l'on ressent de ne pouvoir ni vaincre ni mourir.

Mais que dans le même moment, par hasard, par malheur, quelque confrère indévot se hérisse d'un autre côté et fasse mine de proposer ce que l'on cherchait chez nous avec cette délirante ardeur, c'est en vain ! Durandale est au clou, la ferveur meurtrière est passée ; et l'autre a beau dire, on le laisse dire. Nous avons eu maintes fois cette comédie. Cependant elle semblait n'être plus de mode, lorsque le *Charivari* l'a reprise pour rafraîchir un peu son éternel panais. M. Paradol, qui est jeune et qui ne connaît pas tous les tours de la presse, regrettera cette rencontre. Ajoutons que son escapade n'est point du tout dans les usages du *Journal des Débats*. Les rédacteurs du *Journal des Débats*, hommes sages, gens d'esprit et de goût, point ferrailleurs, n'ont jamais songé à se *faire un beau rempart de mille funérailles*. Ils ont été beaucoup houspillés, ils l'ont beaucoup rendu, et sont arrivés à l'Académie sans passer par le chemin de la gloire.

Venons au sérieux. Il n'entre pas dans nos usages de refuser jamais des satisfactions légitimes. Nous les faisons telles que nous les devons, c'est-à-dire telles que nous pourrions, le cas échéant, les exiger. La situation particulière qui nous attire tant d'injures et le devoir même qui nous oblige à les supporter, nous commandent de réparer nos propres torts. Si nous atteignons dans leur honneur ou dans leur dignité les gens qui ont un honneur ou une dignité, si nous sommes injuste envers n'importe qui, c'est notre devoir de réparer ce mal. M. Paradol a-t-il quelque chose de semblable à réclamer ? nous ne le croyons pas. Le

ton de la polémique agitée entre nous a été réglé par lui-même. Il nous reproche d'avoir parlé d'une « ignorance qui sollicite le mépris. » C'était la réponse convenable à l'accusation de répandre, de complicité avec l'Église romaine, des superstitions dignes de mépris. Si, pour certaines gens, notre foi aux choses que l'Église croit et honore méritent le mépris, pour nous le mépris est dû aux négations de ceux qui outragent ce qu'ils ignorent. Puisque notre adversaire est délicat sur les mots, il prendra la peine de veiller à ceux qu'il emploie. Il en a beaucoup qui auraient justifié de dures représailles et nous l'avons ménagé. Nous passons aisément ce qui nous regarde. Lorsque l'on parle du *dégoût* qu'inspire l'*Univers*, nous pouvons dire quelle sorte de goût inspire le *Journal des Débats ;* nous pouvons aussi nous taire ; peu importe. Mais lorsque l'on nous demande de prouver qu'il est possible de vivre dans le sein de l'Église et d'y conserver sa raison et sa dignité, de prouver que la foi de l'Eglise peut s'allier avec la science et avec le bien public, alors ce n'est plus seulement un droit, c'est un devoir d'examiner quel est le docteur qui pose ces doutes et le héros qui nous jette ces outrages.

C'est ce que nous avons fait, et c'est ce qui désoblige M. Paradol. Il se plaint qu'on l'a nommé, lui qui s'est tant amusé à nommer saint Cupertin. Quelle offense est-ce donc de lui donner son nom ? Il semble croire qu'il n'est pas M. Paradol, qu'il est le *Journal des Débats*, et qu'il fallait seulement nommer le *Journal des Débats*, puisqu'il s'était contenté de nommer l'*Univers*. Il a fait comme il a trouvé bon ; nous faisons comme bon nous semble. Sans doute, M. Paradol est un peu le *Journal des Débats*, mais il est aussi M. Paradol, c'est-à-dire un écri-

vain dont l'autorité, quoique admise par le *Journal des Débats*, n'est pas telle encore qu'il se puisse dispenser de prouver ce qu'il avance, souvent à la légère. Nous prenons garde à ses axiomes contre l'Église, parce qu'il est un peu le *Journal des Débats;* nous le nommons parce qu'il est M. Paradol, et que la réfutation va plus vite. Voilà tout notre secret, pour ne lui rien cacher. Sous ce nom célèbre du *Journal des Débats*, le public pourrait supposer un auteur suffisamment rassis. Qui donc affirme que les miracles attestés et publiés par l'Église romaine sont de nature à ébranler le sentiment religieux, à faire envelopper dans le même *mépris* les vérités les plus augustes et les superstitions les plus grossières? Qui donc paraît croire qu'on ne peut rester dans le sein de l'Église sans abdiquer toute raison et toute dignité? Qui donc doute que l'Église se puisse allier avec la science, avec la liberté, avec le bien public? Qui donc jette à la tête de la civilisation chrétienne toutes ces énormités? Est-ce M. Saint-Marc Girardin, est-ce M. de Sacy, est-ce M. Lemoine? — Non; c'est M. Paradol, en ses improvisations du matin. — Ah!

Voilà le côté excellent de la loi des signatures. A cause de l'esprit dans lequel elle fut faite, et parce qu'elle dérangeait les vieilles habitudes de la presse, nous l'avions redoutée. Mais elle est véritablement utile, morale et même commode. Il est utile de savoir que l'on répondra des choses que l'on dit, il est commode de savoir qui dit les choses auxquelles on doit répondre. Par cette obligation, les uns se corrigent et se perfectionnent, et par cette commodité, les autres sont réfutés d'un mot. Les poids et les mesures deviennent familiers au public; les articles marqués en chiffres connus, d'un côté perdent leur hideuse parenté avec la lettre anonyme, de l'autre n'ont plus

que la valeur de leur signature et l'ont tout entière. La presse y gagnera. Elle ne sera plus la gueule de fer où l'on peut impunément jeter des calomnies et des sottises. Pour les cœurs fermes, pour les hautes convictions, elle sera une forteresse plus sûre et mieux fermée, où l'écrivain devra songer à son drapeau et non à sa fortune, où le talent aura le pas sur la facilité, où la probité sera plus nécessaire que le talent. Il faudra nécessairement soutenir par l'étude et par les habitudes de la vie une fonction constamment exposée au grand jour. Les rédactions seront nécessairement mieux composées et plus homogènes : on ne pourra plus tenir ici un bureau de désintéressement et là un comptoir d'usures ; composer des livres ineptes, et déchirer les beaux livres ; parler en chrétien dans une classe, et écrire en voltairien dans un journal. Ces rôles doubles deviendront impossibles. Qu'importe le préjudice d'une poignée d'individus qui n'étaient pas nés pour réussir dans les œuvres honnêtes ? Est-il si regrettable que certaines plumes, une fois authentiquées par la discussion ou par la justice, soient réduites aux emplois infimes, et même ne puissent plus trouver d'emploi ?

Nous acceptons l'entrave de la signature, nous profiterons des avantages qu'elle nous fait. Nos adversaires peuvent user de réciprocité. Qu'ils se contentent de cela, et se résignent comme nous aux chances du corps à corps... Il y a pour eux comme pour nous le droit de réponse dans le journal, la protection et la répression de la justice. Quant à ceux qui ne sont pas assez forts pour soutenir un combat loyal, qui veulent porter des coups et n'en point recevoir, qui se permettent d'outrager ce qu'il y a de plus respectable et qui veulent qu'on ne les atteigne jamais, le mieux qu'ils puissent faire est de se corriger ou de se retirer. S'ils

veulent rester et rester tels qu'ils sont, ils nous rencontreront tels que nous sommes ; nous ne désarmerons pas pour les obliger. Or, un bon sifflet, c'est une des pièces principales de l'armure.

On objecte que la confraternité littéraire s'arrange mal de cette méthode. Nous connaissons une confraternité chrétienne qui nous oblige à dire la vérité sans haïr ni les frères à qui nous la disons, ni les frères qui nous frappent parce que nous l'avons dite. La confraternité littéraire nous importe fort peu, si elle existe quelque part. Jamais journal ne fut créé pour embrasser les autres journaux. Il ne s'agit point de confraternité, il s'agit de discussion, de luttes, de combat. Ceux qui voudraient que tout se passât en compliments et révérences, ne sont pas nés pour cette escrime ; ceux qui voudraient y montrer leurs muscles sont ridicules ; ceux qui ne craignent pas d'y employer la mauvaise foi, la diffamation, la calomnie, n'ont droit qu'à la police correctionnelle ou au dédain. Les honnêtes gens s'y engagent pour servir une cause honnête ; ils apprennent à craindre fort peu les humeurs diverses qu'ils peuvent irriter et les armes très-variées qui peuvent les atteindre. Ils font le champ très-large à leurs adversaires. Les limites où ils doivent eux-mêmes rester, ils les tracent eux-mêmes et les maintiennent eux-mêmes. Voilà ce que notre expérience nous permet de dire à M. Paradol, qui est un débutant.

SUR L'ÉLOGE FUNÈBRE DE M. ISAMBERT

PAR M. ODILON BARROT.

— 17 AVRIL 1857 —

M. Isambert, conseiller à la Cour de Cassation, mort ces jours-ci, a été enterré avec une certaine pompe par ses anciens amis de l'opposition libérale, que présidait M. Odilon Barrot. M. Isambert avait quelque célébrité, qu'il devait à son zèle pour l'émancipation des noirs et plus encore à l'ardeur de ses sentiments contre l'Église catholique. Sur ce dernier point, c'était, comme on dit aujourd'hui, une véritable « spécialité. » Il fallait s'appliquer, pour se distinguer en ce genre dans la foule qui a brillé de 1820 à 1848 ! M. Isambert y parvint. Sa passion n'était pas la plus savante ni la plus éloquente : il n'avait aucune science, quoique érudit, à ce que l'on assure ; et l'éloquence, quoiqu'il fût orateur de profession, était à l'antipode de ses facultés. Mais pour la solidité et l'activité, ses préventions ne furent peut-être égalées par personne en ce temps-ci. Il les poussa jusqu'à se faire protestant, en 1854, lorsque son rôle politique était fini. Il est mort dans la communion de M. le pasteur Coquerel, et celui-ci a récité son oraison funèbre au cimetière, où il a parlé « de la manière la plus élevée de ses vertus évangéliques, » dit le *Siècle*.

M. Isambert n'était pas, en effet, un homme sans vertus. « La nature ne l'avait doué ni de ces qualités extérieures « ni de ces vivacités d'imagination qui font l'orateur ou « le poëte, » a remarqué M. Odilon Barrot, qui, après M. Coquerel, a loué le défunt. Ces paroles d'un panégyriste et d'un ami, signifient que M. Isambert n'était pas né pour se distinguer très-glorieusement. Elles expliquent sa triste logique en matière de religion, et font deviner jusque dans son apostasie une sorte de sincérité malheureuse, qui elle-même est une sorte d'excuse. Avec le peu qu'il avait reçu « de la nature, » pour parler comme M. Barrot, né et élevé dans la ferveur de 1789, satellite des astres de l'opposition libérale, c'est beaucoup pour lui d'avoir cru en Dieu et de s'être trouvé assez de sentiment religieux pour changer de religion, ou plutôt pour en prendre une ; car nous doutons fort que M. Isambert ait jamais connu la religion catholique. Entré à la Cour de Cassation par la brèche de 1830 et placé là des mains de Dupont (de l'Eure), il remplissait ses devoirs de magistrat d'une façon édifiante ; c'est le témoignage que nous a rendu de lui un de ses collègues qui ne partageait aucune de ses opinions. Avec ce fonds de droiture, M. Isambert, plus instruit et vivant dans un autre milieu, aurait pu devenir bon catholique.

Certains hommes paraissent vraiment n'être pas aussi responsables que d'autres des choses qu'ils font et du courant où ils tombent et qui les entraîne. M. Isambert, dans sa vie publique, en a donné une preuve qui fit bruit. S'étant un jour trouvé seul un instant dans le cabinet d'un homme politique, il lut des papiers qu'il vit sur le bureau et se saisit de certain secret qu'il crut que son parti aurait intérêt à connaître. Sans autre scrupule, il porta ce secret

à la tribune. On nia ; il affirma, et finit par avouer, au milieu de l'étonnement général, de quelle manière il avait appris ce qu'il révélait. Nous ignorons si la clameur publique a pu lui persuader qu'il avait fait quelque chose de contraire aux usages, et s'il a jamais su qu'un homme, parce qu'on l'a laissé dans une chambre, n'a pas le droit de ramasser et d'emporter les secrets qu'on y laisse avec lui. Après ce trait d'ingénuité, il n'y a pas lieu de s'étonner que M. Isambert ait été grand négrophile sans remarquer ce que l'Église a fait pour l'abolition de l'esclavage, et se soit converti au protestantisme pendant qu'il écrivait une histoire de Justinien. Des choses que tout le monde voit, il ne les voyait pas.

Dans l'éloge qu'il a fait de M. Isambert, et auquel nous ne voulons pas contredire, M. Odilon Barrot, par un contraste qui pourrait bien n'être qu'une analogie, voit des choses que tout le monde ne voit pas. M. Isambert, avec cette passion anticatholique qu'il s'empressait de produire en toute occasion, fut dix-sept ans député de la Vendée, pays où l'esprit catholique a le plus de vigueur. C'est un des faits qui démasquent le mieux la fiction constitutionnelle et qui font voir comment la France était représentée dans ce temps idéal du système *représentatif*. M. Odilon Barrot, qui en pleure encore les félicités disparues, nous dit gravement que la députation de la Vendée, toute de la même matière politique et religieuse que M. Isambert, « à « force de vrai et loyal patriotisme, a éteint dans ce pays « jusqu'aux souvenirs des dissensions civiles. » Ce qui a éteint en Vendée non pas le souvenir, mais, Dieu merci, la cause des dissensions civiles, c'est l'autel catholique, relevé sur les ossements de cinq cent mille martyrs. Si M. Isambert, plein des sentiments qui l'ont mené dans le

sanctuaire de M. Coquerel, avait pu exercer une influence sérieuse en Vendée, elle eût été funeste. Les dissensions civiles y auraient reparu avec les motifs qui les ont jadis enflammées. Le libéralisme froissait toutes les convictions de la Vendée en y implantant des hommes si profondément hostiles à la foi nationale ; les sentiments du peuple pour ces prétendus représentants, quelque estimables et érudits qu'ils fussent d'ailleurs, n'enlevaient rien au mépris dont il enveloppait la tête et l'ensemble du régime. Dès que le peuple put voter, il balaya cette députation patriotique qu'il avait *chérie* dix-sept ans, suivant M. Odilon Barrot, et il n'en resta rien. Ce fut, par le suffrage des colonies que M. Isambert entra dans l'Assemblée constituante.

Il y partagea le rôle penaud de l'ancienne opposition dynastique, contribuant de sa petite part au poids de sornettes et d'iniquités qui fit crouler la tribune. Nous n'avons pas oublié encore ces jours d'angoisse et d'indignation où nos libertés les plus humbles et les plus légitimes étaient dénoncées, diffamées, traquées par les représentants de ce « vrai et loyal libéralisme » dont parle M. Odilon Barrot ; où l'Opposition reprochait surtout au Gouvernement de nous montrer trop peu de rigueur ; où elle lui imposait la proscription des ordres religieux ; où elle invoquait les édits de Louis XIV et de Louis XV, et les lois les plus brutales de la République, et les décrets les plus oppressifs de l'Empire pour faire fermer les couvents, pour faire signer des formulaires, pour ravir aux catholiques la liberté de la prière et du dévouement religieux, pour leur ôter leurs enfants et les livrer au monopole de l'Université. C'était dans ces occasions-là qu'on entendait la voix de M. Isambert.

Voici la péroraison du discours de M. Odilon Barrot :

« Et maintenant, ce foyer si ardent s'est tout à coup éteint. Isambert nous a été subitement enlevé, le cœur jeune encore et l'esprit plus actif que jamais. On peut dire de lui qu'il atteint le repos avant de connaître la fatigue.

« Repose-toi donc dans le sein de Dieu, ouvrier courageux et infatigable ! tu en as le droit, car tu as bien fait ta journée; ta vie a été noblement remplie ! Heureux ceux qui, comme toi, au moment de quitter ce monde, peuvent jeter un regard assuré sur tout leur passé et n'y trouver que de nobles sentiments et de bonnes actions ! Heureux ceux qui peuvent, comme toi, se dire avec une noble fierté, qu'à travers toutes les vicissitudes et tous les caprices de la fortune, ils n'ont jamais servi qu'une même cause, suivi qu'un seul drapeau !

« Tu laisses à tes enfants un nom consacré et qui sera honoré partout où la liberté humaine sera respectée : noble héritage dont ils connaissent bien le prix et dont ils continueront à se montrer dignes.

« Un tel homme, Messieurs, on peut le pleurer, mais il ne faut pas le plaindre : il faut l'imiter ! ! ! »

Pauvres humains !

THÉORIE ET PRATIQUE DU RÉGIME PARLEMENTAIRE.

AFFAIRES DE BELGIQUE.

— JUIN 1857 —

Libéralisme et liberté. — Le gouvernement de la parole ; souvenirs de 1848. — Théorie actuelle du gouvernement parlementaire. — Attitude du *Siècle* et du journal des *Débats* en présence de l'émeute belge.
Reproches adressés aux catholiques par les libéraux.
La loi sur la charité. — De trois formes de gouvernement. — Tendances et effets du régime parlementaire en Belgique.
La révolution du mépris. — Le gouvernement des minorités. Opinion de MM. Jourdan et Paradol sur la liberté.
Conclusion des affaires de Belgique.

Les libres-penseurs de Belgique, profitant du moment où ils exerçaient le pouvoir, avaient établi des règlements sur l'administration de la charité publique par lesquels était supprimée la liberté de la charité privée. Cette situation intolérable partout, mais plus encore dans un pays essentiellement catholique, s'aggravait chaque jour et pouvait d'un moment à l'autre devenir légale et définitive, au grand préjudice de la religion. Les catholiques résolurent d'y remédier par les voies constitutionnelles. Ils s'entendirent, et les élections leur donnèrent une majorité décidée à faire une loi qui consacrât à peu près la liberté de la charité et l'existence des établissements et des instituts charitables. Le roi choisit constitutionnellement un ministère non pas catholique, mais neutre, qui pût satisfaire la majorité sans blesser non pas les droits de la minorité, il n'en était pas

question, mais même ses préjugés. La loi fut présentée et discutée. Soixante voix la soutinrent sans impatience contre quarante voix qui la combattirent sans relâche. A la fin, et après un débat de cinq semaines, durant lequel ils avaient vomi les plus grossières injures contre la religion, les libéraux, désespérant d'entamer la majorité, eurent recours à la violence. D'accord avec la détestable presse de Belgique, qui est la plus indécente du monde, ils provoquèrent une émeute. Les bourgeois libres-penseurs accoururent à Bruxelles en chemin de fer ; ils huèrent les députés de la majorité, jetèrent des pierres dans leurs fenêtres, brisèrent les vitres des deux journaux catholiques, allèrent insulter les couvents d'hommes et de femmes ; et par ces scènes odieuses, exécutées simultanément dans les principales villes de Belgique, ils atteignirent leur but. Le pitoyable gouvernement belge, intimidé, prorogea l'Assemblée et reçut les pétitions de divers conseils municipaux qui lui demandaient de retirer la loi.

En France les journaux *indépendants*, le *Siècle*, le *Journal des Débats* et quelques autres, profitèrent de l'occasion pour blâmer et insulter les catholiques : ce fut le sujet des articles suivants.

6 JUIN 1857.

Les affaires de Belgique inspirent le même langage au *Siècle* et au *Journal des Débats*. Cette conformité n'est pas rare, elle se manifeste toujours lorsqu'il est question des intérêts catholiques. Alors, à travers les diversités de couleur et d'éducation, le fond de la nature éclate ; c'est la même pensée, le même accent, l'on reconnaît deux frères. Tous deux sont libéraux, tous deux jurent par 89, tous deux détestent la vraie liberté.

Ils soutiennent de leur mieux les libéraux belges, qui viennent de donner une si belle aubade au régime parlementaire. Approuver serait difficile, mais ils se gardent

de blâmer ; ils excusent tendrement. Toute la faute, disent-ils, est aux catholiques, dont les exigences ont trop provoqué cette explosion. Il faut voir comme tous les mots sont choisis pour ne point blesser les casseurs de vitres, ni surtout les illustres orateurs qui les ont lancés avec tant de génie et tant de persévérance ! Cette façon d'apologie met le sceau à l'émeute. Elle achève de faire comprendre comment la violence est nécessairement le mot suprême, le mot victorieux du *gouvernement de la parole*.

Le régime parlementaire est essentiellement le gouvernement des minorités ; les minorités y sont essentiellement oppressives et factieuses. Voilà ce que les scandales belges démontrent une fois de plus contre toutes les théories et par toutes les apologies du *Siècle* et du *Journal des Débats*.

Mais pourquoi tant d'honnêtes libéraux qui ne veulent pas tous être révolutionnaires, restent-ils attachés à un régime où leurs théories trouvent ces démentis cruels et qui les condamne à ces indulgences humiliantes ? Le secret est dans les ténèbres du cœur humain, atteint de cette effroyable maladie qui s'appelle la haine de la vérité.

Le libéralisme n'est la haine de la liberté que parce qu'il est la haine de la vérité. Son véritable nom est le Mensonge. Il a deux doctrines : l'une extérieure et de montre, l'autre intérieure et de pratique, la *gnose*, où il se révèle. La doctrine extérieure dit *Liberté ;* la gnose est la négation de cette vérité par laquelle seule les hommes sont libres.

La formule de la doctrine extérieure, c'est la libre discussion, le gouvernement de la raison au moyen de l'adhésion publique, manifestée par le vœu sincère et positif de la majorité. La majorité triomphe sans opprimer,

parce que la minorité ne perd jamais le droit de réclamer, de se plaindre, de discuter, de persuader, d'agir dans une certaine mesure légale et pacifique. Ainsi la minorité peut devenir à son tour majorité, et alors elle règne dans les conditions de la majorité qu'elle remplace, conservant à la minorité les garanties dont elle a elle-même profité. Que la paix et l'ordre, la bonne politique, le sage gouvernement puissent jamais sortir de là pour des nations dont cette pratique n'est pas le tempérament même, c'est un rêve. Néanmoins, le rêve a quelque chose de séduisant et qui peut gagner des esprits honnêtes. Si le mensonge ne savait pas prendre souvent les hommes par leurs meilleurs côtés, il aurait peu de succès en ce monde ! Nous voyons, au contraire, que le monde lui appartient, ne se refusant à lui qu'autant qu'il le faut pour ne pas périr.

Les esprits honnêtes que le libéralisme a séduits n'ont pas compté avec les passions humaines, n'ont pas connu leur propre ignorance et leur propre faiblesse. Sous l'empire de ces passions, parmi lesquelles l'orgueil prend tout de suite une place prépondérante, l'homme d'honneur lui-même, s'il n'est pas chrétien, cesse bientôt de repousser les moyens qu'elles suggèrent pour garder indûment la majorité, pour l'usurper au besoin.

Ces moyens sont de deux sortes. Il y a la ruse, l'intrigue, la séduction, l'intimidation : moyens réputés légitimes. Lorsqu'ils ne suffisent pas, il y a la force. La force est un moyen illégal, déclaré tel dans toutes les théories et dans tous les serments ; un moyen réprouvé, détesté, qu'on ne doit jamais employer, — mais à l'emploi duquel tout concourt et qui devient légitime dès qu'il a réussi. Seulement, par un dernier trait de pudeur qui est une

suprême effronterie du mensonge, on a soin de dire que l'adversaire a lui-même provoqué la violence qui l'opprime, — et tout est dit.

Il n'y a pas espérance de triompher par la discussion si la majorité tient bon contre les sophismes, contre les ruses, contre les menaces : alors on ouvre les fenêtres qui de la tribune sont toujours ménagées sur la rue ; on crie à la foule que la majorité trahit le peuple, qu'elle veut l'enchaîner, qu'elle veut l'abrutir. La foule entre, elle hurle, elle hue, elle brise, elle bâillonne, elle vote : un pavé l'emporte sur toutes les voix contraires, la majorité est changée, la loi est faite.

Telle fut l'histoire du gouvernement de la parole au 24 février 1848. Il y avait un républicain, tout au plus, dans l'Assemblée qui proclama la république, et cette république n'était pas celle que voulait ce seul républicain. Que d'autres faits identiques, quoique moins éclatants! Que de fois la minorité de l'assemblée a fait la loi par la pression de la minorité du dehors ! A quoi a-t-il tenu que l'histoire du 24 février ne fût l'histoire du 15 mai, l'histoire du 25 juin ? Le même dénoûment se présente aussi d'une autre façon. Il y a une fenêtre sur la rue, il y a une porte sur la caserne. Ordinairement, quand la fenêtre de la rue est ouverte, l'opinion désire que l'on ouvre la porte de la caserne. Alors c'est la baïonnette qui résume la discussion, qui fait la majorité dans le scrutin, la loi dans le pays. Par la porte ou par la fenêtre, qui veut entrer le premier entre aisément. Il n'y a rien à quoi le public tienne moins qu'à l'inviolabilité de ses représentants. C'est là que la fiction se déchire et que les choses apparaissent dans leur réalité, et que le *Journal des Débats* et le *Siècle* sont peu empressés de faire un rempart de leur corps aux élus de la nation.

Et en effet un jour de 15 mai ou de 2 décembre, comment exiger du *Journal des Débats* et du *Siècle* qu'ils se dévouent à la mort pour maintenir le droit de M. de Montalembert, et de l'*Univers* qu'il fasse de même au profit de M. de Lamennais et de M. Coquerel? Le pavé vote bien, la baïonnette vote bien, la loi est bien faite ; que les représentants deviennent ce qu'ils pourront! La plupart, sans mauvaise humeur, se présentent pour faire autre chose. Eux non plus ne veulent pas mourir! Dans tous les esprits la force est une conséquence nécessaire du régime ; elle est humblement acceptée.

Cependant, après le 24 février, le *Siècle* n'a point dit de bonne grâce, et le *Journal des Débats* n'a point dit du tout que la monarchie constitutionnelle et le parti conservateur eussent bien mérité ce qui leur arrivait, justement punis d'avoir méprisé ce noble mouvement de l'opinion qui voulait qu'un banquet d'opposition fût célébré dans Paris à l'instar des départements. Le *Journal des Débats* ne trouvait aucunement nécessaire que M. Odilon Barrot dînât au son de la *Marseillaise*, que M. Thiers devînt ministre à la fin du repas, que la majorité pliât devant la minorité. Il n'excusa point la révolution par ces considérations qui lui semblent aujourd'hui justifier l'émeute de Bruxelles.

Pourquoi une majorité de soixante voix contre quarante, dans une Chambre nouvellement élue, lui paraît-elle coupable d'avoir voulu faire une loi évidemment réclamée par l'intérêt et par le vœu du pays? Pourquoi excuse-t-il que cette majorité soit ou brisée ou annulée par l'émeute? Pourquoi approuve-t-il que le Gouvernement recule, que le manteau royal couvre et sanctionne l'ignoble pavé qui vient obstruer le scru-

tin après avoir écrasé la discussion sur les lèvres des orateurs ?

La réponse à ces questions, c'est la loi même que l'on discutait. La question était religieuse ; la loi allait donner satisfaction à un intérêt catholique ; elle allait remplacer par une légalité supportable un arbitraire illégal, oppressif pour les consciences chrétiennes, funeste aux pauvres, mais qui ne peut cesser qu'au profit de l'Église, remise en possession d'une action et d'une influence qu'on voudrait lui enlever. En bonne conscience, n'est-ce pas là, tout à la fois, l'unique raison de l'émeute, et l'unique raison qui milite en faveur de l'émeute ? Le *Journal des Débats* peut se défendre : il aura de la peine à persuader que tout autre motif l'eût trouvé si complaisant. Assurément, s'il s'était agi de la réforme parlementaire, des prérogatives de la couronne belge, du budget, de n'importe quel intérêt en dehors des intérêts religieux, il parlerait d'un autre ton, il aurait d'autres flammes, il rappellerait le *Siècle* lui-même au respect de la doctrine extérieure. Mais ici la *gnose* commande, il faut obéir.

Dans l'esprit de ceux qui le préconisent, sauf un petit nombre d'honorables exceptions, la fin voulue du régime parlementaire est la persécution et la ruine de l'Église catholique. Il est la création du libéralisme en haine de la vérité chrétienne ; voilà ce qui le recommande même à ceux qu'il effraie et qu'il perdra les premiers. Parce qu'il leur promet de ruiner l'Église, ils lui pardonneront tout, même ce qui les épouvante, même ce qui les frappe, même ce qui les convainc d'attachement réfléchi au mensonge.

Si le *Journal des Débats* proteste, nous lui deman-

dons comment nous pourrions autrement expliquer l'indulgence, pour ne pas dire la faveur qu'il montre aux émeutiers belges ! Nous laissons l'objet de la discussion, nous nous tenons à la question constitutionnelle et parlementaire. La loi proposée n'est certainement une loi d'oppression pour personne ; elle n'est pas davantage une loi de spoliation ; ce n'est pas même une légalité nouvelle, substituée à une légalité anciennement établie. Tous les caractères de la loi sont inoffensifs ; ils pourraient l'être moins sans qu'elle cessât d'avoir le caractère essentiel, celui d'une parfaite et irréprochable constitutionnalité. Présentée dans la forme requise, elle a été discutée aussi librement, aussi longuement que ses adversaires l'ont voulu. Ce que sont ces adversaires, ce qu'ils veulent, sous quels drapeaux politiques ils se rangent, un trait le fait voir : ils ont appelé les Sœurs de Charité des *voleuses !* Là-dessus le *Journal des Débats*, s'il ne les connaissait point, peut les juger. Par eux, il peut apprécier encore la majorité qu'ils combattent : elle appartient au parti conservateur européen, dont le *Journal des Débats* veut suivre les destinées ; elle n'est pas douteuse ; elle sort tout nouvellement, des entrailles du pays ; elle ne menace point, elle ne violente point. Que réclamera-t-on encore pour qu'une loi puisse être faite dans un État où règne la discussion, par conséquent la majorité ?

Le *Journal des Débats* objecte qu'il y a une Opposition. Il y a toujours une Opposition. L'Opposition discute, elle résiste par son vote, elle se soumet à la décision du scrutin. Tels sont ses droits, ses prérogatives, tel est son devoir, qui n'a rien ici d'exorbitant.

Si l'Opposition ne doit pas se soumettre, alors de

deux choses l'une : ou l'Opposition, qui est la minorité, doit gouverner, ou le bon régime de gouvernement est celui qui n'admet pas d'Opposition. Le *Journal des Débats* ne voudrait point dire que la minorité doit gouverner, il voudrait moins encore que l'Opposition fût supprimée ; et cependant, il trouve bon aujourd'hui que l'émeute, du même coup, donne en fait le pouvoir à la minorité, supprime en fait l'opposition que cette minorité devenue Pouvoir pourrait rencontrer. Du plein droit de l'émeute, il faut ou que la majorité abandonne une loi *qui déplaît* à la minorité, ou qu'elle soit écrasée par cette minorité factieuse. Telle est présentement la théorie du gouvernement parlementaire ! Et pourquoi cette théorie extravagante et odieuse ? Parce que la majorité voulait faire une loi favorable aux intérêts catholiques, qui sont les intérêts de la majorité !

Le *Journal des Débats* et le *Siècle*, toujours d'accord en ce point, nous reprochent souvent de ne pas savoir leur faire aimer la religion. Ils avoueront qu'ils ne nous montrent pas des dispositions encourageantes, et que, de leur côté, ils ne s'entendent guère à nous faire aimer le régime parlementaire ! Quand ils le pratiquaient en France, ils ne nous accordaient rien, et le peu que nous avions, ils s'exerçaient à nous le prendre. On tracassait partout les corporations et les associations religieuses, et souvent jusqu'à l'indécence et jusqu'à la cruauté ; on faisait des manifestations parlementaires contre les jésuites ; on travaillait à raffermir le monopole de l'Université ; on livrait aux tribunaux, qui les condamnaient bel et bien, de pauvres femmes coupables d'avoir réuni quelques enfants de leur village pour

leur apprendre le catéchisme ; et si l'on nous laissait parler, ce n'était pas sans nous accabler de diffamations, de calomnies et de procès. On criait que nous voulions renouveler la Saint-Barthélemy, rétablir l'Inquisition, rallumer les bûchers, etc. Voilà les souvenirs que le régime parlementaire, dans sa pureté et dans sa force, nous a laissés. Les bienfaits qu'il nous promet s'il se restaure, ne sont guère plus engageants. Jadis on nous refusait le droit de faire élever nos enfants, désormais on nous refuserait le droit d'assister nos frères. Nous ne pourrions pas porter nos aumônes à ces *voleuses* que nous appelons les Sœurs de Charité et les Petites-Sœurs des pauvres. Et si par le plus inespéré des hasards, à force de patience et de travail, nous trouvions jour à faire passer une loi qui nous rendît ce *privilége*, il faudrait encore y renoncer pour ne point irriter l'Opposition ! Car alors l'Opposition aurait un prétexte suffisant pour nous lapider, et afin de nous punir d'avoir songé à rétablir l'inquisition, les gardiens de la libre-pensée pourraient, comme en Belgique, allumer quelque école ecclésiastique et jeter les instituteurs dedans.

Devant ces crimes, devant ce pauvre peuple de Belgique, outragé dans sa foi et dans sa liberté ; devant ce pauvre gouvernement, qui n'a d'autre ressource que de fermer et de barricader sa porte quand l'émeute emporte le droit public ; devant cette école de Frères incendiée, où des religieux catholiques ont trouvé un martyre qu'ils n'auraient pas rencontré chez les Sioux, nous prions le *Journal des Débats* et le *Siècle*, complaisants spectateurs, de nous dire, la main sur la conscience, comment ils conçoivent la liberté, et s'ils regardent véritablement

les catholiques comme étant leurs égaux et leurs concitoyens ?

Nous ne voulons pas davantage nous étendre sur les caractères de l'émeute belge. Remarquons seulement qu'elle n'est pas populaire, qu'elle est exclusivement *bourgeoise*. Quand on voudra donner au peuple quelque chose à détruire, on le trouvera ; il a été préparé, il est prêt. Cependant, ce n'est pas lui qui a commencé ; ce n'est pas lui qui a jeté des paroles obscènes aux religieuses, et nous ne savons s'il descendra jamais jusqu'à cette ignominie. Il y a un degré de scélératesse et de lâcheté qui exige une certaine culture. O civilisation du dix-neuvième siècle ! des femmes, des religieuses, insultées dans les rues par des hommes « bien élevés ! » Le peuple suivra. Nous osons dire qu'il est presque impossible qu'un pareil exemple ait été donné et que Dieu permette qu'il ne soit pas imité. Les peuples aussi *mangent du fruit de leurs conseils*. On pourra donc, en Belgique et ailleurs, soulever le peuple, lui faire démolir les églises, les couvents et jusqu'aux maisons des Petites-Sœurs où l'on recueille les vieillards, et jusqu'aux crèches où les Sœurs de Charité veillent sur les berceaux. Mais le branle une fois donné, on ne l'arrêtera pas. Il faut que le *Journal des Débats* soit bien aveugle, ou plutôt bien aveuglé, pour ne pas voir cette conséquence dans un avenir qui peut être prochain et même soudain.

La cause de la société est liée indissolublement à celle de la religion catholique ; il n'est au pouvoir d'aucune habileté, d'aucune incrédulité, d'aucune lâcheté de les séparer un moment. La première pierre qui tombera du clocher écrasera d'abord la maison voisine, fût-elle couverte de tous les drapeaux du libéralisme, fût-elle sancti-

fiée par la présence du *Journal des Débats*, sacrée par la présence du *Siècle*. Sur nos autels appauvris, la Révolution n'a plus qu'une chose à prendre, la clef du coffre-fort bourgeois. C'est là ce qu'elle ira chercher, lorsqu'elle brisera les portes des églises. Ceux qui la poussent le sauront, mais trop tard. A Paris, nous, qui parlons ici, nous monterons la garde autour de nos églises avec les rédacteurs du *Journal des Débats* et même avec ceux du *Siècle*. Nous ne voudrons pas tout à fait sauver la même chose, et nous ne pourrons que difficilement alors communiquer à leur courage les sentiments qui feront notre sécurité !

10 JUIN 1857.

Les journaux belges et français continuent leurs commentaires sur les émeutes qui viennent de remuer la Belgique. C'est un spectacle plus triste que l'émeute elle-même, et un signe de décomposition plus avéré. L'absurde jacobinisme bourgeois n'a pas le moindre repentir du scandale qu'il a donné, ne voit pas les conséquences qu'il prépare, et pousse au contraire à la roue avec cette même frénésie qu'on lui vit déployer en France avant le 24 février. « Cette race, disait alors M. Proudhon, veut un mardi-gras révolutionnaire, elle l'aura. » Maintenant, les conseils municipaux des villes visitées par l'émeute, animés d'une noble émulation, signent des adresses au Roi pour que la loi soit retirée, c'est-à-dire pour que l'émeute ait raison. La presse révolutionnaire les seconde, dans un langage dont rien n'égale l'impudence. Le *Siècle*, donnant la main à ces détestables journaux, s'efforce d'allumer en France le feu qu'il souffle en Belgique.

Il est impossible de méconnaître le sentiment qui vit

sous tout cela, qui échauffe ces passions et qui aveugle ces intelligences. C'est une volonté formée d'écarter par la force tout ce qui, dans les institutions et dans les mœurs, constitue non-seulement la liberté, mais l'existence de la religion catholique. Il n'y a pas autre chose au fond de ces esprits dévoyés.

Un journal libéral de Belgique, l'*Observateur*, fait le relevé des *provocations intolérables* par lesquelles les catholiques auraient dès longtemps mérité ce qui leur arrive. Ces provocations, les voici : M. l'abbé Combalot a prêché à Bruxelles ; — un charivari, promptement dissipé par la police, a été donné, à Gand, sous les fenêtres d'un prédicant évangélique ; — un journal catholique a soutenu une discussion sur l'histoire de l'inquisition espagnole ; — il y a eu une communion pascale à l'École vétérinaire de l'État ; — les catholiques l'ont emporté dans une élection récente ; — un traitement a été voté pour l'Archevêque de Malines.

Tels sont les faits que les libéraux ne peuvent tolérer, et qui leur paraissent légitimer plus que suffisamment les scènes sauvages par lesquelles ils se sont signalés.

M. Havin, rédacteur en chef du *Siècle*, d'accord avec les parlementaires du *Journal des Débats*, lance un manifeste électoral, dans lequel il dénonce au courroux des libéraux français, les provocations analogues des catholiques de France. Il invite les démocrates à se présenter en nombre imposant aux élections, parce que « tout l'héritage de 1789 chancelle sur sa base. » Voici comme il s'en explique, dans une langue parfaitement digne de ses idées :

« Personne, en effet, n'ignore la campagne entreprise par les ennemis de la révolution contre toutes les conquêtes que nous

ont values et que semblaient nous assurer de longs et sanglants sacrifices. On ne veut pas seulement, dans les rangs de cette dévote croisade, faire fléchir la loi civile devant la loi religieuse: on attaque hautement les lois immortelles sur lesquelles reposent depuis soixante ans la famille et la propriété ; on déclare la guerre au mariage civil ; on ne craint pas d'accuser l'égalité héréditaire des enfants, la division de la propriété, cette source des bienfaits pour nos campagnes, d'être une cause de dépopulation pour la France. On reparle du droit d'aînesse comme d'une chose possible ; on redemande, sans songer aux misères qu'elle a faites, aux infortunes qu'elle pourrait faire encore, cette institution odieuse qui s'est écroulée sous la haine des générations.

« D'un autre côté, les congrégations, pour employer le mot de notre Béranger, ressortent de dessous terre : les tribunaux retentissent des plaintes de leurs victimes, les sociétés religieuses les aident énergiquement, et prétendent à remplacer la charité civile par leur charité exclusive. Nous en avons signalé une qui déjà s'étendait sur toute la France, et dont les chefs n'ont pu nier la vaste organisation hiérarchique appuyée sur Rome (1).

« Ce n'est pas tout. N'avons-nous pas entendu ouvertement des prélats et même un prétendant glorifier la Vendée et faire l'apologie de cette guerre fratricide (2)? N'avons-nous pas vu des évêques se mettre en hostilité flagrante avec la loi et essayer de tenir tête à l'État (3) ?

« Dans ce tableau, nous négligeons des détails, nous négligeons tous ces faux miracles dont on propage la croyance et dont on exploite commercialement les profits ; toutes ces insultes à la raison publique qui retentissent chaque jour dans les organes de la contre-révolution. Nous laissons de côté leurs aspirations aristocratiques, leurs apologies du despotisme le plus odieux dans la personne du roi de Naples et des diverses autres aristocraties européennes, leur guerre de plume, leurs outrages aux libertés de la Belgique et du Piémont. »

(1) Le *Siècle* veut parler des conférences de Saint-Vincent de Paul, contre lesquelles il a fait de longs articles.

(2) Oraison funèbre de Madame la marquise de la Rochejacquelein par monseigneur l'évêque de Poitiers, dénoncée par le *Siècle* comme un appel à la guerre civile.

(3) Appel comme d'abus contre Monseigneur l'évêque de Moulins.

Ainsi les catholiques, en France comme en Belgique, comme en Piémont, *provoquent* le courroux des libéraux et sont partout les ennemis de la dignité humaine telle que la conçoit « notre vénérable Béranger. »

C'est-à-dire, que les catholiques n'ont pas le droit d'avoir *constitutionnellement* d'autres pensées, d'autres opinions, un autre langage et de faire d'autres œuvres que les pensées, les opinions, le langage, les œuvres qui peuvent plaire à M. Béranger, à M. Havin, aux libéraux de la Belgique et du Piémont.

S'ils discutent, ils provoquent ; s'ils agissent, ils provoquent ; ils attaquent « les lois *immortelles* sur lesquelles reposent *depuis soixante ans* la famille et la propriété. » Dès lors, ils sont légitimement hors la loi ; et quand, par hasard, sur quelque point, ils ont la majorité, l'insurrection aussitôt devient le premier des droits et le plus saint des devoirs. Si M. Havin a voulu dire autre chose et s'il voit une autre conclusion à tirer de son programme, nous n'y comprenons plus rien.

Dans le régime politique qu'il rêve pour la France et pour le monde, les catholiques ne sont admis qu'à la condition d'être toujours une minorité, et une minorité toujours bâillonnée et bridée. C'est aussi le système du libéralisme belge.

Dans ce système, Dieu même n'aurait pas la permission d'agir, attendu qu'il a coutume d'agir par les miracles, et qu'il n'en faut point. Bien plus, non-seulement Dieu n'aurait point de licence de faire des miracles nouveaux, mais les anciens miracles seraient abolis, et il y aurait une inquisition qui défendrait d'en parler jamais, sous les peines établies pour punir la provocation à la crédulité.

Nous ne nous prétendrons pas plus effrayés, ni même plus indignés que nous ne le sommes. Cependant, ces idées nous alarment beaucoup pour ceux qui se proposent de les introduire, et pour l'ordre social où elles obtiennent un crédit équivalent à la complicité.

La liberté, toute liberté se retire des peuples où l'on insulte à ce point la vérité, où l'on menace à ce point la conscience chrétienne. Supposez le règne de ces hommes qui ne tolèrent plus que leurs concitoyens aient un passé, qui insultent ce qu'il y a de plus sacré au monde, qui jettent l'interdit sur la prière et sur la charité, qui défendent à la raison d'examiner leurs lois *immortelles*, âgées de soixante ans, et qui traitent d'*éternels ennemis*, dans une nation qui date du baptême de Clovis, quiconque ne fait pas son livre d'heures des refrains de leur vénérable Béranger... Il n'y a pas de despotisme qui ne paraisse doux en comparaison de celui-là.

Nous n'avons pas encore à résister aux œuvres du *Siècle*, et si l'heure de résister vient jamais, nous le disions l'autre jour, le *Siècle* nous aidera. Ce fier esprit a des maisons et des boutiques. De même que nous sommes catholiques avant tout, alors le *Siècle* sera avant tout marchand et propriétaire. Ce sera le triste divertissement de ces moments lugubres. On verra le *Siècle* chercher de l'eau bénite pour éteindre le feu qu'il aura allumé avec les chansons du vénérable Béranger.

Les catholiques de Belgique, plus près que nous de ces résultats, paraissent décidés à tenir ferme, à lutter pied à pied pour conserver les libertés qu'on veut leur ravir. Leur langage dans la presse est en général aussi digne que celui de leurs adversaires est odieux. Les libertés constitutionnelles en Belgique sont leur ouvrage ; elles

n'ont plus qu'eux pour défenseurs : ils ont raison de vouloir les défendre contre les traîtres, les ingrats et les fous qui travaillent si misérablement, mais si efficacement, à les renverser. A vrai dire, nous avons peu d'espérance ; mais tant que la France ne sera pas envahie, ils résisteront, s'ils le veulent, avec succès. C'est un grand et noble combat qu'ils ont l'honneur de livrer à la face du monde, et dont les conséquences, selon leur défaite ou leur victoire, seront immenses pour le monde et pour eux. Ils se trouvent, sous plus d'un rapport, dans la situation où était le Sonderbund en 1847. Ce rapprochement nous dispense de rien ajouter.

Comme le Sonderbund, ils reçoivent de certains côtés des avis auxquels ils ne seront pas tentés d'accorder grande importance. Il y avait des journaux soi-disant catholiques qui exhortaient le *Sonderbund* à céder. Il y a un journal catholique (1) qui exhorte aujourd'hui les journaux catholiques de Belgique à ne point *provoquer* les libéraux. Ce conseil nous semble inopportun et injuste. La presse catholique en Belgique est très-attachée aux doctrines constitutionnelles et rencontre des adversaires près desquels ceux que nous avons en France peuvent paraître réservés. A moins de garder un silence coupable, elle ne saurait fournir moins de prétextes aux reproches que l'on se permet de lui adresser et qui sont d'ailleurs sans autorité comme sans motif.

13 JUIN 1857.

Le *Journal des Débats* et le *Siècle* répondent à nos réflexions sur le gouvernement parlementaire. Obligés

(1) L'*Ami de la religion*.

de défendre en même temps la théorie libérale et la pratique absolutiste, la libre discussion et le vote prépondérant de l'émeute, ils font des distinctions curieuses et des aveux excellents. Avant de les recueillir, nous rappellerons la question telle qu'elle est posée par les événements et telle que nous l'avons considérée. Le *Siècle* et le *Journal des Débats* s'en écartent beaucoup. Ils nous feraient croire qu'ils ne l'ont pas comprise, s'ils étaient moins intéressés à empêcher le public de la comprendre.

Suivant la presse libérale, la loi sur la charité serait une loi de spoliation au profit du clergé ; elle lui livrerait absolument le gouvernement de la bienfaisance publique, et lui attribuerait à cet effet une part considérable dans les héritages. Voilà ce que les journaux savent persuader à la foule. Le *Siècle* parle comme s'il en était convaincu ; l'*Indépendance belge*, une des meilleures pièces de cette belle et sincère confrérie, déclare que la loi « modifie profondément les bases de la législation moderne ; » les autres en font serment. Brodant là-dessus, le peuple croit que le cinquième des successions sera dévolu aux prêtres, de par la loi. Il ne faut pas s'étonner de cette crédulité. Après l'expérience des législatures révolutionnaires sous lesquelles il a vécu depuis soixante ans, le peuple croit aisément que la loi peut tout ; car, en effet, la loi a tout osé avec succès contre la pauvre espèce humaine. « Depuis un mois, dit le *Journal de Bruxelles*, « que n'a-t-on pas avancé, que n'a-t-on pas cru? Les men- « songes les plus effrontés, les calomnies les plus noires, « les paradoxes les plus absurdes ont été mis en avant « et reçus comme autant de vérités. » Cinq semaines de discussion publique n'y ont rien fait. Le peuple n'assiste pas aux séances du Parlement ; il n'en connaît

que le résumé fait par le journal et par la caricature.

Le projet de loi belge ne modifie en rien les bases de la législation moderne ; il modifie simplement un arbitraire substitué en 1847, par circulaire ministérielle, au système légal de la République et de l'Empire, conservé en Belgique comme dans les pays régis par la législation française. Pour connaître toute la loi, il suffit de lire l'article 78, qui formule la seule question débattue, celle des administrateurs spéciaux :

« Art. 78. Les fondateurs peuvent réserver pour eux-mêmes ou pour des tiers l'administration de leurs fondations, ou instituer comme administrateurs spéciaux les membres de leurs familles, à titre héréditaire, ou les titulaires qui occuperont successivement des fonctions déterminées, soit civiles, soit ecclésiastiques.

« Ils peuvent subordonner le régime intérieur des établissements et des œuvres de bienfaisance qu'ils fondent à des règles spéciales, mais sans déroger aux dispositions du présent titre. »

Voilà le projet, et voilà sur quoi reposent ces innombrables accusations de captation, de spoliation des familles, de dîmes, de mainmorte rétablie au profit des couvents.

Cette loi contre laquelle on entreprend d'irriter le peuple, est toute pour le peuple ; la charité catholique la réclame en faveur du peuple, qui n'a rien à donner, qui a tout à recevoir.

Il s'agit d'instituer législativement en Belgique ce qui a toujours existé en Belgique et en tout pays chrétien : le droit de faire du bien aux pauvres, et de rendre ce bien durable en le confiant à une administration choisie par les fondateurs, mais qui sera d'ailleurs *surveillée et contrôlée* par l'autorité civile.

C'est là ce que l'opinion catholique demande, ce que

le Gouvernement propose, ce que la discussion justifie, ce que la majorité accepte, — et ce que l'émeute refuse.

Les révolutionnaires permettent encore que les catholiques fassent des aumônes passagères à qui bon leur semblera. Le bien durable, l'aumône continuée après la mort par des fondations, c'est à eux, c'est aux mains de leurs employés qu'il faut la confier, et ils l'emploieront aux bonnes œuvres pour lesquelles ils auront le plus de goût. On sait qu'un bureau de bienfaisance usait des fonds de la charité pour payer les amendes des journaux rouges.

Il y a certainement de l'esprit d'héritier dans cette exigence tyrannique. L'héritier libre-penseur n'ignore pas que son parent catholique sera moins tenté de léguer aux administrations civiles qu'aux institutions religieuses. Mais ce que l'on veut surtout éviter, c'est l'action religieuse elle-même. La reconnaissance populaire est une force pour l'Église ; voilà l'arcane. S'il faut que le pauvre soit assisté de la main de l'Église, qu'il meure plutôt ! S'il faut que le Crucifix règne dans l'asile ouvert au pauvre, que l'asile soit plutôt fermé, soit plutôt rasé ! Que le pauvre reste sur son grabat, privé de soins, privé d'air, privé de toute consolation et de toute lumière ! Quand la charité sera organisée civilement, un employé de bienfaisance ira voir quelquefois le malade pauvre, et lui portera de vieux journaux !

Oh ! qu'il est vrai que le Christ est venu pour les pauvres, et que la civilisation qui s'éloigne du Christ s'éloigne en même temps de ceux qu'il a aimés, et replonge cette pauvre chair et ces pauvres âmes dans toutes les abjections, dans tous les mépris, dans tous les esclavages dont le Christ les avait délivrées par les mains de son Église !

« Enfin, dit une feuille catholique, serons-nous libres

de faire le bien aux pauvres comme nous l'entendons ? Pourrons-nous, en Belgique, exercer la charité comme on l'exerce partout ailleurs ? Telle est la question. »

Cette question qui outrage la civilisation chrétienne, le libéralisme, à bout d'arguments, de mensonges et d'injures, l'a tranchée par l'émeute contre la liberté.

Quand nous avons vu les représentants de l'opinion parlementaire en France n'avoir pas le courage de réprouver ces honteuses violences et au contraire les approuver, nous avons dit : Voilà le dernier mot du libéralisme et de sa création préférée, le système parlementaire. Le libéralisme est la haine de la liberté, parce qu'il est la haine de la vérité ; par ces deux raisons, il est le mensonge : c'est pourquoi le gouvernement de la parole lui est cher, mais c'est aussi pourquoi il périra.

Nous avons dit que sous les plus beaux dehors et avec les plus belles protestations de liberté, déclarant bien haut qu'il donne le pouvoir à la majorité éclairée par la discussion, et la liberté à la minorité en lui laissant la discussion, le système parlementaire finit toujours par donner le pouvoir à la minorité factieuse et par ôter la liberté à la majorité légitime. Résultat diamétralement contraire à ses promesses, mais parfaitement conforme à son essence, qui est de mentir à la liberté pour blesser la vérité.

Le *Journal des Débats* et le *Siècle* en conviennent à travers beaucoup de circuits et d'injures. Ils nous révèlent une fois de plus la gnose, la théorie vraie du système parlementaire.

Pour faciliter des aveux qu'un reste de pudeur rend embarrassants, ils font l'un et l'autre de grandes confusions. Ils parlent pêle-mêle de gouvernement *constitutionnel*, de gouvernement *représentatif*, de gouverne-

ment *parlementaire*. Éclairons les mots, nous qui n'avons pas besoin d'obscurcir les idées. Le gouvernement *constitutionnel* est un gouvernement qui a une constitution bonne ou mauvaise : tous en sont là, et particulièrement tous les pays chrétiens, et essentiellement tous les pays catholiques. Le gouvernement *représentatif* est le gouvernement qui admet une représentation des intérêts publics : c'est celui que nous possédons, et c'était plus encore le caractère de l'ancienne monarchie française. Le gouvernement *parlementaire* est le gouvernement de la parole et de la discussion, le gouvernement de la tribune et de la presse, dans lequel ces deux forces de privilége et de hasard n'ont pour contre-poids qu'une forme de loi et qu'un fantôme de roi. On dit, pour le glorifier, que c'est le gouvernement de l'Angleterre : nous le nions. C'est le gouvernement actuel de la Belgique, où il existe depuis vingt-sept ans par des raisons particulières qui ne le soutiendront pas vingt-sept ans encore. C'est le gouvernement actuel du Piémont, où il ferme les maisons de prière et ouvre des maisons de prostitution. C'est le gouvernement actuel de l'Espagne, où il se soutient par des baux successifs de deux à trois années, conclus ou résiliés au gré d'une demi-douzaine de généraux. C'était, il y a dix ans, le gouvernement de la France ; gouvernement chéri, adoré, pleuré, disent le *Siècle*, le *Journal des Débats* et quelques autres ; mais pourtant gouvernement qui n'a pas eu de bonheur chez nous.

Voyons l'apologie des tendances et des effets de ce gouvernement en présence des événements de la Belgique, et écoutons d'abord le *Journal des Débats :*

« Le Gouvernement constitutionnel (et c'est là ce qui fait son honneur aussi bien que sa force) est un gouvernement de trans-

actions, de modération et de concessions mutuelles. Si vous en tendez à l'excès les ressorts, vous êtes avertis, par le trouble même que vous avez jeté dans les esprits, de votre faute et de la nécessité de la réparer. Et cette réparation est aisée ; les gouvernements libres n'ont point la prétention d'être infaillibles ; ils ne sont point condamnés à ne jamais reculer, leur conservation n'est point intéressée à ce qu'on les croie inflexibles et déterminés à renverser l'État plutôt que de céder. »

En d'autres termes, le gouvernement constitutionnel est un gouvernement qui se laisse gouverner. Nous avouons que c'est assez la figure qu'il fait en Belgique et qu'il faisait en France. En France, comme aujourd'hui en Belgique, il se laissait gouverner contre la Constitution, lorsqu'il s'agissait des intérêts religieux. Ainsi, la Constitution nous garantissait la liberté des cultes; mais le culte catholique n'était pas libre, et la liberté des cultes était surtout la liberté de n'en avoir aucun. C'est bien ce que les gouverneurs du Gouvernement réalisent en Belgique contre les catholiques, lesquels, étant les maîtres, avaient voulu faire la Constitution non pour eux seulement, mais pour tout le monde. Notre Charte de 1830 nous promettait la liberté d'enseignement, mais il n'en fallait point parler. Il y avait une tribune libre et une presse libre qui, rugissantes, déliaient de sa parole le roi législateur; elles l'en déliaient sous peine d'émeute. Le sage roi savait céder, ce qui le sauva, comme on sait! Cependant nous persistions à invoquer la promesse constitutionnelle : alors on nous disait que nous voulions rallumer les bûchers, et on lâchait M. Suë. En Belgique, la Constitution garantit aux catholiques la liberté de la charité. Ils la réclament : on leur répond qu'ils veulent voler les héritages, et on leur lâche d'honnêtes gens qui jettent des pierres dans les vitres, qui brûlent des écoles de

Frères, qui brisent les statues de la sainte Vierge et qui adressent des injures obscènes aux religieuses. Par ce moyen, le gouvernement constitutionnel, qui s'est montré favorable à la liberté de la charité, est averti de sa faute ; il connaît la nécessité de la réparer en remplaçant dans la Constitution le vieux droit des catholiques par le droit nouveau de l'émeute. Il le fera ; du moins on lui conseille de le faire, en lui rappelant respectueusement le souvenir de Charles X et de Louis-Philippe. Mieux vaut céder que de renverser l'État, lui dit-on. Ainsi, l'État sera renversé s'il ne cède ! Dans cette alternative, il doit céder : il cédera donc. Mais alors c'est la Constitution qui est renversée par le jeu naturel du système constitutionnel. Le vote prépondérant de l'émeute est introduit dans le Parlement ; les droits des catholiques sont biffés, il n'y a plus de constitution pour eux, c'est une classe d'ilotes créée au milieu de ce pays libre. Voilà de quelle sorte le gouvernement constitutionnel (parlementaire) est un gouvernement de *transactions*, de *modération* et de *concessions mutuelles*. Tous ces mots sont bien choisis, et la démonstration est heureuse et véridique !

Reste à expliquer comment les gouvernements constitutionnels de ce genre peuvent tomber ; car, enfin, ils tombent. Si le *Journal des Débats* ne peut pas débrouiller ce mystère, nous allons l'éclaircir. Les gouvernements qui se laissent gouverner n'ont pas le sentiment de leur droit, parce qu'ils n'ont pas le sentiment de la justice. Ils craignent et ils enhardissent des hommes dont la liberté est la haine du bien. Par là périssent et les gouvernements et les libertés. La trop grande liberté, dit saint Cyrille, est la perte de la liberté ; la liberté des méchants se change en licence, en rébellion, en injustice, en for-

faits. Lorsque le Gouvernement, bientôt menacé, songe enfin à se défendre, il est trop tard. Les honnêtes gens qu'il a abandonnés et qui sont la force véritable, mais la force pacifique, ne s'intéressent plus à lui. Ils n'ont point de cœur à soutenir qui n'a point soutenu la justice et les a livrés avec elle. Les étais du pouvoir sont pourris, un choc le renverse, ou, sans choc apparent, de lui-même il s'effondre. C'est ce que l'on a appelé, en 1848, la révolution du mépris. Toutes les révolutions de l'époque peuvent bien prendre ce nom-là !

Après sa définition du Gouvernement gouverné, le *Journal des Débats* nous dit qui doit gouverner le Gouvernement : c'est la minorité, la populace des villes. Rien de plus connu ; mais il fallait l'ingénuité de M. Paradol pour que l'aveu en fût fait par le *Journal des Débats :* « Que la majorité de la Chambre n'ait point partagé « la répugnance qu'inspire le projet; que les campagnes « soient aussi favorables à ce projet que les villes y « sont contraires, nous l'accordons... » Il l'accorde, et cela lui est bien égal. Si les campagnes sont le nombre, les villes sont la lumière et la richesse. Or, « quand « les villes sont d'un avis et que les campagnes sont « de l'autre, il y a *un préjugé en faveur de ceux qui* « *savent lire ;* mais *alors même que les villes au-* « *raient tort ,* quel gouvernement sensé et ami de la « paix publique s'engagera à les faire plier, dans une « question importante et délicate, sous l'opinion des cam- « pagnes ? »

Voilà donc le gouvernement constitutionnel et parlementaire positivement érigé, comme nous le disions, en gouvernement des minorités. La raison en est bonne : les minorités savent lire ! Si l'on objecte que les campa-

gnes aussi savent lire, la réponse est prête : tout dépend des lectures et des endroits où on lit. L'homme de la ville qui lit M. Jourdan du *Siècle* et M. Paradol des *Débats* dans un estaminet, est évidemment très-supérieur à l'homme des campagnes qui lit la bibliothèque spirituelle de M. de Sacy dans sa maison, et surtout à celui qui lit la Vie des Saints dans sa chaumière. Sous la République, on l'a bien vu : les habitants de Paris, ville éclairée par excellence, votaient pour les citoyens Caussidière, Lamennais, Proudhon, Lagrange, Boichot, etc. ; et ces ignares électeurs des campagnes, après avoir nommé des réactionnaires et des rétrogrades comme Bugeaud, Molé et tant d'autres, ont fini par entasser persévéramment des millions de suffrages sur Louis-Napoléon, tandis qu'on leur offrait M. de Lamartine ou M. Cavaignac. Dans ce moment encore, voyez la différence des villes et des campagnes. Devant les paysans de la Franche-Comté, M. de Montalembert ose se présenter, et il a des chances; à Paris, il faut offrir M. Darimon : les ténèbres et la lumière !

Mais dans la minorité des villes, il y a encore une minorité; dans la minorité qui sait lire et choisir ses lectures, il y a une minorité qui sait mettre ses lectures à profit, qui sait casser les vitres, qui sait briser les statues de la sainte Vierge, qui sait mettre le feu aux écoles des Frères, qui sait trouver des injures de choix pour les vierges consacrées au service de Dieu et des pauvres : voilà le cœur et l'esprit des villes, voilà la bonne minorité, voilà les maîtres du monde. *Quand même ils auraient tort, quel gouvernement sensé et ami de la paix s'engagera à les faire plier sous l'opinion des campagnes?*

Le *Journal des Débats* marche à pas de géant dans la voie du progrès démocratique et social.

Écoutons maintenant le *Siècle :*

C'est M. Louis Jourdan qui parle. Ce financier a la manie des paroles pieuses, et il n'ouvre guère la bouche sans faire d'abord couler le désagréable flux de ses patenôtres, destinées à défendre la religion contre les catholiques et contre les prêtres. Il établit premièrement que le bon peuple de Belgique (la bonne, l'exquise minorité de M. Paradol) avait laissé vicier le régime représentatif par les empiétements du clergé. Le parti catholique, dit-il, « en était venu à ce point qu'il do-« minait l'État et avait la prétention de lui dicter des « lois, de faire fermer ses écoles, de diriger l'enseigne-« ment, l'assistance publique, les municipalités, tous « les services administratifs, en un mot; d'avoir le mo-« nopole du droit d'association, d'accumuler dans ses « mains toutes les richesses et toutes les influences. » A ceux qui veulent honorer la bonne foi de M. Jourdan, ce tableau prouvera parfaitement que l'auteur des *Prières de Ludovic* l'a tracé dans un moment où il était préoccupé de quelque travail pour le *Journal des Actionnaires.* On y voit très-bien qu'il ne connaît ni la situation générale de la Belgique ni l'objet particulier de la loi sur la charité. Mais pour les conclusions qu'il en veut tirer, peu importe. Les catholiques sont intéressés dans la question, son siége est fait; l'émeute a raison :

« Le *peuple* belge a vu *tout à coup* l'abîme vers lequel on l'entraînait; comme cet animal très-méchant dont parle je ne sais quelle légende, *il s'est défendu* quand on l'attaquait dans ses droits, dans sa liberté, dans tout ce qui constitue la vie et la di-

gnité d'un peuple. Par l'organe d'une minorité imposante et légalement constituée, il a demandé le retrait d'une loi qui lui semblait *désastreuse*. L'obstination du parti catholique a provoqué alors des résistances et des manifestations qui ont eu un caractère regrettable sans doute, *mais* dont la responsabilité ne peut et ne doit retomber que sur la partie catholique, cause première des fermentations populaires. »

Ce langage a du moins l'avantage de bien faire comprendre ce que c'est que l'hypocrisie !

M. Jourdan poursuit : il explique que la minorité « légalement constituée, » doit l'emporter sur la majorité légale, non pas parce qu'elle sait lire, cet argument lui a échappé, mais parce que la minorité du Parlement représente la majorité du pays. En ce point, il diffère de M. Paradol, qui reconnaît imprudemment que la majorité est favorable à la loi dans le pays comme dans le Parlement. Ce qui prouve sans réplique le droit de la minorité sur la majorité, ajoute M. Jourdan, c'est l'aventure de Charles X en 1830 et celle de Louis-Philippe en 1848. L'argument est dur pour le *Journal des Débats*, obligé désormais de croire que toute la France était derrière MM. Ledru-Rollin, Lamartine, Crémieux et Bocage, lorsqu'ils mirent en fiacre le roi de 1830, sur la place de la Concorde ; mais il avalera cette couleuvre pour ne point rompre la belle union qui doit faire passer M. Cavaignac et M. Darimon aux élections de Paris. Le gouvernement constitutionnel est un gouvernement de transactions, de concessions mutuelles : là est sa force et SON HONNEUR, dit fort bien M. Paradol.

La « concession » que le *Siècle* et le *Journal des Débats* se font mutuellement, d'une grâce et d'une allégresse réciproques, c'est la complète négation du droit de leurs concitoyens catholiques à toute liberté. M. Jourdan est

très-explicite là-dessus. Il expose que le régime parlementaire est un régime où les catholiques ne doivent pas être représentés. Par cette raison, il l'appelle de préférence le régime *représentatif :*

« Loin de croire que ce qui s'est passé en Belgique soit de nature à atteindre le régime représentatif, nous sommes au contraire convaincus qu'*il en reçoit une plus grande force.* Les désordres partiels qui s'y sont produits ne proviennent pas du fait de ce régime ; ils en sont indépendants, et le parti catholique, dont l'insatiable ambition les a fait naître, doit seul en porter la responsabilité, comme les ministres de Charles X en 1830 et ceux de Louis-Philippe en 1848, portent la responsabilité des événements qui renversèrent les deux dynasties.

« La royauté belge et le régime représentatif, avec lequel elle fait si bon ménage depuis plus d'un quart de siècle, seront d'autant plus solides sur leurs bases qu'ils se montreront attentifs à déduire les conséquences de la position qu'ils ont prise. *Plus ils maintiendront le clergé dans ses attributions spirituelles,* en lui interdisant *successivement l'accès des influences temporelles,* plus ils feront le pouvoir laïque fort et respecté, plus ils propageront l'*enseignement des principes libéraux,* plus ils étendront le cercle des libertés publiques, et plus aussi *ils assureront la prospérité du pays. Les royautés ne meurent que parce qu'elles marchent dans un sens contraire à celui que nous indiquons* ; demandez-le plutôt aux jeunes hommes qui représentent dans l'exil *nos deux dynasties déchues.* »

Ces déclarations comminatoires à propos des émeutes belges ne manquent pas d'un certain intérêt français, au milieu des préoccupations électorales et en présence du programme par lequel M. Havin déclarait l'autre jour que les conquêtes de 89 sont en péril.

Nous avions demandé au *Siècle* comment il entendait la liberté et s'il regardait véritablement les catholiques comme ses égaux et ses concitoyens. Il nous a répondu, et sa réponse est celle que nous attendions ; mais il veut nous montrer le fond de sa pensée et de son cœur :

« Dans des sociétés aussi imparfaitement organisées que le sont nos sociétés actuelles, avec l'ignorance et la misère qui rongent les trois quarts des familles et donnent accès à tous les préjugés, à toutes les mauvaises influences, à toutes les excitations funestes, avec des clergés qui font parler Dieu et le diable à volonté, qui disposent par le confessionnal et par la chaire de toutes les faiblesses, la liberté ne peut pas être absolue. Elle doit protéger tous les citoyens dans l'exercice de leurs droits, dans la possession des fruits de leur travail; mais l'État, qui la réglemente jusqu'au jour où les sociétés parvenues à l'âge adulte pourront se passer de cette réglementation, l'État a le devoir de préparer l'avenir et de repousser toutes les tentatives, cléricales ou autres, qui voudraient nous rejeter vers le passé. Le parti catholique belge n'a pas plus la liberté d'absorber le pouvoir civil et d'exploiter à son profit les crédulités de la foule, qu'une compagnie industrielle n'aurait la liberté d'accaparer les céréales et d'affamer le peuple ? Est-ce clair ? »

Très-clair. Ceux qu'on accuse de « faire parler Dieu et le diable » doivent obéir à ceux qui ont la facilité de faire casser les vitres.

Nous avons pourtant un moyen d'obtenir le droit de cité ; M. Louis Jourdan, en bon prince, nous le fait connaître. Ce droit, auquel il admet « les protestants de « toutes les sectes, les juifs du rit portugais aussi bien que « ceux du rit oriental, les grecs orthodoxes, les musul- « mans, les bouddhistes, tous les hommes professant les « principes de la morale éternelle universelle, » et il le reconnaît également aux catholiques. Il n'y met qu'une condition, mais bien facile : la condition de n'en pas user au profit de leur croyance :

« Que le parti catholique belge serve Dieu comme il l'entend, mais qu'il renonce à la prétention de gouverner, d'administrer de légiférer, d'*instruire*, et nous lui garantissons à coup sûr qu'il ne provoquera plus de troubles et de désordres dans le genre de ceux dont il vient d'être à la fois le fauteur et la vic-

time. Puisse-t-il comprendre et mettre à profit la sévère leçon que la Providence vient de lui donner ! »

Tout à l'heure l'émeute était le droit et la légalité ; voici qu'elle est la Providence. Et en effet, c'est la providence que reconnaissent les partisans prépondérants du régime parlementaire.

Ils auront affaire à leur Dieu !

Revenons à M. Paradol. Ce publiciste impétueux assure que nous applaudissons aux disgrâces du régime parlementaire par haine pour la liberté. Sa sincérité sacrifie trop aux besoins de son éloquence. Nous ne reprochons au régime parlementaire que d'être l'ennemi de la liberté, et l'on peut voir si nos reproches sont sans fondement. Nous aimons la liberté, nous avons besoin d'elle ; nous l'avons demandée au régime parlementaire en lui faisant plus de sacrifices que nous n'en exigions de lui. Il nous a toujours répondu en théorie comme nous répondent M. Paradol et M. Jourdan, en fait comme les libéraux belges répondent aux catholiques. Nous avons toujours dit, voyant cette persévérante iniquité, que le régime parlementaire n'aurait point de jours glorieux, ni même longtemps des jours paisibles. M. Paradol réplique pour dernier argument qu'il aime mieux vivre la main sur son épée que de sentir nos pieds sur sa tête. Cette fierté nous réduit au silence. Nous ne pouvons offrir aucune raison à un homme qui se persuade que l'on va marcher sur lui. Qu'il s'exerce donc au maniement de l'épée, car en effet un grand nombre de pieds sont impatients de monter au niveau des fronts les plus superbes. Nos pieds, à nous, se contentent de fouler la terre ; ils n'ont point atteint le Roi de 1830, ils ne font pas en ce moment jaillir les maculatures de la rue sur la couronne constitutionnelle de Bel-

gique, après vingt-six années de règne où les catholiques n'ont refusé ni leur concours, ni leur patience, ni leurs concessions.

Tout gouvernement chancelle et toute liberté expire, même celle des libéraux, appuyée sur l'épée des journalistes et des tribuns, lorsque la majorité fictive remplace la majorité vraie, ou lorsque la majorité vraie ne comprend pas d'autre liberté que celle qui fut à l'origine la licence d'un parti méchant. L'épée libérale est un fétu devant le taureau révolutionnaire. Alors la voix libérale est la première, nous le savons, à invoquer la dictature, et l'on entre dans le régime et dans les accidents de la force, pour n'en pas sortir de si tôt. Pour avoir le plaisir de faire du mal, pour écarter Dieu du monde, on a brisé la force des lois : on portera les lois de la force. A l'homme qui méprise les avis de son ange gardien, la société impose le garde-chiourme ; à la société qui secoue le joug de l'autorité, Dieu donne le joug du despotisme. On y a vu les pieds de Sobrier et de Caussidière, sur ces nobles fronts que n'a jamais souillés l'eau bénite ! En considérant les effets du système parlementaire en Belgique, nous tremblons pour cette nation, nous ne nous réjouissons pas du destin qu'elle se prépare ; mais si sa liberté ruine les couvents et les églises, cette liberté fera d'autres ruines, et ce sera bientôt, et nous l'annonçons avec certitude. M. Paradol admire la noble tristesse de Cicéron contemplant des ruines, *cadavera urbium ;* il l'oppose à notre prétendue allégresse. Cicéron avait des paroles plus tristes encore lorsqu'il contemplait les mœurs de la République. Il prédisait la fin de la liberté, parce que les mœurs des Romains les prédestinaient à l'esclavage et les rendaient déjà esclaves. *Quis neget omnes leves, omnes cupidos, omnes denique im-*

probos esse servos ? Et regardant agir tous ces hommes vains, cupides, injustes, méchants, il écrivait à Atticus : « Voyez de quelle mort ignoble nous périssons ! »

17 JUIN 1857.

Les affaires de Belgique ont reçu leur conclusion prévue. La loi lapidée reste sous les pierres de l'émeute. Ce que la minorité a voulu, le Ministère le fait, la majorité le laisse faire. On connaît le Rapport des ministres au Roi, à la suite duquel la loi sur la charité est définitivement écartée, et la lettre du Roi aux ministres, où le Souverain les félicite de la détermination qu'ils lui ont proposée et qu'il a sanctionnée. Il y a des pièces bien étonnantes dans la courte et peu glorieuse histoire des gouvernements parlementaires dits à l'*anglaise*, quoique pas du tout anglais ; mais ces pièces belges méritent une place à part. Le Souverain et ses ministres se demandent réciproquement pardon d'avoir proposé une loi juste, reconnaissent réciproquement qu'ils doivent céder à la violence, se promettent réciproquement de céder toujours, et s'en félicitent réciproquement ! S. M. le roi des Belges est le Nestor des rois constitutionnels, politique prudent, neutre en religion, aimé de son peuple, qu'il a gouverné vingt-six ans dans la paix et la prospérité; ses honorables ministres, experts comme lui en droit parlementaire, appartiennent d'esprit et de cœur à la majorité vaincue, sont d'honnêtes gens, modérés, nullement révolutionnaires, et même pour la plupart catholiques en leur particulier. Aucun mauvais dessein, donc, n'anime le Gouvernement. La conclusion à tirer de ce que le Roi et ses ministres viennent de dire et de faire n'en est que

plus évidente : cette conclusion, c'est que la liberté belge est morte.

Nous ne disons pas seulement la liberté des catholiques, nous disons la liberté elle-même. Sans doute, les catholiques seuls sont immédiatement atteints, paraissent seuls succomber définitivement aujourd'hui. Mais, tout en annonçant qu'elle ne frappait que sur eux, l'émeute n'a pas crevé la Constitution uniquement à l'endroit qui devait les couvrir. Déjà les ministres peuvent s'en apercevoir, à supposer qu'ils ne l'aient point su : la presse libérale leur demande de déguerpir. Il y a deux choses qui ne semblent plus possibles en Belgique : la première, c'est que les catholiques, eussent-ils la majorité la plus nette et la plus constitutionnelle, comme ils l'avaient hier encore, puissent exercer le pouvoir par eux-mêmes ; la seconde, c'est qu'aucune majorité puisse l'exercer pour eux. Le libéralisme de la rue sait arrêter la majorité dans les voies qui lui déplaisent ; il saura bientôt la faire marcher dans celles qui lui conviennent. Il lui imposera des iniquités, elle les fera, ou il la brisera. Le Roi et ses ministres prétendent avoir le moyen de faire administrativement ce qu'on se proposait d'accomplir législativement ; c'est indiquer où le libéralisme va porter ses efforts, et l'on peut prédire que si en effet ce moyen existe, il n'existera pas longtemps.

Oui, la liberté est morte en Belgique ; elle est morte, elle est ensevelie ; elle est au sépulcre pour plus de trois jours. En sortira-t-elle ? Ce n'est pas le libéralisme qui ôtera la pierre ; ce n'est pas le système parlementaire qui lui dira de se lever et de marcher. Le libéralisme l'a tuée, ou plutôt l'a assassinée ; le régime

parlementaire n'a pas même essayé de lui porter secours ; le roi constitutionnel, son gardien, la déclare bien morte, morte de sa mort naturelle ; et, en effet, le régime étant donné, c'est ainsi qu'elle devait périr. L'assassinat est la mort naturelle des constitutions libérales. *Consummatum est !* Le Roi le déclare, et d'une main tranquille, il écrit l'épitaphe en style constitutionnel, avec respect pour les meurtriers.

Il faut bien avouer que peu de gloire console de ce résultat les catholiques belges. Sauf quelques écrivains, ils ajoutent à leur défaite le poids dangereux de l'humiliation la plus volontaire et la plus complète. Pour ceux qui sont au gouvernement d'abord, on a rarement vu des hommes politiques s'abandonner ainsi. Avant l'acte décisif qui vient de marquer leur carrière et de terminer celle du parti catholique, avant cette déroute dont ils ont consenti à donner le signal, il n'y avait qu'une voix en Belgique sur les facilités qu'ils ont faites à l'émeute, et ils en eussent été les complices, ce dont personne ne les accuse, qu'à peine ils auraient pu agir différemment. « Aujourd'hui, disent-ils dans leur Rapport, que le désordre est réprimé... » *Réprimé ?* Qui donc a vu apparaître, où donc ont-ils fait, soit contre l'émeute de la rue, soit contre celle des conseils municipaux, le moindre essai, le moindre signe de répression ? Jusque dans ce Rapport qui couronne le désordre, ils ne parlent de l'émeute qu'avec respect et tremblement ; ils l'appellent « le mouvement précipité de l'*opinion publique !* » et lui donnent ainsi le caractère de la majorité. Au moins, le Roi constate que la majorité est ailleurs : l'émeute, qu'il refuse aussi de flétrir, n'est cependant à ses yeux que « l'impression d'une partie considérable

de la population. » Il y a encore de la dignité dans ce langage, et de la fermeté. Dans celui des ministres, on sent les balbutiements de la peur. M. de Decker, qui est la plume du Cabinet, et qui a contre-signé comme ministre de l'intérieur l'acte mortuaire de la liberté, ce spirituel et capable M. de Decker, l'honneur des catholiques conciliants, parlait d'un ton beaucoup plus dégagé, lorsqu'il cherchait l'occasion de se rendre agréable aux libéraux en protestant contre le *crétinisme* de certains enseignements religieux. Assurément, personne ne mettra en doute la vive et facile intelligence de M. de Decker ; mais avec toute son intelligence, il s'est fait dans l'histoire du parti catholique belge, et même dans celle des gouvernements parlementaires, une position que tout homme intelligent et fier trouvera peu digne d'envie !

A l'honneur de cet esprit de concession que M. de Decker vient d'illustrer après tant d'autres, il convient de rappeler une circonstance inaperçue de la discussion sur la loi de charité. La première concession fut faite par un ministre ; c'était encore M. de Decker, si nous avons bonne mémoire. En l'écoutant, M. Verhaegen, chef du parti radical, s'écria : *Il recule ! il recule !* Et bientôt les mouvements séditieux commencèrent. M. Verhaegen est l'homme destiné à recueillir en Belgique la gloire dont M. Ledru-Rollin est environné chez nous. Il entrera au pouvoir par l'émeute, il en sortira par le vasistas, fort écloppé. Donnons en passant cet horoscope.

Quant aux députés catholiques, dont plusieurs ont défendu la loi avec talent et courage, que dirons-nous d'eux ? Nous avons eu tort de prononcer à leur occa-

sion le nom du Sonderbund. La résistance du Sonderbund a sans doute été chétive. Néanmoins, les membres catholiques du Parlement belge ne se sont pas élevés jusqu'à cette chétive hauteur. Ils auraient pu, ce nous semble, depuis le jour où la Chambre a été prorogée par l'émeute, jusqu'à celui où la session a été close, trouver un moyen constitutionnel de lutter en faveur de la Constitution et de la liberté. Ils n'ont rien fait, et puissent-ils s'être bornés à laisser faire ! puissent-ils n'avoir pas provoqué le conseil que le Roi leur donne, « de renoncer à continuer la discussion ! » Par l'initiative parlementaire, dont la Constitution les investit, ils pourraient reprendre la loi. Ils préféreront le *rôle généreux* qu'on leur suggère, lequel consiste à se taire résolûment. « En l'acceptant tout entier, ce rôle « généreux, la majorité, dit le Roi, donnera au monde « une haute idée de sa sagesse et de son patriotisme. « Elle conservera dans ses rangs l'étroite union qui, « pour tous les partis, est le premier fruit et la pre- « mière récompense d'une noble et bonne action pra- « tiquée en commun. » Hélas !

Dans le cours de cette dernière discussion, si mémorable par le résultat auquel elle est arrivée, M. Malou, l'un des hommes de bien et des orateurs les plus éminents de la Belgique, subissant malgré lui (nous voulons le croire) le poids des calomnies libérales contre les catholiques *exagérés* de la France, promettait au nom de ses collègues d'opposer un *cordon sanitaire* à l'invasion de nos idées. Le voilà délivré de ce souci, et il n'aura ni le regret de voir la Belgique infectée de nos doctrines, ni le chagrin de l'en défendre !

Tout cela est triste et promet de mauvais jours. De-

vant l'esprit de révolution et d'incrédulité qui envahit la Belgique, les catholiques en déroute, ou ne peuvent plus, ou ne veulent plus résister. Ils n'ont plus de moyen politique pour maintenir les droits de l'Église et pour préserver la foi des populations. Voilà le fruit de ces fameuses vingt-six années de paix, de prospérité, de liberté, dont un certain nombre de catholiques glorifient le régime parlementaire. Cela finit par un pavé qui tombe du même coup sur la tribune et sur l'autel, qui écrase la charité catholique dans le scrutin aux mains de la majorité, et qui emprisonne le Saint-Sacrement dans les églises au milieu d'un peuple tout entier catholique (1).

Nos adversaires nous ont présenté depuis quelques jours bien des définitions de la liberté. Cherchons à connaître la liberté que les libéraux intronisent en Belgique et qui s'inaugure dès à présent par ces deux faits capitaux : l'impossibilité de faire religieusement du bien aux pauvres, et l'interdiction du culte extérieur.

Il n'y a, dit Bossuet, que trois espèces de liberté que l'on puisse imaginer dans les créatures. La première, celle des animaux ; la seconde, celle des rebelles ; la troisième, celle des enfants de Dieu. Or, les animaux semblent libres, parce qu'on ne leur a prescrit aucunes lois ; les rebelles s'imaginent l'être, parce qu'ils secouent l'autorité des lois ; les enfants de Dieu le sont en effet, en se soumettant humblement aux lois : telle est la liberté véritable, les deux autres ne sont qu'imaginaires. L'autorité de Bossuet peut paraître suspecte. Écoutons Sénèque. Il parle comme Bossuet : Obéir à Dieu, dit-il, c'est

(1) Les bandes libérales avaient insulté une procession du Saint-Sacrement.

la liberté; et là il voit le titre royal de l'homme. *In regno nati sumus, Deo parere libertas est.*

Ce que le libéralisme refuse aux catholiques en Belgique et partout où il est le maître, c'est la liberté d'obéir à Dieu. Il ne laisse aux peuples que la liberté imaginaire des animaux et des rebelles. Fais ce que tu veux, mais tu ne prieras pas, ou du moins tu ne serviras pas et tu n'honoreras pas ton Dieu comme il veut être servi et honoré !

C'est ainsi que l'homme et les nations se perdent, et perdent même cette liberté brutale au profit de laquelle ils ont écrasé la liberté vraie.

LA *REVUE DES DEUX-MONDES*

ET LA *CIVILTA CATTOLICA*.

— 12 MAI 1857 —

Réclamation de M. Buloz. — Reproches adressés par la *Civiltà cattolica* à l'article de M. Gouraud. — Résumé des principes éclectiques de la *Revue des Deux-Mondes*. — Réponse à une objection personnelle.

M. le directeur de la *Revue des Deux-Mondes* nous demande de publier la lettre suivante, en réponse aux critiques de la *Civiltà cattolica*, reproduites dans notre numéro du 30 avril dernier :

A M. L. VEUILLOT, RÉDACTEUR EN CHEF DE L'UNIVERS.

PARIS, 9 mai 1857.

Convenez, mon cher monsieur, que les écrivains catholiques ou absolutistes sont des hommes étranges. Ils sont toujours prêts à nous dire anathème, et quand ils veulent s'adresser au public modéré et éclairé, à un public nombreux et choisi tout ensemble, c'est toujours à nous qu'ils viennent ! Il est vrai qu'ils ne manquent pas après de nous maudire encore, ainsi que vient de le faire l'*Univers* du 5 mai, en reproduisant le singulier article de la *Civiltà cattolica*, ce recueil tant répandu (dites-vous), que si peu de gens dans le monde connaissent et lisent, et qui commet les plus grosses balourdises en nous faisant menacer le Pape du tzar russe, tandis que nous avertissions le

Pape de l'ambition et des prétentions religieuses du Tzar! On n'est pas plus ignorant ou de plus mauvaise foi ; voyez la *Revue* du 1er janvier 1850, contenant le mémoire d'un écrivain russe très-éloquent, et les réflexions préliminaires de la *Revue* à ce sujet. Le titre seul en disait assez : *La Papauté et la question romaine au point de vue de Saint-Pétersbourg* ; mais le religieux écrivain de la *Civiltà cattolica* n'y regarde pas de si près, ou n'a pas l'air de savoir lire notre langue. La *Revue* était-elle également hostile à la Papauté, quand elle insérait dans sa livraison du 15 juin 1856, le mémoire intitulé : *La Question romaine et les Cabinets ?* Le recueil romain se garde bien d'en dire un mot.

La *Civiltà cattolica* ne paraît pas avoir mieux lu le travail de M. Ch. Gouraud, auquel elle n'a pas compris grand'chose du moins, car cet article était favorable à la papauté. Du reste, la *Civiltà cattolica* est une ingrate personne, car on n'avait peut-être jamais parlé d'elle en France, lorsque nous lui avons consacré quelques pages, qui sont du moins polies, dans notre *Annuaire*. Nous n'avons pas sauvé le roi Louis-Philippe, dit-elle ; mais avions-nous bien la mission et la puissance de sauver un gouvernement? La *Civiltà cattolica* aurait-elle pu sauver le Pape lorsqu'il a dû s'enfuir de Rome ? Tout cela est bien peu sensé, et si vous lisiez la *Revue*, vous ne laisseriez pas imprimer de pareilles niaiseries dans l'*Univers*, à moins que vous ne vouliez me rappeler d'une façon aimable que je vous avais annoncé ma visite. La *Civiltà cattolica* me fait un crime de ne vous avoir admis qu'une fois à la *Revue* et dans un moment de trouble, après 1848. C'est encore une erreur que vous auriez dû rectifier, car la *Samaritaine*, que vous avez donnée à la *Revue* le 1er novembre 1850, est d'une date bien postérieure au *Lendemain de la victoire*, et vous devriez apprendre à la *Civiltà cattolica* que si votre nom n'a plus paru depuis à la *Revue*, ce n'est pas qu'elle vous ait jamais été fermée, ni à vous ni à d'autres écrivains catholiques : c'est que vous avez craint sans doute de vous commettre plus longtemps avec des libres-penseurs et des mondains tels que nous.

Encore une observation. Si les écrivains éminents qui honorent la *Revue* de leur concours, si les poëtes et les romanciers qui lui confient leurs œuvres ont si peu de réserve dans l'esprit ou dans leurs tableaux de mœurs, pourquoi la *Civiltà cattolica* les lit-elle ? Pourquoi reçoit-elle la *Revue des Deux-Mondes ?* Ce n'est pas nous qui souscrirons à la *Civiltà cattolica.* Ce pieux re-

cueil ajoute que la *Revue* n'est guère lue dans *son Italie*, à elle. Veut-elle faire lever la censure de certains gouvernements italiens au lieu de la provoquer ? Elle verra alors si la *Revue des Deux-Mondes* se lira et se répandra dans cette Italie que la *Civiltà cattolica* croit si bien acquise à son influence.

La *Civiltà cattolica* désire aussi connaître notre tirage en m'attribuant ce que je n'ai jamais dit. Ayez l'obligeance de lui apprendre, si cela peut la satisfaire, que ce tirage s'est encore accru depuis la publication de la *Table des travaux de la Revue*, dont elle parle, et qu'il pourrait bien dépasser, et de beaucoup, le chiffre qu'elle consent si généreusement à nous octroyer.

Recevez, etc. BULOZ,

Directeur de la *Revue des Deux-Mondes*.

Nous ne ferons pas de longues remarques sur cette épître familière. Les *balourdises* et les *niaiseries* que M. le Directeur de la *Revue des Deux-Mondes* reproche au « religieux écrivain de la *Civiltà cattolica* » n'y paraissent pas dans un jour bien éclatant. Il rappelle que s'il a publié, en 1850, une demi-apologie du schisme grec, écrite par un Russe éloquent, il a en même temps averti le Pape de l'ambition et des prétentions religieuses du Tzar. On peut croire que ces réflexions n'ont pas déterminé la censure russe à empêcher la circulation de l'article, et la *Revue des Deux-Mondes* est une des lectures permises en Russie. Quant au travail de M. Gouraud, M. Buloz le trouve favorable à la papauté. La *Civiltà cattolica* et d'autres peuvent en juger tout différemment. Un homme de discussion doit savoir souffrir ces appréciations contraires. M. Buloz, qui prend les qualités de libre-penseur et de mondain, comprendra sans peine que les écrivains catholiques ou absolutistes, ces *hommes étranges*, fassent à la papauté une part plus large encore que le favorable M. Gouraud. Au surplus, il ne s'agit pas de la papauté.

Ce que la *Civiltà cattolica* reproche à M. Gouraud, c'est de ne pas connaître ou de ne pas vouloir connaître l'Italie, de lui ôter injustement quelques millions d'hommes, de parler de ce qu'il ne sait pas, de donner sous un titre grave une déclamation frivole, dans laquelle il traite l'Italie avec un dédain qu'il éprouverait moins sans doute s'il l'avait mieux étudiée. Nous venons de lire l'article de M. Gouraud. Suivant nous, la *Civiltà cattolica* l'a fort bien compris, quoique le style de cet écrivain ne soit pas des plus limpides et qu'on voie assez mal le fond de sa pensée, et même s'il a une pensée. On y trouve des phrases laborieuses : « Rome..... qui pourrait bien servir de capitale à un « empire *ne s'étendant* que des Alpes à l'Etna, quand elle « *en sert encore à un royaume* qui a des ministres et des « sujets sous toutes les latitudes du globe. » M. Gouraud est un révolutionnaire modéré qui exhorte les Italiens à s'entendre afin de chasser l'étranger et d'établir chez eux, sous la forme de confédération monarchique ou républicaine, la liberté qui règne dans l'État-modèle, le Piémont. Le moyen de cette union serait... la vertu ; et cette vertu serait... le patriotisme ! Voilà le fanal que M. Gouraud allume pour l'Italie. Il paraît ignorer qu'il existe parmi les partis italiens un parti catholique, et que ce parti catholique puisse faire quelque chose pour le *risorgimento*, ou le *rinnovamento*, ou les *speranze* de l'Italie. Or, cette omission de l'existence, des vœux, des œuvres et de la puissance du catholicisme en Italie, n'est pas seulement singulière dans un travail sur les partis en Italie, elle est aussi très-défavorable à la papauté, malgré le langage respectueux dont on use en parlant du Pape et du Saint-Siége ; et par là M. Gouraud mérite très-bien qu'on lui applique cette parole de Machiavel : *L'unione degl' Italiani ! voi mi fate ridere.*

M. le Directeur de la *Revue des Deux-Mondes* ne veut pas non plus que l'on blâme les romans publiés dans son recueil. Il aurait bien de la peine à les défendre contre tous ceux qui en sont choqués ou scandalisés, et la réflexion épigrammatique qu'il oppose à la *Civiltà cattolica* nous paraît légère. Si ces romans sont trop peu réservés, pourquoi les lisez-vous ? On les a lus pour les juger, et après on a cessé de les lire. C'est ce que dit en propres termes le *religieux écrivain* que M. Buloz proclame si niais et si balourd : « Depuis le conte graveleux intitulé la *Foire de* « *Sinigaglia,* nous n'avons plus eu le courage de lire ces « *Nouvelles,* et ce n'est que d'après ce qu'on nous a rap- « porté que nous savons que l'on continue à marcher tou- « jours à peu près dans les mêmes voies. » La *Civiltà* constate en même temps l'habileté délicate du style : « L'on reste souvent confondu, dit-elle, de voir comment « les choses les plus infâmes peuvent se traduire en lan- « gage si élégant. » M. Buloz voit bien que les adversaires de la *Revue* lui rendent justice et qu'ils entendent le beau français.

La *Civiltà cattolica* résume ainsi les trois principes dans lesquels se renferme l'éclectisme de la *Revue des Deux-Mondes :* « *Libéralisme* en politique, *indifférentisme* en religion, *licence* en ce qui regarde la morale et les mœurs. » Cela est d'une exactitude incontestable, et M. Buloz en convient lorsqu'il revendique pour ses honorables collaborateurs les titres de *libres-penseurs* et de *mondains.*

Il est incontestable aussi que le développement de ces trois principes n'a pas sauvé la dynastie de Louis-Philippe et qu'il peut renverser tous les gouvernements, y compris celui du Pape ; mais le gouvernement du Pape se

relève, et les autres restent par terre : voilà la différence.

M. Buloz a raison lorsqu'il rappelle que la *Revue des Deux-Mondes* a inséré deux articles du rédacteur en chef de l'*Univers*, et que cela s'est fait très-gracieusement de sa part. Il se tient encore dans son éclectisme en ne fermant pas indistinctement la porte à tout ce qui ne s'y conforme point. Cette tolérance est habile, et le succès l'a trop récompensée. S'il ne s'agit que d'avoir beaucoup de lecteurs, et, par suite, une véritable importance, la *Revue des Deux-Mondes* a parfaitement atteint son but. Voilà pourquoi les écrivains catholiques peuvent parfois trouver leur compte à paraître dans ce recueil, où ils rencontrent un auditoire *éclairé* si l'on veut, mais assurément fort mal éclairé sur ce qu'ils disent et en ce qui les touche. Nous avons usé de cette commodité sans jamais cacher à M. Buloz notre opinion sur la *Revue*, très-conforme dans l'ensemble à celle de la *Civiltà cattolica*. Souhaitons que la *Civiltà* n'ait pas perdu son temps comme nous avons perdu nos paroles.

L'AGITATION ÉLECTORALE.

— 16 JUIN 1857 —

Les plans de l'Opposition. — La révolution et la liberté de l'Église. — Les catholiques aux élections. — Les candidats du Gouvernement.

Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs les diverses manifestations auxquelles donne lieu l'approche des élections. C'est ce que l'on appelle l'*agitation électorale*. Il y a vraiment une certaine fièvre, dont il importe d'étudier le caractère.

Des élections générales ! A bien dire, et malgré les élections de 1852, les dernières élections générales dataient de 1849, sept ans! Les politiques retraités, les journaux, qui jouissent aussi d'une sorte de retraite, se sont rappelé ces vieilles émotions; elles ont paru charmantes. Le pays est tranquille ; il ne s'agit plus du tohu-bohu inquiétant des élections républicaines, et par le fait, la bourgeoisie et la presse peuvent brasser la matière électorale comme au temps de Louis-Philippe. On s'est demandé ce que l'on pourrait bien faire pour vexer le Gouvernement? Sous la monarchie, c'était le grand objet des élections. Plusieurs ont pensé à s'abstenir : — Faisons le vide ; montrons que nous sommes de ces oiseaux généreux qui ne chantent pas en cage, et de ces êtres fiers qui ne se reproduisent pas dans la captivité.

Il faut l'avouer, ceux qui ont ainsi pensé à s'abstenir du scrutin, n'y avaient pas, pour leur compte, grand' chose à mettre. En proposant d'isoler le Gouvernement, ils atteignaient l'excellent résultat de déguiser l'isolement où ils sont eux-mêmes.

Mais dans le Gouvernement il y a des hommes de l'ancienne opposition constitutionnelle. Ils en ont déserté les pratiques, ils en ont retenu les adages et les superstitions. Les voilà frappés de ce premier bruit de journaux, de cette idée d'isolement. Ils craignent que les scrutins ne restent vides ; ils demandent à combattre, comme si l'unique affaire aujourd'hui n'était pas de gouverner. Quand même l'abstention eût été aussi générale qu'elle peut l'être, que leur importait ? On aurait vu la presse décider un ou deux millions d'électeurs à rester chez eux. Après ? Cette abstention aurait aussi bien prouvé la sécurité des abstenants. Si l'on en pouvait conclure leur mauvaise humeur, on en pouvait conclure aussi que rien ne les pressait d'écarter les députés proposés par le pouvoir, qu'ils n'en avaient pas de plus populaires à offrir ; qu'en somme, abstenants et votants remettaient également à l'Empereur le soin des destinées publiques.

Les ministres ne l'ont pas compris de cette manière. Pourquoi ? Nous ne pouvons l'expliquer que par cette qualité d'anciens hommes d'opposition, qui leur fait redouter l'emploi contre eux-mêmes des vieux refrains d'opposition. Se voyant en présence des élections, eux aussi se sont retrouvés au temps de Louis-Philippe. Un retour de jeunesse ! La circulaire ministérielle sur les élections semble dictée pour fournir des arguments dans la discussion de l'Adresse en réponse au discours du Trône. Il y a bien un discours du trône ; mais on a oublié

que c'est le discours d'un vrai trône, et qu'il n'y a plus, par conséquent, d'adresse en réponse.

Certain soir de 1841, en Afrique, dans la Métidja, nous nous trouvions au bivouac à côté d'un très-respectable général qui bivaquait pour la première fois depuis 1815. Ce pêle-mêle animé et pittoresque, ces ordonnances qui couraient, ces soldats couchés dans l'herbe au pied des faisceaux, ces clairons, ces feux lointains des avant-postes, l'attente enfin du lendemain, où l'on devait escalader le col de Mouzaya, tout cela, disait notre général, le ragaillardissait d'un quart de siècle, et la graine d'épinard ne lui pesait pas plus qu'une contre-épaulette de sous-lieutenant. Il en crut trop cette verdeur soudaine ; trop charmé de dormir encore une fois à la belle étoile, il ne voulut prendre aucune précaution. Le lendemain, ses rhumatismes le tourmentèrent beaucoup.

Le Gouvernement, acceptant la bataille électorale et même la provoquant, a entendu aussitôt d'autres clairons répondre à ses clairons. S'il redoutait l'abstention, cet inconvénient est bien écarté ! Là n'est plus, nous ne dirons pas le péril, il n'y a point de péril, mais l'embarras qui s'offre à lui. Une coalition, peut-être imprévue, s'est formée instantanément, suivant les vieux us de cette vieille guerre. Elle se propose de faire subir au Gouvernement un échec moral qui ne serait pas sans gravité.

On ne sait ce qui peut sortir de la fermentation électorale dans les grandes villes. Au moment le plus dangereux de la République, Paris s'amusait à élire les révolutionnaires les plus avancés. Il se piquait de donner une leçon au Gouvernement. Quelle leçon ? à propos de quoi ? Paris ne tenait aucunement à le savoir, et ne l'a jamais su. Il tenait à donner une leçon, il la donnait. On

voyait sortir du scrutin tantôt M. Caussidière, tantôt M. Boichot, tantôt d'autres. M. Caussidière après le 15 mai, M. Boichot et les autres après le 25 juin.

Si M. Cavaignac, le seul concurrent sérieux du 10 décembre 1848, et le vrai vaincu du 2 décembre 1851, est élu à Paris, son élection prend une certaine signification qu'elle n'avait pas en 1852, où il fut élu et refusa le serment. Depuis 1852, on a eu le temps de réfléchir; l'ordre nouveau, alors inconnu, s'est fait connaître. Paris, certes, n'a pas été privé de ses faveurs! l'Europe se demandera par quels sentiments profonds Paris, si caressé, si embelli, si comblé, se condamne à tant d'ingratitude, et quelle leçon il veut donner.

Il est vrai que faisant passer les autres avec M. Cavaignac, Paris se donnera une leçon à lui-même; leçon dont M. Cavaignac pourra prendre sa part. On verra que cette fameuse ville, entre toutes ses gloires, met toujours à plus haut prix celle d'être le club central de l'Europe ; qu'elle ne s'est pas attachée aux institutions actuelles, mais qu'elle ne s'est pas détachée de l'anarchie; et qu'au fond le vainqueur de juin n'est que le pavillon de passe des vaincus! Le concours du parti conservateur libéral à cette équipée, le montrera une fois de plus tel que les hommes intelligents l'ont toujours jugé. Ce prétendu parti conservateur n'a d'idées conservatrices que dans celle de ses fractions qui occupe le pouvoir, et pour le temps qu'elle l'occupe: et encore! Toutefois, que ce parti orgueilleux et bafoué paraisse fort peu de chose quant à sa valeur politique et morale, ce n'est qu'une compensation bien mince au profit du Gouvernement. Au résultat, on ne pourra manquer d'observer en France et en Europe que si l'ordre matériel est rétabli, l'ordre moral,

l'ordre véritable, n'a guère gagné. On a aligné les rues et peut-être le budget ; on a bâti des monuments magnifiques ; on a créé merveilleusement des merveilles que le *Moniteur* énumérait l'autre jour avec une juste fierté ; la police est bien faite : mais au bout du compte, il est possible de proposer au suffrage universel, dans Paris, une liste composée de noms républicains, révolutionnaires et socialistes. Voilà le bilan des esprits, après six années d'un gouvernement acclamé et muni pour en finir avec la République, avec le Socialisme, avec la Révolution.

Quelle que soit l'issue des plans de l'Opposition, ils révèlent une situation grave. C'est sur Paris que l'on juge la France, non à tort, puisque la France est toujours et de plus en plus soumise à l'impulsion de Paris.

Il souffle un vent malsain qui agite une quantité de mauvais drapeaux ; il se dit des choses périlleuses. Voici les journaux révolutionnaires qui accaparent pour leurs candidats les titres de *patriotes* et d'*amis de la liberté*, si chers à l'esprit de désordre et de haine civile ; comme si le Gouvernement et ceux qui le soutiennent; et en général tout le monde à l'exception d'eux seuls, se tenait aux antipodes du patriotisme et de la liberté. Le *Siècle*, qui parlait de *réveiller la foi qui sommeille,* se vante d'avoir ouvert ses colonnes « à tous les noms qui lui ont paru se « rattacher à une idée principale : ressentir comme il le « ressent le *regret des libertés passées*, aspirer comme « lui, pour *toutes les classes de la société*, à de meilleu- « res conditions *matérielles et morales.* » En conséquence, il exclut tous les noms proposés par le Gouvernement! Ceux de messieurs les ministres qui siégeaient jadis sur les bancs de la Gauche doivent se rappeler ce langage, et les excellents effets qu'il avait coutume de

produire pour le bien matériel du peuple et pour le bien moral de l'État.

Ajoutons tout de suite que rien n'est compromis, et que le Gouvernement, au contraire, peut, s'il le veut, tirer très-grand parti de ce qui se dit maintenant, pour se diriger lui-même de manière à en prévenir la redoutable influence.

Il entend parler, il voit agir la Révolution.

Sans rechercher ce que le Gouvernement a fait, depuis 1852, pour ou contre la Révolution, tout le monde comprend qu'il ne l'a ni contentée, ni découragée ; tout le monde sent que ce juste-milieu ne saurait tenir longtemps encore.

La France applaudissait, il y a quelques mois, la pensée vraiment impériale de faire rentrer dans leur lit la Révolution et les fleuves : et ce double dessein n'a point paru téméraire, parce que le grand esprit qui l'annonçait n'ignore pas qu'il y faut le secours de Dieu. Mais pour ne parler que du plus difficile de ces deux ouvrages, celui qui regarde la Révolution, l'entreprise n'est pas fort avancée ! La Révolution, bouillonnant à ras bords, proclame assez haut qu'elle se joue des obstacles posés de main d'homme. Le courant redoutable se grossit de plus d'affluents qu'on ne saurait creuser de canaux, et le moindre orage le peut enfler soudain par-dessus la hauteur des digues. Comment détourner ces affluents, comment prévenir ces orages ?

Il y a un moyen, un seul. La Révolution le connaît, et personne peut-être, hélas ! parmi ceux qui ont mission de la combattre, ne le connaît aussi bien qu'elle, ni quelquefois, par comble de malheur, ne le redoute plus. Ce moyen c'est la liberté de l'Église ; il n'y en a pas

d'autre, et la Révolution n'en craint pas d'autre. C'est là ce qui peut détourner et même tarir les affluents sans nombre de la Révolution, et dissiper les orages qui la font déborder.

La Révolution en répète sans cesse l'aveu. Le programme du *Siècle*, comme toute la politique de ce journal, n'est qu'un cri de haine contre l'Église. On sait quels échos il trouve dans le *Journal des Débats*. La haine de la liberté de l'Église est le premier et le dernier cri de ralliement de cette cohue agglomérée un moment sous les drapeaux qui se trouvaient, aux journées de juin, des deux côtés de la barricade. Les rédacteurs du *Siècle* et du *Journal des Débats* se donnent réciproquement assez de gages et en reçoivent assez des hommes encore plus avancés qu'ils s'adjoignent, parce qu'ils ont combattu ensemble, dit le *Siècle*, « l'intolérance religieuse. » Et ce qu'ils entendent par cette formule est si connu, que nous pouvons nous dispenser d'éclaircissement, comme ils pourraient se dispenser d'hypocrisie.

Ne point tolérer que la religion catholique vive de sa vie, qu'elle parle son langage, qu'elle fasse ses œuvres, qu'elle enseigne ses doctrines, c'est ce qu'ils appellent combattre l'*intolérance religieuse*.

La vérité est que les doctrines de l'Église catholique leur enlèvent des disciples et que ses œuvres leur ôtent des bras.

Nous serions injustes et ingrats, si nous disions que le Gouvernement s'est engagé dans la voie où, autant qu'ils le peuvent, et même avec menace autant qu'ils l'osent, ils le pressent d'entrer. Pour se conformer à leurs désirs, le Gouvernement devrait se rendre persécuteur, il ne l'est point. Il a même, en général, montré à la religion une

bienveillance et lui a maintenu une protection qui est au nombre de leurs griefs contre lui.

Néanmoins, sans consentir à les contenter, ce qui est impossible aux yeux de la plus vulgaire politique comme à ceux de la plus sèche équité, le Gouvernement a-t-il fait ce qui était possible et facile pour rétablir l'ordre moral et affaiblir la Révolution? A-t-il donné à l'Église ce concours légal dont la moralité publique a besoin? Nous nous contentons de poser la question, et de rappeler seulement deux points qui sont deux sources de profondes inquiétudes dans toutes les âmes catholiques : la violation systématique et permanente du dimanche par l'Administration elle-même, et l'outrage systématique et permanent de la presse contre le culte catholique et contre l'autorité des Évêques, la seule autorité que les journaux, contraints au plus scrupuleux respect à l'égard de toutes les autres, ont continué d'attaquer. Il y a là, pour les catholiques, une double source d'alarmes et de découragement politique. Ils sont blessés au fond du cœur. Ils n'espèrent plus, comme ils le faisaient dans le commencement du règne, ce secours et cette assistance qu'ils continuent de demander à Dieu pour un gouvernement qui semblait la dernière barrière de la civilisation chrétienne, quand l'oreille encore pleine des blasphèmes et des sottises dont le parti actuel du *Journal des Débats* avait souillé la tribune, on entendait le Prince-Président, montant au trône, prononcer ce noble programme : « Je veux conquérir « à la religion, à la morale, à l'aisance cette partie en- « core si nombreuse de la population, qui, au milieu « d'un pays de foi et de croyance, connaît à peine les « préceptes du Christ ; qui au sein de la terre la plus « fertile du monde, peut à peine jouir de ses produits

« de première nécessité (1). » Alors le *Siècle* et le *Journal des Débats* n'auraient point proposé leur liste d'hommes qui ont combattu avec eux et comme eux « l'intolérance religieuse, » pour « procurer à toutes les classes de la société de meilleures conditions matérielles et morales. »

Puisque chacun expose ses griefs, nous disons aussi les nôtres. On semble avoir perdu ces belles inspirations des premiers jours, qui montraient si nettement la nécessité et le moyen de triompher de la Révolution, et qui conquéraient à l'Empire le fonds le plus sûr et le plus respectable de l'opinion publique.

Le *Moniteur* a donné un résumé fort bien fait des œuvres du Gouvernement accomplies sous la législature qui vient d'expirer. Si l'on veut le relire et le comparer aux programmes de l'Opposition, on verra en quoi manquent ces œuvres souvent louables, et en quoi elles sont parfois tout à fait vaines. Il y a un paragraphe sur l'Université, pour constater comment on a voulu réparer *le tort que lui avait causé la réaction contre le monopole.* Si le *Journal des Débats*, toujours composé de professeurs, est toujours l'organe de l'Université, elle prouve que sa reconnaissance est légère ! Cette réparation faite au monopole est encore un des points sur lesquels les catholiques, déjà si peu charmés de la loi de 1850, sont entrés en inquiétude et en défiance. Religieusement et politiquement, ils savent trop ce qu'ils peuvent attendre de l'Université.

Pour conclure, nous nous sommes toujours prononcés contre l'abstention, et cette manière de voir est, nous le

(1) *Discours prononcé à Bordeaux en* 1852. Œuvres complètes de Napoléon III, T. 3.

croyons, générale parmi nos amis. Les catholiques iront donc aux élections. Malgré les griefs que nous venons d'énumérer, nous croyons qu'ils voteront pour les candidats du Gouvernement : c'est ce que nous ferons nous-mêmes ici, et ce que nous prenons la liberté de leur conseiller, sauf les cas, assez rares, où ils ont à choisir entre le candidat du Gouvernement et un homme qui offre plus de sécurité à l'ordre véritable. A Besançon, par exemple, qui pourrait blâmer un électeur catholique de préférer M. de Montalembert, malgré ses torts, au concurrent sans doute très-honorable, mais très-nouveau, qui lui est opposé ? A Montdidier, dans la Somme, il paraît également tout simple de préférer M. de Morgan, homme du pays, à M. Delamarre, banquier et journaliste inconnu dans le pays. Dans le Bas-Rhin, il est grandement à souhaiter que les catholiques, ou s'abstiennent, ou portent leurs voix sur un autre nom que celui de M. le baron de Bussierre, chef agressif du protestantisme alsacien.

Quelques-uns des candidats du Gouvernement sont, à vrai dire, un grand embarras ; et ce droit de désignation et de recommandation, qu'il s'est justement réservé, aurait pu être exercé avec plus de prudence. La Révolution impose ses candidats, son drapeau tient lieu de tout mérite. Le Gouvernement s'adresse à d'autres sentiments ; pour son honneur et pour l'honneur de la conscience publique, il n'a pas les mêmes priviléges. Nous pourrions citer plus d'un département où, malheureusement, il l'a oublié. Des hommes s'offraient, qu'il aurait fallu solliciter ; on leur préfère nous ne savons quels protégés du hasard, qui n'ont pas même tous l'avantage d'être inconnus. Le pays les accepte, mais avec

déplaisir, le Gouvernement lui-même risque fort d'en être plus tard gêné ; ils ne sont au moins d'aucun secours. Nous en connaissons plusieurs, démocrates repeints, dont le zèle est sans doute à toute épreuve, mais qui offriraient peu de ressource au moment du danger. Mieux vaudrait choisir d'autres appuis, dussent-ils parfois résister un peu.

Nous souhaitons que les difficultés, ou si ce mot est de trop, les désagréments de la situation présente fassent faire partout de sérieuses réflexions. La cause du Gouvernement et celle de la société sont liées. Ce qui menace l'un, menace l'autre ; tout ce que l'un ou l'autre perdra, la Révolution le gagnera contre l'un et contre l'autre. Que ceux qui sont attaqués ensemble fassent effort pour se rapprocher, afin de n'avoir pas à se repentir cruellement, l'un de ses exclusions, l'autre de ses caprices. Tel est le vœu de ceux qui, comme nous, se défendent d'être les courtisans du Pouvoir, mais qui ne rougissent pas de se déclarer encore ses partisans.

LES PRINCIPES DE 89.

I. Les deux 89. — Les principes de la révolution française d'après M. Cousin.

II. Les conséquences révolutionnaires de 89. — Fanatiques et sophistes. — Le catholicisme est-il destructeur? — Droits refusés au citoyen français en vertu de la liberté *conquise* en 89. — Simples questions.

I

Il y a émulation de tendresse en ce moment pour les principes de 89. Ils sont inscrits sur les bannières rivales ; chacun s'échauffe pour eux, les atteste, jure de les maintenir. Voilà donc, à peu d'exceptions près, la France unanime? Pas encore ! Ces principes de tout le monde, nous voyons que tout le monde se met en ligne pour les défendre contre tout le monde. D'après tout le monde, tout le monde veut les principes de 89, et tout le monde ou les fausse, ou les compromet, ou les trahit.

Cette confusion n'est pas d'aujourd'hui. Il y a longtemps que les principes de 89, admis partout, semblent diviser tout. 89, qui est le libre examen politique, n'a pas produit moins d'écoles que le libre examen religieux, son ancêtre, n'a produit de sectes ; et ces écoles ne sont pas moins ennemies que ces sectes. Difficilement on y remédiera. Dans le protestantisme politique, comme dans le protestantisme religieux, où peut être l'orthodoxie, et

où peut-elle n'être pas? Il y a ce que l'on appelle des *établissements*, c'est-à-dire des orthodoxies de fait et de force, mais qui ne reposent doctrinalement sur aucune base et qui ne peuvent se soutenir qu'au mépris du principe générateur de tous les protestantismes, principe unique et uniquement admis : la négation de l'autorité.

Pour un esprit sincère, l'embarras est grand de connaître au juste ces fameux principes de 89. Où en est la liste officielle et l'interprétation légitime? Quelle obéissance leur doit-on? A quoi engagent-ils la conscience? Quelle part font-ils à la liberté? Sous la République, époque de discussion universelle et illimitée, on s'occupait beaucoup de tout cela, et tout cela restait obscur. Aujourd'hui, l'on voit parfois paraître quelques définitions impératives, et rien ne paraît clair.

Ce que l'on peut démêler, c'est qu'il y a toujours eu au moins deux 89, sans compter les subdivisions, qui exigeraient l'emploi du calcul infinitésimal. Ce premier partage fait, deux choses importantes deviennent impossibles à fixer : la première, en quoi les deux 89 diffèrent ; la seconde, en quoi leurs adhérents se ressemblent.

Nous avons vu longuement et savamment s'escrimer l'un contre l'autre, de 1848 à 1852, le 89 du parti de l'ordre et le 89 du parti du désordre ; le 89 blanc et le 89 rouge. Franchement, c'était le même ; mais quelle distance entre les deux interprétations, et quelles variétés dans les deux camps! Ici, M. Berryer, M. de Falloux, M. de Montalembert, M. Molé, M. Baroche, etc., tous pour 89, chacun avec sa nuance commandant à des nuances. Là, ce que l'on appelait la Montagne, autre cour du roi Pétaut, traitant indistinctement d'*absolutistes* ces partisans d'un 89 rangé, réactionnaire ou stationnaire, qui tenaient en-

core à la religion, à la famille et à la propriété. *Religion, famille, propriété !* A ces mots agaçants, la Montagne criait, furieuse, que « l'héritage de 89 était en péril. » Et le général Changarnier, appuyé du souvenir encore frais de M. le général Cavaignac, empêchait seul la Montagne de proclamer le plus saint des devoirs, l'insurrection, principe de 89, principe des principes.

En ce temps-là, malgré ses précautions, le *Journal des Débats* n'était qu'un *blanc* pur aux yeux de M. le général Cavaignac ; et M. le général Cavaignac, qui détestait l'absolutisme du *Journal des Débats*, ne paraissait qu'un aristocrate aux yeux intelligents des disciples de M. Proudhon. Mais le *Journal des Débats*, de son côté, avait un fonds d'horreur en politique pour M. de Falloux, en religion pour M. de Montalembert ; et tous criaient : Vive 89 !

Relisez les discours très-abondants de cette époque, et cherchez une définition des principes de 89 que consentent à signer, non pas tous les anciens partisans du 89 stationnaire, non pas tous les anciens partisans du 89 progressif, mais les seuls membres du *Comité de conciliation* qui opposent aujourd'hui leur 89 au 89 des candidats du Gouvernement ; — et ce nouveau 89, nous devons le confesser, nous est aussi inconnu que tout autre.

On entend dire : 89, c'est la Révolution. Nous le voulons bien ; mais quelle révolution ? Il y en a deux : la révolution faite, la révolution à faire.

S'il s'agit de la révolution faite, de la révolution *rentrée dans son lit*, endiguée, contenue, ne pouvant plus se gonfler sans qu'aussitôt quatre cent mille éclusiers, infanterie, cavalerie, artillerie, se présentent pour pratiquer des dérivatifs, réduire la révolution à son niveau et

l'obliger de respecter les constructions et les cultures établies sur ses rivages ; cette révolution canalisée n'est plus vraiment la Révolution. Elle a une loi, un maître, elle dont l'essence est de ne reconnaître ni maître ni loi ; elle a un cours imposé et réglé, elle dont le génie est de tout submerger ; certains principes antérieurs et supérieurs à sa puissance, les vieux principes de l'ordre social, quoique modifiés par elle, dominent cependant ses axiomes impérieux, les amendent à leur tour, les redressent et, par le fait, les annulent. La révolution accomplie, acceptée, régularisée, c'est la révolution domptée, ce n'est plus la Révolution.

Mais si, au contraire, et comme beaucoup le comprennent et le disent tout haut, 89 est la Révolution toujours en marche, la Révolution à continuer après les destructions de 1793, la Révolution à reprendre après les réactions de 1800, de 1815 et de 1852 ; en un mot, la Révolution *à faire*, et qui ne sera jamais faite jusqu'à l'anéantissement de la notion même de l'autorité par l'*anarchie* de M. Proudhon, terme dernier et logique du progrès de 89 : alors, il faut en convenir, la France, officiellement du moins, est aujourd'hui constituée en contre-révolution. Un monarque héréditaire et indépendant, des codes, des magistrats institués par l'Empereur, une armée commandée par l'Empereur, un Sénat et un Conseil d'État nommés par l'Empereur, un Corps législatif désigné par l'Empereur, une tribune limitée, une presse bridée, ce ne sont plus là les directes applications de ces principes de 89 qu'un grand nombre de leurs partisans se plaisent aussi à appeler des CONQUÊTES. Et ce mot, pour le remarquer en passant, nous paraît exprimer bien mieux, sinon la chose, du moins *leur* chose : les *conquêtes* de l'esprit de désor-

dre contre la société chrétienne. La société chrétienne est établie sur l'ordre et sur la liberté de l'Évangile, seul ordre qui contienne la liberté, seule liberté qui soit compatible avec l'ordre. Or, la Révolution ne veut ni de cet ordre ni de cette liberté de l'Évangile, et peu lui importe que les sociétés en vivent ; elle prétend leur imposer un autre ordre et une autre liberté.

Il faut se hâter d'ajouter, pour l'honneur de la France et de la conscience humaine, que tous ceux qui préconisent la Révolution d'une manière absolue, qui vont jusqu'à accepter ses excès antérieurs et jusqu'à fermer les yeux sur toutes ses tendances, ne savent pas cependant à quel terme ce torrent les conduirait, et n'ont pas pris leur parti de rompre avec le christianisme. Ainsi s'expliquent tant d'hésitations chez les plus hardis et souvent tant de retours ; et dans la masse tant de réactions, sans lesquelles la barbarie et le despotisme païen auraient depuis longtemps définitivement triomphé, et le christianisme depuis longtemps succombé. La conscience humaine proteste intérieurement contre les doctrines qui séduisent et corrompent l'intelligence ; l'instinct de la conservation se révolte contre les actes que ces doctrines enfantent, et nous voyons des dix-huit-Brumaire, des dix-Décembre et des deux-Décembre s'accomplir avec un applaudissement enthousiaste, lorsque la Révolution semble le plus près de toucher à son but.

Si l'on voulait s'entendre au sujet de 89, et si cette appellation n'était pas seulement un de ces masques dont la Révolution excelle à se couvrir, l'accord, un certain accord du moins, pourrait se former. Ce que sont les principes de 89, encore une fois, nous ne le savons pas. On qualifie ainsi beaucoup de choses que 89 n'a pas in-

ventées et qui, débarrassées de l'attirail révolutionnaire, se trouvent être tout simplement de vieux principes très-français et très-chrétiens. Écoutons M. Cousin, docteur sans doute suffisant en science de 89, nous définir les principes « qui portent le nom *redouté* et *béni* de principes de la révolution française. »

Il les réduit à trois : « La souveraineté nationale, — « l'émancipation de l'individu, *ou* la justice, — la dimi- « nution progressive de l'ignorance, de la misère et du « vice, *ou* la charité civile. »

Sont-ce là les principes de la révolution française? A les prendre tels qu'on les nomme, ils n'étaient pas nouveaux, et personne aujourd'hui ne les combat.

Avant 1789, il y avait certainement une souveraineté nationale ; la France croyait s'appartenir, et s'appartenait en effet, personne n'aurait osé aspirer à lui donner un chef qui ne fût pas de sa race royale ; il n'y avait pas de séditieux qui se permît de le rêver, ni de guerre civile qui voulût y prétendre, ni de force étrangère qui pût raisonnablement se proposer de l'accomplir. 89 et les suites de 89 ont changé cette vieille assiette de la souveraineté nationale. Il a été entendu que la France prendrait désormais ses chefs où elle le voudrait. Cette faculté, solennellement reconnue, a souffert dans l'application d'importantes entraves. La France n'a pas toujours pris ses chefs où elle aurait voulu, ni tels qu'elle les aurait voulus. Au lieu de chefs régulièrement appelés, maintes fois elle a vu arriver soudain des maîtres qu'elle n'avait pas demandés, qu'elle ne désirait pas. Elle s'en est défaite comme elle a pu, ou elle s'en est laissé défaire. Lorsqu'elle a eu permission de les remplacer, elle n'a pas douté de son droit, on ne le lui a guère contesté.

Dans ces occasions, notamment dans la dernière, où elle a agi avec tant de force et avec une sorte d'unanimité, aussi pleinement investie de la souveraineté nationale qu'une nation peut l'être, qu'a-t-elle fait? Elle s'est servie de sa souveraineté pour aliéner sa souveraineté ; elle a créé ou accepté une monarchie indépendante et héréditaire. Abrogeant en ce point le droit de 89, elle est revenue, autant que le permettaient les éléments contemporains, à la forme de la souveraineté nationale qui existait avant 89, Elle s'appartient aujourd'hui comme elle s'appartenait alors, ni plus ni moins, moyennant de certaines conditions dont, à travers toutes les doctrines et toutes les contestations possibles, la force est le juge en dernier ressort. S'il y a de moins un certain ordre de sentiments et de doctrines, il y a de plus un certain ordre de nécessités et d'usages, un certain nombre de gens de police et de gendarmes. En somme, la France de 1852, fille légitime de la France de 1789, est une monarchie indépendante et héréditaire comme la monarchie de Louis XIV. Et nul homme sensé ne persuadera nul honnête homme, ni qu'il y a une vertu secrète dans les principes de 89 qui anéantit la Constitution de 1852 et qui la déclare nulle de soi, ni que la France s'appartient moins sous cette Constitution que sous celle de 91, ou sous celle de 1815, ou sous celle de 1830, ou sous celle de 1848, en vertu desquelles les partis se sont successivement emparés du pays sans son aveu et l'ont successivement livré à qui s'est trouvé là pour le prendre.

Pas plus que la souveraineté nationale, la justice et la charité, principes de 89, ne sont des inventions de 89 et ne sont contestées en 1857.

Quant à la justice, la nation de saint Louis n'a pas

attendu que Danton et Robespierre vinssent enfin établir des lois, et Fouquier-Tinville offrir le modèle des juges. Le jour où la justice de 89 a été inventée, ce jour-là même la France a véritablement appris à connaître les juges arbitraires et insolents, les délateurs, la tyrannie, les spoliations. Ces accidents de toute société humaine sont immédiatement devenus l'état normal du pays jusqu'alors le plus renommé par la qualité de ses magistrats. A la vue de ce qui se passait, le poëte invoquait la justice et la liberté de Constantinople :

Liberté qui nous fuis, tu ne fuis point Byzance ;
Tu planes sur ses minarets !

Ces orages passés et ces bandits chassés, on a ramassé les débris des lois et de la magistrature, et les mains qui avaient rétabli la Souveraineté ont aussi rétabli la Justice. Comme la Souveraineté, la Justice a continué d'avoir ses révolutions qui tendent à la détruire, ses restaurations qui visent à la raffermir. Des réformes que le temps aurait lentement amenées sans révolution, ont été précipitées par les événements et n'ont pas également réussi. Qui les conteste en principe? Parmi les voix qui suggèrent des améliorations, quelles voix demandent que les bases soient changées ? Où sont, en particulier, les protestations contre la justice uniforme, contre l'égalité devant la loi ? Donc, ici encore, point de nouveauté essentielle dans les principes de 89, point de contestation contre les principes de 89. La justice, à la suite de la religion, avait dès longtemps émancipé l'individu ; l'individu reste émancipé par la religion et par la justice, et celui-là seulement peut se plaindre qui voudrait faire le mal et n'être pas puni.

Quant à la charité, la France, avant la Révolution,

était le pays de saint Vincent de Paul ; depuis, et malgré la Révolution, elle est restée le pays de saint Vincent de Paul. Elle avait non-seulement la charité religieuse, mais aussi la charité civile. Ces deux charités s'accordaient entre elles et avec les lois, et même mieux qu'aujourd'hui, pour combattre le vice, pour vaincre la misère, pour dissiper l'ignorance. L'instruction gratuite régnait partout, et c'était par excellence l'œuvre civile de la religion, qui avait multiplié dans ce but des établissements incomparables, et peut-être, hélas ! irréparables ; car la Révolution a tout détruit et s'emploie autant qu'elle peut à empêcher de rien reconstruire, parce que ce sont là les vrais canaux qui d'une part détournent ses affluents, et de l'autre, ouverts sur elle, font baisser son cours. « Quoi ! répondions-nous à « M. Cousin, il a fallu que les philosophes parlassent, et « la charité a pris naissance le jour où furent supprimées « les congrégations religieuses qui enseignaient le « pauvre, qui nourrissaient le pauvre, qui soignaient « tous les maux physiques et moraux du pauvre ! Les « législateurs qui proscrivirent les communautés hos- « pitalières, qui dispersèrent les communautés savantes, « qui livrèrent à d'infâmes voleurs tous les biens de la « science et de la charité, qui remplacèrent le Frère de « Saint-Jean de Dieu par l'infirmier mercenaire, le « Frère de la Doctrine chrétienne par le maître d'école « mercenaire, le Bénédictin et le Jésuite par le profes- « seur mercenaire, et qui firent en même temps décrets « sur décrets, allant jusqu'à la proscription, jusqu'à « la mort, pour préserver leurs mercenaires de la con- « currence du dévouement gratuit, ces législateurs-là « ont fondé la charité civile qui n'existait pas !... »

La charité, une large et abondante charité, existait donc avant 89. Sans révolution l'on pouvait parfaitement, d'une part, en corriger les abus ; de l'autre, pourvoir à tous les besoins qui n'étaient pas encore satisfaits et à tous ceux qui pourraient se manifester. On l'a supprimée, afin de la remplacer par une charité purement civile, qui convenait beaucoup mieux aux plans de la Révolution. Mais tout le monde n'est pas, sans doute, forcé de consentir aux plans de la Révolution, ni surtout à son impuissance. Il n'y a pas de principe de 89 qui l'exige ; et quand même il existerait des décrets de ce genre, la conscience chrétienne refuserait de s'y soumettre, et la spoliation et les supplices ne les imposeraient pas. Avant que la Révolutiou eût rien fait pour la charité, la religion était à l'œuvre pour refaire tout ce que la Révolution avait défait. Protégée par la forte main qui relevait la souveraineté nationale et la justice, la charité rétablissait son institution la plus sublime, l'esclavage religieux pour le service des pauvres : les Sœurs de la Charité, fidèles à des vœux inutilement dissous par la loi, reprenaient leur mission de l'ancien régime, rentraient dans les hôpitaux, rouvraient leurs écoles, fondaient leurs orphelinats. Depuis un demi-siècle, compte qui pourra ce qu'a recommencé, créé, développé la charité catholique ; évalue qui pourra les millions qu'elle a donnés, et les douleurs qu'elle a soulagées, et les existences qu'elle a sauvées ; calcule enfin qui pourra l'influence de ces œuvres sans nombre dans un état social où les forces de l'ordre et les forces de la sédition s'équilibrent à un atome près. La charité religieuse et l'instruction religieuse de moins, il y aurait certainement de plus quelques millions d'ignorants, d'affamés et de déses-

pérés, qui embarrasseraient fort la gendarmerie et le budget. C'est un intérêt politique du premier ordre, digne de considération, quand même les principes de 89 interdiraient d'y songer. D'ailleurs, la charité religieuse n'est pas un monopole ; loin de là ! A côté de ses œuvres surveillées et gênées, la charité civile élève avec toute sorte de faveur tout ce qu'il lui plaît d'élever. Ses bureaux de bienfaisance ont leur tronc et leurs jours de quête dans les églises ; ses établissements charitables sont desservis par des religieuses qui ne reculent pas devant les tracasseries arrogantes de ses employés ; les fidèles lui fournissent d'abondantes ressources ; enfin, elle n'est combattue que dans sa déplorable jalousie et dans ses continuelles tentatives contre la charité religieuse, qu'elle veut absorber, c'est-à-dire anéantir.

Tel est l'état actuel du troisième grand principe de 89, la charité civile. Il existait avant 89 ; il serait aujourd'hui non moins florissant qu'alors, si les inventeurs de la charité civile, après des destructions qui semblaient impossibles, ne multipliaient pas des obstacles insensés. Où se trouvent aujourd'hui les hommes qui accusent, qui diffament les entreprises de la charité contre le vice, contre l'ignorance et la misère ; les hommes qui dénoncent comme un péril pour l'État, comme une menace pour l'héritage de 89, des associations de bonnes œuvres purement civiles, quoique inspirées par le sentiment religieux ? Il y a de tels hommes, nous dirons plus justement de tels insensés. Nous n'avons pas besoin de les nommer, on les connaît et l'on connaît leurs organes.

II

Les principes de 89, tels qu'un homme comme M. Cousin peut les avouer, jouissent donc d'une parfaite sécurité; et au fond, ces principes prétendus nouveaux sont vieux comme la France.

Ce qui est relativement nouveau, ce qui n'a que l'âge de la Révolution, ce sont les applications que la Révolution en a faites et les conséquences qu'elle en veut tirer. Les *conséquences* révolutionnaires de 89, voilà manifestement ce que la France refuse, rejette, corrige dès que la fièvre révolutionnaire lui laisse sa liberté et son bon sens.

Certains fanatiques, en petit nombre, mais habiles à se servir des instruments et des préjugés que la Révolution a créés pour son usage, contestent à la France le droit de correction dont elle use à l'égard de la Révolution afin de limiter ses conséquences et de les rendre compatibles avec la vie sociale. Ces docteurs ne font aucune difficulté d'abroger les prescriptions les plus augustes du christianisme, et ils raturaient même la loi du Sinaï ; mais ils veulent créer un droit divin révolutionnaire, en vertu duquel tout ce que la France peut faire contre la Révolution, c'est-à-dire tout ce qu'ils jugent tel, est nul de soi. Ils prétendent tenir de Dieu, par la Révolution, le droit de renverser tous les trônes, de soulever tous les peuples, de condamner tous les rois et tous les contre-révolutionnaires comme ennemis du genre humain ; d'abolir toutes les institutions antiques, de les arracher du cœur des peuples, dussent-ils y employer le fer et le feu. Liberté, égalité, fraternité ou la mort!

Cette doctriue de l'absolutisme le plus furieux retentissait encore en 1848. On disait, on décrétait que la République était au-dessus des majorités, au-dessus du suffrage universel ; que si le suffrage universel voulait l'abolir, la conscience devrait s'insurger contre ce sacrilége, etc. Il se dit et il se fait dans un peuple, à certains moments, des choses qu'il faut laisser oublier à cause de leur extravagance, comme les discours d'un malade. M. le général Cavaignac déclarait en pleine tribune qu'il sacrifierait à la République même son honneur. Voilà le fanatisme.

Ce fanatisme ne saurait gagner une nation, ni surtout y durer. La nation en eût-elle tout entière ressenti l'influence, il ne l'engage pas. C'est ce qu'elle fait dans cet état de délire qui est nul de soi ; et le très-honorable général Cavaignac lui-même, avant de sacrifier son honneur à la République, aurait besoin de travailler à se faire des idées particulières sur l'honneur, c'est-à-dire d'en perdre la claire notion.

Mais il y a des sophistes chez qui ce travail est tout fait, et ces sophistes ont la presse. S'adressant à la foule des ignorants, ils leur persuadent que 89 seul a élevé les Français à la dignité de citoyens et d'hommes, et ils crient ensuite que 89 est en péril. C'est déployer l'étendard du prophète devant des musulmans ; c'est leur dire qu'ils sont menacés dans leurs biens, dans leur liberté, dans leur égalité ; qu'ils ne pourront plus parler ni penser sans qu'on les juge ; qu'on ne les jugera plus sans les mettre à la question ; qu'ils ne se marieront plus sans être soumis au droit du seigneur ; qu'ils seront égorgés dans les bras de leurs épouses innocentes à la prochaine Saint-Barthélemy. Ils le croient ; ils croient tout. Ils

croient qu'on veut remplacer leurs chers trottoirs de bitume par l'ancien pavé, et leurs chers becs de gaz par le ci-devant réverbère. Tous les jours des marques solennelles témoignent de l'incroyable abaissement du niveau intellectuel dans une nation qui ne lit plus que des journaux. Le Gouvernement laisse voir qu'il apprécie le sens public comme ceux qui lui donnent à dévorer ces absurdités violentes. Lorsqu'il prend la peine de rassurer l'opinion sur le bon état de la Révolution, il avoue que l'opinion lui semble assez facile à tromper pour qu'on ne se borne pas à mépriser de pareilles folies.

Rendons au mensonge le même hommage, non par égard pour lui, sans doute, mais par commisération pour ceux qu'il abuse. Nous déclarons sincèrement que nous ne voulons pas dépaver Paris, ni rétablir l'inquisition, ni éteindre le gaz, ni égorger les protestants et les libres penseurs à la prochaine Saint-Barthélemy, ni abolir 89 et restaurer les priviléges anéantis dans la nuit du 4 août. En conscience, ceux qui nous attribuent tous ces grands desseins nous font tort. Nous dirons plus : nous acceptons 89, non comme une œuvre divine, mais comme un fait accompli par la permission divine. Nous n'en refusons qu'une seule conséquence, celle qui ferait de ce prétendu affranchissement un réel et flétrissant esclavage.

L'ancien ordre social n'est pas seulement détruit, il est remplacé. Pour le restaurer, il faudrait détruire de nouveau, il faudrait une autre révolution, sauvage comme la première, et quand elle serait faite, les éléments d'une restauration seraient encore plus annulés et anéantis qu'ils ne le sont à présent ; ils n'existeraient plus même en souvenir. Voilà la garantie des braves gens qui croient honnêtement que les principes de 89 ont été inventés en 89, et

qui tremblent en toute sincérité que ces fameux principes ne viennent à périr par le fait de la réaction catholique. S'ils périssent, ce n'est pas par le catholicisme qu'ils périront, mais par les développements qu'on leur donnera pour faire périr le catholicisme ; et ce dénoûment aura lieu quand Dieu aura compté les heures de l'homme et du monde.

Le catholicisme ne détruit rien, parce qu'il a en lui la force de tout transformer et améliorer ; et ce qu'il ne peut ni transformer ni améliorer, tombe, tantôt d'un coup de Providence, tantôt sous le seul effort du temps, *ministre de Dieu au département de ce monde*. On a tort de dire que le temps détruit : comme Dieu qui l'emploie, il transforme, il répare ; ce qui le dispense de refaire aussi bien que de détruire. La réaction catholique ne s'est donc jamais proposé de rien détruire, ni de rien refaire, et ce n'est pas là ce qu'elle demande à Dieu. Avec le secours de Dieu, qui lui donne le temps, elle répare, elle transforme, ou elle laisse tomber.

Sans maudire l'ancienne société, qui a été notre mère, nous la jugeons. En détestant l'atrocité de ses meurtriers, nous ne méconnaissons pas la raison du châtiment. Nous flétrissons les bourreaux, surtout à cause des apologies qui ne veulent pas les laisser oublier et qui tendent à leur préparer des imitateurs plus affreux. Pour l'amour de la justice et pour notre honneur, nous vénérons tant de victimes pures, qui parmi la foule des suppliciés ont rayonné du saint éclat des martyrs. Mais ce double devoir accompli, nous qui sommes ennemis de la Révolution, nous savons, et nous osons dire qu'elle avait ses causes profondes dans la société même sur laquelle elle a été déchaînée. Nous croyons que là où les hommes ont détruit cruelle-

ment et follement, Dieu a miséricordieusement réparé, par un conseil de cette clémence qui protége l'avenir en même temps que sa justice punit le passé et frappe le présent. La Révolution voulait surtout anéantir l'Église : l'Église était menacée d'un ennemi plus redoutable que le bourreau, et Dieu a sauvé l'Église par la Révolution.

Ce printemps, sur les promenades de Paris, un grand nombre d'arbres étaient dépouillés de leur écorce et ensuite enduits d'une composition appliquée avec le feu. Les manœuvres employés à cette opération inusitée ont pu, comme la foule des curieux, en ignorer le but. L'homme habile qui les dirigeait ne l'ignorait pas. Il soumettait ces arbres malades à un traitement nécessaire, après lequel il n'y aurait plus que la cognée. S'il faut en venir là, aucun spectateur, assurément, n'aura la pensée de relever les arbres tombés et de les replanter à la place qu'ils occupaient, ni ailleurs. Malgré tous les regrets, on laissera débiter en fagots et livrer au feu ces arbres infectés, qu'il a fallu retrancher pour sauver les autres.

La société d'avant 89, comme les arbres de nos promenades, était malade et n'était pas tout entière pourrie. C'était une société chrétienne, après tout, une société guérissable ; et la cognée qui s'y est promenée aux mains des sauvages n'a pas eu la permission de l'anéantir. Les sauvages l'auraient fait, Dieu ne l'a pas permis ; et toutes les fois qu'ils ont prétendu s'y reprendre, il leur a envoyé des modérateurs et des maîtres, et la foule même s'est levée contre eux. Leur puissance doit finir, doit être désarmée : il est temps d'ôter à la Révolution cette cognée dont elle se sert pour frapper toujours, pour frapper partout, pour nous empêcher de replanter, et toujours abattre ce que nous replantons. Il faut des arbres, quoique la Ré-

volution n'en veuille point, et il en faut de plus d'une espèce. Mettons que les principes de 89 peuvent, jusqu'à décision contraire du bon sens public, imposer certains alignements et désigner ou proscrire certaines essences ; au moins devons-nous borner là leur empire et notre soumission. S'il est question d'une prohibition totale et éternelle, alors le régime de 89, les principes de 89, les conséquences de 89, tout cela est la pure tyrannie et la pure sauvagerie ; et tout cela est nul de soi aux yeux de toute âme fière et intelligente, et tant qu'il restera un homme de cœur dans le monde.

On nous exposait dernièrement les périls de « l'héritage de 89. » Ces périls consistent en un certain nombre d'*opinions* exprimées dans un certain journal, sur le mariage civil, sur le droit de tester, sur le morcellement de la propriété. Outre le crime de ces opinions si dangereuses, on allègue différents faits : Les Congrégations religieuses, qui ressortent de dessous terre, « suivant l'expression de notre vénérable Béranger ; » l'existence de la Société de Saint-Vincent de Paul ; l'audace d'un Évêque, qui a loué le courage et la piété des Vendéens ; l'audace de quelques gens de lettres, qui osent, les uns écrire la vie des Saints, les autres croire publiquement aux miracles.

Si c'est là ce qui fait péricliter l'héritage de 89, il faut conclure que 89 exclut en politique la liberté des opinions, en religion la liberté des croyances catholiques.

En vertu de 89 et de la liberté *conquise* à cette époque, un citoyen français :

1° N'a pas le droit de souhaiter des réformes dans la législation qui régit le mariage, dans celle qui régit les testaments, dans celle qui régit la propriété ; ne peut pas exposer ses doutes, proposer ses vues, chercher le moyen

de rendre la loi plus stable en la rendant plus protectrice de la morale, de l'individu, de la liberté et de la société ;

2° N'a pas le droit de s'associer à d'autres citoyens pour secourir les pauvres, à moins que les séances ne s'ouvrent par un dîner et que l'on n'y chante les hymnes de « notre vénérable Béranger » au lieu de réciter des prières ;

3° N'a pas le droit de se vouer au soin gratuit des malades et des ignorants, et de faire vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, comme tant d'autres font vœu de s'enrichir, de jouir et de commander ;

4° N'a pas le droit de préférer la cause des Vendéens à celle des terroristes ;

5° N'a pas le droit de croire aux miracles, ou du moins n'a pas le droit de le dire, lorsque d'autres ont si pleinement le droit de n'y pas croire et de publier qu'ils n'y croient pas.

Pour nous, catholiques, et pour d'autres encore, les conquêtes de 89 se résument en ces cinq articles : cinq bâillons et cinq paires de menottes.

Et si par un abus dont la liberté de 89 s'indigne et frémit, nous prenons ces droits que nos docteurs en 89 ne nous reconnaissent pas, alors ils agitent l'étendard révolutionnaire, et le masque de 89, s'écartant un peu, laisse voir le vrai visage et le vrai chiffre : 93.

Il serait indiscret aujourd'hui de solliciter une exacte définition des principes de 89 (1). Nous y reviendrons quand les esprits seront moins échauffés, non pour ranimer la querelle, mais pour tâcher d'être fixés sur des points dont on ne peut méconnaître l'importance. La question est de

(1) Allusion à une note du *Moniteur*, assez irritée et peu claire.

savoir s'il y a en France deux nations : une nation victorieuse et une nation vaincue ; une nation libre et maîtresse, et une nation asservie et tolérée, mais asservie pour toujours et tolérée seulement pour un temps, et qui devra, tôt ou tard, ou se réduire au plus complet silence et à la plus complète inaction, ou être formellement bâillonnée et liée, pour ne point troubler les entreprises, les idées et les plaisirs de la nation supérieure.

Formulons dès à présent la question, afin que l'on puisse prendre le temps d'y répondre.

D'honnêtes gens, nés en France depuis 89, qui n'ont refusé ni l'impôt, ni le service militaire, ni aucun service ; qui ne redemandent ni le sang ni l'argent de leurs pères ; qui ne répètent contre la société aucune dette d'aucun genre ; qui n'ont désobéi à aucune loi ni même à aucun pouvoir et qui n'ont jamais essayé de renverser quoi que ce soit par la sédition, — ces honnêtes gens, pour avoir les mêmes droits que tout le monde, sont-ils nécessairement obligés de réciter le *credo* de 89 ?

Quel est le maître de la doctrine ? Qui sait et qui enseigne le *credo* orthodoxe de 89? Est-ce M. Cavaignac, ou M. Émile Ollivier, ou M. Goudchaux, ou M. Darimon, ou M. Laboulaye ?

Ces mêmes honnêtes gens qui n'ont pas encore fait le serment de 89, faute d'en connaître les clauses, ou parce qu'ils ne veulent pas le faire, peuvent-ils néanmoins croire en Dieu suivant les définitions de l'Église catholique et servir Dieu suivant ses prescriptions? Lorsque la loi civile gêne ou contredit leur croyance, peuvent-ils demander que cette loi soit réformée et faire valoir leurs raisons? 89 laisse-t-il aux hommes la liberté des enfants de Dieu ?

Si parmi les partisans de 89 il en est qui résolvent ces dernières questions par l'affirmative, nous aussi nous sommes pour 89 avec ceux-là; et ceux-là n'auront besoin que de persévérance pour sauver la société de 89 et la liberté, en faisant véritablement rentrer la Révolution dans son lit.

Les autres partisans de 89 ne cherchent que des esclaves, — et ne trouveront que des maîtres.

M. QUINET.

— 2 JUILLET 1857 —

M. Quinet, éditeur de Marnix. — Provocation d'un comité politique à la guerre civile. — Le rêve de M. Quinet. — Sophiste et histrion.

Voici un complément de nos récentes études sur le système parlementaire et sur la Révolution. C'est la sentence de mort du catholicisme, libellée en Belgique par M. Quinet (notre ancien Quinet), au nom de cette *opinion publique* devant qui le Gouvernement et la majorité parlementaire viennent de reculer d'une façon si constitutionnelle. La pièce est des plus instructives. Les journaux catholiques l'intitulent : *Le Libéralisme belge peint par lui-même*. Non-seulement le libéralisme belge, mais tous les libéralismes et un nombre considérable de libéraux s'y peignent ; et la Révolution, dont ils sont les fils et les sicaires, la vraie Révolution, celle qui marche et qui veut se compléter, y est peinte avec eux. Elle dit là son dernier mot, tel qu'elle le sait ; elle avoue ses plans de destruction, et confesse cyniquement qu'elle a besoin des bourreaux. Nous cherchions une définition nette ou des introuvables principes de 89, ou des conséquences naturelles et voulues de ces principes obscurs. M. Quinet nous en apporte une qui ne laisse rien à désirer par la clarté et l'enchaînement logique. Nous faisons appel à la

sincérité du *Siècle* et au grand cœur du *Journal des Débats*. Le *Siècle* nous dira sincèrement si la définition de M. Quinet est orthodoxe ; le *Journal des Débats* nous déclarera honnêtement et vaillamment s'il l'accepte.

Il faut faire connaître l'occasion de ce document.

Les libéraux belges se cherchent des ancêtres nationaux et des grands hommes. Ils ont fini par trouver un écrivailleur protestant du seizième siècle, nommé Marnix de Sainte-Aldegonde. Quand ils l'auront dressé, verni, embaumé, ce Marnix aura tout juste la stature, le lustre et la bonne odeur de ses contemporains, Ulric de Hutten, Agrippa d'Aubigné, Bèze, etc. C'est à peu près ce que valent aujourd'hui Dulaure et Pigault-Lebrun, ce que vaudront dans deux cents ans MM. Sue, Quinet et Michelet, si quelqu'un alors les déterre. Les libéraux belges sont très-fiers de leur Marnix, lequel eut en son privé, outre le talent, toutes les vertus nécessaires pour détester les commandements de Dieu.

Ayant flairé ses paperasses, modestement écrites en vue de renverser l'Église catholique, ils ont résolu de leur procurer enfin cette victoire qu'elles ont fâcheusement ratée il y a deux cents ans. Ils les réimpriment donc, par souscription nationale, à grand tapage, en attendant la statue. « Marnix, dit un de leurs journaux, est une des figures *les plus gigantesques* de la Belgique. » Peuple de géants ! Et un autre, le *Précurseur* dans une langue qui présage la littérature libérale : « Le grand « homme est assez populaire, *que* lui jeter la première « pierre peut n'être pas sans danger ! » Ainsi écrivent les gens qui assurent que Marnix est un grand écrivain, et il faut les croire sous peine d'incivisme. Mais des gens qui écrivent de la sorte, à quoi peuvent-ils prétendre,

s'ils ne parviennent pas à saisir un jour la torche et le couperet?

Les meneurs, pourtant, s'avouent que cet admirable Marnix a le défaut d'être ennuyeux. Craignant le dégoût des souscripteurs, ils ont confié leur colosse à M. Quinet, pour en élucider le sens et en concentrer la substance. En Belgique, M. Quinet est encore dans sa fleur.

Mieux vaut Quinet debout que Marnix enterré.

Hélas! ce fanatisme n'est pas seulement ridicule. Le comité qui dirige la réimpression des œuvres de Marnix nous dit à peu près ce qu'il attend de l'entreprise :

« Marnix n'a pas voulu seulement, à l'exemple d'autres écrivains, discuter l'Église de Rome comme un point littéraire. La lutte est sérieuse et à outrance. IL S'AGIT NON-SEULEMENT DE RÉFUTER LE PAPISME, MAIS DE L'EXTIRPER ; non-seulement de l'extirper, MAIS DE LE DÉSHONORER ; non-seulement de le déshonorer, MAIS, comme le voulait l'ancienne loi germaine contre l'adultère, DE L'ÉTOUFFER DANS LA BOUE. Tel est le but de Marnix. Voilà pourquoi, après la dialectique la plus forte, la plus savante, la plus lumineuse, il étend l'opprobre sur le cadavre qu'il traîne et l'ensevelit dans le grand cloaque de Rabelais.

« Ne cherchez donc point ici les capitulations de notre temps. C'est un livre, non de ruse, mais de véracité, *sans merci et sans quartier*. Si vous voulez être abusé, ne le lisez pas. Ce qu'il vous promet il vous le donne. Pour quiconque l'aura lu jusqu'au bout, LE DOGME CATHOLIQUE AURA DISPARU DE FOND EN COMBLE.

Dans ce comité siégent MM. *Verhaegen*, membre de la chambre des Représentants; de *Facqz*, conseillér à la Cour de Cassation; *Tiélemans*, conseiller de Cour d'appel; *de Bonne*, membre du conseil provincial, etc. Ces noms et ces titres disent assez où en est et où peut arriver la Belgique. Ni en France, depuis le Consulat, ni en aucun autre pays régulièrement gouverné,

on n'a vu des personnages constitués en dignité, des fonctionnaires, des magistrats donner le scandale d'une si brutale déclaration de guerre à la religion du pays. Nous ne croyons pas que rien de pareil ait eu lieu, même en Piémont. Il y a ici autre chose qu'une grossière impiété. Politiquement, cette agression est la provocation la plus directe à la guerre civile.

Toutefois, ce n'est rien encore. La publication, même par un comité politique, de quatre épais volumes d'injures protestantes, peut passer pour ne point franchir les limites de la controverse. Après tout, le géant Marnix, quelle que soit sa stature, est mort. Cadavre infect, sans doute, mais cadavre. L'Église l'a enterré une première fois, elle l'enterrera une seconde fois. Le libéralisme le sait bien ; M. Quinet le sait mieux encore. Après avoir passé trente ans de sa vie, — lui-même le rappelle, — à écrire pour détruire le catholicisme, il connaît l'inutilité d'écrire. Le mal qu'il a pu faire n'est rien au gré de ses désirs, son *innocence enfin commence à lui peser*. Modeste et humble à force de haine, il confesse ingénument que tous les grimauds tels que Marnix et lui-même, et de plus grands, s'il y en a, ne triompheront jamais de la foi catholique : L'Église est à l'épreuve du sophisme, elle ne périra que de mort violente, il faut des bourreaux ; qu'on se le dise, qu'on y pourvoie ! Voilà, non pas ce qu'il laisse deviner, mais ce qu'il dit formellement dans son introduction aux œuvres de Marnix ; et voilà ce qu'acceptent ces sincères libéraux qui se plaignent des provocations catholiques.

Laissons maintenant parler M. Quinet. Jamais peut-être les ennemis de l'Église n'ont rien dit de plus glo-

rieux pour elle, ni de plus candidement ignominieux contre leur philosophie réprouvée et contre eux-mêmes.

« Que veulent dire ces œuvres d'un autre siècle rendues ainsi à la lumière ? En quelles circonstances reparaissent ces œuvres? Deux siècles et demi ont passé depuis Marnix, et malgré son rire de victoire, pas un peuple, dans tout cet intervalle, n'a pu être véritablement arraché à la vieille Église. Marnix a démontré que le catholicisme est un paganisme nouveau ; pour ma part, je revendique l'honneur de n'avoir cessé, depuis trente ans, un seul jour, de montrer l'incompatibilité radicale, absolue, de cette forme de religion avec la civilisation moderne. *Il faut que le catholicisme tombe !*

« Voulons-nous, en aveugles, laisser les choses suivre leur pente, sans que nous y prenions aucune part ? Tous les siècles se sont proposé d'atteindre un but. Le dix-neuvième siècle sera-t-il le seul qui ne veuille tirer aucun résultat pratique des protestations qui partent de tous les points de la terre contre la même tyrannie? Dans le contrat entre le catholicisme et la liberté, que notre siècle a signé les yeux fermés, les parts sont vraiment trop inégales. Il ne peut subsister. La liberté, est-ce le droit de détruire la liberté ? Parce que l'oppression a appris de nous à prononcer le mot de passe *liberté*, nous serions obligés, en conscience, de lui livrer la place ! Honnête Brutus, dupe magnanime, voilà ce que tu dis, et moi je réponds : Prends-y garde ! Antoine te perdra si tu ne perds Antoine.

« La première chose à faire est de sortir des illusions. Ne croyez pas qu'une vieille religion, même caduque, disparaisse de la scène par l'action seule du temps ou par le travail latent de l'esprit humain. C'est là une idée fausse, un leurre ; il y faut renoncer. Voulez-vous savoir comment les vieilles religions disparaissent ? L'église catholique a donné le modèle accompli de ces sortes de changement ; et je ne sais comment elle pourrait repousser comme exécrable le droit qu'elle a fait elle-même. L'Église, faible encore au temps de Constantin, épousa l'empire ; l'empire caduc tenta de se rajeunir dans l'esprit de l'Église. Du mélange de ces deux despotismes, l'un nouveau, l'autre ancien, se forma cette unité monstrueuse à deux têtes, appelée le Bas-Empire. Sitôt que la foi catholique fut armée et maîtresse, elle se proposa de se débarrasser de la vieille religion païenne. Pour cela, elle ne se borna pas à instruire, à prêcher ; l'empereur

Constantius dit : « Nous voulons que tous renoncent à l'exercice « du culte païen. Si quelqu'un désobéit, qu'il soit terrassé par « le glaive vengeur ! » Peine de mort contre quiconque visite les temples, allume du feu sur un autel, brûle de l'encens. Ordre de fermer, détruire, raser les temples, extirper les autels. Toutes les propriétés privées où serait accompli un des exercices de l'ancien culte, dévolues au fisc. Supposez un moment que la religion catholique, qui a fondé ce droit, y soit soumise seulement pendant deux générations, *et dites-moi ce qu'elle deviendrait après cette épreuve.*

« De ce qui précède, vous pouvez conclure que l'autorité catholique, dans sa lutte avec le paganisme, a donné elle-même la méthode la plus absolue, la plus radicale, pour réduire à néant une religion ancienne ; et si j'examine de près cette méthode, je la trouve *si ferme, si logique, si consistante* que je doute, le problème étant posé dans toute sa rigueur, que *l'esprit humain trouve rien de plus sûr* pour le résoudre.

« J'ai dit quel est le droit catholique auquel s'attache le nom de Théodose. J'ajoute que c'est avec ce même droit que les adversaires du catholicisme ont réussi à le vaincre. Partout où une province a été arrachée définitivement à l'Église romaine, cette législation a été retournée un moment contre elle ; témoin l'Angleterre, la Hollande, la Suède, la Norwége, la Suisse, une partie de l'Allemagne. Je n'ai point à décider si, *par la loi de l'éternel talion*, le droit catholique, avec le tempérament exigé par l'humanité moderne, est destiné un jour *à envelopper à son tour l'Église catholique.* Tout ce qu'un écrivain peut faire, c'est de réunir les matériaux par lesquels se forme et se mûrit quelquefois une de ces *résolutions* qui changent un siècle et le couronnent.

« Ici l'exemple de la Révolution française éclaircira ce qui vient d'être dit ; car il n'est pas sans utilité de remarquer combien, dans ses décisions les plus extrêmes, en matière religieuse, cette révolution a été *timide* en comparaison des empereurs catholiques. Ces empereurs ont osé proclamer la chute de l'ancienne religion et finir par là l'ère ancienne, ce que n'a jamais osé la Révolution française ; et je ne doute guère que ce manque d'audace d'esprit n'ait été pour quelque chose dans sa défaite. Car tandis qu'elle se donnait toute l'apparence de la persécution religieuse et qu'elle déchaînait contre elle tout le passé, elle n'osait pourtant frapper le passé religieux et y mettre légalement

un terme ; en sorte qu'elle n'ôtait pas à ses ennemis l'espérance de renaître, quoiqu'elle fît tout pour se les rendre irréconciliables. Situation qui est la pire de toutes et qui contenait infailliblement ces retours, ces revers que nous avons vus et que nous voyons encore. Si la nécessité obligeait de déchaîner cette religion contre soi, *il fallait en finir !*

« Si donc l'on veut tirer de l'établissement politique de l'Église quelque enseignement capable de servir *à la pratique des choses*, en des circonstances considérables, voici comment cet exemple peut se résumer. Celui qui entreprend de déraciner une superstition caduque, s'il possède l'autorité, *doit avant tout rendre l'exercice de cette superstition absolument et matériellement impossible*, en même temps qu'il ôte toute espérance de la voir renaître. Alors, avec la facilité qu'ont les hommes à se détacher de ce que leurs yeux ne voient plus, la première chose qu'ils font, c'est d'oublier. Une nouvelle génération se forme, qui, n'ayant rien aperçu que les ruines de la religion morte, est toute disposée à porter ailleurs sa croyance. — L'expérience n'a encore montré à aucune époque, en aucun lieu, que l'on ait pu laisser subsister avec toute sa force l'Église catholique dans le berceau de la liberté, sans qu'après un certain temps la liberté ait été trouvée étouffée dans ses langes.

« C'est ici le lieu d'examiner les principaux moyens par lesquels les hommes, de nos jours, croient pouvoir mettre le frein à l'Église ou même la réduire entièrement.

« Constatons un fait : l'Europe, par son admiration pour la force, a montré clairement qu'elle est restée plus barbare qu'on ne l'imaginait. Celui qui ne tirerait de cette première observation sur *la religion de la force*, aucune conséquence pratique, celui qui se croirait jeté dans une société idéale où le droit et la vérité n'ont qu'à se montrer nus et désarmés pour l'emporter, celui-là perdrait par sa faute sa cause et lui-même ; il méconnaîtrait les choses. Je pourrais en dire davantage à ce sujet; *je m'arrête.*

Quelques-uns de ceux qui sont le plus décidés à mettre fin à l'Église croient qu'ils arriveront à ce résultat lentement, graduellement par l'autorité de l'éducation seule. C'est là un cercle vicieux. La véritable éducation d'un peuple, c'est sa religion ; bonne ou mauvaise, vivante ou caduque, c'est la religion qui pénètre dans les profondeurs du peuple pour y porter la vie ou la mort. Croire que quelques maisons laïques, quelques pensions,

colléges, universités, qui ne s'adressent qu'à un petit nombre, peuvent se substituer à l'action d'une Église souveraine et la faire disparaître au bruit de quelques paroles, c'est se faire la plus grande illusion du monde. *Le despotisme religieux ne peut être extirpé sans que l'on sorte de la légalité* : aveugle, il appelle contre soi *la force aveugle*.

« D'autres se persuadent qu'ils feraient quelque chose d'irrévocable s'ils ôtaient simplement au Saint-Siége le patrimoine de Saint-Pierre. Erreur ! Quiconque a laissé subsister la domination spirituelle a toujours été contraint de rendre aussi le domaine temporel, comme on l'a vu par l'exemple de Napoléon. *Il faut savoir oser* ou obéir : celui qui ne fait ni l'un ni l'autre court au-devant de sa ruine.

« D'autres s'imaginent qu'il n'y a rien à tenter contre la vieille Église, si le monde n'a pas trouvé d'abord un nouveau dogme. Et sur cela ils se mettent à la recherche d'une Église nouvelle. Je pourrais me contenter de répondre qu'il n'est pas donné à chaque peuple d'enfanter une religion. L'Angleterre, la Hollande, la Suède, n'ont produit dans leur sein aucun réformateur dogmatique national, et n'ont pas laissé de s'affranchir. Mais sortons de ce rêve : pendant que la tyrannie possède son dogme, dire que vous cherchez le vôtre, c'est accepter une trêve dans le combat, *point de trêve avec l'Injuste !* Je n'en accepte aucune. Point de suspension d'armes avec la force oppressive. Si elle peut nous écraser, qu'elle le fasse. D'autres viendront après nous. — Remarquez encore que cette idée de refaire un dogme est un triste legs de l'Église que vous voulez combattre. Vous sortez de l'Église pour la refaire sur un autre plan.

« Il est bien temps enfin que l'aiguillon de l'adversité nous rende le sentiment du réel. *Qu'attendez-vous ?* Vous ne pouvez vous sauver, dites-vous, qu'avec des forces et des idées qui n'existent pas encore. Écoutez : si un homme est échoué sur un banc de sable, au milieu d'une mer déserte, il se sert de ce qui est sous ses mains et de ses propres débris, pour se faire un radeau.

« Concluons : rien n'est plus illusoire que d'*attendre*, comme vous le faites, la solution finale du problème. Cette solution ne vous sera donnée par aucun livre, par aucun catéchisme. Le progrès social n'est ni une géométrie, ni une mathématique ; c'est une vie : pour faire une œuvre humaine, redevenons des hommes, voilà le premier point. Plus d'embûches de mots : ne parlez

plus de réconciliation de l'Église et de la Révolution. Si vous êtes pour l'Église, dites-le. Mais si vous voulez le renversement de l'Église, n'appelez pas cela conciliation du catholicisme et de la démocratie.

« Il est encore d'autres sophismes ; le plus contraire à l'établissement de la liberté est celui-ci : que toutes les religions se valent. Non. Il y a une religion qui se proclame elle-même l'ennemie de toutes les autres ; celle-là est absolument inconciliable avec l'organisation des sociétés nouvelles. Il y a d'autres religions qui sont compatibles avec la liberté moderne, puisqu'elles l'ont engendrée. Il y en a enfin qui confinent à la liberté philosophique, puisque ce sont des philosophes qui les ont révélées. *Si la Révolution française eût concentré ses forces*, ses inimitiés, ses décisions *contre le culte qui exclut la civilisation moderne*, en éliminant ce culte, elle eût laissé subsister le principe de liberté et ouvert une ère nouvelle. Mais en faisant vaguement la guerre à tous les cultes, elle n'en a pas atteint un seul. Si elle eût pu appuyer son levier sur tout ce qui renferme un élément de liberté morale, elle aurait eu *la force de mettre fin* au culte qui proscrit tous les autres.

« *Ne refaisons pas la même faute.* Voici les deux voies qui s'ouvrent devant vous. Vous pouvez attaquer en même temps que le catholicisme toutes les religions de la terre, et spécialement les sectes chrétiennes ; dans ce cas, vous avez contre vous l'univers entier. — Au contraire, vous pouvez vous armer de tout ce qui est opposé au catholicisme, spécialement de toutes les sectes chrétiennes qui lui font la guerre ; en y ajoutant la force d'impulsion de la Révolution française, *vous mettrez le catholicisme dans le plus grand danger* qu'il ait jamais couru.

« Voilà pourquoi je m'adresse à toutes les croyances, à toutes les religions qui ont combattu Rome ; *elles sont toutes, qu'elles le veuillent ou non, dans nos rangs.* Ce n'est pas seulement Rousseau, Voltaire, Kant qui sont avec nous contre l'éternelle oppression : c'est aussi Luther, Zwingle, Calvin, Marnix, Herder, Chaning, toute la légion des esprits qui combattent avec leur temps, avec leurs peuples, contre le même *ennemi* qui nous ferme en ce moment la route.

« Pour moi, je crois qu'il n'est pas encore trop tard pour couronner cette fin de siècle par quelque grand et mémorable *changement* dont la postérité garderait la mémoire.

« C'est ici la cause du seizième siècle comme du dix-neuvième,

de la Réforme comme de la Révolution, de Marnix comme de Voltaire. Si le seizième siècle a arraché la moitié de l'Europe aux chaînes de la papauté, *est-ce trop exiger du dix-neuvième siècle qu'il achève l'œuvre à moitié consommée ?*

« Quel sera l'héritier du catholicisme? La centralisation religieuse à laquelle nous voulons échapper ne renaîtra pas. S'il est vrai que tout homme est appelé à devenir son prêtre, il l'est aussi que tout homme doit devenir son philosophe. Le temps de la domination d'un livre, d'un système, est passé. Nous ne verrons plus de Mahomet ni de Coran. Nous ne verrons plus même de *Contrat social* devenir le livre de classe de toute une nation,

« *Que faut-il donc faire?* Je le répète : SORTEZ DE LA VIEILLE ÉGLISE, VOUS, VOS FEMMES, VOS ENFANTS. Sortez par toutes les voies ouvertes : sortez, et SI PAR DES ÉVÉNEMENTS QUE J'IGNORE, la Providence vous tend encore une fois la main, SACHEZ LA SAISIR. Ne donnez plus au monde le spectacle d'hommes qui, ne pouvant s'accoutumer à la défaite, ne veulent pourtant jamais PROFITER DE LA VICTOIRE. »

Il serait fort inutile de contester les appréciations historiques de M. Quinet sur l'établissement de l'Église. L'Église catholique s'est établie sans verser d'autre sang que le sien, et M. Quinet ne l'ignore pas ; mais il traite l'histoire comme auront toujours besoin de la traiter ceux qui conseillent des forfaits. Un sophiste furieux peut, dans certaines occasions, se montrer sincère jusqu'à l'impudence : il cherche encore des sophismes et des mensonges pour colorer son impudence. La conscience publique se révolterait s'il ne l'abusait pas ; ses complices eux-mêmes lui demandent des paroles qui les autorisent à se tromper, et c'est pourquoi il a l'honneur de parler en leur nom.

Mais quand même le catholicisme se serait établi par la force il y a quatorze siècles, voilà une belle raison pour le détruire par la force aujourd'hui ! A ce compte, la Révolution donnerait sur elle, de l'aveu des révolutionnaires, des droits illimités à tous ses ennemis.

Et si l'exécution en masse que M. Quinet propose pendant deux générations au moins, plus, s'il le faut, n'atteint pas le but ; si la liberté ne prend pas racine dans tout ce sang, s'il surgit un Mahomet, un Tartare, un Mogol, n'importe qui, avec n'importe quel Coran, il faudra se prosterner, et il tuera légitimement quiconque ne se prosternera point ?

Mais M. Quinet ne s'embarrasse guère de ces conséquences. *Il faut que le catholicisme tombe !* Quand il sera par terre, dans le sang et dans la boue, tout sera beau, tout sera bien. Brutus connaît le métier de chambellan tout aussi bien qu'un autre, et tout maître lui sera bon, pourvu qu'il n'entende plus parler de Jésus-Christ. Au fond, la liberté, c'est l'abolition du décalogue.

Pour les penseurs comme Marnix et M. Quinet, il y a une autre séduction, plus puissante : l'orgueil, l'inepte et sauvage orgueil du grimaud. Depuis trente ans, M. Quinet travaille à la destruction de l'Église catholique, et il n'est pas notablement plus avancé que le premier jour. Il a beaucoup écrit, on l'a beaucoup sifflé, c'est tout ce qu'il a gagné. En 1848 il eut un beau moment. Il fut représentant du peuple et colonel de la garde nationale ; mais à la tribune et sur son cheval, il n'avait que l'air d'un professeur. Comme représentant du peuple il fut moqué, comme colonel il fut hué ; on le fit descendre de la tribune et descendre de son cheval. Or, puisqu'il y a trente ans que M. Quinet travaille à détruire le catholicisme, puisqu'il y a travaillé dans son cabinet, dans sa chaire, du haut de la tribune et du haut de son cheval, il faut bien que le catholicisme tombe. Le colonel Quinet mourra-t-il sans avoir remporté une victoire ?

Sans doute, il eût été beau de voir les peuples, à la voix

de M. Quinet, se rallier en masse aux symboles d'Ahasvérus et ne laisser dans l'Église que le Pape, entouré d'un petit nombre de fanatiques dont on aurait pu mépriser la folie; mais puisque ce moyen pacifique n'a pas réussi, il ne faut pas que ce soit M. Quinet que l'on méprise. Peine de mort contre qui répandra la prière, contre qui osera prier, contre qui voudra croire à la prière. Que l'Église meure et que le sang coule, puisque l'encre de M. Quinet a coulé!

Ce qui est féroce et implacable sur la terre, ce n'est pas la brute dans ses forêts, ni l'homme dans son ignorance et dans sa fureur ; ce n'est pas le Sioux, ce n'est pas l'esclave en révolte ni la populace enivrée et déchaînée : c'est le sophiste ou l'histrion qui n'a pas obtenu du monde le degré de gloire auquel son orgueil aspire. Voilà celui qu'aucune pitié n'émeut et qui voudrait que l'humanité n'eût qu'une gorge, pour y étouffer d'un coup tous les sifflets. L'esprit de secte lui-même, tant qu'il ne s'est pas incarné dans un histrion ou dans un homme de lettres, conserve quelque chose d'humain. Néron, Marat, Robespierre, Collot d'Herbois, Saint-Just, artistes et gens de lettres sifflés!

Quant aux révolutionnaires belges, M. Quinet les peint aussi parfaitement qu'il se montre, et tous ensemble vérifient cette parole que M. de Bonald écrivait du haut de son génie et du haut de sa probité : « Ce n'est pas de la haine que les hommes éclairés ressentent pour la Révolution, *c'est un profond mépris.* »

LES DERNIERS MOMENTS DE BÉRANGER.

— 20 JUILLET 1857 —

On s'occupe beaucoup des derniers moments de M. Béranger et des sentiments dans lesquels il est mort. Voici quelques détails que nous croyons exacts.

Depuis quelques années déjà les pensées de M. Béranger sur la religion catholique n'étaient plus les mêmes qu'à l'époque de la grande vogue de ses chansons anti-religieuses, qui datent toutes de la Restauration. Il le laissait voir, manifestant à l'occasion un certain regret de ces attaques plus que violentes.

Il avait une sœur religieuse, madame Marie-des-Anges, digne et vénérable femme qui n'a cessé et qui ne cesse de prier pour lui. Il venait quelquefois la voir à son couvent, où il était reçu avec une charité touchante. Sa sœur ne craignait pas de lui parler de Dieu et de son âme; il écoutait, sinon toujours sans un peu d'ironie, du moins toujours sans amertume et sans impatience. On sait, du reste, que M. Béranger était dans la conversation l'homme le plus réservé et qui observait le mieux les convenances. Il entretenait sa sœur de ses bonnes œuvres, auxquelles elle prenait plus d'intérêt qu'il ne pouvait croire, comptant que ses aumônes et son zèle à rendre service pourraient attirer sur lui la miséricorde divine. Tous deux aimaient à se rappeler leur tante, morte religieuse dans la

même congrégation que madame Marie-des-Anges, et qui leur avait témoigné toute sa vie la plus tendre affection. La pensée de M. Béranger ne s'élevait pas encore au-dessus d'un déisme déjà respectueux, mais très-vague. Quand il était question de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le poëte, tout en multipliant les paroles de respect, faisait trop comprendre qu'il n'honorait qu'un homme dans le Sauveur des hommes.

Il y a un an environ, on vit poindre quelque chose de plus. Il écrivit à sa sœur une lettre qu'il terminait en se recommandant à ses prières, ajoutant qu'il ne l'oubliait pas dans les siennes. On a su qu'en effet, depuis ce temps-là, il priait. Nous n'avons pas le droit de dire quelle âme choisie par la clémence d'en-haut l'aima assez et fut assez aimée pour lui inspirer le goût et lui faire prendre l'habitude de la prière. L'humble et consolante pratique de la vertu chrétienne est déjà récompensée de tous les sacrifices qu'elle s'impose lorsqu'elle obtient de pareils résultats.

Cette année, une personne de la plus ancienne intimité de M. Béranger étant au moment de mourir, il s'employa pour la décider à recevoir les derniers sacrements. Elle refusa, et la peine qu'il en ressentit fit espérer qu'il avait résolu d'avoir pitié de lui-même. Soit par ce sentiment des convenances qui le dirigeait dans sa conduite privée, soit par un motif supérieur, il déplorait que M. de Lamennais fût sorti du sein de l'Église. « Lamennais, disait-il à sa sœur, avait une belle ligne; il n'aurait pas dû la quitter. »

M. Béranger était en rapports personnels fort bienveillants avec son curé, M. l'abbé Jousselin, qu'il avait déjà connu lorsqu'il habitait Passy. En venant s'établir sur la

paroisse de Sainte-Élisabeth, il alla tout de suite le voir, et mit à sa disposition une petite somme annuelle pour les pauvres, s'excusant de ne pouvoir davantage. Le digne prêtre savait déjà que si la fortune de son nouveau paroissien était bornée, son obligeance était inépuisable.

Enfin M. Béranger tomba malade, et il ne se fit point d'illusion sur la gravité de son état. Le curé se présenta, parla de Dieu et fut bien reçu. Plusieurs visites suivirent; le malade lui-même les désirait. Il y en eut une qui se passa sans témoins. Après un *entretien confidentiel*, (nous employons le terme dont on s'est servi) le malade voulut recevoir le *pardon*, c'est son mot, en présence des amis qui l'entouraient habituellement. Il fit avec respect le signe de la croix, récita une profession de foi et l'acte de contrition, et reçut avec la bénédiction du prêtre le pardon qu'il demandait. Le lendemain, il fit appeler M. le curé et lui dit, devant toutes les personnes qui étaient là : «Encore le pardon! » M. le curé pensa qu'il sollicitait ainsi l'absolution sacramentelle et la lui donna. M. Béranger montra dans ces circonstances, et particulièrement les derniers jours, des sentiments chrétiens; il invoquait les saints et les martyrs et disait : « Mon Dieu, vous si grand et moi si petit, ayez pitié de moi! »

On a trouvé une expression de regret dans ces paroles, dites à l'occasion de ses poésies : « Monsieur le curé, quand on est jeune on fait bien des choses qu'on ne ferait pas à un âge plus mûr. »

On rapporte des paroles et des détails plus positifs; mais ce qui précède est tout ce que nos informations nous ont paru donner de certain.

DE LA RÉVOLUTION DES INDES.

— 7, 9, 13, 15 ET 16 SEPTEMBRE 1857 —

I. Les Anglais dans l'Inde. — A quel prix le patricien anglais est le roi du monde. — II. Accord de l'Angleterre et de la Révolution. — A quelles conditions la France peut porter secours à l'Angleterre. — III. Même sujet. — Réponse à la *Gazette de France*. — IV. Réponse au *Journal des Débats*. — V. Influence de la vérité ou de l'erreur religieuse dans les œuvres de colonisation. — Les colonies de Portugal, d'Espagne et de France. — Les populations indiennes n'ont pas donné le droit de les déclarer inconvertissables. — Les ignorances de M. Jourdan.

I

La compassion due aux malheurs privés occasionnés et multipliés par la révolution des Indes, ne saurait nous faire perdre de vue la leçon que ces catastrophes donnent à la politique humaine, ni les conséquences très-sérieuses qu'elles peuvent, en se prolongeant, amener jusque chez nous. Les commentaires des journaux, remarquables comme toujours par l'étendue des lacunes quant à la morale des événements, trahissent en outre des tendances qu'il importe d'arrêter. Essayons donc de savoir ce que signifie la révolution des Indes, et de prévoir les révolutions d'un autre genre qu'elle pourra déterminer en Europe.

Un Anglais écrivait dernièrement de Calcutta : « Nous avons l'Inde à reconquérir. » Cette parole, en signalant le fait accompli, trace un programme d'une effrayante et quasi désespérante étendue. Pour reconquérir l'Inde, l'Angleterre aura besoin de force, de sagesse et de bonheur. Sans doute, en jetant les yeux sur le passé, elle peut beaucoup attendre de ce que l'on appelle son génie et sa fortune; et c'est le sentiment qu'expriment habituellement les journaux anglais, avec une confiance encore orgueilleuse. Néanmoins, la nécessité où cette fière nation se trouve aujourd'hui, et dans laquelle elle est tombée si soudainement, montre que ce génie a été trop vanté, annonce cruellement le déclin de cette fortune trop hautaine. L'Europe tout entière a reçu cette impression, et même elle n'en est pas à la première surprise ; la guerre de Crimée l'avait peut-être étonnée davantage. Le doute que l'Europe a conçu, l'Angleterre l'éprouve; il est venu l'atteindre au cœur; il perce en cris de rage à travers les bravades d'ailleurs sincères et généreuses de ses publicistes et de ses hommes d'État. On a entendu les imprécations de la presse anglaise, demandant qu'il soit répondu aux cruautés par des massacres. C'est le rugissement de la défaite, encore plus que celui de la colère et de l'orgueil. L'orgueil, lorsque son espérance n'est pas ébranlée, se contraint mieux; il ne laisse pas deviner ces terreurs qui tiennent de la démence.

Il est vrai que l'Angleterre ne peut reconquérir l'Inde qu'à force de sang; et pour consolider d'une certaine façon cet empire rétabli, il faut ajouter à tout le sang versé dans la guerre celui que la politique exigera pour signaler une vengeance inutilement décorée des noms de châtiment et de justice. Voilà précisément tout à la fois

la plus terrible, la plus urgente et la plus impossible des nécessités où l'Angleterre se voit réduite. Ayant dominé ces peuples uniquement par la force et s'étant rendus parmi eux plus semblables à leurs dieux qu'à des hommes, les Anglais ne peuvent plus en quelque sorte pardonner. Ils doivent traiter comme coupables de lèse-divinité tout Hindou rebelle à la puissance anglaise, et, suivant l'expression du *Times*, frapper des coups assez implacables pour rester le plus formidable souvenir d'une histoire pleine d'égorgements et de massacres. Ils n'ont pas eu souci que les Hindous devinssent chrétiens, ils les ont laissés asiatiques, ils se sont condamnés eux-mêmes à exercer des vengeances asiatiques. Mais quand même leur philanthropie, étalée ailleurs si fastueusement, se résignerait à ces exécutions avec la facilité que leur langage laisse prévoir ; quand même ils auraient résolu de braver une fois de plus et jusque-là l'opinion de l'Europe, ils ne verront point l'accomplissement de leur désir, ils ne tenteront pas de le réaliser. On a beau être l'Angleterre et l'Angleterre irritée : on n'égorge pas, après le combat, cent mille hommes. Si le mal, ce que nous ne contestons point, ne peut être vaincu que par ce remède, ce remède pire que le mal est heureusement d'une application impossible ; et l'épée anglaise, transformée en fer de bourreau, ne tirera point des veines des Hindous ces torrents de sang nécessaires pour ramener jusqu'à Londres les vaisseaux chargés de l'or et des produits indiens.

On s'explique parfaitement la colère qu'excite la révolte, et l'horreur qu'inspirent les actes barbares des révoltés. Cependant, il faut le dire, quelques mots de repentir ne seraient pas de trop parmi tant d'impréca-

tions. Si les Hindous sont restés barbares et se conduisent en barbares, s'ils ont des vengeances à tirer, si leurs cruautés révèlent une accumulation et des frénésies de haine semblables à celles qu'ils enflamment, à qui la faute? L'Angleterre si zélée à répandre la Bible, n'y a-t-elle pas lu ce texte politique : *Sicut sagittæ in manu potentis, ita filii excussorum.* Ces flèches qui la percent aujourd'hui, voilà plus d'un siècle qu'elle les aiguise; ces trahisons dont elle se plaint, elle en a donné l'exemple, elle les a soudoyées, elle en a profité contre tous les princes et tous les peuples de l'Inde. Des hommes comme ce Nana-Sahib, dont elle se plaint si amèrement, qui cachent leurs desseins, qui parlent la langue de leur ennemi, qui s'asseyent à sa table, qui reçoivent même ses bienfaits en attendant de le frapper, ces hommes sont les héros de tous les drames et de tous les romans modernes; et si l'Angleterre veut se souvenir de sa politique, elle verra que ces mêmes hommes, dans toute l'Europe, sont ses alliés et ses agents, non pas au profit de leur patrie, comme le chef hindou, mais contre leur patrie. Français, Italiens, Belges, Allemands, Espagnols, catholiques du monde entier, quelle différence ferons-nous entre Nana-Sahib et tels et tels personnages prétendus *politiques* qui conspirent contre les lois de leur pays, soit dans leur pays même avec l'appui de l'Angleterre, soit à l'abri de son hospitalité? Tous les fléaux de la paix publique, tous ceux qui veulent renverser les trônes et changer les autels, sont ou les protégés ou les hôtes de l'Angleterre. En Angleterre s'allument les flammes, s'ourdissent les complots, s'aiguisent les poignards; là réside, libre et tranquille, le prince des assassins, l'homme qui donne des passe-ports, qui procure de l'argent, qui

fournit des armes de choix pour aller tuer les rois, c'est-à-dire pour plonger les nations dans le sang, et qui ne s'en cache pas, et qui s'en vante! Ces protégés de la politique anglaise, jusqu'à l'heure où ils sont connus, ne parlent-ils pas notre langue, ne s'asseyent-ils pas à nos tables, ne jouissent-ils pas de la protection de nos lois, et souvent même des bienfaits de ceux qu'ils se proposent d'égorger? Entre eux et le *traître* Nana-Sahib, une seule différence : le chef hindou veut chasser l'étranger, le conspirateur européen appelle l'étranger pour déposséder ses concitoyens, immoler ses frères, renverser les autels de son Dieu.

L'opinion européenne honore le courage des Anglais qui succombent dans l'Inde, elle est pleine de compassion et de pitié pour les victimes de cette tragédie : elle ne fait point de vœux pour l'Angleterre. L'Angleterre s'est trop obstinément mise en dehors de la famille européenne; elle a trop peu demandé à la justice et à l'humanité les triomphes de sa politique; et les hommes qui savent s'élever au-dessus de ces rancunes vulgaires et de ces haineuses jalousies de peuple à peuple qu'elle a tant excitées et tant justifiées, ceux qui connaissent la mission des nations chrétiennes, savent que l'Angleterre y a trop dédaigneusement failli, faisant partout, et dans l'Inde plus qu'ailleurs, passer avant tout l'orgueil de sa puissance et l'intérêt de ses marchands. Pour ces regards éclairés, l'arrêt de Dieu se déclare. Nous ne contestons pas la légitimité de la conquête des Indes. Dieu emploie les moyens qu'il lui plaît, et les nations chrétiennes ont des armes pour étendre le royaume du Christ. Mais l'Angleterre ne s'est pas occupée d'agrandir le royaume de Jésus-Christ; elle a prétendu conquérir pour elle-

même, comme si ce n'était pas Dieu qui lui donnât ce monde indien, ou qu'il le lui eût donné à dévorer.

A l'origine de sa gloire politique et de son apostasie religieuse, l'Angleterre a inauguré son entrée aux Indes par quelques-uns des plus abominables attentats qui se lisent dans la sanglante histoire des persécutions contre la vérité. Ses vaisseaux pendaient à leurs vergues, comme pirates, tous les missionnaires catholiques qu'ils pouvaient saisir. Ce fut ainsi que le Japon, sortant de l'idolâtrie, y retomba pour un espace de temps inconnu et qu'une chrétienté déjà florissante fut tout entière noyée dans son sang. Non contente d'avoir ainsi retardé de plusieurs siècles le triomphe de l'Évangile, l'Angleterre, dans toutes les contrées de l'Inde qu'elle envahit successivement, ajouta aux effroyables misères du paganisme, celles qu'enfantait sans relâche son insatiable avidité. Elle a été la plus dévorante de ces idoles dont elle prolongeait le culte écrasant.

Sicut sagittæ in manu potentis, ita filii excussorum ! Voilà que tout cela s'élève contre l'Angleterre. Et la fumée des sacrifices infâmes, et les débauches de la toute-puissance, et le sang des martyrs, et le fouet des exacteurs, et les duretés contre les pauvres, et les lâches hommages aux ignobles superstitions de l'idolâtrie plus respectées que l'humanité et la justice, voilà que tout cela monte et crie vengeance devant Dieu. La politique anglaise trouvait également son compte à saluer les vaches dans les rues de Calcutta, et à laisser la canaille traîner une effigie de la sainte Vierge dans les boues de Londres ; mais cela aussi montait devant Dieu ! Et aujourd'hui, les journaux anglais et leurs confrères de France peuvent bien,

s'ils le veulent, entreprendre de se persuader que la politique anglaise n'est pas encore appelée au jugement de Dieu!

C'était le lieu commun le plus entêté de cette vaine sagesse qui ne veut voir en toute chose que la splendeur du succès matériel : on flagellait la vérité catholique avec la prospérité de l'Angleterre. Voyez, disait-on, l'Angleterre protestante : n'est-elle pas la plus libre, la plus riche, la plus forte nation du monde? Oui, libre, riche et forte, mais comme la première Rome, à condition d'avoir partout des esclaves, d'en avoir jusque dans son propre sein. A cette condition, le patricien anglais est le roi du monde ; mais cette condition n'est plus celle des nations chrétiennes, et c'est une folle prétention de rétablir ce que le Christ a voulu abolir. On voit aujourd'hui comment peut crouler cet échafaudage de fausse grandeur ; on voit qu'il est au-dessus de toute force, de toute sagesse et de tout orgueil de ramener l'humanité aux conditions du monde païen ; on voit par combien de veines l'Angleterre peut perdre du sang, et combien cet immense empire s'est rendu fragile pour avoir voulu se faire un domaine à part et hostile sur cette terre qui appartient à Jésus-Christ. Encore un peu de temps, et nous entendrons moins demander ce que l'Angleterre eût gagné à rester catholique ! Sans parler de la justice divine, qu'elle eût moins irritée et à laquelle elle aurait offert plus de réparations ; sans faire entrer en ligne de compte aucune de ces choses essentielles que l'habileté des politiques modernes ne daigne pas compter, l'Angleterre, à rester catholique, eût gagné de se faire dans l'Inde un solide empire, de n'y être pas renversée d'un coup, honteusement bousculée ; de n'en être pas chassée, peut-être, par

une insurrection de mercenaires. Elle aurait sinon totalement aboli, du moins profondément affaibli ces castes et ces superstitions dont elle s'est vilainement bornée à tirer profit. Elle n'aurait pas entassé contre elle ces sauvages inimitiés qui maintenant l'écrasent. Elle aurait créé dans l'Inde des peuples catholiques, et ces peuples catholiques seraient des peuples anglais. Elle n'aurait pas enfin suscité en Europe, parmi les nations qu'elle a voulu plus ou moins réduire à une sorte de vassalité, ces ressentiments invincibles que la politique endort quelquefois, mais qui subsistent, qui s'aggravent et que réveillent également les prospérités et les revers du Royaume-Uni.

II

Aucune nation n'aime l'Angleterre, mais dans toutes les nations l'Angleterre a des admirateurs et un parti. Les admirateurs, politiques fascinés par la force, ou théoriciens dénationalisés par la vie de cabinet, ont peu d'influence sur le fond de l'opinion. Le parti en aurait davantage, car ce parti n'est autre que la Révolution. Il sait exploiter le sentiment national contre l'Angleterre, il s'en fait une arme des plus redoutables pour diffamer et dépopulariser les gouvernements; mais en même temps il appartient corps et âme à l'Angleterre, et dans toutes les questions importantes on le voit disposé à servir ses intérêts. Le lien commun de l'Angleterre et de la Révolution est leur haine commune contre la monarchie et contre l'Église; c'est par là que le gouvernement anglais est un gouvernement essentiellement révolutionnaire, et que le parti révolutionnaire est par-

tout un parti essentiellement anglais. Les événements de l'Inde font éclater une nouvelle preuve de cette profonde et invincible sympathie. Tout ce qui est révolutionnaire, jusque dans la nuance la plus conservatrice, prend un intérêt de cœur aux malheurs de l'Angleterre. Les hérauts de l'affranchissement universel, qui ont tant exhorté les Italiens à secouer le joug des Allemands, et les Siciliens à secouer le joug des Italiens, sont en travail d'argumentation pour prouver que les Hindous doivent rester sous le gouvernement patriarcal des Anglais. Ils s'évertuent à incliner l'opinion dans ce sens, et pour peu qu'ils continuent, ces hommes, qui ont écrasé le pauvre Louis-Philippe du poids de ses complaisances pour l'Angleterre, conseilleront au gouvernement de Louis-Napoléon d'envoyer une armée aux Indes, afin d'y rétablir la domination des Anglais.

Il faut que la Révolution se sente bien forte pour oser heurter à ce point le sentiment national ; mais il convient d'observer aussi qu'elle poursuit par là un double avantage : en secourant l'Angleterre dans les Indes, elle lui conserverait en Europe toute sa force contre la monarchie et contre l'Église catholique, et du même coup elle se procurerait à elle-même, en France, un thème d'opposition dont elle connaît la valeur. Dût-il coûter une armée, ce ne serait pas l'acheter trop cher ; et même, plus il coûtera, plus l'avantage sera grand et précieux.

Néanmoins, l'hypothèse d'un secours militaire de la France à l'Angleterre est-elle tout à fait extravagante? Oui, sans doute, quant à présent, et surtout dans les termes purement fraternels où elle est indiquée. Mais si la situation se prolonge et si les efforts que l'Angle-

terre tente en ce moment ne réussissent pas comme elle a sujet de le craindre, qu'arrivera-t-il?

L'Angleterre n'est pas inépuisable en soldats. Après les pertes que lui a fait éprouver l'expédition de Crimée, elle a beaucoup de peine aujourd'hui à mettre sur pied des forces qui ne paraissent pas devoir suffire et qu'elle retire pourtant de divers points où elle les jugeait nécessaires. Elle connaît la cherté et le peu d'utilité des mercenaires ; elle a expérimenté aussi la difficulté de s'en procurer. Mais malgré tout, elle ne peut consentir à perdre les Indes.

Déjà Napoléon, avec ce regard qui parcourait de si haut la carte du monde et qui voyait si loin dans l'avenir, comprenant combien l'empire des Indes est indispensable à l'Angleterre, avait projeté d'attaquer là cet ennemi qui partout ailleurs semblait inexpugnable. Il se proposait d'y jeter cinquante mille hommes ; les plans étaient faits, et l'Angleterre trembla qu'un coup de génie n'abattît sa ruse et sa fortune. Plus vulnérable aujourd'hui qu'alors, elle n'a pas moins besoin de son empire indien, et Napoléon n'est plus nécessaire pour la faire trembler dans ce centre de richesses et d'orgueil où elle ne craignait pas qu'aucune main d'Europe pût l'atteindre. Elle a elle-même élevé et armé des Hindous qui lui font connaître sa fragilité. Où trouvera-t-elle des soldats pour reconquérir l'Inde ?

On peut prévoir le temps, et ce temps peut n'être pas fort éloigné, où l'Angleterre viendra demander le secours de la France ; mais alors, et par ce fait, beaucoup de choses devront être utilement et pacifiquement modifiées en Europe.

Lorsqu'elle recevra de la France l'épée qui la rétablira

dans la mer des Indes, l'Angleterre devra sortir de la Méditerranée. Sur les côtes de l'Afrique septentrionale, Dieu nous a donné, après six siècles, le sol où mourut saint Louis. Là nous avons notre Inde, moins riche, mais, grâce à Dieu, plus saine que celle des Anglais ; un empire agricole et militaire que nous ne posséderons pas un siècle sans le remplir d'un peuple chrétien. L'Angleterre tient dans la Méditerranée des postes où elle nous gêne, et qui peuvent ou inquiéter notre sécurité ou retarder nos développements. Elle ne les occupe à aucun autre titre que celui de les avoir usurpés sur la faiblesse ou parmi les malheurs des nations. Les îles Ioniennes appartiennent à la Grèce, qu'il faut fortifier contre la protection de la Russie ; Gibraltar appartient à l'Espagne ; Malte doit appartenir à la France. Par ces stipulations, la France n'agirait pas seulement en vue de ses intérêts ; elle stipulerait en faveur et au profit des nations catholiques, dont elle est la sœur aînée. En faisant restituer Gibraltar à l'Espagne et en lui donnant un appui fraternel pour s'agrandir et se revivifier sur les côtes de l'Afrique, où doit enfin pénétrer la civilisation chrétienne, nous pouvons, comme légitime prix de ce service, lui demander les Baléares, qui sont sur notre route d'Algérie. Malte, aux mains de la France, devient pour l'Europe latine une sûre barrière contre l'Orient, et donne aux Lieux-Saints et aux intérêts catholiques, dans cette partie du monde, une protection qui cesse d'être illusoire.

Voilà, ce nous semble, l'aperçu des conditions qu'une politique chrétienne et française ferait à l'Angleterre en lui prêtant secours dans les Indes ; et nous croyons qu'à ce prix le Gouvernement ne perdrait rien de sa popu-

larité, ni du crédit dont il jouit en Europe, ni de l'estime que lui accordera la postérité.

Intervenir au seul profit du négoce, comme le suggèrent certains amis de l'Angleterre, et pour que l'Europe ne perde pas le beau marché des Indes, c'est le vœu d'une tendresse aveugle. Il importe peu à l'Europe que l'Angleterre ne sache plus où prendre l'opium dont elle empoisonne la Chine. D'ailleurs, le marché indien ne sera pas toujours fermé. Si l'Angleterre laisse tomber les Indes, la Russie les ramassera ; elle y cherchera les mêmes bénéfices et ne tardera pas d'y trouver les mêmes périls. Dans les mains de la Russie comme dans les mains de l'Angleterre, les Indes seront une richesse dangereuse ; et cette brutale politique des nations dévoyées, politique pleine de mépris pour l'âme des peuples, sera partout et toujours écrasée par ses propres triomphes. Hommes et peuples, quiconque n'a pas servi Jésus-Christ poussera dès ce monde le cri de ceux qui désespèrent éternellement : *Ergo erravimus !...*

III

Le *Siècle*, le *Journal des Débats*, la *Gazette de France*, etc., contestent nos idées sur les causes de la révolution des Indes et sur les éventualités politiques auxquelles ce grand événement peut donner lieu en Europe. Nous devons avouer qu'ils nous témoignent à cette occasion un certain mépris. Le *Siècle* et le *Journal des Débats*, souvent d'accord, se rencontrent encore ici, également étonnés d'entendre attribuer au protestantisme une part de responsabilité dans le désastre subit dont la

fortune de l'Angleterre est atteinte. L'opinion qu'ils avaient de notre fanatisme et de nos obscurcissements n'allait pas, à ce qu'il paraît, jusqu'à nous croire capable d'une telle extravagance. Le *Journal des Débats*, qui est une montagne d'ironie, s'en exprime avec une pitié douce ; le *Siècle*, qui est un puits de science, tire de ses réservoirs un demi-litre d'arguments pour prouver que catholicisme et protestantisme sont choses parfaitement indifférentes en matière de gouvernement colonial. Tout cela n'est pas invincible, et nous essaierons de soutenir notre opinion. Mais avant de répondre à l'ironie du *Journal des Débats*, et à la science du *Siècle* sur l'influence de la vérité ou de l'erreur religieuse dans les œuvres de colonisation, nous traiterons un autre point, où la *Gazette de France* tient le dé, assistée du *Journal des Débats*, toujours ironique.

Il s'agit des conditions que la France pourrait mettre à son secours, dans le cas où l'Angleterre le réclamerait. C'est là une éventualité improbable, si l'on veut, mais non pas, certes, complétement chimérique, et dont la discussion n'offre par moins d'intérêt que celle de la prochaine élection à l'Académie.

On peut prévoir la durée de l'insurrection hindoue ; on peut prévoir l'insuffisance des efforts extrêmes que l'Angleterre fait en ce moment ; on peut prévoir que l'Angleterre ne se résignera pas à abandonner les Indes tant qu'il lui restera un moyen quelconque de s'y maintenir ; on peut prévoir qu'elle cherchera du secours en Europe ; on peut prévoir qu'elle ne demandera ce secours ni à la Russie, ni à l'Autriche, ni à la Prusse, ni à l'Espagne, ni à ses bons amis du Piémont, engagés par elle dans un travail de *régénération* d'où ils ne sont pas encore sortis.

A qui s'adressera-t-elle ? A la France. Nous supposons quelle en est là. C'est ce qui peut n'arriver jamais ; c'est ce qui peut arriver demain. Mettant de côté une fierté folle, ou plutôt mettant sagement sa fierté à ne pas périr, voici l'Angleterre qui demande à la France un secours qu'elle est en état de payer et dont elle ne peut se passer. Que faudra-t-il faire ?

Cette question est certainement dans un grand nombre d'esprits très-sérieux et très-positifs. Nous avons conçu d'autant moins de doutes sur l'opportunité de la poser publiquement, que nous voyons ailleurs une tendance mal déguisée à devancer en ce sens les vœux mêmes de l'Angleterre. On connaît les sympathies réciproques de l'Angleterre et de la Révolution, et c'est une des bases de notre raisonnement, que les journaux qui nous contredisent ont eu la prudence d'écarter. Par instinct, en vue des services que la politique de l'Angleterre lui rend en Europe, le parti révolutionnaire supporterait volontiers que le gouvernement français assistât bénévolement l'Angleterre dans les Indes. Ensuite, le machiavélisme exploiterait contre le Gouvernement lui-même la résolution qu'il lui aurait conseillée, et tirerait de là un de ces thèmes d'opposition dont le succès sera toujours infaillible chez nous.

La question posée, nous avons essayé de la résoudre. Si l'Angleterre demandait secours à la France, nous imaginerions difficilement que la France refusât. Cependant, quel peut être le prix d'un tel secours ? Évidemment, l'Angleterre elle-même n'oserait pas proposer une compensation pécuniaire. Elle ne songerait pas davantage à offrir un partage dans les possessions à reconquérir. Que la France se réserve quelques stations, quelques avantages

pour son commerce et pour sa marine ; qu'elle reprenne même l'île Maurice, qui est française et où la domination anglaise est haïe, cela va tout seul ; mais ce sont, comparativement au service à rendre, d'insignifiantes indemnités ; et des avantages de ce genre plus grands, ne seraient que des causes prochaines de guerre. Plus près de nous, dans notre mer et en quelque sorte sur notre sol, l'Angleterre possède le prix qu'il nous faut. En même temps que nous l'assisterions aux Indes, l'Angleterre s'éloignerait de la Méditerranée, où nous avons des intérêts suprêmes. La France ne peut donner et encore moins vendre ses soldats : elle peut les envoyer dans la mer des Indes conquérir la Méditerranée. En agissant ainsi, elle agirait non-seulement avec sagesse, mais encore avec générosité ; non-seulement pour elle, mais pour la sécurité et l'agrandissement de la civilisation latine.

Voilà notre pensée. Un journal remarque que nous avons oublié d'indiquer, comme devant rentrer sous la domination française, les îles normandes disséminées dans l'Océan, et les deux cents lieues que la France *possédait* autrefois sur la côte de Coromandel. Il conclut que nous en faisons bon marché. Des îles normandes, non; sans être des Gibraltars, ces guérites anglaises sont en effet trop voisines de nous. Des deux cents lieues sur la côte de Coromandel, oui. Deux cents lieues de côtes exigent, pour les garder, beaucoup de factionnaires qu'il est difficile d'envoyer si loin ; l'expérience en a été faite quand nous avons guerroyé dans ces parages. Il faut savoir se borner. Cependant, si ce journal (c'est l'*Estafette*) tient absolument à la côte de Coromandel, qu'il la demande. Quant à nous, nous n'avons pas eu

la prétention de faire un traité, mais simplement un article de journal.

Or, cet article, la *Gazette de France* et le *Journal des Débats* le trouvent entaché d'anglomanie.

Suivant la *Gazette*, nous suggérons une politique qui n'est ni française ni chrétienne. Elle n'est pas française, puisqu'elle tend à maintenir la prépondérance maritime et le monopole commercial d'une puissance rivale de la France; elle n'est pas chrétienne, puisqu'elle prolongerait dans les Indes une domination qui est la violation de tous les principes de la civilisation et l'exploitation de tous les vices.

Telles sont les idées de la *Gazette de France*, formulées par M. de Lourdoueix. Cet écrivain malicieux ajoute que notre politique, qui n'est ni française ni chrétienne, serait de plus très-impopulaire, quoi que nous en disions : « Car, en fait de popularité, l'*Univers* est une « caution dangereuse, et nous conseillerons à ses amis « de ne pas s'y fier. » Une pointe d'esprit ne nuit pas dans les matières les plus sérieuses, et quand on a le bonheur d'en avoir, on fait bien d'en mettre partout.

Mais quelle est la pensée de M. de Lourdoueix sur ce qu'il conviendrait de faire, au cas où l'Angleterre demanderait le secours de la France ? Sommé de s'expliquer là-dessus par le *Journal des Débats*, qui a aussi beaucoup d'esprit, et qui nargue un peu la *Gazette*, tout en partageant son avis contre nous, M. de Lourdoueix a fait voir que les idées justes ne lui viennent pas comme les bons mots : il a pirouetté, battu la campagne ; point de solution ; point d'indication de la politique française, chrétienne et populaire qu'il conviendrait de suivre. On devine pourtant qu'il proposerait de laisser l'Angleterre se débrouiller comme elle pourra, en faisant des vœux pour sa ruine ;

après quoi la France, en compagnie des autres vautours, se jetterait sur ce grand cadavre et se ferait sa part :

« L'*Univers* ne se montre pas ici très-grand politique; car il ne voit pas que si l'Angleterre, abandonnée à ses propres forces, perdait l'empire des Indes, les catastrophes financières et sociales qui ne pourraient manquer d'éclater chez elle à la suite de cette perte, entraîneraient pour la Grande-Bretagne la chute de ses établissements maritimes dans la Méditerranée, et que nous aurions naturellement et par la force des choses, les avantages qu'on veut nous faire acheter par une assistance qui relèverait notre rivale. »

Voilà qui est français et chrétien ! Mais si l'Angleterre ne perd pas l'empire des Indes ?

M. de Lourdoueix laisse encore entrevoir que la France pourrait profiter de l'occasion pour se procurer une petite guerre avec l'Allemagne en revendiquant la frontière du Rhin, ce qui ne serait rien, sans doute, si l'Angleterre succombait ; et ce qui serait également facile, si l'Angleterre, encore debout, y consentait pour prix d'un secours dans les Indes.

Ce n'est pas tout. Toujours sans s'exposer et sans se compromettre, M. de Lourdoueix règle le sort des Indes échappées à l'Angleterre. La Russie ne les ramasserait pas : « Si le monopole britannique avait trouvé son terme « dans ce vaste marché de trois cents millions d'hommes (le marché est vaste, mais ôtons cent millions pour plus d'exactitude), « ce serait au profit de l'industrie et du « commerce de toutes les nations qui entreraient en con- « currence dans les conditions d'une parfaite égalité. » Tous les Etats du monde se partageraient en bons frères le commerce des Indes, et l'âge d'or serait revenu. Ce n'est pas plus difficile que cela !

En somme, tout paraît bon à M. de Lourdoueix, pourvu

que la France ne soit pas maîtresse dans la Méditerranée, où Dieu lui donne à fonder un empire. La politique française et chrétienne de la *Gazette* consiste à souhaiter que l'Angleterre périsse, pour que la France puisse ensuite plus aisément trafiquer. M. de Lourdoueix attend trop du commerce. Qui a la Méditerranée a le monde. La Méditerranée est la mer politique. Là s'agitent les pensées et les doctrines ; là sont les couronnes. L'Océan ne porte que des ballots. Nous prions M. de Lourdoueix de jeter les yeux sur la carte, et de regarder la position de Gibraltar, et surtout celle de Malte, entre Tunis et la Sicile.

Un seul point paraît sérieux dans les objections de M. de Lourdoueix, et nous touche véritablement. C'est l'inconvénient de prolonger dans les Indes une domination aussi inhumaine et aussi peu soucieuse des intérêts du christianisme que l'Angleterre l'a été jusqu'à présent. Mais il nous semble qu'avec plus d'équité pour nous, et nous l'osons dire pour la France, M. de Lourdoueix aurait pu comprendre que dans notre esprit, l'intervention seule de la France suffirait pour empêcher le rétablissement pur et simple de l'ancien état de choses, quand même l'Angleterre, inutilement éclairée par la leçon qu'elle reçoit, se proposerait follement de n'y rien changer. Il n'est pas besoin de dire, quand on parle à des Français, qu'une victoire de la France ne saurait être déshonorée par les sévices sauvages que réclament les journaux anglais. Et peut-être le plus grand avantage que l'Angleterre trouverait dans le secours de la France, serait-il d'être par là même dispensée de ces exécutions et de ces vengeances asiatiques dont elle croit avoir besoin pour assurer l'avenir de sa domination reconquise.

Nous avons fini avec les objections de la *Gazette*. Celles du *Journal des Débats* n'ont pas la même gravité. Se laissant égarer par le charmant démon de l'ironie, le *Journal des Débats*, sur les ailes de gaze de M. Paradol, voltige autour des idées de tout le monde en leur faisant, qu'on nous passe l'expression, un pied de nez. On rencontre maintenant sur l'académique visage du *Journal des Débats* certains sourires qui ne paraissaient que dans le *Siècle*, aux jours d'oubli de M. de La Bédollière. Tout occupé de ce folâtre exercice, il ne songe pas à dire ce qu'il pense lui-même, et il se pourrait qu'il ne le sût pas. Il ne sait pas non plus très-parfaitement ce que disent les autres ; et s'il le sait, il ne l'exprime pas distinctement. Il trouve à la fois que nous demandons trop peu, et qu'il ne faut rien demander. Il regarde comme un crime, comme un excès d'anglomanie qui surpasse tout ce qu'on aurait à lui reprocher en ce genre, la pensée de « proposer « aux fils de Dupleix et de Labourdonnais d'aller verser « leur sang dans l'Inde pour y rétablir la puissance « anglaise, » et il ne veut pas même supposer qu'un temps vienne jamais où l'Angleterre aura besoin de l'épée de la France. Avant d'évoquer Labourdonnais et Dupleix, il se rit agréablement de ceux qui se souviennent de Crécy, d'Azincourt, de Jeanne d'Arc et de Waterloo. Il trouve nos pensées absurdes, ridicules, totalement chimériques, et, plus loin, la question lui paraît discutable et bonne à agiter loyalement devant le public. Le *Journal des Débats* était moins vif autrefois, mais il savait ce qu'il voulait dire. Qu'il prenne garde à l'ironie !

Demain nous traiterons la question de colonisation.

IV

Le *Journal des Débats* ne nous accuse plus d'anglomanie, mais il nous suppose un bizarre chagrin, le chagrin de ne pas lui paraître assez sérieux :

« L'*Univers* se plaint aujourd'hui que nous n'ayons pas pris au sérieux le beau projet d'offrir à l'Angleterre l'épée de la France pour reconquérir les Indes, en lui demandant de céder pour prix de ce secours Gibraltar, Malte et les îles Ioniennes, c'est-à-dire ce que la guerre européenne la plus longue et la plus désastreuse n'arracherait qu'avec peine à l'Angleterre. Nous n'avons point cru discutable le plan de l'*Univers*, mais nous avons saisi cette occasion de montrer ce qu'il y avait de pratique et de sensé au fond de la joie et des espérances que les événements de l'Inde inspiraient à quelques-uns de nos adversaires. »

Nous n'avons nullement proposé d'*offrir* à l'Angleterre l'épée de la France ; nous avons examiné à quelles conditions la France pourrait *accorder* un secours demandé.

Le *Journal des Débats* paraît trouver un peu dures les conditions qui nous paraîtraient légitimes. Pourrait-il nous dire quel rabais il y voudrait faire, et quel serait, suivant lui, le juste prix d'une armée française ?

Le *Journal des Débats* veut croire, que l'Angleterre saura se rétablir toute seule dans les Indes. C'est possible ; il n'en sait rien. Et si l'Angleterre a besoin qu'on l'aide ?

Le *Journal des Débats* a tort de juger nos sentiments et de parler de la joie que nous inspirent les affaires de l'Inde. Nous plaignons les malheureux engagés dans ces boucheries, où les Hindous torturent leurs prisonniers et où les Anglais font en une fois des exécutions de six cents

hommes. Quant au fait général, nous savions bien que l'empire anglo-indien ne serait pas éternel, ni même de longue durée, et nous regardons passer la justice de Dieu. Cette leçon est bonne pour le monde. Quant à nos espérances, nous ne les croyons pas chimériques : quoi qu'il arrive, l'Angleterre ne peut guère sortir de là que fort affaiblie, et c'est ce que nous souhaitons de tout notre cœur.

V

Voici en quels termes le *Journal des Débats*, à propos des événements de l'Inde, venge contre nous la sagesse et la prospérité de l'Angleterre :

« On flagellait, dit l'*Univers*, la vérité catholique avec la prospérité de l'Angleterre. Voyez, disait-on, l'Angleterre protestante : n'est-elle pas la plus libre, la plus riche, la plus forte nation du monde ? » On ne pourra plus se servir de cet argument, puisque l'Angleterre est condamnée à périr. « Encore un peu de temps, dit l'*Univers*, et nous entendrons moins demander ce que l'Angleterre eût gagné à rester catholique. » Elle y eût gagné « de se faire dans l'Inde un solide empire, de n'y être point renversée d'un coup, honteusement bousculée. » On ne discute guère de pareils arguments revêtus d'un tel langage. Faisons cependant remarquer à l'*Univers* que son ardeur prophétique lui fait perdre de vue le passé et les leçons de l'histoire. Certes, il est fâcheux d'être menacé de perdre une immense colonie, même lorsqu'on en possède beaucoup d'autres tranquilles et prospères ; mais il est plus fâcheux encore d'avoir perdu toutes ses colonies ou de n'en avoir aucune à perdre, et c'est la condition des nations les plus catholiques du monde, l'Espagne et le Portugal. Les embarras actuels de l'Angleterre sont les attributs et les compensations naturelles et légitimes de la puissance et de la prospérité ; avant de s'en réjouir et de se féliciter fièrement d'en être affranchi, il serait bon de songer qu'avoir tant à perdre est déjà quelque chose et permet de supporter hardiment la comparaison avec

ceux qui n'ont rien. Il n'est pas encore temps de signaler les effets de la vengeance divine dans la situation de l'Angleterre et de déclarer que l'hérésie a été mortelle à sa puissance ; mais il est toujours temps pour l'*Univers* de promulguer et d'interpréter les arrêts du ciel, au risque de ne point se trouver d'accord avec ceux du bon sens. »

Nous n'avons point les délicatesses du *Journal des Débats*, et nous prenons plaisir à mettre sous les yeux de nos lecteurs « de pareils arguments revêtus d'un pareil langage. » Il est vraiment agréable de penser que c'est là l'honneur et la fine fleur du voltairianisme courant.

Prenant premièrement son bien où il le trouve, le *Siècle* ramasse les arguments du *Journal des Débats*, et il y ajoute sa façon, un certain délayage où toutes les infirmités paraissent mieux. Il déclare que la foi catholique ne met pas les peuples à l'abri des révolutions, à preuve l'Angleterre, autrefois catholique, maintenant protestante. Voilà une vérité ! Il ajoute que les nations restées catholiques avaient des possessions d'outre-mer qu'elles ont perdues, témoin l'Espagne, le Portugal et la France ; autre vérité ! tandis que, troisième vérité, des nations devenues protestantes ont gardé leurs colonies. Il est vrai que l'Angleterre commence à perdre les siennes, et qu'elle commence bien ; mais enfin, comme dit M. Paradol, elle en a beaucoup à perdre, et c'est sans doute une preuve qu'elle ne les perdra pas. Donc, conclut le *Siècle*, en matière de colonisation, l'esprit protestant n'est pas inférieur à l'esprit catholique ; il lui est au contraire supérieur. Ainsi, quand l'*Univers* demande ce que l'Angleterre aurait perdu à rester catholique, le *Journal des Débats*, fortifié des irrésistibles déductions du *Siècle*, peut hardiment répondre : Elle y eût perdu ses colonies.

Mais nous n'avons encore rien vu. Le *Siècle* veut établir que les populations indiennes sont inconvertissables au Christianisme; d'où il résulterait que le Christianisme n'ayant rien à faire dans l'Inde, l'Angleterre est plus qu'excusable de n'avoir pas même songé à l'y introduire. Écoutons bien :

« L'expérience a été faite et elle n'a pas réussi, et les populations indiennes ont montré pour le catholicisme l'éloignement *le plus profond*. Saint Thomas *et de nombreux apôtres avec lui* prêchèrent dans l'Inde la doctrine évangélique et n'y furent pas heureux. Saint François-Xavier entreprit la même tâche, et il fut *contraint de l'abandonner* après neuf années de travaux *stériles*. Les Jésuites voulurent à *leur tour* tenter la conversion des Indiens au profit du catholicisme... ils se travestirent et se firent passer pour des Brahmanes, auxquels le dieu Krichna avait confié l'importante mission de rendre à sa pureté primitive la religion de Brahma. Dès que les *indigènes* surent que ces brahmanes si zélés n'étaient que des missionnaires honteux de la religion chrétienne, ils les *chassèrent* sans pitié.

« Où donc est la preuve que l'Angleterre papiste eût été plus heureuse dans l'Inde que l'Angleterre protestante? »

Ce que c'est que d'avoir étudié!

Tout à l'heure, cependant, M. Jourdan, sans le vouloir, va très-bien renverser tout cela; il va démolir M. Paradol et se démolir lui-même, et parfaitement démontrer l'indispensable nécessité de la foi catholique pour mener à bien les œuvres de colonisation. Mais avant qu'il s'y mette, examinons ce qui précède, en nous servant du raisonnement raisonnable et de l'histoire vraie.

Pour bien faire les choses, il faut les faire comme Dieu le veut et en toute conformité avec ses desseins, qu'il saura toujours accomplir aux dépens des hommes qui auraient entrepris de les fausser. Ceux qui n'entendent point cette vérité peuvent se croire de l'esprit; ce

sont de très-petits sires. La mission des peuples chrétiens à l'égard des peuples sauvages ou infidèles est avant tout une mission chrétienne. Le devoir que Dieu leur assigne et à l'accomplissement duquel il attache ses bénédictions, est d'élever à la lumière les races jusqu'alors inférieures vers lesquelles il leur ouvre un chemin. Ils sont envoyés pour faire des chrétiens et non pas des esclaves; pour instruire et sauver les âmes, et non pour exploiter et flétrir les corps. Le grand chrétien qui a découvert l'Amérique, Colomb, n'avait pas d'autre but, et ce but dominait encore dans l'esprit des premiers conquérants des Indes. En Espagne et en Portugal, à cette heure héroïque, la pensée mère était d'agrandir le royaume terrestre du Christ; les expéditions d'outre-mer ont été conçues et poursuivies à force d'actes de foi. Assurément, le peuple initiateur peut tirer profit pour lui-même des bienfaits qu'il apporte; il peut songer à sa prospérité temporelle dans le présent et dans l'avenir. Mais avant tout, qu'il songe à bâtir le temple et l'école! si le comptoir est ou devient l'unique objet de ses préoccupations, l'avenir lui fera banqueroute. M. Jourdan lui-même nous le dira tout à l'heure, avec des lumières incomplètes, malheureusement, mais néanmoins avec une véritable élévation d'esprit.

Que le *Journal des Débats* ne se moque point du mysticisme du *Siècle!* Cette conduite chrétienne que la religion commande, la plus saine politique l'imposerait ; de même qu'il n'y a pas d'autre moyen de faire un peuple, il n'y a pas d'autre moyen de se l'assimiler. Et lorsque enfin la colonie devenue nation échappe au peuple tuteur, comme l'homme parvenu à la virilité échappe à la famille, après un déchirement passager elle devient amie et alliée. Dans

tous les cas, une nation est fondée ; il y a sur la terre un peuple de plus où Dieu est connu et servi, il y a un nouvel instrument aux mains de la Providence. La Providence n'est ni embarrassée ni avare de compensations pour la société qui s'est volontairement employée à ce grand ouvrage.

Eh bien, à ce point de vue essentiel et suprême, nous trouvons déjà que les nations catholiques, sans exception, à travers leurs misères, leurs faiblesses, leurs fautes, leurs trahisons même, ont su remplir des devoirs que l'Angleterre protestante ne semble pas seulement avoir connus.

L'Espagne et le Portugal, qui, en étendant leur domination dans les mers, avaient le désir d'étendre le domaine de Jésus-Christ, ont partout fondé et laissé des peuples catholiques. Dans l'Amérique et dans l'Inde, et partout où elle s'est établie, l'Angleterre protestante n'a pas même fait des protestants. Là où elle a trouvé des sauvages, elle les a tués ; des catholiques, elle les a persécutés ; des infidèles et des idolâtres, elle a pactisé avec leurs erreurs, trafiqué avec leurs ténèbres, elle s'est abaissée jusqu'à honorer leurs superstitions. Le fier Anglais qui ricane dans la basilique du Vatican, salue une vache dans les rues de Calcutta, et laisse sur les murailles salies de la ville impériale, aux yeux de sa femme et de ses filles, les infâmes images que multiplie un culte d'obscénité.

Cependant, les nations catholiques ont perdu leurs colonies ; l'Angleterre, type de la sagesse protestante, a gardé les siennes ! L'argument n'est pas aussi fort que MM. Paradol et Jourdan le semblent croire. Quand l'Angleterre aura conservé ses colonies aussi longtemps que le Portugal et l'Espagne ont gardé les leurs ; quand il sera prouvé que l'Angleterre ne perdra pas les Indes avant

que l'Espagne ait perdu Cuba; quand l'Angleterre, chassée de quelque part, y pourra montrer, comme la France au Canada et à l'île de France, l'affection et le respect des populations survivant à sa chute ; quand elle aura laissé dans une colonie gouvernée par elle les semences de résurrection religieuse qui restent encore dans les anciennes possessions de l'Espagne au Nouveau Monde ; quand on aura vu, comme à Manille, les indigènes défendre les droits de la mère-patrie contre une agression européenne et forcer l'ennemi à se retirer, alors l'argument du *Siècle* et du *Journal des Débats* pourra prendre une apparence de solidité.

Il semble, à entendre ces journaux, que le Portugal, l'Espagne, la France ont perdu leurs colonies par des soulèvements semblables à ceux dont l'Angleterre est en ce moment humiliée et flagellée. Il n'en est rien. Cela n'est arrivé qu'à l'Angleterre. Elle a été chassée de l'Amérique du Nord par les propres fils de son sang et de son erreur, comme elle est menacée d'être expulsée des Indes par les victimes de son aveugle cupidité. L'Espagne, considérablement affaiblie en Europe, a perdu l'Amérique méridionale par des trahisons intérieures. Le Portugal, totalement déchu de son énergie catholique, à deux doigts du schisme et de l'hérésie, radicalement avili depuis le règne philosophique de Pombal, n'a rien su retenir de ce qui tombait, et rien su défendre de ce qu'on lui voulait ravir ; protégé de l'Angleterre, il a péri. La France a été dépouillée à la veille et à la suite de ses révolutions, ou s'est ruinée elle-même sous le gouvernement des grands hommes qui disaient : Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! Quelle responsabilité imputera-t-on au Catholicisme dans tous ces désastres, à moins de violer impu-

dennment l'histoire et le bon sens? Ce qui a été fait sous l'inspiration catholique, quoique imparfaitement et avec les marques de la misère humaine, cela est resté. Les oublis et les inspirations contraires d'une politique purement matérialiste ont été des causes de châtiment et d'humiliation. Le *Journal des Débats* et le *Siècle* pourraient comprendre que les nations catholiques, pour réussir dans leurs entreprises et pour être bénies de Dieu, ont besoin d'agir en catholiques ; de même que les hommes bien nés et bien élevés, pour conserver la considération, l'estime et les autres avantages de la naissance et de l'éducation, ont besoin d'agir toujours en honnêtes gens. La France était encore une nation catholique sous Louis XV et même sous Robespierre ; elle agissait autrement que la France catholique de saint Louis. Mais, dira le *Siècle*, comment une nation catholique peut-elle faire des fautes, suivre de mauvais conseils, se tromper ? — Mais dirons-nous au *Siècle,* si une nation catholique ne peut ni se tromper ni mal faire, pourquoi voulez-vous empêcher la France d'être catholique ?

Cependant, quand même les réflexions qui précèdent n'auraient aucune portée, la question n'est pas vidée par ce grand argument qu'aujourd'hui, en fait, il y a une nation protestante plus munie de colonies à elle seule que toutes les nations catholiques ensemble ; et nous osons dire que ce fameux argument était déjà débile lorsque l'Angleterre, se croyant affermie dans les Indes, ne voyait rien ailleurs qui pût l'inquiéter.

Avant la catastrophe présente, tous les yeux que n'aveugle pas le philosophisme révolutionnaire et qui résistent à la fascination des ballots accumulés, voyaient la fragilité de cette fortune fastueuse. Nous doutons qu'il existe

un catholique vraiment intelligent à qui la splendeur de l'Angleterre ait pu faire envie. Sans doute, il en fallait supporter l'insolence ; il fallait laisser passer le flot des commentaires bruyants et impertinents que tout succès inspire à la médiocrité d'esprit. De la fortune de l'Angleterre, de cette fortune dont le tiers est placé dans les Indes, les uns déduisaient l'excellence dogmatique du protestantisme; les autres, suivant une autre pente, y voyaient la démonstration en règle de la supériorité du régime parlementaire. L'hérésie, la tribune, la presse, le libre examen en tout, paraissaient les bases de toute bonne organisation sociale. Les Cipayes argumentent fortement aujourd'hui contre cette théorie de la grandeur et de la solidité politiques. Les catholiques qui prennent la peine de raisonner ne doutaient pas que tôt ou tard cet argument ne vînt en lumière. Le protestantisme a fait faire à l'Angleterre une très-brillante fortune commerciale, c'est vrai ; mais le commerce a ses chances funestes, et l'on peut prévoir le moment où cette fortune s'affaissera incomparablement plus vite encore qu'elle ne s'est enflée. La fortune des peuples catholiques est territoriale ; elle a moins d'éclat, elle est plus honnête et résiste mieux. Après le châtiment, qui passe, l'ancienne bénédiction subsiste. La France n'a pas péri pour n'avoir plus le Canada, et elle a trouvé l'Algérie. L'Espagne a pu perdre un monde et rester une nation. L'Europe bénira l'Espagne d'avoir implanté dans le Mexique une société catholique ; elle lui verra faire d'autres œuvres ; et le Maroc sera espagnol, comme l'Algérie, Tunis et Tripoli seront français. Qui peut se promettre qu'un jour ne viendra pas, et qui peut en France ne pas désirer qu'il vienne, où la France, sœur aînée des nations catholiques, reine de la Méditerranée, assise sur les Alpes

et sur l'Océan, reprendra sa vieille devise, et pour l'amour du Christ libérateur des hommes, formera des desseins aussi vastes que le monde ? Il ne faut pas dire : Chimère ! Dieu et la France peuvent vouloir cela, et si Dieu et la France le veulent, il importera peu que le *Siècle* et le *Journal des Débats* n'y adhèrent point. Or, en ces temps, le grand peuple catholique appelant à son œuvre quiconque a jadis combattu pour la vérité de Jésus-Christ, relèvera quiconque lui sera resté fidèle, et l'Angleterre pourra faire petite figure, même à côté du Portugal. Dans cette œuvre de véritable conquête, tout peuple catholique aura un grand rôle à remplir ; Dieu a fait guérissables les nations de la terre. Mais si l'Angleterre ne se guérit pas de son hérésie, nous ne voyons guère à quel emploi ou à quelle gloire elle peut prétendre, et son meilleur lot serait d'être méprisée.

Ainsi, quand l'œuvre de Dieu s'accomplira, la triomphante Angleterre sera punie pour avoir, dans le long cours de ses prospérités, manqué à l'œuvre de Dieu. C'est ce que M. Jourdan va nous expliquer tout à l'heure.

Pour mieux faire comprendre à M. Jourdan l'irrémédiable faute de l'Angleterre, et pour lui éclairer ses propres pensées, il faut montrer ici que les populations indiennes n'ont pas, autant qu'il le croit, donné sujet de les déclarer inconvertissables.

L'islamisme, religion comparativement nouvelle dans l'Inde, où tout paraît et se dit si vieux, y compte beaucoup plus de sectateurs qu'il n'y fit entrer de conquérants. Les musulmans forment un tiers environ de l'armée indigène du Bengale. Timour et ses descendants ont conquis et reconquis l'Inde sans difficulté ; le petit-fils de Babour, Akbar, régna cinquante ans, aussi paisible à l'intérieur et

aussi glorieux que Louis XIV. Akbar, d'abord musulman zélé, perdit plus tard, par la seule force de son esprit, toute foi à la folie du prophète, et ne passa pas au brahmanisme. Ce fut un libre penseur modéré, qui aspirait à ne faire qu'une seule religion de toutes les sectes qui vivent dans les Indes. Il eut un moment le dessein d'embrasser le christianisme, dont la morale lui semblait infiniment supérieure à toute autre, et beaucoup plus civilisatrice. La difficulté de le faire accepter ne lui paraissait nullement invincible, mais il recula devant les mystères, et vint s'annuler dans la théophilanthropie, perdant tout à la fois l'occasion de faire son salut, d'éterniser sa gloire et d'assurer la vie et la liberté de ses peuples. M. Jourdan devrait étudier ce grand homme, qui fut certainement le déiste le plus intelligent et le plus puissant qu'on ait vu dans le monde, et qui mourut de chagrin sur son trône parfaitement affermi. Sa religion théophilanthropique échoua complétement ; mais avant et après lui, des systèmes religieux beaucoup moins *raisonnables* trouvèrent des disciples parmi les inconvertissables Hindous. Le Nanékisme, sorte de religion formée du mahométisme et du brahmanisme, est professé par les Sikhs, et compte un nombre assez considérable d'adhérents dans la province même du Bengale, à l'occident de Delhi. Les Djaïnas, qui mêlent les pratiques bouddhistes au brahmanisme, ont propagé leurs doctrines dans le Dékan. Ces faits suffisent à prouver que les Hindous ne sont pas voués absolument au brahmanisme et impénétrables à toute propagande religieuse.

Voyons l'accueil qu'ils ont fait au Christianisme. On croit que saint Thomas, qui a porté la lumière chez les Parthes, les Perses et les Mèdes, pénétra jusque dans les

Indes, et les Portugais disent qu'il mourut martyr à Méliapour, dans le royaume de Carnate. S'il avait avec lui de *nombreux apôtres*, M. Jourdan le sait sans doute, puisqu'il le dit d'une manière si positive, mais lui seul le sait. Quoi qu'il en soit, la prédication de saint Thomas, dont nous ignorons l'histoire, n'eut point le succès qu'obtint ailleurs celle de ses frères. Mais saint François-Xavier ne fut pas affligé de cette infécondité cruelle. Comment M. Jourdan peut-il ignorer à ce point une histoire si belle et si connue? « Saint François-Xavier, dit-« il, fut contraint d'abandonner les Indes après neuf « années de travaux stériles. » Cet excès d'ignorance serait remarquable partout; il est monstrueux dans un écrivain qui a la manie de s'occuper des questions religieuses. Saint François-Xavier, jésuite, l'un des sept compagnons de saint Ignace de Loyola, se rendit dans les Indes à la prière de Jean III, roi de Portugal, qui demandait des missionnaires pour ces contrées. Il y resta dix ans et demi ; il y mourut à quarante-six ans, des fatigues de son ministère, au moment où il se proposait d'aborder la Chine. Dans cet espace de dix ans, il avait renouvelé les merveilles des temps apostoliques, évangélisé Goa, la côte de Comorin, Malacca, les Moluques, le Japon, arboré la croix dans trois mille lieues de pays et baptisé de sa main près d'un million d'hommes. Voilà comme saint François-Xavier fut *contraint* d'abandonner les Indes après *neuf* années de travaux *stériles*.

Pourquoi les Indes n'ont-elles pas été acquises à la foi catholique, après que Dieu eut daigné y envoyer un pareil conquérant? que M. Jourdan le demande au protestantisme, et particulièrement à la Hollande et à l'Angleterre. Les vaisseaux d'Élisabeth vinrent dans ces mers où

François-Xavier avait paru comme l'Esprit de Dieu porté sur les eaux ; ils firent main-basse sur les missionnaires, sur les frères et les émules de saint François-Xavier, et les pendirent à leurs vergues comme forbans. Le but principal était d'accaparer le commerce des Indes. La chrétienté florissante du Japon périt par le martyre, et le protestantisme y entra seul, pour trafiquer en marchant sur la croix. C'est ce sang des martyrs que Dieu maintenant redemande à l'Angleterre ; et la Hollande aussi, quelque jour, paiera sa dette accumulée.

Après avoir fait l'histoire de saint François-Xavier, M. Jourdan esquisse celle de l'apostolat des Jésuites, qui vinrent *à leur tour* tenter la conversion des Indiens. Si nous avions le temps de lui faire connaître un peu la chose dont il parle, il rougirait lui-même d'employer la raillerie contre des hommes pleins de science et de vertu, qui, pour l'amour de Dieu et de l'humanité, se dévouèrent à une tâche où les souverains catholiques ne savaient plus les aider, et que les empires hérétiques voulaient empêcher. Oui, les Jésuites tentèrent d'obtenir la conversion des Indiens par la science et par la littérature. Dans ce but, ils devinrent, non pas les plus zélés, mais les plus savants des brahmes, et composèrent des ouvrages dont plusieurs sont restés classiques. Ce qu'on leur reprocha, ce fut précisément d'abonder dans le sens de M. Jourdan, de voiler trop le dogme, de s'en tenir trop à la morale, de trop tolérer des rites et des pratiques qu'il faut exclure. Ils ne furent pas combattus ni chassés par les indigènes, ils furent réprimandés de Rome, et ce fut l'Europe philosophique qui les chassa de l'Inde par cette tyrannique et folle coalition des souverains, des sectaires et des incrédules qui contraignit le pape Clément XIV

de détruire la société religieuse la plus savante qui existât alors dans le monde.

Et malgré ces obstacles en tout genre, malgré ces catastrophes, malgré l'hérésie, malgré le schisme, plus dangereux peut-être, malgré l'abâtardissement, l'abandon et la ruine, le Christianisme, accepté à Goa et dans le Malabar, a pénétré et s'est maintenu dans des populations qui appartiennent au monde indo-chinois. En beaucoup de lieux il n'a d'autre appui que de rares et pauvres missionnaires, soutenus par de faibles aumônes, et il se soutient, et il fait des progrès. Les insulaires des Mariannes et presque tous les naturels des îles Philippines soumis aux Espagnols, les Timorins, dépendant comme Goa des Portugais, une partie des îles Sobras, Flores, et autres de l'archipel Sambava-Timor sont catholiques.

Si l'Angleterre avait été catholique, il ne lui eût donc pas été impossible ni même difficile de répandre et d'affermir l'Évangile dans les Indes ; et quand même le Gouvernement n'eût point voulu s'en occuper, la nation l'eût entrepris et l'eût fait, sous l'impulsion de cet invincible esprit d'apostolat qui anime les peuples fidèles. Elle eût envoyé des prêtres, des religieux, des Sœurs de charité. C'est ce qui se faisait en France pour l'Algérie, avant même que le Gouvernement n'y donnât les mains ; c'est ce qui se ferait encore, quand même le gouvernement méconnaîtrait le grand intérêt politique qui le presse de favoriser cette pacifique invasion de l'Évangile. Tant que les populations de l'Algérie resteront musulmanes, elles seront hostiles et barbares ; chrétiennes elles seront françaises, et dussent-elles se séparer plus tard, elles seront toujours civilisées et européennes.

Écoutons maintenant M. Jourdan nous parler sur ce

sujet avec un fond de bon sens assez ample pour réfuter lui-même l'erreur qu'y mêle encore l'infirmité philosophique :

« L'Angleterre peut voir aujourd'hui, par le bon exemple que nous lui donnons en Algérie, combien elle a fait fausse route. On a beaucoup reproché à la France d'être inhabile à la colonisation. C'est possible, mais elle a une habileté que nous estimons plus haut : elle fait prévaloir les notions de justice et de droit parmi les peuples soumis à sa domination ; elle s'inquiète peu de savoir si les musulmans se convertiront au catholicisme, mais elle les respecte dans leur foi religieuse, elle les protége, elle les familiarise avec nos idées et nos mœurs, elle les administre paternellement, elle s'efforce de faire prévaloir parmi eux le principe de la famille et celui de la propriété ; elle les attache au sol, elle leur ouvre des marchés, elle contribue autant qu'il est en elle au développement de son bien-être.

« Tant que la France marchera dans cette voie, tant qu'elle se conduira à l'égard de l'Algérie musulmane comme un père à l'égard de ses enfants, comme un frère aîné doit se conduire à l'égard de ses frères cadets, sa domination ne sera point ébranlée.

« C'est seulement parce qu'elle ne s'est pas conduite ainsi, et non parce qu'elle est protestante, que l'Angleterre voit aujourd'hui sa puissance si sérieusement menacée. Nation évangélique, elle a négligé de mettre les principes évangéliques dans ses lois, dans ses règlements, dans ses rapports avec les Indiens ; elle a traité ces hommes, fils de Dieu, comme un berger traite le troupeau qu'il tond ; elle est châtiée, et quelles que soient nos sympathies pour cette grande nation, nous n'hésitons pas à dire qu'elle est châtiée justement.

« L'Angleterre reconquerra-t-elle son royaume indien ? Nous l'espérons, et nous ajoutons même que nous le désirons, si elle doit mettre à profit la sévère leçon que la Providence lui envoie, et si, au lieu de pousser des rugissements de haine et des cris de vengeance, elle ne se sert de la puissance reconquise que pour élever et civiliser la nation indienne. »

On ne saurait mieux dire ni se montrer plus chrétien quand on a le malheur de n'être pas catholique. M. Jourdan doit naturellement se demander pourquoi l'Angle-

terre, nation évangélique, n'a rien fait, ne fait rien dans l'Inde qui soit en conformité avec l'Évangile ? Et s'il veut y réfléchir un peu, il verra que c'est tout simplement parce que l'inspiration et l'instrument lui manquent. Elle n'a pas de charité, elle n'a pas de sacerdoce ; elle est protestante et plongée dans la matière ; voilà tout.

Et c'est pourquoi elle perdra les Indes.

M. BABINET,

DE L'INSTITUT.

— 29 SEPTEMBRE 1857 —

Tout le monde, ou peu s'en faut, tient M. Babinet pour savant, savantissime, savantifiant et savantifié *per omnes modos et casus ;* on ne lui conteste aucun des mérites que s'attribue le docteur Pancrace, aristotélicien : Homme de lettres, homme d'érudition, homme de suffisance, homme de capacité, homme consommé dans toutes les sciences naturelles, morales et politiques ; homme qui possède *superlativè*, fables, mythologies et histoires ; grammaire, poésie, dialectique et sophistique ; mathématique, onirocritique, physique, métaphysique, optique, spéculoire, spéculatoire, allégorie, astrologie, métoposcopie, cranioscopie, chiromancie, géomancie, et toutes les scies.

— Ah ! s'écrie Sganarelle, ayant ouï le docteur Pancrace, on me l'avait bien dit, que son maître Aristote n'était qu'un bavard !

Mais c'est Molière qui a commis cette irrévérence ; moi, j'ai toujours respecté beaucoup Aristote et le docteur Pancrace, et aussi M. Babinet.

Je ne doute pas que M. Babinet ne soit savant, je suis incapable d'en douter. Je ne cherche pas la quadrature du cercle, et si M. Babinet prétend l'avoir trouvée, je ne dirai point le contraire. M. Babinet sait tout, sauf deux

petites choses : le français et le catéchisme. Je ne sais un peu que ces deux choses-là. Où ai-je pu rencontrer M. Babinet ? Qu'ai-je pu faire à M. Babinet ? Et cependant me voici en affaire avec M. Babinet.

Il écarte impétueusement ses collègues du *Journal des Débats*, qui me laissent trop respirer ; je lui appartiens, il me réclame. Ce n'est plus Pancrace, c'est Turnus :

> Solus ego in Pallanta feror ; soli mihi Pallas
> Debetur !

Le motif de cette colère est le plus étrange du monde. M. Babinet s'enflamme parce que j'ai reçu dans l'*Univers* les comptes rendus de M. Chantrel, « dont les apprécia-« tions scientifiques, dit-il, indiquent un homme très-« compétent pour juger sûrement les sciences physiques « et mathématiques, et qui a le premier senti et bien « exprimé la probabilité indiquée par moi (Babinet), dès « le milieu de l'an dernier, d'un retour des saisons à l'état « normal. » Si je lui ai donné un appréciateur tout à la fois compétent, ce que je pensais, et probe, ce que je savais, de quoi se plaint-il ?

Il dit que j'aurais dû le critiquer moi-même, afin de lui montrer plus de considération, et il laisse voir que j'aurais dû demander à M. Chantrel de ne le critiquer point. Je ne reconnais guère ici le bel amour de la science. Quel profit M. Babinet eût-il tiré de ma critique incompétente ? Pourquoi récuse-t-il la critique compétente de M. Chantrel ? Et comment puis-je empêcher M. Chantrel de critiquer M. Babinet, puisque M. Chantrel, qui est un honnête homme, n'estime pas que M. Babinet soit tout à fait un grand homme ?

Je confesse que je ne suis pas assidu à M. Babinet.

J'entretiens, pour ma part, comme contribuable et comme consommateur, tous les savants de France, et je ne m'en plains nullement. Quelques-uns sont des ouvriers utiles, les autres créent des curiosités agréables ; mais leurs écrits m'intéressent autant que les *Manuels-Roret* ou les œuvres complètes de M. Carême. Quand je voudrai de la physique, de la chimie, de la botanique, etc., je sais où je pourrai en acheter pour trois francs ; cela me suffit. Si j'ai du temps libre, j'aime mieux relire un écrivain que lire un savant. Cependant l'abondance et l'ubiquité de M. Babinet ne permettent guère qu'on l'évite absolument, et j'avais bien aperçu sa pente philosophique. Mais quand je vois des x, des y, des barres, des croix mathématiques, des volées de zéros, ces hiéroglyphes m'intimident ; je fuis, appelant au secours. J'ai donc trouvé fort bon que M. Chantrel, montrant le faible de cette science présomptueuse, lui fît sentir à elle-même qu'en se passant la fantaisie d'égratigner le dogme, elle se brise les ongles, et qu'en laissant Dieu perpétuellement à l'état d'x au milieu du spectacle de ses œuvres, elle s'entretient dans une ridicule cécité. Quiconque n'est pas entièrement catholique et totalement incliné devant les articles de foi, est peu savant ou mal savant. Tant pis pour M. Babinet s'il veut servir après d'autres à la démonstration de cette vérité première. C'est sa faute et non la mienne. De plus, comme M. Babinet écrit souvent d'une manière risible, M. Chantrel a très-bien fait d'en amuser ses lecteurs. C'est de bonne guerre. Le mauvais style sert lui-même à décrier le faux qu'il habille ; et c'est pourquoi Rousseau, par exemple, écrivain souvent ridicule, est moins dangereux que Voltaire, écrivain habituellement parfait. Il y a une disposition très-légitime dans le public à faire peu de

cas des idées qui se présentent sous une certaine forme gauche. On ne peut, disait Mirabeau, raisonner juste, lorsque l'on écrit ridiculement.

Se voyant accueilli dans le *Journal des Débats*, qui est une pépinière d'académiciens, M. Babinet ne soupçonne pas, peut-être, l'excessive originalité de son style. Elle est étonnante.

Dernièrement, parlant d'une science oubliée dans la liste du docteur Pancrace, l'*osphrétique*, où il est déjà « consommé, » il disait : « C'est le nom grec des fonctions « de l'odorat ; l'art de flairer, de percevoir les odeurs *et* « *d'en éprouver des émotions*... Montaigne avait appelé la « cuisine l'art de la gueule, l'osphrétique serait de même « l'*art du mufle*. » MUFLE ! Et notez que mufle n'est pas du tout le synonyme populaire et grossier de nez : « Mufle, « extrémité du museau de certains animaux comme le « bœuf, le taureau, et de certaines bêtes féroces..., se dit « encore par dérision du *visage* d'un homme qu'on veut « injurier : *Ce mufle effronté*. » (*Dictionnaire de l'Académie*.) M. Babinet se couvre de Montaigne ; mais Montaigne parlait français, et s'il avait voulu plaisanter, à la façon de M. Babinet, sur l'osphrétique, il aurait dit : C'est l'art du *pif*.

Voilà le français des lieux où l'on dit mufle pour visage.

Poursuivant, M. Babinet se gaudit à raconter que l'osphrétique *enrichirait* la langue de métaphores nouvelles. « On ne savourerait pas, on *flairerait* la perfection des « vers de Virgile et de Racine ; les grandes compositions « d'Homère ne seraient plus seulement goûtées, elles se- « raient encore NIFLÉES et *reniflées*, » etc., etc. M. Babinet a grand tort de vouloir que tout cela paraisse aimable. Avec

le système qu'il propose, on ne dirait plus des lèvres, on dirait des *babines :* les savantes babines de M. Babinet. Est-ce que ce serait joli ?

M. Babinet raisonne comme il écrit, c'est-à-dire peu juste, lorsqu'il se venge sur moi des critiques de M. Chantrel. Si je raisonnais de cette manière, je devrais à mon tour me prendre au rédacteur en chef du *Journal des Débats*. J'accuserais M. de Sacy d'avoir dit à son savant collaborateur : « Cher monsieur Babinet, exterminez, je vous prie, M. Veuillot. » Et je serais forcé d'aller chez M. Techener, tourmenter M. de Sacy. Assurément je n'en ferai rien ; je respecte et j'aime trop les occupations de M. de Sacy chez M. Techener. Il y prépare des livres parfaits, qu'il nous donne en impression charmante ; je ne veux point le déranger. J'ose lui conseiller seulement de jeter un coup d'œil dans le journal dont il est le rédacteur en chef, et d'examiner ce qu'on y fait pendant qu'il fait sa *Bibliothèque spirituelle*. Je voudrais savoir ce que l'éditeur de saint François de Sales, de Fénelon, de Nicole, de Bossuet, — éditeur aussi de M. Babinet — pense de « l'art du mufle ; » et si son jovial collaborateur le félicite quelquefois de *nifler* et *renifler* tant de beaux livres.

J'ai tort d'insister sur ce *mufle*. J'avoue qu'il me divertit ; mais c'est, je crois, ce qui a mis M. Babinet en ébullition. Il avait déjà sur le cœur un vieux feuilleton qui n'était pas bien digéré ; le malheureux mufle a tout fait revenir, et notre savant s'est mis en bataille :

Faisons l'Olibrius, l'occiseur de géants.

En un clin, il est sous les armes :

Frementes
Ad juga cogit equos ; clypeumque auroque trilicem
Loricam induitur, fidoque adcingitur ense.

Chevaux, bouclier, cuirasse et glaive sont, comme toujours, une grêle de citations :

> Il se pavane en vers, prose, grec et latin.

Cependant il m'épargne le grec, de quoi je lui sais gré. Mais qu'il n'y revienne pas une autre fois, sinon je lui cingle du sanscrit ! je sais où l'on s'en procure.

A défaut de grec, il me lance un trait de Scarron : je trouve cela un peu leste. Mais par bonheur Scarron luit pour tout le monde, et c'est lui qui s'écrie, à propos des savants trop enjolivés :

> Grands savantas, nation incivile,
> Dont calepin est le seul ustensile.

Savantas se dit d'un homme de lettres mal poli et plein d'un fatras d'érudition ; *litteris confusè imbutus*. Cette espèce a toujours été connue en France, et toujours les gens d'esprit l'ont fort dénigrée :

« Tout ainsi que les oyseaux vont quelquefois à la queste du grain, ét le portent au bec sans le taster pour en faire bechée à leurs petits : ainsi nos pédants vont pillottants la science dans les livres et ne la logent qu'au bout de leurs lèvres, pour la dégorger sèulement et mettre au vent. » (*Montaigne.*)

« Lisez tant qu'il vous plaira, vous deviendrez savant, mais non pas habile homme. Chez bien des gens, savant et pédant sont synonymes. » (*La Bruyère.*)

« Il n'y a point de plus grands parleurs que les demi-savants, parce qu'ils appréhendent de perdre l'occasion de dire le peu qu'ils savent. » (*Segrais.*)

« C'est dommage, disait un savant à un homme d'esprit, que vous soyez si peu savant avec tant d'esprit. — C'est dommage aussi, répliqua l'autre, que vous ayez si peu d'esprit avec tant de savoir. » (*Ménage.*)

Et il fallait que le Savantas inspirât une horreur bien

générale, puisque ce sec et hérissé Ménage a fait aussi sa protestation ! M. Babinet peut mettre sur son ustensile tous ces petits axiomes, pour le cas où il aurait lui-même quelques démêlés avec l'incivile nation des Savantas. Je les lui offre, afin qu'il cesse de me croire son ennemi.

Il dit que je veux le damner. Il aura pris cette idée de son collaborateur M. Alloury, qui croit, lui, que je veux le faire cuire, et qui s'en plaint souvent avec véhémence. Mais M. Babinet, un savant ! ne devrait pas engloutir ainsi les imaginations des philosophes. S'il se montre crédule à ce point, comment ferai-je pour le protéger contre M. Chantrel ? La main sur la conscience, je n'ai aucun dessein de faire cuire M. Alloury, et je ne veux point damner M. Babinet.

Va, je suis ta partie et non point ton bourreau !

Et si M. Babinet savait le catéchisme, il saurait que quand même je voudrais le damner je ne le pourrais pas, puisque cela ne dépend aucunement de moi, mais seulement de lui-même. Il me fait espérer qu'il y veillera, et je n'ai rien lu de sa façon qui m'ait plu autant. Il se déclare chrétien, « chrétien des plus humbles et des plus inoffensifs. » Je conclus de là que s'il ne l'est pas encore, du moins il veut l'être, et qu'il saura, s'il le faut, *humilier* son calepin devant le catéchisme. Cette disposition est excellente ; M. Chantrel essaiera certainement d'en favoriser les effets.

M. Babinet étant un homme fort distingué, malgré son calepin et malgré ses lacunes, je ne voudrais pas m'être rencontré avec lui uniquement pour échanger du Scarron et du Molière. Puisqu'il m'a fourni l'occasion de l'entretenir, qu'il me permette de lui dire, en le quittant, quel-

ques mots de la science. Je ne les tirerai pas de mon fonds, je suis un ignorant, mais de certains auteurs qu'il devrait préférer à Scarron, et que M. de Sacy lui recommandera.

Tout le monde est d'accord pour rendre hommage à la science, et les plaisanteries que peuvent s'attirer les savants n'empêchent pas qu'on ne les estime. Mais il y a deux grands dangers dans l'étude des sciences : c'est de les apprendre bassement, ce qui mène à les posséder orgueilleusement ; et la science orgueilleuse, vaine par là même comme science, est de toutes les maladies morales la plus dangereuse et la plus difficile à guérir. Tel est le sentiment de tous les grands moralistes chrétiens, lesquels sont tout à la fois de grands savants et de grands médecins des âmes. Ils prouvent invinciblement que la science qui se dresse contre Dieu, ou qui seulement fait abstraction de Dieu, est ignorance, mais la pire ignorance, celle qui fait perdre le salut. Bossuet applique tout son génie à montrer combien la science de l'homme est petite devant Dieu, combien elle est bornée au milieu du monde ; il méprise de toute la hauteur de ses pensées l'inutile savant, le fatras vivant qui se targue des frivoles acquêts de sa mémoire ; il le compare à une femme qui se glorifie de son fard et de ses rubans. Que savez-vous, si vous ne connaissez pas Dieu ; où allez-vous, si vous ne voulez pas aller à Dieu ; qu'enseignez-vous aux hommes, si vous ne leur enseignez pas Dieu, et quel cas prétendez-vous alors que les chrétiens fassent de votre science ?

Ému de pitié pour ces savants et cette science aveugles, il leur donne des avertissements qu'on ne saurait trop relire. « Oui, la science est un présent du Ciel ; elle est l'âme de l'esprit et la maîtresse de la vie humaine. Mais

cette science, qui a mérité de si grands éloges, se gâte en nos mains par l'usage que nous en faisons. C'est elle qui s'est élevée contre la science de Dieu ; c'est elle qui, promettant de nous éclaircir, nous aveugle plutôt par l'orgueil ; c'est elle qui nous fait adorer nos propres pensées sous le nom auguste de la vérité ; qui, sous prétexte de nourrir l'esprit, étouffe les bonnes affections, et enfin qui fait succéder à la recherche du bien véritable une curiosité vague et infinie, source inépuisable d'égarements très-pernicieux. Trois sortes d'hommes, dit saint Bernard, recherchent la science désordonnément : Il y en a qui veulent savoir, mais seulement pour savoir, et c'est une mauvaise curiosité. Il y en a qui veulent savoir, mais qui se proposent pour but de leurs grandes et vastes connaissances, de se faire connaître eux-mêmes et de se rendre célèbres, et c'est une vanité dangereuse. Il y en a qui veulent savoir, mais qui ne désirent avoir des sciences que pour en faire trafic et pour amasser des richesses, et c'est une honteuse avarice. Tous trois, reprend Bossuet, corrompent la science, tous trois sont corrompus par elle. La science, regardée en ces trois manières, qu'est-ce autre chose, comme parle l'Ecclésiaste, *qu'une très-mauvaise occupation qui travaille les enfants des hommes ?* Curieux, qui vous repaissez d'une spéculation stérile et oisive, sachez que cette vive lumière qui vous charme dans la science, ne lui est pas donnée seulement pour réjouir votre vue, mais pour conduire vos pas et régler vos volontés. Esprits vains, qui faites trophée de votre doctrine avec tant de pompe pour attirer des louanges, sachez que ce talent glorieux ne vous a pas été donné pour vous faire valoir vous-mêmes, mais pour faire triompher la vérité. Ames lâches et intéressées, qui

n'employez la science que pour gagner les biens de la terre, méditez sérieusement qu'un trésor si divin n'est pas fait pour cet indigne trafic ; et que s'il entre dans le commerce, c'est d'une manière plus haute et pour une fin plus sublime, c'est-à-dire pour négocier le salut des âmes. »

Cette citation est longue, et je craindrais, après Bossuet, de citer Nicole. Mais que M. Babinet lise le petit traité de la *Foiblesse de l'homme*, récemment édité par M. de Sacy. En peu de pages, c'est un grand livre et un livre charmant. Il y trouvera certains chapitres qui vont bien à la plupart des savants : *Vanité et misère de la science des mots, de celle des faits et des opinions des hommes.* — *Qu'on est aussi heureux d'ignorer que de savoir la plupart des sciences.* — *L'homme ne connoît pas même son ignorance.* — *Bornes étroites de la science des hommes*, etc. Cette lecture l'éclaircira sur le caractère et le but de la critique scientifique de l'*Univers*. Il nous pardonnera, sans doute, de ne savoir pas formuler nos pensées comme Bossuet ni même comme Nicole ; de notre côté, nous lui pardonnons de ne pas écrire comme Buffon ni seulement comme Arago. Et je me persuade qu'il finira par nous savoir bon gré de ne pas vouloir que ses lecteurs et lui deviennent semblables à ce peuple de Babylone dont parle le prophète : *Stultus factus est omnis homo a scientiâ.*

LE R. P. MUARD (1).

— 27 SEPTEMBRE, 13 ET 15 OCTOBRE —

I. La gloire des saints. — M. Muard au séminaire. — M. Muard curé. — Établissement des missions diocésaines. — II. La folie des saints. — III. Plan d'une nouvelle œuvre. — Fondation des Bénédictins-Prêcheurs. — IV. Le P. Muard à Rome. — Le premier couvent des Bénédictins-Prêcheurs. — Règle de l'Ordre. — Dernières instructions du P. Muard ; sa mort.

I

M. Muard était un humble prêtre du diocèse de Sens. Il naquit en 1809, dans un pauvre village, fils des plus pauvres habitants ; il mourut en 1854, dans un désert où il voulait vivre plus pauvre qu'il n'était né. En dehors du territoire restreint où s'écoula si promptement sa vie, son nom n'avait pas été prononcé. Les journaux, qui tiennent note de tout, ne tinrent pas note de sa mort ; aujourd'hui encore, les fidèles eux-mêmes ignorent presque autant que les gens du monde son existence et ses travaux. Cependant, cet humble prêtre sera l'une des grandes figures de notre âge, on saura le nom de son hameau natal, son désert a désormais une histoire, ses œuvres vivront quand le temps aura détruit la plupart des

(1) VIE DU R. P. MUARD, par l'abbé BRULLÉE, aumônier de Sainte-Colombe-lez-Sens. 1 vol.

monuments qui rendent témoignage du génie et de la puissance de ses contemporains. Un de ceux-ci, qui vient de mourir surchargé de renommée, un poëte aussi glorifié que le prêtre bourguignon souhaitait d'être méprisé, a dit du héros du siècle :

On parlera de sa gloire
Sous le chaume bien longtemps !

Longtemps, sans doute ; mais *sous le chaume*, non ! Un temps viendra où le chaume aura oublié Napoléon, comme il a oublié Alexandre, César et Charlemagne. Il sera question du conquérant dans les académies et dans les écoles. Sous le chaume, on parlera de l'humble prêtre ; on parlera de sa gloire, on parlera de ses œuvres, on parlera de ses conquêtes, et la superbe du monde n'aura pas la consolation de les ignorer. On gardera son image en des demeures où aucun autre souvenir de notre époque n'entrera jamais. Tout ce qui est du temps présent sera mort, il vivra ; les lois qui régissent actuellement les peuples seront abolies ou modifiées, les lois qu'il a établies seront observées telles qu'il les a établies. Qu'est-ce donc que M. Muard, et qu'a-t-il fait ? M. Muard était un saint, et il a fondé un ordre religieux.

La vie d'un saint et la fondation d'un ordre religieux ont toujours été de très-grands événements, non-seulement pour le pays et pour le temps qui en sont les témoins, mais pour toute la famille des peuples et durant un long avenir. Si l'histoire s'inspirait d'une vraie intelligence des desseins et des œuvres de Dieu en ce monde, elle étudierait comme des faits capitaux ces circonstances sur lesquelles, au contraire, les historiens passent la plupart avec un ignorant dédain. L'homme qui

fonde une famille religieuse, se prolonge sur la terre ; ne lui promettre que quelques siècles d'existence serait trop peu. Il établit donc avec une force incomparable le dessein qu'il a conçu ; son action dans la société humaine échappe à tous les calculs et reste le secret de Dieu. C'est plus que l'avénement d'aucune fortune et d'aucune institution politiques. Représentez-vous saint Benoît dans sa grotte de Subiaco ; saint Bernard sous les frênes de Clairvaux, dont les feuilles lui servirent de nourriture ; saint François d'Assise, mendiant par les chemins de l'Ombrie ; saint Dominique, parcourant pieds nus les campagnes du Languedoc ; saint Ignace, essuyant les railleries de saint François Xavier, qu'il veut conquérir ; saint Vincent de Paul, rassemblant les femmes pieuses qui deviendront les Filles de la Charité, et ouvrant ainsi la source intarissable de ces religieuses sans cloître et sans voile, qui sont aujourd'hui le nouveau miracle et l'une des colonnes de la religion. Où sont les œuvres plus durables, plus fécondes, plus puissantes, plus historiques que celles de ces hommes, si obscurs et si dédaignés au moment où ils les fondaient à travers toutes les contradictions et toutes les répulsions du monde ? Eh bien ! ce pauvre prêtre, qui, hier, mourait inconnu au milieu de ses premiers compagnons à peine rassemblés, il était de cette espèce d'hommes, et son œuvre est de cette famille d'œuvres qu'on n'ose plus appeler des œuvres humaines quand on considère la double merveille de leur origine et de leur destinée.

Oui, peut-être, c'est trop se hâter d'affirmer, comme nous le faisions tout à l'heure, que cette œuvre, étrange en notre temps et presque terrible, subsistera et remplira l'immense attente du grand cœur qui l'a conçue. Quoique

vivante, quoique bénie, quoique déjà enrichie des grâces que l'on voit toujours autour de ces berceaux où grandit un monde, elle n'a pas reçu la consécration suprême, le *Crescite et multiplicamini* qui écarte invinciblement la mort, et que peut seul prononcer ici-bas celui qui seul représente le seul Créateur. Mais sauf ce signe décisif, encore attendu, tous les autres y sont : l'utilité visible et l'étonnante grandeur du but, l'insuffisance visible et l'étonnante faiblesse des moyens, le miracle des résultats obtenus, la puissance de la foi égale à l'humilité du cœur; par-dessus tout, l'amour. Tout ce que nous sommes accoutumés de lire dans l'histoire des saints, nous le retrouvons ici; cela commençait hier et s'accomplit aujourd'hui, et nous avons le témoignage de nos yeux. Un écrivain distingué s'amusait dernièrement de la bizarrerie d'une ville d'Espagne qui, dans ce moment même, sollicite la canonisation d'un de ses citoyens, mort il y a deux siècles. Il n'aurait pas cru qu'il y eût des saints si récents ni de population moderne capable de prendre à cœur un procès de sainteté ; mais, ajoutait-il, c'est en Espagne ! Voici donc un véritable sujet d'étonnement; un saint français de nos jours, et une population française qui se glorifie de l'avoir possédé et dans laquelle il trouve des disciples !

Mais laissons s'étonner ceux qui croient que le monde en a fini avec les saints, et voyons dans la vie du R. P. Muard, comment Dieu forme les saints, pourquoi il les envoie, ce qu'il leur demande ; voyons ce que les saints se proposent de faire et savent faire pour Dieu et pour le monde, à force de foi et d'amour. On nous pardonnera de courir sur ce vaste sujet. Le côté mystique et ascétique, qui domine tout, ne peut être ici qu'indiqué. Il est traité

avec beaucoup de convenance et de solidité par l'historien, entre les mains duquel on a mis de précieux manuscrits du R. P. Muard. Nous nous bornerons à tracer un tableau de cette vie apostolique; nous ferons ainsi connaître les pensées et les œuvres du serviteur de Dieu, et nous ne sortirons pas de notre travail ordinaire, qui est d'étudier l'action politique et sociale de l'Évangile.

Jean-Baptiste Muard porta en naissant le poids de la grande misère du peuple, l'absence de religion. Son père et sa mère, paysans très-pauvres, étaient de braves gens, mais de cette génération élevée au milieu des troubles révolutionnaires, qui ne connaissait point Dieu et qui ne voulait point de Lui, ou qui n'en voulait qu'à la mesure des esprits forts de village. Une aïeule, par bonheur, restait près de son berceau. Quoique sans lettres, elle avait su le catéchisme et ne l'avait pas oublié; elle l'enseigna à cet enfant, qui était doux et bon; et Dieu, prenant l'avance sur le monde, voulut que ces semences de foi jetassent tout de suite d'assez puissantes racines pour que ni les persécutions de l'école ni celles de la famille ne les pussent arracher. L'enfant, suffisamment doué du côté de l'intelligence, sans moyens extraordinaires cependant, dut de bonne heure commencer à combattre. Ses camarades d'école le raillaient et l'opprimaient parce qu'il était dévot; pour la même raison, sa mère, qui l'aimait, voulait le contraindre à faire comme tout le monde, et par exemple à travailler le dimanche. Il résista à ses camarades et vainquit sa mère. Un jour qu'elle s'était emportée jusqu'à le frapper, après l'avoir laissé, toute troublée encore de colère, elle revint sans bruit, ramenée par son cœur et tourmentée d'un secret repentir. L'enfant était à genoux, priant avec ferveur. Elle pleura et le

laissa maître de suivre sa vocation ; mais il avait demandé davantage, et sa mère se donna comme lui entièrement à Dieu. Quelques années plus tard, il lui adressait du séminaire des sermons en forme de lettres, où il réfutait les objections qui avaient cours dans le village : la bonne femme allait de veillée en veillée, faisant lire ce catéchisme, qu'elle finissait par réciter, et auquel le nom de l'auteur donnait déjà un grand crédit. Ainsi, il préparait la conversion de sa bourgade ; il eut ensuite la joie de l'accomplir au moyen d'une mission. Il y bâtit une église, il y établit un curé et des Sœurs. Sa mémoire est restée en vénération dans ce chétif lieu, premier témoin de sa vertu et premier théâtre de sa charité.

La vénération s'est éveillée partout autour de lui, est demeurée partout où il a passé. Sauf les persécutions qui entourèrent sa première enfance, il trouva les hommes faciles, même bienveillants. Dieu voulut que ce cœur si humble et si tendre entrât pour ainsi dire immédiatement en possession de l'empire promis à la douceur. On le chérissait au séminaire, où son exemple était en tout la leçon la meilleure et la plus écoutée. Pénétré de respect pour le don de Dieu, il s'élevait avec un scrupule constant pour devenir un bon ouvrier de Dieu. Il voulait être un saint ; il voulait sauver les âmes. Dans ce but, il déployait cette patiente ardeur qui dépasse les facilités du génie, si elle n'est pas elle-même le génie. Déjà le souvenir de son village l'avertissait assez des besoins de l'Église et du monde ; il comprenait la mission du prêtre comme il la faut comprendre, et il voulait, autant qu'un homme le peut, suffire à tant de redoutables nécessités. Des lumières supérieures l'attiraient vers certaines études que le malheur des temps avait forcé de négliger ou dont le besoin n'était

plus assez reconnu. Il devinait l'importance de la théologie mystique, et on l'entendit souvent dans la suite gémir de la trouver généralement si peu estimée. C'est, disait-il, une science qui s'appuie sur des principes révélés pour conduire à la perfection des vertus chrétiennes : elle est donc la reine des sciences et l'école même de la sainteté. Il voyait la très-grande utilité et la nécessité pour un prêtre d'étudier les saints Pères. Il regrettait qu'on fît si peu de place à la littérature chrétienne dans l'enseignement qui doit être le plus essentiellement chrétien, « et il ne pensait « pas que l'on pût jamais espérer de voir fleurir le goût « des choses saintes dans l'esprit des jeunes gens, tant « qu'ils seraient presque exclusivement nourris des fables « païennes ; car, disait-il, les formes purement littéraires « qu'on y gagne peut-être ne vaudront jamais le fond et « la forme chrétienne que l'on y perd. » Il avait le même amour pour l'étude et l'observation de la sainte liturgie ; le même amour pour l'histoire ecclésiastique, et afin d'y donner plus de temps, il prêtait une oreille attentive à la lecture qui se fait pendant le repas, aimant mieux sacrifier un peu de sa nourriture corporelle que de perdre un seul mot de ces récits où il voyait vivre et combattre l'Église. Plusieurs de ses condisciples, gagnés par lui, s'en occupaient avec lui pendant une partie des récréations. Ils se rappelaient ce qu'ils avaient remarqué de plus saillant ; ils s'exhortaient à profiter, pour leur salut et pour celui des autres, de ce beau spectacle des miracles et de ce grand exemple des saints et des martyrs. Ces tableaux abondent dans la vie du R. P. Muard. On y voit quelle est la puissance d'une âme pleine de Dieu, et ces humbles détails donnent la clef de beaucoup de mystères. On a sous les yeux tout le travail de la grâce. Déjà le futur fondateur

prépare, sans y penser, l'œuvre capitale de sa vie.

Ces attraits où Dieu le pousse et où il s'engage avec une amoureuse docilité, vont le munir des forces et des richesses dont il aura besoin. Lumières qui ne s'éteindront pas, qui deviendront au contraire plus intenses, et dont chacune luira en son temps ; cœurs attachés pour toujours, qu'il retrouvera plus tard pénétrés de confiance et tout disposés ou à le seconder ou à le suivre. Inutile de dire qu'aucune pensée de vanité n'avait part en ses travaux. « Il ne « faut rechercher, écrivait-il, que la plus grande gloire « de Dieu et le salut des âmes, puis faire tous ses efforts « pour atteindre le but. » Son but final en ce monde, à lui, c'était le martyre. Il croyait être appelé aux missions chez les idolâtres, et il espérait y conquérir la couronne de sang. Dieu le réservait à une autre œuvre et à une autre couronne; mais on verra s'il s'est laissé frustrer du martyre.

Dès qu'il fut prêtre, son Archevêque, M. de Cosnac, lui donnant une preuve, effrayante pour lui, de l'estime où on le tenait déjà, le nomma curé de Joux-la-Ville. C'était la paroisse la plus difficile peut-être du diocèse, et certainement la plus redoutée. Un grand esprit de division y régnait ; la religion n'y fleurissait pas. Le jeune curé craignait ; mais en même temps il eut une ferme espérance du secours de Dieu. Il le reçut au delà de son attente. Le troupeau indocile courut avec allégresse au-devant de son pasteur. Un bon vieillard disait : « A la façon « dont j'entends sonner les cloches, je comprends que « c'est un saint qui nous arrive. » Quelque souffle de la Providence avait porté jusque-là cette bonne odeur du Christ qui sans cesse émanait de lui. Son aspect fortifia ces préventions heureuses, sa conduite acheva bientôt de lui

gagner tout le monde. Il possédait le grand secret pour se faire aimer, il aimait. Sa paroisse comptait une population de treize cents âmes, disséminée en neuf ou dix hameaux sur une étendue de sept lieues. Il voulut tout voir, tout connaître, tout assister, tout amener à Jésus-Christ. C'est le sublime devoir du pasteur, et il avait hâte de le remplir. Dieu bénit son zèle : il réconcilia les ennemis, consola les pauvres, instruisit les ignorants, convertit beaucoup d'incrédules ; les bons devinrent meilleurs, les fidèles plus fervents. Sa charité, qui entreprenait tout, savait se servir de tout. Il ne se contentait pas de parler souvent, d'être doux et serviable, d'accourir aussitôt qu'on l'appelait, de se présenter où on ne l'appelait point : il ne trouvait pas au-dessous de lui ni au-dessous de Dieu d'attirer les indifférents et les négligents par la pompe des cérémonies. Son zèle pour la beauté du culte égalait, c'est tout dire, sa tendresse pour les pauvres et pour les pécheurs. Aux approches des grandes fêtes, accablé des soins du ministère, il travaillait de ses mains pour orner son église, toujours brillante de propreté. En y entrant, l'étranger même sentait qu'il y avait là un prêtre qui aimait la maison de Dieu. Sa parole était abondante, aimable, persuasive. Il recherchait toutes les objections de l'incrédulité et de l'ignorance pour y répondre, et toutes les misères pour les secourir. A toute heure du jour et de la nuit, quel que fût le temps et quelque soin qui pût le retenir, il laissait tout pour voler à l'extrémité de la paroisse, près des malades et des mourants. Pendant l'avent et le carême, le soir, après avoir prêché au bourg principal, il partait à travers les bois, il allait évangéliser les hameaux, et par ce dévouement il touchait des cœurs endurcis dans une longue indifférence. Il s'imposait avec joie tant de fatigues : non-seulement il servait Dieu

et les hommes, mais encore il faisait l'apprentissage de la vie apostolique, à laquelle il se sentait toujours appelé.

Il se trouvait trop heureux et croyait mener une existence trop molle. A cette âme de héros il fallait d'héroïques entreprises. Dans la méditation, dans la prière, dans ses rêves, il voyait les pieds nus des missionnaires, la faim, les cachots, les supplices, le martyre ; et il demandait à Dieu avec larmes de lui ouvrir cette carrière du parfait renoncement, n'eût-il d'autre succès à prétendre que de mourir sur la terre des idoles, après y avoir jeté le nom de Jésus-Christ. Un soir d'été, se promenant avec un ami, il commença à l'entretenir de la chère espèrance d'aller enfin aux Missions. Il s'enflamma, parlant tantôt du malheur des âmes qui vivent sous l'empire des ténèbres, tantôt du bonheur de ceux qui vont leur porter la lumière, ambassadeurs et témoins du Dieu de vérité. Quelquefois il tombait dans une rêverie silencieuse, et quand il recommençait à parler, son discours semblait n'être qu'une continuation de l'extase et le ramenait à l'extase. Tout à coup il s'interrompit, entendant le son d'une cloche. Qu'est-ce donc, demanda-t-il ? C'était l'*Angelus* du matin. Alors seulement il s'aperçut que la nuit avait passé.

Cependant l'autorité diocésaine résistait à ses désirs plusieurs fois exprimés, et il attendait, sans autre consolation que d'obéir. Diverses circonstances lui ayant donné à croire que le moment était venu, il renouvela ses sollicitations avec une force qui lui parut décisive. L'Archevêque lui répondit en le nommant curé de Saint-Martin d'Avallon. Ce fut un coup de foudre pour l'humble prêtre. Il voyait s'éloigner le but de ses vœux les plus ardents et il se croyait sincèrement au-dessous du

poste où il était appelé. « Me placer dans une ville, « écrivait-il à l'Archevêque, moi qui ne suis bon tout « au plus que pour de pauvres villageois ou de pauvres « sauvages ! » Mais l'Archevêque fit connaître sa volonté, et M. Muard obéit en gémissant. Il ne savait pas que Dieu lui ouvrait, quoique sur un autre théâtre, la carrière même qu'il avait tant souhaitée.

Il fut à Avallon ce qu'il avait été à Joux-la-Ville, mais avec ce degré d'excellence qui s'ajoutait chaque jour à ses vertus, encore plus studieux, encore plus prudent, encore plus charitable, croissant en sévérité pour lui-même, en tendresse et en miséricorde pour les autres ; que dirons-nous ? encore plus fidèle imitateur de Jésus-Christ, c'est-à-dire encore plus prêtre. La *bonté*, dit saint François de Sales, *est une des racines de la renommée*. Les pécheurs venaient de loin trouver ce bon prêtre, qui les accueillait en pleurant ; les pauvres accouraient vers ces mains bienfaisantes qui depuis longtemps n'avaient plus rien à donner, et qui cependant donnaient toujours ; les affligés savaient que ses lèvres étaient une source intarissable de consolations ; ceux qui étaient agités de doutes savaient qu'elles donnaient une force victorieuse à la vérité ; les prêtres venaient aussi, car son cœur était un foyer de zèle où se réchauffaient tous les cœurs. Pour lui, au milieu de ce triomphe, si quelqu'une de ses vertus prenait un essor plus rapide et plus triomphant, c'était l'humilité. *Faire toujours bien et s'estimer peu, c'est le signe d'une âme humble* (1). Comme rien ne pouvait satisfaire l'ardeur qui le portait à vouloir la conversion des pécheurs et la gloire de Dieu,

(1) *Imitation*, II, 4.

il attribuait à ses fautes tout ce qui manquait à ses désirs, et il revenait avec plus d'élan à la pensée des missions étrangères, où il pourrait au moins donner sa vie. Il disait : « Si je voyais d'un côté le ciel ouvert et Dieu « qui m'appelle pour venir prendre ma place dans cet « heureux séjour, et que, de l'autre, je reconnusse la « possibilité de voler aux missions étrangères, de gagner « des âmes à Jésus-Christ et ensuite de mourir martyr, « je dirais à Dieu : Des âmes, Seigneur, d'abord beau- « coup d'âmes, et le ciel après ! »

Néanmoins, il finit par bien voir qu'on ne le laisserait jamais partir ; et alors, résolu malgré tout d'embrasser la vie apostolique, il s'arrêta à un projet qu'il avait toujours écarté, parce que d'une part il n'exigeait pas un sacrifice personnel aussi pénible, et de l'autre il paraissait d'une exécution trop difficile et d'un succès trop incertain. Il s'agissait de l'établissement des missions diocésaines. La nécessité n'en était que trop évidente, et son expérience du ministère sacré la lui avait révélée tout entière. L'état du pays l'effrayait ; il tremblait pour la société et pour l'Église. L'indifférence ou la haine dans les hautes classes ; l'ignorance, le mépris et la raillerie dans le bas peuple ; l'impiété gagnant toujours, activée par la folie du Gouvernement lui-même, lui annonçaient ces jours affreux où les sociétés se dissolvent sous le poids de la colère divine. Il voyait que ce monde si menacé en était à ne plus comprendre son mal ou à ne plus vouloir du remède. Plus l'œuvre des missions était indispensable, plus elle semblait impossible. C'était au début de cette violente conjuration contre la liberté de l'Église, à la tête de laquelle marchaient le Gouvernement et l'Université. Toute la presse y donnait avec eux ;

l'injure, la calomnie, le blasphème ne cessaient pas. Dès qu'un homme se montrait avec le signe du chrétien, dès qu'une œuvre catholique se formait quelque part, le cri de haine s'élevait de partout avec un frénétique redoublement. Il y avait à craindre que cet accord ne décourageât même ceux qui ne doivent jamais perdre courage, et que le clergé enfin n'acceptât l'inaction et le honteux silence où l'on voulait le réduire. Et alors, qu'arriverait-il? Que se passerait-il au milieu d'un peuple où l'amour sans frein de la richesse et des jouissances croîtrait sans mesure, étouffant d'une part toute charité, et de l'autre épuisant toute résignation? Et cependant, que pouvait contre de tels maux un pauvre curé de petite ville, seul, sans fortune, sans crédit? Mais ce prêtre savait que ce qui est folie aux yeux des hommes est sagesse devant Dieu, et l'esprit de Dieu était avec lui. L'établissement des missions diocésaines fut décidé en son cœur.

Une circonstance racontée par lui-même vint bientôt lever ses dernières incertitudes.

Le 13 décembre 1839, assis dans sa stalle, près du principal autel de son église, il priait, se plaignant à Dieu, qui ne lui faisait pas connaître assez clairement sa volonté. Il lui sembla à trois ou quatre reprises que Dieu lui disait : *Je veux que vous soyez saint ;* et il se trouva comme transporté en esprit à genoux devant l'autel. Là, Notre-Seigneur, sortant à demi du tabernacle ouvert, lui fit une croix sur le front avec l'index de la main droite, un moment après, une autre croix sur le cœur, et après un nouvel intervalle, une troisième croix sur les lèvres. Il ne comprit pas d'abord ces signes, mais l'intelligence lui en fut donnée aussitôt. La croix sur le

front signifiait l'intelligence et l'intrépidité ; la croix sur le cœur, l'amour de Dieu et le zèle brûlant que les missionnaires doivent avoir pour la conversion des âmes ; la croix sur la bouche, le don de la parole qui leur serait départi. Rempli d'un sentiment inexprimable, le serviteur de Dieu ne garda pas cependant le silence : — Mais, dit-il, Seigneur, quelle garantie me donnez-vous de l'accomplissement de ce projet ? — Mon cœur, répondit aussitôt Jésus, lui présentant son cœur hors du tabernacle, comme s'il le tenait dans ses mains. L'heureux ami de Notre-Seigneur se tut à cette réponse, et il ajoute : « Je priais et sans doute je demandais à Dieu de l'aimer, « et je sentis le cœur de Jésus toucher mon cœur, comme « si mon Sauveur l'eût approché du mien et l'eût réel- « lement touché... Ce fut un moment céleste, dit-il en- « core ; je me sentis ensuite dans un détachement absolu « des créatures ; je ne comprenais pas comment on pou- « vait tenir à la terre. Dans cette séparation, Jésus me « fit connaître qu'il me tiendrait lieu de tout, qu'il serait « mon père, et la sainte Vierge ma mère. »

Cependant, même après cette faveur, craignant encore les illusions, il prit les précautions que la prudence commande, et demanda à Notre-Seigneur des preuves nouvelles. Il en reçut plusieurs, entre autres celles-ci, qu'il rapporte lui-même : « Il travaillait depuis quelque temps « à la conversion de six pécheurs obstinés dont on dés- « espérait. Un jour, il conjure le Seigneur de toucher « ces endurcis, en témoignage de la réalité de sa nouvelle « vocation. Le jour même, tous les six venaient se pré- « senter au tribunal de la pénitence. »

Des faits analogues et le succès étonnant d'une mission qu'il donna bientôt après dans une paroisse voisine,

comme pour s'essayer, non-seulement ne lui laissèrent plus de doute sur la volonté de Dieu, mais même ne lui permirent pas d'attendre davantage. Les difficultés n'étaient plus qu'humaines et ne demandaient plus que du travail et des sacrifices ; il avait un compagnon, l'archevêque approuvait ses desseins : il commença, et la congrégation des Pères de Saint-Edme fut fondée dans les ruines du célèbre monastère de Fontigny, qu'il sauva ainsi d'une destruction prochaine.

Avant d'en venir là, il eut encore bien des études à faire et bien des obstacles à écarter. On y vit sa sagesse, sa piété, sa persévérance ; on y vit surtout la grâce de Dieu. Dieu agissait quand son serviteur était impuissant ; mais quand Dieu agissait, il obéissait à la prière de son serviteur : il changeait les cœurs, il aplanissait les chemins, il suscitait des secours inespérés. C'est toujours la grande scène qui se passa au tombeau de Lazare. Au commandement de Dieu, l'homme ôte la pierre; à la prière de l'homme, Dieu ressuscite le mort. Ce spectacle continuel de la vie des saints nous est ici donné, plein du charme profond et salutaire qu'il a partout. Tout ce que l'homme peut faire avec les forces surhumaines de la foi et de l'amour, M. Muard le fait, et ce n'est rien ; puis Dieu y met la main, et tout est fait; mais on sent et on voit que, pressé par tant de foi et tant d'amour, Dieu, en quelque sorte, ne peut pas ne point intervenir, *Voluntatem timentium se faciet.*

Voilà donc cette œuvre fondée; elle existe, elle est pleine de ferveur, elle donne des fruits de bénédiction : le serviteur de Dieu a-t-il fini sa tâche? Non, ce bel ouvrage n'est encore qu'un premier enfantement et en quelque manière un essai de sa charité. Pour établir les

missions diocésaines, il a quitté sa paroisse, il a fait un rude noviciat chez les Maristes et dans sa propre maison, il a été chercher la bénédiction de Rome : nous allons le voir sortir de cet asile, faire un nouveau noviciat plus dur, entreprendre une seconde fois le voyage de Rome, et étonner le monde par une autre création qui renouvelle les merveilles les plus hautes des âges de foi. Nous ne connaissons encore que la faible moitié de ses œuvres et de sa vie.

II

Nous n'avons raconté que la moitié de la sainte vie de M. Muard, et montré que son premier effort pour procurer aux hommes ce qui était à ses yeux le souverain bien. Certains écrivains de la presse, les mêmes que l'on voit toujours en cet emploi, n'ont pu attendre davantage. Déjà ils insultent le serviteur de Dieu comme s'ils connaissaient toutes ses œuvres et toutes ses vertus. Quinze années d'apostolat parmi les pauvres, quinze années d'absolu dévouement aux plus âpres misères de ce monde, cela suffit : leurs injures n'exigent pas des vertus plus hautes ni de plus courageux bienfaits. Quels cœurs et quels esprits ! Quand M. Muard était à ce moment de sa carrière, il n'y avait pas de libre-penseur de campagne qui ne vînt à ses instructions. Les plus brutaux, ceux que dégradaient davantage l'ignorance et la haine de Dieu, ne pouvaient eux-mêmes lui savoir mauvais gré de leur vouloir du bien ; ils n'attendaient pas, pour le respecter, d'avoir vu l'héroïsme et les miracles de sa charité. Ainsi font à leur manière les écrivains dont nous parlons : pour insulter le prêtre, ils n'attendent pas d'avoir vu le saint.

Hâtons-nous d'ajouter que ces écrivains sont de l'ordre le plus inférieur, ou sans aucun talent, ou tourmentés d'une manie d'irréligion qui leur enlève tout sens et tout talent. Les uns se sont aveuglés, les autres blasphèment ce qu'ils ignorent. Encore que ces outrages des journaux soient déplorables et effrayants, ils annoncent moins le progrès de l'impiété que celui de la grossièreté. La forme de l'injure révèle à qui cette besogne est laissée. Pour outrager un catholique, même prêtre, même religieux, même saint, il faut des instincts qui ne sont plus compatibles avec un certain degré de culture et une certaine jouissance de la liberté morale. On appelle donc les fanatiques et les manœuvres, ceux qui par le travail réussissent à ne rien comprendre, ceux qui par nature ne comprennent rien ; la bête d'encre, toujours prête à décharger sa vessie noire sur les fleurs, sur les moissons, sur les fontaines, et qui va stupidement se dégorger jusque dans la mer, comme si elle espérait en ternir les eaux.

Ils paraissent excités principalement par le récit de l'apparition dont le R. P. Muard fut favorisé lorsqu'il songeait à l'établissement des missions diocésaines. Ils voient là un miracle, et l'on sait qu'ils ne veulent point de miracles. Nous qui ne trouvons rien à objecter contre la possibilité des miracles, nous n'avons pas dit que cette apparition en fût un. Nous nous sommes contenté de rapporter le témoignage de M. Muard lui-même. Si plus tard, l'Église jugeant ce fait et appréciant les événements qui l'ont suivi, le déclare miraculeux, aucun fidèle n'en sera étonné. Le miracle accompagne la vie et les œuvres des saints. D'ici là, nos adversaires ne pouvant soupçonner un mensonge, sont parfaitement libres de croire qu'il n'y a eu qu'une simple hallucination. Dans son humilité, le

P. Muard lui-même a eu cette pensée, et c'est pourquoi il a demandé à Dieu des preuves palpables de ses desseins sur lui et de son assistance; preuves qu'il a reçues. Mais ces messieurs ont de grandes ressources d'esprit. Ils trouvent que M. Muard montra peu de foi. Ils s'étonnent de la patience de Dieu envers ce serviteur irrésolu, disent-ils, qui voulait encore des garanties après avoir reçu la parole divine, et ils demandent des éclaircissements là-dessus. Nous croyons mieux faire d'abandonner ce mystère à leur intelligence, et de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la fondation des PP. missionnaires de Saint-Edme, que nous avons trop abrégée. On y verra comment M. Muard comprenait et pratiquait cette sévère vocation de missionnaire.

Sa vie n'avait qu'un but, la gloire de Dieu par le salut des âmes. Le salut des âmes étant l'œuvre divine où Dieu est le plus grand, est aussi l'œuvre humaine par laquelle Dieu est le plus glorifié. C'est là que l'homme, créé à l'image de Dieu, travaillant à rétablir en lui-même et dans les autres la perfection de cette image, devient par excellence l'auxiliaire et le collaborateur de Dieu. En instituant ses missionnaires, M. Muard se proposait donc de former une société d'apôtres qui, sous la direction de l'évêque et des pasteurs, s'emploieraient à procurer le salut des âmes. Pour atteindre cette fin, il leur donna une règle qui pût les former à la sainteté, car la sainteté est la véritable éloquence des prédicateurs; elle attire les bénédictions. Et comme la sainteté n'a pas de fondement plus solide que la pénitence, cette règle de sainteté fut essentiellement une règle de pénitence. « Le premier des missionnaires, disait-il, Notre-Seigneur prêchait par sa pénitence, par ses privations, par ses larmes. Les missionnaires doivent donc porter continuellement dans leur corps la mortification de

Jésus-Christ. Qu'ils fassent pénitence pour les pécheurs, qu'ils pleurent les péchés de ceux qui ne veulent pas les pleurer eux-mêmes, et qu'ils se mortifient pour eux. Cette disposition leur vaudra des grâces spéciales, et en particulier le don de toucher les pécheurs. *Dieu ne peut résister à un missionnaire qui demande par ses larmes, et quelquefois par son sang, le salut des âmes.* »

Cette base fait assez connaître toute la règle. Embrasser une loi si dure pour convertir quelques paysans, et compter sur la mortification plus que sur la rhétorique, peut paraître folie. C'est folie, en effet, la folie qui a sauvé le monde. Mais tous ceux que cette folie étonne ou même épouvante, ne se font pas pour cela un devoir de la diffamer. Il y en a, grâce à Dieu, et c'est peut-être le grand nombre, qui, sans pouvoir l'imiter ni la comprendre, s'honorent eux-mêmes en l'honorant. Il y en a qui la partagent et qu'elle enflamme d'un noble et surnaturel mépris pour tout ce qui est le but ordinaire des affections et des ambitions humaines. M. Muard, recueillant le bénéfice de ses vertus sacerdotales, trouva autour de lui, dans le diocèse, des hommes qui voulurent être fous comme lui, *Nos stulti propter Christum.* Il fait une première fois cette expérience si consolante de la beauté de l'âme chrétienne. Il élève un drapeau de pénitence, il ouvre une école de sacrifice, on y vient. De bons prêtres qui gémissaient de la stérilité de leurs efforts, accueillent avec allégresse ce moyen de faire des efforts plus grands. Ils se lieront davantage, ils s'imposeront des privations plus rudes, ils se feront esclaves de la vérite pour délivrer les esclaves de l'erreur. Ce miracle est en permanence depuis dix-huit siècles, sous les yeux de ceux qui nient les miracles.

Au milieu des soucis sans nombre d'un premier établissement, M. Muard emmenait en mission ses novices, pour les former sur le champ même du combat.

Son exemple eût animé des cœurs moins généreux. Une longue étude des moyens d'agir sur Dieu par la prière, et sur les hommes par la parole, ajouta tout de suite les avantages de l'expérience aux heureuses inspirations de sa charité. Il voulait que tout parlât aux yeux et à l'esprit comme au cœur. Mais tout semblait inutile à cet homme de foi, si la prière ne savait pas obtenir le concours de Dieu. Dès qu'il avait mis le pied sur le territoire qu'il devait évangéliser, il saluait les anges protecteurs du lieu et les anges gardiens des habitants, les priant d'obtenir la conversion de tout ce peuple. Dans l'église, où il entrait d'abord, il renouvelait ses instances, et cette prière ne cessait point. Si tout ne s'annonçait pas au gré de ses désirs, il s'en prenait à lui-même, se croyait coupable de négligence et se punissait par d'effrayantes austérités. Il sollicitait le salut des âmes auprès de Dieu avec la même anxiété qu'une mère demande la vie d'un fils unique menacé de mort. Du tabernacle, où il avait versé des larmes abondantes, il allait à l'autel de Marie, et de là devant l'image de Jésus crucifié, pour revenir encore près du tabernacle. Il demandait à Dieu de le frapper lui-même, mais de faire grâce à ses pauvres pécheurs. —Seigneur, s'écriait-il quelquefois, donnez-moi cette âme, et je m'imposerai telle et telle expiation ! Et il s'engageait ainsi envers Dieu par cet étrange marché. « Le 11 janvier 1844, pendant la « visite au Saint-Sacrement, il se sentit inspiré de se « vendre à Notre-Seigneur, moyennant qu'il lui accor- « derait la conversion de deux cents pécheurs au moins

« à Vernanton (1). » Dieu lui accorda beaucoup plus.

Le succès dépassait ordinairement les espérances des curés, tellement qu'il en était lui-même presque satisfait. Nous l'avons dit, il trouva en général les hommes faciles et bienveillants ; rarement les obstacles lui furent suscités par une méchanceté formelle. Néanmoins il en rencontra aussi de ce genre, et sut les vaincre avec une énergie égale à son habituelle douceur. Une fois, ses prières ayant été inutiles pour conjurer des menées qui s'appliquaient à paralyser ses efforts, il s'éleva en paroles si indignées et si redoutables, que toute opposition cessa immédiatement. Dans une autre rencontre, il faillit être assassiné. C'était en 1846, époque d'effervescence populaire. Les déclamations de la presse, tout entière déchaînée contre l'Église, produisaient leur effet au fond des campagnes ; et comme des incendies éclataient fréquemment, on en accusait les riches, et surtout les prêtres. Il y en eut un à Pontigny, non loin de l'habitation des missionnaires. M. Muard y courut et s'employa d'abord à écarter ce qui pouvait servir d'aliment aux flammes. Un homme des environs, le voyant emporter deux bottes de paille, lui cria : *Tu veux donc encore mettre le feu ailleurs?* Et d'un coup de poing sur la tête, il le jeta par terre. D'autres hommes étaient là ; aucun ne le défendit. *Voilà,* dit-on, *un curé qui vient de recevoir un fameux coup;* et on le laissa se relever comme il put. Le Saint avait fermé les yeux pour ne point voir celui qui le frappait ; il se releva et continua de lutter contre l'incendie.

(1) Manuscrit de M. Muard. Lorsqu'il voulait consigner par écrit les grâces qu'il recevait de Dieu, il se servait le plus souvent de la troisième personne.

III

En ce moment, M. Muard avait déjà conçu, ou plutôt Dieu lui avait déjà révélé le plan d'une œuvre plus étendue et plus difficile que celle qu'il venait d'accomplir. Rempli tout à la fois d'angoisse, de confiance et d'allégresse, il en méditait l'exécution. Laissons-le parler :

« Le jour anniversaire de son baptême, 25 avril 1845, fête de « saint Marc, un vendredi, il revenait de Venouze (1), lorsque « tout à coup il a une vue distincte d'une société religieuse qui « lui est montrée comme nécessaire dans le siècle où nous vi- « vons, pour opérer quelque bien. Son âme est dans un état tout « passif : il ne raisonne pas, il voit, il sent, et l'imagination n'y a « aucune part. Il voit une société composée de trois sortes de « personnes qui doivent suivre un genre de vie à peu près sem- « blable, pour la mortification, à celle des Trappistes : les uns se « consacreront plus particulièrement à la prière, à la vie con- « templative ; les autres à l'étude et à la prédication ; les der- « niers, en qualité de frère, au travail des mains. Il voit que « leur vie doit être une vie de victime et d'immolation conti- « nuelle ; qu'ils devront faire pénitence pour leurs propres ini- « quités et pour les péchés des autres, et rappeler les hommes à « la mortification et à la vertu par leurs exemples encore plus « que par leurs paroles. Pour atteindre ce but, il leur faudra « pratiquer la pauvreté la plus absolue, renonçant à tout ce « qu'ils posséderaient dans le monde, avant de s'engager défini- « tivement dans cette société ; se contenter de l'absolu néces- « saire, et suivre, sur la pauvreté, les conseils évangéliques, à « peu près comme l'entendait saint François d'Assise, consacrer « à de bonnes œuvres tout le surplus du strict nécessaire. On « donnera pour gardienne à la chasteté la plus exacte modestie, « on observera l'obéissance la plus absolue, s'astreignant à la « pratique de ces vertus par les grands vœux de religion. Il faudra « s'établir dans un lieu pauvre et solitaire ; garder un silence

(1) Village voisin de Pontigny.

« presque absolu, ne paraître au milieu du monde que quand « le bien des âmes l'exigera, et mener dans le siècle la même vie « qu'au désert. Cette société dédommagera Notre-Seigneur des « outrages qu'il reçoit des pécheurs, et surtout des personnes « qui lui sont spécialement consacrées. Elle prendra pour base « la règle de saint Benoît. »

Telle fut la vue première des Bénédictins-Prêcheurs, et le serviteur de Dieu rentra parmi ses frères avec le poids d'angoisse le plus lourd que son cœur eût jamais porté. Il entendait retentir à son oreille la parole adressée à Abraham pour l'éloigner de la terre de ses ancêtres; cette parole formidable qui est, dit Bossuet, toute la doctrine de l'Évangile, toute la discipline chrétienne, toute la perfection de la vie monastique : *Egredere*, sors ! Sors de la vie des sens; c'était fait depuis longtemps, et pour toujours. Sors de ton propre esprit et de ta propre volonté ; c'était fait encore, et déjà presque jusqu'aux limites de la force humaine. Mais maintenant, sors de la voie ouverte et assurée pour ouvrir une carrière nouvelle et incertaine ; sors du milieu de tes frères qui vont te pleurer ; sors à la face du monde, qui va te prendre pour un esprit mobile et inquiet et t'accuser de chimériques entreprises : c'était ce qu'il fallait faire, et il n'y pensait qu'en tremblant.

Cependant il y pensait sans cesse, tantôt avec d'immenses consolations, quelquefois avec d'écrasantes incertitudes. Devant les difficultés de l'exécution, la vue si nette qu'il avait eue d'abord se troublait et tout n'était plus qu'un nuage. Il se demandait s'il ne cédait pas à un mouvement d'inconstance, s'il ne méditait pas l'impossible, si nous vivions en un temps où de telles entreprises pussent être soutenues. Mais toujours, au fond de ses doutes, il sentait que le temps avait besoin de cette œuvre

si contraire aux tendances du temps ; que Dieu la voulait, qu'il fallait la faire, parce que beaucoup d'âmes seraient sanctifiées et sauvées. Il passa seize mois dans ces réflexions, examinant tour à tour cent fois les raisons pour et contre, et il ne trouva pas une objection qui ne reçût une réponse satisfaisante, ni une difficulté qui ne pût être levée. Le jeûne, la pénitence, le travail, le silence, la pauvreté absolue avaient été toujours et étaient encore en pratique dans l'Église, par la grâce de Dieu. Mélange des austérités et des travaux des Trappistes, des Chartreux, des Capucins, des Dominicains, des Missionnaires, la vie des Bénédictins-Prêcheurs ne serait, en définitive, plus austère en particulier qu'aucune de celles-ci, ce qui était ajouté d'un côté se trouvant de l'autre compensé par certains adoucissements ; enfin, le plan qu'il avait conçu, ou pour mieux dire qui lui était soudainement apparu sur le chemin de Venouze, était réalisable dans toutes ses parties, et toutes ses parties concouraient à la beauté et à la solidité de l'ensemble, signe décisif des œuvres de Dieu : *Jerusalem quæ ædificatur ut civitas : cujus participatio ejus in idipsum.*

Néanmoins, il voulut encore consulter Dieu solennellement dans la solitude et la prière, et faire en même temps matériellement un essai de sa nouvelle vie, couchant sur la planche, se levant à trois heures du matin, jeûnant jusqu'à midi, vivant uniquement de pain et de légumes cuits à l'eau.

Il a écrit avec une angélique candeur ce qui se passa en lui durant cette retraite, et M. l'abbé Brullée a recueilli ce précieux document. Nous ne saurions l'analyser ici, mais nous l'indiquons à ceux qui voudraient lire dans l'âme des saints. La mesure d'aimer Dieu, dit saint

Bernard, est de l'aimer sans mesure. Le récit du P. Muard fait comprendre la profonde beauté de cette parole. Seul, étudiant sa conscience, sa vie et ses œuvres, M. Muard trouva que jusqu'alors il n'avait point assez aimé Dieu, qu'il ne l'avait point servi, qu'il avait été un serviteur négligent et lâche, que tout autre ayant reçu des grâces égales en eût fait meilleur usage, et enfin, chose effrayante, qu'il devait se convertir. Sa méditation sur l'humilité, dit-il, lui fit bien comprendre qu'il n'avait pas même su encore ce que c'est que l'humilité. Dieu permit qu'il fût accablé d'effroi et qu'à la veille d'embrasser irrévocablement les moyens par lesquels la méditation lui avait montré qu'il devait se sanctifier, il tombât dans une tristesse pleine de ténèbres et comme dans une sorte d'agonie.

« Il ne sait pas où il en est ; il lui semble qu'il va prendre des « engagements qu'il ne pourra jamais remplir, qui le rendront « malheureux et feront de lui la risée publique. Il s'approche de « l'autel, il prie avec toute la ferveur possible Notre-Seigneur de « venir à son aide : pas un mot de réponse intérieure. Il s'adresse « à la sainte Vierge, à son saint patron : toujours point de con- « solation. Il conjure le sacré cœur de Jésus de le secourir dans « ce pressant besoin, il va même jusqu'à frapper trois fois à la « porte du tabernacle, mais point de secours ; il dit à Notre-Sei- « gneur qu'il restera là au pied de l'autel jusqu'à Matines ; il « n'est point exaucé. Les Matines arrivent, et son état n'est point « changé. Sa frayeur augmente même sensiblement, si bien « qu'il a peine à terminer l'office, et craint de se trouver mal ; « les Laudes finies, il reste encore un instant à l'église, dans un « état d'oppression et d'angoisses spirituelles extraordinaires ; il « ne peut que gémir intérieurement et dire au fond de son « âme : Seigneur, ayez pitié de moi ! Il s'en va dans sa chambre, « et la tempête augmente toujours ; deux fois il se rend auprès « de son directeur, il n'en obtient aucun soulagement. Il va, il « vient, il ne sait ce qu'il fait. Il prend la *Vie des Saints*, il l'ouvre « au hasard pour voir s'il ne trouvera pas quelque lumière : il

« tombe sur la Vie de sainte Thérèse et il rencontre un passage « où cette grande sainte, revenant de faire sa fondation du cou- « vent de Saint-Joseph, avait éprouvé le même état. Il lit et relit « cette page ; son état s'adoucit un peu, mais ne cesse pas entière- « ment. Il lui est impossible de s'occuper de son *élection* durant « toute la journée. Cet état lui paraît entièrement l'œuvre du « démon ; il n'a jamais rien éprouvé d'aussi pénible (1). »

Voilà le combat ; le lendemain vit la victoire. Fortifié par cette lutte même où il avait pu se croire au moment d'être terrassé, l'athlète entra victorieux et plein d'allégresse dans la carrière qui l'effrayait. Il s'était dit : « Je « cheminerai dans la vie conduit par la main de l'obéis- « sance, appuyé sur le bras de l'humilité, nourri et « entretenu par la pauvreté, protégé par la pénitence, » et la veille encore il craignait d'avoir rêvé plus haut que le vol de son âme ; il ne tarda pas à savoir où l'amour de Dieu pouvait le porter.

« Cejourd'hui 23 octobre 1846, vendredi, moi, Jean-Baptiste « Muard, indigne prêtre, très-humblement prosterné en présence « de la cour céleste, devant le trône de la très-sainte et adorable « Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je me dévoue de toute mon « âme à l'exécution du projet que le bon Dieu m'a inspiré, qui « est de mener un genre de vie humble, pauvre et mortifié, « seul, si le bon Dieu ne me donne personne pour le partager ; « et, s'il m'envoie des compagnons, je m'engage à fonder une « petite société religieuse qui suivra la règle de saint François « d'Assise ou tout autre qui paraîtrait s'accorder avec le genre « de vie que nous voulons suivre. Cet ordre sera d'une pau- « vreté absolue, d'une pénitence austère, d'une grande humilité ; « il aura pour but de travailler à la gloire de Dieu, à l'édification « du prochain et à notre propre sanctification, par la prière, la « pénitence et la prédication. Dès aujourd'hui je me mets à la « disposition du bon Dieu pour commencer ce genre de vie « quand il le voudra et sitôt qu'il me l'inspirera. »

C'est en disant la sainte messe que M. Muard avait

(1) Manuscrit de M. Muard.

formé sa résolution. Le prêtre qui l'assistait ce jour-là n'a plus monté lui-même à l'autel sans le revoir en souvenir et sans éprouver plus d'amour pour Dieu.

Nous avons eu la curiosité de nous reporter à cette date du 23 octobre 1846, qui fut vraiment celle de la fondation des Bénédictins-Prêcheurs; nous avons voulu voir quelles étaient les préoccupations, les œuvres, les héros du moment. Tous les regards se tournaient vers les cours d'assises. La France assistait à ces procès et à ces scandales qui signalèrent la dernière année du règne de Louis-Philippe; on était entre l'affaire Beauvallon et l'affaire Praslin; l'ordre social craquait de tous côtés. Le Gouvernement le sentait, le voyait et ne le croyait pas, ou n'y devinait aucun remède. A l'étranger, il laissait l'Angleterre révolutionner la Suisse et l'Italie; à l'intérieur, il venait de remporter, aidé de M. Thiers et de M. Sue, cette fameuse victoire sur les Jésuites; il prenait en conseil royal de l'Université des arrêtés contre les Frères de la doctrine chrétienne; il encourageait les conseils généraux qui adoptaient des mesures contre les écoles tenues par des religieuses, et enfin il s'occupait beaucoup d'inspirer aux Évêques des vertus politiques qui fussent à son gré. Dans le monde religieux, on combattait pour la liberté d'enseignement et on espérait contre l'espérance. Notons en passant deux faits contemporains, alors à peu près ignorés. La Congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres venait de naître, et cette glorieuse famille, si tôt féconde, allait bientôt s'étendre hors de la ville de Saint-Servan, où elle eut son berceau. A une autre extrémité de la France, dans les Alpes, le 22 novembre de cette même année 1846, l'apparition de la Salette avait lieu.

IV

Nous ne pouvons ici qu'indiquer les soins et les travaux du R. P. Muard pour instituer sa nouvelle communauté. A ses yeux, d'ailleurs, l'essentiel était fait, puisqu'il connaissait la volonté de Dieu, tellement, disait-il, qu'après les dogmes de foi, rien n'était plus certain pour lui. Dieu, à qui il avait encore demandé un signe, l'avait encore donné. Deux hommes, l'un prêtre, l'autre laïque, s'étaient spontanément offerts à le suivre et à lui obéir. Ayant donc réglé avec autant de prudence que de tendresse tout ce qui regardait l'intérêt spirituel et temporel des missionnaires dont il se séparait en pleurant, il avertit ses deux nouveaux compagnons de le joindre en un certain lieu, d'où ils partiraient pour faire ensemble un voyage. Il les trouva au lieu indiqué, n'ayant comme lui d'autre bagage que celui des apôtres : et ces hommes, déjà dignes de l'avoir pour chef, le suivirent sans lui demander où il les conduisait.

Il les conduisait à Rome. Or, ce départ avait lieu le 22 septembre 1848, deux ans après la retraite où le P. Muard avait clairement connu sa vocation. Dans l'intervalle, la révolution avait éclaté en France et en Italie. Toute la prudence humaine criait que le moment n'était pas opportun pour fonder un ordre religieux ; mais l'homme de Dieu s'inquiétait bien de cela ! Il connaissait une autre opportunité que celle qui est visible à la prudence humaine.

Il fit son voyage et trouva ce qu'il cherchait, suivant la ferme espérance qu'il avait mise en Dieu. Dans le trouble de Rome en proie aux révolutionnaires, il entendit des

voix pour le guider, il rencontra des mains pour le soutenir. La charité du digne abbé de Subiacco lui donna un asile dans la grotte même où saint Benoît avait prié. Là, environné de silence et de recueillement, il put former ses compagnons et se former lui-même aux premières études de la vie monastique, écrire les constitutions de la nouvelle société religieuse, et enfin s'assouvir de pauvreté. A trois, ils dépensaient vingt sous par jour, en y comprenant les frais du service divin. Pendant ce temps-là, Pie IX, chassé de Rome, se réfugiait à Gaëte. Mais il était le Pape aussi bien à Gaëte qu'à Rome, et le P. Muard, sans même daigner songer aux difficultés ni aux périls de la route, alla le voir dans cet exil. Une tracasserie de police vint à propos l'obliger de s'arrêter au Mont-Cassin, dont il étudia avec respect les splendeurs déchues, mais non pas irréparables. Après cet utile séjour, il parut enfin devant Pie IX.

Sa *tenue*, dit le frère qui l'accompagnait, *n'était* pas *très-brillante*. Son unique soutane, apportée de France, avait subi la fatigue des voyages à pied et le travail du jour, et ne s'était pas reposée la nuit. Il l'avait rognée pour la rapiécer lui-même en plusieurs endroits. Ce costume tranchait au milieu des magnificences dont la piété du roi de Naples se plaisait à entourer le pontife proscrit. Pie IX, se rappelant peut-être la vision qui avait montré à son prédécesseur Innocent III le pauvre d'Assise, écouta plein de bonté le pauvre de France, le bénit et l'encouragea. Le P. Muard revint avec allégresse à la grotte de Subiacco, mais il n'avait plus rien à faire en Italie, et sans délai les trois solitaires reprirent la route de France. Ils firent ce voyage de retour à pied, mendiant leur pain et leur gîte. La soutane du P. Muard lui attira quelques avanies dont il remercia Dieu. Un jour, dans une maison où

il recevait l'hospitalité, on le fit manger à la cuisine et coucher à l'écurie. Il parvint ainsi à la Trappe d'Aiguebelles, où il voulait que ses compagnons fissent un second noviciat. Il était dans un tel état de dénûment, que le premier soin des bons religieux fut de l'habiller des pieds à la tête. Lorsqu'il partit, le Père Abbé lui donna tout l'argent qui restait dans la caisse de la communauté; c'était à peu près ce qu'il fallait pour venir d'Aiguebelles à Auxerre.

Après ce voyage, et lorsque le P. Muard, ayant tout préparé, songeait à rappeler ses compagnons, un nouvel obstacle l'arrêta. Le choléra, qui avait éclaté avec violence dans le diocèse, l'atteignit au milieu des soins qu'il prodiguait aux malades. L'attaque fut si forte et le mit si bas que tout le monde crut qu'il allait mourir. Ceux-là seulement qui connaissaient son dessein ne perdirent pas l'espérance, persuadés que Dieu ne le retirerait pas du monde avant que l'œuvre ne fût accomplie. Dieu ne voulait, en effet, qu'ajouter au resplendissement de sa vertu. Pour lui, se voyant mourir, il ne permit pas à la douleur de lui arracher un cri ; n'attribuant qu'à ses péchés la ruine de ses espérances, il ne fit pas entendre un murmure et ne regretta que ses péchés. Cependant il ne refusa pas de demander un miracle, d'accord avec les amis qui ne pouvaient consentir à le voir s'en aller trop tôt. Sur leur conseil, il invoqua l'assistance de Notre-Dame de la Salette et fut guéri. Par reconnaissance, il voulut faire le pèlerinage. D'Aiguebelles, où il était venu chercher ses compagnons, accompagné de deux d'entre eux, il se rendit à la Salette, à pied, sans autre guide qu'une carte, à travers la neige et les tempêtes. Je ne conseillerais à personne, écrivait-il, de faire le même trajet de la même façon. « Mais le bon-

« heur que nous avons goûté sur la sainte montagne, « malgré le froid et la neige qui règnent encore dans ces « hautes régions, nous a bien dédommagés. Là, nous « avons prié notre bonne Mère de tout notre cœur. Là, « nous lui avons renouvelé l'offrande de nous-mêmes et « de notre communauté naissante, afin qu'elle nous offrît « elle-même à son divin Fils. Là, nous avons prié pour « nos bienfaiteurs spirituels et temporels, pour tous ceux « qui s'intéressent à notre œuvre. »

Enfin le moment était venu. M. Muard avait trouvé comme par inspiration, dans son cher diocèse de Sens, un lieu tel qu'il le voulait, un désert rude et sans abri, éloigné de toute habitation, hérissé de broussailles et de rochers, propre au travail, au recueillement et à la pénitence ; et ce lieu, par un soin de la Providence, appartenait à un homme plein de piété et de générosité, le regrettable marquis de Chastellux, dont les pauvres pleurent en ce moment la fin prématurée. M. Muard en était devenu non le propriétaire, car il ne voulait rien posséder, pas même le sol sur lequel il s'établirait ; mais le locataire pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans. Là, près d'un monument druidique connu dans le pays sous le nom de la *Pierre-qui-Vire*, il avait jeté les fondements d'un monastère. Il résolut de s'y établir sans attendre que l'édifice fût élevé, afin de se trouver plus pauvre encore au sein de la pauvreté même, et de travailler de ses propres mains, ainsi que ses compagnons, à la maison du Seigneur. Ils y vinrent donc, au nombre de cinq, le jour de la Visitation de la Sainte Vierge, 1850, et se construisirent une maison de bois et de chaume. Ce fut le premier couvent, nous pouvons le décrire sans allonger ce récit. Il avait neuf mètres environ de longueur sur trois de largeur,

et il était divisé en trois pièces : la chapelle, la salle de communauté et la cuisine. La salle de communauté servait aussi de réfectoire, d'atelier et même de dortoir. C'était là que reposait le P. Muard, sur l'établi du frère menuisier ; un des Pères couchait à côté, sur une botte de paille, les trois autres trouvaient un lit tout préparé sur les planches du grenier.

On se levait à 3 heures du matin, on chantait l'office, on priait, on méditait, on travaillait à la construction du monastère, et on prenait un premier repas à midi. Le bruit de cette vie étrange commençait à se répandre dans le pays, où il excitait une admiration mêlée de terreur. Un jeune homme s'irrita de ces récits qui le poursuivaient partout, éveillant dans son âme un attrait dont il était épouvanté. Il voulut voir, il vint à la Pierre-qui-vire. Les religieux faisaient leur premier repas, qu'ils prenaient sur l'établi où couchait le père supérieur. La nourriture ressemblait en tout au reste du régime : des légumes sans autre assaisonnement que le sel, du pain et de l'eau. Le visiteur eut bientôt fait de parcourir le monastère. Il vit ces hommes, dont plusieurs n'étaient nullement accoutumés au travail des mains, s'y livrer avec une ardeur pleine de joie. Vêtus de haillons, couverts de poussière et de sueur, ils arrachaient des arbres, fendaient des blocs de granit et les transportaient avec mille fatigues ; ils creusaient un chemin, ils élevaient une terrasse, ils servaient les maçons. Le matin, avant le lever du soleil, et le soir, quand le travail était fini, on récitait l'office divin autour d'une lampe dont la flamme fumeuse était agitée par le vent qui pénétrait à travers les planches mal jointes de la pauvre demeure. Un matin, le froid fut si vif pendant l'oraison, que le R. P. Muard, interrompant le silence, crut

devoir adresser une exhortation à ses frères, pour les exhorter à supporter patiemment les dures conséquences de la pauvreté, dont il leur fit un admirable éloge. Il était lui-même tout grelottant; mais la joie de souffrir pour l'amour de Dieu éclatait dans ses paroles et jusque sur son visage.

Le jeune visiteur vit tout et frémit; mais il avait vu et senti aussi le don du ciel, la paix qui régnait dans ces âmes dévouées, l'amour qui les attachait à Dieu et qui les unissait entre elles par des liens si forts. Il ne put se retirer sans confier au P. Muard l'émotion de son cœur, combien il était combattu, terrifié par cette vie formidable, pressé cependant de l'embrasser pour toujours. L'homme de Dieu, souriant, lui dit : « Vous serez les prémices de notre noviciat; désormais vous êtes un enfant de la maison. » A ces mots, la pauvre âme incertaine fut remplie de joie, et cette joie ne l'a pas quittée.

Pénétrons maintenant dans le cœur de l'institution. Lorsque les accablants labeurs de l'édifice matériel furent terminés, le R. P. Muard, assemblant ses frères, mit sous leurs yeux l'édifice spirituel qu'il s'agissait d'achever, de soutenir et de développer. Il leur expliqua dans une instruction fondamentale, qu'ayant voulu former à la fois des prédicateurs pour les pauvres, des contemplatifs et des savants, des travailleurs et des pénitents, ils avaient dû embrasser la règle primitive de Saint-Benoît, qui, après quinze siècles d'existence et de fécondité, est encore le code le plus parfait de la vie monastique. Toutefois, comme chaque congrégation religieuse est destinée de Dieu à remplir une mission spéciale dans son Église, et que chaque époque a son caractère particulier auquel il faut donner dans la vie monastique une correspondance, c'est-à-

dire un contre-poids plus nécessaire, quelques modifications à la règle avaient été faites en ce sens. Prenant en considération les nécessités du climat et les fatigues du ministère de la parole, vocation essentielle de l'ordre nouveau, on mitigeait la rigueur primitive du jeûne, mais on ajoutait à celle de l'abstinence, n'ayant jamais que de l'eau pour boisson, des légumes et des fruits pour nourriture. On observait à la lettre le chapitre de la pauvreté pour les membres de la congrégation ; mais l'esprit du siècle étant si passionnément porté aux biens matériels, on ajoutait à cette pauvreté du religieux la pauvreté la plus absolue pour la congrégation elle-même, qui *ne doit posséder aucun fonds, pas même le terrain sur lequel elle est établie ; elle ne possédera que les meubles, livres, métiers et instruments de travail nécessaires aux Frères et le produit des ouvrages de ses membres.* Encore ne se regardera-t-elle que comme en ayant seulement l'usage, la propriété en étant réservée à Notre-Seigneur, qui est de droit, et par vœu spécial, le chef et le maître de la communauté. *La communauté ne doit donc prendre sur le produit du travail que ce qui est strictement nécessaire pour son entretien, regarder le reste comme un argent consacré à Dieu et l'employer en bonnes œuvres.*

L'abstinence et la pauvreté suivront partout le Bénédictin-prêcheur. En mission même, il sera encore dans sa cellule, toujours appliqué à la retraite, à la méditation, à l'étude, au silence ; car il faut que sa vie prêche encore plus que sa parole, et que ses services ne coûtent rien à ceux qui l'appelleront. Ainsi donc, *en tout temps et en tout lieu* le bénédictin missionnaire sera pauvre toujours et partout. Il voyagera comme les pauvres et de préférence avec eux ; par sa volonté il sera plus pauvre qu'eux ;

il ne fera pas le travail qu'il aura choisi, mais celui que son supérieur lui aura assigné, et le fruit de son travail ne sera point pour lui.

Le but de cette vie de pénitence était celui auquel le R. P. Muard n'avait cessé de tendre depuis qu'il avait l'âge de raison : conquérir les âmes, les tirer de l'abîme, les élever vers Dieu. Ce but, il le confiait surtout à ceux de ses frères qui iraient en mission et qui devraient être comme les distributeurs des grâces que la pénitence attirerait sur l'ordre entier, et les canaux par lesquels elles se répandraient sur le peuple pécheur. Il leur disait, avec un zèle plus pressant encore, ce qu'il avait déjà dit aux missionnaires de Pontigny : « Que le missionnaire ré-« pande devant Dieu des prières, mais des prières brû-« lantes de charité; qu'il pleure, qu'il se livre à la péni-« tence, qu'il mortifie sa chair et fasse au ciel une sainte « violence pour obtenir enfin la conversion de ce peuple « infortuné. » Et après cette recommandation qui regardait exclusivement les missionnaires, il leur donnait cette règle de conduite envers les pécheurs :

« La charité doit s'asseoir avec le missionnaire dans le saint tribunal de la pénitence, qui est, à proprement parler, le siége de la miséricorde. C'est là qu'elle siége : disons mieux, son véritable trône est le cœur du prêtre confesseur. Aussi faut-il que le cœur du prêtre, et du missionnaire bénédictin en particulier, soit un cœur éminemment bon, charitable et miséricordieux; qu'il ait pour tous ses frères toute l'affection d'un père, la tendresse d'une mère, la douce compassion et l'immense charité du cœur de Jésus. Qu'il les reçoive donc tous avec une égale bonté, sans exception de personne; ou bien, s'il a des préférences, qu'elles soient pour les pauvres, les ignorants et les grands pécheurs.

« Pour les pauvres, parce que, pauvre lui-même, il doit regarder les pauvres comme ses frères bien-aimés ; parce que Notre-Seigneur les chérit d'un amour de prédilection et leur promet son royaume : et ensuite parce que, ne trouvant ici-bas

que privations, qu'humiliations et peines de tout genre, ils ont plus besoin d'être assistés, honorés, consolés.

« Pour les ignorants, parce qu'ils sont dans une pauvreté plus digne encore de compassion, puisque le pain de la doctrine et de la vérité leur manque, puisque leur ignorance les met dans l'impossibilité d'espérer leur salut. Aussi le missionnaire doit-il s'adresser à eux, leur donner tous ses soins, s'appliquer à leur instruction avec une patience invincible ; et comme il ne peut y employer tout le temps nécessaire, qu'il recommande à quelque âme charitable et zélée cette œuvre comme des plus saintes, comme un apostolat qui procure à ceux qui l'exercent des mérites infinis.

« Mais l'objet le plus particulier de son zèle, mais ceux auxquels il doit se vouer tout entier, ce sont les grands pécheurs, ceux qui depuis longtemps ont abandonné Dieu et les pratiques de la religion. Ceux-là, il doit les rechercher avec ardeur, les aimer comme une mère aime ses enfants, et n'avoir pour eux, en toutes circonstances, que des paroles brûlantes de charité ; il faut que l'on voie en lui l'ami, mais l'ami le plus tendre des pécheurs. Au confessionnal surtout, qu'il les accueille avec une bonté qui leur ouvre aussitôt l'âme et la conscience ; qu'il use à leur égard des termes les plus doux et les plus affectueux. »

Forcé de choisir entre les témoignages que le R. P. Muard a laissés de la grandeur et de la bonté de son âme, il nous a semblé que cette instruction aux confesseurs le peignait mieux que tout autre document ; et nous espérons que parmi ceux qui nous ont écouté jusqu'ici avec peu de bienveillance, quelques-uns du moins ne voudront pas avoir le courage d'injurier des vertus dont le mobile fait tant d'honneur à l'humanité. On parle souvent dans ce siècle du respect qui est dû à l'homme, à sa liberté, à sa destinée. Nous demandons qui a traité l'homme avec plus de respect et lui a montré plus d'amour, qui l'a honoré davantage dans ses plus grandes misères, qui a fait plus d'efforts pour le dégager de l'ignorance, à qui la destinée de l'homme a paru d'un plus haut prix ?

M. Muard, devenu, par sa profession religieuse, le P. Jean-Baptiste du Sacré-Cœur, avait quarante-cinq ans. Son œuvre prospérait et il en recueillait les fruits ; du désert de la Pierre-qui-vire, une source de grâces se répandait sur le diocèse ; et quoique les fatigues et les maladies eussent altéré sa robuste constitution, le nouveau patriarche semblait avoir encore une longue carrière de ravail et de mérites, lorsque tout à coup il se vit sur le seuil de la récompense éternelle.

Il était venu à Sens, et comme il avait fait le voyage suivant sa coutume, c'est-à-dire prêchant et confessant partout où il s'arrêtait, il voulut s'accorder un jour de repos dans le monastère restauré de Sainte-Colombe, près du tombeau de la Vierge martyre.

Ainsi que lui-même l'a raconté, étant en prière devant une image de la sainte Vierge, il se plaignit de n'aimer pas encore Notre-Seigneur autant qu'il mérite d'être aimé, et il rappelait à Marie qu'elle lui avait promis de l'aider à atteindre ce degré d'amour. Il eut alors une extase, où l'on croit qu'il fut averti que bientôt ses désirs seraient exaucés. C'était le dimanche de la Trinité, 11 juin 1854.

Le soir, il partit de Sens pour retourner à la Pierre-qui-vire, par Auxerre et Avallon. Souffrant déjà d'un mal de gorge, il s'était promis de garder le silence, mais il parla partout avec son ardeur accoutumée. Sa parole était toujours ardente, parce qu'il parlait toujours de Dieu. A Avallon, il passa la journée tout entière à donner des avis, à entendre des confessions et à prêcher. Le soir, sa voix, ses gestes, ses expressions, tout parut animé d'un feu sacré. Il célébrait le bonheur d'une âme unie à son Dieu par la foi, la confiance, et surtout par l'amour, et

son auditoire fondait en larmes. Arrivé au monastère, il lutta deux jours encore contre la maladie qui s'aggravait ; le troisième jour, il fallut enfin céder et prendre le lit : une suette maligne s'était déclarée.

Dieu ne lui épargna pas les horreurs et les humiliations de la mort, et il avoua qu'il n'avait jamais tant souffert, à ce point qu'il craignit d'avoir manqué de patience en laissant échapper un mouvement par lequel il semblait accuser la lenteur du frère qui le servait ; et dans l'ardeur de la fièvre, il demanda à plusieurs reprises la permission de sortir les bras de son lit.

Néanmoins, les crises les plus violentes ne purent troubler la paix et la lucidité de son âme. Il priait, il exhortait, il donnait ses dernières instructions en patriarche, et quelquefois en prophète. Il recommanda à ses frères une humilité sincère, qui les mît au-dessous de tout le monde et qui les fît se regarder comme les plus misérables et les derniers venus dans la famille religieuse. Il leur conseilla de s'appliquer à la lecture des prophètes, où ils trouveraient une source inépuisable d'instructions, d'images et des sentiments, regrettant de nouveau que l'Écriture sainte fût trop négligée dans les établissements d'éducation, et de n'avoir pas été lui-même initié dès la jeunesse à la science de la vie spirituelle. En même temps, il s'accusait humblement de ses fautes et tremblait à l'approche de l'heure des justices ; mais l'avenir de sa communauté ne l'inquiétait point : « C'est l'œuvre de Dieu, disait-il à ses enfants, ne craignez rien ; Dieu saura bien pourvoir à tout. » Il voulait qu'on lui parlât sans cesse du ciel, du cœur miséricordieux de Jésus, du cœur sans tache de Marie. Lorsque déjà sa langue commençait à s'embarrasser, il se fit réciter

le chant d'amour du Roi-Prophète : « Que vos tabernacles sont aimables, ô Dieu des armées; mon âme soupire après la maison du Seigneur; » et il répondit, comme s'il eût repris ses forces : « Mon cœur et ma chair brûlent d'une ardeur pleine de joie pour le Dieu vivant. » L'*Ave Maria* fut sa dernière prière, et il ne put la dire qu'en s'arrachant par un suprême effort de courage aux suprêmes étreintes de la mort. La mort mit enfin la main sur lui, et bientôt après avoir reçu l'extrême-onction, il eut le délire; mais le délire d'un saint, qui ne cesse pas de croire, d'aimer, de voir et d'obéir. On entendit encore : Mon Jésus, je vous aime! on le vit encore tressaillir aux noms sacrés de Jésus et de Marie. Un sourire ineffable éclaira son visage; il buvait aux sources éternelles de l'amour.

Ses enfants, rassemblés autour de lui, se regardèrent avec stupeur. Jusqu'alors ils n'avaient pu croire que Dieu le leur ôtât. Mais aussitôt une résignation sublime entra dans ces âmes qu'il avait formées; ils se promirent spontanément de continuer l'œuvre de leur père, et d'observer, sans y rien changer, les règles qu'il leur avait tracées. Comme si ses vertus leur restaient, tous se sentirent plus de ferveur et de courage. Ils ont persévéré en effet, et glorieusement persévéré. Aujourd'hui, trois années après la mort du fondateur, sept années après la fondation, le monastère de la Pierre-qui-vire compte environ cinquante religieux, et il faut agrandir les bâtiments.

La mort du P. Jean-Baptiste fut un deuil public. On vit à ses funérailles ce concours, ces regrets, cette vénération qui viennent illustrer la tombe des saints. Tandis que deux de ses frères le déposaient dans la fosse, sans autre bière et sans autre linceul que ses pauvres vête-

ments, les autres, prosternés jusqu'à terre, répétaient trois fois : *Domine, miserere super peccatore ;* Seigneur, ayez pitié de ce pécheur ! Mais le peuple l'invoquait dans le ciel ; ceux-là s'en allaient heureux qui pouvaient emporter quelque objet qui eût touché son corps, et la place où il repose est devenue l'un des lieux les plus fréquentés de la prière publique et de la vénération populaire.

LE COLPORTAGE PROTESTANT.

— 24 OCTOBRE 1857 —

Mode, caractère et résultats de la propagande protestante. — La propagande sous Luther et Mélanchton. — La censure.

Monseigneur l'Évêque de Strasbourg, après avoir longtemps averti en secret, a cru devoir enfin réclamer publiquement contre les pratiques de la propagande protestante en Alsace. Ses observations fournissent à plusieurs journaux révolutionnaires l'occasion de montrer les sympathies de la démagogie pour le protestantisme. Rien de plus naturel. Suivant le conseil que ne cessait de donner dans ses dernières années M. Sue, cette « gloire de la France » tant pleurée du *Siècle*, le protestantisme doit être la religion préférée de ceux qui n'ont point de religion et qui veulent que le monde cesse enfin de croire en Jésus-Christ. Le protestantisme, disait-il, *est le pont pour sortir du christianisme ;* par là seulement les peuples s'élèveront à cette négation absolue de tout dogme religieux, qui seule est la liberté. L'instinct de M. Sue parlait ici fort juste, et ses raisonnements n'ont été l'objet d'aucune réprobation, soit des journaux protestants, soit des journaux révolutionnaires. Du reste, M. Sue ne révélait rien ni n'inventait rien : il mettait simplement en lumière, avec cynisme, une tactique assidûment suivie.

Nous en profiterons pour parler à notre tour du mode, du caractère et des résultats de la propagande protestante.

Ce qui se fait en Alsace, se fait aussi dans diverses autres provinces, et partout de la même façon. La France est inondée de prétendus traités protestants, qui ne sont au fond que des libelles diffamatoires contre la religion catholique. La distribution de ces libelles est une œuvre pie, que les sectes divisées semblent faire en commun. L'ancien colporteur, l'apôtre-mulet qui voyageait à pas lents chargé de sa balle, s'est multiplié et transformé ; la politesse oblige de dire qu'il s'est embelli. Le beau sexe protestant prend chaque jour une part plus active au colportage. Les wagons se remplissent de crinolines évangélisantes. En présence de l'accroissement des Sœurs de charité, des Petites-Sœurs des pauvres, de ces congrégations hospitalières et enseignantes toujours plus nombreuses et plus zélées, qui se dévouent jusqu'à la mort à tous les rudes offices de la charité chrétienne, nos « sœurs séparées » se sont enflammées d'une sainte jalousie. Elles ont voulu prouver que la femme protestante peut s'élever au dévouement de la vierge catholique. Bourrant donc leurs poches, leurs sacs à ouvrage, quelques-unes même, dit-on, leurs caisses à chapeaux, de ces brochures et de ces feuilles volantes rédigées par les révérends ministres contre la religion qui fait les Sœurs hospitalières, elles partent pour la croisade, déterminées à détruire l'empire de la superstition. Elles offrent ces petits papiers, elles les distribuent, elles les lancent, elles les imposent, elles les déposent, elles les glissent, elles les fourrent partout, et jusqu'en des retraites, — ingénieux et surprenant courage ! — où d'ordinaire nulle femme n'aime à laisser voir qu'elle a passé.

Cette manière d'apostolat n'est pas d'ailleurs nouvelle. Toutes les hérésies l'ont trouvée plus commode à leur ardeur que les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et de revêtir la bure et de marcher pieds nus, et de s'enfermer dans les prisons et les hôpitaux. Tous les hérésiarques, tous les hérétiques se sont entendus à salir du papier. Arius, homme de lettres, qui n'avait pas la ressource d'imprimer, mit sa doctrine en vers sur les rhythmes des thalies, chansons de débauche si licencieuses que Sotade, leur auteur, était regardé comme le plus infâme des poëtes et que le Latin Martial en rougissait. Par ce moyen, Arius sut populariser ses blasphèmes dans la canaille, accoutumée aux chants dépravés de Sotade. Il composa des thalies ariennes pour les voyageurs, pour les mariniers, même pour les gens qui tournaient la meule. Avec cela on faisait insulter les prêtres, on souillait des âmes et, dans les jours de sédition, on trouvait des bourreaux.

Luther ne dédaigna point cette ressource. Au libelle diffamatoire, qu'il fabriquait de verve et en maître, son génie, non moins astucieux que brutal, ajouta la caricature. Mélanchton, l'angélique Mélanchton, l'assistait en cette lâche besogne, où tous deux prenaient un grand soin. L'Allemagne protestante conserve religieusement ces caricatures de si sainte origine, et plusieurs servent encore. Toutes sont d'une ineptie et d'une grossièreté qui font honte aux pasteurs, quoique pasteurs ; mais elles parlent au peuple, c'est tout ce qu'il faut. L'une des plus estimées représente le Pape en oreilles d'âne, portant la triple couronne surmontée d'excréments humains. On ne fait pas moins de cas de la *truie papale ;* le Pape assis sur une truie, d'une main bénit le monde, de l'autre tient

des emblèmes qu'on ne peut décrire ; la truie représente le Concile de Trente. Ces deux caricatures et d'autres encore, où les mêmes motifs se retrouvent, sont les propres inventions de Luther. En collaboration avec Mélanchton, il a composé le *Moine-veau* et le *Pape-âne*. Cette dernière, incomparable par l'abjection, est restée en pleine popularité et mérite d'être connue. On lit dans les œuvres de Luther, recueillies par Walch, ministre protestant, 1746 :

« Explication de deux monstres horribles, l'une du Pape-âne, rédigée par Mélanchton, avec l'*Amen* de Luther ; l'autre du Moine-veau, rédigée par Luther, l'an 1523.

« Le Pape-âne, expliqué par Mélanchton et perfectionné par Luther.

« En tout temps, Dieu a préfiguré sa miséricorde et sa colère par certains signes miraculeux, notamment en ce qui regarde les empires, comme nous le voyons en Daniel (VIII, 24), où il annonce aussi l'empire de l'Antechrist romain, afin que les vrais chrétiens se pussent garder de sa malice, laquelle est si perfide que les élus mêmes pourraient être séduits, comme le dit le Christ en Mathieu (XXIV, 24). C'est pourquoi, vers le milieu de cet empire, Dieu a donné beaucoup de signes, et tout récemment cette effroyable figure du Pape-âne, qui a été trouvé mort à Rome, dans le Tibre, en 1496, et qui retrace si exactement l'essence de l'empire papal qu'il eût été impossible à des hommes de l'inventer, et qu'on est forcé de convenir que Dieu même l'a dépeint. »

Suit une longue description, où le plus révoltant abus du nom de Dieu et des saintes Écritures est mêlé aux saletés et aux obscénités les plus ignobles pour accréditer dans le peuple un amas de stupides impostures : « J'ai vu dans Wittemberg, dit Audin, la figure du Pape-âne suspendue au chevet du lit des pauvres paysans, à la place de l'ancien bénitier catholique, de la Vierge Marie consolatrice des affligés, ou du saint patron de la paroisse ; je l'ai

retrouvée derrière les vitres des libraires et sur l'étalage des échoppes d'Eisenach et de Francfort. »

L'explication du Pape-âne, due aux lumières combinées de Luther et de Mélanchton, est divisée en douze paragraphes, qui contiennent le sommaire très-complet de tous les traités dont la propagande protestante inonde en ce moment les voitures, les chemins, les auberges et autres lieux. Certains côtés, sur lesquels Luther appuyait par une pente naturelle, sont maintenant plus voilés; cependant nous aimons à croire que les pieuses voyageuses qui placent avec tant de zèle ces savants écrits, ne les lisent pas tous.

La recrudescence actuelle de la propagande protestante, avec tout ce qu'on y ajoute moyennant le secours des fonds protestants étrangers, avec les fidèles qu'on achète dans les villes, avec les constructions de temples et d'écoles que l'on multiplie, à Paris notamment, ne nous inspire pas, nous l'avouons, d'excessives alarmes, quant au progrès de l'hérésie. La période d'expansion du protestantisme est dès longtemps passée en France comme ailleurs. Nous ne sommes plus assez chrétiens pour devenir hérétiques, et le protestantisme ne travaille qu'au profit de l'incrédulité. Or, l'incrédulité pratique, arrivée à un certain degré, ne peut plus travailler elle-même que pour l'Église. La pratique de l'incrédulité n'étant autre chose que la destruction sociale, il faudra bien que la société ouvre les yeux, à moins qu'elle ne veuille périr : et encore, pour périr, ne suffit-il pas qu'elle le veuille ; il faut que Dieu lui en donne congé. Dans tous les cas, le zèle protestant, soit qu'il enfante l'hérésie, soit qu'il seconde l'incrédulité, excite la vigilance des gardiens de la foi et réveille le zèle catholique. Il n'en faut pas davantage

pour amener des résultats qui trompent son attente.

Le régime politique, social et religieux sous lequel nous vivons, ne laisse ici qu'une place très-restreinte à l'action de l'autorité publique. Elle n'a pas à intervenir dans les controverses entre catholiques et protestants, et ces discussions s'agitent librement en dehors d'elle. C'est un bien ou un mal ; nous n'aborderons pas cette question, mais c'est un fait. Ceux qui en ont espéré la victoire du protestantisme se sont trompés, nous n'en doutons nullement ; ceux qui attendent encore qu'il en résulte une sorte d'indifférentisme pacifique ne sont pas dans une erreur moins grande et pourraient déjà en acquérir la preuve.

Néanmoins, l'autorité publique n'a pas seulement à se croiser les bras dans une impartialité oisive. Elle doit veiller à ce que la controverse ne franchisse pas certaines limites où elle devient outrage et diffamation. Sous ce rapport, nous ne pouvons pas dissimuler que le Bureau du colportage, institué au ministère de l'intérieur, véritable commission d'*index* et de censure avec pouvoir discrétionnaire, est accusé de manquer ou de lumière ou de vigilance. Il est étrange que des colporteurs puissent, comme le constate monseigneur l'Évêque de Strasbourg, répandre dans le peuple des livres protestants sous le titre bien connu d'un livre catholique. Il est étrange qu'à côté du colportage légal, s'établisse un colportage marron qui s'affranchit des prescriptions que l'autre doit respecter, et que « les petits traités pleins d'impostures et les élucubrations « anticatholiques de toute espèce, sortant des ateliers des « Sociétés bibliques et autres, se débitent et se distribuent « à qui en veut et à qui n'en veut pas, à domicile comme « sur les places publiques, de jour et de nuit, et tou- « jours... sous la protection de la loi ! » Si ces distributions

ne sont pas autorisées, il est étrange que la police locale ne puisse pas s'y opposer; et si elles sont autorisées, il est étrange qu'elles le soient.

D'après les observations que nous avons été à même de faire, il nous semble que le Bureau du colportage refuse ou accorde son *visa* dans des circonstances et pour des écrits qui n'annoncent pas l'impartialité ou les connaissances nécessaires; et l'on a peine quelquefois à se rendre compte des raisons qui peuvent le diriger. Nous avons personnellement pu juger et de ses antipathies pour des écrits ou pour des auteurs catholiques, et de ses sympathies ou de ses condescendances pour des écrivains et des ouvrages d'une tout autre école. Le caprice des censeurs paraît avoir beaucoup de latitude. Un livre contre lequel aucune réclamation n'est élevée par les supérieurs ecclésiastiques sera exclu; un autre sera approuvé quand tout conseillerait de l'interdire. Nous avons reproduit une de ces feuilles volantes, semblables à celles que le *Siècle* dénonçait ridiculement l'autre jour, et que l'on distribue comme elles dans les campagnes avec le visa de l'autorité : c'est une relation de prétendues prophéties et de prétendus miracles dont personne n'a jamais entendu parler. On timbre cela, et en même temps on exclut les *Scènes de la vie chrétienne* de M. de Margerie. D'autres livres sont refusés, parce qu'ils ont, dit-on, un caractère trop polémique, et rien ne s'oppose à ce que la foi et l'Église catholiques soient livrées aux morsures les plus envenimées des polémistes protestants.

A Boulogne-sur-Mer, pendant les fêtes de la sainte Vierge, les émissaires des sociétés bibliques distribuaient à profusion dans le peuple de petits écrits contre le culte des images et contre le culte de la sainte Vierge elle-même. La

rédaction en est assez insidieuse pour que les employés inégalement lettrés du Bureau de colportage n'en aient pas découvert le venin. Nous ne jugeons pas leurs intentions ; mais ce venin, les catholiques de Boulogne-sur-Mer et les Évêques qui les présidaient l'ont très-bien senti. Ils ont été indignés de voir le timbre du ministère de l'intérieur donner à cette œuvre misérable un crédit qu'elle n'aurait pas eu par elle-même et une sorte d'attache officielle. Nous n'avons pas besoin d'insister ; on doit comprendre ce que peuvent penser les catholiques lorsque l'on jette au peuple, avec cette sorte de consécration, des pamphlets non moins remplis de fiel et de méchanceté que d'ignorance, où l'Église et ses ministres sont diffamés, où nos respects pour la sainte Vierge sont taxés d'idolâtrie, où la perpétuelle virginité de Marie est niée par des sophismes insolents. Ces attaques ne sont pas de la discussion, et si catholiques s'en permettaient de semblables, il faudrait les les interdire aussi de leur côté.

Nous ne réclamons nullement, qu'on le remarque bien, contre la censure administrative exercée sur le colportage : nous la croyons nécessaire ; mais c'est une fonction délicate et qui aurait besoin de règlements plus sages et d'agents plus choisis. Elle devrait donner des garanties qu'elle n'offre pas ; elle devrait publier la liste des ouvrages qu'elle autorise et de ceux qu'elle condamne ; elle devrait pouvoir rendre raison de ses exclusions et de ses tolérances ; et si cette censure continue d'être appelée à viser des ouvrages de controverse religieuse, il faudrait au moins que ses membres fussent en état de subir un examen sur la religion. Nous nous permettrons de recommander ce sujet aux réflexions de M. le ministre de l'intérieur. En même temps, pour faciliter l'étude de la question, nous prions

nos lecteurs de nous adresser les écrits et feuilles volantes que la propagande protestante ou politique distribue dans le peuple avec le visa de la police. Nous croyons qu'une étude de ces diverses productions serait très-utile, et qu'on pourra ainsi en retirer quelques-unes de la circulation.

M. DE LAMARTINE ET BÉRANGER.

— 27 ET 31 OCTOBRE 1857 —

I. Le *Cours familier de littérature.* — Éloge de Béranger par M. de Lamartine. — L'enterrement du chansonnier. — Pétition à M. Louis Jourdan.

II. M. Plée et M. Havin. — L'histoire de Lisette. — Un monument à élever à Béranger. — Trois apostats.

I

On sait de quelle façon extraordinaire, il y a deux ou trois ans, M. de Lamartine, se faisant rédacteur d'un *Cours familier de littérature,* a sollicité des abonnements et la paix. Cette paix ainsi demandée, ses productions « familières » l'ont gardée en réalité parfaitement. Impossible d'échapper mieux à l'admiration et à la colère. M. de Lamartine a dit ce qu'il a voulu ; en dehors des petits journaux, personne n'a trouvé dans ce qu'il a dit rien d'assez grave pour travailler à lui retirer ou à lui procurer un seul de ces chers et fameux abonnements qu'il implore pour racheter les chenets de son père. Le Cours familier de littérature paraît innocent, *même à ceux qu'il irrite.* Nous sommes de ces derniers. M. de Lamartine, qui donne quelquefois au *Siècle* la primeur de ses familiarités, est le plus inoffensif collaborateur de M. Havin. Nous allons en four-

nir un exemple, que l'on trouvera bien choisi et tout à fait probant. C'est un éloge de Béranger, le plus somptueux, le plus enflé que l'on puisse entendre, et rare encore par ce caractère après toutes les bouffissures qui depuis trois mois ont amusé le bon sens public.

Cet éloge, assurément, ne fait honneur ni au talent ni au jugement, ni peut-être à la fermeté de cœur de M. de Lamartine. Ou l'auteur des *Méditations* n'a aucune estime pour sa propre poésie, ce qui n'est pas supposable, ou la poésie des *Chansons* ne peut lui inspirer que ce sentiment voisin du mépris qu'il a récemment témoigné pour les œuvres d'Alfred de Musset. Mais sa sévérité pour Alfred de Musset, poëte si supérieur à Béranger, a soulevé, quoique inoffensif, de tels rugissements dans une certaine basse partie de la presse, qu'il nous semble avoir redouté une explosion nouvelle et plus violente. Devant la popularité de Béranger, il n'a pas retrouvé son héroïsme de l'Hôtel de Ville ; l'homme qui avait regardé en face le drapeau rouge n'a pu affronter le vin bleu. Il faut dire que l'époque des renouvellements approche, et que le comité d'entraînement pour l'abonnement au Cours familier de littérature est tout entier composé d'oreilles plus sensibles au crin-crin de l'aveugle de Bagnolet qu'à la harpe de Solyme.

Ainsi, M. de Lamartine n'est plus même audacieux. Inutilement sa vendange a été belle et des ruisseaux d'or vont couler de ses pressoirs du Mâconnais. Soit faiblesse devant l'opinion, soit complaisance pour sa caisse, toujours est-il qu'après ces belles vendanges il ne dédaigne pas de grapiller. Il a besoin de racheter les chenets de son père ! mais à tout ce qu'ils ont déjà coûté, ajouter encore l'éloge de Béranger, c'est y mettre un prix que le vieux

gentilhomme, qui était fier, aurait pu trouver excessif et fâcheux. La gloire de M. de Lamartine se diminue de tout le vent dont il gonfle celle de Béranger. Cependant, blâmons-le et ne nous désabonnons pas. Au fond, le préjudice moral qu'il se porte est un avantage pour le sens commun. En soufflant d'un si grand zèle dans cette illustre baudruche qui plane depuis trois mois sur la patrie de Corneille, de Racine et de Bossuet, M. de Lamartine obtient un résultat que n'ont pu procurer tous les gaz de l'établissement de M. Havin, ni l'haleine du poëte-cordonnier Savinien Lapointe : il fait d'emblée crever l'apothéose.

Laissons simplement M. de Lamartine nous raconter comment les funérailles de Béranger l'ont consolé de vivre et lui ont rendu de l'estime pour la France. Tout commentaire serait superflu autour de ces intempérantes hâbleries ; elles ont par elles-mêmes tout ce qu'il faut de comique, hélas ! et de tristesse. Le *Siècle*, ajoutant son apostille, *ex ungue leonem,* intitule cela :

« *Le* 16 *juillet* 1857, ou *Œuvres et caractère de Béranger.* »

« Le 16 juillet 1857 sera une date pour la France ! Ce fut le jour où, *dans des funérailles* aussi grandioses et plus unanimes que celles de Mirabeau, la France ensevelit son poëte favori *dans la personne* de Béranger, et où elle parut *tout à coup ressusciter, elle-même* avec tout son cœur national et tout son esprit public, pour dire à ceux qui l'accusent d'une somnolence irrémédiable : Détrompez-vous. Je palpite encore ! Je suis encore la nation des grands sentiments, le peuple des grands réveils, la terre *des grands sursauts de l'humanité !* Dans ma capitale seule, cinq cent mille âmes tressaillent au premier glas d'une cloche de faubourg qui leur annonce le dernier soupir d'un *homme de gloire* et d'un homme de bien.

« J'avoue que peu de choses, depuis que je vis, m'ont autant

consolé de vivre et m'ont rendu plus d'estime pour mon pays, et surtout pour la saine multitude de mon pays, que cette émotion de Paris et que ces funérailles ! »

M. de Lamartine est de ces esprits dont parle La Bruyère, qui ne se peuvent assouvir d'hyperboles et qui ne trouvent jamais assez de Pélions à entasser sur assez d'Ossas. Il poursuit, il se rue en métaphores toujours plus affamées d'impossible ; et la réalité disparaissant tout à fait, il arrive à nous tracer cet incroyable tableau, complétement imaginaire, de la consternation de Paris lorsqu'on apprit la mort de Béranger. Ce serait une imitation de la lettre de madame de Sévigné sur la nouvelle de la mort de Turenne, si M. de Lamartine pouvait consentir à égaler Turenne à Béranger, et s'il avait pu faire à madame de Sévigné l'honneur de la lire :

« La nouvelle de sa mort se répand de bouche en bouche depuis le palais jusqu'à l'échoppe, dans tous les quartiers de Paris ; *aussitôt la vie publique et la vie privée paraissent suspendues dans une vaste capitale* ; le bruit tombe, le travail cesse dans les ateliers. L'ouvrier, sur le seuil de sa porte, accoste le passant et lui demande *avec des larmes dans la voix* s'il est vrai que Béranger soit mort. Les groupes se forment entre inconnus pour s'entretenir à voix émue des circonstances de cet événement. Un serrement de cœur universel oppresse cette multitude ; elle n'a rien à espérer personnellement, rien à redouter de cette respiration de moins dans la poitrine d'un vieillard, au milieu de cette respiration immense et éternellement renouvelée de tout un peuple ; *n'importe*, elle donnerait un des morceaux de pain de la famille pour que cet homme, pour ainsi dire collectif, respirât un jour de plus l'air de la France. Elle l'aimait : l'amour est aussi une puissance ! Elle apprend que ses funérailles auront lieu le lendemain ; elle se promet de se trouver debout, chapeau bas, tout entière, dussent les rues être trop étroites, à la suite de son convoi, non pas pour que la famille du vieillard note la présence d'un million de visages anonymes dans le cortége, mais *pour que le soleil la voie payer un tribut de conscience*, de respect et de pa-

triotisme à ce cercueil qui lui semble renfermer quelque chose de mort dans l'image de la patrie. C'est un jour ouvrable ; le salaire d'un jour manquant est un vide sur la table frugale de la famille de l'ouvrier ; *n'importe encore* ; elle sacrifiera volontairement le salaire d'un jour au devoir pieux qu'elle s'impose pour chômer en l'honneur de ce cercueil d'*un inconnu* ; elle fera plus, elle portera son deuil comme si elle avait perdu un des siens. Elle *fouille* dans les coffres de ses mansardes pour y trouver la veste noire, le chapeau de feutre, le morceau de crêpe qu'elle réserve aux tristes solennités de ses propres convois ; elle les étale sur *le lit* ; elle se promet de les *revêtir en masse* au lever du soleil, *pour que la ville ait changé de couleur pendant cette triste nuit.* Ce ne sera pas le deuil d'une maison, ce sera une nation en deuil ! »

Cette histoire est vraiment trop poétique. La mort de Béranger, annoncée et attendue de moment en moment depuis quinze jours, excita sans doute une certaine émotion. On n'avait rien négligé pour que cette circonstance devînt un événement. Les bulletins publiés dans les journaux, les hautes visites, l'occurrence des élections, enfin l'humeur bien connue du parti dont Béranger était le plus considérable drapeau, tout venait à point pour que la cérémonie de ses funérailles fût ce que l'on nomme en style révolutionnaire *une journée*. Il en fut ainsi, pas tout à fait autant que le parti l'aurait voulu, un peu plus néanmoins qu'il n'eût été à souhaiter dans l'intérêt de l'ordre public. Le Gouvernement, voyant comme le parti révolutionnaire *couvait des yeux son mort*, prit les devants et le lui confisqua.

Béranger était mort dans la soirée. Le *Moniteur* du lendemain fit savoir que les funérailles auraient lieu le jour même, aux frais de l'Empereur. On le bombarde poëte national, canonisation impromptu, sujette à révision ; on le porte en terre par-dessus les règlements, mesure

d'autant plus applaudie d'une partie de la population, qu'elle parut à l'autre un peu précipitée. Il en résulta que la pompe funéraire perdit beaucoup de sa mélancolie, devant cet esprit gaulois qui avait rêvé de s'attendrir un instant. Pour tout dire, le tour parut bon, et tel que le défunt en eût pu tirer quelques couplets assez gaillards, si la chose s'était faite de son vivant pour un autre. Après cela, l'administration fit bien les choses. Plus de troupes qu'on n'en met à l'enterrement d'un maréchal de France, eût-il gagné vingt victoires ; la majeure partie de la garnison de Paris, une armée, une grande armée, sous les armes, ou pour la haie ou pour le cortége ! Il n'y manquait que le canon, et encore n'était-il pas loin. Bref, un développement de forces aussi respectable qu'honorable, et, par suite, un ordre merveilleux, maintenu, comme dit M. de Lamartine, « depuis la porte de la maison jusqu'à celle de l'éternité. » Pour assurer d'autant mieux cet ordre nécessaire, le convoi, exclusivement formé des invités du Gouvernement, suivit une route stratégique. Il y avait des endroits où attendait la foule en pleurs, par lesquels on ne passa point, afin d'éviter l'encombrement et les émotions qui volontiers s'y forment. Un certain nombre d'affidés des Muses, trop éplorés ou trop peu maîtres de leur douleur, ayant voulu pénétrer dans les rangs officiels, en furent empêchés par la police affligée, mais inflexible. Ils portaient à la boutonnière des bouquets d'immortelles, « fleurs funèbres qui n'ont pour rosée que des larmes » et qui ne leur servirent point de passe-ports. On les mit à l'écart, et quelques-uns même à l'ombre. Enfin, tout se passa très-bien, et, le soir, il n'y paraissait plus. Telle fut cette journée ; en somme, la prose n'y manqua point. Il faut voir comme M. de Lamartine la décrit :

« De son côté, le Gouvernement *lui-même*, craignant que ces honneurs populaires n'anticipent sur les honneurs dont il se réserve *jalousement* l'initiative, prépare ses armes, ses drapeaux, ses temples, ses *pompes*. Une armée entière prend position *ou poste* depuis la porte de la maison jusqu'à la porte de l'éternité, dans le champ des morts. Le convoi s'avance à travers une haie de troupes et une muraille de peuple ; *pas un pavé qui ne porte un homme attendri*, pas *une fenêtre* qui ne regarde passer *en pleurant* le char, pas *un toit* qui ne *vocifère* son cri d'adieu ou son acclamation d'amour, pas un *pan* du ciel d'où ne tombe sur le suaire une *pluie de couronnes d'immortelles*, fleurs funèbres qui n'ont pour rosée que des larmes, et qui n'ont de parfum que dans le souvenir et dans l'éternité !

« Ah ! quel peuple ! On *peut le maudire pour ses inconstances*, mais il faut *l'adorer pour ses fidélités* et pour ses retours ! Qu'on dise ce qu'on voudra, l'âme de cette terre est mobile, mais c'est une belle âme parmi toutes les âmes populaires de l'antiquité ou du temps présent. On peut se plaindre quelquefois d'y vivre, mais il faut se féliciter au moins d'y mourir ! »

« Après cette *magnifique introduction* sur les funé-
« railles de Béranger, — dit le *Siècle*, qu'il faut aussi en-
« tendre, — M. de Lamartine recherche les causes de la
« popularité de l'illustre chansonnier, raconte ses commen-
« cements, et arrive à l'appréciation de son talent, qu'il
« analyse, *dans* ses principales saillies, et qu'il résume
« ensuite *dans* les lignes qui suivent. »

Les « lignes qui suivent » contiennent une énumération des diverses qualités par lesquelles, suivant M. de Lamartine, le talent de Béranger était populaire, malgré un défaut grave, la finesse : « Le buveur illettré croyait se
« montrer aussi fin que lui en affectant de l'entendre, et
« l'amour-propre flatté du peuple concourait à la popula-
« rité du chansonnier. » Mais, ajoute aussitôt M. de Lamartine, comme s'il se repentait de cette remarque désobligeante, la qualité dominante du talent de Béranger était *dans son cœur*. « Ce cœur, *véritablement collectif*, était

le cœur d'un pays plus encore que le cœur d'un homme. » Et il colore assez habilement son assertion, en évoquant la face militaire et révolutionnaire du talent de Béranger, l'orgueil de la force et de la victoire, la haine civile, les jalouses pensées du pauvre, toutes ces touches que Béranger connaissait bien et qui tendaient et faisaient vibrer les fibres les plus stridentes du cœur populaire. Cet art digne de blâme, qui devenait plus blâmable encore par le concours de l'immoralité et de l'impiété, M. de Lamartine le glorifie, et il termine en ces termes : « Son ta-« lent, c'était sa nature ; sa popularité, c'était son *patrio-« tisme ;* sa puissance, c'était son *humanité !*..... Béranger « était l'écho de la révolution, l'écho de l'armée ; le peuple « et l'armée s'écoutaient sentir, penser, aimer, *haïr*, « *conspirer* en lui. C'était l'*homme-nation.* »

En sorte que tout ce qui, en France, n'a pas chanté, pensé, aimé, haï, conspiré avec Béranger, n'appartient pas à la *nation*, n'est pas national, était et demeure étranger sur le sol de la patrie. Cela est flatteur pour la nation ! Il faut savoir chanter les chansons de Béranger pour être Français ; le parti qui chante Béranger est la France, et il n'y a pas d'autre France ; et l'expression politique, philosophique et littéraire la plus élevée de cette France nouvelle, dont M. de Lamartine lui-même ne fait partie que depuis l'Histoire des Girondins, c'est le *Siècle !* Bien obligé.

M. de Lamartine, qui dit ces choses-là, est le même poëte et le même professeur de littérature familière qui contestait récemment le génie de Dante et qui reprochait à la *Divine Comédie* de n'être qu'un recueil de menus propos florentins. C'est lui qui proclame un *homme-nation* le poëte de la ribotte. Voilà ce que nous appe-

lons crever l'apothéose : et encore une fois, bien obligé.

Sans quitter Béranger ni le *Siècle*, ni même M. de Lamartine, profitons de l'occasion pour passer à un autre sujet.

On sait avec quel zèle le *Siècle*, depuis quelque temps, presse les évêques de prendre enfin souci de l'honneur de la religion en frappant d'anathème un certain nombre de complaintes et de petits livres pieux, ou prétendus tels, qui se colportent dans les campagnes sous l'approbation, non des évêques, mais de l'autorité civile. Il y a quelques jours encore, le rédacteur approprié à ces sortes d'œuvres, M. Louis Jourdan, épuisait son éloquence contre un de ces petits livres, intitulé le *Saint-Suaire*, dont il cite des passages en effet fort ridicules, mais après tout assez peu dangereux. Il s'amuse à espadonner de sa géographie, de sa grammaire et de sa logique, toutes choses qu'il possède à un degré brillant, contre ce bouquin de quelque poëte de foire. Et après s'en être donné pendant deux colonnes, il se recueille et se ramasse dans cette belle péroraison qui nous est adressée :

« A moins que le sens moral de nos contradicteurs ne soit complétement oblitéré, il est impossible qu'ils ne soient pas frappés, comme nous le sommes, de l'immoralité de ces publications et de l'impudence de ces mensonges. Inventer des concessions d'indulgences et des miracles pour activer la vente d'une production de cette sorte, c'est commettre une mauvaise action. Eh bien ! quand un pareil scandale se produit au nom de l'Église, au nom de la foi catholique et à l'ombre même des parvis des temples, que faut-il penser du silence des chefs ecclésiastiques, silence qui équivaut à une approbation ?

« Nous ne demandons pas au corps épiscopal de sévir hors de la limite de ses attributions ; nous lui demandons, pour ces petites infamies anonymes qui égarent la foi et pervertissent le sens moral des populations les plus ignorantes, une seule de ces paroles de blâme dont on se montre si peu avare envers nous. »

M. Jourdan veut-il nous croire? Nous sommes enchanté de le voir si enflammé contre les livres corrupteurs du peuple; et faisant appel à ces sentiments de haute moralité qui l'inspirent, — à moins qu'il ne soit très-hypocrite, — nous le pressons de s'unir à nous pour prier les bureaux du ministère de l'intérieur de refuser le visa *du colportage* à tous les livres, religieux et autres, qui n'auraient pas, les livres religieux l'approbation d'une commission d'ecclésiastiques nommés par les Évêques, les autres livres l'approbation d'une commission de magistrats.

En outre, nous lui demandons son appui contre une certaine classe de livres corrupteurs qui ont infiniment plus de crédit dans le peuple, du moins dans une certaine partie du peuple, que le livre du *Saint-Suaire*, et tous les autres du même genre, dont il dénonce si vaillamment le style bas, les mensonges, les sentiments ignobles et les scandales de tout genre.

Nous lui signalons entre tous un poëte qui, avec un talent redoutable, a fait sa principale occupation de semer la haine entre les diverses classes de citoyens, de répandre l'irréligion et de semer l'immoralité, faits pour lesquels il fut condamné par la justice du pays. Ce poëte est précisément l'homme-nation dont parle M. de Lamartine et que le *Siècle*, jusqu'ici, a tant préconisé, par un inconcevable oubli des sévères principes de M. Jourdan sur la morale publique et sur les soins particuliers dus à la moralité populaire. Le respect que nous professons pour nos lecteurs nous empêche de citer ici des preuves que le *Siècle* lui-même ne pourrait pas produire sans se donner des embarras avec le procureur impérial. Mais tout cela est authentiqué. Le poëte en question a blessé non-seu-

lement tous les sentiments religieux et tous les sentiments de famille, mais encore très-souvent le sentiment national.

Il a, pour servir ses passions, dégradé la langue comme l'âme du peuple. Il a parodié les paroles de la prière pour outrager les sentiments chrétiens ; il a tourné en ridicule la foi, les sacrements, la pudeur et la mort ; il s'est glissé jusqu'au pied des autels pour y grimacer des impuretés et des blasphèmes ; il a aspergé de son vin de cabaret la tiare, la couronne, les reliques des saints, la robe des Sœurs de charité ; il a été aussi indulgent pour les vices les plus honteux, pour l'adultère, pour le libertinage et pire encore, qu'il a été insultant et amer pour les dignités les plus augustes et pour les vertus les plus salutaires. C'est lui qui a fait ce refrain digne de la chanson :

Mia-mia-ou ! que veut Minette ?
Mia-mia-ou ! c'est un matou.

et celui-ci :

C'est le jour des Morts, mirliton, mirlitaine :
Requiescant in pace !

et celui-ci :

Ah ! ventrebleu !
Ah ! sacrebleu !
Saint-Père, au moins soyez bon père ;
Ah ! ventrebleu !
Ah ! sacrebleu !
Ou je f... le Saint-Siége au feu !

Et cent autres de ce genre, ou plus brutaux et plus orduriers. Beaux refrains, dans lesquels vibre « l'âme de la France, » et que M. de Lamartine doit en effet bien admirer !

Or, nous parlerons à M. Jourdan son langage même, « à moins que le sens moral de nos contradicteurs ne soit « complétement oblitéré, il est impossible qu'ils ne soient

« pas frappés, comme nous le sommes, de l'immoralité de « ces chansons et de l'impudence de ces outrages, » qui sont le bagage le plus populaire de Béranger, et, comme il l'a dit lui-même, l'appoint victorieux des idées politiques dont il a voulu être le héraut. Eh bien! dirons-nous encore avec M. Louis Jourdan, quand un pareil scandale se produit au nom d'une faction politique considérable, et qui se prétend la nation même, que faut-il penser, non pas du silence, mais de l'approbation enthousiaste des principaux organes de cette faction? Que faut-il penser de cette faction elle-même? Que faut-il penser de l'emphase et de l'étalage de ses principes de moralité?

Nous ne demandons pas à la vertu et à la piété de M. Jourdan de réclamer les sévérités de la justice contre ces grandes et célèbres infamies qui égarent la foi et pervertissent le sens moral des populations les plus ignorantes; nous lui demandons seulement une de ces paroles de blâme dont il se montre si peu avare contre de misérables petits livres aussi dépourvus de crédit et de notoriété que le sont eux-mêmes les pauvres diables qui les ont composés et qui les vendent pour gagner un morceau de pain.

II

A la demande de ses heureux lecteurs, dit M. Plée, le *Siècle* leur sert une seconde tranche du Béranger de M. de Lamartine. Il paraît que les premiers fragments ont eu « un retentissement immense, » et que, comme au jour des funérailles, « chaque pavé de la ville « porte un homme attendri. » — « On se répète de bouche en bouche la parole du poëte, » continue M. Plée.

La vérité est que plusieurs parties de cet éloge funèbre obtiennent le même succès que les bons endroits des *Précieuses ridicules*. Mais les rédacteurs du *Siècle*, dans leur candeur, n'ont pas vu qu'on pleurait de rire. C'est pourquoi M. Plée, aussi sincère que Cathos et Madelon, reprenant l'œuvre de « son illustre collaborateur, » découpe avec ses ciseaux les chapitres où M. de Lamartine « raconte avec son cœur » les derniers jours du chansonnier. — « On s'abonne au *Cours de littérature*, par M. de « Lamartine, 43, rue de la Ville-l'Évêque. — 12 Entre- « tiens, 20 fr. par an (Affr.). »

Le chantre d'Elvire consacre un de ses nouveaux chapitres à « la femme âgée qui s'était appelée Lisette. » Et il profite de l'occasion pour ôter bien dévotieusement son illustre chapeau à M. Havin. M. Havin est un rédacteur en chef qui ne se laisse pas négliger dans son journal. Il y écrit peu, et ce n'est pas ce qu'il fait de moins habile ; mais on l'y encense beaucoup. Nous aimons à voir l'ordre, le respect de la hiérarchie, la vénération de l'autorité qui règnent en ce lieu démocratique et égalitaire.

C'est une chose curieuse que la description du salon de Lisette, reine de l'esprit par la main gauche. On y rencontrait des hommes qui ne voudraient pour rien au monde donner une marque d'estime à la mémoire de madame de Maintenon. La grande école politique et sociale dont Béranger était, de nos jours, le plus auguste représentant, professe un goût décidé pour le concubinage. M. de Lamartine travaille de son mieux à mettre en honneur cette forme facile de l'union conjugale. C'est un nouveau service qu'il rend à la démocratie.

M. de Lamartine confesse qu'il aurait aimé à connaître l'histoire de Lisette. « D'autres, dit-il, la racon-

teront. » Hélas! si la compagne de Béranger était vraiment Lisette, ce dont on peut douter, son histoire est toute racontée, Béranger n'a pas voulu qu'on l'ignorât. Il l'a écrite dans ses chansons, et même avec détail.

Lisette dont l'empire.
S'étend jusqu'à mon vin,
J'éprouve le martyre
D'en demander en vain.
Pour souffrir qu'à mon âge
Les coups me soient comptés,
Ai-je compté, volage,
Tes infidélités?
Lisette, ma Lisette,
Tu m'as trompé toujours ;
Mais vive la grisette !
Je veux, Lisette,
Boire à nos amours.

Ceci n'est qu'une vue d'ensemble; il y en a bien d'autres ! Est-ce que M. de Lamartine n'aurait pas lu les *Chansons ?* Il en est bien capable, et ce n'est pas là ce qui lui ferait tort à nos yeux. Mais laissons-le décrire les majestés de Lisette octogénaire :

« La femme âgée qu'il venait d'ensevelir s'était appelée Lisette dans sa *folle jeunesse ;* elle s'était appelée madame Judith dans son âge mûr ; on a cru qu'on pouvait l'appeler tout bas du nom du poëte dans sa vieillesse. Je l'ignore. C'était une femme de quatre-vingts ans passés, d'un port d'impératrice déchue, d'une conversation contenue, mais très-distinguée et très-fine, à la hauteur de tout esprit et de toute âme : « Je ne suis pas la « rose, mais j'ai habité avec elle. »

« On voyait que Béranger, Manuel, Chateaubriand, Lamennais, Hugo, Michelet, Benjamin Constant, Thiers, Mignet et cent autres ; Lebrun , *Havin , homme d'élite,* avaient passé par cette chambre qui précédait celle du solitaire, salle d'attente de cette royauté de l'esprit et de la bonté qu'on venait saluer dans Béranger.

« Je m'y arrêtais souvent pour attendre le poëte, quand par

hasard il n'était pas rentré à l'heure de mes visites. Cette femme était si belle, si gracieuse, si intelligente à demi-mot, d'une sagesse si souriante et cependant si sérieuse sous son poids d'années que je ne trouvais jamais l'heure longue dans son entretien. J'aurais aimé à connaître son histoire, d'autres la raconteront sans doute.

« En traversant la chambre vide de Judith, quelques jours après sa mort, je fus étonné et attendri de voir un chapelet encore suspendu à un clou contre la muraille, à la place où avait été son lit ; tout auprès, un petit portrait de Béranger jeune était suspendu à un autre clou. Tout se rencontre dans ces longues vies qui traversent mille hasards, qui passent par toutes les aventures du cœur, depuis l'amour jusqu'à la célébrité, et depuis la célébrité jusqu'à la solitude. Nous sommes tous un poëme ou une chanson : il ne faut que savoir y lire ! »

On est surpris de ce chapelet. Si réellement M. de Lamartine l'a vu (on ne peut répondre de rien), ce n'était, hélas ! qu'un objet de curiosité. Quand « la femme qui s'était appelée Lisette » fut près de mourir, Béranger s'inquiéta et voulut lui faire recevoir les derniers sacrements. Elle le pria de la laisser tranquille.

De votre ami répétez les chansons !

Après cette génuflexion devant Lisette, M. de Lamartine en fait une autre, à grand appareil, devant le peuple des funérailles. Cela est triste à voir et utile pourtant à montrer, comme un exemple des obscurcissements en tout genre où peuvent nous jeter le popularisme et le poéticisme combinés.

« O peuple ! qui t'es montré si sensible, si reconnaissant et si pieux ce jour-là, autour d'un cercueil, que ce jour te soit compté devant l'histoire, devant les hommes et devant Dieu comme une victoire ! Garde dans ta mémoire et transmets à celle de tes enfants ce beau mouvement de ton cœur national. Il atteste que si tu aimas trop la gloire, cette héroïque faiblesse des soldats,

des poëtes et des peuples, tu aimes du moins du même amour la probité, le désintéressement, le patriotisme, la liberté personnifiée dans un cercueil, qui n'emporte pas tout avec lui dans la terre, puisqu'il reste tant de millions d'hommes pour l'honorer !

« Et quand on te reprochera, comme je l'ai fait quelquefois moi-même, ton goût excessif pour le bruit et la fumée des champs de bataille, tes distractions de la liberté par le clairon, le tambour, le refrain de caserne ou de cantine, tes étourderies d'enfant, tes inconstances, tes versatilités, tes oublis, tes ébullitions et tes prostrations alternatives, baisse la tête et rougis devant tes fils et devant tes pères ; mais relève-la aussitôt avec un fier repentir, et dis-leur pour toute réponse : « Tout cela est vrai « peut-être, mais tel que je suis, *j'étais au convoi de Béranger.* « Savez-vous ce que cela veut dire ? Cela veut dire : Je suis en- « core le peuple français. »

Enfin M. de Lamartine, se lançant à toute vapeur dans les domaines illimités de la phrase, demande que l'on élève à Béranger un tombeau incomparable, parce que Béranger n'a pas fait que des chansons : « Il a fait plus, « *il a fait exemple !* il a fait plus encore, IL A FAIT L'AME « D'UN PEUPLE ! » à l'exemple de Solon, qui était un chansonnier. « Solon n'avait-il pas fait des chansons pendant « toute sa jeunesse ? N'était-il pas le Béranger de la « Grèce ? » Donc, Béranger était le Solon de la France, et la France lui doit élever « un mausolée *ære publico*, « sou par sou, avec le denier du pauvre et du riche, « afin que ce sépulcre *impartial*, voté par les uns, « adopté par les autres, soit l'*autel de la concorde* et « devienne la propriété commune de tous ceux qui ai- « ment la patrie jusque dans ses égarements, la liberté « jusque dans ses éclipses, la probité jusque dans ses « haillons ! » Ce tombeau sera orné d'une immense frise « commémoratoire » des chants et de la vie de Béranger. Cependant, par respect pour la moralité publique, et afin que le monument de l'homme-nation, du

saint des temps modernes, serve à l'*édification* et *non à la corruption du peuple*, on aura soin d'écarter de la frise « commémoratoire » ce que le chansonnier lui-même regardait comme la partie utile de ses chansons : « Nous n'y représenterons ni la démocratie en goguette, « ni la jeunesse en orgie, ni l'armée de 1815 venant « imposer les lois de la baïonnette à une nation libre et « pacifiée, ni le trône tombé sous les chansons de 1830. » Ceci est un fort pavé, surtout dans le *Siècle ;* mais M. Havin, « homme d'élite », ferme les yeux, et M. de Lamartine passe à la description des bas-reliefs de son monument. Il a des idées qui amuseront bien les statuaires, mais qui, d'ailleurs, les fourniraient d'ouvrage pour longtemps. Il profite aussi de l'occasion pour placer bon nombre de politesses. Dans le cinquième bas-relief, qui n'est pas le dernier, tant s'en faut, ni le plus compliqué, on verra Béranger « s'entretenir des plus hautes « questions de diplomatie avec M. de Talleyrand, de « politique avec Manuel, de gloire avec le général Foy, « d'économie publique avec Laffitte ou Péreire, d'é- « loquence civile avec Royer-Collard, de république « avec Lafayette, d'histoire avec Mignet, Thiers, Mi- « chelet; de monarchie avec Chateaubriand, de poésie « avec Hugo, de Dieu avec Lamennais, d'amitié avec « Antier. » Il oublie, sans mauvaise intention certainement, M. Havin avec qui Béranger devait aussi causer de quelque chose ; mais il ne s'oublie pas lui-même. Il demande une place dans la frise, une toute petite place, mais il la lui faut : « Dans le dernier et le « plus obscur des médaillons, agenouillé et pleurant, « *non des larmes politiques*, *mais des larmes cor-* « *diales.* » En bonne foi, comment veut-il que le pauvre

sculpteur se tire de là et lui fasse ses larmes cordiales?

Il y a d'assez bonnes rimes de Béranger sur les anciennes larmes de M. de Lamartine; celles qu'il verse aujourd'hui en mériteraient de plus sévères :

Du romantisme jeune appui,
Descends de tes nuages;
Tes torrents, tes orages
Ceignent ton front d'un pâle ennui.
Mon camarade,
Tiens, bois rasade;
C'est un julep pour ton cerveau malade.
Entre naître et mourir, hélas!
Puisqu'on ne fait que quelques pas,
On peut aller de travers ici-bas.
Narguant des lois sévères,
Troubadours et trouvères,
Au nez des rois vidaient gaîment leurs verres.

On peut aller de travers ici-bas. M. de Lamartine ne niera pas qu'il a profité de la permission, et de l'exemple!

Mais quel exemple il donne lui-même, après d'autres, des misères générales de ce temps-ci et de l'effrayante faiblesse du génie humain, jusque dans la lumière de la vérité! Lorsque Béranger siégeait déjà au sommet de ce grossier et injurieux Parnasse de l'irréligion, du libéralisme et de la goguette, ils étaient trois sur qui l'Église, la monarchie et la poésie jetaient les yeux pour se consoler. Ils avaient des dons magnifiques, et la gloire ne les fuyait pas. A ce torrent de toutes les haines, de tous les délires, de toutes les bassesses et de toutes les bestialités qui roulait du parnasse révolutionnaire, ils opposaient toutes les noblesses de la pensée et toutes les éloquences du langage. Ils étaient illustres, ils recevaient d'exquises louanges; mais ils étaient chrétiens et ils ne pouvaient devenir populaires. On les a vus, les uns après

les autres, par diverses voies, cédant à diverses tentations, apostasier tous trois devant la popularité. Ils ont plus craint de misérables railleries qu'ils n'ont craint leur conscience, ou plus écouté les dépits de l'orgueil que les conseils du devoir. Ils ont rendu leur plume comme le félon rend son épée, ou misérablement séduits, ou misérablement irrités. Et à qui se sont-ils rendus? C'est là le comble ; c'est là ce qui étonnera l'histoire; c'est là le surprenant stigmate auquel les réservait Celui qui venge tout de suite la vérité abandonnée. Il y avait dans le camp révolutionnaire des gens de mérite, des écrivains, des savants, des orateurs, des poëtes, des hommes qui les avaient combattus avec dignité et avec honneur : ils ont été se rendre à la chanson, à la muse du mépris et de l'obscénité; à l'homme qui livrait aux plus viles injures de la plus vile populace leur roi, leurs ancêtres, leurs frères, leurs martyrs, leurs autels, leur Dieu. Et l'on a vu Lamennais, Hugo, Lamartine enfin, et ce dernier plus que les autres, inclinés devant Béranger.

Lamartine! Purifions cette page où sa décadence nous a forcé tout à l'heure de transcrire les platitudes qu'il feint d'admirer aujourd'hui. Nous savons ce que Béranger disait à Lamartine, écoutons ce que Lamartine disait aux pareils de Béranger, hélas ! au moment d'aller les joindre. Il se glorifiait de n'avoir pas comme eux profané la muse, de n'avoir point coupé les ailes de l'ange *pour l'atteler hurlant au char des factions*. La langue française n'a point de plus nobles vers :

D'implacables serpents je ne l'ai point coiffée !
Je ne l'ai pas menée une verge à la main,
Injuriant la gloire avec le luth d'Orphée,
Jeter des noms en proie au vulgaire inhumain

Prostituant ses vers aux clameurs de la rue,
Je n'ai pas arraché la prêtresse au saint lieu ;
A ses profanateurs je l'ai point vendue
Comme Sion vendit son Dieu.
Non, non ; je l'ai conduite au fond des solitudes,
Comme un amant jaloux de ses chastes beautés,
J'ai gardé ses beaux pieds des atteintes trop rudes
Dont la terre eût blessé leur tendre nudité !
J'ai couronné son front d'étoiles immortelles,
J'ai parfumé mon cœur pour lui faire un séjour,
Et je n'ai rien laissé s'abriter sous ses ailes
Que la prière et que l'amour !

Il s'excusait de songer à devenir un homme politique, mais c'était pour combattre la démagogie :

Honte à qui peut chanter pendant que les sicaires,
En secouant leur torche aiguisent leurs poignards,
Jettent les dieux proscrits aux rires populaires,
Ou traînent aux égouts les bustes des Césars !
C'est l'heure de combattre avec l'arme qui reste !
C'est l'heure de monter au rostre ensanglanté,
Et de défendre au moins de la voix et du geste,
Rome, les dieux, la liberté !
. . . . . .
Que ces tyrans divers dont la vertu se joue,
Selon l'heure et les lieux s'appellent peuple ou roi,
Déshonorent la pourpre ou salissent la boue,
La honte qui les flatte est la même pour moi !
Qu'importe sous quel pied se courbe un front d'esclave ?
Le joug d'or ou de fer n'en est pas moins honteux !
Des rois tu l'affrontas, des tribuns je le brave ;
Qui fut moins libre de nous deux ?

C'est l'homme qui a fait ces beaux vers, c'est lui qui demande qu'on élève un monument national aux chansons de Béranger ! Ah ! ce n'est rien ou c'est un redoutable malheur d'avoir reçu de Dieu le génie, si l'on ne sait pas lui demander encore d'écarter la gloire et de faire aimer les mépris et les injures de ceux qui la dispensent en ce monde !

LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC.

— 6 NOVEMBRE 1857 —

Origine du général. — Le capitaine Cavaignac et le général Bugeaud. — Plans militaires et plans de colonisation. — Souvenir de Médéah. — La révolution de 48. — Châtiment infligé à la Révolution par un républicain. — Inconséquences et hésitations du dictateur. — L'expédition de Rome. — Mort de Cavaignac.

Les nombreux articles de journaux publiés sur le regrettable général Cavaignac, ne brillent la plupart ni par la sincérité ni par la perspicacité. A travers ce torrent de phrases médiocrement attendries, on cherche inutilement le sentiment de son vrai mérite et l'appréciation vraie du vide qu'il peut laisser. Ce n'est pas aux catholiques d'entreprendre l'oraison funèbre du vainqueur de Paris. Néanmoins, au milieu de ces encensoirs de rencontre et de ces banales fumées, j'ai la tentation de le peindre tel que je crois l'avoir vu. Je me sens dans les conditions de sympathie et d'impartialité qui conviennent à un pareil ouvrage; et cette carrière et la mort inopinée qui la termine, suggèrent des pensées que l'on ne saurait taire lorsqu'on est Français et chrétien.

L'origine du général Cavaignac était révolutionnaire, et des plus fâcheuses en ce genre. Son père se fit distinguer parmi les proconsuls de la Convention; l'un des chefs du parti républicain insurgé après 1830 était son frère. Cette

notoriété ne nuisit point à sa fortune. Par là, en somme, il appartenait à l'aristocratie, à celle peut-être qui est en notre temps la plus reconnue et la plus caressée. Le fils du régicide était lieutenant dans les armées de la Restauration, où le digne fils de Cathelineau ne put franchir le grade de capitaine. Ce grade, Cavaignac l'obtint assez promptement du gouvernement de Juillet. Son nom, sa jeunesse, les aventures de son frère, l'air du temps le mettaient du parti républicain, et le nouveau gouvernement, qui ne manquait pas de sujets de défiance, prenait garde à lui. Comme c'était un bon officier et un homme d'honneur, qui faisait bien son devoir au feu, et qui, s'il parlait sans réserve, ne se conduisait point sans prudence, la défaveur seule le punit. Néanmoins cette défaveur parut injuste à un homme d'un grand esprit et d'un plus grand cœur, le général Bugeaud, objet alors de toutes les diffamations de la presse républicaine. Il connaissait le mérite du capitaine Cavaignac. Justement parce que cet officier appartenait à un parti qui le traitait lui-même si mal, il se fit son zélé protecteur. Je tiens du général Bugeaud qu'il ne voulut partir pour l'expédition qui aboutit au traité de la Tafna, qu'après avoir obtenu le brevet de chef de bataillon pour le capitaine Cavaignac ; il le lui porta en Afrique.

De si nobles procédés ne trouvèrent point un ingrat. Avec les progrès de l'âge, ils adoucirent beaucoup ce que les convictions républicaines du frère de Godefroi pouvaient avoir eu d'un peu farouche. Ces convictions, d'ailleurs, étaient sincères. De forts courants d'idéologie en tous sens traversaient notre armée d'Afrique. Ces jeunes hommes, élevés par les tristes professeurs de l'État sans aucune doctrine religieuse ou morale déterminée, livrés à

leurs pensées, à leurs inexpériences, à leur liberté sans règle, en présence d'un empire à conquérir et d'une civilisation à implanter, ne pouvaient, comme en France, s'endormir dans l'indifférence du matérialisme. Tous cherchaient quelque chose, tous étaient sectaires; les uns saint-simoniens, les autres phalanstériens, les autres tournant à l'islamisme, et entre ces grandes divisions, des mélanges et des variétés jusqu'à l'infini. Tous rêvaient; la plupart faisaient de mauvais rêves. Cavaignac rêvait la République, une république quelconque ! Mais nous le disons à son honneur, la république qu'il rêvait n'était point celle que son père avait servie, et il eût rougi de conspirer pour celle que son frère voulait établir. Dans les cruels loisirs de ces garnisons des dix premières années de l'occupation, garnisons qui étaient de véritables captivités, où l'on mourait de la fièvre et parfois de la faim, Cavaignac lisait Plutarque, et il faisait des plans de colonisation.

J'ai lu aux archives du Gouvernement, à Alger, un de ces plans, daté de Cherchell, si je ne me trompe. Rien n'y annonçait un législateur, ni, je dois le dire, un homme pénétré de beaucoup de respect pour la race humaine. Il voulait fermer pour longtemps l'Algérie, sinon tout à fait aux honnêtes gens, du moins aux bonnes gens, et n'y admettre que des natures guerroyantes, aventureuses, insurgées, parce qu'il serait plus facile de les soumettre à une discipline de fer, et de les mener ainsi à la conquête. Il croyait à la discipline plus qu'aux lois. C'est le propre des doctrines républicaines; elles méprisent l'individu et les masses, et n'exaltent au fond que la liberté des gouvernements. C'était aussi une vue de la fondation de Rome par les fils de la Louve, et cette vue naissait dans son esprit des embarras dont l'élément civil fatiguait continuel-

lement l'autorité militaire. En un mot, il songeait aux républiques de l'antiquité ; il ne voyait guère d'autre agent de civilisation en ce monde que le fer. Contradiction étrange à un apôtre de la liberté! mais s'il n'y avait pas de contradiction dans l'esprit humain, l'art le plus difficile ici-bas, l'art de gouverner, serait au contraire le plus aisé de tous. Cavaignac en était où sont tous les hommes qui font abstraction du christianisme, et qui, croyant qu'il n'est plus, ne savent pas même qu'il a été. Ces idées rigoureuses se modifièrent sans s'éclaircir ; elles tournèrent à l'humanitarisme, une de ces formules de démission, si nombreuses à notre époque, où la raison se réfugie lorsqu'elle ne peut plus chercher et ne veut pas avouer son impuissance.

Les plans militaires de Cavaignac étaient chimériques comme ses plans de colonisation. Tout le monde avait un système, il avait le sien, mais qui ne sortait pas plus que les autres du cercle vicieux où l'on s'agitait depuis dix ans. Cela revenait toujours à faire des razzias et à creuser des retranchements, ou, comme disait le général Bugeaud, à élever des paratonnerres pour empêcher les hirondelles de passer. Il fallait arriver à parcourir librement le pays, s'établir en force au loin, pour aller plus loin encore garder en avant et non en arrière. C'était l'impossible, et l'on osait à peine le concevoir. Par des prodiges de bon sens et de persévérance, Bugeaud le réalisa.

Lorsque ce grand homme prit le gouvernement de l'Algérie, en 1841, injurié de toute la presse française, haï par avance de la population algérienne, peut-être méprisé, regardé comme un général de cour et de tribune par une partie des jeunes chefs de l'armée, il y avait au moins un républicain et un officier qui se réjouissait de son

avénement. C'était le lieutenant-colonel Cavaignac, alors commandant supérieur de Médéah, où les Arabes le bloquaient affamé. Sa troupe avait la fièvre et commençait à manger ses chevaux. Cavaignac ne pouvait lui donner ni la santé, ni la victoire; mais il lui donnait un exemple qui soutenait sa force morale. On ne saura jamais ce que nos soldats et leurs chefs ont subi de privations et déployé de grandeur au milieu de ces malsaines masures, Médéah, Milianah, Cherchell, Djigelly, Tlemcen, Mascara et tant d'autres, dont ils ont fait des villes florissantes. On en trouve une esquisse dans les Lettres du maréchal Saint-Arnaud, qui a gardé Milianah, où deux garnisons avant lui avaient péri sans même pouvoir combattre; et de la première il n'est pas resté un seul homme.

Le premier soin du nouveau gouverneur fut de débloquer les garnisons prisonnières. Il dut commencer par Médéah, et son cœur s'en réjouit, car il aimait véritablement Cavaignac, dont il n'avait jamais un seul instant perdu de vue les intérêts. Il inaugura par cette campagne le nouveau système de guerre et d'occupation qui allait enfin nous donner l'Algérie. Un convoi immense fut organisé avec mille peines, pour entretenir dans Médéah une garnison agissante au lieu d'une garnison prisonnière, et substituer « la portée des jambes à la portée du fusil. » On passa presque sans difficulté le col de Mouzaïa, dont le colonel Bedeau, par une marche de nuit hardie et savante, avait couronné les hauteurs ; on combattit à peine au bois des Oliviers, et le monstrueux convoi arriva en vue de la place. Cavaignac accourut au-devant de son chef. Ce fut une scène touchante pour ceux qui n'ignoraient pas ce qu'il y avait entre ces deux hommes. Cavaignac se jeta à bas de son cheval, Bugeaud se pencha sur le sien ; et ils s'embras-

sèrent. Je n'ai jamais vu étreinte plus cordiale que cet embrassement du frère de l'insurgé républicain et du vaillant défenseur de la royauté, qu'on appelait en ce temps-là « le boucher de la rue Transnonain. » Cavaignac reçut plus tard la même injure. Il dut la prendre avec sérénité, en songeant au citoyen plein de patriotisme et d'humanité qui l'avait portée avant lui.

Je m'arrête un moment à ce souvenir de Médéah. Pendant que la nouvelle garnison s'installait, Cavaignac voulut faire à ses hôtes les honneurs de la triste demeure où il avait héroïquement passé de si mauvais jours. Il fit mettre la table dans une salle basse et misérable qui était la belle pièce de la maison de commandement, et on servit un festin dont les mets plus recherchés étaient quelques légumes frais, produits de son jardin, cultivés par lui-même. J'ai souvent pensé, depuis, aux convives qui se trouvaient pour un instant réunis à ce banquet. Le général Bugeaud, qui n'était encore en France, pour beaucoup de monde, qu'un général douteux, et en Algérie qu'un gouverneur impopulaire, présidait, joyeux du succès de son expédition. Cavaignac, non moins satisfait, lui faisait face avec toute la dignité et toute la cordialité d'un homme de cœur qui reçoit son chef et son patron. Il y avait là le général Changarnier, étonné d'être arrivé sans blessure, mais il devait recevoir une balle le lendemain, au passage de Mouzaïa ; le colonel Bedeau, avec sa capote déchirée dans le combat corps à corps qu'il avait livré l'avant-dernière nuit ; le général Duvivier, que la mort attendait dans les rues de Paris, après avoir si souvent fui en Afrique devant sa bravoure. Parmi les officiers d'un grade inférieur, j'en nommerai deux, dont le destin fut bien contraire : l'un, le commandant Le Flo, déjà célèbre

en Afrique ; l'autre, encore inconnu, ou plutôt oublié, le commandant Le Roy de Saint-Arnaud, l'un des officiers de Constantine, qui venait prendre le commandement d'un bataillon de zouaves. Un convive manquait, le colonel d'Aumale, Fils de France. Il passait la nuit aux avant-postes, à la tête de son régiment, aussi jaloux de faire son devoir que tous ces officiers qui faisaient si bravement le leur. Brièveté des choses humaines ! Dix ans après, on était en 1851 ; la plupart de ces hommes, qui avaient joué un grand rôle, la plupart de ces frères d'armés s'étaient combattus, la plupart de ces vivants étaient descendus dans la mort ou allaient descendre dans l'oubli.

En ce temps-là, Cavaignac ne pensait guère qu'il se verrait bientôt à la tête de la République française, et Saint-Arnaud pensait encore moins qu'il serait maréchal de l'Empire. Ni l'un ni l'autre ne désirait faire sa fortune par ces brusqueries de la destinée ; le fils du Roi, qui veillait pendant qu'ils s'entretenaient joyeusement d'aventures de guerre, pouvait compter également sur eux ; et nul doute que si Louis-Philippe, en 1848, avait su se défendre, l'un et l'autre n'eussent été fidèles.

La catastrophe du 24 février, en jetant bas l'établissement de Juillet, d'une façon si soudaine et si irrémédiable, épargna d'ailleurs à Cavaignac toute lutte entre son serment d'officier général et ses tendances ou ses opinions républicaines. Elle le mit au pinacle, sans rivaux possibles. Le gouvernement général de l'Algérie, ce but suprême, quelques jours auparavant, de l'ambition militaire, se trouva trop peu de chose pour lui. Peut-être aussi estima-t-il que ses rivaux, momentanément écartés, étaient de taille et de mérite à lui rendre bientôt l'exercice du commandement trop difficile. Peut-être encore,

et j'aimerais mieux qu'il en eût été ainsi, pour lui et pour les autres, crut-il que, dans le péril imminent où se trouvait la France, sa présence serait plus utile à Paris.

Il y vint. Les républicains de la veille, les républicains de naissance surtout, étaient fort à la mode, même parmi les conservateurs, sans qu'on examinât trop curieusement leurs papiers. Les partis, dans certaines rencontres, ont un sens admirable pour deviner leurs hommes. Les républicains du lendemain ou du surlendemain, les conservateurs, les bourgeois, en un mot, sentirent tout de suite que le général Cavaignac était à eux, était l'un d'eux ; ils ne doutaient pas plus de lui que du général Changarnier, et ils le trouvaient plus opportun. Quant à la partie avancée de la bourgeoisie, qui se disait républicaine de la veille et qui avait intronisé la république sans le savoir et sans le vouloir, faction triste et déconfite d'avocats, de journalistes, de demi-rêveurs, de banquiers philosophes et de petits savants, le général Cavaignac, avec des qualités supérieures, avec sa loyauté et son bon sens militaire et avec ce prestige que donne en de tels moments l'épée, était son expression la plus complète. A vrai dire, malgré la position inespérée que l'événement leur avait faite, tout ce parti, tout cet orgueil, tous ces hommes ne valaient quelque chose que par lui. Ils lui donnèrent le ministère de la guerre.

Dans cette situation où abondaient les difficultés et les mauvais conseils, il était impossible de ne pas faire des fautes, plus encore de ne pas exciter de vifs mécontentements. En somme, l'instinct de la Révolution voulait dissoudre l'armée, et le général Cavaignac n'y consentit pas. C'est là, peut-être, sa faute capitale comme ministre de la Révolution ; mais aussi, comme citoyen, c'est là

le grand service qu'il rendit à la patrie. La résistance qu'il sut opposer à l'émeute de juin n'en fut que la conséquence et ne vient qu'en seconde ligne.

Je n'ai pas connu personnellement le général Cavaignac. Sauf une fois, à Médéah, où nous échangeâmes quelques paroles sur les établissements qu'il avait projetés, conversation tout indifférente de sa part, et comme on peut en avoir avec un homme sans nom et sans emploi, je n'ai jamais eu l'honneur de m'entretenir avec lui. Je ne prétends donc nullement pénétrer les secrets de son âme ; je le juge uniquement sur ses actions publiques. Mais je crois que son âme avait peu de secrets, et, quant à ses actions publiques, je les ai bien étudiées. J'ai toujours cru remarquer entre le révolutionnaire et le citoyen, entre la situation et l'homme, une sorte de combat dont il n'a jamais pu s'affranchir complétement dans un sens ou dans l'autre, et qui a fait de lui, à l'honneur de son cœur, à la critique de son caractère, un de ces politiques d'entre-deux, tels que le temps les aime, mais en qui ni leur temps ni l'histoire n'ont jamais reconnu des héros.

Le général Cavaignac n'apportait pas dans les affaires publiques la décision qu'annonçaient sa parole brève et sa physionomie sévère et distinguée. Ferme dans ses sentiments de loyauté, de probité, d'humanité ; excellent, dit-on, dans les relations privées ; rempli de courage militaire, le fond d'ailleurs lui manquait en doctrine politique comme en doctrine religieuse, et il atteignait bien vite, descendant en lui-même, le degré où il ne savait plus ce qu'il croyait ni ce qu'il voulait. Dans cette obscurité intérieure, toujours plus épaisse lorsqu'il importerait plus de voir clair, la circonstance et le conseil avaient beaucoup d'empire sur lui.

La circonstance, la situation et le conseil se trouvèrent bons pour le devoir aux journées de juin. Attaquée par elle-même, comme elle le sera toujours, la Révolution, en tant que gouvernement, se vit forcée de faire cause commune avec la société contre les révolutionnaires. Le général Cavaignac n'hésita point dans cette occurrence, où d'ailleurs une résolution contraire n'eût été possible qu'à la plus grande audace du crime. Quoique tout ce qu'il y avait en lui de révolutionnaire dût frémir, il prit vigoureusement la conduite du combat. Le combat fut formidable; la Révolution reçut le châtiment le plus rude qui lui eût été encore infligé, et la victoire se montra non pas inhumaine, comme on l'a dit, mais sévère. Au milieu de ses palmes douloureuses, Cavaignac, élevé à la dictature, et pouvant espérer que la dictature se convertirait en pouvoir normal, entendit retentir autour de lui ces malédictions et ces exécrations dont le parti populaire a coutume de poursuivre ses vainqueurs. Il dut comprendre que s'il avait cru ou voulu être l'homme du peuple, il n'était désormais que l'homme de la bourgeoisie. Ce rôle seul pouvait cimenter sa victoire, et seul lui promettait de grandes destinées.

Au combat succédèrent les rigueurs dictatoriales et la justice militaire. On déporta sans jugement, on jugea par conseil de guerre, on suspendit quelques-unes des libertés publiques. Néanmoins, il devint bientôt évident que cette sévérité, inexorable à l'égard de la masse des instruments obscurs, se relâchait envers les principes mêmes et envers les docteurs de la sédition. Personne n'est forcé d'avoir du génie; mais c'est un grand malheur d'en manquer dans les situations où il est nécessaire. Il en fallait après les journées de

Juin au chef du pouvoir exécutif; il n'en eut point.

Ce général si résolu à la bataille, se montra faible et incertain politique. Il parut comme une sorte de Lamartine militaire, qui voulait et qui ne voulait pas, qui voyait et qui ne voyait plus, qui mettait sur le compte de sa conscience et de je ne sais quelle fidélité à des doctrines obscures et trahies, les irrésolutions de son esprit et les timidités de son cœur; enfin, il eut la maladresse non-seulement de croire à son habileté, mais de le laisser voir. On le vit, et il fut jugé. On connut qu'il n'était pas homme à saisir ou à maîtriser l'occasion, ni à se défaire toujours d'un préjugé devant le devoir. Le vrai parti conservateur ne compta plus sur lui, et le vrai parti révolutionnaire, sans cesser de le haïr, ne le craignit plus.

On l'attaqua bientôt des deux côtés avec passion. Ni de l'un ni de l'autre il ne sut grandement se défendre. D'un côté, on lui jetait avec dédain le nom sanglant de son père, le proconsul de 93; de l'autre, avec rage, le sang du peuple de Juin, le sang de la Révolution. Il ne voulait renier ou continuer ni son père ni sa victoire; et perpétuellement en butte à ce double assaut, il se flatta de rester l'homme de la Révolution avec des ministres comme M. Dufaure, l'homme de l'ordre avec des amis comme M. Marrast; il crut qu'il parviendrait à consolider par la parole, au milieu du trouble révolutionnaire, un pouvoir improvisé dans une bourrasque de révolution. A l'estime de certains esprits, c'était au moins poursuivre une belle chimère. En politique, il y a peu de belles chimères, mais les aveuglements ne sont pas rares. Le plus ordinaire principe en est dans une ambition qui a mal mesuré ses forces, également incapable de mettre à profit ce que les circonstances lui ont donné et de s'en dessaisir. Où est l'homme un peu poussé

des circonstances, qui veut comprendre que Dieu ne l'a pas fait pour gouverner le monde?

Le général Cavaignac ne tarda pas d'ailleurs à voir paraître un compétiteur dont la situation, l'habileté, le nom et le caractère étaient plus que suffisants pour déjouer tous les plans qu'il pouvait former en s'aidant des conseils de M. Marrast et de M. Dufaure. Ce compétiteur portait le nom vraiment populaire, et il y avait dans son nom quelque chose pour tout le monde, des séductions et des garanties pour ceux mêmes qui le repoussaient ; l'on était à lui par quelque côté, du moment qu'on n'était pas uniquement pour la Révolution et pour la destruction. Le parti propre de M. Cavaignac, ce mélange formé depuis les journées de Juin de révolutionnaires conservateurs et de conservateurs révolutionnaires, la bourgeoisie républicaine, en un mot, n'était qu'une section dans cette unité. La victoire de Juin, le vrai titre de Cavaignac, avortant tous les jours un peu plus à la tribune, ne paraissait alors que comme un combat d'avant-garde devant le souvenir significatif du 18 brumaire.

Nous donnons ici simplement notre pensée, sans aucune intention d'hostilité ni de flatterie rétrospective. Nous n'avons point d'hostilité devant une tombe politique ; devant un trône, Dieu nous préserve de la flatterie ! Nous parlions ce langage la veille du 10 décembre 1848, quand, avec les lumières du moment, nous visions à tenir la balance égale entre les deux candidats. Les suites ont montré qu'en effet la grande majorité politique et même doctrinale du parti Cavaignac appartenait à Napoléon.

Dans le moment même du travail électoral, les conseillers du général Cavaignac lui firent faire une faute considérable et de nature à refroidir beaucoup les catholiques

qui soutenaient sa candidature. Le Saint-Père avait dû quitter Rome, où la république était proclamée. Le premier mouvement du général Cavaignac fut grand et sincère : il voulut envoyer des forces au secours du chef de l'Église. Mais bientôt la pitoyable politique d'entre-deux prit le dessus. On craignit d'irriter trop la Révolution ; on lui demanda pardon d'avoir eu des pensées si contraires à ses instincts, et on finit par protester qu'on avait seulement voulu remplir les devoirs de l'hospitalité envers *un homme de bien* exilé de sa patrie. Il ne s'agissait plus de rétablir le pouvoir du Pape ; il s'agissait simplement d'envoyer à Civita-Vecchia une escorte pour sa personne, afin que s'il venait en France, il y fût amené avec courtoisie.

On veut faire honneur en ce moment à M. Cavaignac de l'expédition de Rome. Nous croyons qu'il en eut le dessein (1) ; mais il resta loin de l'exécution. Sa politique, ou plutôt celle de son parti personnel, fut précisée dans une lettre de M. Marrast au Nonce apostolique, où il était dit : « La République, qui *a le droit de choisir* dans les

(1) Voici en quels termes nous rendions compte d'une discussion qui eut lieu à la Chambre à ce sujet, le 1er décembre 1848 : « Tout s'est amoindri, « dans ce débat. M. Dufaure (ministre de l'intérieur) est venu bien préciser « que M. de Corcelles (envoyé comme ambassadeur extraordinaire) ne ferait « rien qui pût déplaire à M. Ledru-Rollin et à M. Jules Favre, priant celui-ci « de croire que la guerre n'éclaterait pas pour si peu, et celui-là d'être « bien convaincu que les *concitoyens* du pape n'auront pas à se plaindre « de notre intervention. Le Gouvernement n'a pas su en rester là. M. le « général Cavaignac, estimant que les explications de M. Dufaure n'avaient « point fait fortune, est venu rapetisser encore la situation. Par des subti- « lités de paroles et des supputations de minutes qu'a dû envier l'avocas- « serie raffinée de M. Favre lui-même, il a entrepris de persuader à l'As- « semblée qu'il n'a presque pas agi sans la consulter. Il a fini par déclarer, « qu'en somme, rien n'est fait encore ; que M. de Corcelles n'est pas en- « core à Marseille, que les frégates ne sont pas encore parties ; et des gé- « nuflexions, et des prosternations, et des rabaissements sans limites, « tant qu'à la fin l'Assemblée a trouvé que c'était trop, et lui a crié de « ne pas se croire si coupable. » (*Univers*, 2 décembre 1848.)

« traditions du passé, restera toujours fidèle à celles qui « ont montré la France *hospitalière à toutes les grandes « infortunes.* » Ainsi, pour le gouvernement du général Cavaignac, le Souverain-Pontife, forcé de fuir devant la sédition, n'était qu'une *grande infortune* à qui la France offrait l'hospitalité. Quelques jours après, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, accusé de complicité dans la conduite que tenait à Rome le prince de Canino, l'un des triumvirs, écrivait au Nonce et nous communiquait la lettre suivante : « Depuis longtemps je n'ai aucune espèce de relations « avec le fils aîné de Lucien Bonaparte, et je *déplore de « toute mon âme* qu'il n'ait point senti que le *maintien « de la souveraineté temporelle* du chef vénérable de l'É- « glise était *intimement lié* à l'éclat du catholicisme « comme *à la liberté et à l'indépendance de l'Italie.* » On voit de quelle pensée sortit l'expédition de Rome, et où étaient tout à la fois la fermeté de l'esprit et la grandeur des vues politiques.

L'élection du 10 décembre 1848 vint clore la carrière politique du général Cavaignac et lui épargner les complications et les périls où un autre résultat l'eût engagé. Son attitude, jusqu'au 2 décembre 1851, parut chagrine, mais ne manqua jamais de dignité. Lorsqu'il eut occasion de parler, on le vit s'enfoncer volontiers dans des questions de casuistique républicaine qui marquaient à la fois la droiture et l'incertitude de son esprit. Les partis sont cruels et iniques. On lui reprocha, et longtemps, du côté même où l'on avait le plus applaudi à ses services, des paroles irréfléchies dont on exagérait la portée. Il avait dit un jour qu'il sacrifierait tout à la République, *même son honneur*. Sa vie a montré qu'il était incapable de ce sacrifice-là. Il ne fit pas une démarche basse, il ne dit pas un mot

contre sa conscience pour ressaisir sa popularité ; et certes, il n'ignorait pas combien aisément la popularité se reconquiert, et qu'une platitude commise à propos suffit pour rentrer en grâce, même après une grande action. Le général Cavaignac ne voulut sacrifier à la République que sa popularité à l'origine, et que *ses honneurs* à la fin. Voilà ce qui recommande sa mémoire, même à ceux qui l'ont combattu. Ce n'était pas un esprit vaste ni lumineux, mais c'était une âme fière. On le loue d'avoir dit qu'il n'était pas tombé du pouvoir, qu'il en était descendu. Cependant il a fallu descendre, et après avoir fait, pour rester, trop de petites choses. Mais je me souviens d'une parole plus vraie et plus belle. Dans la célèbre discussion sur les journées de Juin, qui lui fut suscitée par les débris alors extrêmement déchus des hommes de Février, il parlait de manière à confondre ses adversaires, et l'Assemblée l'applaudissait. Il trouva que ces applaudissements témoignaient trop de partialité, et, s'interrompant lui-même, il rappela noblement la majorité au sentiment des convenances, en lui disant qu'il avait besoin de son silence et non de ses applaudissements. Simple mot, plus éloquent, plus estimable et plus digne de mémoire que tout ce qu'il y a de célèbre dans le recueil des tours de rhétorique employés pour se concilier la bienveillance d'un auditoire.

Le coup d'État du 2 décembre éteignit complétement le général Cavaignac, ou plutôt constata que son rôle était depuis longtemps fini. On ne l'exila point. En réalité, il n'avait plus de parti, plus d'action possible, il n'était plus qu'un drapeau de mauvaise humeur impuissante et résignée, utile pour certifier la liberté laissée aux opinions, incapable, je ne dirai pas d'inquiéter, mais seulement de

fatiguer et de déplaire. Le vainqueur de Juin, le Nom de la république modérée, l'homme qui seul avait paru le compétiteur sérieux de Napoléon à l'élection du 10 décembre, n'était et ne pouvait être qu'un général en retraite. La vie d'un homme est une suite de morts : on meurt plusieurs fois au monde et en soi-même avant de disparaître. Le général Cavaignac, politiquement, fut enterré le 2 décembre 1851.

Sans être ses amis politiques ni ses amis particuliers, des hommes qui se souvenaient de ses services et qui vouent aux personnages publics, lorsqu'ils sont dignes, cette sorte d'affection désintéressée qu'inspirent les beaux monuments, nourrissaient pour lui un respect sincère. Ils ont regretté que de petites et vaines passions, se coalisant autour de son épée, désormais déposée au musée de l'histoire, eussent réussi à la faire reparaître sur un terrain qui sentait l'intrigue beaucoup plus que le combat. Cavaignac a dû souffrir d'abandonner deux fois son nom, la première fois aux républicains du *Siècle*, le seconde fois aux républicains du *Journal des Débats* pour leur procurer l'avantage de faire au Gouvernement une espièglerie électorale. Ce nom, dans l'urne parisienne, ne fut, la seconde fois surtout, qu'un masque. Un tiers tout au plus des suffrages était sincère, le second tiers signifiait *Barbès*, le troisième signifiait *Orléans*. La situation, dont le général Cavaignac s'était tiré en 1852 par un refus de serment, n'avait plus le sérieux qu'il devait désirer. On se demandait s'il ferait ou s'il refuserait le serment, et dans les deux cas on s'apprêtait à sourire. Au fond, ceux qu'on voulait embarrasser avaient seuls sujet d'attendre tranquillement l'issue.

La mort a cruellement dénoué cet imbroglio frivole.

Elle est venue à l'improviste, et comme en se riant, elle aussi, et de la vie et de l'importance et des adroites combinaisons des hommes. Vous formez des plans pour l'avenir, vous calculez, vous établissez vos chances, et voilà ce qu'il en est. Quand vous avez tout arrangé, il n'y a plus rien. Chose étrange ! le général Cavaignac, l'homme de la République, a tué la République aux journées de Juin ; les inconséquences et les hésitations de sa dictature ont préparé et favorisé l'avénement de l'Empire ; il emporte dans le tombeau une des chances de l'orléanisme. Avec lui est scellée sous la pierre ce qu'on appelait la République modérée. Il pouvait au milieu d'une de ces catastrophes si fréquentes en notre âge, reparaître comme une ombre, mais une ombre assez puissante pour obtenir de la Révolution une halte sur la pente des abîmes et donner le moyen de l'engourdir dans une restauration du régime parlementaire. Cette chimère s'évanouit avec lui.

Ainsi le néant des ambitions humaines se déclare d'une façon plus qu'ordinaire dans cette fin brusque et dure, où éclate si cruellement la fragilité de la vie. Rien, voilà bien le dernier mot de tout ce qui est de ce monde ! La gloire n'est rien, les avantages de la naissance et les prévenances de la fortune ne sont rien, et ce n'est rien que tous les plans dont nous amusons notre esprit. Il n'y a jamais dans l'avenir qu'un tombeau. Sur un ordre contre lequel nous ne pouvons rien, nous remplissons le tombeau de ce rien qui est nous-mêmes ; la foule, ce jour-là, l'entoure une heure, elle y jette une louange, il y tombe une larme qui vaut mieux que la gloire, et tout est fini.

Il reste pourtant du général Cavaignac une chose, un rien encore, mais le moins à dédaigner de tous les riens de la vie. Dans un siècle où tant d'hommes outragent

leur nom, il a réhabilité le sien ; il a lavé le sang dont l'avait couvert son père, et aucune main honnête n'effacera de sa tombe le décret par lequel l'Assemblée Nationale a déclaré que le général Cavaignac avait bien mérité de la patrie. De tels hommages, ratifiés par la conscience publique, sacrent un nom dans l'histoire, et qui les reçoit peut, vivant, croire qu'il n'a pas inutilement vécu. Mais, grand Dieu ! devant quelle tombe, et plus les hommes la font illustre, reste-t-il autre chose à l'homme que de vous avoir connu et de vous avoir servi !

DÉFENSE DE LA PRESSE CATHOLIQUE DU PIÉMONT

CONTRE LE *CORRESPONDANT*.

— 10 NOVEMBRE 1857 —

Œuvre de pacification générale du *Correspondant*. — Un malheur de cette revue. — La charité de ceux qui invoquent toujours la charité.

On sait que le *Correspondant* travaille à une œuvre de pacification générale qui doit mettre enfin d'accord trois choses longtemps divisées, la Révolution, la Philosophie et le Christianisme. Il ne s'agit que d'amener ces trois choses à se réduire, par des concessions mutuelles, dans la condition honnête et modérée qui est en tout le rêve des bons cœurs. Une révolution honnête et modérée, ce serait, par exemple, M. Thiers ; une philosophie honnête et modérée, ce serait M. Charles de Rémusat, ou M. Cousin, qui, dit-on, atteste qu'on a mal compris son enseignement lorsqu'on l'a cru contraire aux dogmes chrétiens ; enfin un christianisme honnête et modéré, c'est le *Correspondant*. Et déjà les arrangements sont bien avancés entre ces trois puissances.

Nous lisons peu le *Correspondant*, pour n'être point tentés de déranger ses louables opérations. Nous devons être immolés sur l'autel de la modération et de l'honnêteté ; mais tel est au fond notre amour pour la paix,

que nous voulons en attendre l'événement sans faire la moindre résistance. Il ne sera pas dit que nous aurons troublé le congrès auguste où doit se conclure ce traité qui deviendrait l'une des grandes époques du monde.

Nous ne sommes pas toujours ménagés dans les protocoles des hautes parties contractantes. Quand le hasard nous en instruit, nous détournons les yeux, nous fermons les oreilles, nous nous imposons le silence. Il n'y a guère de livraison du *Correspondant* où l'*Univers* ne reçoive quelque atteinte : nous ne croyons pas avoir une fois réclamé depuis huit ou dix mois.

N'exagérons point nos mérites. Cette patience, qui est un parti si commode, est encore le parti le plus sage. Quand nous ne disons pas que nos amis du *Correspondant* nous maltraitent, personne n'en sait rien. « Le malheur du *Correspondant*, remarque M. d'Ekstein dans les *Feuilles historico-politiques* de Munich, c'est de n'être pas lu. » Cette observation est d'une justesse bien rare chez les correspondants des journaux étrangers, sans excepter M. d'Ekstein lui-même ; et ce savant philosophe n'avait pas besoin d'en dire davantage pour nous révéler la cause et la profondeur des sympathies que lui inspire le *Correspondant*. *Non ignara mali...*

Mais le silence que nous trouverons bon et utile de garder pour ce qui nous concerne, n'a plus la même utilité et n'aurait plus la même dignité sur ce qui concerne nos amis et nos frères, attaqués en même temps que nous et souvent avec plus de dureté et d'injustice. Dans son dernier numéro, le *Correspondant* se permet contre la presse catholique du Piémont des violences qu'on nous signale en s'étonnant que nous ne protestions pas.

Le *Correspondant* a des faiblesses pour le Piémont.

Dans les libertés parlementaires dont jouit cette contrée, il admire l'aurore des beaux jours qu'elles promettent au monde. Le gouvernement piémontais lui paraissant un brillant exemplaire de révolution et de philosophie honnêtes et modérées, il voudrait voir *cimenter* entre ce gouvernement et le Saint-Siége « un rapprochement, une « alliance qui ne pourra *se sceller* qu'au moyen de « *concessions mutuelles*. » Nos lecteurs savent assez quels sont l'attitude et les procédés du gouvernement piémontais envers le Saint-Siége, pour que nous n'insistions pas sur l'impropriété, nous pourrions dire sur l'inconvenance de ces expressions. C'est le style de nos conciliateurs, et sans doute ils le jugent nécessaire. Passons-leur cela. Mais est-il également nécessaire d'injurier les catholiques qui cherchent loyalement à définir ces *concessions mutuelles*, que l'esprit de conciliation ne définit jamais ? Voici en quels termes on les traite :

« Le pays semble apprécier l'importance de la crise qu'il doit traverser dans les élections ; il sent qu'elles doivent décider de son avenir ; il s'agite, il se prépare à la lutte. Ce qui le prouve, c'est l'apparition de plusieurs journaux nouveaux. Sans doute, c'était là une nécessité, car toute la presse a été jusqu'ici inféodée au Ministère : l'opposition du journal l'*Armonia* était plus compromettante pour la cause qu'elle défend que nuisible au pouvoir. Deux nouveaux journaux viennent de paraître : l'un, l'*Italie conservatrice*, est l'organe du parti conservateur ; l'autre, la *Croix*, n'est que la doublure, mais *plus frénétique encore*, de l'*Armonia* ; c'est le *Père Duchêne* du parti. On ne se fait pas d'idée de l'*outrecuidance* de ce journal, de la *violence* de son langage, des *plates injures*, des *personnalités*, du *fiel* qu'il distille. Singulière façon de défendre la foi, que d'immoler à ce point la charité ! D'autres journaux paraîtront bientôt, voués, eux aussi, à la défense des grands principes de la religion, de l'Église et de la société, mais suivant une ligne bien différente. Espérons que bientôt viendra le jour où l'opinion de l'immense majorité du pays et du clergé aura un organe. »

Nous trouvons trois défauts à ce langage : il est ingrat, il est indigne, il est maladroit. Que font eux-mêmes de leur charité ceux qui invoquent ainsi la charité? Après tous leurs oublis en ce genre, nous nous étonnons encore de la passion qu'ils laissent percer ici. Nous ne connaissons pas la *Croce*, le nouveau journal catholique que l'on gratifie du surnom de « *Père Duchêne* du parti ; » mais l'excès et la vulgarité des injures qu'on lui adresse nous suffiraient pour affirmer qu'elles ne sont pas méritées. Il est sans doute facile de paraître insupportable à des modérés qui trouvent l'*Armonia* « frénétique ; » néanmoins, ces modérés ne peuvent arriver à tant d'exaspération qu'en y mettant beaucoup de complaisance. Les autres feuilles catholiques du Piémont sont loin de répudier leur nouveau confrère. Elles l'encouragent et le citent avec éloge.

Quant à l'*Armonia*, il n'y a pas même de prétexte pour l'accuser. Ce noble journal lutte depuis dix ans avec une constance qui l'a placé au premier rang dans la presse catholique d'Europe, et la persécution du libéralisme, qui est l'État en Piémont, n'a pas plus lassé sa patience que son courage. On lui a fait procès sur procès, on l'a accablé de calomnies et de sévices, ses gérants ont été emprisonnés, sa caisse surchargée d'amendes, il a été traqué par la police et par les assassins, et il est resté debout sans se départir de la ligne courageuse où il est entré dès le premier jour, toujours plein de cette fermeté, sans doute, mais aussi de cette vraie modération que communique seule la vérité.

Si l'*Armonia* a compromis la cause catholique, le pouvoir, ennemi de cette cause, ne l'a pas compris, et il a besoin que le *Correspondant* le persuade. Et quelle est donc cette opposition de l'*Armonia*, si compromettante pour la

cause catholique? L'*Armonia* fait ce que nous faisions en France sous Louis-Philippe : elle demande l'exécution du Statut de Charles-Albert, comme nous demandions l'exécution de la Charte. Elle est l'organe le plus répandu et le plus accrédité du clergé ; elle a cent fois reçu l'approbation des Évêques ; son rédacteur en chef, M. l'abbé Margotti, est un prêtre contre la réputation duquel dix années de calomnies n'ont pu élever un nuage ; les catholiques les plus honorables du Piémont respectent son caractère autant qu'ils admirent son talent; ils sont ses témoins et s'honorent d'être ses complices. Le *Correspondant* nous contraint de lui déclarer que ses rédacteurs, quoique très-illustres et très-honorables, ne l'ont pas encore mis sur ce pied-là.

Il nous permettra d'ajouter que ces lieux communs d'injures, qui font si peu d'honneur à sa modération, n'en font pas davantage à son talent. Il y a longtemps que tout cela a été dit et répété contre tous les serviteurs de l'Église par tous ses ennemis. C'était le grand argument des révolutionnaires, des gens d'université et des neutres, ou prétendus tels, contre l'Évêque de Chartres, contre l'Évêque d'Arras, contre M. de Montalembert, contre tous les champions ecclésiastiques et laïques de la liberté d'enseignement. Révolutionnaires, universitaires et neutres criaient à l'envi que ces chrétiens zélés étaient violents, *frénétiques*, qu'ils *distillaient du fiel*, qu'ils compromettaient plus la Religion qu'ils ne nuisaient à l'Université. Les mêmes mots absolument !

En fait d'injures contre les catholiques militants, il n'y a plus rien à inventer ; c'est pourquoi les catholiques *pactisants*, ne fût-ce que par bon goût et pour faire au moins honneur à leur petite école, devraient chercher des rai-

sons. Les principes leur manquent, ils n'ont que la bénignité du visage et la fraîcheur de la voix. S'ils se défigurent par la colère, s'ils s'enrouent, ils perdent leur principal attrait. Quel profit attendent-ils de ces éclats trop peu nouveaux? *Violents*, *frénétiques*, *pleins de fiel*, *Pères Duchêne*, voilà en vérité des objections majeures, qui marquent des esprits sereins et des cœurs pénétrés, et qui sont bien capables d'arrêter en leur voie les hommes à qui on les oppose! Les promoteurs de la liberté d'enseignement n'ont pas su passer à travers ces projectiles forgés par le *Siècle* et par le *Journal des Débats*, et il suffit que le *Correspondant* les ramasse pour désarçonner enfin la presse catholique du Piémont!

SUR LES *IMPOSSIBILITÉS*

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ARRAS.

— 9 NOVEMBRE 1857 —

On vient de mettre en vente la troisième édition des *Impossibilités*, par monseigneur l'Évêque d'Arras. Les libres-penseurs, que cet ouvrage regarde particulièrement, nous permettront de leur en signaler l'esprit et la portée. Nous serions curieux de savoir ce qu'ils y peuvent répondre, et ils n'ont pas voulu, jusqu'à présent, nous procurer cette satisfaction. Nous prions surtout le *Siècle* de nous écouter, lui qui a tant de zèle pour la bonne morale.

Dans chaque époque, les hommes vivent au milieu d'un certain ordre d'idées auxquelles il est nécessaire de rattacher ce que l'on veut leur faire comprendre. L'époque présente n'est pas érudite, ni même savante, quoi qu'elle se laisse dire; elle est raisonneuse. Il faut donc lui offrir du raisonnement et tâcher, par ce moyen, de lui apprendre la raison. D'un autre côté, nos raisonneurs font peu de cas du dogme, mais ils se targuent beaucoup d'entendre, d'aimer, de pratiquer la morale; leur tendance serait même de réduire à la morale toute la Religion :

Soyez juste, il suffit, le reste est arbitraire.

Sur cette double observation, monseigneur l'Évêque d'Arras a conçu l'ouvrage, tout à la fois calme et fort, élé-

mentaire et profond, bref et complet, dont nous sommes heureux d'annoncer la prompte fortune.

Quand on discute, c'est beaucoup, il est même à peu près indispensable d'avoir tout d'abord une vérité connue, un principe commun auquel on se rend de part et d'autre, et qui servent comme les mesures et les valeurs convenues sans lesquelles on ne saurait conclure un marché. Voulant donc entrer en discussion avec les libres-penseurs, l'illustre Évêque leur propose pour instrument du débat la raison seule, et pour point de départ, la loi morale.

« — Cette loi morale, leur dit-il, c'est-à-dire cette distinction essentielle, cette opposition invincible entre le vice et la vertu, vous la reconnaissez, et vous ne pouvez pas ne pas la reconnaître; car c'est la première manifestation générale qui résulte spontanément et irrésistiblement de cette étude psychologique du *moi* que vous avez mise en tête de tous vos traités de philosophie. »

Partant de là et éclairant et corroborant sa marche de preuves indiscutables, toutes tirées de la nature des choses, monseigneur l'Évêque d'Arras arrive par des déductions rigoureuses à la démonstration évidente de la vérité catholique. « — Puisque vous croyez et qu'il vous est impossible de ne pas croire à la loi morale, dit-il à ses adversaires, vous ne pouvez donc méconnaître la liberté humaine, sans laquelle cette loi n'aurait pas d'objet, ni supposer le panthéisme, avec lequel cette loi est incompatible, ni douter de la vie future, indispensable pour que cette loi ait une sanction, ni, enfin, rejeter la révélation chrétienne, qui seule vous présente sur la sanction de cette loi une doctrine précise, satisfaisante, invariable ; d'autant plus que les mystères même enseignés par le christia-

nisme répandent sur la loi morale les plus précieuses et les plus puissantes lumières. »

Tel est, quoique très-sommaire et nécessairement incomplet, l'aperçu de ce petit ouvrage, qui, dans sa clarté, convient à tous et dans sa brièveté répond à tout. — Oui, Monsieur Jourdan du *Siècle*, il répond à tout, et l'on vous défie, tout inventif que vous êtes, de trouver une objection à laquelle il ne réponde pas. Lisez-le, si vous cherchez la vérité; lisez-le surtout si vous croyez la posséder. N'alléguez pas vos nombreuses besognes, il est court; ne dites pas que la métaphysique vous fait peur, M. de La Bédollière le comprendrait; n'essayez pas d'échapper en dédaignant son peu de volume : encore une fois, ni vous, athlète de la libre pensée, ni M. de La Bédollière, qui vous égale presque, ni M. Havin, l'homme d'élite dont vous traînez le char pompeux, aucun de vous ne peut formuler un doute qui ne soit prévu et renversé là. Or, il ne faut pas faire les modestes ; vous formulez à vous trois tous les doutes possibles en dehors de ceux de l'athée. Allons donc, et ferme, mordez à ce petit livre; qu'on voie enfin le fond de vos raisons, dont vous n'avez jamais montré que la lourde et fade couleur.

Pour nous, en attendant les attaques du *Siècle*, qui, nous le croyons, tarderont encore, nous félicitons l'éditeur d'avoir donné cette troisième édition sous un format plus commode. L'ouvrage se répandra davantage, et surtout deviendra plus aisément un livre classique. C'est là, selon nous, sa principale destination, soit qu'on le prenne comme texte de l'instruction religieuse dans les cours supérieurs, soit plutôt qu'on le donne aux élèves de philosophie pendant le second semestre de l'année scolaire, comme résumé de cette science dans ses rapports avec la Révéla-

tion. Rien ne nous semble plus capable de pénétrer les jeunes gens de ces idées nettes et de ces convictions fortes dont la nécessité paraît sans cesse plus impérieuse au milieu d'un monde où l'ignorance embrouille tout, et où l'indifférence fait tout négliger.

On a dit que l'Auteur des *Impossibilités* s'était contenté d'abréger et d'ordonner, avec une élégante précision, ce qui se trouve épars dans les ouvrages où sont traitées ces matières. Déjà ce ne serait pas un petit mérite, et on le souhaiterait à la plupart des philosophes qui se piquent de faire du nouveau. Mais cette appréciation n'est pas exacte, ou du moins elle est incomplète. Il eût fallu ajouter que l'éminent Auteur a su mettre les matières dont il s'occupe plus en rapport avec le courant actuel des idées et les aptitudes du moment. On ne peut d'ailleurs nier qu'il ne répande sur les questions les plus rebattues un jour vraiment nouveau. Nous nous bornerons à citer les considérations sur la spiritualité de l'âme. Après avoir indiqué les incompatibilités qui se manifestent entre nos facultés intellectuelles et les qualités constitutives de la matière, monseigneur l'Évêque d'Arras ajoute :

« Ce qui prouve encore péremptoirement la spiritualité de l'âme, ce sont les œuvres qui lui sont propres et qu'il est impossible de ne pas distinguer des phénomènes ou des produits quelconques de la matière organisée. Ainsi, quand vous ouvrez un livre, pourvu que ce qu'il renferme ne soit pas absolument dépourvu de sens, n'est-il pas vrai que sous ces lettres formant des mots et sous ces mots formant des phrases vous voyez autre chose que les caractères qui frappent vos yeux? N'est-il pas vrai que les pensées énoncées et représentées par ces signes sont tout à fait distinctes des signes eux-mêmes, tellement que, malgré toutes les subtilités de votre raison, vous ne parviendrez jamais à

confondre ces signes avec ce qu'ils signifient ? Enfin, n'est-il pas vrai que l'organe matériel de la vue qui communique à vos nerfs la perception de ces lettres est manifestement d'un autre ordre que la faculté qui perçoit en vous la pensée que ces lettres expriment ? Cela est si vrai qu'il vous arrive tantôt de lire sans comprendre, par pure distraction d'esprit ; tantôt de réfléchir sur le sens de ce que vous avez lu, sans aucun souvenir de la conformation des lettres qui ont été pour vous comme le canal par lequel ces pensées vous ont été transmises. Donc ce sont deux choses essentiellement distinctes, et nous pouvons affirmer que rien dans les opérations intérieures dont nous avons la conscience n'est pour nous ni plus impérieusement manifeste ni plus rigoureusement incontestable.

« En approfondissant ces réflexions, on trouve qu'elles aboutissent à démontrer non-seulement la spiritualité de l'âme, mais son immortalité ; car on y voit que ses œuvres propres sont en elles-mêmes inaltérables, au lieu que celles de la matière tendent toujours à dégénérer et à périr.

« Prenons pour exemple le poëme de l'Iliade. Évidemment il y eut dès l'origine, dans cet ouvrage, deux œuvres : l'œuvre de la main d'Homère, les lettres, et l'œuvre de son intelligence, les pensées. La première a péri depuis longtemps. Il a fallu la renouveler et la renouveler encore. La seconde est restée depuis plus de deux mille ans toujours la même, sans aucune altération ni modification d'aucune sorte, et dans une indépendance entière du mérite des signes qui lui donnent un corps. Que ces lettres soient grossièrement tracées ou peintes avec art, pourvu qu'elles rappellent exactement les pensées, celles-ci n'en éprouvent absolument aucun changement, pas plus qu'elles n'en ont éprouvé des ravages du temps, auxquels rien de matériel n'échappe.

« Aujourd'hui, après vingt-cinq siècles, les pensées d'Homère ont exactement la même vigueur, la même fraîcheur, la même jeunesse qu'elles avaient au moment où elles furent conçues et mises au jour par ce grand poëte.

« Maintenant, que l'on veuille bien se recueillir et se demander avec bonne foi s'il est possible que ces pensées essentiellement incorruptibles, puisqu'on peut dire d'elles ce qui est dit de Dieu même : *Tu autem idem ipse es et anni tui non deficient*, s'il est possible que ces pensées ne soient que le produit des organes matériels d'un cerveau humain.

« Chacun ne sait-il pas et le plus simple bon sens ne suffit-il pas pour faire comprendre que les quantités substantielles d'un effet doivent se trouver au moins virtuellement dans sa cause ? Quelqu'un, par exemple, pourrait-il produire le mouvement s'il ne l'avait d'abord en lui-même? jamais ; parce que, selon un adage qui n'est contesté par personne : *Nemo dat quod non habet.*

« Donc, pour que les organes matériels du cerveau d'Homère eussent donné naissance à des pensées qui par leur nature échappent à tout dépérissement, il faudrait que ces organes eussent été doués du même privilége.

« Mais le corps du grand poëte, y compris tout son cerveau, a depuis longtemps subi la mort, et après la mort la dissolution, et après la dissolution l'anéantissement, du moins par rapport à nous, dans l'éparpillement total de cette vaine poussière, dont aucun œil humain n'est plus capable de retrouver la moindre trace.

« Quoi! et ce serait là cependant la seule cause efficiente de ces productions intellectuelles qui ont traversé les âges sans rien perdre de leur intégrité. Et ces pensées toujours si entières, si vivantes, si parfaitement identiques, que nous possédons après tant d'années, qui parlent aujourd'hui à nos intelligences comme si elles sortaient à l'instant même de la bouche du premier des poëtes, elles auraient été produites uniquement par le jeu de quelques fibres matérielles qui n'ont pas pu survivre un jour, et dont maintenant les parcelles décomposées, dispersées, insaisissables, inconnues, *n'ont* vraiment *plus de nom dans aucune langue!*

« Libres-penseurs, oseriez-vous bien le prétendre et ne faut-il pas ici encore, ou abjurer le plus vulgaire bon sens ou déclarer hautement que c'est impossible? »

Nous prions les libres-penseurs de remarquer qu'ils sont interrogés directement. Parce que le *Siècle* ne répond pas et trouve plus commode de s'escrimer contre les almanachs et la littérature foraine, ne se rencontrera-t-il aucun docteur pour établir enfin que les catholiques raisonnent mal en montrant dans la morale l'écoulement du dogme, et dans le dogme la seule sanction de la morale? Véritablement nous ne comprenons pas leur silence, ou nous sommes réduits à croire que la morale, par cette étroite connexion avec le dogme, leur devient aussi importune que le dogme lui-même.

Nous ferons une autre observation : les libres-penseurs aiment à s'exercer contre les Évêques, et monseigneur Parisis en sait quelque chose. Aucun Évêque de notre époque n'a été plus insulté par eux. On l'a vu dans toutes les phases du combat solennel qui s'est livré de 1843 à 1848, en faveur de la liberté d'enseignement ; plus récemment, on vient de le voir encore, soit à l'occasion de sa lettre pastorale sur le gouvernement temporel du Saint-Siége, soit lorsqu'il donna ces fermes instructions à son clergé sur la conduite à tenir à l'égard des écoles catholiques où se trouvaient des protestants, soit enfin lorsqu'il entra dans certaines considérations sur l'état social en annonçant les fêtes qui furent depuis célébrées à Boulogne avec tant de splendeur, d'émotion et de succès. Depuis quinze ans, toujours des injures, et des plus misérables, il faut le dire, et jamais de réfutation! Après avoir tant insulté l'Évêque d'Arras, la fierté des libres-penseurs devrait

saisir l'occasion de le réfuter une fois. Ne craignent-ils pas qu'on ne les accuse d'avoir au fond plus de goût pour la sophistique que d'aptitude au raisonnement, et de se soucier en somme très-peu de cette morale pour laquelle ils affichent une si belle passion ?

LES ESPÉRANCES DU *SIÈCLE*.

— 23 NOVEMBRE 1857 —

Le *Siècle* et Voltaire. — Les signes du temps. — Les vraies forces de la Révolution. — M. de La Bédollière roi. — M. Quinet. — La force matérielle de l'Église. — L'avenir de la Révolution.

La physionomie du *Siècle*, depuis quelque temps, brille d'un je ne sais quoi qui sent le vainqueur. Il est consolé des pertes récentes de la démocratie ; ces grandes pertes sur lesquelles M. Plée a versé ces grands pleurs qui sont un produit spécial de l'établissement, comme les effluences dévotes de M. Jourdan et les rires de M. de La Bédollière. Il regarde l'état présent de l'Europe et il sourit. La Révolution va bien en Piémont, très-bien en Belgique ; elle travaille en Suisse bravement ; ailleurs encore elle fait passablement ses affaires ; partout elle atteint de quelque manière le succès qu'elle ambitionne le plus et qui lui promet tous les autres : elle affaiblit la religion. Livrés à ses maximes ou endormis par sa servilité, les gouvernements la laissent faire. Si elle n'a pas le pouvoir, elle a l'opinion ; si elle est exclue du conseil, elle règne dans la rue. C'est un charme. Le *Siècle*, qui vient de relire son Béranger, semble fredonner le chant du Cosaque :

Hennis d'orgueil, *mon abonné* fidèle !

Nous nous rendons compte de cette allégresse. Des yeux plus fins que ceux des écrivains du *Siècle* se tromperaient aux signes du temps. Rappelons-nous la période finale des monarchies absolues, quand la société européenne, si forte en apparence, allait crouler. On riait comme aujourd'hui, du même rire, des mêmes choses ; le cœur des philosophes palpitait des mêmes attentes. Le rire heureux de M. de La Bédollière n'est qu'un écho de ce rire. Il faut écouter ce que s'écrivaient Frédéric de Prusse et Voltaire. — En ce temps-là, le monde encore fier voulait au moins être perdu par des gens d'esprit ; à présent, nous n'y regardons pas : Frédéric, c'est l'estaminet, et Voltaire, c'est l'escouade de M. Havin. — Voltaire, donc, écrivait à Frédéric précisément ce que le *Siècle* écrit à l'estaminet ; il le vantait d'avoir l'*âme assez forte, le coup d'œil assez juste, d'être assez instruit pour savoir que depuis dix-sept cents ans la secte chrétienne n'a jamais fait que du mal.* Vous reconnaissez l'illustre M. Jourdan et ses délicats compliments à la bourgeoisie française. La réponse de Frédéric est celle du bourgeois : « Si la *secte* est conservée en France, c'en est fait des « beaux-arts et des sciences ; la rouille de la superstition « achèvera de détruire un peuple d'ailleurs aimable et « né pour la société. » Supposez l'expression tant soit peu plus plate, et voilà du Havin tout pur. Frédéric continue : « Quel siècle malheureux pour la cour de « Rome ! On l'attaque ouvertement en Pologne ; on chasse « ses gardes du corps (les Jésuites) de France et de Por- « tugal, et il paraît qu'on en fera autant en Espagne. « Les philosophes sapent ouvertement les fondements du « Trône apostolique, on persifle le grimoire du magi- « cien, on éclabousse l'auteur de la secte, on prêche la

« tolérance ; tout est perdu ; il faut un miracle pour « sauver l'Église. » Le digne M. Jourdan et le condigne M. de La Bédollière n'expliquent pas autrement leurs victoires en Italie, en Belgique, en Espagne. C'est très-ressemblant.

Si l'on entre dans le détail, les ressemblances se multiplient. On se souvient de M. Quinet, proclamant l'impuissance de la philosophie contre le christianisme, et avertissant ses amis, lorsqu'ils seront les maîtres, de confier la controverse au bourreau. Monsieur le penseur Quinet a pillé cela du penseur Voltaire : « Hercule, » écrivait Voltaire, à son héros de Prusse, « Hercule allait com- « battre les brigands, et Bellérophon les chimères ; je ne « serais pas fâché de voir des Hercules et des Belléro- « phons délivrer la terre des brigands et des chimères « catholiques. » Sur quoi le Prussien, se rapprochant de plus en plus du bourgeois havinite, s'écriait : *A quoi ne doit pas s'attendre le siècle qui suivra le nôtre !*

Ainsi s'entretenaient ces « hommes du progrès, » en 1767, vingt ans avant 1789. On eut dans l'intervalle le triomphe, l'apothéose de Voltaire. Rien de si haut en France qui ne pliât devant cette gloire insolente. Les grands et la foule entourèrent d'un hommage incomparable ce vieil impudent, l'homme-blasphème, devenu l'*homme-nation*.

On sait la suite ; elle répondit mal aux espérances de Frédéric et de Voltaire ! On sait ce que fit et ce que souffrit, une fois débarrassé de la *secte chrétienne*, ce peuple de France, « d'ailleurs aimable et né pour la société. » On sait comment il fallut rétablir la religion ; comment, à peine rétablie, le dessein fut repris de la détruire ; comment ceux qui la frappèrent ou la laissèrent frap-

per furent déjoués ; comment elle est encore, et comment ils ne sont plus. Il s'en faut de trente ans que le siècle révolutionnaire soit plein, et jamais période d'égale durée ne vit répandre plus de sang, accumuler plus de ruines ; jamais autant d'égorgements, ni de forfaits, ni de sottises. Le sang a submergé la terre chrétienne, des dynasties et des nations y ont été noyées ; et rien n'a surnagé intact, sauf l'unique chose que l'on s'était formellement proposé d'anéantir : l'Église de Jésus-Christ.

Mais ni ces désastres n'intimident le ferme cœur des gens de M. Havin, ni ce miracle ne rompt leur espérance. Encore une fois, les signes sont si bons ! Outre ceux qu'on vient de rappeler, tant d'autres apparaissent ! Ce qui se passe en Belgique rappelle trait pour trait l'histoire du *Sonderbund*. En novembre 1847, il y a dix ans, le parti conservateur européen, maître de toutes les positions officielles, laissait la Révolution écraser en Suisse la liberté et le catholicisme, et porter des Alpes en Italie ses torches et ses couteaux ; le *National* s'écriait, comme Frédéric et comme M. de La Bédollière : Quel siècle malheureux pour la cour de Rome ! Les démocrates français voyaient la passe si belle, qu'ils ne daignaient pas conspirer ; ils se contentaient d'écrire. Ils écrivaient moins contre le Gouvernement que contre l'Église, et le Gouvernement leur donnait, par l'Université, le concours qu'ils trouvent aujourd'hui dans le colportage protestant et dans la librairie à quatre sous. « — L'Europe, nous disait alors Armand Marrast, possède un personnel de rois et de conservateurs qui font admirablement les affaires de la République. »

Néanmoins, le parti conservateur, si digne de sa prochaine destinée, paraissait solide. En France, où tout

devait commencer, il y avait un roi célèbre par sa sagesse, une famille royale nombreuse, une majorité parlementaire compacte, des ministres habiles et personnellement honorés, une armée dévouée, une classe régnante organisée, caressée, comblée, satisfaite. Et contre cet ensemble imposant, quoi? Rien; du moins rien de visible. Dans les Chambres, trois ou quatre orateurs décriés; dans la presse, une douzaine de journalistes sans talent; dans les sociétés secrètes, quelques milliers de va-nu-pieds, dont la moitié se confessaient à la police!

Mais les vraies forces de la Révolution, ce ne sont pas des hommes, ce sont des miasmes; miasmes insaisissables à la force armée, répandus dans l'air comme le choléra. Pour s'en délivrer, il faut des courants qui purifient l'air. Quand ces miasmes sont assez accumulés, quand la presse, le théâtre, l'enseignement, le scandale ont assez fonctionné pour les épaissir, il suffit d'un léger ébranlement, la Révolution est faite, et la police en est. Tout chancelle, se disjoint, se décompose; il y a du vertige et des convulsions; d'un côté des paniques merveilleuses, de l'autre d'inexplicables audaces; les forteresses imprenables sont ouvertes par la garnison qui veut fuir; le soldat livre ses armes à l'émeutier désarmé. Bossuet a expliqué ces phénomènes : « Voilà « l'esprit de révolte que Dieu envoie quand il veut « renverser les trônes. Sans autoriser les rébellions, « Dieu les permet et punit les crimes par d'autres cri« mes, qu'il châtie aussi en son temps, toujours ter« rible et toujours juste. » Le moment vint donc que la mesure de Louis-Philippe et de son parti fut pleine. L'esprit de révolte surgit; il mit le sage roi dans un

fiacre, il poussa pêle-mêle sur le trône un tas de comparses effarés; et pour se rendre compte de cette révolution impromptu, on l'appela la *Révolution du mépris*. Quel autre nom lui donner? Mais il ne faut pas perdre de vue que bientôt après commença la contre-révolution du dégoût.

Ce que le *Siècle* se rappelle n'efface pas ce qu'il oublie. La Révolution est dans l'air, assurément. Cependant, entre les précédentes époques révolutionnaires et la nôtre, il y a des différences essentielles. La Belgique et le Piémont de 1857 représentent fort bien la Suisse et l'Italie de 1847; mais la France, malgré l'indigne et flétrissant tapage de l'impiété, n'est plus dans les mêmes conditions, et cela change toute la scène. On a abandonné l'Église aux journaux pour les distraire, et ils font par ce moyen un mal immense, c'est vrai. Toutefois, l'Église jouit d'une certaine liberté, et c'est encore et tant qu'il sera ainsi ce sera dans la balance, devant Dieu, un contre-poids considérable. Quant à l'agitation purement politique, quant à ces bons coups de tribune et de presse qui enlevaient l'opinion et qui jetaient au moment voulu une armée d'émeutiers sur la place publique, cette ressource n'est plus de saison. La Belgique et le Piémont proclameraient la république sans exciter dans Paris le moindre frémissement; le *Siècle* lui-même, en annonçant le fait, ne s'oublierait pas jusqu'à chanter : *La République nous appelle!* Et si la république piémontaise ou belge se permettait des actions un peu violentes, la France, répondant à l'appel des opprimés, saurait promptement pacifier ces clubs misérables; et le *Siècle* n'aurait besoin que d'être un peu prié pour se taire, ou même pour dire : C'est bien

fait ! Dans ce moment, la Belgique et le Piémont ne jouent pas du tout le repos du monde ; ils jouent simplement leur nationalité.

Mais nous voulons écarter ces réalités palpables, et prenant au sérieux les mirages qui fascinent le *Siècle*, nous nous lançons avec lui dans le domaine des hypothèses. Au fait, on a vu tant de choses depuis soixante-dix ans ! Si quelque esprit frappeur a dit à M. de La Bédollière : *Tu seras roi!* Pourquoi pas? M. Flocon l'a bien été.

Nous prions le précieux M. de La Bédollière, qui est à nos yeux un type et le plus brillant résumé de « l'esprit moderne, » de nous permettre cette utopie. Nous le faisons roi.

Après avoir donné pendant si longtemps tous les matins la becquée intellectuelle à plus de cent mille Français, il est devenu plus qu'un homme ; comme M. de Lamartine le dit de Béranger, « il a fait l'âme d'un peuple. » Et par une juste récompense, advenue nous ne savons comment, le voltairianisme, le jordanisme, le pelletanisme, le havinisme, incarnés et fondus en lui, président par lui aux destinées de ce peuple qu'il a fait. Voyons comme il s'en tirera. « Poussons jusques au bout la gloire humaine par cet exemple. » Ce n'est d'ailleurs qu'une très-bénigne représaille. Assez souvent M. de La Bédollière et les siens, affichant des terreurs qui ne les ont jamais empêchés de dormir, ont gémi sur le sort que les catholiques feraient au monde s'ils conduisaient la chose publique : Les arts bannis, les sciences proscrites, tous les agréments de la société perdus, *plus d'amour*, *partant plus de joie*, et nulle autre lumière que celle des bûchers ; enfin ce qui a été l'état

normal du monde jusqu'aux temps aimables de 1789 et de 1793. A notre tour, mais sans nous permettre rien contre le bon sens, tâchons de prendre une vue du gouvernement de M. de La Bédollière.

Il se pourrait que le premier acte de M. de La Bédollière, souverain, fût tout simplement d'aller à la messe. Mais nous ne le croyons pas capable de cette politique raffinée. Non! c'est un homme de foi. Il croit à la démocratie, au progrès, à l'esprit moderne, à toutes les incrédulités qui composent le *credo* de son quartier; il veut sérieusement installer le monde dans cette belle liberté de nature qui demande à repousser enfin le Christ. Comment s'y prendra-t-il?

Sera-ce par la liberté politique, par la discussion à outrance, par les écrits de toutes sortes? On en usera contre lui et on pourra peut-être se soutenir. Certainement, le génie de M. de La Bédollière n'est point à mépriser, et nul ne le sait mieux que nous; c'est une machine de grande force! Mais enfin, on a vu Arius, et Luther, et Voltaire, et bien d'autres, qui étaient très-forts aussi. On a enterré tout cela, plus ou moins. Tous ces forts, M. Quinet le confesse, ne se sont pas trouvés assez forts. Il y aura possibilité de résistance et quelques chances de succès, même contre M. de La Bédollière. S'il faut parler franchement, nous croyons que la libre discussion ne lui réussirait pas.

Prendra-t-il le moyen de M. Quinet? Nous sommes convaincu que ce moyen répugnerait à la douceur de son âme. Procéder par la violence, par la persécution, par la destruction, fermer les églises, fermer les écoles, interdire absolument l'exercice du culte catholique, c'est très-joli à rêver; mais c'est d'une exécution sévère et compliquée. Le Comité de salut public y a échoué après

l'Empire romain ; et entre ces deux efforts immenses combien d'autres efforts, tentés avec un succès immédiat admirable, qui pourtant menacent d'avorter complétement ! Voyez l'Allemagne, voyez l'Angleterre. *A quoi ne doit pas s'attendre le siècle qui suivra le nôtre !*

Pourtant, l'intérêt de « l'esprit humain » l'emporte sur toutes les considérations d'humanité et de politique, et l'on cherche des mesures pour anéantir l'Église. Une fois là, il faut écouter M. Quinet. Or, d'après M. Quinet, « il « s'agit non-seulement de *réfuter* le papisme, mais de « l'*extirper ;* non-seulement de l'extirper, mais de le « *déshonorer ;* non-seulement de le déshonorer, mais de « l'*étouffer dans la boue.* » Les hommes de la Terreur ont été « trop timides, » ils n'ont pas su *en finir*. « Le « despotisme religieux, dit le judicieux M. Quinet, ne « peut être extirpé sans que l'on sorte de la légalité ; « aveugle, il appelle contre lui la force aveugle. » Et cette *force aveugle* consiste, « pendant deux générations, à « rendre avant tout l'exercice de la superstition absolu- « ment et matériellement impossible. » Ce M. Quinet, vraiment, aime bien la liberté ! Mais quand même M. de La Bédollière l'aimerait d'un pareil amour, est-ce qu'il se sent homme à lui prouver cet amour pendant deux générations ? C'est bien long, deux générations !

M. de la Bédollière trouve, sans doute, comme nous, que le cerveau de Monsieur le penseur Quinet s'est un peu envasé, et que ces propositions-là sont bonnes à faire à des francs-maçons belges. Mais alors qu'attend-il de toute la politique du *Siècle*, et qu'espérait-il pour la liberté de voir la France aux mains des brutes qui sont capables des mêmes embourbements que Monsieur le penseur Quinet ?

Il y a un mot d'ordre dans les sociétés secrètes, et ce mot d'ordre, souvent révélé devant les Cours de justice, n'est que trop popularisé par la continuelle polémique du *Siècle* contre le clergé et contre la religion. On dit : *Si la Révolution éclate, elle tombera d'abord sur les prêtres.* Tels peuvent être ses projets, et rien ne paraît plus naturel, puisque la religion est sans relâche dénoncée aux passions féroces dont la Révolution compose la masse de ses armées. Cependant, quel est le grief de la Révolution contre le clergé ? C'est qu'il a, de 1848 à 1851, fait cause commune avec le parti conservateur. La Révolution donc se jettera *d'abord* sur les prêtres, mais ce n'est pas tout ; elle a d'autres adversaires qu'elle connaît, qu'elle désigne, qu'elle menace : ce sont *les riches.*

M. de La Bédollière connaît la Révolution et les révolutionnaires. Il conviendra que la Révolution sera encore plus pressée d'aller aux riches qu'aux prêtres, et qu'elle ne passera sur le corps du prêtre que pour arriver à la bourse du riche.

Eh bien ! c'est là la force matérielle de l'Église, qui paraît de ce côté si dénuée ; une force qui est dans la nature des choses et qu'aucun sophisme ni aucune sottise ne lui peuvent enlever. La société est contrainte de faire cause commune avec l'Église, et non pas, s'il vous plaît, l'Église réformée, transformée ou déformée au gré des politiques et des philosophes, mais l'Église telle qu'elle est, qu'elle doit être, qu'elle veut être.

Nous l'avons déjà dit aux révolutionnaires de toutes les nuances modérées : si la Révolution se relevait, ils deviendraient eux-mêmes les défenseurs de l'Église ; parce qu'ils verraient en elle leur suprême rempart ; parce que la première croix qui tombera d'un clocher écrasera les

maisons d'alentour ; parce que dans le premier tabernacle violé, l'émeute n'ira pas chercher et ne prendra pas autre chose que la clef du coffre-fort bourgeois, déposée là sous l'unique sauvegarde qui puisse encore défendre la famille et la propriété. Les révolutionnaires modérés ont senti la justesse de cet aperçu et s'en sont irrités. Un petit Monsieur qui dessert un grand journal, a répondu que, pour sa part, il ne défendrait pas l'Église ! S'il n'a pas de coffre-fort, il est croyable ; s'il a fait, depuis ce temps, quelques épargnes, il sera terrible. M. Thiers, dans la discussion parlementaire sur le Sonderbund, protestait qu'il était l'homme de la Révolution et qu'il suivrait partout la Révolution. Il croyait que la Révolution le ferait ministre. Mais en 1849, il avait changé de gamme, et il briguait l'honneur de rédiger le rapport approbatif sur l'expédition de Rome. En temps de révolution, les points de vue changent comme les situations, et les petits Messieurs, pas plus que les grands Messieurs, ne sont assurés contre ces revirements, qui quelquefois, au surplus, leur font honneur. Malgré donc les protestations du petit Monsieur, nous disons et nous maintenons que les révolutionnaires modérés qui excitent en ce moment la Révolution contre l'Église, s'ils se voient jamais en face du monstre, défendront l'Église contre la Révolution. Et quand un garçon philosophe comme notre petit Monsieur sortirait des rangs pour rester fidèle à ses opinions de collége, ou pour gagner ailleurs plus agréablement sa nourriture, qu'importe ? Est-ce que cela compte ? Des défections de cette espèce seront plus que compensées par le nombre de ceux qui, voyant clair aux éclats de la foudre, viendront noblement apprendre le *Credo* dans le sang du premier martyr.

Au nombre de ses arguments pour convaincre les âmes, la religion compte aussi les blessures qu'elle subit ; et aussi longtemps que Dieu voudra conserver les sociétés humaines, les sociétés humaines comprendront que leur vie s'écoule par les blessures qu'elles font ou qu'elles laissent faire à l'Église.

Par cela même qu'elle se déclare antichrétienne, c'est-à-dire antisociale, la Révolution ne saurait être que la plus formidable des guerres civiles. Si Dieu permet que ce terrible étendard soit levé, ce sera la bataille décisive. La France y pourra périr, mais la Révolution y périra certainement. Dans ce déchirement immense, la vérité éclatera enfin, et le Bien sera le Bien et le Mal sera le Mal. On jugera enfin ces idées, ce progrès, ces doctrines qui ont besoin d'égorger la moitié du monde pour plonger le reste dans la barbarie. Un homme surgira, probablement assez vite, plein d'un mépris raisonné pour ces stupides et sanguinaires erreurs, plein d'horreur pour leurs stupides et sanguinaires apôtres. Également au-dessus des caresses et des menaces de la horde, il rompra le cours de ses méfaits ; il interdira ses négoces de mensonges qui se soldent de génération en génération avec du sang ; il fera taire la Révolution, non pas par des supplices, mais par des lois et par des mépris, et l'on sera étonné de la facilité de sa victoire. Car rien n'est resté plus vrai en France que cette parole qui fut le programme du 2 décembre : « La France veut la religion, la famille, la propriété. » Or, ces trois choses sont la négation radicale de la Révolution. Sous la surface révolutionnaire, il y a un peuple chrétien et qui veut l'être, et le plus chrétien peut-être qui soit au monde ; un peuple qui donne tant qu'on en veut des prêtres, des

sœurs de Charité et des soldats. Ce peuple ne permettra pas que quelques milliers de mécréants, d'impudents et de scélérats lui arrachent le Christ, et l'honneur, et la vie. Là, pour défendre la famille, on trouvera toujours des héros, et pour user la persécution, toujours des fidèles. Donnez à M. Quinet un couteau : comme il a vu les sophismes de ses devanciers s'émousser sur la raison de ce peuple, il verra le couteau s'émousser sur sa poitrine ; et bientôt l'ordre un moment surpris et la religion un moment renversée, auront des gardiens et des vengeurs. Le 2 décembre 1851, la Révolution a reçu un coup dont elle ne se relèvera pas. On a su alors sur quel terrain il faut se placer pour la vaincre, et combien aisément elle peut recevoir un maître. Depuis ce jour, elle ne vit plus que de ruse et de tolérance ; et toute la force qu'elle a paru reprendre n'est, encore aujourd'hui, qu'un fantôme. Que ce fantôme devienne une réalité, l'adversaire futur de la Révolution y puisera une autre leçon, et qui, pas plus que celle du 2 décembre, ne sera pas perdue.

Sans doute, nul ne connaît l'avenir ; la Révolution, reprenant le dessus, peut triompher, ou pour mieux dire, peut n'être pas vaincue par ceux qu'elle envahira. Cela dépend du degré de profondeur où ses principes ont pénétré dans les masses, cela dépend de la gravité des apostasies qu'elle a obtenues : « Dieu punit les crimes « par d'autres crimes qu'il châtie en son temps, toujours « terrible et toujours juste. » Alors, la Révolution prolongerait la guerre civile ; et la guerre civile faisant son œuvre ordinaire, dissoudrait l'armée, étoufferait le patriotisme et offrirait à l'étranger une proie facile. Deux hommes bien éloignés l'un de l'autre et dont nous ne rapprochons pas les noms sans une sorte de crainte, comme

si c'était de notre part outrager le génie et manquer à l'amitié, Béranger et Donoso Cortès, ont entrevu ce résultat des discordes enfantées par la Révolution.

Plein de patriotisme... républicain, Béranger, dans sa chanson des *Infiniment petits*, si singulièrement vantée par le *Moniteur*, eut un jour, pour faire pièce aux Jésuites, la fantaisie ridicule de prédire l'envahissement de la France par les États-Unis ; mais la même idée revenant sous une inspiration bien autrement sérieuse, il écrivit le *Chant du Cosaque*. Les admirateurs de Béranger vantent surtout son sens politique ; qu'ils écoutent donc leur prophète : « La vieille Europe, dit-il, a *perdu ses remparts :*

Tout cet éclat dont l'Europe est si fière,
Tout ce savoir qui ne la défend pas,
S'engloutira dans les flots de poussière
Qu'autour de moi vont soulever tes pas.
Efface, efface, en ta course nouvelle
Temples, palais, mœurs, souvenirs et lois.
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle,
Et foule aux pieds les peuples et les rois !

Cette conclusion, que Napoléon aussi croyait possible, dictait à Donoso Cortès ces solennelles paroles : « Lorsque « la Révolution aura détruit en Europe les armées per- « manentes, lorsque les applications du socialisme à la « propriété auront éteint le patriotisme en Europe, lors- « qu'à l'orient de l'Europe se sera accomplie la grande « confédération des peuples slaves, lorsque dans l'Oc- « cident il n'y aura plus que deux armées, celle des spo- « liés et celle des spoliateurs, alors l'heure de la Russie « sonnera... »

Tel est l'avenir de la Révolution et celui qu'elle prépare au monde. Elle façonne le monde pour le despotisme

le plus outrageant dont il ait été encore humilié. C'est ainsi que cette basse jalousie, que la Révolution appelle l'amour de l'égalité, sera enfin satisfaite, par une servitude universelle, où tout rampera dans la même boue. Tout, dis-je, et je n'en excepte pas les superbes, qui de nos jours ont crié : *Plus de Dieu!* Ceux-ci, au contraire, seront les prêtres de l'idole de chair qui s'élèvera sur la tête de l'humanité. Les autres hommes pourront la craindre et lui obéir, ils l'adoreront, ils dénonceront au maître quiconque ne le reconnaîtra pas pour Dieu ; ils chercheront à gagner sa faveur en se faisant les pourvoyeurs de ses bourreaux.

Et si ce n'est pas la fin de la tragédie humaine, si après ce triomphe et cette apostasie il y a encore un avenir pour le monde, le monde se sauvera comme il s'est une première fois sauvé : il se sauvera parce que le Christ aura trouvé des martyrs. Une seconde fois la liberté descendra du Calvaire, sanglante et immortelle, et elle recommencera d'implanter dans le cœur des hommes les vérités qui seules ont le privilége de les soustraire à l'esclavage de l'homme, parce que seules elles les font enfants et serviteurs de Dieu.

Ah ! révolutionnaires qui vous faites les ennemis du Christ, quand aurez-vous pitié des hommes, et si une immense ignorance ne vous excuse pas un peu, quand aurez-vous pitié de vous-mêmes ? Votre crime est incalculable, et Dieu veuille pour vous que vous ne le compreniez point ! N'avez-vous rien lu? n'entendez-vous pas le fait qui crie dans toute l'histoire de l'humanité et qui est à bien dire le seul fait de toute l'histoire ? Jésus-Christ est venu en ce monde spécialement pour les pauvres et pour les petits, pour la foule humaine ; il est venu pour les sortir des ténèbres, pour les délivrer de l'esclavage.

Et, depuis dix-huit siècles, tout ce qui s'est fait contre la loi de Jésus-Christ s'est fait aussi spécialement et immédiatement, s'est fait matériellement contre cette multitude. A chaque coup elle a été trahie, déshéritée d'un bienfait du Rédempteur ; l'incrédulité lui ôte et ce monde et l'autre, la replonge graduellement dans l'abîme d'ignorance, d'abandon et de servitude d'où l'Homme-Dieu l'avait tirée, livre au mal et sa chair et son âme. Et si la société pouvait enfin, par un crime plus affreux que le premier déicide, s'éloigner du Christ tout à fait, ce serait la nuit antique, mais plus épaisse, sans aurore, sans flambeaux, sans espoir ; et Dieu, pour réaliser l'enfer, n'aurait plus qu'à faire descendre là l'éternité.

Nous demandons pardon à M. de La Bédollière ; ces idées sont un peu fortes pour lui et dépassent peut-être même l'intelligence de M. Louis Jourdan. La plume est tenue, dans les journaux, par des publicistes dont le grand nombre sont comme ces oiseaux qui ne savent compter que jusqu'à cinq, ou qui ne peuvent apprendre que la moitié d'un air. Nous avons voulu leur faire entendre l'air tout entier et leur montrer ce qui est au verso du feuillet révolutionnaire qu'ils récitent par cœur. Après tout, M. de La Bédollière et ses semblables ne sont point de méchantes gens ni, sauf la langue, de méchants Français ; et ils ont au fond quelque désir de vivre en paix sans immoler personne. Eh bien ! l'unique moyen de vivre en paix et de n'immoler personne, c'est d'entraver le progrès de la Révolution. Il ne faut point rire lorsqu'elle obtient quelque victoire, car sa victoire définitive inaugurerait des jours qui ne seraient rien moins que gais, même pour elle et pour les siens. Les triomphes de l'iniquité doivent épouvanter tous les hon-

nêtes gens ; nous ajoutons qu'ils doivent épouvanter plus particulièrement ceux dont ils satisfont les désirs. C'est alors que la Justice suprême s'irrite et s'élève, et prononce cette parole dont toute iniquité en ce monde verra dès ce monde le terrible accomplissement : « Et moi aussi, à vos funérailles, je rirai... ! » Si M. de La Bédollière et ceux qui rient maintenant avec lui n'entendent point, nous pourrons sans doute, nous autres catholiques, voir de mauvais jours. Mais M. de La Bédollière et ceux qui rient avec lui peuvent nous en croire, nous ne verrons rien qui nous empêche de les plaindre immensément.

M. DE MONTALEMBERT.

— 14, 18, 20, 22 décembre 1857 —

Ses idées et sa situation politiques. — Caractères de sa polémique.

L'*Indipendente* de Turin, journal à la suite du ministère piémontais, est situé entre notre *Siècle*, et notre *Journal des Débats*, figurés, le premier, par M. La Bédollière, et l'autre, par M. Prévost-Paradol. Il jouit d'un crédit équivalent.

Cet *Indipendente* a un ami qui reçoit des lettres de M. de Montalembert, et qui les lui communique. Il en publie une (et nous en connaissons d'autres) dans son numéro du 11 décembre, où M. de Montalembert exprime son opinion sur l'action de la presse « qui se dit catholique, » en France et en Italie. La voici :

« Il faut espérer que les succès relatifs des catholiques dans vos récentes élections ouvriront les yeux de quelques-uns d'entre eux sur les avantages de ces libertés constitutionnelles si servilement outragées (depuis leur défaite en France) par les trop nombreux sectateurs de l'*Univers* et de la *Civiltà cattolica*, — Combien ne serait-il pas à désirer que les circonstances actuelles pussent amener chez vous et ailleurs un rapprochement entre les hommes sincères et modérés des différents partis, entre ceux qui veulent sincèrement le triomphe de la justice et de la vérité ! — Malheureusement les partis de nos jours semblent se laisser mener par leur *queue*. Ce sont les hommes les plus violents, les plus grossiers dans leur langage, et les plus indéli-

cats dans leur conduite, qui prennent le pas sur les chefs naturels des diverses opinions; à l'aide d'une presse que la tribune ne domine et ne contient pas assez, ils étourdissent les esprits vulgaires, et en tirant toujours à l'extrême en tout, ils rendent impossibles les transactions les plus indispensables à la bonne conduite des intérêts nationaux. Toutefois, la vive et profonde sympathie que m'inspire la destinée du gouvernement parlementaire en Piémont, me fait espérer qu'un jour ou l'autre les hommes considérables du parti libéral et ceux du parti conservateur finiront par s'entendre, et que par un énergique effort ils se débarrasseront des énergumènes dont les conseils pervers et les déclamations insensées ont tant nui à la religion catholique d'une part, et à la cause italienne de l'autre. »

Les amis de M. de Montalembert à Turin lui envoient des lettres contre l'*Armonia*, qu'il fait publier par le *Correspondant;* M. de Montalembert leur envoie des lettres contre l'*Univers*, qu'ils font éditer par l'*Indipendente*, et cet échange de bons offices aux dépens du prochain réjouit à Turin l'*Indipendente* et à Paris le *Siècle*, sans faire grand bien à M. de Montalembert, sans faire grand mal à la presse *qui se dit*, en effet, *catholique*.

Nous ne sentons, en présence de cette lettre, aucun besoin de défendre la presse catholique, ni dans notre œuvre, ni dans celle de nos confrères italiens. Les élections catholiques du Piémont sont entièrement dans le sens de l'*Armonia*, dont le directeur et le rédacteur en chef ont été élus, et ce journal si digne de respect est en communion parfaite avec l'éminent comte Solar de la Marguerite, salué chef du parti catholique par un mouvement et une unanimité d'opinion qui depuis O'Connell n'ont honoré personne en Europe. Dans la situation actuelle de M. de Montalembert, l'*Armonia* est manifestement au-dessus de ses atteintes. La *Civiltà cattolica*, rédigée par de vénérables et savants membres de la Compagnie de Jésus, a pu cho-

quer la modération de M. de Montalembert sans perdre pour cela l'estime publique, puisqu'elle conserve, ainsi que l'*Univers*, de « trop nombreux sectateurs. » Et si les rédacteurs de la Revue romaine, environnés de tant de considération et de tant d'amis, sont au nombre de ces hommes « les plus violents, les plus grossiers dans leur « langage, et les plus indélicats dans leur conduite, qui « *prennent le pas sur les chefs naturels* des diverses « opinions, » un pareil témoignage est fait pour nous consoler d'être nous-mêmes rangés parmi ces vils usurpateurs.

Quant au thème politique adressé par M. de Montalembert à son ami de Turin, il a exactement la valeur de ses appréciations sur la personne et le rôle des usurpateurs en question. C'est comme si l'ami de Turin proposait à un ami de Belgique de réunir les libéraux modérés, les conservateurs modérés et les catholiques modérés, pour rétablir le ministère Dedecker et Vilain XIIII. La facilité est la même, et le résultat serait également glorieux.

Il est beau de voir M. de Montalembert, l'ancien chef des catholiques *avant tout*, proposer maintenant partout d'écarter par-dessus tout, ceux qui se montrent catholiques avant tout !

Mais si la lettre de M. de Montalembert à son ami de Turin est au fond complétement inoffensive, elle n'est pas néanmoins complétement innocente. Elle trahit un système persévérant de dénigrement, d'outrage, disons le vrai mot, de diffamation, sur lequel il est urgent de l'éclairer s'il s'aveugle, et que nous devons enfin réprimer s'il l'exécute de dessein formé et de pleine réflexion.

Il y a longtemps que M. de Montalembert provoque

de notre part un éclaircissement sur la convenance de son langage et de sa conduite envers ses anciens amis. Il nous a fourni de nombreuses occasions de le faire, et, sans remonter bien loin, un article publié dans le dernier numéro du *Correspondant* semblait nous obliger à ne plus reculer. Nous avons toujours remis, toujours voulu attendre, espérant que sa passion se calmerait. Loin de se calmer, elle augmente et menace de dégénérer en manie. Nous viendrons donc à cette triste étude ; mais nous n'y viendrons pas à propos du document de décadence que nous révèle l'ami de Turin. Quelle correspondance, hélas ! et quels correspondants, pour l'ancien orateur des catholiques ! Nous prendrons ce dernier article du *Correspondant*, sur lequel nous aurions voulu encore nous taire. M. Montalembert s'y montre dans une attitude moins capable d'éteindre un reste d'affection, ou un reste de pitié.

I

M. de Montalembert s'applique à nous faire un intérêt pressant de combattre non pas ses idées, devenues trop inconstantes, mais son humeur, toujours plus emportée. Il ne se contente pas de multiplier les invectives dans le *Correspondant ;* une passion affligeante l'oblige de répandre partout des lettres où il s'oublie tout à fait. Ces lettres, d'apparence confidentielle, dont la véritable fin est d'arriver au public, peignent la presse catholique, l'*Univers* en particulier, sous des couleurs infamantes. De pareils traits ne peuvent rester l'objet d'une silencieuse pitié. A force de nous décrier ainsi sans être redressé jamais, M. de Montalembert ferait croire qu'il nous mé-

nage. Lorsque, après avoir déclamé sur les bas sentiments de « certains adversaires » qu'il ne nomme jamais et qu'il désigne toujours, il arrive enfin à dire qu'ils sont les hommes « les plus indélicats par leur conduite, » c'est un devoir de le mettre en demeure de parler franchement, de nommer ces indignes, de déclarer quelle est cette extrême indélicatesse qui caractérise selon lui leur conduite. En offrant à M. de Montalembert l'occasion de s'expliquer, nous craignons pour lui qu'il ne la saisisse point. Lorsque l'on s'est enveloppé de certains nuages, on redoute d'en sortir. Déjà nous avons vu M. de Falloux, un autre académicien, un autre gentilhomme, parangon aussi du parti modéré, biaiser en pareille rencontre et faire affront à sa parole. Quant à nous, nous parlerons sans mystère. M. de Montalembert affirme ou tait ses griefs; nous préciserons les nôtres.

Nous aussi, nous accusons son langage et sa conduite. Nous l'accusons de nuire à la cause religieuse. Il lui nuit par le perpétuel étalage de ses animosités ; il lui nuit parce qu'il se nuit à lui-même. Devait-il se reléguer jamais au rôle pitoyable où nous le voyons, tendre sa main, qui a porté le drapeau catholique, à des mains qui ne savent pas faire le signe de la croix ; se servir des misérables journaux de la libre pensée pour faire arriver plus cruelles à ses anciens amis les injures qu'il ne sait pas retenir et qu'il ne peut pas dire en face !

Nous regrettons la nécessité que M. de Montalembert nous impose. Jusqu'ici nous l'avions éludée, luttant contre lui, d'abord pour le retenir, ensuite pour lui faciliter le retour. Il a tout brisé comme un enfant colère. Maintenant il nous accuse d'avoir pris sa place. Cette place ne lui a pas été ôtée, n'a pas été prise. Il l'a perdue

par sa faute obstinée. Dans ce grief d'usurpation, qu'il dénonce avec une naïve amertume, il se montre injuste envers lui comme envers nous. Personne ne pouvait le renverser que lui-même ; et personne n'aurait voulu le renverser ni le laisser renverser, parce que personne ne le pouvait remplacer. Ses rares talents, sa position si heureusement préparée et si noblement faite, son crédit dans le monde et parmi nous, constituaient aux yeux de tous un des avantages les plus précieux de la cause catholique ; tous eussent regardé comme une trahison ce qui eût été fait pour le diminuer. M. de Montalembert paraît n'avoir jamais connu des hommes qu'il a vus pourtant de bien près ! En ce moment encore, où il s'épuise pour nous blesser, tout grief particulier pèse peu ou s'efface à nos yeux devant le tort capital d'avoir de ses mains détruit sa situation. Il a ôté une force à l'Église, voilà sa faute. Que nous importe après tout qu'il nous injurie ! Nous lui en voulons de s'être rendu inutile. Il avait déjà réussi à décourager les affections, et tout semblait lui rester encore. Pourquoi ? Le craignait-on ? Nullement ; l'intérêt de la cause l'exigeait ainsi. Ah ! nous ne voulons rien déguiser ! Si M. de Montalembert avait pu être remplacé, les turbulentes échappées de son humeur n'auraient pas attendu si longtemps la répression à laquelle il nous contraint aujourd'hui.

Nous sommes sans reproche envers M. de Montalembert. L'*Univers* qu'il accuse de l'avoir détrôné, n'a été autant maltraité par personne et n'a remis autant de torts à aucun adversaire digne d'être combattu. Quand nous repassons la longue et dure histoire de nos rapports avec ce compagnon difficile, nous sommes étonnés, non pas certes de l'ardeur de nos applaudissements, justifiés

par un éclatant mérite, mais de notre constance à le laisser en même temps s'évertuer contre nous et se montrer injuste et ingrat tout à son gré. Voilà comme on a voulu *prendre sa place*, puisque c'est là un de ses thèmes. La conduite privée n'a différé en rien chez nous de la conduite publique. Lorsqu'il a fallu se défendre, pressé par l'intempérance de ses agressions, on n'a pas imité ses pratiques ; on l'a ménagé. Aucun ami n'a reçu de nous contre lui des lettres, de demi-libelles, à faire courir de main en main jusqu'à ce qu'ils arrivent aux journaux ; aucune de nos polémiques n'a eu ce caractère pénible à décrire, où la colère s'enveloppe néanmoins de précautions, procède par allusions, fait d'une erreur ou d'une imprudence particulière une doctrine générale, dit tout ce qu'elle semble vouloir taire en se ménageant le moyen de retirer tout ce qu'elle dit, et enfin tue plutôt qu'elle ne frappe. Nous avons toujours détesté ces habiletés, et l'art qui les emploie nous paraît « des plus indélicats. »

Un récent article du *Correspondant* nous montre M. de Montalembert tout entier dans la nouvelle situation qu'il a prise et dans le trouble irrité de son esprit. Cet article contient des choses parfaites et dignes de l'ancien chef du parti catholique; la pensée en est excellente. L'auteur, s'adressant aux catholiques belges, répète ce que nous n'avons cessé de leur dire depuis que l'émeute libérale a lapidé en Belgique, du même coup, la liberté et la charité. Avec des appréhensions malheureusement plus fondées que ses espérances, dès le premier jour, nous les avons comme lui exhortés à défendre pied à pied leur Constitution, quoiqu'elle se prête trop aisément à les trahir. « Les libertés constitution-

« nelles en Belgique sont l'ouvrage des catholiques, « disions-nous; ils ont raison de vouloir les défendre « contre les traîtres qui les veulent renverser. C'est un « grand et noble combat qu'ils ont l'honneur de livrer « à la face du monde. » Ces paroles résument fidèlement notre attitude en présence des derniers événements de la Belgique. M. de Montalembert ne l'a pas ignoré.

Mais M. de Montalembert ne permet à sa mémoire que de servir ses rancunes et jamais de les contrarier. Il ne sait plus ouvrir la bouche sans que deux choses s'en échappent du même jet : des fanfares amoureuses en l'honneur du gouvernement parlementaire quel qu'il soit, des invectives sans miséricorde contre les écrivains catholiques qui n'admirent pas le gouvernement parlementaire, quoi qu'il fasse. Le gouvernement parlementaire est toujours beau, toujours bon, ou va toujours l'être; les écrivains catholiques qui ne partagent pas là-dessus toutes les flammes de M. de Montalembert, sont toujours des fous, des serviles, des renégats; ils répandent l'infection de la servilité et de la peur; ils persécutent et dénoncent la liberté, ils ne veulent plus d'aucune sorte de liberté, leur démence fournit aux libéraux des prétextes et des armes contre la liberté; ils deviennent la cause principale, sinon unique, de tous les malheurs de la liberté. Usant toujours, comme Plutarque le reproche à Hérodote, « des plus fâcheux noms et verbes, « là où il y en a de plus gracieux pour exprimer les « choses, » son éloquence plus qu'aigrie ne sait ni se contenir ni finir; la paraphrase l'embrouille et l'emphase l'étouffe.

Il faut que ces emportements viennent gâter tout ce

que M. de Montalembert écrit. Ainsi il avait fait dans ses réflexions sur la déclaration d'abus portée contre Mgr l'Évêque de Moulins. Là reparurent les écrivains catholiques, panégyristes de l'absolutisme, infectés de peur et de servilité. C'était leur faute si le Gouvernement avait pris une mesure qu'ils venaient pourtant de combattre à leurs dépens, par des arguments que M. de Montalembert ne faisait encore que répéter ; c'est leur faute aujourd'hui si les catholiques sont persécutés en Belgique par les libéraux. Étrange manie d'un homme de ce mérite et d'un chrétien si sincère ! Porte-voix d'un groupe de modérés et d'académistes, il s'essouffle à sonner de vieilles invectives sans littérature ; homme public, il réclame pour adversaires les seuls écrivains qui soutiennent les idées auxquelles il a dû son importance ; catholique, il prend un soin plus assidu de se séparer de ces mêmes écrivains, ses frères, lorsque les circonstances veulent absolument le rapprocher d'eux et le contraignent de combattre sur le même terrain ! On ne s'explique pas cette persévérance dans une situation où le scandale n'est couvert que par le ridicule. C'était la chose la plus facile comme la plus désirable de nous donner au moins la main dans les rencontres qui nous créent le même devoir et nous imposent le même langage. Nous avions là une belle occasion de glorifier la vérité religieuse, en montrant qu'elle peut encore réunir les cœurs lorsqu'elle permet à la politique de diviser les esprits. M. de Montalembert craint d'offrir un pareil exemple. Quand l'intérêt religieux nous place côte à côte, c'est alors qu'il affecte des ressentiments plus intraitables et qu'il nous heurte par des paroles plus aiguës. Rien ne l'avertit, ni l'applaudissement railleur des rangs hostiles, ni l'ordinaire

insuccès de ses provocations et de ses amertumes. Il pousse, il se rue, il s'engage; il veut que d'adversaires on devienne ennemis.

Et il se plaint de n'être plus le chef du parti catholique ! Nulle chose au monde ne devrait moins le surprendre. Lui qui se croit en droit naturel de commander, à qui commande-t-il ? Pas même à lui-même, et c'est là une cause principale de son irrémédiable isolement.

En même temps qu'il se croit une victime de l'ingratitude, il s'estime un modèle de constance. Cette fausse opinion ne l'anime pas médiocrement à prodiguer les accusations de mobilité, de trahison, d'apostasie. S'il veut mesurer le chemin qu'il a fait, il n'a qu'à prêter l'oreille, M. Prévost-Paradol, du *Journal des Débats*, grand admirateur du libéralisme belge, célèbre avec une égale ardeur l'homme qui fut le plus brillant antagoniste et qui faillit être le vainqueur de l'Université. Sauf que M. de Montalembert lui semble « un peu sévère pour les libéraux de la Belgique, » il trouve son article parfait, marqué au coin du bon sens et de l'éloquence, surtout dans les endroits qui nous regardent, les bons endroits où « il parle avec un juste mépris de ces minces « catholiques qui soupirent après l'appui du bras de « chair. » Enfin, M. Paradol, « ému, » déclare que « le « plus éclairé et le meilleur des patriotes ne défendrait « pas mieux sa patrie que M. de Montalembert ne défend « l'honneur et les intérêts de *son* église. » Certificat vraiment flatteur pour l'historien de sainte Élisabeth ! Mais ce n'est pas tout, et le *Journal des Débats* est une haute école d'ironie. Si M. de Montalembert a l'avantage de n'être plus « un mince catholique, » il n'a pas encore l'honneur d'être un philosophe. M. Paradol lui fait sentir la su-

périorité de la philosophie, réelle en cette rencontre. Il lui montre le moment où *son* église pourra le gêner. Avec de beaux mépris pour « ce qu'il peut y avoir de substance « théologique dans la querelle de l'*Univers* et du *Corres-* « *pondant,* » il ne laisse pas de poser des questions embarrassantes. Il loue, il admire le libéralisme de M. de Montalembert ; il y croit. Mais enfin M. de Montalembert est catholique : Que ferait-il si une encyclique venait lui donner tort? Cette interrogation, peu polie au fond, l'est moins encore dans la forme : « M. de Montalembert et « l'*Univers* dépendent également d'une autorité plus « haute... Nous oserions souhaiter, par pure curiosité, « que cette autorité fît connaître sa pensée. » *Par pure curiosité !* les nouveaux alliés de M. de Montalembert ne veulent pas qu'il ignore comment ils sont disposés à recevoir les décisions de *son* église, dont il défend, à leur estime, si bien l'honneur et les intérêts.

Il ne peut pas ignorer non plus que le journal qui le félicite de la sorte n'a point varié. M. Paradol a parfaitement l'esprit de la maison. C'est le journal qui a tant insulté, tant décrié, tant menacé les catholiques ; qui qualifiait de *sots et abominables pamphlets* les réclamations des évêques pour la liberté d'enseignement ; qui traitait M. de Montalembert de séditieux et de *carliste ;* qui regrettait que la tête du clergé, en 1830, eût échappé aux justices populaires. Le *Journal des Débats* est toujours ce journal. M. de Montalembert, glissant un jour sur une pente oratoire, a demandé pardon de l'opposition, pourtant bien innocente, qu'il avait faite au gouvernement de Louis-Philippe. Le *Journal des Débats* ne s'est jamais repenti d'avoir été toujours dans l'opposition la plus astucieuse contre l'Église. Voilà cependant que le *Journal des*

Débats encourage M. de Montalembert, et M. de Montalembert, dont la fierté catholique se fût jadis si noblement révoltée, se tait, et veut croire qu'il n'a pas changé !

Pourquoi ce changement qui, en quatre ou cinq années, l'a emporté si loin de nous, si loin de ce qu'il fut lui-même? Nous en avons étudié les manifestations successives avec un douloureux intérêt, souvent avec une véritable angoisse, nous demandant si la voie d'où se retirait cet homme éminent était encore la bonne, et si nous ne devions pas nous-mêmes la quitter. Nous avons interrogé les chefs et les guides de la conscience catholique, écouté les commentaires que provoquaient nos dissentiments. Il nous a toujours paru que les nouvelles idées de M. de Montalembert n'étaient que des thèmes justement rebutés, dont on sondait également la pénurie et la contradiction des deux côtés où il les offrait, et qu'enfin sa position particulière et son ineffaçable passé, s'ajoutant à cette indigence de doctrine, l'empêcheraient de trouver nulle part des disciples ni même de vrais alliés. Ces prévisions sont accomplies. Trop révolutionnaire pour les catholiques, trop catholique pour les révolutionnaires, il demeure entre les deux camps, jetant au public des sonorités médiocrement heureuses et qui, en somme, n'obtiennent guère que le même sourire de ceux qu'il veut caresser et de ceux qu'il veut offenser. Cet orateur admirable est devenu un *excentrique* de mauvaise humeur, froidement reçu partout. A force de travailler à se rendre désagréable, il a fini par y exceller, même là où il prétend plaire.

Sans doute, il y a moyen d'interpréter favorablement sa situation isolée. On peut dire que s'il n'a pas su se faire accueillir complétement dans les lignes révolution-

naires, cette incapacité l'honore; et que cependant ses déclarations libérales servent à démontrer que le catholicisme n'est pas antipathique à la liberté. Soit. Mais ni l'honneur n'est entier, ni la démonstration n'est parfaite. Tout cloche dans une situation fausse.

Les complaisances dont M. de Montalembert est l'objet parmi les révolutionnaires, à quoi les doit-il? A son libéralisme? Non. Il est libéral, certainement; mais il méprise les libéraux et il en est haï; cela se sent au fond de toutes leurs politesses. La forme actuelle de son zèle religieux leur plaît incontestablement; le principe de ce zèle est l'objet de leur éternelle inimitié. Ils ne prennent donc de M. de Montalembert qu'une seule chose, qui d'ailleurs ne les rattache pas plus à lui qu'à l'Église : c'est le témoignage que son intarissable passion ne cesse de fournir à leurs incessantes calomnies contre le Parti Catholique. Car le parti catholique existe toujours, quoique M. de Montalembert n'en soit plus. En se retirant, il n'a emporté que lui-même. Là sont restés les principes, les désirs, les plans qu'il a partagés, et aussi les sanctions éclatantes à l'abri desquelles sa conscience, comme les nôtres, a combattu. Il s'applique à décrier des hommes qui sont ce qu'il a été, ce qu'il n'avoue plus être, *catholiques avant tout*, et qui n'ont donné ni à lui ni à d'autres le droit d'en douter. Or, lorsqu'il se ménage des éloges déplorables aux dépens de ce drapeau qui a été le sien, qui obéit toujours aux mêmes inspirations, nous disons que l'honneur de n'avoir pas su entrer dans les lignes révolutionnaires n'est plus un honneur entier; et ses tirades qui servent à faire calomnier sous divers noms d'humbles et dévoués serviteurs de l'Église, lui permettent difficilement

de s'aveugler sur le préjudice qu'il cause à l'Église.

Les révolutionnaires de toutes les nuances ont besoin de représenter le Parti Catholique comme un ramas de fanatiques serviles et grossiers qui ont stupidement déclaré une guerre stupide à la civilisation ; qui injurient à tort et à travers tout ce qu'il y a de respectable au monde, depuis le génie jusqu'au malheur ; qui nient la raison, la liberté, la lumière ; qui se mettent en révolte contre les plus saines aspirations de l'âme ; qui veulent être esclaves et que le monde le soit ; qui ne croient qu'au bras de chair ; qui prétendent arrêter l'humanité dans sa course, lui arracher non-seulement les conquêtes de la philosophie, mais celles de l'Évangile, l'éteindre, la plonger dans les fameuses *ténèbres du Moyen Age,* ou même dans quelque chose de plus noir, éclairé seulement par les bûchers non moins fameux de l'inquisition ; en un mot des furieux, ne rêvant d'autre emplacement pour l'esprit humain qu'une geôle « entre le corps de garde et la sacristie, » l'expression n'est pas de M. Louis Jourdan. Tel est le Parti Catholique d'après le *Journal des Dé bats*, le *Siècle* et toutes les *Indépendances* de l'Europe ; la description a été certifiée conforme dans un certain nombre de pamphlets dus à la modération des catholiques parlementaires, écrits la plupart misérables et dont il a été diversement fait justice. Il sied moins à M. de Montalembert qu'à tout autre de mettre son apostille sur ces plates iniquités, et c'est ce qu'il fait plus que tout autre. Écoutons-le, et voyons comment il réussit à surpasser même la presse révolutionnaire, dans cette guerre de sauvages contre la presse et contre le parti catholiques.

Il a déjà parlé des esprits qu'*infectent la contagion de*

la peur et la servilité ; il a fait ronfler quelques redondances sur l'*esprit rétrograde ;* il arrive à ceux qui nourrissent, suivant lui, la chimère d'un *Eldorado catholique*, où, d'après ses conjectures, sans doute, le despote serait en même temps pontife. Là « chacun dormira en paix et « vaquera sans interruption à ses œuvres pies, pendant « que le pouvoir inspiré d'En-Haut mènera tout pour « la plus grande gloire de Dieu. » Cette chimère de paix, d'œuvres pies, de pouvoir inspiré d'En-Haut amuse beaucoup M. Paradol. M. de Montalembert stigmatise les catholiques assez lâches pour s'y livrer.

« Le bel échantillon que nous donnent çà et là les auteurs de ces généreuses aspirations n'est pas précisément pour nous séduire. On les voit *accroupis* au pied d'un trône dont ils ne sont pas bien sûrs, *distillant leur encens adulateur* aux dépens des *vaincus*, des *exilés*, des *morts*, s'enveloppant d'un pan de la pourpre souveraine pour *lancer sans péril l'injure, la calomnie à leurs adversaires*, et pour *soupirer tout bas* des conseils qu'on ne demande pas et qu'on suit encore moins. C'est se montrer *satisfaits* à peu de frais.

« Abdiquer sa liberté, sa *dignité*, sa *conscience*, son *honneur* entre les mains d'un maître qui se charge seul d'agir et de parler pour tous, c'est une excellente recette pour ceux qui sont assurés d'être toujours du même avis que le maître. Mais peu d'hommes peuvent nourrir cette assurance. Les catholiques surtout, qui reconnaissent des lois supérieures à toute volonté humaine, ne peuvent jamais l'avoir : il s'ensuit qu'ils courent plus de risques que tous les autres en se désarmant ainsi... »

« Aveuglés par la *bassesse* naturelle aux instincts humains, égarés par la *haine*, par la *peur*, par la *jalousie* ou par la *cupidité*, ils crient à l'envi à tout ce qui les gêne, à tout ce qui leur résiste : *Ancillam ! ancillam !* Esclaves la parole et la plume, esclave la science, esclaves la vie publique et la vie de l'esprit, esclaves surtout la dignité et la conscience du citoyen. »

Ces superlatifs par lesquels M. de Montalembert, se modérant, veut ne donner qu'un « échantillon » des

frénésies de « certains catholiques, » ne sont elles-mêmes qu'un échantillon de la décence et des industries de sa polémique. Il vilipende toute une doctrine sans citer un texte, tout un parti sans nommer un homme ni produire un fait. Cette habileté d'une rancune timide viole les premières lois de la délicatesse. De semblables accusations imposent le devoir de faire connaître les paroles et les hommes qu'on accuse. En ne nommant personne, on désigne tout le monde; on impute à tous des torts particuliers, qui souvent paraîtraient chimériques si on les spécifiait; et en même temps, échappant aux réclamations collectives, qui sont impraticables, l'on se ménage une fin de non-recevoir à l'égard des réclamations isolées. Mais ce qui n'est pas assez droit, n'est pas suffisamment adroit, et cet art de s'envelopper de figures de rhétorique « pour lancer sans péril la calomnie à ses adversaires, » est aussi l'art de baisser dans l'estime de tout le monde, et d'atteindre plus de gens peut-être qu'on ne voudrait. Où vont, en effet, ces traits barbelés, poussés d'une main qui ne veut plus qu'envenimer les blessures? Qui sont ces catholiques *accroupis?* ces catholiques qui ont abdiqué *liberté*, *dignité*, *conscience*, *honneur*, volontairement désarmés devant la puissance humaine, assez assurés de leur *bassesse* pour se promettre d'obéir toujours? ces catholiques qui disent : *Ancillam!* et qui n'ont plus d'autre *Credo?* qui glorifient non la soumission chrétienne, mais l'*esclavage?* qui rêvent d'accroupir avec eux l'esprit humain au pied d'un trône encore moins affamé de despotisme qu'ils ne le sont de servitude et d'ignominie? Certes, c'est bien le moins que l'on connaisse ces catholiques, ou plutôt ces fous et ces misérables; qui sont-ils, encore une fois? — On *les voit*,

dit M. de Montalembert, avec la sereine conscience d'un artiste qui écoute le beau bruit de son instrument. — Ah ! on les voit ! — Oui, ils sont accroupis, ils distillent l'encens, ils insultent les exilés, ils soupirent tout bas des conseils qu'on ne leur demande point et que l'on suit moins encore, ils n'ont ni dignité, ni conscience, ni honneur. Cherchez maintenant ! De tels hommes ne sont pas si difficiles à trouver dans un parti où M. de Montalembert n'est plus ; mais épargnez à sa modération le chagrin d'en dire davantage.

Cependant la presse antireligieuse est là qui écoute, et rien ne l'empêche de faire l'application la plus étendue et la plus générale de toutes ces malignités. Quiconque est catholique et n'affiche pas une opposition systématique au Gouvernement ; quiconque, ayant le malheur de ne pas se sentir enchaîné, donne des conseils sans prendre une attitude de Spartacus ; quiconque, dans un écrit quelconque, combat les doctrines des révolutionnaires vaincus, exilés ou morts ; quiconque enfin dit que le pouvoir humain doit s'inspirer d'En-Haut, doit protéger le bien, doit réprimer le mal, appartient nécessairement aux catégories indiquées par M. de Montalembert, est nécessairement sans honneur, crie nécessairement : *Ancillam !* esclaves la dignité et la conscience du citoyen ! La presse révolutionnaire le croit ou ne le croit pas ; mais elle ne feint point de le dire, appelant en témoignage l'ancien chef du Parti Catholique.

Grâce à l'*Indipendente* de Turin, nous savons aujourd'hui que le parti des accroupis et des serviles se limite, en France, à l'*Univers* et à ses *trop nombreux sectateurs*. Cela ne fait plus chez nous, peut-être, que vingt ou trente mille catholiques sans conscience. Avant ce

dénombrement, qui pouvait se croire assez pur! Voilà de quelle manière la *furia* de M. de Montalembert éparpille ses injures au-delà et au-dessus des humbles personnages à qui sa pensée les destine spécialement. Il atteint de la sorte l'heureux résultat de révolter d'autant plus ces derniers et ceux qui, ainsi enveloppés de louches outrages, se voient dénoncés à l'opinion d'une manière également injuste pour leurs actes et attentatoire à leur dignité. Cette faute ne compte pas pour peu dans les causes de sa déchéance. Mais pour ne la point commettre, il fallait parler clairement, et alors tous ses griefs lui échappaient ou n'étaient que des sujets de risée.

Le plus triste, c'est qu'il n'y a guère lieu d'espérer maintenant que M. de Montalembert renonce à cette méchante guerre. Sans fruit pour lui, nous en aurons montré le caractère malheureux. Nous achèverons pourtant. Nous lui ferons voir que toute cette mauvaise humeur n'a aucun fondement sérieux, que sa politique n'est qu'une attitude, comme sa polémique n'est qu'une injure, et que si les catholiques voulaient compromettre leur cause et se montrer serviles, ils devraient suivre les préceptes qu'il prétend leur imposer. On nous permettra de citer encore Plutarque : « Quand nous voyons, dit-il, que « nos amis font de lourdes fautes, il les faut réprimer et « rembarrer, en disant librement leur vérité, pour les en « garder de plus faillir. » M. de Montalembert, hélas! n'est plus notre ami et s'est étrangement entêté à faillir. Mais il est catholique et homme de talent, et nous ne pouvons pas perdre toute espérance quand nous voulons le détourner d'une voie où il ne peut rester sans persévérer dans l'injustice et sans glisser dans le ridicule.

II

Une certaine furie est bonne quelquefois pour animer le discours; mais la fureur n'est pas toujours éloquente, et tout ce qui est dit avec éloquence n'est pas prouvé pour cela. M. de Montalembert, presque toujours trop irrité, est fréquemment éloquent sur les avantages du régime parlementaire. Pêle-mêle avec les invectives contre le despotisme et l'absolutisme, il entasse les affirmations, les hyperboles, il va jusqu'à l'extase en l'honneur des gouvernements libres. Cependant, au milieu de cette tempête, on s'aperçoit qu'il ne définit rien; c'est de quoi décréditer en peu de temps la plus chaude éloquence du monde. Uniquement occupé de choisir les mots qui sont le mieux dans sa voix, il confond et brouille les choses de manière à dérouter le lecteur qui veut un peu réfléchir. *Despotisme* et *absolutisme*, par exemple, sont pour lui des synonymes, et il fait de cette confusion le plus étrange abus. Qu'est-ce que c'est que le *despotisme?* qu'est-ce que c'est que l'*absolutisme* dans un pays chrétien, et particulièrement en France, au moment où nous sommes? Cela ne l'inquiète pas. Il se contente d'invectiver, sous le nom de partisans, de sectateurs, de fanatiques de l'absolutisme et du despotisme, tous ceux qui font des objections au régime parlementaire, comme si c'étaient gens qui voulussent vivre dans l'ancienne Turquie.

Et le *régime parlementaire*, qu'est-ce que c'est? C'est le régime de la liberté. Quelle liberté? La liberté! Quel moyen d'y arriver? La liberté! Quel moyen de s'y tenir?

La liberté! Quel but y poursuivre? La liberté! Parfois, à ces définitions, il ajoute une charge sur les libéraux, et immédiatement il en fait une autre, à fond, sur les catholiques « sectateurs de l'absolutisme. » Car il oublie quelquefois les libéraux, mais les odieux catholiques absolutistes, jamais.

Pourtant, ces brillantes évolutions sont loin de produire la clarté désirable, et le vaillant ami de la liberté piétine toujours dans un entre-deux fort borné. Un catholique *absolutiste* veut se convertir. — Qu'ai-je à faire? — Soyez constitutionnel, soyez monarchique, soyez libéral, soyez parlementaire. — Constitutionnel, monarchique, j'y suis; nous avons constitution et monarque. Libéral, parlementaire, comment l'entendez-vous; comment ferons-nous? Donnez-moi une définition de la liberté; dites-moi où nous prendrons notre parlement. Nous pourrons-nous défaire du suffrage universel, et si nous le gardons, nous gardera-t-il? Et la presse? Et la liberté du bien? Et la répression du mal? Ces questions sont graves. Elles embarrassent peu le *Siècle* et le *Journal des Débats;* mais nous sommes catholiques, et nous ne pouvons nous satisfaire en criant : Liberté ! à l'exemple de M. Jourdan ou de M. Paradol. — Ce sera comme sous Louis-Philippe. — Nous n'y étions pas à l'aise, et Louis-Philippe a fini tristement en 1848. — Ce sera comme sous la République. — Nous n'y vivions pas sans appréhensions, et le 2 décembre vous ne fûtes pas plus fâché que d'autres d'en sortir. Et puis enfin, si l'Église, satisfaisant la « pure curiosité » du *Journal des Débats,* venait à porter ou à renouveler sur certains points délicats une décision contraire à celle du libéralisme, que ferions-nous ?

Sur tous ces points, sauf le dernier, où sa foi répond pour lui, M. de Montalembert n'a pas et ne peut pas avoir de réponse ; et cette seule réponse que sa foi fait pour lui le met en contradiction avec son libéralisme d'une façon si évidente, que tous les libéraux unanimement tiennent son libéralisme pour une claire inconséquence. En somme, s'étant fait libéral sans cesser d'être conservateur, et ne voulant pas non plus cesser d'être le fils obéissant de l'Église, il n'est pas libéral suivant la véritable portée du mot, parce que les vrais libéraux sont révolutionnaires et anticatholiques. Dans cette position donc, quel conseil peut-il donner aux catholiques, et leur donne-t-il en effet ? Il leur conseille de prendre une *pose* d'indépendance, rien de plus. Voilà tout l'aboutissement de ces formes entières et altières et de ces retentissants discours ! Une pose d'indépendance à la queue des queues du libéralisme le plus déconfit et le plus amnistié ! Au lieu d'agir près du Pouvoir, suivant les moyens constitutionnels, respectueusement (*tout bas*, dit M. de Montalembert ; car qu'y a-t-il de plus bas que le respect !), on se tiendrait à distance avec l'air farouche de M. Villemain ou de M. Duvergier de Hauranne, et on lancerait, — pas tout haut, — des épigrammes au « despotisme, » quand on en trouverait l'occasion. Par ce moyen, les catholiques joueraient un rôle très-noble et très-favorable aux intérêts religieux. Sans persuader aux libéraux qu'ils sont leurs amis, ils persuaderaient au Pouvoir qu'ils sont ses adversaires, et ils auraient tous l'heureuse situation de M. de Montalembert. Mais cette situation, M. de Montalembert ne l'aurait plus : il ne serait plus un officier sans troupe, une tête sans queue. Chef d'un régiment dans l'armée de l'opposition consti-

tutionnelle que propose en ce moment de former l'*Homme aux Alinéas* (1) pour en être le généralissime, il pourrait s'entendre avec les autres chefs des opinions modérées, pour faire..... il ne sait quoi !

M. de Montalembert ne s'aperçoit certainement pas que tous ses plans se raccourcissent à sa personnalité, mais c'est ce qui apparaît à tout le monde et ce qu'il faut lui dire. Or, nul homme n'est assez grand pour voir loin, lorsqu'il borne à lui-même son point de vue ; bien plus, l'étroit horizon qui lui dérobe toute vérité, l'abuse aussi sur son propre compte. C'est un étrange aveuglement de croire qu'il ne s'agit aujourd'hui, pour être un homme politique, que d'étaler quelques beautés de style sur un certain nombre de thèmes plus ou moins populaires. Aucun mérite d'exécution n'empêche que bientôt cette besogne ne paraisse frivole, comme elle l'est.

Il y a des faits vivants et des circonstances dominantes, qui se soucient très-peu de vos ritournelles et de vos attitudes ; vous ne les combattrez et ne les modifierez qu'en leur opposant des faits vivants et des circonstances également fortes. Deux puissances vivent et sont en lutte dans le monde moderne : le Christianisme et la Révolution. Ces deux puissances se nient réciproquement ; voilà le fond des choses. La lutte a donné naissance à trois partis : le Parti Chrétien, dont le Parti Catholique est la tête, si élevée qu'elle semble n'avoir pas de corps, mais cependant ce corps souvent invisible est encore le plus puissant qui soit sur la terre ; le Parti Révolutionnaire, dont le Libéralisme n'est que le visage indécis et la parole hypocrite ; le Tiers Parti, qui prétend tenir des

(1) M. Émile de Girardin.

deux autres et qui se croit de force à les concilier. Ce Tiers Parti se nomme l'Éclectisme et il est la Confusion, c'est-à-dire l'Impuissance. Par cela même que le Tiers Parti adopte la Révolution, il nie le Christianisme, dont la Révolution est la contradiction absolue et la négation formelle. Par cela même que le Parti Catholique est l'affirmation de la vérité chrétienne, il nie la Révolution, qui est le mensonge antichrétien ; il nie le Libéralisme et l'Éclectisme, qui ne sont chez la plupart que l'hypocrisie de ce mensonge, et chez quelques-uns que le résultat de ses séductions. Le Parti Catholique les nie. Nous les nions comme nos pères ont nié l'idolâtrie, l'hérésie et le schisme ; nous les nions, dussions-nous y périr ; et nous savons que si nous périssons en ce combat, nous ne serons pas vaincus.

Eh bien ! c'est dans ce tiers parti, dans l'éclectisme, dans l'impuissance, que M. de Montalembert, préoccupé à son insu de sa personnalité et de sa très-maigre popularité, est allé s'échouer avec les qualités personnelles les plus brillantes, mais en même temps les moins faites pour devenir jamais un conciliateur.

Et il faut dire que personne, dans ce grand marché de compromis, n'en propose de plus vagues et de moins acceptés que les siens. Les chrétiens, qui ont leur libéralisme, ne veulent pas de celui que M. de Montalembert leur propose ; les révolutionnaires, les libéraux et les éclectiques, qui prétendent avoir leur christianisme, le renvoient à *son* église. Ils lui signifient que son église n'est pas la leur : dans leur église, à eux, les chrétiens ne peuvent entrer que par la porte de l'apostasie.

M. de Montalembert, conciliateur ! Avec qui le voyons-nous ce conciliateur, qui, sans quitter le foyer ni aban-

donner l'autel, n'a pas pu cependant vivre avec ses frères? Il est là, seul, sergent d'un petit peloton de relégués, qui encore ne s'engagent pas à le suivre partout, ni à l'écouter toujours ; parlant d'ailleurs à ravir, lorsqu'il ne s'emporte pas. Mais attendez : le premier qui montrera quelque disposition à se laisser subjuguer par son éloquence, c'est contre celui-là qu'il va s'emporter. Et si, de fortune, la harangue s'achève sans blesser l'auditoire, alors elle ne conclut pas. On a entendu toutes sortes de maximes sonores, les unes authentiques, les autres moins vérifiées, toutes assez connues : que la liberté est bonne et que la servitude ne vaut rien ; qu'il y a de grands et bons gouvernements, qui sont les gouvernements libres ; et des gouvernements petits et mauvais, qui sont les gouvernements despotiques ; qu'il faut concilier la religion et la liberté ; qu'il faut songer à l'avenir, etc., etc. Vous avez vu quelque chose de Spartacus, vous avez entendu quelque chose de Cicéron, vous avez eu même quelques reflets de Bossuet et de M. Thiers ; et puis après? Rien ! Et trop heureux si les problèmes du temps ne vous paraissent pas plus obscurs. L'orateur n'a pu sortir des banalités où l'éclectisme politique tourne et louvoie depuis La Fayette : un trône entouré d'institutions républicaines ; une république entourée d'institutions monarchiques ; un gouvernement, mais surtout pour avoir une opposition qui préférera toujours la république sous la monarchie, et toujours la monarchie sous la république. Tonneau des Danaïdes, rocher de Sysiphe, théorie de l'écroulement perpétuel !

Reconnaissons-le, néanmoins : dans ce brouillard se dessine vaguement un idéal. M. de Montalembert, si amer contre ceux à qui il attribue le dessein de réaliser dans la

France du dix-neuvième siècle la chimère du Moyen Age, caresse pour cette même France la chimère du gouvernement anglais. C'est un débris du Moyen Age ; ce débris repose sur des institutions et sur des habitudes dont aucune n'est vivante chez nous, et qui toutes menacent de durer peu désormais, même en Angleterre. Mais n'importe ; si nous ne pouvons pas avoir l'aristocratie, la grande propriété, les corporations, l'établissement ecclésiastique, nous aurons toujours les deux tribunes, moyennant quoi nous vivrons dans un Eldorado constitutionnel. Alors, presse et discussion feront régner justice et fraternité. On supprimera le bras de chair, il ne sera plus nécessaire. Et les bons chrétiens, puisqu'il faut promettre quelque chose à cette espèce timide, dormiront en paix et vaqueront à leurs œuvres pies, tandis que la langue et la plume, inspirées d'En-Haut, protégeront toutes les faiblesses et dissiperont toutes les erreurs.

Et le moyen d'arriver à cet Eden ? — La pose ! Vous êtes « accroupis, » relevez-vous ! Venez vers la liberté, vers le *Siècle* et le *Journal des Débats,* et montrez-leur que vous êtes des hommes de notre temps. Dites-leur des choses agréables, ou du moins n'en dites point dont ils s'offensent. Abandonnez vos thèses malsonnantes et nos héros compromis ; laissez pour ce qu'ils sont et tels qu'on a su les arranger les Grégoire VII, les Innocent III, les Boniface VIII et nos ci-devant ancêtres, les Croisés ; ne changez rien à ces positions faites ; et si un imprudent archiviste découvre la preuve que tel personnage ou telle institution du Moyen Age n'était point aussi exécrable qu'on l'a dit, continuez néanmoins de les exécrer. N'irritez point M. Jourdan, ne contestez point M. Cousin, n'agacez point M. Paradol, ne donnez point sujet à l'*Indé-*

pendance belge de crier contre les cléricaux ; n'attaquez que le « despotisme, » qui est assez bonhomme. Devant tout le reste, taisez-vous !

Ah ! M. de Montalembert, *ancillam ! ancillam !* Nous vous y prendrons plus d'une fois.

L'amour n'est point jugement, disent les sages. L'amant, ignorant que sa passion l'égare, ne voit point les défauts de l'objet qu'il aime, et si on lui montre que cet objet est cependant plein d'imperfections, il ne daigne pas le défendre, il ne songe qu'à le venger. Ainsi fait M. de Montalembert, à tout venant, quand il est question de la Dulcinée parlementaire. Il ne répond pas aux objections : il fond sur le critique, et même sur le passant inoffensif qui ne critique pas, et même sur les moulins à vent. Il faut que tous les hommes et que toute la nature confessent que Dulcinée est belle et adorable ; et ce n'est pas assez qu'elle soit princesse de Toboso, il faut qu'elle règne partout ; son chevalier lui veut conquérir le monde. Cette rage amoureuse entraîne M. de Montalembert dans les raisonnements, dans les sentiments et dans les actions les plus extraordinaires. Il va jusqu'à pardonner à sa dame les dédains qu'elle a pour lui, les rivaux qu'elle lui préfère, jusqu'à excuser ses moins excusables aventures. En Angleterre, ce noble pays des parlements, le Parlement d'Élisabeth passa un acte pour régler la situation des enfants bâtards de la Reine, toujours vierge. M. de Montalembert croit, avec le même sang-froid, à l'indéfectible intégrité de sa vierge parlementaire ; il l'entoure d'un aussi imperturbable respect dans le moment qu'elle fait ses couches, comme on vient de le voir en Belgique. Va, Marion,

Mon amour t'a refait une virginité !

Son exhortation aux Belges, écrite avant les élections, avec toutes les chaleurs d'une âme crédule, est curieuse à relire aujourd'hui ; mais le comique, hélas ! y éclate plus que la situation ne le voudrait. On voit que sa crédulité n'est pas sans mélange de soupçon, et il plante çà et là des piquets pour tenir bon en cas de malheur. Il veut aimer, même lorsqu'il ne pourra plus croire ! Il compte sur l'inconséquence pour rétablir les affaires de la liberté catholique, quand le régime parlementaire aura tout fait pour l'autre liberté. Il oublie que si les hommes sont inconséquents, les principes ne le sont pas. Et puis, ajoute-t-il, « si les catholiques sont vaincus, ils auront la *conso-* « *lation* de dire qu'ils sont restés fidèles aux lois de « l'honneur et de la probité et à *toutes les conditions du* « *gouvernement constitutionnel.* » On ne peut leur désirer un plus noble malheur, ni faire un éloge plus accompli de « toutes les conditions du gouvernement constitutionnel ! » Citons encore une parole non moins admirable et qui marque également un cœur épris : « Il est « reçu que la religion ne doit pas être responsable des « crimes commis en son nom. Pourquoi la *liberté* se- « rait-elle plus responsable des sottises et des excès de ses « prétendus défenseurs ? » Voilà les complaisances de M. de Montalembert pour la *liberté*, et le raisonnement où elles l'engagent. S'il nous arrivait d'assimiler ainsi la religion et l'autorité, même la plus légitime et la mieux définie, quoique l'autorité soit chose pour le moins aussi respectable que la liberté et aussi nécessaire, quelles apostrophes, quelles hyperboles, quels pléonasmes jailliraient des lèvres de M. de Montalembert contre les serviles et sacrilèges sectateurs du *despotisme*, accroupis et distillant leur encens *adulateur !* Car l'autorité, c'est toujours le despo-

tisme ; mais la liberté n'est jamais que la liberté, et depuis que les hommes parlent en public, ils n'ont rien trouvé qui fournisse plus à l'éloquence. Il faut donc adorer la liberté.

M. de Montalembert s'écriait un jour que la liberté avait été de tout temps « l'idole de son âme. » Inutilement nous le priâmes d'observer que c'était là un propos d'orateur ; qu'à un certain âge et chrétien, on doit n'avoir plus d'idole. Cette observation lui a sans doute paru fanatique et servile, et il est resté aux autels de la liberté, sans se trouver aucunement incommodé par l'odeur des holocaustes. Nous perdrions notre temps à raisonner ; l'idolâtre n'entend pas plus que l'idole. Constatons seulement qu'il ne raisonne pas ; qu'au fond de tous ses hymnes il n'y a rien, pas une idée, pas un principe, pas un argument. Il dédaigne les enseignements du passé, les circonstances du présent, les plus claires éventualités de l'avenir. Prosterné aux pieds de sa creuse divinité, il adore.

C'est au milieu de cette extase, c'est en exposant ces perspectives obscures et en formulant cette théorie de terreur et de servilité à l'égard de la liberté révolutionnaire, que M. de Montalembert se plaît à diriger les âpres jets de sa parole contre tous les catholiques qui ne se décident pas à espérer, à poser et à trembler avec lui. Mais ici encore la décision exaspérée du langage déguise mal l'indécision de la pensée. Sa politique n'est qu'une attitude et une chimère, on vient de le voir. Il nous reste à lui montrer que sa polémique, comme nous l'avons dit, n'est qu'une injure. Il nous reproche des choses qui sont de droit et d'usage communs, et dont il se sert lui-même jusqu'à l'abus ; il nous en propose d'autres dont la prati-

que n'aurait rien de glorieux, ni même de louable, et enfin la véhémence de ses attaques, dès qu'on en examine le prétexte, tourne également au ridicule, soit qu'il se targue de fournir un exemple, soit qu'il prétende donner une leçon.

III

Dans le *Correspondant* et dans sa lettre à l'ami de Turin, M. de Montalembert ne fait que répéter, avec son accent particulier, les reproches allégués contre la presse catholique par MM. Foisset, de Broglie, Falloux et quelques autres dont nous lui ferons la grâce de ne pas prononcer le nom à côté du sien. Ces redites nous obligeront nous-même à des redites ; le lecteur nous les pardonnera en considérant la gravité que le nom de M. de Montalembert donnerait aux accusations qu'il reproduit. Il y a d'ailleurs bientôt deux ans que nous gardons le silence devant tous les adversaires qui s'élèvent sans cesse contre nous du côté des catholiques parlementaires. On sait quel tapage fut fait, sans parvenir à nous engager dans aucune polémique, à propos d'un écrit venu peu de temps après celui de M. de Falloux, et qui a été ensuite retiré par son auteur, d'abord caché (1). Il est vrai qu'en cette dernière occasion le silence nous fut rendu facile par des manifestations qu'aucun catholique n'a pu oublier, et que M. de Montalembert n'aurait pas dû nous contraindre à lui rappeler. Les vrais, les seuls *chefs naturels* du Parti Catholique daignèrent en grand nombre, et de la manière la plus imposante, témoigner leur bienveillance pour notre

(1) *L'Univers jugé par lui-même*, de M. l'abbé Cognat. Nous donnons à la fin du présent volume l'histoire de ce pamphlet.

œuvre trop injustement poursuivie. Il y a plusieurs journaux catholiques en France ; le seul que M. de Montalembert attaque et dénonce est aussi le seul qui ait reçu de pareils suffrages. Personne sans doute n'a prétendu que ce journal n'eût mérité aucune critique, et moins que personne le prétendent ceux qui, faisant de leur mieux, mettent là leur travail et leur vie. Mais cet ensemble si respectable de témoins et de répondants, qui tout à la fois garantissent les intentions, et, sous tant de rapports, applaudissent à l'œuvre, devait au moins engager notre adversaire à prendre moins de confiance dans ses propres sentiments, et à ne pas diffamer comme il le fait la chose et les personnes, les intentions et les actions.

Quoique nous voulions le suivre partout, afin, s'il se peut, de le dégoûter d'une guerre de ce genre, trop au-dessous de lui et de nous-mêmes, nous laisserons cependant de côté l'accusation « d'indélicatesse dans la conduite. » Ce n'est pas à cause de la répugnance qu'elle nous inspire ; c'est parce que nous ignorons ce qu'elle signifie.

Dans les conditions où nous sommes placés, l'écrivain est homme public; nous ne réclamons aucune immunité pour nos actions privées, pas plus que pour les œuvres que nous soumettons au jugement de tout le monde. Ce serait une bassesse d'entrer en contestation contre le biographe des Vosges, ou contre M. Ulbach, ou contre la fraîche jeunesse du *Charivari* et tant d'autres qui gagnent leur pauvre journée à insulter les rédacteurs de l'*Univers*. Mais si M. de Montalembert ne voit pas d'indignité à surcharger de ce laurier-là sa passementerie d'académicien, il n'est plus indigne à nous de répondre. Lors donc qu'il voudra s'expliquer, nous consentirons à lui prouver que nous ne sommes point de malhonnêtes gens.

Par la même impossibilité de comprendre en quoi nous sommes serviles, nous glisserons sur l'accusation de servilité, formulée si souvent. Envers qui et sur quel propos M. de Montalembert nous a-t-il vus serviles ? On n'a pas coutume de l'être pour rien, uniquement par plaisir. Or, nous croyons ne remplir aucun emploi, ne solliciter aucune faveur, n'avoir reçu et n'ambitionner aucune distinction, soit du pouvoir, soit du public. Serviles, des gens qui ne sont pas même académiciens ! Nous croyons encore n'avoir applaudi, en politique, à aucun acte mauvais, sauf l'effroyable attentat de la nuit du 2 décembre 1851. C'est le crime des crimes, sans doute, mais, en bonne foi, M. de Montalembert doit nous remettre celui-là. Il y a plus participé que nous, et nous n'avions pas l'obligation de garder la constitution démocratique et sociale. Nous croyons enfin que, dans le petit nombre des atteintes qui ont été portées, depuis cette époque, aux droits et aux intérêts de la religion, il n'en est aucune sur laquelle nous n'ayons su parler comme le devaient faire des chrétiens et des citoyens. Avons-nous lâchement quelque part abandonné les intérêts de l'Église, ou ceux de la morale publique, ou ceux de la société, pour applaudir soit à des actes, soit à des tendances, soit à des tolérances qui leur fussent manifestement contraires ? Ce seraient là des faits de servilité ; mais il eût été bon de les citer, de les indiquer au moins. En attendant, si l'on compulse les dossiers et que l'on compte les actes de saine et sérieuse opposition, nous sommes persuadés que le nôtre se trouvera plus riche que celui même de M. de Montalembert, qui a fait beaucoup plus de phrases et s'est donné beaucoup plus de *pose*. Où donc sont nos servilités ? Il est vrai, par diverses raisons, non pas toutes de prudence, nos critiques ont été mesurées et respec-

tueuses. M. de Montalembert, qui jadis s'est excusé d'avoir fait de l'opposition au gouvernement de Louis-Philippe, appelle-t-il aujourd'hui *servilité* le respect, comme il appelle *despotisme* l'autorité? Nous ne pouvons plus nous entendre et nous n'avons plus besoin de nous défendre. Nous ne serons point en faute, parce qu'il aura plu à M. de Montalembert de ne point parler français.

Le français ! la justesse des locutions, la propriété des termes, le sage dédain des phrases à tout dire, notre illustre adversaire n'y veille pas assez ! Sans doute, le scrupule dans le choix des mots ne lui laisserait aucune apparence de doctrine, et, d'un autre côté, dessalerait sa polémique jusqu'à la dernière fadeur. Qu'il se condamne à employer les mots suivant leur vrai sens, il n'est plus qu'un modéré et n'a plus un reproche à nous faire. C'est en brouillant et forçant les mots qu'il parvient à se colorer de libéralisme et qu'il réussit à inculper notre marche et notre langage. Faible avantage et de courte durée, parce que le bon sens public ne tarde guère à juger l'artifice ; forçons M. de Montalembert à regretter le prix dont il achète ce plaisir d'un instant.

Nous commencerons par l'*accroupissement*. M. de Montalembert atteste qu'il voit « *çà et là* des catholiques « *accroupis* autour d'un trône dont ils ne sont pas bien « sûrs, *distillant* leur encens *adulateur* aux dépens des « vaincus, des exilés, des morts; murmurant *tout bas* « des conseils qu'on ne demande pas, s'enveloppant d'un « pan de la pourpre *souveraine* pour lancer sans péril « l'injure, la calomnie à leurs adversaires, etc., etc. » Voyons quelles idées porte ce style gonflé de pléonasmes.

Cela veut dire simplement que certains catholiques, se croyant libres d'accepter le régime actuel et de ne pas lui

faire une opposition systématique, se sont crus parfaitement libres aussi de lui donner leur avis sur la marche à suivre en religion et en politique. Quel besoin pour cela de s'*accroupir?* et cet heureux mot de moins, que leur reproche M. de Montalembert? — Mais, dit-il, on ne demande pas leurs conseils! — C'est à peu près où en est quiconque prend le parti de conseiller quelqu'un; c'est où nous en sommes aujourd'hui, non pour la première fois, à l'égard de M. de Montalembert. Et si ces conseils non demandés ne sont pas bien reçus, il n'y a que plus de mérite à les donner. Où est l'*accroupissement?*

En même temps qu'ils donnent des conseils, les catholiques accroupis *distillent un encens adulateur.* L'arbre distille l'encens, l'homme le brûle, et lorsqu'il le brûle devant l'homme il est adulateur. Par l'incorrect, mais ingénieux emploi du verbe *distiller,* M. de Montalembert assimile avec urbanité ses adversaires catholiques aux reptiles qui distillent leur venin. Il y a bien aussi quelque *distillation* dans cette finesse de langue.

Or, ces accroupis, distillateurs d'encens adulateur, s'exercent aux dépens des vaincus, des exilés, des morts. Quels vaincus, quels exilés, quels morts? M. de Lamartine, M. de Rémusat, M. Goudchaux, M. Thiers, sont des vaincus; M. Ledru-Rollin, M. Hugo, M. Quinet, sont des exilés; M. Sue, M. Béranger et certains survivants sont des morts. Est-il défendu, de par la liberté, de se défendre contre tant de vaincus qui rédigent des journaux, tant d'exilés qui font des livres, tant de morts qui ont laissé des faits pleins de vie et des doctrines pleines de venin? Alors, *ancillam!* esclave la plume, esclave l'histoire, esclave surtout la conscience du chrétien! Comment! M. de Montalembert qui « exècre » le duc d'Albe

pour l'amour du *Journal des Débats,* et qui ne permet pas que l'histoire, interrogée dans ses archives les plus authentiques, rende justice à ce grand homme, nous défend aussi de contester les doctrines de M. Thiers, sous prétexte qu'il est vaincu ; celles de M. Quinet, sous prétexte qu'il est exilé ; celles de M. Béranger, sous prétexte qu'il est mort ? Il prétendra que ce n'est pas ce qu'il veut dire. Qu'il fasse donc entendre ce qu'il dit ; qu'il nomme les vaincus, les exilés, les morts aux dépens desquels les catholiques accroupis distillent leur encens *adulateur*.

Ces mêmes accroupis, ces mêmes distillateurs d'encens, ces mêmes catholiques, M. de Montalembert les voit encore « s'enveloppant d'un pan de la pourpre *souveraine* « pour lancer sans péril la calomnie, l'injure à leurs ad- « versaires. » Les noms, s'il vous plaît, et les actes? Car nous avons beau regarder, nous ne voyons aucun catholique enveloppé dans aucun pan de la pourpre souveraine ; nous n'en connaissons aucun que cette pourpre veuille assurer, soit pour les injures qu'il pourrait faire, soit, hélas ! à commencer par le Pape, contre celles qu'il pourrait recevoir.

Quant à lancer l'injure et la calomnie *sans danger*, il y a diverses manières de s'y prendre, et M. de Montalembert nous permettra de dire qu'il connaît la bonne. On prend à la popularité un de ses haillons, pourpre vraiment souveraine, à quoi l'on ajoute par surcroît le voile transparent de l'allusion, et l'on se rend inattaquable, à quelque tête, à quelque couronne que l'on ose s'attaquer. On peut ainsi maculer non-seulement le front nu du simple écrivain, mais la mitre du pontife, et M. de Montalembert possède des amis, tout au moins des alliés, qui n'épargnent pas la tiare. Pour lui, a-t-il donc le sen-

timent qu'il expose beaucoup sa sécurité lorsqu'il se déchaîne contre ses adversaires catholiques, et il n'en cherche pas d'autres maintenant; lorsqu'il leur dit des injures, lorsqu'il répand contre eux, dans ses lettres à figure confidentielle, des propos qu'il aura la disgrâce de ne pouvoir soutenir? Certes, nous ne croyons nullement dépasser le plus ordinaire courage en usant des droits que la loi et la conscience nous donnent pour faire, si nous le pouvons, prévaloir nos doctrines contre les doctrines contraires. Cependant, ceux que nous attaquons ne l'ignorent pas, nous les attaquons en face, par leurs noms, sur leurs œuvres positives et nommées; ils n'ont pas les mains liées, ils se défendent, quelques-uns même menacent de se venger; et l'avenir, après tout, peut leur fournir des moyens de vengeance devant lesquels M. de Montalembert ne paraît pas aussi rassuré que nous et qu'il est en tout cas moins pressé de braver. Si nous murmurons nos conseils au Pouvoir, il prend soin de ne pas lui crier ses sarcasmes; mais ces sarcasmes murmurés, il les épargne plus soigneusement encore à de plus dangereux ennemis.

Nous ne l'accusons pas d'être servile devant la Révolution; mais le soin de sa popularité le rend prudent lorsqu'il n'est plus question de nous, et l'on remarque dans ses écrits, depuis cinq ans, tantôt des paroles, tantôt des lacunes qui ne sont plus d'un fils des Croisés. Nous lui donnons, en passant, encore cet avis qu'il ne demande pas. Et s'il veut un moment ne plus tant écarter nos communs souvenirs, il nous plaindra parce qu'il a su nous réduire à lui faire entendre de telles vérités.

Cet examen de deux ou trois phrases seulement, fait assez comprendre l'artifice de littérature auquel M. de

Montalembert se condamne pour demander la satisfaction de ses inexplicables ressentiments. Tout le reste est également vide, et souvent plus répréhensible. C'est ainsi qu'il emploie fréquemment quelques-uns des plus creux, mais des plus perfides mots de guerre de la presse révolutionnaire. On l'entend glorifier l'*esprit moderne*, l'*humanité*, le *progrès*, ces niaiseries qui servent de bélier pour battre la vérité catholique, dont le libéralisme veut faire l'irréconciliable ennemie de la civilisation et l'obstacle à tout adoucissement des misères humaines. Il décoche en passant sa flèche à l'*esprit rétrograde*, « qui, suivant la parole *si juste* de M. Guizot, attaque sans pouvoir triompher, menace sans oser frapper, et injurie sans savoir réformer. » On souhaiterait à M. de Montalembert d'invoquer contre les catholiques une autre autorité et d'autres définitions que celles de M. Guizot. Qu'est-ce que c'est que « l'esprit rétrograde » pour les hurleurs de la Révolution, et même pour ses docteurs les plus modérés? M. de Montalembert le sait bien : c'est la vénération du passé ; c'est cet ensemble sauveur de traditions, de lois, de divines institutions, de ferme doctrine que nous avons reçu de l'Église ; c'est enfin ce que nous appelons indestructiblement « la foi de nos pères, » nous qui faisons gloire d'avoir des pères ; et c'est aussi tout ce que détestent les hommes qui font gloire d'être fils du néant et d'aller au néant. Dernièrement, l'illustre Évêque d'Arras, parlant devant une société de savants et d'antiquaires, les louait de leur respect pour un passé que les frénésies révolutionnaires ont voulu anéantir, même matériellement, parce qu'il était tout rempli de la vie et des bienfaits de l'Église. En entendant cette grande et saine parole, M. de Montalembert a dû souffrir de n'être plus avec les hommes

dont elle fait battre le cœur ; de se voir, au contraire, parmi ceux qui calomnient le chrétien amour du passé, et de déclamer enfin contre « l'esprit rétrograde » avec tous ces vandales ?

Avant de répondre aux outrages du libéralisme belge contre l'Église à propos de la loi sur les fondations charitables, M. de Montalembert prend cette précaution :

« Je le déclare sans détour avec la petite autorité que peut me donner ma qualité de vieil avocat de l'Église, d'admirateur et d'historien laborieux des ordres monastiques: je ne concevrais pas de *plus grand malheur pour la religion*, dans l'état actuel de la foi et des mœurs, qu'une législation qui permettrait à l'Église d'accumuler sans restriction ces *énormes richesses* qui ont engendré *tant d'abus et tant de scandales*, et dont le poids a fait crouler *partout* ses institutions les plus précieuses et ses droits les plus sacrés. »

Ancillam ! C'est là encore une génuflexion devant le despotisme révolutionnaire. Outre que M. de Montalembert tranche bien lestement une question beaucoup moins claire qu'il ne le dit, où voit-il l'apparence du danger qu'il signale pour l'Église, et où ne voit-il pas la réalité croissante du danger contraire, celui d'une dévorante pauvreté ? L'un des droits « les plus sacrés » de l'Église est le droit naturel de posséder. C'est quand on lui conteste ce droit, c'est quand le régime parlementaire travaille efficacement à lui arracher jusqu'aux moindres débris que la spoliation révolutionnaire lui a laissés, c'est alors que M. de Montalembert, le vieil avocat de l'Église, vient parler de l'abus de ses énormes richesses et fournir aux disciples des spoliateurs ce détestable argument !

Il est bien question, en vérité, d'une législation qui permette à l'Église de s'enrichir sans restriction, et c'est bien là ce que la piété de ses enfants demande pour

elle ! Mais si, méprisant le propre sentiment de l'Église, vous estimez qu'elle doit demeurer dans cette extrême pauvreté, et par suite, à certains égards, dans cette cruelle dépendance que lui ont faite les gouvernements libres ; s'il vous paraît bon que longtemps encore nos prêtres vivent avec huit cents francs de traitement dans leurs presbytères en ruine, et que nos Évêques soient obligés de solliciter l'aumône du Gouvernement pour étayer leurs cathédrales qui croulent, bravez pourtant le sophisme révolutionnaire, respectez le principe que l'Église n'a pas abandonné : dites que ces richesses, dont vous vous contentez de signaler l'abus, ont cependant défriché, bâti, élevé la France ; qu'elles étaient avant tout le bien des lettres et le bien des pauvres, et qu'enfin il est de l'intérêt de la liberté comme de l'intérêt de la religion que l'Église soit chez elle, indépendante, et qu'elle vive sur son propre fonds. Que vous importent les clameurs révolutionnaires ? Ces clameurs n'anéantiront pas la vérité et n'emporteront pas à jamais le bon sens de l'espèce humaine. La vérité, c'est la vie ; il faut la vérité pour vivre, et l'espèce humaine finira par se soumettre aux conditions de la vie.

Ce qui peut retarder ce triomphe de la vérité et prolonger l'aveuglement public, c'est précisément lorsque les hommes qui ont de quelque manière la garde des principes, donnent à croire qu'ils les abandonnent, les regardant comme épuisés. On fournit ainsi à leurs adversaires des armes cent fois plus désastreuses que ne saurait le faire jamais la généreuse imprudence d'une sincère et haute confession. L'Église a vécu de ces imprudences ; ainsi Dieu l'a voulu et le voudra jusqu'à la fin. Dans les premiers temps, la persécution enveloppait

une Église : le proconsul faisait comparaître le pasteur et le troupeau et leur disait : Sacrifiez ou mourez ! Ils refusaient même de donner le signe illusoire que leur demandait une pitié cruelle, ou que leur suggérait une prudence réprouvée ; et sans s'inquiéter s'il resterait un catéchumène pour leur donner la sépulture, ils confessaient la vérité et ils s'en allaient mourir. C'est ainsi que Jésus-Christ a gagné le monde, c'est ainsi que l'Église a duré dix-neuf siècles et qu'elle durera sur la terre jusqu'au commencement de l'éternité. Jadis nous nous entretenions de ces grands exemples. Blâmé comme il nous blâme, injurié comme il nous injurie par ceux-là mêmes dont il appuie aujourd'hui les blâmes et les injures, M. de Montalembert, alors, en pleine tribune, se glorifiait de savoir « mépriser les pusillanimes conseils de la prudence humaine. »

Certes ! il a pu modifier quelque chose de ces hauts sentiments et reconnaître à la prudence des droits légitimes qu'il avait trop bornés : mais revenir sans cesse et avec des outrages sans mesure contre ceux qui n'ont pas cru à l'opportunité de ses précautions et de sa nouvelle attitude ; chercher dans la langue ce qu'elle a de mots plus avilissants pour contaminer leur langage ; accuser jusqu'à leurs personnes et jusqu'à leurs âmes ; insinuer que ce qu'il appelle leur témérité est un calcul ; les accuser en même temps d'être serviles, parce qu'ils ne sont pas révoltés ; épouser enfin contre eux les rancunes des partis auxquels ils n'ont pas voulu se donner afin de n'appartenir qu'à l'Église, un pareil rôle n'est pas digne de M. de Montalembert ! Il fallait abandonner cette tâche à M. de Falloux et à M. Albert de Broglie, à ceux qui, sous Louis-Philippe, écoutant d'abord leurs

convenances politiques, ont laissé passer la guerre sans se montrer, ou ne se sont montrés que contre nous.

Ceux qui reprochent à la presse catholique d'irriter la presse irréligieuse, reprochent à la religion de vivre et de vouloir être libre. Quand M. de Montalembert répète ce reproche, il désavoue tout son passé. Après les évêques, personne en France autant que lui n'a irrité l'impiété, n'a fait retentir ces thèses qu'il qualifie aujourd'hui de *révoltantes*, n'a paru moins libéral au sens du libéralisme ; et personne, après les évêques, n'a eu le bonheur de rendre un plus grand service à la religion. Maintenant il nous dit : Silence ! N'offensons pas des ennemis puissants, qui demain peuvent dominer. Formons-nous d'avance à la volonté des maîtres futurs ! Cette volonté sera telle que nous ne pourrons plus dire nos pensées : habituons-nous donc à les taire !

Ancillam ! et toujours *ancillam !* Que M. de Montalembert en soit venu là, nous ne le pouvons comprendre ; et qu'il exprime ces idées véritablement serviles dans un article où il s'occupe des libéraux de la Belgique, il ne le comprendrait pas lui-même s'il y réfléchissait. Le ministère que l'émeute a renversé a été, dit-il, « qualifié « de clérical par cela seul qu'*il n'a proposé aucune me-* « *sure hostile au clergé.* » Et M. de Montalembert croit qu'il y a quelque moyen au pouvoir des catholiques de ne pas irriter le libéralisme, tant qu'ils voudront vivre ! Ce ministère dont il parle, qui n'a rien proposé d'hostile au clergé, ne s'est pas fait faute de prononcer contre le clergé des mots hostiles, et de renier le parti catholique avec toute l'énergie de ceux qui tremblent. Le libéralisme a profité de ses injures et de ses reniements, et il l'a honteusement écrasé.

Il faut finir ; nous ne disons rien des vingt axiomes, formules ou locutions de passe, qui s'évanouissent dès qu'on y touche, et qui sont les griefs majeurs de M. de Montalembert contre la presse catholique. Par exemple, le crime de ne pas concéder à autrui les droits que les catholiques réclament pour eux-mêmes. Premièrement, tout le monde en est là, et les libéraux plus que les autres ; le *Journal des Débats* ne réclame pas pour le faubourg Saint-Antoine ce qu'il réclame pour le quartier de la Banque. Secondement, nous ne sommes pas en doute de la vérité, et M. de Montalembert lui-même hésiterait à réclamer pour l'erreur les mêmes droits que pour la vérité. Le *National*, aussi puissant sous Louis-Philippe que le *Siècle* aujourd'hui, nous sommait de demander aussi la liberté pour les associations politiques et pour les clubs ; nous laissions dire le *National*, et nous continuions de demander la liberté pour les associations religieuses.

Il y a aussi le *bras de chair*. M. de Montalembert s'enlève aux sommets de l'indignation oratoire, quand on invoque le bras de chair pour protéger la vérité. Il n'a sans doute pas la déraison de le trouver superflu lorsqu'il s'agit de faire payer des fermages ou de maintenir la queue à la porte d'un théâtre.

Notons encore l'*Eldorado catholique*, autre noirceur, autre impiété de « certains écrivains. » C'est là-dessus que la verve enflammée de M. de Montalembert a conquis le suffrage de M. Paradol. On peut rêver l'Eldorado anglais ; on peut croire que, par l'application quelconque d'un système parlementaire quelconque, les hommes deviendront tous des amis passionnés de la justice, ou que du moins cette belle passion deviendra l'heureux apanage d'une majorité qui se fera obéir du demeurant des in-

justes, sans néanmoins employer jamais « le bras de chair. Mais souhaiter ou rêver que le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel s'entendent pour établir le règne de Dieu, afin que le genre humain se repose, suivant l'expression de Bossuet, dans ce règne et à l'abri de cette concorde, on ne le peut pas. C'est une insulte à l'esprit moderne, c'est une insolence de « l'esprit rétrograde » de se souvenir encore de Charlemagne et de saint Louis lorsqu'on a vu Louis-Philippe et le roi Léopold.

A ce propos, M. de Montalembert, aussi soupçonneux envers les rois qu'obstinément confiant dans la vertu du régime parlementaire, fait des objections qui montrent bien ses aveuglements touchant les idées ou plutôt touchant les hommes qu'il combat. Il raisonne comme si les catholiques « absolutistes, » c'est-à-dire non parlementaires, voulaient établir partout des rois absolus, des despotes à qui seraient livrées pieds et mains liés la société et l'Église. Où a-t-il vu cela, et quel catholique, du moins parmi ceux qu'il désigne, a jamais rêvé pareille chose ? Les rois, dit-il, étaient plus mauvais en 1757 qu'aujourd'hui ; cependant « prenons pour exemple le « Piémont et la Belgique qui servent de thème habituel « aux doléances des *absolutistes catholiques*. Quel « homme de sens peut supposer que si le roi Léopold ou « le roi Victor-Emmanuel étaient investis demain de l'au- « tocratie, il en résulterait une garantie de plus pour la « liberté de l'Église ou le salut des âmes ? » M. de Montalembert, avant d'accuser en bloc les « absolutistes catholiques, » aurait dû dire d'abord quel homme de sens lui a donné lieu de supposer ce qu'il suppose. Que les rois fussent plus mauvais en 1757 qu'aujourd'hui, rien n'est

plus certain, et c'est pourquoi la Révolution est venue, qui a détrôné les fils de ces rois et laissé à leurs successeurs ou remplaçants une si rude et si chanceuse besogne. Aussi ne suffit-il pas que les rois soient aujourd'hui meilleurs ou moins mauvais, ni qu'ils aient un pouvoir égal ou plus grand ; et aucun catholique, même absolutiste, s'il est homme de sens, ne demande que les rois soient absolus. On demande que les rois soient chrétiens, et qu'au lieu d'appartenir à la Révolution, ils appartiennent à la société. C'est là notre thèse ; il nous suffit de la rappeler devant nos lecteurs habituels, pour donner une dernière preuve de la pitoyable industrie par laquelle M. de Montalembert soutient ses vaines accusations. Nous n'irons pas plus loin ; ce serait pitié de sonder les uns après les autres tous ces reproches d'une forme si outrée, et d'en voir le peu de fonds.

Savoir être vaincu, dit M. de Montalembert, est une des premières conditions de la vie politique. Oui, et nous ajouterons que c'est un art où il lui reste à faire du progrès. Mais il existe une science bien autrement haute et forte, que nous l'avions pressé d'étudier il y a six ans, et que nous craignons qu'il n'apprenne jamais, quoiqu'elle soit essentiellement catholique : c'est de savoir n'être pas vaincu. Accepter les événements sans abandonner les principes, rester fidèle à ce qui peut être méconnu, mais non pas ébranlé; ne prendre, même de loin, aucun engagement avec l'erreur; et en s'abstenant des taquineries et des attitudes personnelles, conseiller toujours au pouvoir tout le bien qu'il peut faire actuellement, c'est, à ce qu'il semble, la chose la plus simple du monde, surtout pour un chrétien, et c'est pourtant le grand art de n'être point vaincu. Quant

à nous, ne nous sentant point vaincus par l'événement dont un contre-coup bien inattendu a jeté M. de Montalembert dans une opposition vaine, stérile et à peine agaçante, nous nous félicitons de n'avoir pas pris ce rôle qui par la force des choses nous amènerait à être des vaincus véritables, et qui pis est, des amnistiés. Nous aimons mieux encore être respectueux devant le Pouvoir que silencieux devant la Révolution; nous aimons mieux murmurer des conseils que clamer des apostasies.

Et puisque c'est notre destinée d'offrir à voix basse des conseils qu'on ne demande pas, M. de Montalembert permettra que nous lui en offrions un encore avant de le quitter. Celui-ci regarde son talent. Nous lui avons dit comment, suivant nous, on peut n'être pas vaincu dans la vie politique; nous lui dirons comment on peut n'être pas réfuté, du moins sérieusement et valablement, dans le légitime combat des opinions. Il faut, premièrement, être exact dans les faits qu'on impute, dans les choses qu'on avance, dans les termes qu'on emploie; il faut, secondement, prendre ses adversaires en face et ne les point diffamer, lors même qu'on les accuse; il faut, troisièmement, lorsqu'on est réduit à combattre en public des hommes dont on a été l'ami, ou du moins l'intime compagnon d'armes, et qui sont encore des frères dans la foi, il faut alors surtout ne pas étaler une désaffection si âpre. L'auditoire le plus malveillant et le plus empressé d'applaudir aux coups qu'il voit porter, se choque cependant et se scandalise de cette passion qui afflige d'autant plus les cœurs chrétiens. Bien parler n'est que la seconde qualité de l'orateur, et la probité personnelle n'est pas uniquement la première. Le pré-

cepte ne dit pas *vir probus*, il dit *vir bonus*. Les chrétiens, plus que d'autres, doivent interdire à la colère d'emporter jamais tout leur cœur. Il est permis de discuter, il peut être commandé de combattre; il n'est ni commandé ni permis de haïr, et la haine, même au simple point de vue de l'art, est mauvaise. Elle envenime le trait, mais elle fait trembler la main.

L'*UNIVERS JUGE PAR LUI-MÊME*.

— DÉCEMBRE 1856 ET JANVIER 1857. —

I

L'écrit de M. le comte de Falloux sur le *parti catholique* (1) avait été l'occasion d'une vive campagne contre l'*Univers*. Toutes les feuilles catholiques, mais en même temps parlementaires, qui secondaient ce que l'on appelait la *fusion* entre les philippistes et les légitimistes, avaient soutenu avec ardeur les attaques de M. Falloux contre le journal qu'il accusait de sacrifier l'intérêt religieux à l'intérêt politique, et l'Église à l'Empereur. Ce combat assez long, et toujours vif, s'était cependant terminé sans ébranler la situation de l'*Univers*. Nous n'avions perdu aucun de nos amis ; le nombre s'en était même accru, et nous comptions sur une paix de quelque durée, lorsque une attaque très-imprévue, quoique souvent annoncée, d'une forme étrange et toute nouvelle, nous jeta dans de nouvelles aventures.

Vers la fin de juillet 1856, parut chez l'éditeur Dentu un volume in-8° de 200 pages, intitulé « L'Univers *jugé par lui-même*, ou *Études et documents sur le journal*

(1) V. les *Mélanges*, première série.

*l'*Univers, de 1845 à 1855. » Il se composait de prétendus textes tirés de l'*Univers* et entourés des commentaires les plus violents et les plus malveillants. Nous y reconnûmes le développement d'une tactique déjà ébauchée par M. le comte de Falloux, qui avait aussi fait mine de nous accuser sur pièces authentiques, et la dernière comme la plus violente expression d'un antagonisme irrémédiable. Les dissentiments étaient devenus des haines. On verra tout à l'heure que nous ne disons rien de trop, mais l'on verra aussi comment cette regrettable entreprise n'eut pas le succès qu'on en espérait.

L'ouvrage, ou plutôt, pour lui donner tout de suite le nom qu'il reçut de plusieurs vénérables évêques, le libelle ne portait point le nom d'auteur. Mais le luxe de l'impression, l'abondance des distributions gratuites qui en furent faites à grands frais, la prodigalité des annonces dans les journaux de toutes couleurs, l'unanimité avec laquelle il était vanté dans une foule de *réclames* et de correspondances, tout montrait que l'auteur n'était pas le premier venu. Ce fut d'ailleurs le sentiment général. Immédiatement on accorda de tous côtés au libelle une importance que les œuvres anonymes n'ont pas coutume d'obtenir et que par elle-même, à première vue, celle-ci ne méritait certes pas. On l'attribuait à monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, assisté de plusieurs coopérateurs (1) ; on disait que c'était

(1) Plusieurs phrases du libelle appartiennent en effet à Mgr Dupanloup, mais par une sorte de fraude. Ils sont tirés, sans aucune indication ni avertissement, d'un mandement du prélat contre l'*Univers;* mandement inédit quoique imprimé, et que le vénérable auteur supprima lui-même, parce que l'encyclique du 21 mars lui parvint lorsqu'il allait le lancer. Le rédacteur du pamphlet a pu, comme nous-même, avoir connaissance de cette pièce sur laquelle nous avons vérifié ses emprunts ; il y a pris ce qui lui paraissait de nature à servir sa passion et à illustrer son talent. Rien ne prouve qu'il ait été autorisé à le faire.

un ouvrage *instructif et piquant;* on assurait que le coup était décisif et que l'*Univers* ne s'en relèverait pas. Aucune de ces assertions n'a été vérifiée.

L'auteur se proposait un but qu'il ne pouvait atteindre. Il voulait prouver que l'*Univers* avait été pendant dix ans et était encore un journal *révolutionnaire, turbulent, sans respect, sans charité, plein d'injures et d'insultes, qui s'est jeté au nom de l'Église dans des contradictions et dans des palinodies dont la solidarité la déshonorerait.* Aux yeux mêmes des adversaires de l'*Univers,* ces conclusions excessives choquaient le bon sens et ne pouvaient recevoir un semblant de preuve que par la fraude. Le fait seul de l'existence du journal les réfutait. Sans rappeler par qui et comment il avait été toujours soutenu dans les moments qu'on l'attaquait davantage, tout le monde devait finir par comprendre qu'une publication qui aurait eu ces odieux caractères n'eût pas réussi à se faire tolérer un instant dans l'Église. Les prétendues démonstrations du libelle étaient donc plus injurieuses pour les catholiques qui lisent l'*Univers* que pour ce journal même. Dans la réalité, c'était accuser les évêques de France d'avoir toléré un long scandale, et la plupart d'entre eux d'y avoir connivé.

Mais il faut donner une idée de ce travail audacieux et peut-être incomparable dans l'histoire des discussions politiques et littéraires. L'article suivant, dû à M. Eugène Veuillot, fait connaître les procédés de l'écrivain anonyme :

II

Le libelle saisit un incident, il le commente à l'aide d'une phrase coupée arbitrairement, qu'il souligne et dé-

tourne de son sens positif et visible. C'est le procédé simple, mais il y a des perfectionnements admirables. L'un des plus fréquents consiste à compléter cet extrait par d'autres petits morceaux, tantôt pris dans le même article, tantôt arrachés d'autres numéros, d'une date souvent très-éloignée en avant ou en arrière. Ainsi, une phrase du 14 août 1846, placée entre deux phrases du 24 août 1847, sert à prouver que l'*Univers* doit subir une grande part de responsabilité dans les révolutions de 1848 ! Il y a, sur le même chef d'accusation, d'autres preuves non moins concluantes. Le libelle s'efforce tout particulièrement d'établir que nous avons activement, résolûment, constamment travaillé au triomphe de la pure démagogie. Nous avons aplani les voies devant MM. Mazzini, Garibaldi, Blum, Kossuth, Ledru-Rollin. Entre ces hommes et nous, il y avait communauté absolue de vues, de doctrines, de langage, et « si le roi de Naples a pu conserver « jusqu'à ce jour son trône et sa vie, » c'est malgré les *atroces accusations* dont nous nous sommes rendus les organes volontaires et réfléchis ! Ils ont tourné des textes qui démontrent tout cela.

Lorsque les auteurs du libelle (1) rencontrent une phrase à leur convenance, ils ne se bornent pas à l'isoler de celles qui l'éclairent, pour la rapprocher d'autres citations qui la transforment : ils la parent de lettres italiques, de lettres capitales, et l'érigent en profession de foi. Une forme de polémique, une ironie devient un principe absolu, formellement et longtemps professé par l'*Univers*. Nos adversaires laissent ensuite éclater leur indignation.

(1) On croyait alors que le libelle était l'œuvre de plusieurs mains, et on a continué de le croire encore après que M. Cognat s'en est déclaré le seul auteur.

Au besoin, pour que la citation marche mieux, soit plus significative et n'indique pas par sa tournure une coupure trop arbitraire, on déplace, on change, on supprime, on ajoute un mot, deux s'ils sont utiles ; on met le passé ou le futur au lieu du présent, on biffe l'expression qui ferait deviner une réserve ou un doute, on intervertit l'ordre des phrases, etc., etc. Les légèretés de ce genre sont assez nombreuses.

Par une autre ruse, des observations toutes simples, habilement extraites, deviennent odieuses, rapprochées des catastrophes ou des doctrines auxquelles le libelle les associe. Nous donnions, le 12 avril 1848, des extraits des journaux anglais sur une manifestation des chartistes. En tête de ces extraits, qui font aux chartistes un rôle assez ridicule, se trouvaient quelques lignes où il eût été plus facile de voir de l'ironie qu'une proclamation de principes. Le libelle en a jugé autrement. Citons l'article criminel et le commentaire :

« Londres est revenu de son effroi ! toutes les appréhensions sont dissipées. La journée d'hier s'est passée sans que la tranquillité publique ait été troublée. Il n'y a pas même eu la moindre tentative de désordre. La force armée n'a pas même eu à sortir de ses casernes. La baguette du *policeman* a exercé son prestige habituel. Les renforts de police qui devaient au besoin prêter main-forte aux constables chargés de veiller au maintien de la paix publique, n'ont pas eu à se montrer sur le lieu où s'est tenu le meeting-monstre des chartistes. Les insurrections ne sont à craindre que dans les pays où le peuple est privé du droit de parler, d'écrire et de *processionner*. Voici, d'après les journaux de Londres reçus ce soir, le récit des événements de la journée. (Suit une colonne d'extraits.) »

Cette note, rédigée au moment de mettre sous presse,

pour servir d'*en-tête* aux nouvelles de l'Angleterre, fait dire au libelle (1) :

« Quant à l'ordre intérieur des États, ce que l'*Univers* regrette par-dessus tout, ce ne sont pas les divisions, les luttes perpétuelles : c'est le principe d'unité. Les insurrections lui semblent peu à craindre, là où existe pour le peuple la liberté illimitée (*sic*) de la tribune et de la presse, car (il cite l'*Univers*) :

« Ce qu'il y a d'admirable par-dessus tout dans la liberté, c'est « que le caractère de l'homme y reprend sa noblesse et sa vi- « gueur. (2 mars 1848.)

« *Les insurrections ne sont à craindre* que dans les pays où *le « peuple est privé du droit de parler, d'écrire* et de PROCESSIONNER. »

« Ceci nous fait souvenir (reprend le libelle) de ces *processions* menaçantes qui venaient à un jour donné jeter l'épouvante dans Paris. La circulation était interrompue, les boutiques se fermaient, les gens paisibles rentraient dans leurs demeures. Eh bien ! c'était là, pour le journal catholique, le beau idéal de la liberté ; et c'était le 12 avril 1848, quatre jours avant la procession du 16, qu'il écrivait ce qu'on vient de lire. (P. 19.) »

C'est clair ! nous étions dans le complot.

Et voilà comment il est prouvé que l'*Univers*, complice des démagogues et des clubistes, demandait à leur profit la liberté *illimitée* de la presse, de la tribune, du processionnement, et voyait dans l'*épouvante* légitime de Paris et la terreur des *gens paisibles rentrant dans leurs demeures*, le *beau idéal de la liberté*. Pourquoi oublie-t-on de faire remarquer que cette modeste note n'est pas le seul endroit où nous ayons parlé des processions politiques ?

Le 19 septembre 1855, nous disions, dans un article contre le livre de M. Michelet sur la *Renaissance*, que cet écrivain avait eu de la *spontanéité* et du *talent*. Le libelle

(1) Ici comme dans tout le reste de l'article, nous ne soulignons dans le texte de nos adversaires et dans la note que ce qu'ils ont eux-mêmes souligné.

saisit cette phrase, il y *retrouve notre goût* pour M. Michelet, et s'écrie : « Qui ne connaît, en effet, la *sponta-* « *néité* et le *talent* dont a fait preuve M. Michelet dans « son livre abominable sur le *Prêtre et la Femme ?* »

Conclusion : Il est établi que l'*Univers* a toujours eu tant de goût pour M. Michelet qu'il a pardonné, s'il ne les a pas vantés, les abominables pamphlets de ce libre-penseur.

Les erreurs de dates sont nombreuses. Fautes d'impression, dira-t-on. Nous n'acceptons pas cette trop facile excuse. Comment, d'ailleurs, ne pas voir un calcul dans l'erreur, quand elle fournit un argument ? A la page 120, par exemple, on met 1851, au lieu de 1850, puis on s'écrie : « Mais trois mois s'écoulent, le 2 décembre de « la même année survient. La crainte et le succès aidant, « les écailles tombent tout à coup des yeux dessillés des « rédacteurs de l'*Univers*. C'est une soudaine illumi- « nation..... »

L'ironie continue quelque temps encore, les insultes succèdent, l'indignation vient à son tour ; — et tout cela s'appuie sur une fausse date, qu'on invoque trois fois !

On use de tout ; on descend à de véritables enfantillages. Le 19 juin 1846, M. le duc Pasquier prononce à la Chambre des Pairs de malheureuses paroles : nous les blâmons ; quatorze mois plus tard il tient, à propos d'un crime dont l'Europe entière fut émue, le plus noble langage : nous le louons. Le libelle rapproche les deux phrases et crie à la palinodie. Ce tour est répété plusieurs fois. Par ce procédé, nos adversaires établissent des contradictions où il n'y en aurait aucune, s'ils citaient avec honnêteté. Ils nous montrent blâmant le Code Napoléon sous la République et le louant sous l'Empire. Or, l'*Univers* est le seul journal

qui, depuis le 2 décembre, se soit permis de dénoncer des côtés défectueux dans cette partie de notre législation. Mais il faut bien établir que nos opinions flottent au gré des circonstances et de nos *intérêts*.

Ces pratiques sont assez multipliées pour tromper tout lecteur qui ne connaîtra pas notre œuvre ; laissons-les cependant et abordons une question plus importante.

Le libelle affirme que nous avons sanctifié la révolte armée, afin d'arriver à établir dans le monde le règne universel de la démocratie. Il ajoute :

« Or, pour les rédacteurs de l'*Univers*, la démocratie n'était pas seulement un régime politique plus heureux et plus légitime que tous les autres, c'était une religion ; ce n'était pas seulement l'avénement du règne du peuple, c'était l'avénement du règne de l'Église et de l'Évangile sur la terre. Nous n'exagérons rien ; qu'on veuille lire le chapitre suivant. » (P. 22.)

Le chapitre suivant est le chapitre 2. Il est intitulé : *L'Église et la Démocratie.* Citons-en quelques lignes :

« Oui, il était réservé à ce siècle de voir un journal religieux déclarer nettement, à plusieurs reprises, que la Révolution est *un écoulement du christianisme*, que *ses prémisses sont dans l'Évangile*, et enfin que la démocratie est *fille même de l'Église*.

« C'est ici qu'il faut se hâter de citer, car tout cela est tellement extraordinaire, si identique avec des hérésies condamnées par l'Église, qu'on se prend quelquefois à douter si l'on a bien lu, ou si l'on n'a pas sous les yeux quelques pages des journaux qui affichent le plus ouvertement la guerre contre la religion. » (Il cite l'*Univers*) :

« M. de Lamartine a dit que la RÉVOLUTION FRANÇAISE ÉTAIT UN « ÉCOULEMENT DU CHRISTIANISME. *Cette parole est vraie et nous l'a-* « *vions prononcée avant lui* (27 février 1848). »

Le libelle revient sur cette phrase à la page 26 ; il en mêle quatre ou cinq mots à d'autres fragments ap-

partenant à quatre années différentes, pour établir que nous avons « représenté le Souverain-Pontife comme le « fauteur des libertés les plus extrêmes et le promoteur « de la démocratie universelle. » Nous retrouvons une partie de la même phrase à la page 33, dans un résumé destiné à montrer quelques-unes de nos *erreurs* les plus *déplorables* et les plus *dangereuses*, sans compter « des palinodies dont l'*honneur et la bonne foi* ont le droit d'être étonnés. » Enfin, cette phrase terrible revient encore à la page 160, dans le résumé de quelques-unes de nos théories, qui sont les « théories les plus anarchiques exposées dans le langage même de la démagogie. »

Bref, ces trois lignes servent à prouver que nous avons été et que nous sommes probablement encore au fond du cœur des démagogues, des anarchistes, des écrivains sans honneur, sans bonne foi, qui professent des erreurs déplorables, que l'on lit enfin en croyant avoir sous les yeux les pires ennemis de la religion. Citons maintenant, outre la phrase incriminée, celles qui la précèdent et la suivent :

« Le premier homme qui ait appelé un autre : *Mon frère*, était un chrétien. C'est un chrétien aussi qui, le premier, s'est réduit à la pauvreté volontaire, non pour faire étalage de philosophie, mais pour donner son bien aux pauvres.

« M. de Lamartine a dit que la Révolution française est un écoulement du christianisme ; cette parole est vraie et nous l'avions prononcée avant lui. Les peuples chrétiens ont un sentiment de la dignité humaine et de la justice qui n'était point avant eux connu dans le monde, et qu'ils ne peuvent perdre entièrement. C'est comme une charte des droits de l'individu et des devoirs de la société, gravée en caractères ineffaçables dans la conscience de quiconque a reçu le saint baptême. L'Église, en ouvrant ses bras de mère à l'homme nouveau, ne le délie pas seulement de l'esclavage du péché ; elle dépose en son âme un mystérieux principe de liberté qui le rend éternellement rebelle

à l'esclavage de l'homme. Si le glorieux germe acquiert son naturel développement, c'est-à-dire, si le cœur où il a été jeté reste pur et fidèle, il fera plus tard un martyr, un apôtre, un libérateur. Si l'ivraie des passions arrête sa croissance, si l'oppression, jointe à l'ignorance, son ordinaire instrument, le force à se développer en quelque sorte sous terre en cherchant une issue détournée, il produira le terrible fruit de guerres sociales. Le jour où le Sauveur, ceignant humblement ses reins d'un linge de ménage, lava les pieds de douze hommes du peuple qu'il avait choisis pour changer la face du monde, et leur déclara qu'il était venu pour servir, non pour être servi, ce jour-là les conditions anciennes du pouvoir furent changées; le maître devint serviteur, et la démocratie fut inaugurée sur la terre. A dater de ce moment, l'homme admis par la réception des sacrements dans le sein de la société catholique, ne peut plus oublier qu'il est né libre, que Dieu l'a créé, l'a servi, l'a racheté et n'a cédé à personne ses droits de propriété sur lui. Il conserve l'instinct de cette vérité qui le relève, lors même qu'il n'en a pas la pleine intelligence; l'Église la lui remet sans cesse sous les yeux; elle combat, elle veille, elle souffre, elle verse ses sueurs et son sang pour lui porter partout, pour lui relire tous les jours les titres augustes de sa grandeur. L'homme n'appartient plus à l'homme, il n'appartient plus qu'à Dieu; et Dieu veut que ceux d'entre les hommes qu'il place à la tête de leurs frères les gouvernent par la justice, par l'amour et par la liberté. Voici la constitution éternelle donnée sur le Golgotha, sans cesse proclamée par l'Église, et que nul pouvoir n'a pu violer impunément. Ces principes furent si bien admis dès l'origine, qu'en somme, depuis l'époque où l'Église sortit des catacombes, il n'y a pas eu parmi les peuples chrétiens de société régulière et paisible assise sur d'autres bases. Ou le pouvoir, malgré l'éclat extérieur qui a pu l'entourer, s'est constitué de lui-même dans les limites que ces principes lui assignent, ou les peuples se sont agités pour l'y renfermer. L'Europe du moyen âge a été une confédération de démocraties chrétiennes. La législation des papes et des conciles est une législation de liberté; toute l'histoire du monde chrétien, depuis dix-huit siècles, n'est que le récit des luttes de la liberté chrétienne, représentée par l'Église, contre les réactions et les entreprises du despotisme païen. Depuis la croix de Jésus-Christ jusqu'au trône de Pie IX, on ne voit pas autre chose : le combat remplit tout l'espace entre ces deux Calvaires. »

Écrit deux jours après la révolution, alors que tant d'honnêtes gens, aujourd'hui très-fiers, se montraient disposés aux plus redoutables concessions et arboraient la cocarde rouge, livrée du club Blanqui, ce morceau nous paraît irréprochable. Il ne sent, à notre avis, ni le triomphateur ni le vaincu, et malgré les assertions du libelle, nous ne trouvons pas que la démocratie y soit transformée en religion. D'autres firent à peu près cela un peu plus tard, mais ils sont maintenant parmi ceux qui nous reprochent de l'avoir fait.

L'extrait que nous venons de reproduire ne contient pas seulement les expressions criminelles déjà signalées ; nos adversaires y ont découvert un autre texte d'accusation. Le voici avec le luxe typographique propre à en démontrer toute l'horreur :

« L'Europe du Moyen Age a été une *confédération* de DÉMOCRATIES CHRÉTIENNES. La législation des Papes et des Conciles est une LÉGISLATION DE LIBERTÉ. »

Que le lecteur cherche bien, et il trouvera là un délit (les lettres italiques le dénoncent) et deux crimes (les lettres capitales le prouvent).

Ce même article du 27 février a fourni un grand nombre de citations. Voici celles que nous avons notées, mais il pourrait bien se faire qu'il y en eût d'autres : Page 2, trois lignes ; p. 5, quatre lignes ; p. 24, trois lignes ; p. 31, trois lignes ; p. 59, quatre lignes ; p. 77, trois lignes ; p. 113, cinq lignes, deux fois coupées par des points.

Plusieurs articles ont été soumis à cette savante dissection ; pas un seul n'est cité en entier. C'est tout simple : une citation complète donne la pensée de l'écrivain et ruine l'industrie du commentateur. Au contraire, vingt-

cinq lignes choisies avec art, tronquées avec hardiesse, soulignées avec luxe, commentées avec audace et semées dans dix pages différentes, disent tout ce que l'on veut et rendent très-difficile la réfutation.

L'habileté de nos adversaires va plus loin encore. Ils s'arrangent quelquefois pour rendre toute vérification impossible. En voici une preuve, et ce n'est pas la seule que nous pourrions produire :

« L'exemple d'Harmodius, d'Aristogiton et du *premier des Brutus*, lui semblait (à l'*Univers*) beaucoup plus sûr et plus concluant que celui des martyrs. (Il cite :)

« Il est manifeste que les entreprises contre sa personne (de « l'usurpateur) SONT DES ACTES BONS ET HONORABLES. L'antiquité « païenne en a jugé ainsi *à l'égard* D'HARMODIUS ET D'ARISTOGITON, « et *à l'égard* DU PREMIER DES BRUTUS (1848.) »

« Ici du moins, reprend le libelle, l'*Univers* admettait qu'il peut y avoir dans le paganisme quelque vérité et quelque vertu ; mais, hélas ! où allait-il les chercher ? » (P. 22.)

L'accusation est formelle, nous avons prêché le régicide. On cite un texte, et si nous voulons prouver que ce texte, ainsi produit et ainsi commenté, est mensonger autant qu'odieux, nous devons relire les cinq à six mille colonnes de l'année 1848. Ce chiffre : 1848, est, en effet, le seul indice donné par l'accusation. Tout honnête homme, à ce seul trait, reconnaîtra l'esprit de l'artisan. Du reste, si la phrase citée appartient à la rédaction de l'*Univers*, nul doute qu'elle ne soit tirée d'un article contre l'assassinat politique.

Dans le même chapitre, le libelle nous accuse en termes très-transparents d'avoir provoqué à des tentatives contre la vie du roi de Naples, et il prouve à sa manière que nous voulions, au moins, détrôner ce souverain. Notons qu'à l'époque indiquée, le *Constitutionnel*, l'un des or-

ganes les plus fougueux de la résistance, nous accusait d'épouser d'une façon compromettante la cause de S. M. Napolitaine.

Revenons aux citations que l'on peut vérifier.

Le libelle assure qu'au milieu des menaces et de l'agitation qui précédèrent les journées de Juin, « l'*Univers* « n'était effrayé que d'une chose, à savoir des courageux « efforts des défenseurs de l'ordre pour sauver la France. » Il cite sa preuve (prise dans un article du 20 juin 1848) et la fortifie en ajoutant :

« Il (l'*Univers*) avait écrit peu de temps auparavant :
« Nous l'avons vu plus d'une fois depuis un mois : il suffit de « quelques heures pour organiser une émeute, et une émeute « est une révolution. » (28 mars 1848.)

Cette citation n'a pas seulement pour but de nous montrer espérant une révolution qui en finirait avec les défenseurs de l'ordre, elle contribue à justifier des considérations qui, dans le libelle, viennent immédiatement après le texte accusateur ; les voici :

« Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'en tout cela il faut reconnaître *la main de Dieu*; de sorte que résister à la démocratie révolutionnaire de l'*Univers* est impie, comme plus tard il sera hérétique de résister à toute théorie nouvelle qu'il lui plaira d'adopter!... » (Page 6.)

Ce même article du 28 mars fournit, cinq pages plus loin, une nouvelle phrase et de nouveaux commentaires. Nous citons le tout :

« Enfin, la chute probable et définitive de toutes les monarchies, la *destruction du vieil édifice européen*, est un spectacle qui le fait tressaillir de joie, et il convie la France à ne pas laisser cette œuvre inaccomplie :

« En quinze jours (dit l'*Univers*), l'Europe tout entière a changé « de face et de forme : *en quinze jours, des événements immenses « peuvent s'accomplir.* Quel gouvernement oserait se dire aujour- « d'hui qu'il a *quinze* jours d'existence? » (28 mars 1848.)

« Le journal catholique n'épargnera pas même le terrain de la souveraineté pontificale,... » etc.

Voilà qui est clair, le 28 mars 1848, nous avons fait des vœux pour qu'une nouvelle émeute vînt compléter l'insuffisante révolution du 24 février. Des démagogues ordinaires s'en seraient tenus là ; mais l'*Univers,* allant plus loin, a encore demandé qu'on précipitât l'œuvre de destruction dans l'Europe entière, et, chose *remarquable*, nous accusions d'*impiété* quiconque voulait *résister à la démocratie révolutionnaire*.

Si nous répondons que l'article dont on tire un tel parti est exclusivement consacré aux affaires de France et que du premier au dernier mot il défend la politique réactionnaire, nos lecteurs nous croiront, mais pour les indifférents et les adversaires nous n'aurons rien prouvé, rien réfuté ; si nous citons seulement dix lignes, vingt lignes, on prétendra que les passages supprimés justifient les allégations du libelle. Il faut donc tout citer. Le démenti ne peut être complet et concluant qu'à ce prix. Voici l'article :

« Le Gouvernement provisoire a retardé du 9 au 23 avril le jour des élections générales. L'Assemblée nationale, qui devait s'ouvrir le 30 avril, ne sera ouverte que le 4 mai. Par cette mesure, le Gouvernement provisoire prolonge de quinze jours la dictature dont les circonstances l'ont investi.

« Quinze jours! c'est peu de chose en temps ordinaire ; mais dans des moments comme ceux où nous sommes, les jours comptent pour des mois et des années. En quinze jours, l'Europe tout entière a changé de face et de forme ; en quinze jours, des événements immenses peuvent s'accomplir. Quel gouvernement oserait se dire aujourd'hui qu'il a quinze jours d'existence ? Nous

l'avons vu plus d'une fois depuis un mois : il suffit de quelques heures pour organiser une émeute, et une émeute, c'est une révolution.

« Nous sommes surpris, nous l'avouerons, qu'au milieu de la fièvre qui nous travaille, lorsque, de toutes parts, on presse le Gouvernement de remettre ses pouvoirs au souverain légitime, lorsqu'il en avoue et lorsqu'il en proclame lui-même la nécessité, nous sommes surpris de ce délai si contraire à l'impatience publique et si contraire à ses propres déclarations.

« Il allègue vainement la nécessité ; ce sont, dit-il, des difficultés matérielles qui l'obligent à remettre le jour des élections. Quelles difficultés? Quoi ! parce que les officiers de la garde nationale de Paris seront élus le 5, les députés ne peuvent pas être élus le 9, et il faut entre ces deux opérations un intervalle de quatorze jours ? Cette nécessité, personne ne l'a sentie à Paris, personne ne l'a soupçonnée en France, sauf, peut-être, les instigateurs du mouvement populaire qui ont, les premiers, prononcé le mot d'ajournement. Sur tous les points du territoire, on s'occupe activement des élections, les circulaires électorales abondent, cinq ou six mille candidats, peut-être, sont en course ; les électeurs ont de quoi choisir, et quinze jours de plus ne leur feront pas mieux connaître ceux qui sollicitent leurs suffrages.

« La vraie nécessité qui fait retarder les élections, toute la France en trouvera le secret, fort peu déguisé, il faut le dire, dans les circulaires de M. Ledru-Rollin. On prend du temps pour se procurer de *bons choix*, comme l'entendent ce ministre et ses commissaires. Les hommes de la veille sont rares en France et ne sont pas tous éligibles ; on prend du temps pour les rendre acceptables, c'est-à-dire pour les imposer. Depuis quinze ou vingt jours la confiance s'en va de plus en plus ; l'entraînement général des premiers instants, ébranlé par les circulaires menaçantes du ministre de l'intérieur, par les choix, par le caractère et par les mesures de ses agents, par les manifestations populaires de Paris, fait place à des alarmes trop fondées, et ces alarmes prennent peu à peu le caractère de la panique. C'est ce que l'on veut. On veut que les députés soient choisis sous cette inspiration si favorable aux desseins du ministre de l'intérieur.

« Nous avons été graduellement amenés à le penser, et désormais notre conviction est à peu près faite à cet égard : la plupart des hommes qui sont aujourd'hui à la tête du Gouvernement, étonnés de la facilité et de la soudaineté de leur triomphe,

n'ont pu se persuader qu'on les acceptât volontiers. L'adhésion générale dont le pays a salué, non pas leurs personnes, qu'on se réservait d'apprécier, mais le fait immense qui arrivait avec eux, ils l'ont attribuée à la peur, et au lieu de fonder leur avenir sur la confiance, ils l'ont fondé sur la peur. Personne n'a autant de foi en eux qu'eux-mêmes, et cette erreur fatale, faisant peu à peu naître dans le pays le sentiment qu'ils y avaient cru voir, les a conduits à ne plus rien attendre que de la ruse et de l'intimidation.

« De là le triste et inquiétant spectacle que nous avons sous les yeux. Tout en disant au pays qu'il ne doit pas s'effrayer, on lui montre le poing ; on affiche autant qu'on le peut la dictature ; on fait aujourd'hui de belles protestations, et on se soumet le lendemain à des injonctions provoquées ; on gémit du fardeau que l'on porte, et on finit par se condamner, sous le moindre prétexte, à le porter plus longtemps ; on met la main à tout, on lance décrets sur décrets pour réglementer, pour transformer, pour détruire les choses qui touchent aux intérêts les plus sacrés des citoyens ; on s'en excuse sur la fièvre qui tourmente la France ; et cette fièvre, dont un accès peut nous jeter dans l'abîme, on en multiplie les causes et on en prolonge la durée !

« Quand l'intimidation semble ne pas devoir suffire, on a recours à la ruse. Nous en avons un exemple dans le décret qui proroge les élections. Nous avions fait remarquer que dans le premier décret le jour fixé pour les élections était un dimanche, circonstance qui était de nature à gêner un nombre immense de citoyens, tout le clergé catholique et tous les fidèles, en les obligeant à choisir entre l'accomplissement de leurs devoirs politiques et l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Nos remarques ont été comprises, et les catholiques savent déjà comment le Gouvernement y a répondu : le jour fixé par le nouveau décret est aussi un dimanche : *le dimanche de Pâques*, c'est-à-dire le jour le plus auguste et le plus sacré de l'année chrétienne, le jour où ceux mêmes qui ne remplissent d'ordinaire aucun devoir religieux se croient tenus d'assister aux offices de l'Église !

« Ce calcul n'est pas irréfléchi, assurément, et tout le monde le trouvera significatif.

« Il échouera néanmoins. L'amour de la religion et l'amour de la patrie sauront déjouer ces misérables adresses ; les devoirs envers Dieu ne nuiront pas aux devoirs envers la France ; les catholiques seront aux autels et au scrutin ; d'autant plus forts au

scrutin qu'ils auront, avant de s'y rendre, abaissé leur front devant les autels. Ils peuvent à eux seuls assurer le triomphe des libertés qu'on menace; mais ce qu'ils ne pourront pas faire ce jour-là, leur persévérance infatigable le fera plus tard. Les majorités prétoriennes, quelle qu'en soit la nature, durent moins que le droit qu'elles oppriment un instant. »

Tel est l'article où le libelle dénonce l'explosion de *joie* qui nous *faisait tressaillir* en songeant à la chute de *toutes les monarchies*, et à l'aide duquel il prouve que nous poussions la France à ne pas laisser *inaccomplie* la destruction du vieil édifice européen. Il cite des textes, la preuve est faite.

On s'étonnera peut-être de l'audace supérieure dont il faut être doué pour donner une date à des preuves qui tombent dès qu'on les vérifie. Il semble même que l'audace soit poussée ici jusqu'à la maladresse. Du tout ! Les libellistes ont calculé que les collections d'un journal quotidien sont fort rares, et que même parmi les lecteurs qui possèdent les moyens de vérification, bien peu auraient le loisir et le courage de se livrer à pareille besogne. Il faut une maîtresse haine pour relire dix-sept mille pages d'un journal, sans oublier même les nouvelles étrangères. C'est pour la calomnie une grande chance de faire son chemin. Tout ce qu'elle sème ne lèvera pas, mais il en restera bien quelque chose. Les auteurs du libelle l'espèrent, et voilà pourquoi ils ont dépensé tant de veilles et tant de points d'exclamations. C'est ce qu'ils appellent se dévouer à la vérité. Pour que l'on pût croire qu'ils citaient à peu près décemment, il fallait donner des dates ; ils en ont donné.

Les procédés que nous avons dénoncés jusqu'ici sont constamment employés. Il n'y a pas dans tout le libelle *une seule citation un peu importante* qui ne soit détournée de son vrai sens. Nous disons (n° du 11 juillet 1850)

que l'obligation de la signature est pour les journalistes une mesure tyrannique. Là-dessus, le libelle et l'*Ami de la Religion*, qui le copie sans le citer et pour son propre compte, affirment que l'*Univers* voulait la liberté absolue de la presse. Or, dans ce même article, nous exprimions une préférence pour la censure. Préférer la censure à la signature peut paraître excessif, et nous n'affirmons pas que cette opinion fût bien arrêtée chez nous. Quoi qu'il en soit, transformer, comme le font les pamphlétaires anonymes, le goût de la censure en éloge de la liberté illimitée, est chose bien hardie.

Le libelle dit encore, à propos de ce débat presque puéril :

« A ceux qui trouvaient que les intérêts de l'ordre exigeaient qu'on réglât l'exercice d'un droit (le droit de la presse) dont l'abus avait enfanté tant de révolutions, l'*Univers* répondait dédaigneusement :

« Nous ne pouvons voir là qu'une raison banale, produite au « hasard par un avocat auquel les phrases manquent moins que « les arguments. » (15 juillet 1850.)

Ainsi, nous ne voulions aucun règlement pour la presse, il nous fallait la liberté illimitée. Le libelle l'a déjà dit, il le prouve ; complétons sa citation :

« Le temps n'est pas aux mesures franches et logiques. On nourrit contre les journaux de petites haines, et on les tracasse par de petits moyens. Voilà contre quels sentiments nous protestons. Certes, nous ne sommes nullement pour la liberté illimitée ; sans croire très-bonnes toutes les lois répressives présentées et votées depuis deux ans, nous les avons toutes appuyées... Si nous revenons sur cette question, ce n'est donc ni pour réclamer la liberté illimitée de la presse, ni pour protester contre les charges financières que l'on veut faire peser sur les journaux. On rétablirait les cautionnements de 100,000 fr., que nous ne réclamerions pas... »

Et cet article sert à démontrer que nous repoussions *toute entrave* pour les journaux !

Cette passion furieuse de la liberté nous possédait d'ailleurs depuis longtemps. Le libelle explique que sous Louis-Philippe l'*Univers* « voulait la Charte tout entière, « la liberté en tout et pour tous, et pour toujours, et jus- « qu'à mourir pour la défendre. » (P. 93.) Ils ne négligent pas le petit mot pour rire. A la suite de cette phrase viennent quatre citations, prises dans quatre articles différents des années 1845 et 1846 et formant un total de treize lignes. Voici une de ces preuves. Elle ne vaut ni plus ni moins que les autres :

« Nous acceptons, disait l'*Univers*, *la Charte tout entière et sans arrière-pensée.* » (12 septembre 1846.)

Assurément, cela est en soi très-inoffensif; mais grâce aux commentaires et à d'astucieux rapprochements, on établit qu'en parlant de la sorte nous nous prononcions pour la liberté absolue en matière politique. Or, voici la suite de l'article où l'on a pêché ces dix mots :

« Nous nous soumettons loyalement aux devoirs qu'elle impose (la Charte), et, en même temps, nous demandons que les promesses qu'elle contient soient loyalement remplies. C'est un contrat qui nous lie, mais qui ne nous lie pas seuls; nous ne permettrons à personne de l'oublier. D'autres peuvent aimer la Charte uniquement parce qu'elle consacre le triomphe de la Révolution et de l'ordre de choses qu'elle a créé; nous, nous l'aimons parce qu'elle garantit nos droits..... »

En somme, dans ces articles et dans cent autres, nous indiquons la Charte comme moyen, la liberté de l'Église comme but. Le pamphlet s'arrange de manière à faire croire que nous aspirions surtout, sinon uniquement, à la

liberté politique illimitée. Au lieu de chrétiens soumis aux lois de leur pays, lois dont ils revendiquent le bénéfice pour l'Église, on dénonce en nous des démagogues exaltés.

Le libelle ne pouvait manquer d'insister sur une accusation très-fréquemment formulée contre l'*Univers* : nos violences. Il contient un chapitre intitulé : *l'Empire des injures*. Nous y voyons la justification de notre polémique. Tout esprit droit, un peu au courant des discussions de la presse, faisant la part du temps et de la lutte, reconnaîtra que ces phrases falsifiées, tronquées, ces expressions envenimées, ces applications fausses, qui mettent des noms propres où nous n'avons mis que des doctrines, sont, malgré tout le feu et toutes les déclamations du pamphlétaire, impuissantes à prouver que l'*Univers* ait dépassé, sous ce rapport, les limites où doit se renfermer un journal fait par d'honnêtes gens pour d'honnêtes gens. Nous ne prétendons pas que jamais une expression trop vive, une parole blessante, un emportement même ne nous ait échappé ; mais nous disons que les allures du journal, bien que vives et ardentes, ont toujours été assez contenues vis-à-vis des personnes, pour que nos adversaires aient dû souvent présenter, comme des énormités, des plaisanteries fort peu coupables et des reproches trop légitimes pour que nous puissions les regretter.

Nous voulions relever quelques-unes des accusations du libelle sur ce point. Mais ce début aurait un côté si misérable que nous y renonçons. Un exemple suffira.

Comme M. de Salvandy a fait dans ces dernières années sinon de bons discours, au moins des discours où il y avait de très-bonnes choses, on tient beaucoup

à prouver que nous l'avons accablé d'injures. Écoutez le pamphlet :

« M. de Salvandy a eu, plus que ses collègues dans le Ministère, le privilége de provoquer les *lazzis des praticiens* de l'*Univers*. Est-ce parce que, suivant le témoignage de l'ancien Évêque de Chartres, les catholiques reconnaissaient en cet homme d'État la *loyauté*, les *sentiments élevés* et les *bonnes intentions?* (12 mai 1847.) — Nous l'ignorons.

« Toujours est-il que l'*Univers* ne voyait en lui que « beaucoup « de petits moyens rehaussés par certaines actions pompeuses; « un glorieux, dont la réputation et le caractère avaient un « côté comique; et qui, pour se faire grand, montait constam- « ment sur des échasses. »

« M. de Salvandy était, de plus, *un esprit naturellement diffus*, coutumier de *divagations*, une *intelligence stérile, pleine de lacunes et de brouillards*, qui n'a étudié les principes que pour les méconnaître; un homme « qui se ment à lui-même, ou par fai- « blesse d'esprit, ou par faiblesse de cœur et *par hypocrisie* ; un « ministre enfin incapable de mener à bonne fin ses projets dé- « testables et insensés. » (15 avril 1847.)

Voici le texte de l'*Univers*. Il s'agissait d'un projet de loi contre la liberté d'enseignement :

« ..... Lisez l'exposé des motifs du projet de loi ; en maint endroit, la conscience y parle avec une sorte d'éloquence. A travers les divagations de cet esprit naturellement diffus, à travers les stérilités de cette intelligence pleine de lacunes et de brouillards, vous voyez luire les principes vrais; vous entendez les protestations les plus honorables et les plus rassurantes, faites avec l'accent de la probité. Il y a comme un combat entre le loyal bon sens de l'homme privé et l'intérêt étroit et despotique de l'homme d'État. Vous croyez que ce combat va finir par une transaction et que la loi retiendra quelque chose des grands principes invoqués, entrevus, admis par son auteur. Elle n'en garde rien! Le citoyen a discuté la loi, le ministre seul l'a faite. Il n'a étudié les principes que pour les méconnaître. M. Villemain, ennemi systématique de la liberté, universitaire jusqu'au fond de l'âme, ne mentait qu'à la Charte : M. de Salvandy se ment à

lui-même. Est-ce faiblesse d'esprit, est-ce faiblesse de cœur, est-ce hypocrisie? Nos neveux décideront ce point, qui ne sera pas indigne des recherches de l'histoire. Ils verront s'il faut condamner M. de Salvandy ou l'amnistier. Pour nous, il n'y a point d'incertitudes; nous sommes fixés sur la marche que nous devons suivre à son égard; nous ne pouvons voir en lui qu'un adversaire très-obstiné, très-subtil, très-dangereux; nous devons le combattre sur tous les points par d'incessants et d'unanimes efforts.

« Du reste, nous sommes loin de le considérer comme invincible, et nous le croirions encore incapable de mener à bonne fin ses projets détestables et insensés, lors même qu'il aurait dans une plus large mesure le talent de les défendre..... »

Ce portrait de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, ne contient rien que nous songions à désavouer en le prenant à sa date. Depuis lors, M. de Salvandy, délivré de la grande-maîtrise de l'Université, a d'une part modifié sa politique, et de l'autre laissé paraître davantage les meilleurs côtés de son esprit. Il compte maintenant des amis dans un camp où, en 1847, il ne comptait que des adversaires; mais puisqu'on nous oppose notre jugement d'il y a neuf ans, pourquoi oublier les actes qui dictaient alors nos paroles?

On ne s'en tient pas là. Un triage habile change le caractère de nos appréciations. On reproduit le blâme, on efface les éloges. Ce n'est pas assez encore. Nous nous demandions, sous forme de doute et sans trancher la question, pourquoi il y avait désaccord entre les actes et les principes de M. de Salvandy. « Est-ce faiblesse d'esprit, « disons-nous, est-ce faiblesse de cœur, est-ce hypocri- « sie? » Le libelle nous fait dire : M. de Salvandy « se « ment à lui-même ou par faiblesse d'esprit ou par fai- « blesse de cœur *et par hypocrisie.* » Il souligne les deux derniers mots. Grâce à cette falsification, il y a incertitude

sur le genre de faiblesse, mais l'hypocrisie est certaine, et cette accusation formelle permet au pamphlétaire de s'indigner. Il n'y manque point.

Ce n'est pas pour une fois que l'on procède de la sorte ; c'est toujours. Quand on ne change pas les mots, on fait des coupures ou des rapprochements qui donnent le même résultat. Il nous répugne d'insister sur de semblables misères. Et cependant ces détails ont de l'importance : répétés vingt fois et appliqués à diverses personnes, ils prennent corps et permettent au libelliste de s'écrier que « ni la dignité, ni le talent, ni le génie, ni la vertu, ni la « science, ni la piété, ni la gloire, ni l'infortune n'ont pu « garantir personne » contre les « grossiers outrages » des rédacteurs de l'*Univers*. (P. 112.) Et comme c'est un zèle pieux qui l'inspire, il gémit, il s'indigne, il pleure sur la religion, contre laquelle nous soulevons « la haine et le mépris. » Il demande même qu'on soit *indulgent* pour son *émotion qui se trahit* devant un scandale qu'il *voudrait taire*.

Avant de terminer, effleurons une autre question. Le libelle nous représente comme ayant constamment demandé la liberté du mal, par suite d'un amour effréné pour toutes les libertés. MM. Quinet et Michelet, sans compter les phalanstériens, ont particulièrement trouvé dans les colonnes de l'*Univers l'appui le plus ardent et le plus persévérant*. L'*Ami de la Religion* répète cette accusation à peu près dans les mêmes termes, et il donne comme siens les textes choisis par le libelle; ceux que nous allons citer sont de ce nombre .

« S'il fut jamais un enseignement scandaleux, c'est assurément celui de MM. Michelet et Quinet au Collége de France. On sait tous les déplorables souvenirs qui s'y rattachent. Eh bien!

cet enseignement a trouvé dans l'*Univers*, comme « les théories immorales de Fourier et de ses disciples, » le patronage et l'appui le plus ardent, le plus persévérant contre le pouvoir. En voici les preuves :

« Un journal avait protesté contre une pétition pour la suppression des cours de ces deux personnes.

« Pour notre compte (disait ce journal), nous signerons volontiers une pétition toute différente, et nous demanderons à « l'État de continuer à professer et à faire professer *toute doctrine* « *qui lui paraîtra convenable*, QUELQUE DÉTESTABLE QU'ELLE SOIT EN « ELLE-MÊME..... »

« L'*Univers* reproduit cette protestation et en adopte les principes en disant :

« Ces sentiments *sont les nôtres, et nous nous y associons* COMPLÉTEMENT. » (18 mars 1845.) [P. 42.]

Le journal scandaleux et ultra-démagogique auquel nous empruntions ces lignes abominables était l'innocente *Quotidienne*, aujourd'hui l'*Union ;* l'écrivain dangereux qui la précipitait dans cette voie honteuse appartient encore à sa rédaction : c'est M. Laurentie ; le démocrate exalté qui promettait l'adhésion de l'*Univers* était M. Henri de Riancey, maintenant rédacteur de l'*Union* et de l'*Ami de la Religion*. Nous ne rappelons pas ces faits pour trouver des complices. L'article se défend tout seul quand on le cite honnêtement, et nous ne rougissons pas d'y avoir adhéré. Le voici :

« Le *National* dénonce une pétition publiée par la *Gazette du Midi*, ayant pour objet la suppression des cours de M. Michelet et de M. Quinet. C'est ainsi, ajoute le *National*, que le parti jésuitique entend la liberté d'enseignement.

« Deux mots de notre part deviennent nécessaires.

« Que des pères de famille s'effraient des leçons que l'État donne à leurs enfants, nous le concevons ; et puis qu'un journal publie leurs plaintes, rien n'est plus simple. En tout cela il n'y a rien qui révèle un parti jésuitique bien formidable.

« Mais, dans l'ordre des idées politiques qui dérive du prin-

cipe de la liberté, nous devons dire que la demande de la suppression des cours des deux philosophes n'est pas logique.

« Pour notre compte, nous signerons volontiers une pétition toute différente, et nous demanderons à l'État de continuer à professer et à faire professer toute doctrine qui lui paraîtra convenable, quelque détestable qu'elle soit en elle-même. Car le droit de l'État, entendu de la sorte, et il ne peut l'être aujourd'hui en aucun autre sens, le droit de l'État constitue précisément celui de tout le monde. C'est parce que l'État n'est pas constitué dans le vrai, ou, si l'on veut, c'est parce qu'il n'a de foi d'aucune espèce, que son enseignement sans doctrine implique le droit d'enseigner toute doctrine. Si l'État pouvait être juge de la doctrine de M. Quinet ou de M. Michelet, il ne le serait qu'en vertu d'un principe de foi, régulateur suprême de toute doctrine enseignée. L'État aurait alors une croyance, soit religieuse, soit philosophique, exclusive de toute autre croyance ; et, dans cette hypothèse, la liberté d'enseignement serait un vain mot.

« Le *National* voit donc que ceux qui veulent la liberté la veulent pour tous. Cela n'ôte rien, sans doute, au péril et au scandale des leçons qui peuvent être données à la jeunesse en vertu de ce droit. Mais que faire? La Constitution politique est impérieuse et la logique est toute-puissante. »

Voilà l'article auquel nous avons *adhéré complétement*. A-t-on le droit d'y voir une adhésion à l'*enseignement* même de MM. Quinet et Michelet ? Nous répétions avec la *Quotidienne*, comme vingt fois nous l'avions dit : *L'État n'est pas constitué dans le vrai ;* il n'a aucune foi, aucune doctrine ; il ne saurait donner à ses professeurs ce qu'il n'a pas; il s'ensuit que l'enseignement officiel est souvent *détestable* tout en restant dans la limite du droit. Mais ce droit, d'après la logique et les prescriptions mêmes de la Charte, existe pour nous comme pour l'État : donc nous demandons la liberté d'enseignement, afin d'opposer les bonnes doctrines, que l'on enchaîne, aux mauvaises, qui déjà sont libres.

Faut-il rappeler que l'*Univers* a protesté le premier et

plus vivement qu'aucune autre feuille contre l'*enseignement* de MM. Michelet et Quinet ? Si les doctrines de ces coryphées universitaires ont soulevé l'indignation des pères de famille, n'est-ce pas surtout grâce au soin persévérant que nous avons mis à les faire connaître ? Quel est le journal qu'ils ont dénoncé dans leurs cours et que leurs amis de la presse ont le plus attaqué ? C'est l'*Univers*. Et l'on vient dire, à l'aide de phrases tronquées, que nous prêtions à leur *enseignement* un *patronage ardent*, un *appui persévérant !* La vérité est que nous avons refusé à l'État le droit de se poser, à l'occasion de MM. Michelet et Quinet, en juge absolu des doctrines, en maître qui peut condamner tel enseignement comme trop philosophique et tel autre comme trop catholique ; mais en même temps nous lui disions : Les leçons de ces professeurs sont odieuses, dangereuses ; elles menacent l'ordre ; fermez leurs cours par mesure de sûreté publique, au nom de votre intérêt, mais non pas sous le prétexte de protéger nos croyances, que cent autres membres du corps enseignant attaquent sans encourir votre colère et même sans sortir des règles qui servent de loi et de base à l'Université.

Le libelle croyait avoir atteint le but en disant, à ce propos, que nous réclamions la liberté illimitée de discussion. M. l'abbé Sisson, craignant que le mot *illimité* n'indiquât une limite, a voulu faire mieux ; il dit : « la liberté *la plus* illimitée. »

Faisons sur ce même sujet une dernière citation. Après avoir affirmé que nous accordons à l'*enseignement* de MM. Quinet et Michelet la même et ardente protection qu'aux théories immorales de Fourier, le libelle ajoute :

« Aussi un grand nombre de catholiques de Marseille ayant demandé la suppression des mêmes cours, l'*Univers* déplore cette démarche, et voici les principes qu'il proclame : « *Triste temps, où les plus sages,* en estimant *la foi en Dieu et « en la liberté, croient saluer d'heureuses et loyales illusions!* Com- « bien faudra-t-il d'années et de combats encore pour que ce « QUI N'A PAS CESSÉ D'ÊTRE UTILE ET VRAI DANS LE MONDE paraisse « acceptable et praticable dans cette société si fatalement bou- « leversée ? » (15 avril 1845.)

Le libelle déclare que le *Courrier français* ne *pouvait croire* qu'un journal catholique professât *par convention une doctrine aussi extrême.*

Premièrement, le *Courrier français* ne s'est jamais occupé de cette phrase, qui n'a rien d'*extrême* en elle-même. Elle prend ce caractère dans le libelle et dans l'*Ami de la Religion*, grâce à la liberté d'interprétation vraiment extrême dont usent nos adversaires. Ils donnent comme une *défense de MM. Michelet et Quinet* un *éloge de M. de Montalembert,* éloge écrit à propos du débat soulevé par les catholiques de Marseille, mais qui s'applique au rôle de l'illustre orateur dans la Chambre des Pairs. Voici ce que nous disions :

« ..... L'orateur catholique a, comme de coutume, captivé toute l'attention de ses collègues, et souvent recueilli les témoignages les plus flatteurs du plaisir avec lequel ils l'écoutent. Nous disons du plaisir, nous ne pouvons pas dire de la sympathie, quoique, à les voir sous le charme de cette vive et noble parole, on puisse un moment s'y méprendre ; mais les souvenirs de la discussion sur l'enseignement sont là pour nous détromper. La Chambre aime le talent de M. de Montalembert, elle honore son caractère; pourquoi nier qu'elle ne va pas plus loin, et qu'elle ne sait pas combien est profondément sage et politique le langage qu'elle écoute comme le chant d'une âme pleine de respectables chimères ? Triste temps, où les plus sages, en estimant la foi en

Dieu et en la liberté, croient ne saluer que d'heureuses et loyales illusions! Combien faudra-t-il d'années et de combats encore, pour que ce qui n'a pas cessé un instant d'être utile et vrai dans le monde, paraisse acceptable et praticable dans cette société si fatalement bouleversée ? »

Naturellement il ne se trouve pas dans tout l'article un seul mot de blâme contre la pétition des catholiques marseillais, bien que le libelle dise, pour préparer l'effet de sa citation : L'*Univers déplorait* cette démarche et proclamait, etc.

Nous voulions relever une ou deux des citations sur l'intervention de l'*Univers* dans les luttes électorales ; mais il faut conclure. Rappelons seulement que notre politique, celle du Comité, du *Correspondant*, de tout le parti catholique, consistait à demander à nos amis d'accorder leurs suffrages, sans distinction d'opinion, aux candidats qui voudraient s'engager pour la liberté d'enseignement, en préférant toujours ceux qui s'engageraient davantage. D'après le libelle, on devrait croire que nous avions une prédilection marquée pour les candidats de la Gauche et les protestants. C'est faux autant qu'absurde. Tout était subordonné à la question de la liberté d'enseignement. Voilà pourquoi nous soutenions M. de Gasparin, candidat conservateur, protestant zélé et adversaire du monopole universitaire, contre un catholique, candidat de l'Opposition. Nous n'étions pas seuls dans cette « voie scabreuse, dont la révolution nous tira » (1). Si le directeur actuel de l'*Ami de la Religion* veut savoir exactement les choses sur ce point, il peut consulter son collaborateur, M. Henri de Riancey : ce fut surtout lui qui soutint dans l'*Univers* la candidature de M. de Gasparin.

(1) *Univers*, 20 juin 1856.

La réfutation qu'on vient de lire comprend à peine trois pages du libelle. Elle paraîtra concluante aux gens de bonne foi ; mais pour montrer toute l'impudence des auteurs, il eût fallu citer plus longuement. En calculant que cette impossibilité matérielle favoriserait la diffamation, on avait oublié qu'il y a des juges (1).

III

Lorsque cet examen parut, les rédacteurs de l'*Univers*, après de longues délibérations, avaient pris le parti de déférer le libelle aux tribunaux.

Outre le motif de ne pas faire l'honneur d'une discussion à des adversaires inconnus ou du moins cachés, qui se mettaient par leurs pratiques en dehors de toutes les lois de la loyauté en ces matières, et par leur langage en dehors de toutes les convenances, ils avaient une raison considérable d'agir ainsi.

Ils voulaient à la fois s'épargner les fatigues d'une polémique interminable, à laquelle d'ailleurs leurs adversaires ne se rendraient pas, et retirer à ceux-ci un avantage dont ils profitent, même lorsqu'ils sont battus, ayant coutume d'arguer des polémiques, qu'ils rendent eux-mêmes indispensables, pour prouver que l'*Univers* trouble la paix.

« On se ligue et on se relaie pour attaquer l'*Univers*, disions-nous. On fait, tous les deux ou trois mois, un article d'apparat qui alimente toute la presse de province ; les lieutenants succèdent aux capitaines ; les sous-officiers s'évertuent quand les officiers se reposent ; les pamphlets

(1) L'*Univers* a publié cet article le 25 août 1856.

accourent après les grands et les petits articles : tout cela tombe sans relâche sur la politique, sur la philosophie, sur l'histoire, sur la littérature, sur le langage de l'*Univers;* on accuse le passé, le présent, l'avenir, les intentions, le caractère, la foi, la probité même de l'*Univers;* la main sur la conscience et le stylet dans la manche, on atteste Dieu et les hommes que l'*Univers* trouble la paix. Et quand l'*Univers* se défend, on s'écrie : Vous voyez bien qu'il trouble la paix ! »

Nous résolûmes donc, pour cette fois, de ne point donner prétexte à dire que l'*Univers* troublait la paix, et de remettre aux tribunaux le soin de faire justice.

Cette résolution parut déconcerter un peu la ligue qui s'était formée contre le journal. On prétendit que c'était s'écarter des usages, même des convenances, et on insinua plus timidement que des gens qui ne seraient point embarrassés de répondre et qui se trouveraient en état de réfuter leurs adversaires ne songeraient pas à s'adresser aux tribunaux.

En ce qui regarde les usages et les convenances, l'*Univers* avait agi précisément comme les usages et les convenances l'exigeaient. C'était contre un méfait qu'il avait à se défendre, et non pas contre une agression loyale.

L'objet du procès était la constatation juridique des continuelles falsifications de textes commises dans le libelle, et qui sont l'unique base des imputations diffamatoires qu'il contient.

Il était impossible d'entreprendre la démonstration de ces falsifications dans un journal, ni même dans un livre, à cause de leur nombre, et de l'art avec lequel elles sont pratiquées.

En butte à une hostilité acharnée de presque tous les

autres journaux, l'*Univers* y rencontre une volonté déterminée de lui refuser justice. Devant cette coalition persévérante, le droit de réponse devenait illusoire. On ne pouvait envoyer des huissiers à tout le monde, et d'ailleurs les huissiers n'y pouvaient rien. Le système adopté permettait de chicaner toujours, sur trois cents falsifications dont chacune pouvait être multipliée à l'infini.

Parce que l'on était diffamé avec beaucoup d'habileté et d'entêtement, fallait-il donc renoncer à obtenir justice ? fallait-il laisser ruiner et avilir une œuvre loyale, soutenue vingt ans, sans désir d'aucune autre récompense que l'honneur de servir la vérité ?

Le procès coupait court aux polémiques. Appelant la justice à caractériser une fois pour toutes des procédés inacceptables, il permettait de n'y répondre désormais que par le dédain.

Le procès fut entamé. Néanmoins l'*Univers*, désirant épargner à ses adversaires inconnus le danger d'une comparution en police correctionnelle, les avertit que la moindre satisfaction, un désaveu anonyme comme le délit lui-même, lui ferait retirer sa plainte.

Il leur fut toujours possible d'invoquer le bénéfice de cette déclaration, et ils eurent plus d'une occasion de le faire très-honorablement. Un grand nombre de prélats ayant blâmé le système et la publication de la brochure anonyme, les auteurs par l'organe de leur éditeur, pouvaient déclarer, que devant ces blâmes, sans condamner eux-mêmes leur écrit, ils le retiraient. Tout eût été fini par là.

Ils préférèrent tenter une autre voie. Un personnage qui leur portait de l'intérêt et à qui ses vertus autant

que sa situation permettaient d'intervenir, fit proposer à l'*Univers* un tribunal arbitral composé de neuf membres, prêtres et laïques. On suggérait même les noms, tous fort respectables. L'*Univers* ne crut pas pouvoir accepter, par cette raison, entre autres, que les arbitres voudraient nécessairement procurer une transaction qui ne serait pas la constatation judiciaire et irréfragable du délit.

En motivant son refus, l'*Univers* offrit de nouveau de se retirer devant un simple engagement de ne pas réimprimer la brochure. Il y ajouta l'indication d'un autre moyen plus simple encore, et qui ne pouvait coûter qu'à lui, étant prêt à subordonner tous ses intérêts au mérite de l'obéissance. C'était que Mgr l'Archevêque de Paris (Sibour) lui défendît de donner suite au procès.

On voudra bien remarquer que l'*Univers* a beaucoup de mesure à garder en face de l'opinion, toujours savamment excitée contre lui et disposée à lui donner tort. Dans le moment qu'il recevait ces propositions d'arbitrage, plusieurs journaux des départements et de l'étranger, informés par des correspondances bien connues, publiaient qu'il allait se retirer devant la menace d'une action reconventionnelle des auteurs de la brochure. C'était absurde, puisque la Brochure était encore anonyme. Mais l'absurde n'arrête pas les journaux, surtout lorsqu'il s'agit de décrier l'*Univers*. Si donc l'*Univers* avait accepté l'arbitrage, le thème était fait. On disait : L'*Univers* recule. Et le système des auteurs de la Brochure continuait de lui être appliqué par d'autres, ou par eux-mêmes.

L'affaire vint à l'audience du 25 novembre. M. l'abbé Cognat se déclara l'unique auteur de l'ouvrage incriminé. La cause fut remise à trois semaines.

La démarche inattendue de M. l'abbé Cognat a été pré-

sentée comme un acte de courage et de générosité. L'*Univers* a été forcé d'y voir autre chose encore, le dessein de le forcer à la retraite, en lui montrant sur le banc des accusés la robe d'un prêtre.

Le premier mouvement de l'*Univers* fut en effet de se désister. Mais les affidés révélèrent trop tôt l'explication que l'on saurait donner à cette retraite si hardiment provoquée.

Cependant, malgré la difficulté et le péril de se retirer, l'*Univers* n'avait pas encore résolu de continuer le procès. Il lui répugnait de poursuivre un prêtre, et il cherchait quelque moyen de terminer l'affaire en dehors de la justice séculière. Il aurait accepté avec bonheur une intervention de la justice ecclésiastique, mais il ne crut pas pouvoir la provoquer. Enfin, Mgr l'évêque d'Arras, se trouvant à Paris, voulut bien se charger de faire proposer à M. Cognat, par qui de droit, une note ainsi conçue :

« La brochure intitulée l'*Univers jugé par lui-même* ne sera pas réimprimée.

« Les rédacteurs de l'*Univers* retirent leur plainte et s'enga-« gent à ne plus revenir sur ce sujet dans leur journal. Ils se « réservent seulement de publier un volume de simples docu-« ments. »

Il devait être entendu que ces documents se composeraient des lettres de NN. SS. les évêques dont il sera ci-après parlé et de la confrontation, sans polémique, dans une limite raisonnable, des textes authentiques de l'*Univers* avec les citations et les commentaires de la Brochure :

Cet essai de négociation avorta. La haute autorité à qui l'on s'adressait ne crut pas devoir intervenir, quoique la note lui parût d'ailleurs acceptable.

C'est le 5 décembre que la démarche de Mgr Parisis

fut faite et échoua. Le même jour, un catholique zélé vint demander au rédacteur en chef de l'*Univers* la permission de s'entremettre pour terminer une affaire que tous les catholiques considéraient avec douleur. Il avait déjà vu, disait-il, M. l'abbé Sisson et M. l'abbé Cognat, et leurs dispositions ne lui paraissaient pas désespérantes.

En donnant à cet homme honorable tous les éloges que méritait sa bonne volonté, et sans entrer dans aucun détail, on ne lui cacha pas que l'entreprise semblait fort difficile ; qu'il fallait, d'une part, que la Brochure fût retirée, et, de l'autre part, que l'*Univers* publiât sa réfutation. Le bienveillant mandataire demanda si c'était là ce qu'il devait stipuler. Il lui fut répondu qu'on ne pouvait lui donner aucune mission ; que ce n'était pas à l'*Univers* de solliciter la paix.

Plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'on le revît.

Le temps passait, il fallait prendre un parti. Les rédacteurs de l'*Univers* ne s'y décidèrent qu'à la dernière extrémité, et lorsqu'une plus longue attente aurait paru calculée pour ôter à l'adversaire le temps de la réflexion.

Une circonstance grave ajoutait aux raisons si fortes qui les pressaient d'aller en avant. Les journaux commentaient avec chaleur une lettre récente de Mgr l'évêque de Chartres à Mgr l'évêque de Viviers. Ils voyaient dans la publication de ce document une manifestation de *tout l'épiscopat*, favorable à l'*Ami de la Religion*, défavorable à l'*Univers*, et de nature à affaiblir la position de ce dernier journal devant les juges. Ils exagéraient les expressions du prélat jusqu'à le présenter comme le patron de la brochure anonyme, lorsque, au contraire, il en parle avec sévérité, tout en déclarant qu'il ne l'a pas lue. L'*Indépendance belge* ne craignait pas de dire et on lui lais-

sait dire que MM. Sisson et Cognat « avaient derrière eux trente-deux évêques. » Ces assertions indiquaient à l'*Univers* comment on interpréterait sa retraite, et la lui rendaient impossible en empêchant qu'elle ne parût honorable.

Ils savaient positivement et en quelque sorte officiellement que M. l'abbé Cognat s'était fait autoriser à se présenter devant la justice séculière. De ce côté, aucun scrupule religieux ne pouvait plus les embarrasser.

Ils trouvaient même quelque inconvénient à alléguer désormais la qualité de leur adversaire pour expliquer leur retraite, laissant croire par là que l'immunité ecclésiastique pût être l'impunité, ce qui n'est pas du tout ce qu'a voulu l'Église.

En rendant compte des motifs qui les déterminaient à recevoir M. l'abbé Cognat dans la cause primitivement engagée contre son éditeur, les rédacteurs de l'*Univers*, pénétrés de la justice de leur demande et plaignant le sort de leur adversaire, lui ouvrirent encore une porte pour échapper à la rigueur de sa situation.

L'article parut le 10, mais M. Cognat put en avoir connaissance dès la veille. Le même jour, il reçut en outre une assignation développée, indiquant clairement les motifs de la plainte.

Le même jour aussi, à sept heures du soir, les rédacteurs de l'*Univers* virent arriver à leur bureau l'homme honorable qui s'était proposé de terminer le débat à l'amiable. Il apportait les deux notes suivantes :

« En publiant la brochure anonyme *l'Univers jugé par lui-*
« *même*, je n'ai entendu rien dire d'injurieux contre la per-
« sonne des rédacteurs de l'*Univers*, et je me déclare prêt à
« faire droit à toutes les réclamations légitimes qui pourront

« être présentées, soit contre le sens que j'ai cru pouvoir attri-
« buer à certains textes, soit contre certaines appréciations qui
« y sont énoncées.

« Paris, 10 décembre 1856. »

Cette première note était signée de M. l'abbé Cognat ; la seconde, proposée à la signature du gérant de l'*Univers*, était ainsi conçue :

« M. l'abbé Cognat déclarant que dans la brochure anonyme
« *l'Univers jugé par lui-même*, il n'a entendu rien dire d'inju-
« rieux contre la personne des rédacteurs du journal, et étant
« prêt à faire droit à toutes les réclamations légitimes qui pour-
« ront lui être présentées, l'affaire doit désormais se traiter
« entre nous et il n'y a plus lieu de la déférer aux tribunaux. »

Cette seconde note parut moins acceptable que la première. Elle supposait que les rédacteurs de l'*Univers* avaient fait le procès pour se venger des injures qui leur étaient adressées : ils n'ont jamais cherché cette vengeance contre personne, encore bien moins la poursuivraient-ils contre un prêtre. En outre, cette note donnait à la conclusion le caractère d'un arrangement, d'un *dos à dos* volontaire qu'ils avaient toujours considéré comme étant pour eux la pire des issues.

Ce projet de note fut donc écarté, et l'on rédigea celle qui suit, pour être publiée sans aucun commentaire en même temps que l'autre, à laquelle elle donnait un cachet plus net d'excuses faites et acceptées :

« La déclaration qui précède ne laisse plus lieu au procès.
« Toutefois les rédacteurs de l'*Univers*, et spécialement le rédac-
« teur en chef, déclarent que le procès n'avait pas du tout pour
« objet, dans leur intention, d'obtenir satisfaction des injures,
« mais uniquement de faire constater la nature des textes tirés
« du journal.

« Cette constatation sera faite dans un recueil qui sera ulté-
« rieurement publié. »

On remit ce second projet au négociateur, en lui disant qu'il devait être entendu : 1° qu'il n'y aurait plus aucune polémique dans les journaux; 2° que M. l'abbé Cognat ne réimprimerait pas sa brochure; 3° que le recueil de documents publié par l'*Univers* se composerait des lettres de NN. SS. les évêques ayant trait à l'*Univers jugé par lui-même*, de quelques articles publiés dans le journal, et enfin de la confrontation des textes, aussi développée que l'*Univers* le voudrait. Les conditions ne seraient pas publiées, par égard pour M. l'abbé Cognat, mais il se rendrait le lendemain matin auprès d'un tiers qui lui était désigné pour prendre l'engagement de les observer.

Le lendemain matin, la note proposée par l'*Univers* revenait avec l'acceptation signée de M. l'abbé Cognat. Mais le négociateur déclara que M. l'abbé Cognat ne s'était pas rendu auprès du tiers désigné la veille, et que cette entrevue n'avait pas paru nécessaire.

Les rédacteurs de l'*Univers* manquèrent ici de prudence. Enchantés d'en finir, et croyant en finir honorablement par l'insertion de ces notes qui, après tout ce qui s'était passé, surtout après l'article du 10, leur semblaient un désaveu suffisant, ils crurent M. Cognat aussi empressé d'éviter les investigations de la justice sur son écrit, qu'ils étaient eux-mêmes désolés de les lui faire subir. Ils n'admettaient pas qu'après avoir demandé la paix, leur adversaire pût songer à publier de nouveau son livre, c'est-à-dire à commettre une seconde fois la faute dont il venait de s'excuser. Que s'il le faisait, d'ailleurs, cet acte n'aurait besoin que d'être signalé; l'opinion le qualifierait.

Ils ne soupçonnèrent point non plus d'équivoques dans

l'engagement « de faire droit à toutes les réparations *lé-* « *gitimes* qui pourraient être présentées soit contre le « sens de certains textes, soit contre les appréciations « *énoncées.* » « Convaincus que M. l'abbé Cognat s'avouait parfaitement que l'*Univers* avait à contester *tous* ses textes et *toutes* ses appréciations, ils ne virent dans ces paroles que le vague accoutumé des excuses générales, quand ceux qui les reçoivent n'ont pas la dureté d'exiger qu'elles soient spécifiées. Obtenant une conclusion qui, aux yeux du public comme aux leurs, impliquerait le désaveu de la brochure, ils ne voulaient pas se donner le tort de la faire échouer en se montrant trop exigeants sur la forme de ce désaveu.

Un incident inattendu les confirma dans l'opinion que M. l'abbé Cognat lui-même se trouvait assez engagé.

Les pièces étaient à l'imprimerie de l'*Univers*, et on allait mettre sous presse, lorsque le négociateur revint en toute hâte, apportant une nouvelle rédaction suggérée, disait-on, par un ecclésiastique respectable, ami de M. l'abbé Cognat.

La voici :

« Grâces à l'intervention d'amis communs (ou médiateurs officieux), le différend qui s'était élevé entre l'*Univers* et M. l'abbé Cognat, auteur de la brochure *l'Univers jugé par lui-même*, vient de se terminer en dehors de la voie judiciaire.

« M. l'abbé Cognat a déclaré n'avoir rien voulu écrire d'offensant pour la personne des rédacteurs de l'*Univers* et être prêt à faire droit à toutes les réclamations légitimes qui pourront être présentées soit contre le sens qu'il a cru pouvoir attribuer à certains textes, soit contre certaines appréciations qui y sont énoncées.

« Les rédacteurs de l'*Univers* de leur côté ont déclaré renoncer aux poursuites commencées contre l'auteur de la brochure, poursuites qui n'avaient pas du tout pour objet dans leur intention

d'obtenir une réparation d'injures, mais uniquement de faire constater la nature des textes tirés du journal. Cette constatation sera faite dans un recueil de documents qui sera ultérieurement publié. »

Cette nouvelle proposition fut écartée avec quelque impatience. Les rédacteurs de l'*Univers* y trouvaient ce caractère d'accommodement dont ils n'avaient jamais voulu, et la question agitée entre eux et M. l'abbé Cognat était à leur avis autre chose qu'un *différend*. Ils déclarèrent donc s'en tenir à ce qui avait été convenu le matin même. Toutefois, pour ménager l'amour-propre de leur adversaire, ils offrirent de modifier l'introduction un peu sèche qui devait précéder les deux notes. Au lieu de ces simples mots qui n'exprimaient que la vérité : « *M. l'abbé Cognat nous a fait présenter la déclaration suivante,* ils proposèrent ceux-ci : « *Un homme honorable, notre ami et celui de M. l'abbé Cognat, nous a présenté, etc.*

Le négociateur revint le lendemain matin, fatigué et suppliant qu'on concédât quelque chose. Il proposait encore des modifications. En tête, cette formule : « Un homme « honorable, notre ami et celui de M. l'abbé Cognat, « *s'étant interposé,* a reçu et nous présente, etc.

Et dans la seconde note, au lieu des mots « obtenir satisfaction *des injures,* » ceux-ci : « obtenir satisfaction d'*au-* « *cune injure.* »

Ces modifications étaient écrites de la main de M. l'abbé Sisson, sur l'épreuve des notes, données la veille par l'*Univers*.

Le rédacteur en chef de l'*Univers*, non moins excédé que le négociateur, fut sur le point de tout rejeter ; néanmoins, il fit un dernier effort, et il écrivit ce qui suit pour être communiqué à M. l'abbé Cognat et à ses conseillers.

« On accepte la nouvelle rédaction de l'*en-tête*, sauf les « mots *s'étant interposé*.

« Le reste est maintenu tel que M. Cognat lui-même l'a « accepté et signé. Les rédacteurs de l'*Univers* déclarent, « ce qui est la vérité, qu'ils n'ont pas fait le procès pour « avoir satisfaction des injures ; ils ne peuvent pas dé- « clarer qu'ils n'ont reçu *aucune injure*.

« Ils veulent bien pourtant qu'on remplace : *des in-* « *jures*, par : *des termes injurieux*. »

Cette note était superflue : le négociateur avait plein pouvoir ; tout fut terminé.

Les pièces furent envoyées à l'imprimerie, et cette fois on ne les retira pas.

Un petit fait assez important est à noter ici.

Il était convenu que les notes seraient imprimées en même temps dans l'*Ami de la Religion* et dans l'*Univers*, et l'*Ami de la Religion*, qui ne paraît que trois fois la semaine, paraissait justement ce jour-là, 12 décembre. On se souvint tout à coup que l'*en-tête* avait été rédigé pour l'*Univers* et afin d'éviter tout malentendu, on écrivit au directeur de l'*Ami de la Religion :*

12 décembre 1856.

MONSIEUR,

« Si vous publiez dès ce soir dans l'*Ami de la religion* la déclaration de M. l'abbé Cognat et la note de l'*Univers* dont elle est suivie, je crois juste et nécessaire que l'en-tête soit mis intégralement. Or comme cet en-tête parle au nom de l'*Univers*, je vous prie de dire en substance, sauf les termes :

« Nous avons reçu communication de la note suivante que l'*Univers* doit publier demain.

« Veuillez, etc. »

On reçut immédiatement la réponse ci-après :

« Monsieur,

« Je crois préférable de ne rien publier dans l'*Ami de la « religion* avant l'*Univers*. Ce n'est donc que lundi soir que je « publierai la note convenue.

« Agréez, etc.

A. Sisson.

« Le journal de demain est déjà presque tiré ; c'est la raison « pour laquelle j'ai préféré attendre. »

Premier accroc au traité ! La lettre en donne une raison, le *post-scriptum* en donne une autre ; et peut-être que ni la lettre ni le *post-scriptum* ne donnent la raison vraie. Les deux journaux paraissent le soir, ils partent par les mêmes courriers, et l'*Ami de la Religion*, qui ne sert guère qu'un millier d'abonnés, ne devait pas être *presque tiré* à une heure après midi.

L'impression que le public reçut des notes fut celle que nous attendions. On y vit un désaveu de la brochure. Nous pourrions citer vingt journaux qui exprimèrent ce sentiment.

Il est à craindre que M. l'abbé Cognat n'ait été trop sensible à cette appréciation générale du dénoûment provoqué et accepté par lui.

Tandis que M. l'abbé Cognat délibérait encore, un recueil de documents préparé pour les juges sortait de la presse. Il se composait de 82 pages in-4°, contenant la confrontation *d'une faible partie* des textes allégués par le libelle avec les articles mêmes d'où ils sont extraits ; ce qui donne une idée du travail qu'exigerait la réfutation du volume tout entier. Ce recueil fut communiqué le lendemain 13 décembre à M. l'abbé Cognat. Une lettre du gérant de l'*Univers* l'avertissait que le recueil à publier serait plus développé et qu'on en exclurait les expressions

qui dans celui-ci pouvaient sentir encore la polémique. La réponse se fit attendre et ne fut remise à l'*Univers* que le 15 après l'article de l'*Ami de la Religion* dont il va être question.

Le 15 au soir, veille du jour où le désistement de l'*Univers* devait être donné régulièrement devant le tribunal, les notes parurent dans l'*Ami de la Religion*, mais avec un commentaire qui en changeait étrangement la portée.

Ce commentaire, signé de M. l'abbé Sisson, intimement mêlé à toute l'affaire, faisait à l'*Univers* une position d'accusé devant des juges, qui n'étaient autres, en réalité, que M. l'abbé Cognat et M. l'abbé Sisson. Il n'y avait point de paix. *L'Univers* seulement retirait la plainte; M. l'abbé Cognat ne retirait rien. On disait en propres termes : « L'*Univers s'efforcera* donc de se *justifier* contre « les griefs que l'auteur de la brochure a trouvés *dans la* « *collection même* de ce journal, et l'auteur de la bro- « chure, de son côté, aura à *modifier* son œuvre d'après « les réclamations *trouvées légitimes*. » Mais qui prononcerait définitivement et en dernier ressort sur la légitimité des réclamations? M. l'abbé Cognat.

Les rédacteurs de l'*Univers*, lisant cette interprétation inattendue, résolurent d'en demander l'explication directement à M. l'abbé Cognat, qui ne pouvait être étranger à un article sur un pareil sujet, quand l'auteur, son ami et son conseiller, l'avait médité pendant trois jours.

M. Du Lac et M. Eugène Veuillot se rendirent chez M. Cognat, et lui remirent la lettre suivante :

« Monsieur l'abbé,

« Je lis dans l'*Ami de la Religion* un article qui m'étonne. J'ai besoin de savoir positivement, dès ce soir, si cet article a

obtenu votre assentiment. Veuillez donc me dire si l'interprétation de l'*Ami* est celle que vous donnez vous-même aux notes publiées dans l'*Univers* vendredi dernier.

« J'ai l'honneur, etc.

« LOUIS VEUILLOT.

« J'ai besoin d'une réponse écrite, mon intention étant de la publier.

« 15 décembre, 5 heures et demie du soir. »

M. l'abbé Cognat dit d'abord qu'il ne comprenait pas bien le but de cette lettre. On lui demanda s'il avait lu l'article de l'*Ami de la Religion ;* il répondit qu'il l'avait parcouru superficiellement. Il paraissait d'ailleurs fort à son aise et parlait en homme dont la position est bonne et sûre. Après quelques explications préliminaires, les deux rédacteurs de l'*Univers,* auxquels il disait qu'il était prêt à faire droit aux réclamations légitimes, mais seulement à celles-là, le prièrent de leur dire ce qu'il entendait par *réclamations légitimes.* On ne prétend pas donner ici un procès-verbal ; mais on résume exactement les explications données à bâtons rompus par M. Cognat.

Il répondit qu'ayant fait son livre sans aucune pensée de haine contre les personnes, il était convaincu qu'il ne s'y trouvait réellement aucune injure ; qu'il croyait par conséquent qu'*aucune réclamation légitime* ne pouvait lui être adressée sur ce point ; qu'en déclarant qu'il n'avait rien dit d'injurieux contre la personne des rédacteurs de l'*Univers,* il s'était servi d'une phrase qui ne l'engageait à rien et qui ouvrait seulement une voie de conciliation ; que cependant il pourrait peut-être avoir quelques mots à modifier. Il ne promit rien.

Quant aux textes attribués à l'*Univers,* il dit qu'ayant passé un an à faire son travail, à le vérifier, à le corriger, et ayant toujours apporté une conscience scrupuleuse dans

ses recherches, il tenait pour certain qu'on ne pouvait pas légitimement dénoncer cette œuvre comme contenant un ensemble de textes faussés ou falsifiés ; que sans doute, n'étant pas infaillible, il avait pu faire d'insignifiantes erreurs ; mais que, s'il y en avait, elles étaient en très-petit nombre et certainement sans aucune portée ; qu'en conséquence, il ne croyait pas qu'il pût lui être adressé *sur ses textes des réclamations légitimes* et de nature à l'empêcher de réimprimer le livre, à peu près tel qu'il était : peut-être devrait-il y ajouter quelques notes.

Quant aux commentaires qui enveloppent les textes, M. Cognat trouvant qu'ils ressortent naturellement de ces textes eux-mêmes, il en résultait sans plus ample explication qu'il ne pouvait y voir l'objet d'une *réclamation légitime*.

Ces déclarations faites du ton le plus absolu et mêlées d'inutiles expressions sur les périls que l'*Univers* fait courir à l'Église, donnèrent à ceux qui les recevaient la conviction que M. l'abbé Cognat était résolu d'avance à n'admettre comme *légitime* aucune des réclamations que l'*Univers* pourrait lui adresser.

Ainsi l'arrangement dans sa pensée devait bien se borner au retrait de la plainte portée par l' *Univers :* Il n'y aurait plus de procès, mais il y aurait une réimpression de la brochure, avec quelques atténuations peut-être !

Ce n'était pas ainsi évidemment que les rédacteurs de l'*Univers* avaient pu l'entendre, et M. l'abbé Cognat aurait évité bien des courses à l'intermédiaire officieux qui leur a présenté sa note du 10 décembre en prenant soin tout d'abord, comme il le devait, de lui expliquer ses sentiments.

M. Du Lac et M. Eugène Veuillot terminèrent l'entre-

tien en invitant M. Cognat à se trouver le lendemain au tribunal. L'*Univers*, lui dirent-ils, devait y paraître pour se désister ; il y paraîtra pour persister.

IV

Pendant ces délibérations sur la convenance du procès, et ces courses et les négociations pour le terminer à l'amiable, l'*Ami de la Religion*, sous la conduite de M. l'abbé Sisson, successeur de M. l'abbé Cognat dans la rédaction de ce journal, ouvrait contre nous une autre campagne, et provoquait des manifestations très-capables de nous inspirer un esprit de conciliation.

Le libelle était célébré avec une ardeur soutenue par les journaux fusionnistes des départements et préconisé par les feuilles politiques les plus hostiles à l'Église. Mettant à profit l'émotion qu'il excitait et les documents qu'il prétendait fournir, M. l'abbé Sisson commença une autre série d'accusations. Il allait, disait-il, établir que l'*Univers* avait professé et professait des erreurs doctrinales en matière de foi. Il mettait dans cette nouvelle entreprise beaucoup de feu et d'appareil, assurant que la religion était de toute manière en péril par notre faute, et qu'il fallait qu'un jugement de l'Église intervînt contre l'*Univers*.

Ce fut l'occasion des lettres que l'on va lire et qui sont pour l'*Univers* un éloge auquel il n'y a jusqu'ici rien à comparer dans l'histoire de la presse périodique (1).

(1) La plupart de ces lettres ont été recueillies sous les auspices de l'illustre et vénérable Évêque de Perpignan Mgr Gerbet, dans un petit volume imprimé sous ses yeux.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ARRAS

A M. LE RÉDACTEUR DE L'*AMI DE LA RELIGION*.

Arras, 2 août 1856.

« Monsieur le Rédacteur,

« Votre premier article de ce jour me détermine à vous adresser les observations qui suivent, en vous priant de les insérer dans votre prochain numéro.

« L'*Univers* est depuis quelque temps en butte à des attaques tellement violentes de la part des hommes les plus connus pour leur dévouement à la religion, que l'on se demande avec anxiété quel est le véritable but de cette coalition étrange.

« Si l'*Univers* était ce que l'on dit et s'il n'était que cela, son procès serait tout fait, il faudrait le supprimer. Eh bien, je ne crains pas de le proclamer comme une profonde conviction, la suppression de l'*Univers* serait pour la religion un malheur public.

« D'abord, il m'est comme impossible de me défendre d'un rapprochement qui sans doute ne peut être légitime qu'à l'aide du vers connu :

.... Si parva licet componere magnis....

mais qui cependant offre des points de comparaison bien remarquables.

« Comment les ennemis de la religion parvinrent-ils, au dernier siècle, à faire supprimer les Jésuites en France d'abord, et plus tard dans toute l'Église ? Est-ce par leurs propres forces? Oh! non, leurs attaques étaient trop suspec-

tes et la société encore trop généralement catholique pour qu'aucune puissance osât faire ouvertement un pareil holocauste sur l'autel de l'incrédulité moderne. Les impies n'obtinrent ce triomphe qu'en prenant pour alliés des hommes croyants.

« A côté de la Compagnie de Jésus il y avait des Compagnies rivales sous plusieurs rapports ; rivales d'intérêt, rivales de considération et d'influence, rivales de talent et d'opinion, quelquefois rivales de parti.

« Qu'a fait l'impiété ? elle a flatté ces rivalités, honorables sans doute ou innocentes d'abord; elle y a glissé de l'animosité, de la jalousie, de l'amour-propre piqué, elle y a surtout suscité l'esprit de secte ; et, quand elle les a eu mises de la sorte à sa disposition, elle s'est par elles transformée en ange de lumière ; elle a puisé ses armes, non plus dans le répertoire des négations impies et des blasphèmes déclarés, mais dans l'Écriture sainte et dans les saints Pères. Ainsi le loup parlait sous la peau de la brebis, et c'est au nom des intérêts les plus sacrés de la vérité divine, de la sécurité des souverains et de la paix du monde catholique, qu'il demandait la réprobation des plus fidèles et des plus courageux défenseurs du catholicisme.

« Maintenant, ces hommes qui se piquaient d'être très-croyants et qui étaient devenus, sans y réfléchir, les plus puissants auxiliaires de l'incrédulité, comment s'y prirent-ils pour faire triompher un projet qui était devenu le leur, étant passé dans leur cœur après avoir été conçu dans la tête des philosophes? Ils s'y prirent précisément comme on le fait à l'égard de l'*Univers*. Ils méconnurent et s'efforcèrent de faire oublier les services rendus par les Jésuites; puis ils allèrent déterrer dans quelques-uns de leurs livres, quelques phrases plus ou moins hasardées ou malheureuses, et ils dirent fièrement au monde : Telle est la doctrine de l'infâme Compagnie de Jésus ; et comme le monde, de son côté, bien que perdu par le scepticisme et par la débauche, ne manquait pas de dire, dans son hypocrite sagesse, que la morale des Jésuites était pour lui un scandale et leur

existence un sujet de trouble, les chrétiens dupes ou passionnés dont nous parlons en concluaient qu'en effet le monde serait bien meilleur si les Jésuites n'existaient pas, et que l'honneur de l'Église aussi bien que la paix publique exigeait leur suppression.

« On a vu si cette suppression, qui, bien entendu, n'est pas et ne peut pas être ici en cause, a favorisé ou la conversion des philosophes, ou la pureté de la morale, ou l'affermissement des trônes. Ce n'est pas à vous, Monsieur le Rédacteur, que j'ai besoin d'apprendre qu'en fait, à part les motifs souverains qui l'ont déterminée, cette suppression a été un boulevard de moins pour l'Église, un triomphe de plus pour l'impiété, un pas de plus pour la Révolution.

« Certes, je ne suis pas assez aveugle pour assimiler les glorieux et gigantesques travaux des Jésuites aux humbles labeurs des rédacteurs d'un journal, et je tiens à protester contre le ridicule que l'on pourrait vouloir attacher à ce rapprochement ; je m'en sers uniquement pour mieux mettre ma pensée au jour.

« Les services rendus à la cause de l'Église par l'*Univers* sont ceux que rend partout le journalisme catholique, dont personne aujourd'hui ne méconnaît ni l'importance, ni la nécessité ; seulement ses services sont plus grands que ceux des autres, parce qu'il est lui-même le plus grand, c'est-à-dire le plus influent et le plus répandu de tous les journaux catholiques. C'est lui qui les a tous précédés (1), et tous, pour ainsi dire, produits. Ceux mêmes qui le combattent aujourd'hui, c'est lui qui les soutient et les alimente, non-seulement en France, mais dans toutes les contrées de l'Europe.

« En Italie, en Angleterre, en Irlande, partout j'ai rencontré l'*Univers* chez tous les prélats comme chez tous les autres catholiques éminents. Demandez aux missionnaires de l'Amérique ou de l'Océanie, des Indes ou de la Chine, quel journal ils voient, tous vous répondront : l'*Univers*.

(1) L'*Ami de la Religion* est seul plus ancien, mais c'est un journal ecclésiastique.

« Et en France, et à Paris, malgré toutes les concurrences qu'on lui fait, l'*Univers* n'est-il pas le seul qui marche de pair avec les grands journaux de tous les partis ?

« Qu'il vienne tout à coup à disparaître, quel vide, quel isolement, quelle stupeur ! Qui est-ce qui le remplacera ? Quand est-ce qu'une autre feuille catholique aura conquis une position semblable ou équivalente ?

« N'est-il pas vrai qu'à ce seul point de vue, si l'*Univers* est un journal vraiment religieux, et il est difficile de le méconnaître, sa disparition serait un grand malheur.

« Au reste, et ici je reviens à ma comparaison : pour bien savoir si la religion aurait ou non à gémir de cette suppression, veuillez réfléchir à ce que les impies en ressentiraient: tous, certainement tous, en seraient réjouis, très-réjouis. Donc, c'est que la religion aurait à en souffrir du dommage et de la douleur. En général, Monsieur le rédacteur, défions-nous, éloignons-nous de ce qui doit réjouir les ennemis de Dieu : quand on s'y complaît, c'est qu'on est par quelque côté de connivence avec eux.

« Et puisque nous en sommes à cette considération, permettez-moi de vous dire, Monsieur le rédacteur, que dans certaines questions secondaires qui vous tiennent fort à cœur, bien qu'en deçà de quelques points condamnés, elles ne soient que de pures opinions, vous avez eu le triste avantage de plaire aux mécréants et aux indifférents, tandis que l'*Univers* a eu la gloire de leur déplaire.

« Dans l'affaire des classiques, tous les hommes qui ne veulent dans l'éducation que le moins de religion possible, tous sont avec vous : n'en êtes-vous pas embarrassé ? — Tous sont contre l'*Univers*, n'est-ce pas un préjugé favorable ?

« Dans la question du traditionalisme et du rationalisme, où tant de nuances resteront toujours indécises, je ne vois du côté de l'*Univers* que des chrétiens et pas un seul incrédule. Je vois de votre côté toute la foule des libres penseurs, sans aucune exception. Seulement, plusieurs d'entre eux vont plus loin que vous, mais du même côté; est-ce que cela ne vous donne pas de l'inquiétude ?

« Non, au contraire, c'est là ce qui vous rend, ainsi que d'autres catholiques, altiers et menaçants à l'endroit de l'*Univers !* Mais, franchement, est-ce qu'aujourd'hui surtout c'est du côté du traditionalisme ou des classiques chrétiens que vient le danger pour l'Église? est-ce qu'il ne vient pas surtout de tout ce qui peut exalter l'orgueil de la raison et flatter les convoitises sensuelles ?

« Rome a émis, dites-vous, quatre propositions en faveur de l'intelligence humaine : cela prouve que Rome, qui est la colonne de la vérité, condamne l'exagération dans tous les sens. Mais cela ne prouve pas que Rome trouve là le péril le plus sérieux du moment. Écoutez donc la voix de Rome, et dans les encycliques, et dans les allocutions au sein des Consistoires.

« Que déplore-t-elle, sinon cette curiosité superbe, cette suffisance impie de la raison qui dédaigne l'enseignement divin et se déifie elle-même? Quel avantage trouvez-vous donc à tant la prôner encore, cette raison de l'homme, quand c'est son orgueil qui la perd et qui perd les âmes?

« Vous voyez, Monsieur le Rédacteur, que sur ces questions accessoires on pourrait trouver que vous suivez une mauvaise voie, et cependant, soyez tranquille, je n'imiterai pas votre exemple, je ne demanderai pas pour cela votre perte, parce que, après tout, ces opinions sont libres.

« Vous dites, avec plusieurs autres, que l'*Univers* a eu bien d'autres torts, et vous vous réjouissez de ce qu'une brochure récente vient d'extraire de vingt volumes in-folio et de juxtaposer des citations qui ne rempliraient pas en tout un numéro du journal, en donnant pour conclusions : *Voilà l'Univers.* Je viens de vous dire, Messieurs, que l'auteur des *Provinciales* vous a devancés dans cet art facile. J'ajoute que vous ne l'avez pas égalé.

« Il y a donc, dans les vingt volumes in-folio qui composent la collection de l'*Univers,* quelques paroles malsonnantes, au moins pour certaines oreilles. Mais d'abord la merveille serait qu'il n'y en eût pas. On a eu tort, avons-nous dit, de juger la doctrine de la Compagnie de Jésus

par quelques propositions extraites des ouvrages de quelques Jésuites espagnols; et cependant ces Jésuites écrivaient de sang-froid et à loisir; ils n'étaient pas, comme le journaliste, toujours dans l'excitation de la mêlée et dans le péril des improvisations. Ils n'avaient pas à subir les secousses violentes de ces transformations politiques qui inquiètent et font vaciller les plus fermes intelligences. La seule question sérieuse est donc de savoir, non pas si l'*Univers* n'a pas un mot à retrancher ou à modifier, mais si au fond, et dans son ensemble, il soutient les bonnes doctrines et combat les mauvaises. Qui oserait dire que non?

« D'ailleurs, comment n'avez-vous pas remarqué que la plupart des phrases qu'on lui reproche sont antérieures à 1853? Or, dans cette année parut une Encyclique, témoignage le plus glorieux, le plus doux, le plus extraordinaire qu'un journal ait jamais reçu. Hélas ! témoignage en même temps le plus redoutable par les jalousies profondes qu'il a suscitées et qui devaient éclater un jour.

« Or, cette Encyclique, elle a jugé l'*Univers* sur tout son passé. Sans doute, elle n'a pas prétendu tout justifier ; mais elle a jugé que, nonobstant ses défauts, l'*Univers* ne méritait pas la condamnation dont il était frappé ou menacé : qu'au contraire, il méritait des encouragements, des félicitations, des avis.

« De quel droit venez-vous donc maintenant exhumer les pièces d'un procès jugé par le tribunal le plus élevé et le plus sûr qu'il y ait en ce monde ?

« Le Saint-Siége a vu ce que vous ne voulez pas voir, qu'à côté de quelques paroles que l'on vous permet de juger sévèrement, il y en a des milliers qui méritent l'approbation, sinon l'admiration des catholiques et les bénédictions de l'Église.

« Au reste, Monsieur le Rédacteur, si la crainte de procurer une joie abominable aux ennemis de Dieu et de donner un démenti aux paroles apostoliques de 1853 ne suffisait pas à vos amis pour les faire renoncer au désir inqualifiable de la suppression de l'*Univers*, je vous conju-

rerais de penser à ceux qui souffrent persécution dans l'Église, quelque part qu'ils soient. Demandez à Nos Seigneurs de Fribourg, de Turin, de Genève, demandez aux catholiques de l'Espagne, de la Savoie, du Piémont, de la Grande-Bretagne, des deux Amériques, demandez-leur ce qu'ils pensent de l'*Univers :* ils vous diront unanimement que c'est dans la presse le défenseur le plus puissant, le plus intelligent et le plus courageux. Ah ! Monsieur le Rédacteur, gardons-nous de contrister de telles âmes ou de dédaigner de telles appréciations.

« Les premiers chrétiens demandaient aux martyrs des lettres de communion, et c'était un titre sacré à l'indulgence de l'Église. Je ne reconnais pas que l'*Univers* ait jamais été bien coupable; mais l'eût-il été, le témoignage unanime des confesseurs et des martyrs de notre siècle devrait suffire encore pour vous le rendre respectable.

« La brochure qui vous réjouit cite un passage d'un de mes écrits comme étant un blâme infligé à l'*Univers* seul. C'est un blâme infligé à tous les journalistes qui se servent de la presse comme d'un organe à leurs ressentiments et d'un instrument à leur vengeance, en usant d'un langage que la charité ne peut jamais avouer, et, permettez-moi de le dire, si je l'écrivais aujourd'hui, il s'adresserait à l'article même qui m'a inspiré ces lignes.

« Quoi ! vous préparez une série d'interpellations publiques, vous, catholique, à un journal catholique ! Mais, de grâce, voyez donc derrière vous ceux que vous allez faire rire d'un rire infernal; et voyez donc devant vous ceux qui versent des larmes saintes et dont vous allez aigrir les plaies. Ah ! plutôt méditez ces paroles que tout à l'heure je lisais dans la prière sacrée de l'Église : *Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis. Si dixerint : Veni nobiscum, insidiemur sanguini, abscondamus funiculos contra insontem frustra : deglutiamus eum sicut infernus viventem... Fili mi, ne ambules cum eis... pedes enim eorum ad malum currunt.*

« Agréez, etc. ✝ P. L., *Év. d'Arras.* »

Cette lettre inattendue, si forte et si épiscopale, produisit une sensation profonde. L'*Ami de la Religion* entreprit de la réfuter, il publia une réponse dans laquelle il annonçait la résolution qu'il a d'ailleurs tenue, de continuer sa polémique, jusqu'à ce qu'un ordre de ses supérieurs ou un jugement de l'Église lui fît un devoir de l'abandonner. Il ajoutait que plein de respect pour les évêques et leur qualité de juges de la foi, il ne croyait pas devoir se taire devant ceux qui se présentaient comme avocats.

L'auteur de cette réponse, M. l'abbé Sisson, désirant qu'elle parût aussi dans l'*Univers*, pour qui elle était très-injurieuse, s'adressa dans ce but à Mgr l'Évêque d'Arras lui-même. Le vénérable prélat ne voulut point refuser cette satisfaction à M. Sisson, bien que son article lui parût fort répréhensible en beaucoup de points. Il autorisait en même temps le rédacteur en chef de l'*Univers* à publier la déclaration suivante :

ARRAS, 8 août.

. . . . . .

Je vous prie de dire que si j'ai parlé, c'est comme Évêque, et non comme publiciste. J'ai vu la religion intéressée dans cette affaire, non pas en ce qui concerne les questions débattues, lesquelles sont le plus souvent placées sur le champ libre des opinions, mais en ce qui concerne l'existence même de l'*Univers*, menacée par des projets que je connais, que je déplore et que je ne puis pas ne pas craindre. Ce n'est pas un journal que je défends, c'est une grande institution catholique, qui depuis vingt ans porte de plus en plus la défense de l'Église dans toutes les parties du monde, et que l'on veut faire briser par ceux mêmes à qui elle est dévouée. — J'ai vu des passions violentes et d'incroyables illusions au service de ce projet détestable, et j'ai jeté le cri d'alarme ; voilà tout le secret de ma lettre.....

✝ P. L., *Évêque d'Arras.*

L'*Univers* reçut successivement les lettres ci-après, les unes adressées à son rédacteur en chef, les autres adressées au rédacteur de l'*Ami de la Religion*, mais communiquées à l'*Univers* pour qu'il les publiât.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE MONTAUBAN

AU RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

Montauban, le 6 août 1856.

Monsieur,

Je savais qu'il avait paru une brochure contre vous et votre journal, dans laquelle, dit-on, il se trouve quelques impertinences à mon adresse; mais je ne la connaissais pas, et en ce moment encore je ne l'ai pas vue, quoiqu'elle ait été répandue, à ce qu'il paraît, à profusion et jusque dans la ville sainte, où elle occupe en ce moment quelques esprits oisifs qui, là comme ailleurs, se donnent plus d'importance qu'ils n'en ont.

Attaqué par des rancunes anonymes, je ne voulais pas et ne devais pas m'en inquiéter autrement; mais aujourd'hui que Monseigneur l'Évêque d'Arras a pris hautement la défense de la justice, de la vérité, du dévouement le plus sincère et le plus ardent à la cause la plus sacrée qu'il y ait au monde, celle de l'Église, du Saint-Siége et du Pontife romain, du pasteur universel des agneaux et des brebis, c'est un devoir pour moi de vous dire que je souscris et applaudis pleinement, sans réserve, à la lettre que vous avez publiée le 5 de ce mois. Nos adversaires sont évidemment mal inspirés; tantôt ils envoient leurs écrits en Belgique, afin qu'ils leur reviennent de là comme une marchandise étrangère, dont ils disposent alors à leur gré, sans encourir aucune responsabilité personnelle; tantôt ils écrivent sous

le voile de l'anonyme, et échappent par cette voie aux arguments *ad hominem* qui pourraient leur être adressés. Comment ne voient-ils pas qu'ils suivent en cela une méthode dont l'exemple n'a jamais été donné que par les ennemis de la religion et de l'autorité de l'Église? Qu'ils se rappellent donc l'adage: *Si decenter, cur non palam!*

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon estime et de mon dévouement le plus sincère. Suivez fidèlement et courageusement la ligne qui vous a été tracée par le Saint-Siége lui-même ; et, fort de la sympathie qu'il vous témoigne, ne craignez ni ceux qui se montrent, ni ceux qui se cachent.

J. M., *Évêque de Montauban.*

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL GOUSSET

A Mgr L'ÉVÊQUE D'ARRAS.

Reims, le 9 août 1856.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Je ne saurais vous exprimer toute la satisfaction que j'ai éprouvée en lisant la magnifique lettre que vous avez adressée au directeur de l'*Ami de la Religion*, au sujet de son article concernant le libelle intitulé : *L'Univers jugé par lui-même.* Cette lettre est venue à propos : il est temps d'arrêter, ou du moins de réprimer les intrigues de ceux qui ne peuvent pardonner à l'*Univers* les services qu'il a rendus en défendant la foi contre les erreurs de la philosophie moderne, et les institutions de l'Église ou les prérogatives du Saint-Siége contre les nouveautés des derniers siècles.

En 1852 et 1853, on a tenté de diviser le clergé français. La division était sur le point d'éclater, même dans l'Épis-

copat ; mais, grâce à la haute sagesse et à l'autorité toute paternelle du Vicaire de Jésus-Christ, cette division que plusieurs ont favorisée, sans soupçonner, peut-être, qu'il y eût partage d'opinions, fut heureusement prévenue et écartée. Aujourd'hui, comme s'ils avaient été humiliés de l'insuccès de leurs hostilités, les adversaires de l'*Univers* reviennent à la charge ; ils semblent vouloir ranimer à tout prix des discussions assoupies, sans se préoccuper, comme ils le devraient, des graves inconvénients qu'elles peuvent avoir, c'est-à-dire des fâcheuses conséquences qu'elles peuvent produire. Ils veulent un jugement, disent-ils ; et ils appellent ce jugement tant sur des opinions libres que sur la rédaction plus ou moins ancienne de l'*Univers* et sur des variations qui ne touchent point à la doctrine de l'Église. Ils s'efforcent de prouver par des pamphlets anonymes et des revues rétrospectives que l'*Univers* n'a pas toujours été orthodoxe, utile à la religion, à l'Église, à l'ordre public. Une seule question, cependant, serait de nature à préoccuper les *vrais amis de la religion*. L'*Univers*, tel qu'il est rédigé depuis quelque temps, est-il orthodoxe ou non ; est-il plus nuisible qu'utile ? La réponse à cette question, du moins en ce qui concerne la seconde partie, ne pourrait être sévère qu'autant que ce journal ferait ce que font maintenant ses adversaires. Quant à son passé, à sa ligne de conduite, imposée souvent par la prudence au milieu des vicissitudes des événements politiques, les Évêques de France ne seront point disposés à les discuter et à les juger. L'Épiscopat ne voudra point non plus condamner ce qui n'est pas certainement condamnable ou certainement dangereux ; il a même donné trop de preuves de sa déférence prévenante envers le Chef de l'Église, pour adopter à ce sujet une détermination quelconque sans avoir pris l'avis de Celui qui a été chargé par Jésus-Christ de paître les agneaux et les brebis, les fidèles et les évêques eux-mêmes.

Votre lettre ne laissant rien à désirer, je ne me suis point proposé d'y rien ajouter. Je me borne à vous féliciter de

l'avoir publiée ; je la considère comme un véritable service rendu à l'Église et comme un beau monument de votre sollicitude toujours si sûre dans l'appréciation des intérêts de la religion.

Agréez, Illustrissime et Révérendissime Seigneur, l'expression de mes sentiments respectueux, affectueux et dévoués.

† Tr., Card. Gousset,

Archevêque de Reims.

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL BONALD

AU RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

Lyon, 13 août 1856.

Je regrette, Monsieur, que mon nom ait été invoqué contre vous, et qu'on ait cherché à s'en faire une arme pour attaquer votre journal. J'ai été, à la vérité, d'un sentiment opposé au vôtre dans la question des classiques. Je pense, à cet égard, comme les universités de Rome ; mais je partage tout à fait, sous d'autres rapports, la manière de voir de Monseigneur l'Évêque d'Arras, et, comme lui, je regarderais la suppression de l'*Univers* comme un malheur qui priverait la religion d'un défenseur plein de courage, de zèle et de lumière.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distingnée,

† L.-J.-M. Card. de Bonald,

Archevêque. de Lyon.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER

A MM. LES RÉDACTEURS DES JOURNAUX

L'*AMI DE LA RELIGION* ET L'*UNIVERS*.

MONTPELLIER, le 14 août 1856.

MESSIEURS,

On a toujours reconnu, dans ce monde, que pour les discussions, quand elles se font irritantes, ceux qui n'y ont jamais été personnellement engagés sont peut-être plus aptes que beaucoup d'autres à les juger avec sang-froid, et partant avec justice. Cette appréciation, toute d'expérience, m'engage à vous exprimer mon sentiment au sujet des débats fâcheux qui s'élèvent entre vous, et auquels vient de donner lieu l'écrit intitulé : *L'Univers jugé par lui-même*, dont l'auteur a eu, tout au moins, le tort grave de garder l'anonyme, alors qu'il se fait si hautement accusateur.

Ayant toujours soigneusement évité, dans un épiscopat qui date de vingt-un ans, de me mêler à des luttes au fond desquelles le bien de l'Église, tel que je le comprends, ne m'apparaissait pas, je me sens aujourd'hui le besoin de vous faire remarquer combien sont mal employées des forces à peine suffisantes à d'autres combats auxquels l'ennemi commun nous appelle, sans que peut-être nous paraissions assez le comprendre.

Je n'ai pas l'habitude de lire les journaux qui croient servir notre société si malade en lui distillant, à peu près chaque matin, le poison d'une impiété plus ou moins manifeste, mais toujours habilement perfide; je n'ignore pas cependant le mal qui se fait sous ce rapport, et hier il m'a été mis sous les yeux un feuilleton du journal la *Presse*, inséré dans son numéro du 11 courant, et signé A. Peyrat. Ce feuilleton m'a suggéré, Messieurs, une pensée que j'ai voulu vous dire en toute simplicité, c'est que, devant les

efforts du voltairianisme, renaissant pour faire à son point de vue l'histoire du dogme catholique, des écrivains religieux avaient, ce me semble, autre chose à faire qu'à donner au monde le spectacle de leurs dissensions et de leurs luttes.

Au nom de Dieu, Messieurs, cessez vite des débats qui vous forceraient à laisser sans surveillance et sans réfutation cette érudition fausse destinée à des milliers de lecteurs, d'autant plus faciles à égarer, que c'est jusque dans les cabarets de nos campagnes qu'elle va les chercher. Si vous ne pouvez entièrement neutraliser l'action funeste de ces écrits, vous pouvez toujours les combattre avec fruit et signaler le mal qu'ils causent. Voilà votre principale tâche de chaque jour. Unis contre l'ennemi commun, et tenant plus de compte, les uns et les autres, que vous ne l'avez fait jusqu'à présent, des défauts inséparables peut-être d'une polémique du genre de celle qui est forcément la vôtre, vous feriez autant de bien que vous pouvez faire de mal, lorsque vous vous produisez devant le monde, non plus seulement avec désaccord, mais encore avec irritation.

On aurabeau dire, les esprits graves et les hommes sincèrement dévoués à la sainte Église ne comprendront jamais qu'on puisse servir la cause du bien en diminuant les moyens de lui venir en aide. Or, l'*Univers* la sert autrement que l'*Ami de la Religion*, qui, à son tour, la pourrait autrement servir. Des deux côtés, les intentions sont droites et pures. Il serait temps qu'on comprît, un peu partout, que les divisions de ces journaux causent aux vrais amis de l'Église, une tristesse qui devient une joie pour ceux *qui de foris sunt*.

Certainement, aucun de mes vénérables collègues ne me désavouera lorsque je viendrai, comme je le fais ici, demander que les deux organes les plus importants et les plus anciens de la presse religieuse nous soient conservés et qu'au lieu de se combattre, ils se concilient pour continuer à nous être utiles, dans une guerre qui se fait de plus en plus redoutable autour de nous. Bien entendu, Mes-

sieurs, que cette conciliation ne porterait les fruits qu'on en peut attendre, qu'autant que l'honneur de tous serait pleinement satisfait.

Mais cette conciliation que vous demandez est-elle possible, diront ceux qui regardent faire les combattants avec une sorte d'indifférence ou de malin plaisir? Elle doit l'être, si le sentiment chrétien survit à ces discussions et les domine encore. Elle doit l'être, si l'on repousse de cette polémique tout motif étranger à l'intérêt religieux. Elle doit l'être enfin, si l'on est avant tout, comme je ne saurais en douter, disposé à entrer dans les vues du Saint-Père.

Or, l'encyclique de 1853 n'autorise pas, ce me semble, ce que nous voyons depuis quelques jours, et le respect de la parole pontificale aurait dû arrêter l'auteur de l'*Univers jugé par lui-même* et ceux qui ont cru pouvoir prendre cet écrit pour base de cette discussion. Cet auguste document, on l'a reconnu des deux côtés, était essentiellement pacificateur. C'est donc un tort de ne pas s'en tenir à sa lettre et à son esprit.

Mais, dit-on encore, l'*Univers* commet l'Église dans ses luttes, en prenant la parole en son nom et en se disant trop souvent son représentant et son organe. Je n'examine pas jusqu'à quel point ces allégations sont ou peuvent être fondées; mais s'il y a une chose avérée aujourd'hui, c'est que dans l'Église de France, nul journal n'est autorisé à se dire l'organe de l'Église et de l'Épiscopat. La polémique religieuse reste donc tout naturellement avec ses défauts ou ses qualités, pour le compte de ceux qui la pratiquent dans un sens ou dans un autre, et sur toutes les questions qui sont du domaine de la libre discussion.

Qu'on veuille bien réfléchir à cette situation de la presse religieuse dans notre pays, et on arrivera à se convaincre que ce serait par trop se préoccuper que de croire que l'Église puisse être atteinte par les défauts presque inhérents à cette improvisation quotidienne, à cette rapidité de rédaction, à cette vivacité d'allure qui paraissent être de l'essence du journalisme.

Si ces défauts devenaient des erreurs de doctrine, l'Église n'attendrait pas pour les condamner, par la voix de ses Évêques, que ces erreurs lui fussent dénoncées par un écrit, surtout anonyme.

En résumé, Messieurs, et sans vouloir me prononcer sur les questions qui vous divisent, je crois devoir vous répéter ce que vous disait, dans une circonstance semblable, un de mes plus vénérables collègues, Mgr l'Évêque de Châlons : *Pax vobis.* Regardez autour de vous, cherchez d'autres combats plus dignes de votre foi et de vos sentiments ; vous ne trouverez, hélas ! que trop d'occasions de déployer votre zèle et votre ardeur pour la défense de la religion. D'ailleurs, à quoi bon ces luttes, et qu'en attend-on? L'*Univers* a ses lecteurs et ses amis ; l'*Ami de la Religion* a aussi les siens ; songer à la suppression de l'une de ces deux feuilles serait, à mon sens, une pensée aussi vaine que peu intelligente. Et si vous devez vivre, Messieurs, vivez donc comme des écrivains chrétiens doivent le faire, en vous tolérant, en vous respectant, en vous aimant en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Agréez, Messieurs, l'assurance sincère de mes sentiments les plus distingués.

† CHARLES, *Évêque de Montpellier.*

L'*Univers* fit suivre cette lettre des observations que voici :

Monseigneur l'Évêque de Montpellier a voulu surtout faire entendre une parole de conciliation. Aucun obstacle à la conciliation ne viendra de nous, et nous ne ferons aucune condition à ceux qui la désirent. Cependant, comme la conciliation ne peut être proposée et ne saurait être sérieuse que dans l'honneur, quelques explications nous paraissent non-seulement légitimes mais nécessaires.

Les dissensions entre catholiques sont fâcheuses ; l'ennemi commun cherche à en tirer parti. Cette seule considération devrait affermir la paix parmi nous. Nous en

sommes persuadés, et c'est pourquoi nous tenons à faire remarquer que nous ne disputons pas. Nous croyons n'avoir jamais commencé une discussion contre des catholiques, et nous n'avons pas toujours accepté celles où l'on a voulu nous engager. Ainsi que nous disions dernièrement, toutes nos prétendues agressions sont des défenses.

Mgr l'Évêque d'Arras a caractérisé en deux mots la guerre que l'on nous fait : « Si l'*Univers* était ce que l'on « dit, et n'était que cela, il faudrait le supprimer. » C'est à cette guerre que nous répondons par un silence à peu près absolu. Il est vrai que de hautes interventions nous ont dispensé de prouver que l'*Univers* doit vivre. Nos adversaires comptent avec amertume les voix solennelles qui s'élèvent en notre faveur. Qu'ils se reprochent de les avoir provoquées ! C'est leur œuvre uniquement. Nous n'avons rien demandé. La justice a parlé toute seule et d'elle-même.

Mgr l'Évêque d'Arras s'est demandé *avec anxiété* pourquoi ces attaques violentes, quel était le but de cette coalition ? Il est intervenu, *non comme publiciste, mais comme Évêque.* Nous ne pouvons oublier ce langage qui nous impose d'immenses et sévères devoirs. Il a donné hautement son témoignage à une œuvre dont il daignait ne pas voir seulement les faiblesses, et il a déclaré que la ruine de ce journal, si poursuivi par d'autres journaux, serait pour la religion, à ses yeux, un malheur public. Cette parole est bien forte. On nous permettra de croire et de dire que Mgr l'Évêque d'Arras ne l'aurait pas prononcée, que Mgr l'Évêque de Montauban et LL. EE. les Cardinaux-archevêques de Reims et de Lyon ne l'auraient pas répétée, si l'*Univers* avait trop le tort de provoquer et d'entretenir des disputes qui deviennent un sujet d'afflic-

tion pour les fidèles et de scandale pour les incrédules.

En ce moment même, que se passe-t-il ? Il y a contre nous un pamphlet anonyme, un *libelle* composé avec art, distribué avec profusion, vanté avec enthousiasme par une douzaine de feuilles catholiques. On y conclut que « l'*Univers* a été, au nom de l'Église, un journal révolutionnaire ; qu'il s'est jeté, au nom de l'Église, dans des palinodies et des contradictions dont la solidarité la déshonorerait ; qu'il a joué dans l'Église le rôle d'un défenseur turbulent, sans respect, sans charité, disons le mot, plein d'injures et d'insultes. » L'*Ami de la Religion* a été le premier à annoncer ce pamphlet, le premier à en faire ressortir le mérite, le premier et non le moins ardent à en appuyer les conclusions. Avons-nous ouvert là-dessus une dispute ? Tout au contraire ! Pour prévenir cette dispute, qui se serait éternisée, nous nous sommes privés de l'avantage de nous défendre nous-mêmes, d'opposer devant le public les textes exacts aux textes tronqués d'où l'on tire tant de violentes inculpations ; nous nous sommes adressés aux tribunaux.

En même temps qu'il préconise le pamphlet, l'*Ami de la Religion* continue pour son compte particulier un long réquisitoire, au moyen duquel il se promet de démontrer que l'*Univers* est hérétique. Autre sujet de dispute soulevé gratuitement par nos adversaires, décliné par nous. Il a déjà paru quatre ou cinq chapitres de cette accusation d'hérésie. Nous n'avons pas répondu.

Les discussions naissent naturellement entre les hommes. Personne ne peut et même ne doit se promettre de les éviter toujours. On peut, on doit faire en sorte qu'elles ne dégénèrent pas en dispute. C'est là un de nos devoirs ; nous le reconnaissons, sans prétendre au mérite trop rare

de n'y avoir jamais manqué. En interrogeant leur histoire, nos adversaires se verront plus oublieux que nous à cet égard, surtout depuis l'encyclique de 1853. Dans la circonstance présente, l'agression vient d'eux, uniquement, volontairement, systématiquement. Nous n'avons pas donné lieu au libelle qu'ils recommandent, nous n'avons jamais publié ni recommandé une diffamation anonyme ; nous ne dénonçons pas nos adversaires au Pape et aux Évêques comme coupables d'hérésie, et personne, après nous avoir lu, ne conclut qu'il faut les supprimer. Nous n'avons pas pris l'engagement solennel de les poursuivre jusqu'à ce qu'ils fussent condamnés, traitant d'*avocats* les Évêques qui interviendraient en leur faveur.

N'ayant ni commencé ni soutenu la guerre, nous n'avons aucune raison de refuser la paix. Nous disons plus : de notre côté, la paix est déjà faite. En ce qui regarde le pamphlet, il est devant les juges ; en ce qui regarde l'accusation d'hérésie, nous pourrons *rectifier*, nous ne comptons pas répondre, et nous laisserons bien volontiers cette cause au tribunal où les accusateurs voudront la porter. Ainsi donc, notre œuvre, au milieu des entreprises formées contre son existence, est restée pleinement libre pour le but essentiel que Mgr l'Évêque de Montpellier lui désigne. Les divisions intérieures ne nous ont jamais empêché, ne nous empêchent pas encore de combattre l'ennemi commun. Que de fois, nous adressant à nos contradicteurs parmi les catholiques, nous les avons exhortés à étouffer des dissentiments stériles, pour faire face tous ensemble à ce danger permanent ! Mais cela même est devenu une source de querelle, et c'est en grande partie pour avoir attaqué l'ennemi que nous sommes accusés.

Ces observations fondées sur les faits, n'ont pas du tout pour but de protester contre les intentions bienveillantes de Mgr l'Évêque de Montpellier. Encore une fois, de notre part, ne le voulût-on pas, la paix est faite. Sauf à l'égard des diffamateurs anonymes, qui d'ailleurs peuvent se tirer d'affaire par un simple désaveu de leur représentant, nous n'avons aucune accusation à laisser tomber. Personne n'a, d'un autre côté, nous le croyons, à nous demander la réparation d'aucun outrage. En tout cas, cela ne pourrait faire aucune difficulté, et nos adversaires obtiendront de nous tout ce qui sera juste et convenable.

Mais nous croirions manquer aux témoins illustres qui ont daigné nous donner des marques publiques de leur estime si nous paraissions accepter une situation qui n'est pas la nôtre et qui nous rendrait peu dignes de leur appui. Nous sommes accusés, traqués, falsifiés, diffamés; nous ne disputons pas. Mgr l'Évêque de Montpellier, tout le premier, nous excusera de ne point consentir à porter, même au prix d'une conciliation infiniment désirable, ce caractère d'esprit contentieux pour lequel il laisse voir une répulsion généreuse. »

De son côté l'*Ami de la Religion* fit sur la lettre de monseigneur l'Évêque de Montpellier la réflexion suivante, remarquable par sa brièveté :

« Nous regrettons qu'en proposant une pacification qu'il paraît désirer si vivement, le vénérable prélat n'ait à cet effet indiqué aucun moyen par lequel ce résultat pût être obtenu. Nous embrasserions avec joie celui qui, tout en sauvant les intérêts secondaires engagés dans cette discussion, ferait prévaloir avant tout celui de la vérité. — L'abbé A. Sisson. »

L'*Univers* répondit :

— « Ce moyen d'établir la paix, que M. l'abbé Sisson n'a

n'a pas su voir dans la lettre de Monseigneur l'Evêque de Montpellier, s'y trouve indiqué très-clairement, et c'est tout simplement de cesser la guerre. Or, pour cesser la guerre, que faut-il ? Monseigneur l'Évêque de Montpellier l'a dit : il faut repousser de la polémique tout motif étranger à l'intérêt religieux ; il faut être disposé à entrer dans les vues du Saint-Père, qui n'a pas fait l'acte pacificateur de 1853 pour les seules circonstances de 1853 ; il faut surtout, *unum est necessarium*, écouter le sentiment chrétien qui doit dominer toute discussion entre chrétiens. Tout cela ne saurait être plus difficile à M. l'abbé Sisson qu'à nous.

Mais l'intérêt de la vérité ! Monseigneur l'Évêque de Montpellier, après Monseigneur l'Évêque d'Arras et Son Éminence le Cardinal Gousset, avait répondu à ce noble souci, en nous disant que si un journal religieux venait à professer des erreurs de doctrine, l'Église saurait bien les voir et les condamner. Ainsi l'intérêt de la vérité n'est pas compromis ; les Évêques y veillent, et à supposer qu'il ait fallu exciter leur vigilance, l'*Ami de la Religion* et ses confrères anonymes ont assez sonné la cloche. On voit bien que les Évêques écoutent. Il y a temps de se taire, disait dernièrement M. Sisson, et il y a temps de parler. Il a parlé, et l'on est généralement d'accord que le temps de se taire est venu. L'intérêt religieux à faire prévaloir maintenant, c'est le bon ordre, c'est la paix. Il n'est pas suivant l'ordre qu'un prêtre, dans un journal ecclésiastique, s'obstine si bruyamment à trouver des erreurs, là où le Pape et les Évêques n'en ont point vu, du moins qui fussent dignes de censure. En cherchant ces erreurs qui n'existent pas, il entretient, par des moyens blâmables et blâmés, une agitation qui, s'il se taisait, n'existerait plus.

Piqué de cette ardeur à trouver des hérésies partout,

M. Sisson fait des raisonnements qui ne mettront pas sa logique en honneur. Hier, il nous accusait de baïanisme et de jansénisme, et prétendait que l'*Univers* méprise la bulle *Unigenitus*. Aujourd'hui, il fait un premier article, gonflé de citations comme toujours, et toujours les mêmes, pour prouver que nous méprisons également l'encyclique *Mirari vos*, de Grégoire XVI, contre les erreurs de l'*Avenir*. Nous avons promis de ne pas entrer dans la discussion et nous n'y entrerons pas. Mais de courtes observations montreront à notre adversaire lui-même combien ses raisonnements sont au fond déraisonnables.

Supposons que l'*Univers* ait laissé échapper une phrase qui, moyennant glose, convenablement isolée et soulignée, passée au filtre et à l'alambic, traitée enfin *secundum artem*, peut prendre une certaine tournure qui la rapproche de certaine proposition de Baïus. L'explication que nous donnons de cette phrase, la protestation que nous faisons entendre contre le sens qu'on lui attribue, prouvent que tout au moins, si l'expression est erronée, la pensée ne l'est pas, ne veut pas l'être, désavoue sincèrement tout ce qui serait contre la saine doctrine. Que peut exiger de plus un adversaire bienveillant, ou seulement équitable ?

La même observation de bon sens et de bonne foi s'applique aux paroles écrites par nous qui, suivant M. l'abbé Sisson, seraient contraires aux enseignements de l'encyclique *Mirari vos*. Nous ne pénétrerons pas dans le dédale des citations empruntées pour la plupart au pamphlet intitulé : *L'Univers jugé par lui-même*. Ce travail de vérification aura lieu devant la justice. Mais deux réflexions bien simples que l'*Ami de la Religion* est inexcusable de

n'avoir pas faites, devaient l'empêcher de s'engager sur ce terrain.

Premièrement, les textes qu'il apporte sont antérieurs à l'Encyclique de 1853, laquelle a *pacifié*, sans condamnation aucune, les débats relatifs à l'*Univers* : d'où il faut conclure ou que l'Encyclique de 1853 a abrogé l'Encyclique *Mirari vos* contre les doctrines de l'*Avenir*, ce qui est absurde ; ou que le Saint-Siége n'a pas reconnu dans l'*Univers* le venin des doctrines qu'il avait condamnées dans l'*Avenir*. Or, s'il ne l'y a pas reconnu, c'est qu'il n'y était pas, à moins que M. l'abbé Sisson ne se prétende supérieur en doctrine à tous les Évêques et au Saint-Siége lui-même.

Secondement, ce que l'*Univers* a soutenu sur la manière d'entendre et de pratiquer catholiquement la Charte de 1830 et ensuite la Constitution de 1848, il ne l'a pas soutenu seul, mais d'accord avec tous les catholiques, les Évêques en tête ; d'accord avec tous les écrivains, tous les orateurs, tous les journaux religieux, dont la plupart même allaient plus loin que lui ; d'accord avec l'*Ami de la Religion*, qui, sur ce point, ne se séparait pas de la foule et dont les rédacteurs actuels étaient alors, et dans les moments les plus vifs, au nombre de nos collaborateurs. Si l'*Univers* a péché en ce temps-là, qui n'a pas péché avec lui? Il n'est pas jusqu'à M. l'abbé Sisson que nous ne puissions inscrire, au moins par l'intention, sur la liste de ces pécheurs. A l'exemple d'un certain nombre de nos adversaires, il a tenté de s'introduire dans ce journal qui suivant lui déshonore l'Église ; et il ne faisait point de condition sur le fond ni sur la forme des doctrines!

Tout le monde donc, pensait comme nous sur la part que les catholiques pouvaient et devaient prendre aux

libertés constitutionnelles et sur la manière de les pratiquer. On les acceptait et on en usait. Il y avait des nuances dans la confiance au système et dans le degré de la pratique. Notre nuance était la plus modérée. M. Sisson dit le contraire, mais c'est à vérifier. Eût-elle été la plus vive, qu'importe, si aux yeux des Évêques et du Saint-Siége la limite n'était pas franchie?

Depuis, nos opinions se sont modifiées, avec celles du pays, qui, pour de bonnes raisons sans doute, a reçu, a accepté et accepte une autre Constitution. Sans tenir moins à la liberté de l'Église, nous avons des idées différentes sur ce que l'on appelle la liberté politique. Indécente palinodie! s'écrie M. l'abbé Sisson. Palinodie, soit! indécente, c'est bien fort. M. l'abbé Sisson accepterait-il la tâche de parler tous les jours, si on lui imposait la condition de ne se tromper jamais, ou de ne reconnaître jamais qu'il s'est trompé? Depuis les dernières inondations, la science des ingénieurs chante la palinodie sur l'utilité naguère si reconnue des digues. Après les événements de 1848 et de 1851, nous croyons qu'il est permis de n'avoir plus la même confiance aux institutions parlementaires ou républicaines.

Mettons pourtant que c'est une palinodie, une *indécente* palinodie, d'abandonner de bonne foi les opinions que l'on a soutenues de bonne foi. Au moins, cette palinodie nous met en règle avec l'Encyclique *Mirari vos;* et tout ce que M. Sisson dit pour nous confondre à ce sujet, passe sur notre tête et tombe sur ses amis du *Correspondant*, lesquels soutiennent encore les doctrines que lui, M. Sisson, nous reproche en même temps d'avoir soutenues et d'avoir abandonnées? Car, enfin, ces doctrines sont toujours les leurs et ne sont plus les nôtres. Elles

sont coupables ou elles sont innocentes. Si elles sont innocentes, nous ne sommes pas plus coupables qu'eux de les avoir partagées ; si elles sont coupables, ils sont coupables de les retenir, et il faut nous louer de les avoir quittées. Dès lors, à quoi bon quatre articles pour prouver que l'*Univers* méprise l'Encyclique *Mirari vos ?*

Nous bornons là ces observations. Nous osons espérer que M. l'abbé Sisson les trouvera assez droites et assez simples pour s'y rendre. S'il veut réfléchir à la situation, il verra qu'il a toute sécurité pour l'intérêt de la vérité ; que rien ne l'empêche, par conséquent, de se rendre aux désirs de Monseigneur l'Évêque de Montpellier ; et qu'enfin il aurait tort, à tous les points de vue, de se fatiguer davantage dans un travail nécessairement stérile pour le bien de la religion et pour sa propre gloire.

(*Univers*, 20 août.)

LETTRE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE DE SENS

AU RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

Sens, le 16 août 1856.

Monsieur,

J'apprends, aujourd'hui seulement, que mon nom a été invoqué par l'*Ami de la Religion* du samedi 9 de ce mois, et que dans la guerre sans nom qui est déclarée à votre journal, on a cherché à s'en faire une arme contre vous. Pour faire cesser l'illusion, en ce qui me concerne, je n'hésite pas à déclarer que je n'ai jamais eu la pensée, en émettant mon opinion personnelle sur la *question des classiques*, de déverser un blâme public sur les thèses qu'il

vous était libre alors de discuter : un simple dissentiment ne saurait jamais être à mes yeux une raison suffisante pour se séparer de ses véritables amis.

Aussi votre œuvre de dévouement, et à laquelle il n'a manqué jusqu'à ce jour aucun genre d'épreuves, y compris le *periculum ex fratribus*, n'a-t-elle jamais cessé d'avoir mes sympathies : c'est vous dire avec Mgr l'Évêque d'Arras, dont je partage la manière de voir, que je regarderais la suppression de l'*Univers* comme un malheur irréparable peut-être, et qui priverait la religion d'un défenseur plein de *courage*, de *zèle* et de *lumière*, et tout à fait approprié au temps où nous vivons.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

† M.-J., *Archev. de Sens.*

En ajoutant un témoignage précieux à ceux que nous avons déjà reçus, Monseigneur l'Archevêque de Sens nous fortifie dans la situation que nous exposions à l'occasion de la lettre de Monseigneur l'Évêque de Montpellier. Nous souhaitons la paix ; nous souhaitons que nos adversaires abandonnent une entreprise qu'ils doivent considérer maintenant comme malheureuse et désapprouvée.

S'ils ne reconnaissent pas encore que les erreurs doctrinales qu'ils nous reprochent sont chimériques, ils peuvent continuer leurs recherches et soutenir leur accusation. Mais qu'au lieu de s'adresser au public et de nous contraindre peut-être, à nous défendre devant le public, ils s'adressent aux juges. Ils risqueront moins d'errer eux-mêmes, la vérité n'y perdra rien, et la paix y gagnera tout.

Qu'ils soient bien persuadés qu'un intérêt très-supérieur au nôtre et un sentiment très-désintéressé nous dictent ce vœu !

(*Univers*, 19 août.)

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE SAINT-CLAUDE

A M. LE RÉDACTEUR DE L'*AMI DE LA RELIGION*.

Lons-le Saulnier, le 17 août 1856.

Monsieur le Rédacteur,

Vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos articles intitulés : *L'Univers et l'Index, l'Univers jugé par lui-même, l'Univers*, etc. Je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de dire publiquement et bien franchement ce que je pense de vos articles et, en général, de la guerre terrible dont l'*Univers* est l'objet depuis quelque temps.

D'abord, voici une réflexion qui se présente tout naturellement : si vous vouliez simplifier la question dont il s'agit; si, dans la discussion, vous aviez soin de vous placer au point de vue des intérêts de la vérité et de l'Église, le formidable orage qui menace l'*Univers* serait bientôt apaisé, nous rentrerions dans le calme, nous serions tous en paix. Vous diriez : Selon nous, l'*Univers* est nuisible, il se trompe sur les moyens de servir la bonne cause. Nous ne l'aimons ni pour le fond, ni pour la forme; nous voudrions qu'il n'existât pas et qu'il fût remplacé par une publication en rapport avec nos convictions et avec nos tendances. — Vous diriez ensuite : L'*Univers*, que nous trouvons mauvais, a pourtant, dans le clergé et parmi les fidèles, en France et à l'étranger, un grand nombre de partisans et même d'admirateurs. Ceux qui, au lieu de le repousser comme nous, le préconisent, peuvent être dans le faux, sans doute ; mais, oserions-nous espérer de les convertir et de leur imposer notre manière de voir? Jamais ! — Vous diriez encore et surtout : Le Saint-Siége connaît la ligne que suit l'*Univers* dans tout ce qu'il écrit d'essentiel pour la défense de la religion et des principes conservateurs. Or, le Saint-Siége a donné de sages conseils à l'*Univers*, mais il ne l'a pas condamné. Eh bien ! ne

soyons pas plus sages que le Saint-Siége; laissons vivre l'*Univers*, et, s'il doit mourir, laissons-le mourir de sa bonne mort.

Ce langage, Monsieur le Rédacteur, serait conforme à la logique du bon sens, et, n'en doutez pas, si vous l'aviez tenu, si vous le teniez, l'*Ami de la Religion,* trop peu lu peut-être, ne s'en trouverait pas plus mal. Mais vous avez un autre plan, vous cédez à d'autres impulsions. Oui, en ce moment l'*Univers* est sous les coups redoublés d'une coalition composée d'éléments les plus hétérogènes. Dans cette coalition, où l'on arrive par mille chemins et où l'on entasse mille raisonnements, on n'a qu'un seul but et on ne formule qu'une seule conclusion : *Delenda est Carthago.* Les doctrinaires, les adorateurs du gouvernement représentatif, les gallicans, les républicains modérés, les fusionnistes, les partis vaincus, tous, après avoir signé joyeusement l'arrêt de mort du coupable, aspirent à la gloire de le frapper et de lui arracher le dernier soupir. Singulier et triste spectacle! Quoi! vous jetez le cri d'alarme, vous affirmez que l'Église est en péril, vous vous réunissez des points les plus opposés pour attaquer, pour détruire un journal que vous regardez pour ainsi dire comme la source de tout le mal qui se fait dans le monde, et en même temps des Archevêques, des Évêques, qui aiment aussi l'Église, déclarent que la suppression de l'*Univers* serait un malheur public!

Vous prétendez que l'*Univers* est violent, qu'il vomit sans cesse le sarcasme et l'injure, etc. — Vous tous qui le combattez, êtes-vous donc des modèles de modération, n'avez-vous pas vos colères et vos emportements? Vous le provoquez sans cesse, vous ne lui laissez aucun moment de repos; vous ne le respectez ni dans ses intentions, ni dans la personne de ses écrivains. Vous êtes perpétuellement en quête d'arguments contre lui : hier, vous lanciez une brochure rédigée à loisir avec une habileté malveillante; aujourd'hui, vous prenez dans ses pages des phrases, des lambeaux de phrase, qui n'ont plus leur vrai sens, et qui

se prêtent au sens que vous voulez qu'on y voie ; demain vous ferez parler en province les journaux dont vous disposez : ils répéteront à l'envi vos paroles, sans reproduire un mot des réponses qui leur sont faites; plus tard, vous imaginerez autre chose, vous vous servirez d'une autre arme. Et vous voudriez que l'*Univers* gardât le silence ! Si, usant de son droit et de l'esprit que Dieu lui a donné, il démolit vos raisonnements et leur imprime les stigmates du ridicule, vous lui en faites un crime : est-ce là de l'équité?

Nous le savons, l'*Univers* n'est pas infaillible, l'*Univers* n'est pas parfait; il y a en lui les défauts et les inconvénients que l'on découvre dans tout ce qui passe par la main des hommes. En le jugeant, il faut tenir compte des épreuves et des circonstances au milieu desquelles nous vivons. Nous l'aimons, nous le soutenons. Pourquoi? c'est parce qu'il se dévoue pour le triomphe des bonnes doctrines; c'est parce qu'il a une passion d'amour pour l'Église romaine; c'est parce que ses rédacteurs, chrétiens exemplaires, n'ont jamais recherché ni l'or, ni les positions. Ils vivent pauvres. Leur tâche est rude ; ils connaissent le labeur et la privation. Dans les malheurs qui frappent nos populations, ne sont-ils pas des premiers à faire appel à la charité? Et les sommes qui, par leur intermédiaire, arrivent à ceux qui souffrent, ne prouvent-elles pas que leur voix est puissante sur les cœurs généreux?

Vous prétendez que l'*Univers* était autrefois livré au génie de la révolution, et que maintenant il est aux pieds du despotisme. — Cette grave accusation n'est pas fondée. Notre conviction profonde est que l'*Univers* n'a jamais eu d'autre politique que celle de l'Église; et c'est précisément pour cela qu'il est sur un bon terrain et qu'il peut rendre de grands services à la grande cause de l'ordre et de la société. Les apologistes de la religion ne firent jamais autrement. Si vous adoptez d'une manière absolue tel ou tel système politique, si vous tenez à ce système avec toute la raideur de vos idées, que ferez-vous quand des causes et

des événements irrésistibles auront amené un nouvel ordre de choses? Vous aurez vos regrets, ils seront légitimes ; vous aurez vos affections, elles seront très-louables; mais vos affections et vos regrets vous dicteront-ils ce qu'il y aura de mieux et de praticable pour le moment, ce qu'il y aura de mieux pour la société et pour l'Église? Il est permis d'en douter. Si l'*Univers* se jetait dans l'opposition, s'il était ingrat et injuste envers le gouvernement qui nous a sauvés du naufrage, vous lui pardonneriez bien des choses.

Vous prétendez que l'*Univers* divise le clergé et les fidèles..... — Où sont les preuves de cette assertion? Dans ce temps où l'erreur a brisé tant de liens et jeté çà et là les éléments de notre vieille société, l'union est plus nécessaire que jamais. Les Évêques le savent très-bien; aussi ils redoutent l'état d'isolement, ils convoquent des Conciles, ils s'efforcent de mettre de l'ensemble et de l'harmonie dans toutes les affaires spirituelles; ils se groupent autour du Souverain Pontife avec une ardeur sans exemple. D'un autre côté, le clergé inférieur est admirable par sa conduite et par ses aspirations vers Rome. Voyez le mouvement liturgique! Ne s'accomplit-il pas avec une force que rien n'arrête? Ce seul fait dit tout. Il nous montre que toutes nos Églises, sans exception, veulent avoir de nouveaux liens avec l'Église mère et maîtresse.

En dehors des vérités sur lesquelles les catholiques sont nécessairement d'accord, il y a, vous le savez, le champ libre des opinions ; il y a différentes manières de travailler au bien. En théologie, en philosophie, en politique, vos vues ne sont pas toujours les nôtres. Malgré cela, nous ne le disons pas, nous ne vous blâmons pas; au contraire, nous apprécions ce que vous faites pour Dieu et pour l'Église. Pourquoi ne suivez-vous pas cette règle en ce qui concerne l'*Univers*? Et puis, en face de nous, contre nous, il y a la presse irréligieuse, il y a les romanciers, les incrédules. Sachez-le donc, l'*Univers* remplit une mission spéciale à l'égard de ces auteurs pervers et corrompus.

C'est là qu'il fait un bien que vous n'avez jamais fait et que vous ne ferez jamais ; c'est là qu'il se fait craindre, et si la crainte qu'il donne à nos ennemis n'est pas pour eux le commencement de la sagesse, du moins elle atténue le mal qu'ils nous causent. De grâce, laissez-le marcher dans cette voie ; l'esprit, le temps, les forces que vous dépensez chaque jour à le poursuivre, réservez-les pour donner plus de valeur à vos publications.

J'ai l'honneur, etc.

† PIERRE,
Évêque de Saint-Claude.

LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL DONNET

A MESSIEURS LES RÉDACTEURS DES JOURNAUX

L'UNIVERS ET *L'AMI DE LA RELIGION.*

BORDEAUX, le 20 août 1856.

Mêlé, à mon insu, comme plusieurs autres membres de l'Épiscopat, à des débats dont je suis vivement affligé, je crois de mon devoir de vous communiquer les réflexions qu'ils m'inspirent.

Lorsque, il y a trois ans, le Pontife suprême, à la suite de discussions aussi regrettables que celles dont nous sommes aujourd'hui les témoins, fit entendre sa voix pacificatrice, il me semble que Sa Sainteté renfermait dans sa pensée l'avenir aussi bien que le présent.

« Le Sauveur, nous disait le Vicaire de Jésus-Christ, a « mis dans la paix les dons et les récompenses de la pro- « messe. Si nous sommes les héritiers du Christ, demeu- « rons dans la paix du Christ. Si nous sommes les fils de « Dieu, nous devons être pacifiques, il faut que les fils de « Dieu soient doux et humbles de cœur, sincères dans leur

« langage, unis dans la charité et rapprochés par les liens « de la concorde. » (Encycl., 21 mars 1853.)

Vous conjurer donc, Messieurs, d'entrer dans les vues de notre Père à tous, si solennellement, si clairement manifestées, est la seule intervention que je me croie permise, le seule démarche qui me paraisse opportune et convenable en cette circonstance.

Faire usage, dans les questions irritantes qui divisent les esprits, de paroles qui apaisent et rapprochent, ce n'est pas transiger avec ses convictions, mais obéir à l'Esprit-Saint, qui veut que nous soyons tous : *des hommes de piété et de miséricorde, forts dans la foi, charitables dans les œuvres, attentifs à garder l'unité de l'esprit dans le lien de la paix.*

Cet esprit de sagesse, de mansuétude, de modération a toujours été le caractère des grandes âmes du christianisme ; il est la traduction dans les faits de cette parole de l'Écriture : *L'Esprit de Dieu atteint d'une extrémité du monde à l'autre avec force, et il dispose tout avec suavité.*

Saint Grégoire de Nazianze disait : « La modération est « une chose excellente, et le défaut contraire est ce qu'il « y a de pis. » (Carm. 1, sect. 4.) Saint Bernard, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, et que personne n'accusera de faiblesse, ne s'est-il pas écrié : « Là où le zèle est grand, « la discrétion est très-nécessaire pour régler la charité... « Sans cette précaution, le zèle est toujours moins efficace « et moins utile ; plus le zèle est brûlant, plus l'esprit est « ardent, plus on a besoin d'une science vigilante qui re- « tienne le zèle, qui tempère l'ardeur, qui règle la charité. « Cette discrétion n'est pas tant une vertu que la modéra- « tion des autres vertus : *supprimez-la, et la vertu devient « vice.* » (In Cant. 47, n° 5.)

Notre siècle est malade, Messieurs, la société le fut toujours. Or, le premier remède pour les malades, celui qui doit précéder tous les autres, c'est la compassion, c'est la bonté, ce sont les soins prodigués par l'affection.

L'énergie chrétienne est sans aucun doute une grande vertu, et il faut qu'elle se manifeste quand les circonstances

le réclament; mais, alors même, il ne faut pas qu'elle se dépouille de l'esprit de charité qui doit l'animer toujours.

Enfin, et c'est par là que je finis, saint Augustin nous rappelle que Dieu, notre premier modèle, n'a jamais eu recours à la violence : *Nil egit vi, sed omnia suadendo et monendo.* (Aug., *De vera relig.*, n° 31, 1.)

Je méconnaîtrais les sentiments de foi qui vous animent, Messieurs, si je n'ajoutais pas que vous êtes faits pour entendre ce langage et y conformer vos actes.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

† FERDINAND, CARDINAL DONNET,
Archev. de Bordeaux.

L'*Univers* ajoutait :

« Pour montrer notre plein et respectueux acquiescement aux désirs qu'exprime Son Éminence, il suffit de rappeler nos réflexions sur la lettre de Monseigneur l'Évêque de Montpellier. Nous disions que de notre côté la paix était déjà faite, ayant résolu de ne pas accepter les discussions excessives et interminables où l'on nous provoquait. Depuis lors, notre seule réponse à l'*Ami de la Religion* a été de redresser brièvement des faits, ou d'indiquer brièvement les motifs et les moyens de cesser une lutte que nous n'avons ni commencée, ni soutenue.

Nous souhaitons très-sincèrement à la démarche de Son Éminence plus de succès que n'en ont pu obtenir jusqu'ici tant de hautes interventions et, nous osons le dire, notre bonne volonté.

En tout cas, la persistance des attaques ne nous fera pas oublier nos résolutions devenues des devoirs. Si l'*Ami de la Religion* trouve à propos de se taire, nous oublions le passé. Si trois Cardinaux, cinq Archevêques et Évêques ne sont pas suffisants pour l'empêcher de poursuivre, c'est beaucoup plus qu'il ne faut pour nous empêcher de

répondre. On prétend mettre en question notre orthodoxie ; mais derrière un pareil rempart, ce serait une inconvenance de la défendre. Notre cause personnelle n'a aucun besoin de nos efforts. Nous ne saurions la prendre en main aussi efficacement et avec autant d'honneur pour nous, qu'elle l'a été depuis quelques jours.

Une dernière observation, qui nous importe extrêmement : ce n'est point nous qui avons fait intervenir dans cette discussion le nom de Son Éminence le Cardinal Donnet. Comme beaucoup d'autres noms révérés, comme ceux de Son Éminence le Cardinal de Bonald, de Monseigneur l'Archevêque de Sens et de Monseigneur l'Évêque de Montpellier, le nom de l'illustre Archevêque de Bordeaux a été allégué contre nous. On a même osé lui attribuer une part dans le patronage du pamphlet que nous avons dû traduire en justice. Sans relever ces bruits misérables et sans nommer personne, nous nous sommes contentés de protester en général contre ce détestable abus des noms les plus dignes de vénération et les plus entourés de nos respects. »

OPINION DE Mgr L'ARCHEVÊQUE D'AUCH.

Monseigneur de Salinis, archevêque d'Auch, s'adressant aux prêtres de son diocèse, réunis pour la retraite, a cru devoir les entretenir de la discussion soulevée contre l'*Univers*, et leur recommander la lecture de ce journal. Sa Grandeur a permis que ses paroles fussent recueillies pour être livrées à la publicité.

Voici un extrait de la lettre qui fut écrite à cette occasion au Rédacteur en chef.

« L'*Univers* a rendu depuis vingt ans d'immenses services à la cause catholique. Il n'a laissé passer aucune objection sans y répondre, aucune attaque à la religion sans la relever, aucun sophisme sans le combattre.

« Et ce n'est pas seulement en France, c'est encore dans les pays étrangers que l'*Univers* est considéré parmi les journaux comme le premier défenseur du catholicisme. Une des choses qui frappèrent le plus Monseigneur de Salinis, lorsqu'il y a trois ans la cause de l'*Univers* fut portée devant le Souverain Pontife, c'est que les Évêques des différentes parties du monde qui se trouvaient alors à Rome, furent tous unanimes à défendre ce journal avec plus de zèle encore que les Évêques français.

« Ils s'accordaient à dire que les articles de l'*Univers* ont fait rougir plus d'une fois les révolutionnaires du Piémont et de la Suisse, qui croyaient distinguer dans cette voix généreuse venue du côté de la France une protestation éloquente de la France elle-même contre leur inqualifiable despotisme ; que l'*Univers* a contribué pour beaucoup à amener en Allemagne le retour aux saintes idées catholiques, dont les heureuses conséquences ont apparu dans cet admirable concordat entre l'Autriche et le Saint-Siége, un des plus grands actes qu'ait accomplis l'Église au dix-neuvième siècle ; que ce même journal enfin a singulièrement favorisé les progrès du catholicisme aux *États-Unis*, et que dans ces contrées lointaines plusieurs écrivains sont occupés à traduire, à commenter, pour leurs journaux, les articles de l'*Univers*, si bien qu'on ne saurait supprimer l'*Univers* sans porter en même temps, dans divers pays, un coup redoutable à la presse catholique.

« On comprend, d'après ces choses, toutes les lettres par lesquelles des prélats éminents ont cru devoir protester contre les attaques auxquelles l'*Univers* est en butte en ce moment. On ne trouvera, par conséquent, rien d'exagéré dans la pensée de Monseigneur l'Archevêque d'Auch, qui regarderait la suppression de ce journal comme un immense malheur pour la religion, ni dans celle de Monsei-

gneur l'Évêque d'Arras, qui y verrait la ruine d'une véritable institution catholique.

« Les services éclatants rendus par l'*Univers* à la vraie religion et à la saine philosophie, n'empêchent pas Monseigneur de Salinis de reconnaître les imperfections et les taches de ce journal. Mais ces défauts sont inhérents à la nature du journalisme, et ils tiennent surtout à la rapidité de la composition. Un journal est une improvisation de tous les jours, et cette improvisation n'est possible qu'avec une grande vivacité d'impressions et de sentiments. Il faut répondre sur-le-champ à de violentes attaques ; on n'a pas le temps de se recueillir : comment n'échapperait-il pas quelques promptitudes de langage dans des articles qu'on n'a pas le loisir de revoir et qu'il n'a pas été possible de mûrir?... En ces matières, qui n'est pas indulgent n'est pas juste!

« Monseigneur a ajouté qu'il s'était cru obligé de parler de l'*Univers* pour une raison personnelle, et qui a rapport à l'apparition du pamphlet *l'Univers jugé par lui-même.*

« L'auteur de ce libelle, après avoir représenté l'*Univers* comme le principe de toutes les divisions, l'organe de toutes les erreurs, le péril le plus imminent dont soient menacés aujourd'hui la religion et la société ; après avoir attaqué avec une violence inouïe votre caractère personnel, Monsieur le Rédacteur; après vous avoir comparé à l'Arétin, représente Monseigneur l'ancien Évêque d'Amiens comme votre ami, et parle d'un voyage fait par vous à Rome sous ses auspices, en 1853.

« Ceux qui vous connaissent, Monsieur le Rédacteur, savent qu'à cette époque Dieu vous frappa dans une de vos plus chères affections, et que vous prîtes alors le chemin de Rome pour aller chercher des consolations dans ces mêmes lieux où vous aviez, dans d'autres temps, rencontré la foi.

« Alors aussi Monseigneur de Salinis se dirigeait vers la ville éternelle, sur la demande de ses vénérables confrères de la province ecclésiastique de Reims, afin d'y demander l'approbation du Concile d'Amiens. Ce Concile s'était occupé de toutes les grandes questions qui agitaient alors la

France religieuse, droit coutumier, direction des études classiques, polémique chrétienne, etc., etc., et il avait cru devoir examiner d'une manière toute spéciale quel genre de services peut rendre à l'Église la presse religieuse.

« Le Concile avait constaté le concours que les écrivains laïques ont prêté dans ces derniers temps à la bonne cause, et particulièrement par la voie des journaux. Tout en reconnaissant des imperfections dans ces œuvres, il avait cru devoir les encourager et en faire un acte de justice en louant en quelques phrases, évidemment à l'adresse de l'*Univers*, l'admirable talent, le dévouement constant aux saines doctrines, la persévérance et le désintéressement avec lesquels ce journal a servi l'Église. Monseigneur de Salinis ne fit donc qu'accomplir la mission qui lui avait été confiée par les évêques de sa province ecclésiastique, en prenant la défense d'un journal qui avait été honoré d'une si imposante approbation.

« Du reste, les attaques dont l'*Univers* était l'objet à cette époque, appelèrent d'une manière toute spéciale l'attention de la congrégation romaine sur le décret du Concile d'Amiens. Tout le monde à Rome s'occupa de cette affaire avec un soin particulier.

« Le décret sur la presse fut complétement approuvé, ainsi que tous les autres, et si on lit l'encyclique qui intervint quelque temps après, on reconnaîtra que l'opinion des vénérables prélats qui formaient cette auguste assemblée, reçut dans cette circonstance une sanction qui, pour les catholiques, devait paraître définitive.

« Après nous avoir raconté ces faits dans toute leur vérité, Monseigneur a ajouté avec un sentiment que tous les prêtres ont partagé, qu'il croyait se servir d'une expression modérée en disant que l'assertion du pamphlet *l'Univers jugé par lui-même* était une inconvenance inexplicable sous la plume d'un écrivain catholique. Du reste, d'où part ce pamphlet, et quelle autorité lui donner? L'auteur s'est rendu justice en ne se nommant pas.

« L'*Univers* est attaqué à l'heure qu'il est plus violem-

ment qu'il ne l'a jamais été, a dit Monseigneur en terminant. Des hommes que je respecte et que j'honore, à cause des grands services qu'ils ont rendus à l'Église, se croient obligés de travailler à la ruine de ce journal. Je le déplore sincèrement. Mais quels que soient les coups qui le menacent, l'*Univers* ne mourra pas. Il ne mourra pas, parce qu'il défend la vérité catholique et qu'il est invariablement attaché à l'Église de Rome, mère et maîtresse de toutes les églises, et vrai centre de l'unité.

« Vous pouvez donc, Monsieur le Rédacteur, placer Monseigneur de Salinis à côté des augustes prélats qui vous prêtent le concours de leur haute protection dans cette nouvelle épreuve que la Providence vous envoie. Puisse ce glorieux patronage vous encourager dans le sacrifice que vous faites pour la défense de l'Église, et vous dédommager amplement des injures que déversent tous les jours sur vous la haine, l'injustice et la calomnie !

E. Sabatié, *curé-doyen de Valence-sur-Baïse.*

LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL DE VILLECOURT

A Mgr L'ÉVÊQUE D'ARRAS.

Tivoli, le 17 août 1856.

Monseigneur,

Retiré à Tivoli pour me soustraire aux chaleurs accablantes de Rome pendant le mois d'août, j'ai lu ici l'admirable lettre que vous avez écrite pour la défense de l'*Univers*.

Votre Grandeur a été vraiment inspirée, car il ne se pouvait rien dire de plus à propos, ni de plus solide. Ce dernier service rendu à la religion, après tant d'autres, porte la joie dans tous les cœurs vraiment catholiques. Pour moi, j'en ai été ravi, et je n'ai pas cru devoir résister au besoin qu'a-

vait mon cœur de vous en témoigner la plus vive reconnaissance.

Veuillez agréer les sentiments aussi respectueux qu'affectueux avec lesquels je suis,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-dévoué serviteur,

† Clément, *cardinal* Villecourt.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE POITIERS

AU RÉDACTEUR DE L'*AMI DE LA RELIGION*.

Poitiers, le 22 août 1856.

« Monsieur l'abbé,

« Je suis votre lecteur depuis longtemps, et j'ai l'honneur de siéger parmi les juges au tribunal desquels vous avez prétendu déférer publiquement la cause de vos confrères du journal l'*Univers*. A titre d'abonné et à titre d'Évêque, je me serais cru obligé de vous dire, dès le principe, toute ma pensée sur la nouvelle campagne que vous venez d'entreprendre, si l'éminentissime doyen des Cardinaux et des Évêques français, ainsi que plusieurs autres prélats éminents, ne s'étaient exprimés à cet égard avec une autorité très-supérieure à la mienne.

« Aujourd'hui, j'éprouve un vif regret, Monsieur l'abbé, en vous voyant persister dans la voie fâcheuse où vous vous êtes jeté, et où vous marchez à la suite d'un anonyme qui vient de risquer un dernier effort et une tentative désespérée. Permettez-moi de vous dire que l'*Ami de la Religion*, au temps de son ancienne rédaction, ne nous avait accoutumés ni à ces emportements passionnés ni à ces allures irrévérencieuses. L'un des plus jeunes d'âge encore dans

l'épiscopat, j'oserai me plaindre de vos répliques peu mesurées et réclamer envers nos aînés plus de convenance et de respect. En enregistrant les lettres de Nos Seigneurs les Cardinaux, Archevêques et Évêques, vous affectez de rappeler ces illustres pontifes *à la question*. Croyez, Monsieur l'abbé, que *le véritable état de la question* n'a point échappé à leur pénétration, et que les leçons et admonitions plusieurs fois répétées que vous prenez la peine de leur donner à ce sujet sont au moins inutiles.

« Dans tous les cas, vous voulez *des juges,* dites-vous, vous vous adressez à *vos Pères dans la foi,* et vous les mettez en demeure de porter un jugement public et solennel sur chacun des griefs que vous dénoncez. Mais oubliez-vous, Monsieur l'abbé, que l'autorité indépendante des juges doit s'exercer avant tout sur la question préalable, c'est-à-dire décider, toutes choses étant mûrement considérées, si la dénonciation est ou n'est pas recevable, si l'affaire est ou n'est pas susceptible d'être poursuivie ? Or, je n'entends préjuger le sentiment de personne à cet égard ; mais je ne crains pas de vous assurer, et avec connaissance de cause, que la parole de plusieurs et le silence significatif d'un grand nombre équivalent certainement de leur part à une ordonnance de *non-lieu.*

« Les considérants de cette décision, ne nous les demandez pas, ils sont concluants et péremptoires ; mais ils ne sont pas dus à la foule, et il serait imprudent et téméraire à vous d'en provoquer ou d'en nécessiter la publicité.

« Je finis en vous assurant, Monsieur l'abbé, que l'*Ami de la Religion* conserve son utilité incontestable à mes yeux, et qu'il me semblerait affligeant de le voir baisser dans l'estime publique. C'est pourquoi je vous conjure d'abandonner ce malheureux système d'attaques contre des frères que leur talent, leur courage, leur foi, leur dévouement, leur soumission, leurs épreuves ont rendus chers à l'Église, et envers lesquels elle ne pourrait se montrer sévère ou seulement indifférente sans que ses adversaires fussent les

premiers à l'accabler bientôt de leurs sanglants reproches ou de leurs ironiques félicitations.

« Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de ma considération distinguée, et de mon sincère dévouement.

✝ L.-E., *Évêque de Poitiers.* »

L'*Ami de la Religion* avait ajouté à la lettre de Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Bordeaux un commentaire où il expliquait que « les paternels avis de l'éminent Cardinal lui allaient au cœur, » mais qu'il continuerait la discussion, s'appliquant « à finir comme il avait commencé, avec modération et charité. »

Il fit des observations analogues sur la lettre de Monseigneur l'Évêque de Poitiers.

Voici un passage intéressant de sa réponse aux conseils de Son Éminence le Cardinal Donnet :

« Quant à la discussion actuelle, qui est on ne peut plus précise dans son objet et dans son but, avec l'éminent Cardinal, nous l'appellerons volontiers regrettable, en ce qu'elle est une dure et pénible extrémité et qu'elle est nécessairement accompagnée de diverses circonstances très-fâcheuses. Mais de ce qu'il en est ainsi, il ne suit pas que cette discussion elle-même n'ait pas un caractère d'utilité supérieure. Est-il besoin de rappeler l'histoire ecclésiastique ? N'y a-t-il jamais eu de ces situations défectueuses qui réclamaient l'emploi de quelque moyen extraordinaire, soit pour procurer la lumière là où elle était nécessaire, soit pour guérir une plaie jusque dans sa profondeur ?

« Son Éminence Monseigneur Donnet peut-il trouver indifférents les sujets traités dans nos articles? ne s'agit-il pas de la doctrine même de l'Église et des principes traditionnels des écoles catholiques ? En pareille matière, le devoir d'un journal ecclésiastique n'est-il pas d'intervenir, parfaitement soumis d'ailleurs à ceux qui hiérarchiquement sont

constitués ses supérieurs ? car qui peut contester à tout fidèle, et à plus forte raison à tout prêtre, le droit de signaler des principes erronés, bien que l'autorité ecclésiastique ne s'en soit encore point occupée elle-même ? Enfin, la discussion présente, qui a pour objet des questions assurément très-importantes, n'est-elle pas jugée par des hommes graves, par un grand nombre des collègues de Son Éminence eux-mêmes, comme un événement propre à amener un résultat utile ? Peut-on dès lors, sur de simples conseils de paix, interrompre une œuvre ainsi appuyée, et entreprise par les plus sérieux et les plus purs motifs de conscience ?

« Telles sont les considérations que nous soumettons respectueusement à Son Éminence. Elle y verra le point de vue auquel nous nous sommes placé dans cette discussion. Notre âme jouit du plus grand calme, et notre fermeté n'a rien que de paisible.

L'*abbé* A. Sisson.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE BEAUVAIS

AU RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

Beauvais, le 27 août 1856.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Vous connaissez depuis longtemps l'estime et l'affection que je vous porte, ainsi qu'à vos collaborateurs ; mais en présence des attaques injustes et incessantes dont vous êtes l'objet, je me reprocherais de ne pas vous donner un témoignage public de mes sentiments. J'espérais qu'après les lettres si honorables pour vous et pour votre œuvre de plusieurs de mes vénérés collègues, j'espérais qu'après les conseils si sages de Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Bordeaux et de Monseigneur l'Évêque de Montpellier,

la paix succéderait à la guerre qu'on vous a déclarée. Si d'autres ne savent pas s'incliner devant les autorités les plus imposantes, pour vous, Monsieur, vous tiendrez toujours à honneur de vous montrer docile aux avis paternels des Évêques. Je ne puis que vous féliciter de la modération avec laquelle vous avez répondu à des articles que je déplore. Persistez dans cette voie; la charité et la vérité sont deux sœurs qu'il ne faut jamais séparer.

Recevez, Monsieur le Rédacteur en chef, tant pour vous que pour vos collaborateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux.

† Joseph Armand,

Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.

LETTRE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE D'AVIGNON

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*AMI DE LA RELIGION.*

Avignon, le 29 août 1856.

Monsieur le rédacteur,

J'espérais que vous mettriez à profit les conseils de paix et les observations que vous avez reçus d'un grand nombre de prélats, soit directement, soit par des lettres adressées à l'*Univers*. L'autorité de cette intervention et la puissance des motifs allégués devaient vous convaincre que vous faisiez fausse route, et rendre facile au chrétien la déférence qui eût honoré l'écrivain. L'édification y eût gagné, la vérité n'y eût rien perdu. L'accueil fait aux paroles conciliatrices de Son Éminence Monseigneur le Cardinal de Bordeaux et de Monseigneur l'Évêque de Montpellier, le ton de votre réplique à Monseigneur l'Évêque de Poitiers, dénotent un parti pris de contention et d'animosité; je le regrette vivement ; je ne me verrais pas aujourd'hui dans la dure

nécessité d'ajouter à tant d'observations et de leçons les considérations suivantes :

Dans les premières attaques de l'*Ami de la Religion* contre l'*Univers,* en 1852 et en 1853, vous accusiez ce journal d'initiatives compromettantes; il soulevait des questions dont l'examen et l'appréciation n'appartiennent qu'à l'Église ; il devançait la décision des Évêques ; il empiétait sur le dogme et sur la discipline; il amenait au grand jour de la publicité des disputes intempestives qui sont du domaine exclusif de l'école et ne doivent pas sortir du sanctuaire ; il troublait l'ordre hiérarchique, il ne tenait nul compte des avis de l'épiscopat. Je n'affirme pas que ce fussent là les torts de l'*Univers*, mais c'étaient bien quelques-uns de ceux qu'une polémique déjà irritée lui imputait entre mille autres.

Quant à l'*Ami de la Religion*, enfant docile et soumis, il saurait se maintenir toujours dans la modération, le respect et la prudence commandés à une feuille catholique ; il suivrait, mais ne devancerait jamais la direction qui lui viendrait de l'épiscopat ; il professait enfin une magnifique théorie des devoirs du journalisme. A Dieu ne plaise qu'il s'écartât, ne fût-ce qu'un jour, de cette ligne de conduite !

Or, que faites-vous aujourd'hui, sinon infliger un démenti persistant à vos protestations d'hier, prendre précisément le rôle que vous reprochiez à l'*Univers,* et le prendre avec des circonstances aggravantes ? Car, en 1852 et en 1853, quoiqu'il n'y eût pas désaccord de principes entre les évêques, il y avait scission à la surface; les uns, croyant sérieusement aux dangers qu'on leur signalait dans les tendances du journal, opinaient contre l'*Univers;* d'autres, croyant découvrir dans cette lutte de journalistes un but tout autre que l'intérêt de la vérité et le bien de l'Église, opinaient en sens contraire. Aujourd'hui, j'entends des prélats qui déplorent la guerre que vous avez entreprise; je cherche ceux qui y applaudissent.

En 1852 et en 1853, des convictions opposées sur des opinions de leur nature permises à la libre dispute, pou-

vaient excuser l'ardeur des champions et la vivacité des répliques. Mais depuis lors, Sa Sainteté Pie IX a jeté une parole conciliante au milieu de la lutte; sans décider sur le fond du débat, il a demandé et proposé que la paix se fît. L'*Univers* a noblement répondu au vœu du Père commun des fidèles; accusé de torts graves et nombreux contre lesquels sa foi protestait, il ne s'est jamais prévalu de ce qu'il est permis d'appeler son triomphe. Et c'est vous qui recommencez l'agression et continuez l'œuvre d'un pamphlétaire qui n'ose se nommer! Où est donc ce respect si haut proclamé pour le Pape et pour les Évêques, et ce filial dévouement à l'Église?

Vous invoquez les droits supérieurs de la vérité. Ce zèle est admirable sans doute, mais lorsque les juges de la doctrine sont informés, lorsque la vigilance est éveillée, lorsqu'ils vous crient que la cause est suffisamment instruite, vos scrupules doivent être calmés et votre conscience est dégagée, à moins qu'en votre qualité de journaliste, vous ne prétendiez avoir une mission exceptionnelle.

Le péril, croyez-nous, n'a jamais été dans l'hérésie des auteurs chrétiens introduits à côté des classiques païens; il n'est pas dans le traditionalisme, compris dans son sens orthodoxe, ni dans le baïanisme de l'*Univers;* il est ailleurs. Il est dans ces mille négations de la révélation divine par le rationalisme, dans les falsifications de l'histoire adaptée au système des sectaires. Veuillez tourner votre zèle contre ces erreurs pernicieuses qui ont envahi les écoles, la presse et les académies, qui s'abritent sous l'autorité des grands noms et des grands talents. Vous trouverez là un vaste champ à défricher utilement ; vous rencontrerez sur ce terrain des adversaires qui affichent leurs hostilités, et vous épargneront la peine de compulser des in-folio pour y découvrir une apparence d'hérésie à laquelle nul ne songeait.

L'*Ami de la Religion* est sincèrement catholique, il veut en tout se soumettre aux enseignements de l'Église, il admet ce que l'Église croit et il rejette ce qu'elle condamne ; c'est sa foi, c'est la foi de ses rédacteurs. Pensez-vous ce-

pendant qu'il échappât au délit de phrases mal sonnantes, si le procédé dont on use contre l'*Univers* était appliqué non pas à votre collection de cinq années, mais simplement aux numéros de cinq ou six mois de votre journal? Nullement. Avec un peu de déloyauté et beaucoup de passion, un faiseur anonyme vous étonnerait par les travestissements étranges qu'il ferait subir à vos pensées, à vos intentions et à vos paroles. Certes, je ne vous accuserais pas pour cela, je ne prendrais pas sous mes auspices l'*Ami de la Religion jugé par lui-même*, et je blâmerais l'*Univers* s'il se faisait le complaisant écho de cette œuvre ténébreuse. Au lieu d'employer la méthode selon laquelle Lalande osa mettre saint Thomas et Fénelon dans le *Dictionnaire des athées*, il convient de se souvenir des sages règles de l'*Index* lorsqu'on discute les propositions d'un confrère catholique, dévoué à la cause de la religion et recommandé par des services éclatants. Or, l'*Index* veut qu'on estime une proposition, non point selon la rigueur d'un mot inexact, mais selon le sens qu'indique la question dans la limite assignée par le contexte et par l'intention bien connue de l'écrivain : serait-il permis à l'*Ami de la Religion* de dépasser cette règle ? Pour justifier ce procédé, il ne suffit pas de protester qu'on ne vise pas à la ruine de l'*Univers*, il faut encore être juste envers les personnes et envers leur foi. L'*Univers jugé par lui-même* informe le public des charitables admonitions données jadis à ce journal ; l'*Univers* a persisté; il fut dénoncé devant l'Église, il y a trois ans ; vous le dénoncez encore aujourd'hui à propos des mêmes griefs ; la mesure de la correction fraternelle est épuisée; laissez l'Église prononcer, et attendez, dans un silence qui ne peut vous coûter beaucoup, le moment où l'Église vous invitera à venir déposer contre votre frère.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

† J.-M.-M., *Archevêque d'Avignon.*

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE PERPIGNAN

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

Perpignan, le 28 août 1856.

Monsieur le Rédacteur,

Si j'ai différé jusqu'à ce moment de vous écrire à l'occasion du libelle anonyme qui a été dernièrement publié contre vous, c'est qu'il m'a semblé convenable d'attendre que des prélats illustres, plus anciens que moi dans l'épiscopat et placés plus haut par leur rang comme par leurs lumières, vous eussent soutenu contre ces attaques nouvelles par de nouveaux témoignages de leur estime et de leur sympathie.

Ce que je prévoyais est arrivé. Les glorieux suffrages que vous venez de recevoir sont un beau commentaire des actes, qui, dans des conjonctures plus critiques, ont exprimé à votre égard, sous différentes formes, la pensée du Souverain Pontife.

Ces actes, qui vous ont protégé alors, commandent toujours les mêmes égards pour votre journal. Si, pour prouver que l'*Univers* est un abominable fléau de la religion, on prétend s'appuyer principalement sur des phrases écrites à certaines époques où les circonstances pouvaient facilement entraîner à des exagérations, chacun ne doit-il pas sentir, indépendamment de toute discussion de textes, que ces torts, s'il y en a, ont été couverts par les encouragements émanés d'une source auguste, qui, sans tomber sur tel ou tel détail, se rapportaient au caractère général de votre œuvre? N'est-il pas d'ailleurs notoire qu'avant d'avoir reçu ces encouragements, vous vous êtes attaché, non pas seulement à défendre, d'une manière accidentelle et en passant, les doctrines opposées aux travers qu'on vous impute, mais à les établir avec tant de force et de suite qu'elles sont en quelque sorte l'âme de votre journal? Si

l'on veut incriminer aussi les travaux de l'*Univers*, postérieurement aux actes de Rome en sa faveur, il faudrait commencer par démontrer que vous avez dévié de la ligne suivie par vous à l'époque où vous avez mérité une si haute protection. On ne l'a pas fait, on ne saurait le faire : la notoriété publique ne le permet pas. La seule modification qu'on aurait pu remarquer dans votre journal, c'est que ses rédacteurs, et particulièrement leur illustre chef, ont prouvé, dans beaucoup d'occasions, leur désir sincère de profiter des avis qui leur avaient été donnés, en retenant des répliques trop vives, que de violentes attaques semblaient pourtant provoquer.

En dehors des accusations plus ou moins doctrinales, on vous a reproché, à vous soldats laïques de la foi, de parler au nom de l'épiscopat, d'usurper à quelques égards l'autorité de sa parole, comme on a prétendu, à d'autres époques, que les membres de l'admirable Société de Saint-Vincent-de-Paul, soldats laïques de la charité, usurpaient quelques fonctions du sacerdoce. Je ne connais aucun passage de l'*Univers* où l'on puisse découvrir l'absurde prétention qu'on vous attribue; je me souviens de plusieurs où vous l'avez formellement désavouée. Si vous l'aviez manifestée, l'épiscopat, si intéressé à ne porter que la responsabilité de ses paroles et de ses actes, n'eût pas laissé à d'autres le soin de réprimer un tel scandale.

On vous a reproché, de temps en temps du moins, de faire planer une sorte de terreur sur les Évêques. C'est une étrange manière de leur témoigner du respect, que de les supposer tremblants sous la feuille d'un journal. L'épiscopat n'a pas de remerciements à faire pour cette insolente compassion. Ceux qui s'en disent touchés peuvent quitter ce souci. Une terreur dont les Cardinaux, les Archevêques et les Évêques, qui encouragent vos travaux, ne se doutent pas, n'a rien de bien farouche. Le public le moins clairvoyant est trop avisé pour croire à ce terrorisme-là.

On vous reproche enfin les duretés de votre polémique. Saint Jérôme s'est fait, je crois, quelques reproches du

même genre. L'impartiale histoire a signalé aussi, sous ce rapport, dans la controverse entre Bossuet et Fénelon, des excès regrettables. Vous avez pu y tomber plus souvent, vous qui improvisez vos répliques dans le perpétuel coup de feu d'un journal, et qui avez de temps en temps affaire à des écrivains dont on ne peut pas toujours dire qu'ils aient droit à tous les égards que ces deux grands Évêques se devaient l'un à l'autre. Vos amis vous ont néanmoins donné, à ce sujet, des avertissements : vous en avez tenu compte. Vous avez reconnu sur ce point, comme sur quelques autres moins importants, ce qui manquait à votre journal; j'ignore si vos adversaires dans la presse ont fait, pour leurs œuvres, le même aveu avec autant de franchise et de simplicité que vous l'avez fait pour la vôtre. Quoi qu'il en soit, vos ennemis, pour être justes, auraient dû se borner à vous dire, avec plus de rudesse, si l'on veut, ce que vos amis vous avaient dit avec bienveillance. Mais, au lieu de vous avertir, ils ont voulu vous noircir, et ils ont eu recours à un procédé fort connu pour charger les couleurs. Après avoir ramassé des phrases et lambeaux de phrases éparpillés dans trente mille colonnes de votre journal, ils les ont ajustés ensemble pour faire votre portrait, et pour dire au public : Voyez le monstre. L'*Univers* est donc un affreux et infatigable artisan de discordes, de haines, d'outrages, de diffamations, de calomnies, cela saute aux yeux. Mais, s'il en est ainsi, comment se fait-il qu'il ait conquis, qu'il conserve des amis si nombreux, si sympathiques, et par conséquent tant de complices dans une grande partie du clergé, et dans les rangs des catholiques les plus pieux et les plus charitables ? Comment explique-t-on qu'au moment où l'on vient de mettre sous leurs yeux ses méfaits, des Cardinaux, des Archevêques, des Évêques se soient empressés d'entourer de leurs vénérables suffrages cette infernale école? Sommes-nous réduits à croire que vos accusateurs anonymes ont absolument le monopole de tous les sentiments qui permettent d'apprécier, d'une manière équitable, ce qui, en cette matière, est bon, ce

qui est mauvais, ce qui est tolérable, et aussi d'estimer sans passion ce que pèsent certaines fautes, lorsqu'elles ont pour contre-poids, dans l'autre plateau de la balance, d'innombrables gages du dévouement le plus complet et le plus sûr à la cause de l'Église?

Soyez donc rassuré, Monsieur le rédacteur, si vous avez besoin de l'être. La poussière qu'on soulève autour de vous n'aura pour effet ni d'effacer le souvenir des grands services que vous avez rendus avec autant de courage que de lumières, ni d'affaiblir l'espérance bien fondée d'autres services non moins importants que l'Église doit attendre de vous. Si, pour essayer de vous détruire, on est conduit à se jeter dans des attaques hors de toute mesure, c'est que votre journal est une œuvre hors ligne dans la presse religieuse contemporaine. Je ne veux pas reproduire à ce sujet des considérations que Mgr l'Évêque d'Arras a exposées dans sa magnifique lettre, avec une éloquence qui n'est égalée que par le zèle vigilant de l'éminent prélat pour tous les grands intérêts de l'Église. Je me borne à une seule observation. Le succès de l'*Univers* a résolu un problème pratique, d'une importance extrême pour la religion, à une époque où la presse quotidienne a une si grande influence. Il y a des journaux religieux qui n'exercent qu'une faible action, parce que le cercle de leurs lecteurs est très-borné. Il y a d'autres journaux, s'adressant à un public plus nombreux, qui défendent les intérêts catholiques, lorsqu'ils en trouvent l'occasion : toutefois, leur objet spécial est la politique. Mais un journal principalement et presque exclusivement religieux, qui est parvenu, à force d'épreuves et de luttes, à se faire un immense auditoire ; qui, d'après le chiffre de ses abonnés, doit avoir habituellement cinquante ou soixante mille lecteurs ; qui ne recule et ne faiblit devant aucune attaque, lorsqu'il s'agit de soutenir la cause de Dieu et de son Église, et qui combat pour elle avec un talent que ses ennemis respectent, que ses rivaux admirent; qui porte chaque jour sa voix dans les diverses contrées du monde chrétien, pour y encourager tous les dévoue-

ments, pour y défendre tous les droits menacés ou violés par le fanatisme de l'irréligion, de l'hérésie et du schisme ; qui, en un mot, est devenu une grande puissance dans la presse catholique, voilà ce qui n'existait pas, et ce que vous avez fait ; voilà ce qu'on veut détruire, et ce qu'on ne détruira pas.

L'*Univers* repose sur des bases trop larges, trop profondes, trop éprouvées, pour qu'il puisse être ébranlé par la machine de guerre dressée contre vous. Poursuivez vos travaux avec confiance, entre les louanges et les contradictions, qui vous sont bonnes les unes et les autres. Il n'y a jamais eu d'œuvre utile et grande qui n'ait eu besoin de patience plus encore que de modestie. Profitez des accusations violentes comme des conseils amis, pour perfectionner votre œuvre. Craignez les excès de l'énergie, c'est le péril des courageux et des forts; mais votre journal, vous devez le savoir maintenant, ne peut rien perdre de sa force, en suivant avec persévérance toutes les règles de charité qui doivent diriger la polémique chrétienne. Ayez soin aussi de ne pas toucher incidemment quelques thèses difficiles et abruptes que vous ne pouvez aborder utilement que lorsque vous avez le temps de les expliquer et de les prouver, et qu'il est opportun de les mettre en lumière. Continuez, en unissant toutes les inspirations de la prudence aux hardiesses du courage, à défendre les vérités de la foi, les droits du Saint-Siége, les principes de la politique chrétienne, la liberté de l'Église, sur toute la ligne de bataille où ces vérités et ces droits sont engagés, et votre journal méritera de plus en plus le nom que monseigneur l'Évêque d'Arras lui a donné, le plus beau qu'un journal religieux puisse recevoir, le nom de *grande institution catholique.*

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués. † PHILIPPE,

Évêque de Perpignan (1).

(1) Cette lettre de Mgr l'Évêque de Perpignan a été recueillie avec la plupart des autres lettres épiscopales sur le même sujet dans un petit volume publié à Perpignan même par M. l'abbé Saly, prosecrétaire de l'Évêché.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE C...

A MADAME DE M... (1)

8 août 1856.

Je vous vois très-tristement préoccupée de l'un de vos amis. Je puis vous assurer que cette préoccupation a été également la mienne, et plus peut-être que ne le pense celui qui en est l'objet. Je me suis souvent demandé comment, avec ma nature, je m'étais toujours senti une très-vive sympathie pour l'*Univers*. Les défauts qu'on lui reproche sont précisément ceux qui devraient me blesser plus que tout autre, et cependant, j'ai toujours reconnu en ses rédacteurs tant de sincérité, tant de foi, et tant de talent, que je les ai admirés aussi plus que personne. La guerre qu'on fait à l'*Univers* en ce moment, est à mon sens très-vilaine ; et le pamphlet dont vous me révélez l'auteur, que j'aurais dû deviner à la première ligne, ne fait nullement honneur à celui-ci. Quant à A****, j'ai eu avec lui une conversation d'une heure, où je lui ai exprimé mon très-vif regret qu'il fût entré dans une semblable lutte. J'ai essayé de lui faire comprendre, que l'*Univers* répondait parfaitement à une certaine nature d'esprits très-catholiques, qui étaient bien aises de voir l'Église hautement et ardemment défendue sur toutes les questions, et qui, précisément, trouvaient dans la rédaction de ce journal, cette franchise d'allure et cette vivacité de foi qu'ils aimaient. J'ai ajouté, qu'à mon sens, le point vrai de la scission était la politique, que tous les catholiques, il est vrai, étaient unanimes pour dire, que, l'Église étant au-dessus de tous les intérêts politiques, elle devait accepter simplement et franchement les gouvernements de fait, lorsqu'ils n'étaient point hostiles à la religion ; mais qu'en pratique on s'en tenait bien peu à cette théorie, et que chacun cherchait à faire prévaloir sa

(1) L'appréciation suivante, quoique toute confidentielle, nous paraît devoir trouver place dans ce recueil ; elle a été communiquée au rédacteur de l'*Univers* avec l'agrément du prélat qui l'a écrite.

petite politique, et à y englober l'Église. Que l'*Univers* me semblait plus logique en acceptant le gouvernement avec franchise, et qu'en cela il me semblait plus dans le vrai que ses adversaires sous le raisonnement desquels se laisse toujours voir trop à nu le dépit d'un discours qu'on ne fait plus, et le désir d'une fusion qui n'arrive pas ; que le côté mauvais des articles du *Correspondant*, et sur lequel je ne trouvais point d'excuse, était l'injuste attaque plusieurs fois répétée contre le caractère si noble et si indépendant du rédacteur en chef de l'*Univers*. Je disais enfin, que pour répondre à ce que l'on appelait les violences de l'*Univers*, on s'était servi d'un style mille fois plus acerbe et mille fois plus violent. Vous comprenez que je n'ai nullement converti mon interlocuteur, mais je n'avais pas cette prétention. Quelques jours après, j'ai eu occasion de répéter ce long entretien à l'archevêque d'A**** qui l'a fort approuvé. Je serais assurément très-surpris que A**** eût pu se vanter que je lui eusse donné raison ; il est vrai qu'il m'a dit à moi-même, que Monseigneur de**** l'avait approuvé sur tous les points. Les oreilles sont le membre le plus élastique de toute notre personne. — Au fond, je suis triste, ainsi que vous, de la position de M. Veuillot que j'aime beaucoup, et auquel toutes ces attaques, presque toujours injustes et perfides, ne peuvent manquer de nuire. N'y aura-t-il jamais l'espoir d'une conciliation, et devrons-nous toujours donner le réjouissant spectacle à nos ennemis de voir aux prises ceux qui seraient le mieux faits pour s'entendre !

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE FRÉJUS

A M. L'ABBÉ SISSON,

RÉDACTEUR DE L'*AMI DE LA RELIGION*.

MOUSTIERS-SAINTE-MARIE (Basses-Alpes), 26 août 1856.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Votre persistance à soutenir que vous êtes appuyé par un grand nombre d'évêques dans la guerre passionnée que vous faites à l'*Univers*, me fait un devoir de déclarer publiquement ce que je pense de cette déplorable guerre, pour dégager la part qu'on pourrait m'attribuer dans l'appui clandestin ou tacite dont se pare votre zèle aussi intempestif qu'immodéré.

Permettez-moi de vous dire, Monsieur l'Abbé, que d'accord avec les éminents prélats qui ont fait connaître leur sentiment sur cette affaire, je gémis de voir un simple prêtre, sans autorité dans l'Église, se permettre de reviser en quelque sorte le jugement du Souverain-Pontife et de le réformer, en stigmatisant comme *hétérodoxe* un journal qui, examiné par le Saint-Siége, a reçu naguère son approbation et ses encouragements dans une mémorable encyclique. Car vous ne distinguez pas les temps dans votre critique; elle embrasse tout le passé du journal.

Vous offensez aussi la plupart des prélats français et étrangers qui lisent chaque jour l'*Univers*, qui l'aiment, qui l'encouragent, en venant dire que ce journal *compromet les intérêts de l'Église ;* qu'il *exerce une influence funeste sur l'esprit du clergé et des catholiques ;* qu'il *est un scandale pour l'opinion publique,* et qu'il *déshonore la religion au lieu de la servir.* Je ne sais quel sentiment vous égare, Monsieur l'Abbé, et vous empêche de voir que ce langage étrange accuse le Chef de l'Église et les Évêques ou de ne rien comprendre à ce qu'ils lisent tous les jours, ou de laisser

l'erreur et le scandale se produire et se propager parmi les fidèles sans aucun souci de la vérité, de l'honneur de l'Église et du salut des âmes.

Sans doute, Monsieur l'Abbé, tout n'est pas parfait dans des écrits improvisés en grande hâte pour les besoins d'une polémique quotidienne, surtout d'une polémique soutenue contre tant d'ennemis acharnés, souvent sans bonne foi. L'Église, en gardant le silence sur ces défauts inévitables, n'entend pas se rendre solidaire de toutes les opinions émises dans des matières libres par des écrivains laïques, quelque savants, habiles et vertueux qu'ils soient. Elle n'est donc ni responsable ni engagée dans les opinions plus ou moins contestables qui se débattent dans le champ clos de la science ou de l'histoire. Mais elle sortirait de son silence si la foi était attaquée, si ses intérêts étaient mis en péril. Quand elle se tait, votre zèle peut être tranquille.

Votre journal aussi, Monsieur l'Abbé, a émis plus d'une fois des opinions qui n'avaient pas l'assentiment de plusieurs hommes éminents dans l'Église et ailleurs. A-t-on troublé votre existence par des condamnations éclatantes? Non. Eh bien! usez à l'égard des autres de l'indulgence qu'on vous a accordée quelquefois. Vous voyez que les *exagérations* et les *témérités* ne sont pas toutes du côté de l'*Univers*. Au moins s'il *exagère* son attachement à la chaire de Pierre, nous avons là, jusqu'à preuve du contraire, un sûr garant de sa persévérance dans l'orthodoxie catholique, et s'il s'en écartait, un espoir fondé de son retour. Depuis que le Souverain Pontife a recommandé la modération et la charité à *tous* les journalistes, on doit cette justice à l'*Univers*, que tous ses articles et ses actes ont porté l'empreinte de cette recommandation, malgré des attaques incessantes et très-peu modérées. Vos articles, au contraire, Monsieur l'Abbé, nous devons vous le dire, laissent trop voir que vous avez oublié ces conseils du Saint-Siége.

Je le sais, la modération, compagne de la vérité et de la force, n'exclut pas l'énergie du langage et l'accent indigné

contre des adversaires qui ne gardent aucune mesure ou qui outragent à plaisir tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré. Réservez, Monsieur l'Abbé, cette énergie et cette louable indignation pour ces sortes d'adversaires ; mais ne criez pas au scandale quand d'autres en useront comme vous; et s'il vous plaît d'être modéré avec les ennemis systématiques de tout ce qui est bon, juste et vrai, n'allez pas vous dédommager ensuite de cette modération qui doit coûter à votre zèle, en attaquant avec colère et à outrance des chrétiens éloquents et convaincus qui, à l'exemple des premiers apologistes de la religion, croient devoir stigmatiser l'erreur obstinée et corruptrice pour la confusion de ceux qui la répandent avec une intention criminelle, *turpis lucri gratia*, comme dit l'Apôtre.

Croyez-moi donc, Monsieur l'Abbé, ce n'est pas en patronnant un pamphlet anonyme où les pensées de l'*Univers* sont évidemment dénaturées et travesties, où l'on représente comme des démocrates et des révolutionnaires des écrivains qui n'ont cessé de combattre les idées démocratiques et qui ont été constamment en butte aux haines et aux injures du parti qui exploite ces idées : ce n'est pas en vous mettant à la suite de ce parti contre l'*Univers*, que vous justifierez votre titre d'*Ami de la Religion* et que vous servirez ses intérêts. Suivez les conseils si sages qui vous ont été donnés par de Vénérables Prélats ; cessez votre guerre contre des écrivains dont vous devez honorer le beau caractère, et qui sont vos plus puissants auxiliaires dans la défense de la cause qui vous est commune. Vous effacerez ainsi des souvenirs fâcheux, et vous acquerrez un titre à l'estime de tous ceux qui désirent voir régner la paix et l'union dans l'Église.

Agréez l'assurance de ma considération distinguée,

† Joseph Henri,

Evêque de Fréjus et Toulon.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE GAP

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL *L'UNIVERS*.

Grand séminaire de Gap, 1er septembre 1856.

MONSIEUR,

En entendant les voix les plus respectées de l'Épiscopat donner à l'œuvre que vous poursuivez avec tant de dévouement, de science et de courage, la solennelle approbation de leur autorité, je pensais qu'ainsi désavouée, finirait cette guerre déloyale, entreprise sous un pavillon anonyme, et continuée au nom de l'Église qui la répudie par ses chefs. Mais il paraît que vos adversaires comprennent autrement les lois de la soumission qu'ils prêchent : ils refusent la paix que leur offrent et que leur conseillent leurs pères et leurs maîtres ; ils cherchent à perpétuer dans le camp catholique une division qui affaiblit ses forces et compromet gravement le salut de l'armée, et cela, en face de l'ennemi commun, à un moment où il déploie, dans les mauvais journaux et dans les publications impies, toutes les ressources de l'erreur contre la vérité ; à un moment où il redouble ses attaques avec plus d'acharnement et de perfidie, encouragé et appuyé qu'il est par ceux-là mêmes qui devraient couvrir de leur corps et défendre de leur plume le sol sacré de la vérité catholique.

Ne serait-ce pas là une trahison flagrante ? — Si ceux qui s'en rendent coupables n'étaient abusés, j'aime à le croire, par une certaine bonne foi qui peut bien ôter à cet acte ce qu'il a d'odieux, mais qui, hélas ! n'en fait pas moins l'œuvre de l'impiété et de l'erreur.

Telles sont les tristes réflexions que m'inspirent ces bruits de luttes fratricides qui me parviennent jusqu'au sein de la retraite pastorale, et qui affligent si profondément mon cœur et celui de tout le clergé de mon diocèse. Mais au milieu de ces violentes attaques, Monsieur le Rédacteur, alors qu'on a besoin de compter ses amis, je dois

vous exprimer publiquement mes sentiments d'estime personnelle et ma parfaite adhésion à la marche de l'*Univers*.

Je n'ai pas oublié les paroles sorties de la bouche auguste de Pie IX, lorsqu'il me disait, il y a bientôt deux ans, votre piété, votre soumission, votre dévouement à l'Église et avec quelle fermeté vous tenez l'épée de la parole dans les combats journaliers de la foi contre l'indifférence et l'irréligion.

Ce sont là, Monsieur le Rédacteur, des paroles qui doublent le courage d'un chrétien et paient tous ses services. Continuez donc sans faiblesse et sans peur le rude métier que vous faites si bien, et, croyez-en le passé, à l'heure du péril, le haut patronage qui vous entoure ne vous fera jamais défaut.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

† IRÉNÉE,
Évêque de Gap.

P. S. J'autorise l'insertion de cette lettre dans les colonnes de votre journal.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE STRASBOURG

A M. L'ABBÉ SISSON,

DIRECTEUR DE L'*AMI DE LA RELIGION* (1).

7 septembre 1856.

MON CHER ABBÉ,

La position que l'on vous a faite ne permet pas à votre Évêque de garder plus longtemps le silence, malgré le

(1) La publication de cette lettre dans l'*Univers* était précédée de la note suivante :

Mgr l'Evêque de Strasbourg, au diocèse duquel M. l'abbé Sisson appar-

désir qu'il éprouve de rester étranger à un débat nécessairement irritant.

Je ne puis, Monsieur l'Abbé, que désapprouver hautement, avec tout mon clergé, le rôle qu'on vous fait jouer en ce moment, ainsi que la polémique à laquelle vous vous livrez contre le journal *l'Univers*. Je déplore aussi beaucoup l'attitude irrévérencieuse que vous prenez envers les membres les plus éminents et les plus distingués de l'Épiscopat.

Ce n'est pas, Monsieur l'Abbé, au séminaire de Strasbourg qu'on vous a enseigné les tendances que l'on vous reproche; ce n'est pas dans mon diocèse, où l'*Univers* compte peut-être plus d'abonnés que dans tout autre, que vous avez appris à faire la guerre et à souhaiter la mort à ce journal qui tient le premier rang dans la littérature catholique et parmi les défenseurs de notre sainte Mère l'Église, du Vicaire de Jésus-Christ et de son patrimoine séculaire. Je ne crains pas de dire, comme Monseigneur l'Évêque d'Arras, avec la conviction la plus profonde, que la cessation de l'*Univers* serait un malheur, j'ajoute un malheur irréparable.

Vous avez eu tort, mon cher Abbé, de patronner le pamphlet *l'Univers jugé par lui-même*, œuvre ténébreuse, œuvre de haine et de vengeance. Avec ce système d'aller à la recherche d'hérésies politiques et religieuses, sans avoir égard ni à la situation du moment, ni à la position

tient, nous a autorisés à publier la lettre que l'on va lire. M. le directeur de l'*Ami de la Religion* l'a reçue avant nous, samedi dernier.

Nous nous attendions à trouver ce matin au moins un extrait de cette lettre dans l'*Ami de la Religion*. Elle n'y est pas même mentionnée. Le numéro d'aujourd'hui contient simplement la conclusion annoncée du travail que M. l'abbé Sisson appelle ses *articles doctrinaux*. Les accusations contre l'*Univers* y sont rappelées et affirmées, comme si aucune réclamation fondée n'était possible, et qu'aucune n'eût été faite.

Si M. l'abbé Sisson s'était rendu à la parole de Mgr l'Evêque de Strasbourg, nous aurions été heureux de remplir le désir paternel du vénérable prélat, qui demandait qu'alors sa lettre fût simplement analysée dans l'*Univers*. L'*Ami de la Religion* paraissant n'en pas tenir compte, nous usons à regret de la permission de la publier tout entière.

des personnes, ni au genre des adversaires, ni à la tendance générale d'un ouvrage, ni même au contexte, saint Augustin, Bossuet, le Concile de Trente et l'Oraison dominicale ne seraient plus en sûreté.

Vous savez, Monsieur l'Abbé, que je vous ai toujours témoigné de l'estime et de l'affection; ne donnez pas tort à des sentiments que j'aime à conserver dans mon cœur. Écoutez les leçons bien méritées de Monseigneur l'Évêque d'Arras, auxquelles plusieurs éminents et savants Prélats ont donné leur adhésion; écoutez les sages conseils de Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Bordeaux et de Monseigneur l'Évêque de Montpellier; écoutez avec reconnaissance les dures mais paternelles vérités de NN. SS. de Saint-Claude et de Poitiers; allez au-devant des vœux de tout ce qu'il y a d'éminent, de pieux et de savant dans l'épiscopat, dans le clergé et dans tous les rangs de la société catholique. Renoncez à une guerre qui ne promet aucune paix, et si vous ne vous sentez pas assez fort pour prendre une détermination généreuse, éloignez-vous du champ de bataille et abandonnez une œuvre qui ne vous a donné que des soucis, des déboires et, j'ose le croire, des regrets. *Non habet aliquid viriditatis ramus boni operis, si non manet in radice charitatis*, dit saint Grégoire le Grand.

Revenez dans votre diocèse, et livrez-vous à des travaux qui, pour être plus modestes, n'en seront ni moins fructueux, ni moins méritoires.

Recevez, mon cher Abbé, l'assurance de ma considération bien affectueuse.

† A., *Évêque de Strasbourg.*

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE RENNES

AU RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

Rennes, 14 septembre 1856.

. . . . .

Je n'ai pas besoin, mon cher Monsieur, de vous dire la part toute vive que j'ai prise à vos passagères tribulations et l'énergique réprobation avec laquelle j'ai accueilli les déloyales et injustes attaques dont vous et votre œuvre avez été l'objet; elles n'auront servi qu'à vous grandir et à vous encourager dans votre dévouement à la sainte Église et à la patrie, Dieu en soit loué.

Veuillez agréer, etc.

† G. *Evêque de Rennes.*

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE QUIMPER

AU R. P. GAULTIER.

Le 25 septembre 1856.

Mon Révérend Père,

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir votre lettre. Quand elle m'est arrivée, j'étais au plus fort d'une retraite ecclésiastique. Ce n'est ni le défaut de bonne volonté ni celui de conviction qui m'ont empêché d'écrire pour l'*Univers :* j'ai pensé que cet honneur appartenait à ceux que leur ancienneté dans l'épiscopat ou leurs talents bien connus investissaient d'une autorité plus grande en dehors de leur diocèse. *Ego enim sum minimus apostolorum.* L'ennemi de l'*Univers* s'appelle Légion : il y a de tout dans cette étrange armée! Je rencontre souvent des gens qui crient contre l'*Univers* et qui finissent par m'avouer qu'ils ne l'ont pas

lu et ne le connaissent nullement : d'autres, à force d'entendre crier, se mettent à crier. Je m'explique tout cela; mais que des hommes religieux ne tiennent aucun compte des talents, de la science, du dévouement qui éclatent dans une grande œuvre, pour n'y remarquer qu'une phrase un peu forte, une expression un peu exagérée : en vérité, cela me passe ! D'ailleurs cette phrase et cette expression se justifieraient presque toujours, si l'on voulait remarquer qu'il s'agit de véritables sycophantes, et qu'il importe également de les signaler à la société et de leur imprimer une salutaire frayeur, par l'aspect du fer chaud qui les marquera, s'ils avancent.

J'ai recommandé l'*Univers* à mon clergé. Quoique je n'aie pas cru convenable de me mettre en avant et d'écrire, cependant, s'il le fallait, je le ferais avec beaucoup de sincérité et de conviction. Vous pouvez donc me ranger parmi ceux qui estiment et honorent l'*Univers*. Je le dis en toute rencontre et je suis bien aise qu'on le sache.

Agréez, mon Révérend Père, etc.

† René,

Evêque de Quimper et de Léon.

Mgr L'ÉVÊQUE DE BAYONNE.

AU GÉRANT DE L'*UNIVERS*.

Bayonne, le 4 octobre 1856.

. . . . . .

Je prie le Seigneur de répandre sur vous, sur vos collaborateurs et sur votre œuvre si importante, les bénédictions les plus abondantes.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai été affligé des hostilités dirigées contre votre journal si précieux et si

utile à la religion et combien je suis heureux de les voir cesser.

Agréez, etc.

† François,
Evêque de Bayonne.

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

Tulle, 5 novembre 1856.

Monsieur,

Je viens de lire, dans votre numéro du 3 octobre, que vous vous proposez de publier prochainement les précieux témoignages que vous avez reçus de Nos Seigneurs les Évêques. A toutes ces hautes et puissantes adhésions, vous pourriez joindre celle de Monseigneur l'Évêque de Tulle.

Cette adhésion vous a toujours été acquise, serait-il permis d'en douter après l'accueil plein de bienveillance et de cordialité que Sa Grandeur vous a fait en son palais épiscopal, il y a peu de mois; après les visites fréquentes dont elle vous a honoré lors de son dernier voyage à Paris?

Si, au moment de la guerre engagée contre vous, Monseigneur Berteaud n'a point pris la plume pour défendre votre cause, c'est qu'il pensait que les défenseurs et les moyens de défense ne manqueraient pas à cette cause. Mais nous tous qui avons l'honneur d'entendre Monseigneur dans ses entretiens privés, nous nous rappelons les magnifiques propos que Sa Grandeur a tenus en faveur de l'*Univers*. Pour l'évêque de Tulle, comme pour tout son clergé, et je vous dois ce témoignage de plus, l'*Univers* est le seul journal qui, depuis vingt ans, ait fait face avec une portée de vue peu commune, une dialectique supérieure et un succès incontestable, à toutes les aveugles passions déchaînées contre Dieu, contre sa cause et contre sa sainte Église. Quant aux attaques sans nom dirigées récemment contre

votre œuvre, Monseigneur de Tulle, dans tous ses entretiens particuliers, les a énergiquement repoussées; mais il vient de le faire encore d'une manière plus solennelle.

C'est en terminant la retraite pastorale que Sa Grandeur a épanché, à ce sujet, son âme dans l'âme des prêtres nombreux qui l'entouraient. Monseigneur a loué sans réserve l'*Univers* et ses rédacteurs.

« Je n'ai point écrit, a dit Sa Grandeur, comme tant d'autres de mes vénérables collègues ; je suivais, cependant, d'un œil attentif cette grande lutte; je jugeais et je savais à quoi m'en tenir, et s'il avait fallu écrire, j'aurais écrit. Messieurs et chers coopérateurs, je vous recommande l'*Univers* comme une œuvre essentiellement catholique; comme un journal où brille le talent et où la science étincelle. » Et ce langage était accueilli comme l'expression des sentiments de tous.

Voilà, Monsieur le Rédacteur, comment le clergé de tout un diocèse, et un prélat dont le nom seul en dit plus que toutes sortes d'éloges, apprécient une feuille que, au dire de vos ennemis, la majorité du clergé regarde comme la plus grande calamité de l'Église ; comment, un Évêque éminent, et un clergé distingué par ses lumières et ses vertus sacerdotales, jugent « un homme qui se trouve tout seul... » avec « une tourbe de collaborateurs obscurs... » Enregistrez dans vos colonnes, si vous le jugez à propos, ou dans le recueil que vous annoncez, ces témoignages unanimes d'un grand Évêque et de tous ses vénérables et chers coopérateurs, et daignez agréer, en même temps, etc.

L... Niel,
Vicaire à Saint-Pierre.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE SOISSONS

A M. LE DIRECTEUR DE L'*AMI DE LA RELIGION*.

Soissons, 27 novembre 1856.

Monsieur l'Abbé,

Moi-même, veuillez en recevoir l'assurance, j'ai été douloureusement peiné d'avoir à vous adresser des observations du genre de celles que contenait ma lettre du 22 de ce mois. Je ne m'y suis décidé que par le sentiment profond d'une autre douleur, celle de lire à la suite du détestable article de l'*Indépendance Belge* et de la publication de la lettre du vénérable Évêque de Moulins, des réflexions qui, dans cette circonstance surtout, étaient plus inopportunes que jamais, je dirai même plus, étaient si malséantes.

Comment, en présence de cette attaque dirigée contre la partie de l'Épiscopat français dont votre journal ne cesse de combattre les principes, pouvais-je ne pas vous dire que l'aigreur de vos considérations montait plus haut encore que l'Épiscopat lui-même? Est-ce que vous supposeriez, Monsieur l'Abbé, que les esprits sérieux et intelligents ne voient pas bien que derrière ces *divergences permises qui laissent votre conscience sans reproche*, dites-vous, il y a tout autre chose que des questions libres? Est-ce que vous pourriez croire que, dans notre pensée, nous qui voulons soutenir les principes reconnus à Rome comme obligation, nous nous préoccuperions avec autant d'intérêt de la situation que votre journal s'efforce chaque jour de faire à l'*église en France*, car je ne puis admettre que l'on doive dire l'*église de France*, si nous n'apercevions pas tout ce que cachent ces discussions déplorables qui retentissent dans la presse?

Soyez-en bien convaincu, Monsieur l'Abbé; peut-être ne vous en effrayez-vous pas, parce que, j'aime à le croire, vos intentions sont pures et droites, mais il y a dans la

situation actuelle un très-grand danger; un danger que peut dissimuler, je ne sais quelle ardeur, justifiable et louable jusqu'à un certain point, pour retenir en France certains usages et priviléges que l'on prétend appartenir aux libertés de l'Église en France, mais qui n'en est pas moins un danger menaçant pour l'avenir; c'est ce besoin d'indépendance à l'égard de Rome, besoin qui devrait disparaître devant les sages et si maternelles tolérances de Rome elle-même.

C'est ce danger, qui nous vient du côté de certaines préventions peu fondées contre Rome, qu'il faudrait conjurer aujourd'hui par les efforts réunis de tout ce qui en France aime l'Église et lui est dévoué sincèrement : vous faites le contraire, en alimentant sans cesse des luttes qui occupent malheureusement l'opinion publique ; en cherchant toutes les occasions de faire prévaloir vos idées particulières au détriment de ces idées d'autant plus saines qu'elles se rapprochent davantage d'une vénérable et sainte antiquité. Vous vous trompez en croyant défendre *ce qui existait*, contre l'envahissement, *comme on dit*, de la *nouveauté*. C'est la *nouveauté* que l'on prône avec tant de zèle et d'acharnement, et c'est l'*antiquité*, au contraire, que nous, nous lui opposons.

La question de liturgie à l'abri de laquelle vous vous placez aujourd'hui dans votre lettre, Monsieur l'Abbé, n'est pas le vrai terrain sur lequel les combattants se trouvent en présence. Votre journal se sert de je ne sais quelle affection toute de vénération pour la liturgie romaine, comme d'un moyen de déclarer la guerre à d'autres principes qu'il n'aime pas, et auxquels il est opposé. Sans doute *cette question*, comme vous le dites très-bien, *regarde tout entière les Pasteurs de l'Église et leur chef suprême, envers lesquels l'Ami de la Religion professe la plus complète soumission;* mais il est d'autres questions qui ne regardent pas moins l'Église et son chef visible, et pour lesquelles ce même journal professe beaucoup moins de soumission. Loin de moi la pensée d'entrer ici dans le détail d'une discussion que

les limites d'une simple lettre ne comportent pas, et cependant je ne puis pas ne point vous dire toute l'amertume de mon âme, en vous voyant, sous ce rapport, séparé de nous. Tout est grave, quand il s'agit de principes, qui, sans être précisément et absolument de foi, n'en touchent pas moins d'assez près à la foi elle-même, et en découlent comme des corollaires qu'elle indique suffisamment.

Plus la foi est ébranlée de nos jours dans beaucoup d'esprits, plus il serait utile que des questions de principes aussi sérieux ne fussent pas débattues ainsi entre les membres du Clergé, et qu'à lui, gardien fidèle de toute la doctrine de l'Église, on ne fît pas dire dans un journal religieux, qu'il y a dans ses rangs deux partis, et que ces deux partis, par leur division même, font à l'Église en France une situation *compromettante*.

Pourquoi prolonger plus longtemps le spectacle si triste de ces deux partis, sans cesse en guerre l'un contre l'autre? Pourquoi continuer à représenter ainsi notre France si religieuse et si chrétienne par le fond de ses entrailles, comme divisée dans son clergé, dans son Épiscopat même? Ne vaudrait-il pas mieux cacher ces divisions si elles existent, et ne pas rallumer constamment le feu des discussions quand il semble éteint par les heureuses et conciliantes dispositions des combattants? Or, n'est-ce pas ce que fait bien souvent le journal l'*Ami de la Religion*? n'est-ce pas ce qui m'a déterminé moi-même à publier dernièrement dans mon Diocèse une lettre circulaire à mon clergé, lettre dans laquelle je ne dissimulais pas ma manière de voir?

Il est temps, Monsieur l'Abbé, laissez-moi vous le dire en évêque ami de votre journal, dans ce qu'il était *autrefois*, et en évêque animé d'un grand esprit de conciliation; il est temps de suivre une autre marche; les révélations qui vont se faire prochainement devant les tribunaux, et que je voudrais bien voir s'arrêter devant celle qui a été faite, il y a quelques jours, de l'auteur de l'odieux pamphlet jeté dans le public comme un tison ardent, devraient vous en faire comprendre toute l'importance. Il y va, Monsieur l'Abbé,

d'intérêts majeurs, d'intérêts qui doivent tenir à cœur à tous ceux qui n'aiment pas certains scandales, et qui les déplorent même avec une profonde amertume. Il y va, de l'honneur de la Religion, de l'Église, du clergé; pourquoi ne pas prévenir de tels périls? Pourquoi ne pas entrer en conciliation, et suspendre au moins, jusqu'à extinction complète d'un excès d'ardeur toujours fâcheux en fait d'opinions et de manière de voir, des discussions que le temps et de sages réflexions résoudront d'eux-mêmes?

Les atteintes que vous croyez avoir été portées à l'autorité épiscopale, ne sont pas fondées, Monsieur l'Abbé; gardez-vous d'un doute, cette autorité résistera toujours, en France, à toutes les attaques que l'on pourrait diriger contre elle dans une partie des membres de l'Épiscopat; mais ce qui pourrait arriver, si de semblables luttes se prolongeaient, en dehors des seuls vrais principes, c'est que ces luttes, surtout dans le cas où le même esprit y présiderait dans votre journal, affaiblissent certaines croyances, et les rendissent moins vénérables dans l'esprit des populations. Or, ceci serait un malheur réel dont la responsabilité pèserait lourdement sur ceux qui l'auraient causé.

Je comprends, Monsieur l'Abbé, tout ce que vos labeurs ont de pénible et de fatigant, et je rends justice aux sentiments qui vous les font supporter; mais laissez-moi ajouter qu'il dépendrait de vous de vous les adoucir et de les rendre salutaires au bien de tous.

Vous avez provoqué de ma part, par la lettre que vous m'avez écrite ce matin même, cet épanchement de mon cœur. Croyez que je vous suis affectueusement dévoué, que je ne suis nullement hostile à votre journal, que je respecte, comme je vous l'ai déjà dit, ses anciennes traditions, sans toutefois en partager l'esprit, que mes pensées à votre endroit et au sien, sont des pensées toutes de conciliation, et que je n'ai usé de quelque rigueur contre l'*Ami de la Religion,* que je voudrais toujours voir et trouver *tel*, que par conviction sérieuse, et amour filial et tendre pour Rome et les principes de l'Église romaine.

Quant à la proposition que vous me faites de publier ma première lettre avec votre réponse, je ne puis que m'en rapporter à ce que je vous y disais en *Post-scriptum ;* je ne désire nullement l'impression de cette lettre, parce que je suis éloigné par principe de toute publication de documents ce genre dans la presse périodique. Si je vous ai autorisé à la faire imprimer, ce n'était que par égard pour l'indépendance de vos opinions. Si vous le désirez, je ne m'y oppose en aucune manière ; mais vous devriez alors imprimer également celle-ci.

Quant à ce qui est de mon réabonnement au journal *l'Ami de la Religion*, il dépendra de la position que vous croirez devoir prendre à l'avenir.

Agréez, Monsieur l'Abbé, la nouvelle assurance de mon dévouement et de ma considération distinguée.

Mgr FORCADE, ÉVÊQUE DE LA BASSE-TERRE (GUADELOUPE), AU R. P. GAULTIER.

« 27 novembre 1856.

J'ai suivi avec intérêt l'affaire de l'*Univers*. J'estime ce journal, autant que n'importe quel évêque, et c'est avec joie que je le vois sortir triomphant de l'inconcevable lutte élevée contre lui. Je n'ai pas cru cependant devoir intervenir publiquement en sa faveur. J'aurais peut-être alors un peu trop ressemblé à mon voisin Soulouque décernant l'honneur de son suffrage à l'empereur de toutes les Russies, pour sa conduite dans les affaires de Hongrie. Vous pouvez le dire à monsieur Louis Veuillot, si parfois vous le rencontrez ; comme il est homme d'esprit et de goût, il me comprendra et m'approuvera.....

Nous avons encore entre les mains d'autres lettres exprimant, en faveur de l'*Univers*, les sentiments de plusieurs archevêques et évêques de France ; mais le caractère confidentiel de ces lettres nous engage à ne pas les publier.

Ajoutons aux témoignages des prélats français que l'on vient d'entendre ceux de plusieurs évêques étrangers.

Dans une lettre écrite à Monseigneur l'Évêque d'Arras de la part de Monseigneur l'Archevêque de Smyrne, vicaire apostolique *ad interim* de Constantinople, et que Monseigneur l'Évêque d'Arras a bien voulu nous communiquer, nous lisons ce qui suit :

CONSTANTINOPLE, 20 août.

Le Prélat, se faisant garant de tout l'épiscopat et de tous les missionnaires dans le Levant, me charge de remercier Votre Grandeur. Ce serait à ses yeux, suivant votre expression, un *malheur public*, une *calamité*, si l'on parvenait à empêcher la publication de l'*Univers*. C'est en effet par l'*Univers* que l'Église, dispersée sur tous les points du globe, est tenue au courant de sa propre histoire, de ses luttes, de ses persécutions, de ses triomphes, et le jour où ces précieuses annales viendraient à manquer, ceux qui combattent et souffrent pour elle ne seraient plus, comme à présent, en communication directe de pensées et d'idées avec leurs autres frères.

« J'ai cru, Monseigneur, que dans une circonstance où Votre Grandeur recueillera, comme première récompense de sa courageuse initiative, des injures et des attaques, il ne lui serait pas indifférent de recevoir le témoignage d'une partie notable et intéressante à tous égards de la grande milice catholique, qui, sous un ciel souvent orageux, combat comme vous le bon combat. »

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE SOLIE
AU RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

Syra, le 24 août 1856.

Monsieur,

C'est avec un étonnement mêlé d'indignation que j'ai vu la nouvelle zizanie que l'*homme ennemi* a cherché à jeter dans le champ évangélique par le libelle intempestif et effronté : *l'Univers jugé par lui-même*. Mais ce qu'il y a de plus attristant, c'est de voir des journaux catholiques et des publicistes revêtus (qui le croirait?) du caractère sacré, livrés à une œuvre de diffamation entre frères...

Quant à vous, très-cher frère, et à vos dignes collaborateurs, ne vous laissez pas abattre; consolez-vous, et ayez confiance. Ne servez-vous pas notre chère Mère la sainte Église? Et vous la servez dignement, vous la servez avec un noble, persévérant et généreux courage. Or, qui sert l'Église, sert le Christ, et qui sert le Christ porte pour devise : croix et persécutions. *Si me persecuti sunt, et vos persequentur*. Courage donc, mes bien chers amis. Votre carrière est glorieuse, mais elle est semée de difficultés et de labeurs. Surmontez tout généreusement; la gloire qui vous attend là-haut dans le ciel est immense et infinie.

Lecteur assidu et abonné de votre excellent journal, depuis douze ans, j'en ai toujours admiré et apprécié l'esprit sincèrement catholique, comme la scrupuleuse orthodoxie de ses doctrines. C'est pourquoi, bien que le plus indigne et le dernier des Évêques catholiques, en demandant au ciel de répandre sur vos personnes, sur vos travaux, et sur votre feuille sincèrement et éminemment catholique, toute l'abondance de ses bénédictions, je m'associe de ma pleine et entière volonté, avec connaissance de cause et conviction, je souscris et j'applaudis à la lettre mémorable par laquelle le savant et vénérable évêque d'Arras a pris si noblement et avec tant de zèle la défense de la vérité, de la

justice et de votre dévouement sans bornes à la plus sainte cause qu'il y ait au monde, celle de la sainte Église, du Saint-Siége et du chef suprême, pasteur universel des agneaux et des brebis.

Agréez enfin, Monsieur le Rédacteur, les sentiments sincères de ma profonde estime et de ma vive sympathie; suivez avec fidélité et ardeur la voie qui vous a été tracée par le Saint-Siége, et, fort de la sympathie qu'elle vous assure, ne craignez nul ennemi, ni secret, ni avoué.

Votre tout dévoué,

† Nicolas Adolphe Marinelli,

Évêque de Solie, ancien Évêque de Santorin.

P. S. Pour l'honneur et l'amour de la vérité, faites de ma lettre tel usage public qu'il vous plaira.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE LONDON (CANADA-WEST).

« London, 29 août.

A la veille de partir pour la visite pastorale, je reçois le pli contenant les sept numéros de l'*Univers* qui m'arrivent à peu près chaque semaine. J'y lis avec bonheur l'admirable lettre de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque d'Arras et celle de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montauban, qui y « souscrit et applaudit pleinement et sans réserve. » Me permettez-vous de joindre mes encouragements à ceux de ces illustres prélats de la grande et glorieuse Église de France?

Peut-être cette voix épiscopale, si faible qu'elle puisse être, partie de l'extrémité du Canada, vous apportera-t-elle quelque consolation, en vous disant que nous remercions ici Monseigneur l'Évêque d'Arras de nous avoir comptés parmi ceux qui vous louent et vous bénissent pour tous les

services éminents que l'*Univers* rend à la cause sacrée dont il est « dans la presse le défenseur le plus puissant, le plus « intelligent et le plus courageux. »

. . . . . .

† ADOLPHE,
Evêque de London, C. W.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE WATERFORD (IRLANDE).

2 septembre.

..... Ce n'est pas seulement parce que j'aime l'*Univers* que je veux devenir un de vos abonnés, mais aussi pour marquer combien je désapprouve la persécution dont ce journal a été l'objet. Je saisis cette occasion pour joindre ma faible voix à celles de tant d'illustres prélats qui vous ont encouragé à supporter l'orage qui gronde encore, mais qui heureusement va bientôt cesser.

† D. O'BRIEN,
Evêque de Waterford.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ANNECY

AU RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

EVIAN, le 3 septembre 1856.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Comme tous les Évêques de la Savoie, j'ai reçu le fameux libelle : *l'Univers jugé par lui-même*. Ne sachant

à qui je dois en accuser réception, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, de donner dans votre journal une petite place à l'expression de la juste indignation qu'a fait naître dans mon cœur la lecture de cette déloyale production. Il y a vingt ans que je suis avec une scrupuleuse attention la lutte courageuse que vous soutenez et la guerre incessante que vous faites à l'erreur. En vous voyant attaquer de front les faux systèmes de la philosophie et démolir les grandes réputations que s'étaient acquises les corrupteurs des peuples, je m'attendais bien à voir éclater sur vous les orages de la colère; mais, je l'avoue, je n'aurais jamais pu croire que la guerre vous serait déclarée par ceux qui ont longtemps combattu pour la même cause et sous les mêmes drapeaux que vous.

Au milieu des amertumes dont vous êtes abreuvé, une chose doit vous consoler, c'est que vos ennemis ont le sentiment de la force que vous donne la vérité religieuse qui vous inspire et vous soutient. Pour anéantir votre œuvre si éminemment catholique, quelques-uns de vos adversaires anonymes ont cru pouvoir mettre en usage des moyens que réprouverait la probité la plus commune. Ils ont fait pour l'*Univers* ce que Voltaire, ce que les protestants, ce que les impies font tous les jours pour les Écritures. Imprimer à vos paroles et à vos doctrines une force de torsion assez grande pour les faire revenir aux doctrines qu'ils veulent vous prêter, tel est le secret et le but de ce travail de mauvaise foi. Peu s'en faut que vos ennemis ne vous fassent un crime d'avoir eu à traverser, à décrire et à juger trois ou quatre révolutions en France et plus de vingt à l'étranger.

Savez-vous ce qui me peine le plus dans cette triste affaire? C'est de penser qu'il se trouvera bien des personnes qui se croiront autorisées à chercher, par derrière ces accusations, des noms que l'on est habitué à respecter. Si, en retirant votre plainte, vous pouvez empêcher ce mal, j'ai l'espoir que vous le ferez. La charité, qui supporte tout, sait aussi tout adoucir. Or, bien des circon-

stances m'ont prouvé que ces sortes de sacrifices ne sont pas au-dessus de vos forces. Cette nouvelle épreuve tournera d'ailleurs à l'avantage de l'*Univers*, je m'en réjouis, et je ne crains pas de le dire, avec tous les Évêques de la Savoie. Pour nous, qui sommes en ce moment sous les coups de la tempête révolutionnaire, nous avons besoin de la voix puissante qui jusqu'à ce jour nous a prêté son secours.

« Continuez, Monsieur le Rédacteur, continuez à combattre, avec l'énergie qui caractérise votre talent, les mauvais principes, à neutraliser les mauvais enseignements et à défendre, comme vous l'avez fait par le passé, la liberté de l'Église, qui porte dans son sein la liberté du vrai, la liberté du beau et la liberté du bien.

« Recevez l'expression des sentiments affectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre dévoué,

† LOUIS,
Évêque d'Annecy (1).

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE (CANADA).

3 septembre.

Je dois au vif intérêt que je porte au journal que vous dirigez un mot de sympathie et d'encouragement au sujet de la lutte que vous soutenez.....

(1) *Note de l'Univers.* — Nous voudrions qu'il nous fût possible de nous rendre au désir qu'exprime l'illustre et vénérable Évêque. En poursuivant le pamphlet, nous avons nous-mêmes indiqué à quelles conditions faciles nous retirerions notre plainte. Nous sommes forcés de nous en tenir là. Nous avons en face de nous des hommes entêtés qui ne manqueraient pas de tirer avantage de notre indulgence contre nous-mêmes, et qui réimprimeraient sans fin leur ouvrage, si nous lui faisions grâce de la punition qui lui est due.

LOUIS VEUILLOT.

Je vous félicite bien sincèrement de l'initiative si puissante qu'a prise en votre faveur le vénérable et savant Évêque d'Arras, qui, dans sa belle lettre du 2 août dernier, fait si bien ressortir la valeur de votre publication et l'importance extrême qu'elle doit avoir aux yeux de tout homme qui aime sincèrement sa religion.

Oui, Monsieur le Rédacteur, je le proclame hautement avec Monseigneur Parisis, la suppression de l'*Univers* serait un malheur pour l'Église, et elle causerait un vide immense, non-seulement en France, mais en Amérique, au Canada, et partout où il est reçu. Je vous avoue que, pour ma part, j'en serais inconsolable.....

Courage donc, Monsieur le Rédacteur, combattez avec constance, avec force, et avec l'espérance d'une complète victoire.

Fort des encouragements si paternels et si bienveillants que vous avez naguère reçus....., continuez les travaux importants que vous vous imposez tous les jours pour l'honneur de la religion, et poursuivez cette belle carrière.....

† J.-C. Prince,
Evêque de Saint-Hyacinthe.

Monseigneur l'Evêque de New-York, Etats-Unis, nous a fait l'honneur de nous écrire dans le même sens.

OPINION DES JOURNAUX CATHOLIQUES.

CONCLUSION DE L'*UNIVERS*.

27 août 1856.

Deux sortes d'accusations sont portées contre nous : d'un côté, l'on inculpe nos doctrines au point de vue de l'orthodoxie ; de l'autre, on inculpe la probité de nos sen-

timents politiques, et, par des procédés dont personne n'use contre personne, on nous attribue des pensées et un langage déshonorants.

Après avoir fait connaître suffisamment ces deux causes, nous devons et nous pouvons nous retirer du débat. Les questions sont devant des juges qui ne relèvent pas de l'opinion. Pour ce qui touche à l'orthodoxie, d'éminents Évêques ont élevé la voix et se déclarent informés. Quant aux inculpations d'un autre ordre, il y a d'abord des faits matériels à constater ; car si nous n'avons pas dit ce que le pamphlet anonyme nous fait dire, ou si nous l'avons dit dans un esprit manifestement contraire aux conséquences qu'il en arrache, ces conséquences disparaissent, et le prétendu *Univers jugé par lui-même* n'est plus que l'*Univers diffamé par ses ennemis*. Cette constatation est remise aux tribunaux.

Désormais donc, la discussion, que déjà nous avions refusée, nous est doublement interdite par les convenances. Nous devons nous borner à enregistrer silencieusement les faits.

Mais cette conduite facile envers des adversaires à qui nous offrons sincèrement la paix, ne nous dispense pas du devoir de la reconnaissance envers des amis dont ce vif orage a été loin de diminuer l'affection. Nous voulons leur adresser nos remercîments et leur exprimer notre gratitude.

Suivant nos adversaires, l'*Univers* est isolé; ils font courir une liste des catholiques *éminents* que ce journal aurait éloignés de lui; liste, d'ailleurs, sur laquelle plusieurs noms ne figurent que par force, et d'autres que par grâce ; ils disent enfin que l'*Univers* forme « une école « solitaire et triste, qui se tient dans un coin avec un air

« rechigné, » faisant « un catholicisme abêti et un Christ « à l'image de ses haines (1). »

Cette opinion a dû baisser depuis quelques semaines dans l'esprit même de ceux qui ont le plus travaillé à la répandre. La plupart d'entre eux, particulièrement les auteurs du pamphlet anonyme, se reconnaissent, à l'heure qu'il est, nous n'en doutons pas, plus isolés que nous. Pour notre compte, malgré les efforts extraordinaires qui ont été faits pour perdre notre œuvre, nous savions qu'elle comptait beaucoup d'honorables amis, avant même qu'elle eût reçu le témoignage public de tant de vénérables protecteurs.

Depuis trois mois, à l'occasion de l'ouvrage de M. le comte de Falloux et à l'occasion du libelle anonyme, l'*Univers* a été violemment attaqué par un certain nombre de journaux catholiques. En même temps que l'impartialité, ils ont oublié les convenances. La passion politique, prenant le pas, les a rendus injustes et injurieux. Ils ont accueilli et fait valoir l'accusation sans tenir compte de la défense. Ils ont copié et célébré le pamphlétaire anonyme, et se sont dispensés de reproduire les lettres des Évêques. Ce parti pris d'iniquité n'était pas digne d'eux. Ils sont cinq ou six qui se sont donné ce tort, où ne devraient jamais tomber des journaux catholiques. Nous ne les avons point nommés, nous ne les nommerons pas, non par dédain, mais pour éviter une polémique que leur exaspération visible empêcherait d'avoir aucun bon résultat.

Cependant, même dans la presse, la majorité s'est prononcée en faveur de l'*Univers*. Un sentiment qu'on appréciera nous a toujours portés à faire connaître plutôt l'opi-

(1) Ces descriptions se trouvent dans l'*Union de l'Ouest*, et sont trop pittoresques pour ne lui avoir pas été beaucoup empruntées.

nion de nos adversaires, même sans la combattre, que celle de nos amis pour nous en glorifier. Nous aurions pu remplir les colonnes de ce journal des excellents articles où, avec des nuances diverses dans la sympathie, le *Mémorial du Poitou*, le *Courrier de la Drôme et de l'Ardèche*, la *Bretagne*, le *Messager du Midi*, le *Droit commun*, de Bourges, l'*Opinion du Midi*, la *Sentinelle du Jura*, le *Mémorial*, d'Amiens, etc., ont pris généreusement notre défense, et donné sur le pamphlet anonyme et sur les autres circonstances de la lutte un avis bien éloigné de celui que nos adversaires espéraient. D'autres feuilles, notamment le *Journal de l'Ain*, l'*Orléanais*, le *Spectateur*, de Dijon, le *Journal de Lot-et-Garonne*, etc., etc., sans se déclarer absolument pour nous, ont exposé les faits avec une honorable impartialité.

Un suffrage dont nous avons particulièrement sujet d'être fiers est celui des journaux catholiques étrangers. Dépouillés de tout intérêt de parti, à l'abri de ces dissidences politiques qui exercent chez les catholiques français une si regrettable influence, ils examinent et se prononcent avec une souveraine impartialité, éclairée par un souverain amour de l'Église. Tous ont reçu gratuitement le pamphlet, tous l'ont lu, tous en ont parlé comme d'une œuvre de haine, méchante et trompeuse, et inspirée par un tout autre intérêt que par celui de la religion. C'est le langage du *Journal de Bruxelles*, de la *Patrie* de Bruges, du *Bien public* de Gand, ce généreux journal qui fait une si bonne et si heureuse guerre aux ennemis de la foi.

Nous ne connaissons en Belgique qu'une exception. M. Kersten, le doyen respectable de la presse catholique belge, se laissant gouverner par un ressentiment qui a déjà trop duré, a pris le pamphlet sous sa protection et en

a fait un abrégé dont la fortune a été prompte dans les journaux révolutionnaires du pays. Les auteurs du pamphlet lui doivent ainsi le plaisir, moins grand pour eux que pour nous, de nous voir une fois de plus insultés par ces misérables feuilles. M. Kersten est homme de foi et homme d'honneur. Qu'il reproduise les lettres de nos Évêques ou qu'il les passe sous silence, il les lira; et il sera trop puni d'avoir oublié ce qu'il nous devait et ce qu'il se devait à lui-même.

Le *Tablet*, important organe des catholiques de la Grande-Bretagne, a parlé comme les journaux catholiques belges:

« Il serait facile, dit-il, de faire ressortir combien les preuves produites contre l'*Univers* sur plusieurs points sont peu concluantes par leur nature, et de défendre par eux-mêmes plusieurs des passages cités; mais le plan d'attaque contre l'*Univers* est en réalité vicieux dans sa conception. Quel journal a jamais existé qui pourrait être soumis à cette épreuve, de choisir çà et là dans quelques milliers de ses numéros des paragraphes détachés et des phrases isolées? L'auteur parle du travail énorme qu'il a consacré à l'accomplissement de sa tâche odieuse; mais le travail de le suivre pas à pas, de comparer ses citations avec le texte, et de rechercher leur véritable sens, exigerait dix fois plus de peine. Nous publions dans ce numéro une lettre de Monseigneur Parisis, évêque d'Arras, dont l'autorité l'emportera sur celle de tous les adversaires de l'*Univers*, et dont le généreux patronage soutiendra ce journal contre l'hostilité persévérante de ses ennemis.

« Pour nous, nous ne pouvons nous empêcher de considérer la cause de l'*Univers*, dans cette querelle, comme la cause de la religion, des vrais principes catholiques et de l'indépendance de la presse. Nous parlons sans esprit de parti, et on se rappelle que le *Tablet* n'a pas toujours eu lieu d'être satisfait de la ligne de l'*Univers* à son égard. Mais il y aurait peu de dignité à rappeler ces choses maintenant, quand le champion le plus capable, le plus zélé et le plus influent du catholicisme dans la presse, se voit refuser la justice ordinaire et qu'on cherche à le rendre vic-

time d'une conspiration dans laquelle la haine de ses ennemis n'est surpassée que par la déloyauté des armes dont ils se servent. » (*Tablet*, 9 août.)

En Italie, il n'y a point d'exception, du moins à notre connaissance. L'*Écho du Mont-Blanc*, la *Bilancia*, toujours si vigoureuse et si franche, l'*Amico cattolico* de Milan, s'expriment sur le pamphlet avec la même sévérité, et reproduisent les lettres épiscopales qui nous justifient. L'*Armonia*, de Turin, suit cette affaire avec un intérêt tout fraternel, et parmi tant d'affectueux témoignages, c'est celui dont nous sommes le plus touchés et le plus honorés. On sait avec quelle admirable persévérance l'*Armonia*, encouragée par les Évêques, soutient la lutte contre toutes les feuilles révolutionnaires du Piémont. Son digne rédacteur en chef, M. l'abbé Margotti, tient tête à des adversaires qui ne se contentent pas d'employer l'injure, et qui vont, comme il en a récemment fait l'expérience, jusqu'aù guet-apens. L'*Armonia* est avec nous. Le suffrage qu'elle veut bien nous donner nous paraît doux et glorieux, même après ceux qu'elle nous félicite d'avoir reçus et dont elle a le droit de prendre sa part; car nos voies sont semblables et rien ne les distingue, que plus de périls de son côté.

Nous allons donner la conclusion d'un article dans lequel l'*Armonia* expose avec beaucoup de netteté et de profondeur l'ensemble et tous les détails de notre situation. Nous n'avons point voulu reproduire cet article en entier, désirant ici ne combattre personne; et nous atténuons ce que l'intérêt de notre défense nous oblige à mettre sous les yeux du lecteur.

Citons d'abord son appréciation du libelle, qui a, dit-

elle, réjoui les incrédules et les révolutionnaires et contristé les gens de bien :

« Nous avons reçu ce livre avec la plus grande défiance. Expédié à notre adresse comme les sociétés bibliques expédient leurs opuscules, sans que nous sachions quel en est l'auteur ni qui nous l'envoie, en le voyant si bien accueilli de nos révolutionnaires, il ne nous est pas venu en pensée de le regarder comme un écrit en faveur de la religion. Nous nous disions : Si l'*Univers* était révolutionnaire, le *Siècle* lui tendrait les bras ; s'il était hétérodoxe, le *Times* le presserait sur son cœur. Feuilletez tant que vous voudrez la collection de l'*Univers;* aussi longtemps que les révolutionnaires et les incrédules lui feront la guerre, nous dirons qu'il n'est pas des leurs.

« D'ailleurs, admettons que l'*Univers* ait erré, que ses doctrines soient réellement celles que l'ouvrage présente comme siennes. Que s'ensuivrait-il ? L'*Univers* serait-il pour cela hérétique ? Pas du tout. Ce n'est pas l'erreur qui rend hérétique ; c'est l'obstination : et l'*Univers* nous a prouvé plusieurs fois qu'il est parfaitement docile et soumis à la voix de l'autorité. Aussi, nous en sommes assurés, ou il démontrera qu'il n'a jamais soutenu les fausses doctrines qu'on lui attribue, ou s'il les a réellement soutenues, il aura le courage de les rétracter.

« Il nous semble que c'est ainsi que l'*Ami de la Religion* aurait dû raisonner, au lieu de patronner, comme il l'a fait, un livre indigne de lui. »

Voici la conclusion de l'*Armonia :*

« Il nous est donc facile de voir ce qui entraîne les méchants, et avec eux quelques hommes de bien, à combattre l'*Univers.* Chez les uns, c'est haine de la religion ; chez les autres, ce sont des motifs politiques. L'*Univers* est catholique avant tout ; il veut que la France soit gouvernée catholiquement, et, pourvu qu'elle le soit, n'importe par qui, cela lui suffit. Les politiques ne s'accommodent pas de ce système, et c'est pourquoi ils lui font opposition. Nous croyons, quant à nous, que l'*Univers* se conduit avec une grande sagesse, nous le félicitons et nous sommes avec lui.

« A nos yeux, les écrivains de l'*Univers* se montrent dignes de la plus haute estime. Le désintéressement avec lequel ils refusent

de s'associer à tout parti politique, leur constance au milieu des persécutions de tout genre qui les assaillent depuis tant d'années, ce sont là de très-grands mérites. Le dernier surtout ne saurait être trop apprécié. On court assez volontiers les risques d'une querelle à vider; c'est là une sorte de courage où l'amour-propre a sa part; mais on ne résiste pas aussi facilement aux humiliations, à l'isolement, à la froideur des amis, à la persistance de la calomnie, à l'ingratitude, à l'injustice qui oublie tous les labeurs passés et courageusement soufferts. Notre faible voix n'est rien, mais pour aujourd'hui nous voulons la faire entendre hautement à la louange de ceux que tant de gens condamnent, flétrissent et abandonnent. Quant à nous, l'*Univers* est notre guide et notre maître, et nous nous faisons gloire de combattre dans ses rangs.

« Voilà ce que nous avons entendu et dû proclamer, du moment où le savant Évêque d'Arras, Monseigneur Parisis, écrivait à l'*Ami de la Religion* : « Demandez aux catholiques de l'Espagne, de la Savoie, du Piémont, de la Grande-Bretagne, des deux Amériques, ce qu'ils pensent de l'*Univers*. » Pour ce qui est de nous, nous ne pouvons que confirmer le jugement de l'illustre prélat, et nous disons : L'*Univers* est le plus puissant, le plus intelligent, le plus courageux des journaux. Nous sommes certains que tous nos collègues d'Italie n'auront qu'une même pensée avec nous. » (*Armonia*, 10 août 1856.)

Nous ne méritons pas ces éloges, et l'on peut voir par la date de l'article de l'*Armonia* que nous ne voulions ni ne désirions trouver l'occasion de les publier; mais il nous est permis d'opposer le sentiment qui les inspire à l'animosité qui nous poursuit si passionnément (1).

Voici d'autres témoins encore. La *Esperanza*, de Madrid, disait dans son numéro du 16 avril 1856 :

L'*Univers* de Paris, qui n'a pu, malgré la guerre cruelle qu'il a faite et qu'il fait encore à la Russie, être privé de la gloire d'être un des journaux les plus détestés par l'impiété et la révolution, se trouve en outre, depuis quelque temps, poursuivi par un

(1) La *Civiltà cattolica* a parlé dans le même sens que l'*Armonia*.

grand nombre d'écrivains qui passent en France pour religieux et monarchiques. L'un d'eux, sans doute, a rédigé, fait imprimer et distribuer à profusion, sous le voile de l'anonyme, une brochure intitulée : *L'Univers jugé par lui-même*, dans laquelle, paraît-il, se trouvent réunies, appuyées par des citations, et arrangées avec un soin et une habileté notables, les accusations dirigées depuis longtemps contre le journal persécuté. Les ennemis découverts n'ont pas négligé, on doit bien le supposer, la bonne occasion que leur donnait le nouveau libelle de renouveler et de redoubler leurs attaques. La situation de l'*Univers* était devenue telle, que l'illustre Évêque d'Arras a jugé nécessaire de venir à sa défense, en adressant à l'*Ami de la Religion*, qui est parmi les persécuteurs, une lettre dans laquelle il montre clairement ce qu'il y a de préjudiciable pour l'Église, d'injuste et même d'absurde dans les accusations du libelle, recommandé par lui et les siens.

Nos lecteurs savent que la *Esperanza*, quoique dès son apparition elle ait applaudi, et quoiqu'elle applaudisse encore au zèle et au talent avec lesquels l'*Univers* a servi, et sert en général la cause qu'elle soutient elle-même, a dû se mettre en contradiction avec lui, en le voyant égaré, aveuglé, subjugué par l'amour-propre national dans la question d'Orient dont la chrétienté et la monarchie auront peut-être à déplorer les conséquences. Ils doivent avoir quelque souvenir de la manière dont le journal de Paris a témoigné la mauvaise humeur que lui causait notre contradiction ; mais, malgré tout, dans les circonstances actuelles, nous jugeons devoir déclarer que, selon nous, la prévention, la jalousie, le dépit ou l'envie seuls ont pu méconnaître le zèle, l'éclat, et presque toujours l'habileté et le bonheur avec lesquels l'*Univers* a défendu la doctrine et les intérêts de l'Église. Nous dirons plus : s'il est vrai que l'*Univers* a montré une grande froideur pour la cause légitimiste, il est vrai aussi que parmi les raisons qu'il a fait valoir pour l'expliquer, il n'y en a aucune, à notre connaissance, qui ne soit fondée, ou sur l'intérêt, bien ou mal entendu, de la religion, ou sur les fautes et les erreurs que la partie la plus pure et la plus ardente de la communion royaliste a signalées avec trop de raison dans un grand nombre, soit de ceux qui furent un jour chargés de restaurer la monarchie traditionnelle, soit de ceux qui ensuite se sont dits ou se disent ses amis.

Pénétrés de ces idées, nous reproduisons les principaux pas-

sages de la lettre de l'illustre Prélat d'Arras; et nous ajoutons que S. E. le cardinal archevêque de Reims et S. G. l'évêque de Montauban, éminents par la science et par la vertu, déclarent adhérer entièrement au jugement de leur frère dans l'épiscopat.

D'autres feuilles catholiques d'Espagne tenaient le même langage : nous ne pouvons tout citer, mais nous voulons au moins reproduire la lettre suivante :

AU RÉDACTEUR EN CHEF DE L'*UNIVERS*.

SALAMANQUE, le 20 août 1856.

Je suis abonné depuis quatre ans à votre journal et je le lis avec quelques-uns de mes collègues de cette ancienne et célèbre Université Pontificale, mère et maîtresse d'écrivains aussi illustres et respectables par leur science que par leur constant et profond attachement au Saint-Siége.

Depuis la fameuse question des classiques, dans laquelle vos adversaires s'emportèrent, guidés moins par la raison que par leur misérable vanité littéraire, j'ai vu avec peine et désolation qu'une main ennemie avait semé dans le camp des catholiques de France la semence de la division, et que l'encyclique si douce et si paternelle du pasteur suprême n'amènerait qu'une trêve et non la paix. Je basais cette triste appréciation sur ce que votre pays n'étant pas encore purifié de la lèpre infernale du jansénisme (qui, grâce à une faveur spéciale de la Providence, n'est connu dans le nôtre que par l'horreur et le mépris qu'il inspire), et sur ce que votre œuvre étant l'inexorable marteau de ce démon qui sous tant de diverses formes aspire à miner les bases de l'Église et de la société, il était naturel de penser que ses héros, retirés sous leurs tentes, épiaient la première occasion de se jeter sur l'*Univers*, sous prétexte de défendre les droits de la vérité, comme un loup caché sous la peau d'une brebis se jette, affamé, sur sa proie.

Malheureusement l'heure du combat a sonné, et plût à Dieu que vous n'eussiez pas en face de vous une *misère* plus tenace et plus invincible encore que l'erreur. Celui qui donne le signal est un mauvais chevalier qui se dérobe sous le voile de l'ano-

nyme, et qui descend dans l'arène avec des armes prohibées. A ses côtés, qui le croirait, se placent des hommes qui portent écrit sur leurs boucliers : « Amis de la Religion !!! » On pourrait bien dire alors de la religion ce que madame Roland, au moment où elle allait mourir sur l'échafaud, disait de la liberté..... Mais tirons un voile sur ces aveugles, et espérons, monsieur le rédacteur, que Dieu ne vous refusera pas la palme du triomphe, vu que sa cause est la vôtre, que vos moyens de défense sont très-supérieurs et que vous êtes soutenu par trois vénérables prélats, plus grands encore par leur incontestable réputation de théologiens éminents que par leur haute dignité.

Ici où, par la miséricorde de Dieu, ni la vanité ni aucune autre passion encore plus détestable n'est assez forte pour pousser un prêtre à discuter contre un évêque; ici, où les théologiens ne soufflent pas sur la poussière pour le plaisir de s'aveugler, comme dit saint Augustin, mais suivent les traces de leurs ancêtres et se glorifient d'être dociles à la direction du vicaire de Jésus-Christ, la seule qui soit sûre ici-bas, il nous paraît incroyable qu'un simple prêtre, abusant de sa position de journaliste, prétende faire valoir sa censure en matières religieuses sur le jugement des prélats de l'Église sincèrement attachés au Siége apostolique, comme l'éminentissime cardinal-archevêque de Reims et les illustres évêques d'Arras et de Montauban, qui approuvent vos doctrines avec une si noble et si louable franchise. Le fait est pourtant certain; et éloigné par bonheur du théâtre de la guerre, je crois pouvoir demander avec une entière impartialité à M. l'abbé S... les titres sur lesquels il appuie son étrange prétention de découvrir dans l'*Univers* ces erreurs contre la foi que des évêques remarquables par la parfaite orthodoxie de leurs idées n'y découvrent pas, et qu'ici nous n'y découvrons pas, ces tendances, ces dangers si menaçants qui effrayent à ce point la scrupuleuse conscience de M. l'abbé.

Qui est-il pour en remontrer aux maîtres? Qui est-il pour se donner cet air de suffisance, air risible et ridicule si l'affaire était moins sainte et moins importante, devant de nombreux lecteurs parmi lesquels beaucoup sont aussi compétents pour le moins que lui pour porter un jugement sur la matière? Qui est-il pour venir nous dire, à nous qui avons consacré notre vie à l'étude et à l'enseignement des sciences ecclésiastiques, qui applaudissons à vos efforts pour la défense de l'Église contre ses ennemis déclarés ou secrets : « Vous êtes aveugles... Vous ne voyez pas...

Je vais faire tomber le voile qui vous couvre les yeux?...

Une pareille arrogance ne peut rester sans réponse, et quant à moi, je dois déclarer :

1° Que dans ce pays classique du respect pour le chef visible de l'Église et pour les évêques, sauf quelques exceptions insignifiantes, on considère comme irrespectueuse la situation dans laquelle se place le sieur S... en discutant d'égal à égal avec l'illustrissime seigneur Parisis sur des points qui touchent plus ou moins à la foi.

2° Qu'à part quelques termes plus ou moins justes, et partant, plus ou moins admissibles suivant toute la rigueur théologique, mais qui s'excusent certainement par la rapidité avec laquelle s'écrit un article de journal, je n'ai rien lu dans l'*Univers* qui au fond soit opposé à la saine doctrine.

3° Que le système de défense que vous avez adopté est le seul qui réponde aux besoins actuels de l'Église bien compris. Une douloureuse expérience a prouvé que les moyens termes et les transactions avec ses ennemis sont au moins inutiles s'ils ne sont pas désastreux, parce que l'erreur, envahissante de sa nature, n'est arrêtée que par son contraire; elle vit et grandit à l'ombre des concessions.

4° Enfin, que si j'avais la mission de juger en dernier ressort cette polémique déplorable, je suivrais l'exemple de notre bon Jésus au sujet de la femme adultère, pour la confusion et le châtiment de ces détestables chercheurs des fautes d'autrui.

Je termine, Monsieur, en vous autorisant à publier cette manifestation en la forme que vous jugerez convenable, et en vous offrant les plus vives sympathies de votre très-dévoué

CAMILO ALVAREZ DE CASTRO,

Docteur en Théologie de l'Université de Salamanque.

Il nous reste un mot à dire aux journaux qui, tout en appuyant maintenant nos adversaires, leur sont néanmoins aussi hostiles qu'à nous, étant eux-mêmes, avant tout, radicalement hostiles à la religion. D'une part, ils se réjouissent de nos dissentiments; de l'autre, ils s'étonnent de voir des Évêques s'y rendre attentifs et même y intervenir.

Ces journaux se réjouissent de peu de chose, et ce qui les étonne est tout naturel.

Les divisions qu'ils observent et qui leur fournissent, nous en gémissons, un sujet de risée, ne dureront pas longtemps; elles sont plus vives que profondes, plus apparentes que réelles. Elles proviennent de la politique, elles ne touchent pas la foi. Il ne faut qu'un esprit obstiné pour amener beaucoup de bruit, mais ce bruit n'est que du bruit. Au fond, quelle que soit la chaleur de nos débats, nous sommes tous d'accord sur le *Credo ;* nous tendons tous au même but, quoique non du même pas et par le même chemin. Tel est le peu de gravité de ces bruyantes divergences, que, de l'avis des plus sages, chacun pourrait se taire immédiatement sans qu'aucune vérité en fût le moins du monde lésée. Quand l'autorité qui daigne conseiller la paix trouvera bon de l'ordonner, elle sera obéie immédiatement avec un égal amour. Cet accord n'existe nulle part ailleurs, et n'est pas même ébranlé entre nous. Il y a plus : sans qu'aucun commandement soit nécessaire, un péril sérieux de la religion nous réunirait à l'instant des points les plus éloignés, et ferait régner entre nous une concorde et une discipline parfaites. Aucun engagement de parti, aucun entêtement d'opinion, aucun ressentiment personnel ne tiendrait une heure; il n'y aurait pas de conseil ni d'hésitation. Nous le disons pour nous, nous ne craignons pas de le dire aussi pour nos adversaires, et nous ne leur faisons ni honneur ni offense en les jugeant ici d'après nous-mêmes : nous articulons simplement un fait qu'ils affirmeraient de nous comme nous l'affirmons d'eux. Ainsi, ces fameux dissentiments sont une chose vaine et éphémère; ils tomberont et ne laisseront point de trace.

Quant à l'intervention actuelle des Évêques, la presse pourrait comprendre d'abord, que rarement un honneur plus grand a été fait à la presse ; ensuite, que les Évêques ne prennent pas un soin indigne d'eux en s'occupant de pacifier par la justice des dissensions que la justice n'a pas soulevées, et en s'efforçant d'obtenir par le conseil ce qu'ils pourraient faire par l'autorité; enfin, que quinze années d'injures violentes, de pamphlets, d'articles, de calomnies et d'outrages de toute sorte ne suffisent cependant pas pour décrier aux yeux des Évêques une œuvre et des écrivains, si petits qu'ils soient, qui n'ont point mérité ces indignités. Les Évêques ont vu le mal, mais ils ont vu le bien ; ils ont pesé les difficultés, les intentions et les efforts ; ils ont tenu compte des résultats, et, dédaignant de vaines clameurs, ils ont parlé suivant leur conscience, sans s'inquiéter de savoir si leur conscience se trouvait ou non d'accord avec les pamphlets.

Quelques esprits redoutent le crédit que la presse religieuse y pourra gagner. S'il nous est permis d'émettre un avis sur ce point, il ne résulte à nos yeux, de tout ce qui arrive en ce moment, pour nous qu'un plus grand engagement de bien et chrétiennement servir, et pour ceux qui daignent nous protéger, qu'une plus étroite obligation de nous surveiller. Indépendamment des efforts que nous devons faire pour n'être pas trop indignes d'une si haute protection, nous comprenons et tout le monde doit comprendre la force que les mains qui nous dégagent acquièrent par là même pour nous réprimer au besoin. Que pourrions-nous, si, par notre faute et nos écarts, les voix qui s'élèvent aujourd'hui pour nous, devaient s'élever contre nous? Bien souvent, depuis quinze ans, au milieu de tant de combats, sous le poids de tant de

blessures et d'avanies, nous avons réfléchi, non pour nous, mais pour la cause de la vérité, sur les avantages et sur les inconvénients de la presse religieuse ; bien souvent il est venu à ce sujet des doutes que nous n'avons jamais résolus nous-mêmes, et nous pouvons dire que nous avons toujours tenu la plume avec crainte et tremblement. Jamais nous n'avons été liés au point où nous le sommes, et nous en rendons grâces à Dieu.

Les lettres des Évêques et l'attitude de la presse catholique européenne ne mirent pas fin à la discussion. L'*Univers* pouvait se dispenser de se défendre ; mais il devait enregistrer les faits ; c'est ce qu'il fit. Nous donnons ici quelques articles et quelques documents qui permettront d'apprécier le caractère de ce long débat :

5 septembre 1856.

On vient d'entendre la voix des Évêques. Si l'on peut, après de telles autorités, invoquer d'autres témoignages, nous rappellerons que les journaux catholiques de Belgique, à l'exception d'un seul, les principaux journaux catholiques d'Angleterre, tous les journaux catholiques d'Italie, les journaux catholiques d'Espagne, et enfin le plus grand nombre des journaux catholiques de France, se sont mis du côté de l'*Univers*.

Pour tirer de ces faits une conclusion générale et qui importe à la cause de la religion, il nous semble :

1° Que l'Encyclique *Inter multiplices* de N. S. P. le Pape Pie IX, en date du 21 mars 1853, n'a rien perdu de

sa force et de son sens en ce qui regarde la presse religieuse, et en particulier l'*Univers;* que cet acte pacificateur, comme on l'a nommé, d'une part couvre au moins le passé, de l'autre indique la voie pour l'avenir. C'est le jugement de tous les Évêques qui ont parlé en cette occasion.

2° Que l'*Univers*, après toutes les attaques dont il a été l'objet et par suite de ces attaques, a désormais les raisons les plus fondées et les plus décisives de se croire dans la véritable voie où doit se tenir la presse catholique.

En tirant ces conclusions incontestables, nous sommes loin de prétendre avoir reçu de nos vénérables Évêques une approbation sans réserve. Outre les questions libres, où plusieurs tolèrent des manières de voir qu'ils ne partagent pas, ils ont fait sur d'autres points la part des critiques ; et nous osons dire que touchés et confus de leur bienveillance, mais par ce sentiment même éclairés sur nos devoirs, nous avons été à cet égard plus loin qu'eux. Nous savons que nos intentions nous ont été comptées plus que nos œuvres. En même temps, nous ne voulons aucunement nous dissimuler que notre position est devenue plus difficile qu'elle n'était. Nous avons lu et relu les conseils de Mgr l'Évêque de Perpignan, qui nous dit de profiter même des critiques injustes, et nous ne croyons pas faire une indiscrétion blâmable en montrant, par l'extrait suivant d'une lettre confidentielle de Mgr l'Évêque d'Arras, quelles pensées nous préoccupent et quelles lumières nous sont données : « A part même toutes les « raisons de conscience, nous écrit l'éminent prélat, il vous « siérait mal de ne pas être plus que jamais digne, calme « et modéré. On comprend l'agitation dans l'impuissance, « on ne la comprend pas dans la force. Le reflet qui

« tombe maintenant sur votre œuvre doit vous la rendre « tout à fait digne de respect. »

---

5 septembre 1856.

Il n'est pas sans intérêt de savoir comment les journaux qui ont chaleureusement appuyé le pamphlet anonyme contre l'*Univers*, et assisté l'*Ami de la Religion* dans la campagne qu'il vient de terminer, tiennent leurs lecteurs au courant des faits. Nous citons l'un des plus ardents et des plus affidés, le *Moniteur du Loiret*, n° du 3 septembre. Cet exemple suffira.

« Nous nous sommes abstenus de parler depuis quelque temps du grave procès intenté par l'opinion catholique au journal *l'Univers*, et de la polémique soutenue d'une manière si ferme et si remarquable par l'*Ami de la Religion*.

« Aujourd'hui, le procès est instruit et la polémique terminée. — L'*Ami de la Religion* a publié son dernier article, qui est comme le résumé de tout le débat, et le tribunal de l'opinion peut prononcer.

« Il est avéré que l'*Univers* a erré sur les plus importantes questions de la philosophie, sur les principes mêmes de gouvernement et d'ordre social; que non-seulement il s'est jeté dans les variations les plus scandaleuses, mais qu'il l'a constamment fait en engageant la doctrine de l'Église, en parlant en son nom, en l'identifiant aux causes extrêmes et opposées qu'il a tour à tour servies.

« Ainsi que l'écrivait hier un éminent catholique, la funeste influence de l'*Univers* a jeté la division dans les esprits, la haine dans les cœurs et le trouble partout. — Sont-ce là des résultats dont ait à se réjouir l'Église et dont la cause de la religion puisse retirer quelque profit?

« Certains prétendent que ces appréciations sont dictées par la partialité la plus passionnée. — Hélas! la désunion au sein même de l'épiscopat, la désunion dans le clergé, la désunion parmi les laïques, la joie donnée à nos adversaires et le scandale

donné à tous, — voilà trop véritablement le fruit des doctrines, de l'attitude et du langage de l'*Univers*.

« *Dix ou douze prélats* (*sic*) sont intervenus dans le débat pour couvrir M. Veuillot et son œuvre; *quelques-uns* (*sic*) ne se sont présentés qu'en qualité de médiateurs; mais l'*Univers* a tout pris pour des témoignages pleinement approbateurs, et il a dit à l'*Ami de la Religion* avec un accent de triomphe : « Inclinez-vous et brisez votre plume; l'épiscopat français vous condamne et nous glorifie ! »

« A cela l'*Ami de la Religion* fait aujourd'hui la réponse suivante :

« Indépendamment de nos motifs de conscience, nous avons « été soutenus et encouragés dans notre polémique par les adhé- « sions les plus rassurantes de la part *d'un plus grand nombre de « membres de l'épiscopat*. Si nous n'avons pas publié des marques « de sympathie si précieuses, nous le répétons, c'est qu'il eût « été déplorable d'opposer ouvertement des Évêques à des Évê- « ques. Par cette conduite, nous croyons avoir fait preuve de « notre respect pour la dignité de la hiérarchie et de l'amour le « plus désintéressé pour l'Église. Il serait étrange qu'on exploitât « ce silence tout de respect en nous adressant des provocations « que ni l'honneur ni l'esprit chrétien ne pourraient avouer. »

« Ceci est net et péremptoire. — L'*Univers* reproduira-t-il cette réponse? Nous en doutons.

« Quoi qu'il en soit, l'opinion publique est maintenant édifiée; l'*Univers* a pu déférer aux tribunaux la brochure où on l'a jugé d'après ses propres déclarations et son propre langage; il ne pourra pas faire qu'il n'ait prôné les doctrines politiques et sociales les plus opposées, toujours en identifiant les enseignements mêmes de l'Église avec chacune de ces doctrines extrêmes et absolues. La police correctionnelle, qu'on invoque si pitoyablement dans cette grave circonstance, ne peut se prononcer sur ce qui fait le débat, et les fortes démonstrations de l'*Ami de la Religion* demeurent tout entières, avec l'appui D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE MEMBRES DE L'ÉPISCOPAT que celui des adhérents de l'*Univers* (1). »

LÉON LAVEDAN.

(1) La lettre suivante écrite par un des membres les plus honorables et les plus honorés du clergé orléanais montre quel esprit le rédacteur en chef du *Moniteur du Loiret*, devenu plus tard rédacteur de l'*Ami de la Religion*, ne cessa d'apporter dans l'examen de ce débat :

INCIDENT RELATIF A M. GAUTHIER DE CLAUBRY.

Le *Journal des Villes et Campagnes* a publié dans son numéro du 12 septembre la lettre suivante, que monseigneur l'Évêque de Poitiers lui a fait l'honneur de lui adresser :

« MAUROC, près Poitiers, le 9 septembre 1856.

« MONSIEUR,

« Je viens de recevoir par la poste un exemplaire de l'article de M. G. de Cl*****, inséré dans votre n. du 31 août dernier, et je crois de mon devoir de répondre à cet envoi par quelques observations.

A M. LE RÉDACTEUR DU *JOURNAL DU LOIRET.*

25 août 1856.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Veuillez me permettre de consigner dans vos colonnes une observation.

Je trouve dans le *Moniteur du Loiret* (11 et 12 août) la phrase suivante : « Monseigneur l'évêque d'Arras, tout en donnant un bill d'indem-« nité à *l'Univers*, lui reproche pourtant bien en passant quelques paroles « malsonnantes. »

Sur-le-champ je me suis reporté à la lettre du prélat et j'y ai lu le passage que voici : « Il y a donc dans les vingt volumes in-folio qui com-« posent la collection de l'*Univers* quelques paroles malsonnantes, au « moins pour certaines oreilles. Mais d'abord la merveille serait qu'il n'y « en eût pas. »

Je demande à tout homme qui sait lire, si la pensée et les expressions de monseigneur Parisis impliquent le moins du monde un *reproche*. Je demande, en outre, pourquoi, dans la citation que fait le *Moniteur du Loiret*, il supprime les mots essentiels « au moins pour certaines oreilles? » Sans être exigeant, monseigneur l'évêque d'Arras, notre compatriote, pouvait espérer, ce me semble, que sa pensée ne serait point dénaturée, au moins par une feuille orléanaise.

Ces petites habiletés rappellent le faire de l'auteur anonyme (à qui Dieu pardonne!) de la fameuse brochure *l'Univers jugé par lui-même*, soit dit néanmoins proportion gardée; car si nous avons ici un brin de mauvaise foi, dans la brochure il y en a des montagnes.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

VICTOR PELLETIER,
Chanoine de l'église d'Orléans.

« Votre journal, Monsieur, occupe dans la presse périodique une certaine place à part, qui l'a toujours rendu digne d'intérêt. Au milieu des luttes les plus ardentes, il a su presque constamment conserver son caractère distinctif de circonspection et de sobriété. Aussi avons-nous souvent aimé à l'apercevoir dans le presbytère comme chez le modeste fonctionnaire municipal et les estimables propriétaires qui partageaient l'abonnement de M. le curé. Ils y trouvaient une placidité de rédaction qui se rapportait à celle de leurs habitudes; initiés par vous aux nouvelles du siècle, ils ne se mêlaient point à ses passions et à ses erreurs.

« Je suis persuadé, Monsieur, que votre feuille a conservé ce mérite et qu'elle est demeurée telle que je l'ai autrefois connue. C'est pourquoi je cherche comment il se peut faire que M. G. de Cl***** ait eu la pensée de vous demander l'insertion d'un article que les feuilles impies et révolutionnaires auraient, ainsi qu'il le dit lui-même, *reçu avec applaudissement.*

« Eh! quoi, Monsieur, c'est dans ce journal connu pour son respect envers l'autorité religieuse qu'un catholique vient faire magistralement la leçon aux Cardinaux, Archevêques et Evêques, à qui leur devoir a commandé de parler dans une cause qui est assurément de leur compétence! c'est dans ce journal que des vétérans de l'épiscopat sont publiquement accusés de connivence au mal et de sensibilité niaise envers les coupables; qu'ils sont comparés *à ces parents aveugles* qui n'ont pas *le courage de convenir des défauts de leurs enfants*, qui *ne peuvent supporter pour eux la plus légère contradiction*, et qui les défendent envers et contre tous *par une fascination dont ils ne calculent pas la portée*, etc., etc.! C'est par votre organe que ces prélats sont blâmés, contrairement à toute vérité, de n'avoir pas *du moins adressé quelques sages conseils* au journal attaqué, et de n'avoir *trouvé de paroles que pour le louer*, et par conséquent pour *l'enhardir à persévérer dans sa voie sans qu'il songe même au plus léger amendement!*

« Et le chrétien qui cite ainsi à son tribunal tout ce qu'il y a de plus élevé dans la sainte hiérarchie, qui tranche et qui décide sur ce ton, pose ensuite et résout à son aise la question de savoir si l'*Univers*, depuis quelques années, *a été moins tranchant et moins dogmatique dans ses décisions, enfin, s'il s'est moins placé juge en Israël?*

« Dans ce même article, les prélats dont la haute autorité est

intervenue naguère, et qui ont reçu du grand nombre de leurs collègues des témoignages d'assentiment, sont mis en regard avec ces maniaques du *congrès de la paix*, qui *faisaient des démarches auprès de Palmerston pour faire cesser toute effusion de sang, tandis que d'innombrables armées se heurtaient sur le sol de la Crimée*. Et il ajoute :

« Mais eussent les hostilités cessé d'un commun accord, Sé-
« bastopol n'en subsisterait pas moins comme une menace de
« tous les instants. Son existence ne pouvait se concilier avec la
« paix que si ses remparts et son port eussent disparu, que de
« paisibles habitants eussent remplacé son immense matériel de
« guerre et ses gigantesques moyens de défense ; que le Czar, en
« les détruisant, eût renoncé à les rétablir et les faire servir aux
« usages pour lesquels ils avaient été primitivement créés. »

« Tout cela est assez franc ; car enfin cela ne veut rien dire, ou cela signifie que l'*Univers* est un Sébastopol qui ne doit trouver grâce que quand ses remparts et son port auront disparu, que quand son matériel de guerre et ses moyens de défense auront été détruits, ou seront mis aux mains de paisibles et inoffensifs écrivains qui renonceront à s'en servir aux fins pour lesquelles cette place forte et son arsenal ont été primitivement créés. — Eh bien ! l'auteur de cet article ne se trompe pas : s'il eût jeté de telles paroles en pâture aux feuilles dont les principes sont si éloignés des siens, elles les auraient reçues *avec applaudissement*.

« Or, c'est parce que les applaudissements seraient venus de ce côté qu'on ne peut s'expliquer le parti que quelques feuilles religieuses prétendent tirer de cet article malheureux, échappé sinon à l'improvisation, du moins à l'irréflexion d'une plume ordinairement mieux inspirée. Il faut tout l'aveuglement de la passion pour chercher à se faire une arme de ce tort momentané d'un homme de bien.

« Votre honorable correspondant termine en disant « : Dans
« la haute sphère où la Providence les a placés, les vénérables
« prélats qui ont pris hautement la défense de l'*Univers* ne peu-
« vent apprécier toute l'influence dangereuse qu'il exerce... C'est
« aux hommes que leur position oblige à se heurter sans cesse
« au contact des diverses parties de la société, qu'il est donné
« seul de l'apercevoir et de le constater. » Souffrez que je le dise, Monsieur le Rédacteur, le principe de la substitution de nouveaux *juges en Israël* à ceux que Dieu a constitués paraît mani-

festement ici, comme dans les écrits de la plupart des publicistes qui se sont adjugé depuis quelque temps le rôle de modérateurs. Le motif en est futile. Qu'on se rassure ; la position des Évêques les met aussi en rapport avec les diverses parties de la société... De la sphère élevée où la Providence les a placés, peut-être voient-ils mieux et de plus loin qu'on ne semble le croire, et ne sont-ils pas tout à fait dépourvus de perspicacité pour apprécier les effets d'ensemble et les résultats généraux de l'œuvre contre laquelle ils ne veulent pas servir de mesquines rivalités ni d'implacables colères.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« † L. E., *Évêque de Poitiers.* »

Nous connaissons l'article de M. Gaultier de Claubry : l'*Ami de la Religion* nous en avait parlé, et l'on en a fait une brochure que l'on répand, à ce qu'il paraît, fort généreusement. Néanmoins, nous n'en voulions rien dire, et, après la lettre de Monseigneur l'Évêque de Poitiers, nous sommes moins que jamais tentés de nous en occuper. Seulement afin de lever les doutes du *Journal des Villes et Campagnes*, nous lui signalerons l'article suivant, publié par la *Cività cattolica* dans sa livraison du 6 septembre.

« Puisque nous parlons des affaires de France, nous ne pouvons pas ne pas faire mention de la controverse renouvelée dans ce pays contre le journal l'*Univers*, particulièrement au moyen d'un libelle anonyme intitulé : *L'Univers jugé par lui-même*, que le rédacteur en chef de ce journal a déféré aux tribunaux, pour cause de diffamation. Bien que, dans une autre semblable occasion, quelques prélats aient réprouvé quelques opinions de l'*Univers*, nous ne voyons pas que cette fois aucun d'eux l'ait fait publiquement. Bien plus, plusieurs l'ont pris sous leur protection, entre autres LL. EE. les Cardinaux-Archevêques de Lyon et de Reims. Toutefois, les égards dus aux personnages et aux journaux catholiques qui se sont déclarés hostiles à l'*Univers* nous imposent une réserve qui ne nous permet guère que de faire des vœux pour que ces dissensions fraternelles soient bientôt

apaisées. Mais si nous pouvions faire abstraction de ces égards, nous n'hésiterions pas un instant à nous déclarer pour l'*Univers*, comme nous l'avons fait en une autre occasion, soit parce que nous apprécions hautement les services signalés qu'il a rendus et qu'il rend encore à la cause de la religion et de l'Église, non-seulement en France, mais encore au dehors et surtout en Italie; soit parce que la responsabilité de la controverse présente ne peut lui être imputée, à lui qui s'est tenu dans les limites d'une défense juste et nécessaire. Nous le disons d'autant plus volontiers, que nous croyons devoir déclarer en même temps que, quoique séparés d'opinion avec ce journal sur la question du *traditionalisme* (en tant que l'*Univers* peut l'avoir soutenu) et sur la question des classiques, cela n'a diminué en rien, ni chez nous, ni généralement parmi nos amis, l'estime et l'affection que nous avons pour l'œuvre, pour son rédacteur en chef et pour ses zélés collaborateurs. »

LE *CORRESPONDANT* ET LE LIBELLE.

6 septembre 1856.

Dans son dernier numéro, qui date de dix jours, le *Correspondant* a parlé de nous, de lui, du *parti catholique*, de M. de Falloux, de l'*Univers jugé par lui-même*, et le tout assez singulièrement. Nous n'en voulions rien dire; mais la reproduction de cet article dans toutes les feuilles qui portent plus ou moins la cocarde, lui donne un caractère trop marqué d'insistance et nous oblige à le reprendre.

Le *Correspondant* se plaint que nous le provoquons à la polémique. Ce n'est point notre dessein. Faisant réimprimer notre réfutation du travail de M. de Falloux, nous en avons averti les intéressés, afin qu'ils eussent le temps de réclamer contre les erreurs de *fait* que nous aurions pu

commettre. Au *Correspondant*, premier éditeur de ce travail, revenait plus spécialement le soin d'en établir l'exactitude contestée par nous. Il s'est tu. Nous avons constaté son silence comme un aveu, quant aux *faits*.

Il dit maintenant que son silence « n'avoue et surtout ne désavoue rien. » C'est absolument comme s'il ne disait rien ; seulement, il se retire le mérite du silence. Si nous avons opposé des faits exacts à des faits erronés, il a tort de ne pas avouer la vérité, et de ne pas désavouer l'erreur. Il éprouverait, poursuit-il, *moins de difficulté à relever nos assertions que nous en aurions nous-mêmes à les justifier*. Alors, il faudrait parler. Mais, ajoute-t-il, son silence *satisfait trop d'âmes chrétiennes pour qu'il songe en ce moment à le rompre*. Alors il fallait se taire.

L'*Univers* a opposé des faits positifs à des argumentations subtiles qui incriminaient sa conduite et attaquaient jusqu'à son honneur. Sur quel point le *Correspondant* aurait-il moins de peine à justifier ses argumentations, ses incriminations et ses insinuations, que nous n'en aurions nous-mêmes à les écraser?

La chose est trop commode d'aventurer des faits inexacts, des insinuations odieuses, et de se renfermer ensuite dans le silence. Ce silence-là ne réjouit pas les âmes chrétiennes, puisqu'il laisse souffrir la vérité et la justice. Il n'est ni digne ni charitable. Le moins que la dignité conseille est d'être vraie, le moins que la charité exige est d'être juste. Vous m'accusez à tort devant le public; je vous prouve que vous vous êtes trompé. Vous maintenez votre accusation, et vous protestez que votre vertu vous défend de répondre ! Cet abus est plus détestable que le premier.

La ressource est d'ailleurs faible, et se fatigue. Renon-

cez-y. Elle ne peut servir deux fois, et c'est déjà trop d'une.

Venant au pamphlet anonyme, qu'il appelle « un écrit nouveau, » le *Correspondant* décline honorablement toute responsabilité dans cet ouvrage, et cependant n'en parle qu'avec faveur : « Cet *écrit nouveau* contient *incontestablement* des faits d'*une haute portée ;* » on ne veut ni blâmer ni même juger les motifs qui ont pu porter l'auteur à ne point se nommer ; » enfin, « on ne peut admettre que, pour réfuter un livre, il suffise d'en poursuivre l'éditeur. » Si le livre est honnête, c'est froid ; s'il ne l'est pas, c'est complaisant !

Non, nous n'attribuons pas à la rédaction du *Correspondant* cet « écrit nouveau » que tant de vénérables Évêques ont nommé un libelle. Mais cet écrit nouveau caresse le *Correspondant,* et le *Correspondant* le caresse. On voit ici le fond des cœurs.

RÉPONSE AUX JOURNAUX ALLEMANDS.

— 3 OCTOBRE 1856 —

Donnons aujourd'hui quelque satisfaction à nos adversaires, et achevons ainsi de tenir nos lecteurs au courant d'une situation qui a si vivement éveillé leur sollicitude.

Les journaux catholiques de l'Allemagne, contrairement aux journaux religieux des autres pays, nous sont en général peu favorables, et paraissent avoir assez mal compris la question. Plusieurs, l'*Allemagne* (entre autres (n° du 24 septembre), se sont effrayés outre mesure des commentaires et des cris de joie des feuilles protestantes, qui allaient jusqu'à voir le germe d'un schisme dans une querelle dont le fond est exclusivement politique. Il n'y a en France, parmi les catholiques aucune division sur les doctrines orthodoxes. Ce que l'on appelle le gallicanisme n'est plus qu'une opinion impuissante. Quiconque voudrait la soutenir, même dans les limites où elle était tolérée il y a vingt ans, ne serait pas dangereux, mais ridicule. La plupart des adversaires de l'*Univers*, ceux du moins qui se nomment, se prétendent aussi ultramontains que qui que ce soit. Le gallicanisme pur est aujourd'hui représenté officiellement par la *Gazette de France*, secrètement par certains auteurs, lesquels font de temps en temps certains mémoires anonymes que les Évêques

condamnent, quand ces écrits obtiennent une certaine notoriété, et tout est dit. L'*Allemagne*, tout en réfutant les conclusions des feuilles protestantes, attache encore trop d'importance à leurs illusions. Elle se trompe elle-même lorsqu'elle parle des prétendues fureurs de l'*Univers* contre les modérés. L'*Univers* n'a jamais reproché aux *modérés* que leur manque absolu de modération à son égard. Mais encore une fois, quoique l'esprit de secte se coalise ici avec l'esprit politique, la question religieuse n'est pas sous jeu. La plupart des rédacteurs du *Correspondant* voudraient prendre immédiatement la situation de l'*Univers* si ce journal n'existait plus ; et ils feraient la même guerre aux débris momentanément encouragés du gallicanisme.

La *Feuille ecclésiastique de Westphalie* a vu plus net. Elle trouve dans la lettre de Monseigneur l'Évêque de Saint-Claude la vraie signification du conflit. Ces débats, dit-elle, ont un caractère essentiellement politique. *Ils ont lieu entre les partisans de l'opposition libérale et les amis du système napoléoniste.* Elle eût parlé plus exactement en nous nommant les amis du système monarchique ; car nous n'appartenons pas aux hommes, mais aux idées. La *Feuille ecclésiastique* fait des vœux pour que cette dispute, « qui ne réjouit que l'ennemi de l'Église et les protestants, » puisse aboutir bientôt à sa fin. Ces vœux sont les nôtres. Depuis le commencement de la querelle nous avons continuellement offert de la terminer, et les deux vénérables prélats qui sont intervenus dans ce dessein ont été satisfaits des dispositions que nous leur avions montrées.

Les *Feuilles historiques* de Munich, excellent recueil d'ailleurs, tiennent sur nous un langage auquel la presse

révolutionnaire elle-même ne pourrait rien ajouter. Quelques extraits feront voir comment et par qui ce journal, dont les rédacteurs, sans doute, ne lisent pas l'*Univers*, s'est laissé renseigner.

D'après les *Feuilles historiques* de Munich : 1° en 1845, on pouvait dire que l'*Univers* représentait le parti catholique. Depuis M. de Montalembert *jusqu'au duc de Broglie* (1), tous les catholiques célèbres étaient unis avec ce journal sur le terrain de l'Eglise et se donnaient la main pour la défendre et l'aider à reconquérir son droit à l'enseignement. Tous ces noms paraissent aujourd'hui dans le *Correspondant*. « Du côté de l'*Univers* se trouve « M. Veuillot tout seul, homme sans école ni mesure, « enthousiaste jusqu'à l'excès, avec *une tourbe* de colla- « borateurs obscurs sans *une étincelle* d'indépendance, « qui par leur obséquiosité servile aux caprices du maître « stimulent sans cesse son indiscipline naturelle. »

2° Le *Correspondant* a été classé parmi les ennemis de l'*Univers* à cause de sa modération et parce qu'il recherche l'alliance des chefs de l'ancien parti libéral, à l'appui desquels on doit la liberté de l'enseignement et la restauration du Pape. Une foule de savants libéraux étaient sur le chemin de la foi et allaient rentrer dans l'Église, il y a quatre ans, quand l'*Univers* a compromis la cause catholique, effarouché ces néophytes, réveillé tous les préjugés et fait renouveler les vieilles attaques.

3° Le gouvernement de Louis-Philippe s'adoucissait peu à peu à l'égard des catholiques, et M. de Salvandy venait de proposer une loi *acceptable*, quand la révolution de Fé-

(1) Le journal de Munich veut parler de M. le prince Albert de Broglie ; mais en 1845 et beaucoup plus tard, cet écrivain était fort loin du parti catholique, que M. le duc de Broglie son père combattait.

vrier éclata. M. de Falloux, bravant la rage de la Montagne en 1849, fit préparer une seconde loi. Le président n'y était pour rien ; il n'y a jamais participé. Au contraire M. Thiers, M. Molé, M. Cousin tinrent une noble et courageuse conduite, aussi bien dans la commission que dans les deux assemblées. Le Gouvernement n'accepta la nouvelle loi que quand la victoire n'était plus douteuse. M. Thiers la fit triompher.

4° L'*Univers* se joignit aux Rouges pour combattre la loi ; il voulait *tout ou rien*, c'est-à-dire la destruction de l'Université et le monopole ; il repoussait toute légitime concurrence.

5° L'*Univers* a été condamné par Rome dans la fameuse querelle des classiques.

6° Le 2 décembre arriva. Avant ce moment l'*Univers*, loin d'être neutre, faisait la guerre la plus haineuse au napoléonisme et avait épousé la cause légitimiste. Au 2 décembre, il changea soudain les outrages en adulations et en applaudissements.

7° Les *Feuilles historiques*, analysant l'*Univers jugé par lui-même*, « brochure qui a rempli la France de sen- « sation, » suivent ce précieux guide et résument ainsi l'histoire du journal : « De 1845 à 1848, l'*Univers* a été « démagogue, il a demandé la séparation de l'État et de « l'Église, il a ressuscité en quelque sorte les idées de La- « mennais ; il a favorisé la révolution dans toute l'Europe « après 1848. Puis, devenu absolutiste, il a voulu étouffer « toute liberté. Il n'est resté conséquent qu'en une seule « chose : à tirer les conséquences les plus absurdes de « ses principes du moment ; il est tombé dans l'hérésie « traditionnelle en sortant de l'hérésie lamennaisienne, « etc., etc. »

8° Enfin, « l'*Univers* a fait, en 1852, à Monseigneur « l'Archevêque de Paris, une résistance *scandaleuse* qui « fut blâmée à Rome. — Il est le meilleur collaborateur « du *Siècle*, qui ridiculise l'Église en reproduisant régu- « lièrement ses articles. — Il a divisé les Évêques de « France en ultramontains et en gallicans, et représenté « ces derniers comme des *protestants*, des *ariens* et des « *voltairiens*, quoiqu'il n'y ait plus en réalité de gallica- « nisme en France. — L'Évêque d'Arras, l'Évêque de « Montauban et le Cardinal-Archevêque de Reims l'ont « pourtant pris sous leur protection, malgré les scandales « qu'il cause. » Si l'*Univers* a de nombreux amis dans le clergé, c'est qu'on aime ses défauts et que sa lecture est un spectacle ; « mais la majorité du clergé regarde cette « feuille comme la plus grande calamité de l'Église. Il « serait vraiment nécessaire, à la fin, que le Pape enjoi- « gnît à M. Veuillot de faire pénitence sous le sac et sous « la cendre. »

Telle est l'érudition et tels sont les sentiments du recueil catholique de Munich au sujet de l'*Univers*. Nous voyons parfaitement d'où tout cela lui vient. La plupart de ses assertions sont tirées du travail de M. de Falloux, et nous y avons répondu ; les injures sont les mêmes qu'on a lues dernièrement dans une lettre publique de M. de Montalembert, et nous n'y voulons pas répondre ; le reste est tiré du pamphlet anonyme, et la justice y répondra.

Pour tout ce qui les regarde, les rédacteurs de l'*Univers* pardonnent au recueil de Munich son étonnante ignorance. C'est à lui de voir s'il lui convient de s'exposer à publier toujours de ridicules mensonges contre un organe important de la cause catholique. Nous ne l'imiterons point en cela, et nous regrettons assez le tort que le simple exposé

qui précède lui fera dans l'opinion de nos lecteurs. La direction des *Feuilles historiques*, relativement à l'Allemagne, est semblable à la nôtre; elles combattent sans cesse comme nous le protestantisme, les révolutionnaires et l'école pseudo-libérale. Que diraient-elles si l'*Univers*, sans les lire, les jugeait sur la foi de la presse ennemie? Cependant, même en ce cas, nous ne pourrions faire rien de pareil à l'indignité que les *Feuilles historiques* doivent se reprocher.

Nota. — Pour compléter le résumé de ces longs débats, les éditeurs des *Mélanges* doivent donner ici la lettre de M. le comte de Montalembert, à laquelle il est fait allusion dans l'article qui précède, et une réponse à M. Cochin, que son zèle pour le parti de la modération avait poussé à intervenir dans une discussion où le rédacteur en chef de l'*Univers* ne trouvait pas qu'il y eut lieu de le recevoir.

A M. LOUIS ULBACH.

« Besançon, le 7 septembre 1856.

« Monsieur le Rédacteur,

« Je viens seulement d'avoir connaissance de la *Revue de Paris* du 15 août 1856, qui contient un article intitulé : *Le parti catholique et ses variations*. Vous y citez (p. 183) un passage de l'écrit récent de M. Veuillot contre M. de Falloux, contenant un prétendu récit de ma conduite lors du coup d'État du 2 décembre 1851. Vous ajoutez que ce récit *n'a pas été démenti* et que par conséquent il est *authentique*.

« Un homme public, souvent obligé de critiquer les adversaires de ses idées et de ses convictions, doit savoir à son tour supporter la critique, même quand elle est grossière ou perfide. C'est pourquoi je n'ai jamais opposé que le silence aux attaques dirigées contre moi, tant par les écrivains démocrates que par les rédacteurs de l'*Univers*. Mais tout homme loyal et

sensé doit comprendre que le silence gardé devant l'injure ne peut pas servir de garantie au mensonge, et qu'il serait souverainement injuste d'en conclure que l'on admet tout ce que l'on ne conteste pas.

« Telle est cependant, Monsieur, la conclusion que vous tirez, en admettant que le récit de M. Veuillot est *authentique*, parce qu'il n'a pas été démenti. Vous m'obligez donc à déclarer que tout est controuvé dans le fragment que vous avez cité de M. Veuillot sur moi, comme aussi dans la plupart des nombreux passages de son récent écrit où il est question de moi.

« Dans cet écrit, au lieu de se borner à attaquer, comme il en avait le droit, mes discours ou mes actes publics, il s'est permis d'afficher une sorte d'étude intime sur les impressions et les intentions qu'il m'attribue. Puisque, seul entre tous les organes de la presse parisienne, vous avez jugé à propos de lui prêter le secours de votre publicité, trouvez bon que j'en use à mon tour pour opposer un démenti pur et simple à tout ce que M. Veuillot a cru pouvoir avancer sur mon compte comme sur celui de mon ami, M. de Falloux. Je ne saurais entrer dans une discussion dedétail avec un adversaire aussi habile que violent, passé maître dans la stratégie de l'invective, parlant tous les jours, et aidé de vingt subalternes qui se relayent pour achever ses victimes. Je me borne à déclarer que ma mémoire, ma conscience et mon honneur protestent à l'envi contre tout ce qu'il a dit. J'affirme, en outre, qu'il m'a audacieusement calomnié en osant prétendre que c'est moi qui, en 1852, *ai voulu changer l'assiette et les couleurs du camp des catholiques*. (*Univers* du 3 juillet).

« Vos préférences pour notre antagoniste sont manifestes. Elles s'expliquent par le sentiment qui vous fait reconnaître (p. 188) *qu'un pareil adversaire vous assure la victoire*. Mais permettez-moi d'ajouter que vos opinions, pas plus que les miennes, ne doivent chercher un refuge dans cette tactique habituelle à l'*Univers*, faite pour révolter tous les gens d'honneur, et qui consiste à transporter toutes les questions, et surtout les questions religieuses, sur un terrain politique, où il peut seul user impunément de la liberté de la parole. Si la discussion était libre, je ne vous épargnerais pas l'expression de la surprise que j'éprouve en vous voyant si préoccupé de la conscience de ceux qui ont admis la révolution de 1851, vous qui applaudissez tous les jours à la révolution de 1848, laquelle avait, elle aussi, ce me semble, déchiré une constitution et dispersé par la

force une assemblée souveraine. Mais le temps n'est pas encore venu où d'autres que les apologistes du gouvernement actuel puissent discuter le coup d'État du 2 décembre. Quand il viendra, croyez bien, Monsieur, que je ne serai nullement embarrassé de rendre compte de ma conduite avant, pendant et après cet événement. Veuillez, en attendant, insérer cette lettre dans votre prochaine livraison, et agréez l'assurance de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Ch. de Montalembert. »

M. Louis Veuillot, absent de Paris, envoya la note ci-après, en réponse à M. le comte de Montalembert :

« Je plains M. de Montalembert et du choix de ses correspondants et du ton de ses correspondances. Je regrette amèrement qu'il ait enfin fermé la voie de retour que j'ai si obstinément voulu tenir ouverte entre lui et les plus fidèles compagnons de ses meilleurs combats. Ses emportements ne méritent que le silence, et n'obtiendront de ma part rien de plus. Je ne consens pas à plaider ma cause devant M. Ulbach. J'attendrai que M. de Montalembert vienne ici, comme je l'y ai souvent invité, produire des griefs sérieux et formuler autre chose que des démentis oratoires. Je souhaite qu'il ne le fasse point. Quand il le voudra faire, je suis prêt. Pour aujourd'hui, je me contente d'opposer à ses *démentis formels*, qui ne touchent à rien et qui ne démentent rien, une affirmation formelle de tout ce que j'ai avancé et expliqué dans ma réponse à M. de Falloux.

« Louis Veuillot.

« Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), 16 septembre. »

RÉPONSE A M. COCHIN.

— 28 JANVIER 1850. —

M. Augustin Cochin défend M. de Montalembert dans le dernier numéro du *Correspondant*. Il y met plus que de la vivacité, et comme son principal talent est pour la caricature, il ne laisse pas de nous dire des choses assez piquantes. Il abonde aussi en affirmations qui pourraient être contestées, et en dénégations qui ne se soutiendraient guère. Il fait enfin des citations suivant la méthode du fameux ouvrage intitulé : *L'Univers jugé par lui-même*. Il avait usé de cette méthode avant tout le monde, il y persévère, et nous ne faisons pas difficulté de reconnaître qu'il la pratique avec dextérité.

Mais tous ces moyens ingénieux, joints à l'importance personnelle de M. Augustin Cochin, ne sauraient nous déterminer à le prendre pour M. de Montalembert. Nous mentionnons son intervention parce que nous ne voulons point que nos lecteurs l'ignorent. Il trouvera bon que nous n'allions pas plus loin. Il aurait le trait encore plus bouffon, il affirmerait et il contesterait encore plus de choses, il aventurerait encore plus de citations, et il aurait encore plus d'importance, que nous nous tairions encore. C'est M. de Montalembert et non M. Augustin Cochin que nous avons mis en demeure de répondre sur des assertions personnelles. Tout le mérite de M. Augustin Cochin

ne peut faire qu'il ne se mêle ici de ce qui ne le regarde pas. Il en a le droit, certainement. Nous ne contestons pas son droit ; nous usons du droit de le laisser tranquillement se livrer à cette escrime.

M. de Montalembert, après avoir publié dans le *Correspondant* des articles remplis d'accusations violentes et de blessantes illusions contre « certains catholiques » qui ne lui ont jamais donné sujet de douter de leur honneur, n'a pas trouvé au-dessous de lui de suivre à leur égard, jusqu'au bout, des rancunes qu'on ne peut comprendre. Il les a diffamés directement dans des lettres prétendues confidentielles, qui ont rencontré bientôt la publicité pour laquelle elles étaient faites. Il les a peints non-seulement comme des hommes grossiers, fanatiques, serviles : on s'était habitué à lui passer cela ; mais encore comme des hommes indélicats, « les plus indélicats dans leur conduite. » C'est là-dessus qu'il a été prié de s'expliquer, et qu'on a dû prendre enfin, avec regret, le parti de s'expliquer sur lui. M. Augustin Cochin a trop d'esprit pour ne pas sentir que toutes ses grâces, toute son agilité, toutes ses citations et toute son importance ne peuvent donner le change. Il a beau se mettre en quatre, il ne fera pas la monnaie de M. de Montalembert. C'est M. de Montalembert qui doit répondre.

Sa dignité le lui défend, s'écrie M. Augustin Cochin. Nous prions M. Augustin Cochin d'être bien convaincu que nous ne lui demandons pas son avis, et qu'il le donne ici sans aucune espèce de résultat pour nous ni pour le public. M. de Montalembert est sans doute un très-grand personnage, mais sa dignité ne lui ayant pas défendu d'écrire à un anonyme de Turin la lettre publiée par l'*Indipendente*, cette dignité ne lui commande plus que de

confirmer ou de retirer l'accusation d'indélicatesse dont il a voulu frapper ses anciens amis. Il ne sied à personne, en pareil cas, de se taire. Le silence n'a d'autre valeur que celle d'une réparation sans dignité. A ceux qui ont reçu l'offense, une pareille réparation peut suffire ; à celui qui l'a faite, elle ne suffit pas, et il reste sous le poids d'un démenti.

Nous la connaissons et nous l'avons déjà qualifiée, cette dignité du silence dans laquelle on prétend se renfermer après avoir produit d'une manière quelconque, contre l'honneur d'autrui, des accusations que la passion se permet volontiers, mais qu'aucune probité n'autorise ! Un autre ami, un autre rédacteur du *Correspondant*, s'étant donné le même tort que M. de Montalembert, a cherché le même refuge et n'y a trouvé qu'un médiocre abri. De taille plus élevée, M. de Montalembert y sera moins à l'aise encore. Nous regrettons pour lui tous les postes que nous le voyons prendre depuis qu'il nous a quittés !

On lui fait dire qu'il *proteste et qu'il persiste*, et l'on souligne ces mots, comme s'ils répondaient à tout. Mais contre quoi proteste-t-il ? Contre nos doctrines ? La bonne protestation serait de faire connaître les siennes, que personne ne sait plus dégager du brouillard des contradictions, que les catholiques ne comprennent plus, que le *Journal des Débats* admire avec dédain, et contre lesquelles font leurs réserves, chacun à son point de vue, les mécontents en petit nombre dont il est la couleur, mais non pas le drapeau. Et dans quoi persiste-t-il ? Est-ce dans ses accusations contre l'honneur de la presse catholique ? Depuis nos réclamations, devant lesquelles il a gardé le silence, ces accusations ne sont que des outrages, et la persistance n'a plus rien qui puisse paraître glorieux.

Suivant M. Augustin Cochin, nous aurions fait preuve d'une « révoltante ingratitude » en ne souffrant point que M. de Montalembert donnât davantage cours à son humeur et à ses correspondances. Quand M. de Montalembert nous accusera d'ingratitude envers lui, nous verrons ce que nous aurons à dire. Là-dessus non plus nous ne saurions accorder une réponse à M. Augustin Cochin.

En l'absence de M. Louis Veuillot, parti pour Rome avant la complète impression de ce volume, les éditeurs des *Mélanges* ont prié M. Eugène Veuillot de rapporter le dénoûment du procès intenté par le journal *l'Univers* à l'auteur de l'écrit intitulé *l'Univers jugé par lui-même*. Voici le récit de M. Eugène Veuillot. Il complète, dans la mesure où il peut l'être aujourd'hui, l'historique de cette affaire.

LE DÉNOUEMENT DU PROCÈS.

Les lettres et les articles qui précèdent ne donnent pas, il s'en faut, une complète idée de l'ardente polémique poursuivie en France et à l'étranger contre l'*Univers*, même après que la justice eut été saisie de la brochure de M. Cognat.

Le procès suivait d'ailleurs son cours. Après deux ou trois remises il fut appelé, le 24 décembre 1856, devant la sixième Chambre de la police correctionnelle.

Me Josseau plaidait pour l'*Univers*, Me Dufaure se présenta pour M. l'abbé Cognat. La plaidoirie de Me Josseau remplit les audiences des 24 et 31 décembre. On sait qu'il s'agissait d'examiner environ trois cents textes ayant en moyenne trois ou quatre lignes, découpés dans dix années de la collection de l'*Univers*, et rapprochés avec un art que les jansénistes fournissant des notes à Pascal avaient ignoré.

Le 3 janvier, un crime épouvantable vint consterner la capitale. Monseigneur Sibour, Archevêque de Paris, fut assassiné par un prêtre, l'abbé Verger, dans l'église Saint-Étienne du Mont, où le vénérable prélat officiait pontificalement pour l'ouverture de la neuvaine de Sainte-Geneviève. Bien des catholiques dévoués pensèrent qu'en présence de ce terrible événement, toute lutte, et particulièrement toute lutte judiciaire, devait cesser entre des écrivains dévoués à l'Église et des ecclésiastiques. Cette pensée, qui fut communiquée aux rédacteurs de l'*Univers* non-seulement par des laïques, mais aussi par des prêtres et par des évêques, ne les trouva point insensibles. Le procès leur avait toujours été très-pénible et les circonstances le leur rendaient bien plus pénible encore. Ils le prouvèrent en se montrant disposés à ne plus repousser, comme ils l'avaient fait précédemment, tout ce qui pouvait avoir l'apparence d'une transaction. C'était là de leur part un grand sacrifice, et leurs adversaires le sentaient mieux encore que leurs amis.

La cause fut appelée le 11 janvier, et remise à une autre audience. Voici la note qui parut à ce sujet dans l'*Univers* :

« L'affaire de l'*Univers* contre la brochure *l'Univers jugé par lui-même* a été remise de nouveau aujourd'hui.

Me Dufaure a demandé le renvoi à une autre audience, en faisant remarquer que les funérailles de Monseigneur avaient lieu en ce moment même.

« Me Josseau a déclaré qu'il ne faisait aucune opposition. M. Try, substitut, a dit qu'il ne s'opposait pas non plus à ce dernier délai.

« Après une courte délibération du tribunal, M. le président a prononcé le renvoi de l'affaire à mardi. »

Des négociations étaient engagées sous le patronage d'hommes dont la position et le caractère devaient promettre un heureux résultat. Néanmoins il paraissait encore douteux qu'elles pussent aboutir. Nous ne voulons pas raconter tout ce qui s'est fait alors. Il suffira de dire que M. l'abbé Cognat consentait à prendre l'engagement de ne plus réimprimer sa brochure et de regarder le débat comme terminé par la publication de nos documents, mais qu'il ne voulait accepter *publiquement* ni l'une ni l'autre de ces conditions.

De courts extraits de deux lettres adressées par le rédacteur en chef de l'*Univers* à l'un des négociateurs indiqueront suffisamment la position.

« Tout en désirant la paix, mes conseils insistent pour que rien ne reste douteux ni obscur dans le traité. On me recommande de bien spécifier l'objet et la forme des documents, et de régler aussi la manière du désistement.

« Quant aux *documents*, ainsi qu'il avait été convenu dans l'arrangement annulé, ils devront contenir : 1° les lettres des Évêques, y compris celle de Monseigneur de Chartres ; 2° l'analyse sans polémique des faits relatifs à la brochure ; les articles de l'*Ami de la Religion* en réponse aux lettres des Évêques seront analysés aussi ou cités *in extenso*, si on le désire ; 3° enfin la reproduction textuelle

des anciens articles de l'*Univers* qui paraîtront répondre le plus directement aux accusations de la brochure. »

Les rédacteurs de l'*Univers* tenaient beaucoup à cette dernière condition. Il leur semblait utile à l'honneur de leur œuvre d'opposer sur un assez grand nombre de points, et dans la seule limite de leurs propres convenances, des textes complets aux textes trop arrangés et aux commentaires échauffés de M. l'abbé Cognat. C'était là, dans leur pensée, la seule réfutation possible et, pour tout le monde, péremptoire de l'*Univers jugé par lui-même*. Aussi le débat relatif aux documents ne portait-il réellement que sur ce point, puisque tout le reste était déjà parfaitement connu. Plus d'une fois depuis lors nous avons pu regretter que cette confrontation n'ait pas été publiée.

Le rédacteur en chef de l'*Univers* n'insistait pas, du reste, pour que M. Cognat s'engageât publiquement à ne pas répondre aux *documents*, mais il voulait un engagement public pour la non-réimpression de la brochure. Quant à la forme du désistement il disait :

« Lundi matin, 5 janvier 1857.

« Nous annoncerons notre désistement au tribunal, d'abord, et nous le ferons connaître le lendemain par la voie du journal. Il doit être encore entendu que l'avocat de M. Cognat ne prendra pas la parole pour donner des explications à la suite desquelles l'arrangement pourrait recevoir une couleur que nous aurions à contester. Nous lirons simplement la note convenue, nous dirons qu'il n'y a plus de procès et l'on se retirera. »

J'ajoute que cette dernière condition ne souleva ni le jour où elle fut faite, ni plus tard, aucune objection.

M. l'abbé Cognat insistant toujours, près des intermé-

diaires pour ne prendre aucun engagement public, les rédacteurs de l'*Univers* sacrifièrent, pour en finir, une partie de leurs demandes, bien qu'elles fussent totalement admises sous la seule condition du secret. Ils déclarèrent donc qu'ils renonçaient à publier ce volume de *Documents* où les textes devaient être rétablis. Cet abandon ne les dispensa pas d'avoir à lutter contre de nouvelles instances. Voici sur ce point quelques lignes extraites d'une lettre de M. Louis Veuillot à l'un des négociateurs :

« 12 janvier 1857.

« ... Je vous ai dit, il est vrai qu'un vénérable Évêque avait estimé que je pouvais m'en tenir à la forme d'arrangement proposée par vous, mais j'ai ajouté que deux autres Évêques consultés le même jour étaient d'un autre avis, ainsi que mon avocat et mes collaborateurs. Tout le monde pense qu'il faut éviter jusqu'à la possibilité d'un malentendu. L'insistance de M. l'abbé Cognat pour le secret nous a effrayés. On ne peut comprendre pourquoi il trouve honteux de publier ce qu'il trouve sans doute honorable de promettre. Quant à moi, je ne pouvais prudemment affronter ni les commentaires que je voyais venir, ni l'éventualité des explications compliquées et compromettantes où il faudrait nécessairement s'engager.

« Vous avez fait appel à mon cœur, et j'ose dire qu'il a répondu. Voyant manquer l'arrangement, j'ai résolu spontanément un sacrifice auquel je n'aurais pas cru pouvoir consentir. J'ai abandonné la publication de ces *Documents* dont je crois vous avoir suffisamment exposé l'importance pour nous, et le poids redoutable pour M. l'abbé Cognat. »

Cette lettre, qui montrait que les rédacteurs de l'*Univers* ne feraient aucune concession nouvelle, eut un bon ré-

sultat. Un arrangement fut convenu. Pour bien faire comprendre son véritable caractère, nous reproduisons ici la note qui avait été proposée dans l'intérêt de M. Cognat.

« MM...., invoquant les circonstances si douloureuses où nous nous trouvons, ont exprimé à M. l'abbé Cognat et aux rédacteurs de l'*Univers* le désir que toute contestation cessât entre eux. Cette pensée a été accueillie de part et d'autre avec empressement. Les deux parties s'étant entendues grâce à l'intervention de MM....., le procès commencé n'aura pas de suite. »

Au lieu de cette note publique complétée d'une sorte de traité secret, il fut convenu que toutes les conditions de l'arrangement seraient publiées. En conséquence Me Josseau se présenta à l'audience du 13 janvier et fit la déclaration suivante que nous reproduisons d'après les journaux du lendemain :

Me Josseau : « Des considérations faciles à comprendre dans les circonstances où nous sommes, ont déterminé mes clients à donner leur désistement. La note suivante proposée par un honorable personnage, à la direction duquel mes clients se sont abandonnés, a été signée hier :

« M. l'abbé Cognat et MM. les rédacteurs de l'*Univers* pre-
« nant en considération les conseils qui leur ont été donnés,
« et cédant au sentiment qu'inspire l'affreuse catastrophe qui a
« consterné toutes les âmes chrétiennes, renoncent, M. l'abbé
« Cognat à réimprimer la brochure intitulée *l'Univers jugé par*
« *lui-même*, et MM. les rédacteurs de l'*Univers* aux poursuites en
« diffamation dirigées par eux contre l'auteur de cette brochure,
« ainsi qu'à l'impression des documents préparés pour la cause.

« *L'abbé* J. Cognat, Barrier.

« 12 janvier 1857. »

« Il est de mon devoir, reprend Me Josseau, de n'ajou-

ter à cette note aucun commentaire. Qu'il me soit seulement permis de remercier le tribunal de l'attention si bienveillante et si soutenue qu'il a prêtée à l'exposé de la plainte de l'*Univers*. »

Le texte même de la note établit qu'il s'agissait bien d'une chose convenue entre les deux parties, puisqu'on y parlait au nom de M. Cognat comme au nom des rédacteurs de l'*Univers*, et que M. Cognat avait le premier donné sa signature. Par conséquent, il était hors de doute pour nous que l'auteur de l'*Univers jugé par lui-même* avait accepté cette condition nettement posée par M. Louis Veuillot : « Il doit être entendu que l'avocat de M. Cognat « ne prendra pas la parole pour donner des explications « à la suite desquelles l'arrangement pourrait recevoir « une couleur que nous aurions à contester. Nous lirons « simplement la note convenue, nous dirons qu'il n'y a « plus de procès et l'on se retirera. » Cependant Me Dufaure se leva et dit :

« M. l'abbé Cognat n'a aussi qu'un mot à dire. Hier encore M. l'abbé Cognat était décidé à ne pas accepter la déclaration dont on vient de donner lecture, lorsque, dans la soirée, à cinq heures, il a reçu de MM. les vicaires généraux capitulaires, chargés de l'administration du diocèse, la lettre suivante :

« ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

« 12 janvier 1857.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« La circonstance douloureuse où nous nous trouvons, et des « raisons majeures, nous font un devoir de vous demander posi- « tivement comme vos supérieurs ecclésiastiques, la transaction

« ci-jointe, qui mettra fin au procès pendant entre vous et « MM. les rédacteurs de l'*Univers*.

« Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments dévoués au nom de nos collègues.

« BUQUET,

« *Vicaire général capitulaire*. »

« Sur cette lettre, reprend Me Dufaure, M. l'abbé Cognat a cru devoir accepter le désistement de l'*Univers*. »

Me Josseau et les rédacteurs de l'*Univers* entendirent cette déclaration avec surprise et eurent bien envie de protester; mais le plus digne était assurément de se retirer sans dire mot; c'est ce qu'ils firent. Seulement j'affirme que, s'ils avaient pu penser qu'un pareil appendice serait donné à la note convenue, ils n'auraient rien accepté. J'ajoute qu'ils auraient eu tort si leur refus avait dû empêcher un arrangement très-désiré de tous les cœurs chrétiens. Mais ce résultat était-il à craindre? Je ne le crois pas. M. l'abbé Cognat, forcé d'aller jusqu'au bout du procès ou d'accepter publiquement des conditions plus douces que celles qu'il avait trouvé bon de ratifier comme conditions secrètes, aurait renoncé à l'avantage de dire qu'il se soumettait de force aux ordres de ses supérieurs. C'est du moins ma très-ferme conviction. Dans tous les cas on nous accordera que ce dernier incident n'aurait pas dû se produire après notre désistement et sans que rien, absolument rien, eût pu nous le faire soupçonner.

Du reste, le dénoûment de ce long et pénible procès fut compris comme il devait l'être. J'en pourrais donner de nombreuses preuves. Une seule suffira. C'est la lettre suivante adressée au rédacteur en chef de l'*Univers* par un éminent prélat qui était intervenu dans cette lutte pour demander la conciliation :

MONTFERRAND, en cours de visite, 27 janvier 1857.

MONSIEUR,

Ce n'est pas d'hier que j'ai conçu pour votre personne les sentiments dont M. M*** vous a entretenu ; depuis longtemps je suis habitué à vous regarder comme un homme de foi et de courage (ce qui n'est pas commun). Si je me suis séparé de vous sur certaines questions secondaires, je vous ai toujours accompagné de mes vœux dans les luttes que vous avez soutenues contre les ennemis de Jésus-Christ, les détracteurs de l'Église et les adversaires avoués ou secrets du Saint-Siége.

C'est vous dire que les dernières épreuves ménagées à votre piété ne m'ont pas trouvé insensible, comme vous l'avez vu par la lettre qu'une amicale indiscrétion a placée sous vos yeux. J'ai déploré surtout qu'une paix si péniblement conquise ait été si inopinément troublée, par un livre qui eût été un malheur s'il n'eût contenu que des allégations fondées, mais qui, n'étant qu'un réquisitoire passionné, devenait une faute.

Au milieu de ces dissensions nouvelles, vous avez, Monsieur, c'est une justice à vous rendre, vous avez constamment gardé une attitude digne, réservée, chrétienne ; pendant qu'ailleurs on n'avait pas la force de se taire en attendant la sentence des juges, vous vous imposiez l'obligation de ne pas répondre.

Et depuis lors, quand il s'est agi d'arrêter un procès dont l'issue n'était plus douteuse, vous avez eu le mérite de mieux sentir ce qu'exigeaient d'impérieuses convenances et vous avez su donner l'exemple de la modération quand la modération devait vous coûter davantage.....

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

† FERDINAND,

Cardinal DONNET, *Archevêque de Bordeaux.*

FIN DU TOME TROISIÈME DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

L'Assassinat de Monseigneur Sibour..... 1

Verger et le *Siècle*. — La liberté contre la religion. — L'attentat du 3 janvier. — Est-ce la religion qui fait les assassins?..... 5

Le Clergé et le *Siècle*. — Le clergé actuel né du martyre. — L'œuvre de Dieu par le peuple de France. — L'instruction sacerdotale. — Un conte du *Siècle*. — Les prétendus *maîtres de la science*. — La science du clergé..... 13

L'affaire de Monseigneur l'Évêque de Moulins..... 26

Suite de l'affaire de Monseigneur de Moulins..... 28

Circulaire de Monseigneur l'Évêque de Chartres touchant la presse irréligieuse. — Les procédés de polémique du *Siècle*. — Le *Siècle* et la liberté. — De deux programmes différents. — M. Jourdan prophète..... 33

Le journal des *Débats* et le *Siècle* contre les miracles. — I. Le zèle religieux de MM. Jourdan et Paradol. — Ignorances, inconvenances et inconséquences de ce dernier. — La foi aux miracles. — Saint Joseph de Cupertino. — II. Réponse de M. Paradol. — Parti qu'il prétend tirer d'un article de M. de Montalembert. — III. Un apologue de M. Jourdan. — IV. L'*ultima ratio* du *Siècle*..... 40

Les droits de la polémique. — M. Paradol en habit de guerre. — Les satisfactions que nous pouvons accorder. — Avantages de la loi des signatures. — Confraternité littéraire et confraternité chrétienne. 77

Sur l'éloge funèbre de M. Isambert, par M. Odilon Barrot..... 85

Théorie et pratique du régime parlementaire. Affaires de Belgique. — Libéralisme et liberté. — Le gouvernement de la parole ; souvenirs de 1848. — Théorie actuelle du gouvernement parlementaire. — Attitude du *Siècle* et du *Journal des Débats*, en présence de l'émeute belge. — Reproches adressés aux catholiques par les libéraux. — La loi sur la charité. — De trois formes de gouvernement. — Tendances et effets du régime parlementaire en Belgique. — La révolution du mépris. — Le gouvernement des minorités. — Opinion de MM. Jourdan et Paradol sur la liberté. — Conclusion des affaires de Belgique. 90

La *Revue des deux-mondes* et la *Civilta cattolica*. — Réclamation de M. Buloz. — Reproches adressés par la *Civiltà cattolica* à l'article de M. Gouraud. — Résumé des principes éclectiques de la *Revue des Deux-Mondes*. — Réponse à une objection personnelle. 129

L'agitation électorale. — Les plans de l'Opposition. — La révolution et la liberté de l'Église. — Les catholiques aux élections. — Les candidats du Gouvernement..... 135

Les principes de 89. — I. Les deux 89. — Les principes de la révolution française, d'après M. Cousin. — II. Les conséquences révolutionnaires de 89. — Fanatiques et sophistes. — Le catholicisme est-il destructeur ? — Droits refusés au citoyen français en vertu de la liberté *conquise* en 89. — Simples questions..... 146

M. Quinet. — M. Quinet, éditeur de Marnix. — Provocation d'un comité politique à la guerre civile. — Le rêve de M. Quinet. — Sophiste et histrion..... 166

Les derniers moments de Béranger..... 178

De la révolution des Indes. — I. Les Anglais dans l'Inde. — A quel prix le patricien anglais est le roi du monde. — II. Accord de l'Angleterre et de la Révolution. — A quelle condition la France peut porter secours à l'Angleterre. — III. Même sujet. — Réponse à la *Gazette de France*. — IV. Réponse au *Journal des Débats*. — Influence de la vérité ou de l'erreur religieuse dans les œuvres de colonisation. — Les colonies de Portugal, d'Espagne et de France. — Les populations indiennes n'ont pas donné le droit de les déclarer inconvertissables. — Les ignorances de M. Jourdan..... 181

M. Babinet, de l'Institut..... 216

Le R. P. Muard. — I. La gloire des saints. — M. Muard au séminaire. — M. Muard curé. — Établissement des missions diocésaines. — II. La folie des saints. — III. Plan d'une nouvelle œuvre. — Fondation des Bénédictins-Prêcheurs. — IV. Le P. Muard à Rome. — Le premier couvent des Bénédictins-Prêcheurs. — Règle de l'Ordre. — Dernières instructions du P. Muard; sa mort..... 226

Le colportage protestant. — Mode, caractère et résultats de la propagante sous Luther et Mélanchton. — La censure..... 266

M. de Lamartine et Béranger. — I. Le *Cours familier de Littérature*. — Éloge de Béranger par M. de Lamartine. — L'enterrement du chansonnier. — Pétition à M. Louis Jourdan. — II. M. Plée et M. Havin. — L'histoire de Lisette. — Un monument à élever à Béranger. — Trois apostats..... 275

Le général Cavaignac. — Origine du général. — Le capitaine Cavaignac et le général Bugeaud. — Plans militaires et plans de colonisation. — Souvenir de Médéah. — La révolution de 48. — Châtiment infligé à la Révolution par un républicain. — Inconséquences et hésitations du dictateur. — L'expédition de Rome. — Mort de Cavaignac. 295

Défense de la presse catholique du Piémont contre le *CORRESPONDANT*. — Œuvre de pacification générale du *Correspondant*. — Un malheur de cette revue. — La charité de ceux qui invoquent toujours la charité..... 313

Sur les *IMPOSSIBILITÉS* de Monseigneur l'Évêque d'Arras..... 319

Les espérances du *SIÈCLE*. — Le *Siècle* et Voltaire. — Les signes du temps. — Les vraies forces de la Révolution. — M. de La Bédollière roi. — M. Quinet. — La force matérielle de l'Église. — L'avenir de la Révolution..... 327

M. de Montalembert. — Ses idées et sa situation politique. — Caractères de sa polémique 344

L'*UNIVERS JUGÉ PAR LUI-MÊME* 389

Lettre de Monseigneur l'Évêque d'Arras à M. le rédacteur de l'*Ami de la Religion*..... 434

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Montauban au rédacteur en chef de l'*Univers*..... 442

Lettre de S. E. le Cardinal Gousset à Monseigneur l'Évêque d'Arras..... 443

Lettre de S. E. le Cardinal Bonald au rédacteur en chef de l'*Univers*..... 445

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Montpellier à MM. les rédacteurs des journaux l'*Ami de la Religion* et l'*Univers*..... 446

Lettre de Monseigneur l'Archevêque de Sens au rédacteur en chef de l'*Univers*..... 458

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Saint-Claude à M. le rédacteur de l'*Ami de la Religion*..... 460

Lettre de S. E. le Cardinal Donnet à MM. les rédacteurs des journaux l'*Univers* et l'*Ami de la Religion*..... 464

Opinion de Monseigneur l'Archevêque d'Auch..... 467

Lettre de S. E. le Cardinal de Villecourt à Monseigneur l'Évêque d'Arras..... 471

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Poitiers au rédacteur de l'*Ami de la Religion*..... 472

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Beauvais au rédacteur en chef de l'*Univers*..... 475

Lettre de Monseigneur l'Archevêque d'Avignon à M. le rédacteur en chef de l'*Ami de la Religion*..... 476

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Perpignan à M. le rédacteur en chef de l'*Univers*..... 480

Extrait d'une lettre de Monseigneur l'Évêque de C... à madame de M***..... 485

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Fréjus à M. l'abbé Sisson, rédacteur de l'*Ami de la Religion*..... 487

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Gap, à M. le rédacteur en chef du journal *l'Univers*..... 490

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Strasbourg à M. l'abbé Sisson, directeur de l'*Ami de la Religion*..... 491

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Rennes au rédacteur en chef de l'*Univers*..... 494

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Quimper au R. P. Gaultier. 494

Monseigneur l'Évêque de Bayonne au gérant de l'*Univers*..... 495

A M. le rédacteur en chef de l'*Univers* (Lettre de Tulle)..... 496

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Soissons à M. le directeur de l'*Ami de la Religion*..... 498

Monseigneur Forcade, évêque de la Basse-Terre (Guadeloupe) au R. P. Gaultier..... 502

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Solie au rédacteur en chef de l'*Univers*..... 504

Extrait d'une lettre de Monseigneur l'Évêque de London (Canada-West)..... 505
Extrait d'une lettre de Monseigneur l'Évêque de Waterford (Irlande)..... 506
Lettre de Monseigneur l'Évêque d'Annecy au rédacteur en chef de l'*Univers*..... 506
Extrait d'une lettre de Monseigneur l'Évêque de Saint-Hyacinthe. (Canada)..... 508
Opinions des journaux catholiques. Conclusion de l'*Univers*.... 509
Au rédacteur en chef de l'*Univers* (Lettre d'Espagne)..... 518
Incident relatif à M. Gauthier de Claubry..... 527
A monsieur le rédacteur du *Journal du Loiret*..... 527
Le *Correspondant* et le libelle..... 531
Réponse aux journaux allemands (octobre 1856)..... 534
Réponse à M. Cochin (28 janvier 1850)..... 542
Le dénouement du procès..... 545

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

Corbeil. — Typographie de Crété.

402455

LF
V594me

Veuillot, Louis François
Mélanges religieux, historiques, politiques, et littéraires.
Series 2. Vol 7

University of Toronto Library

DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED